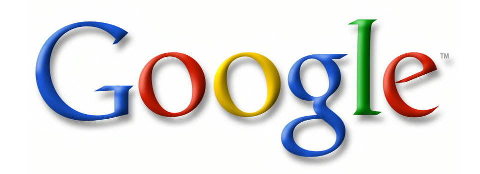


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

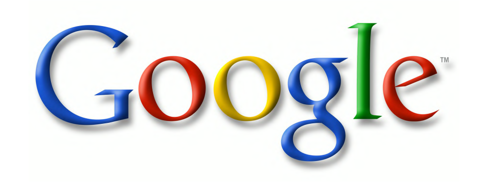
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

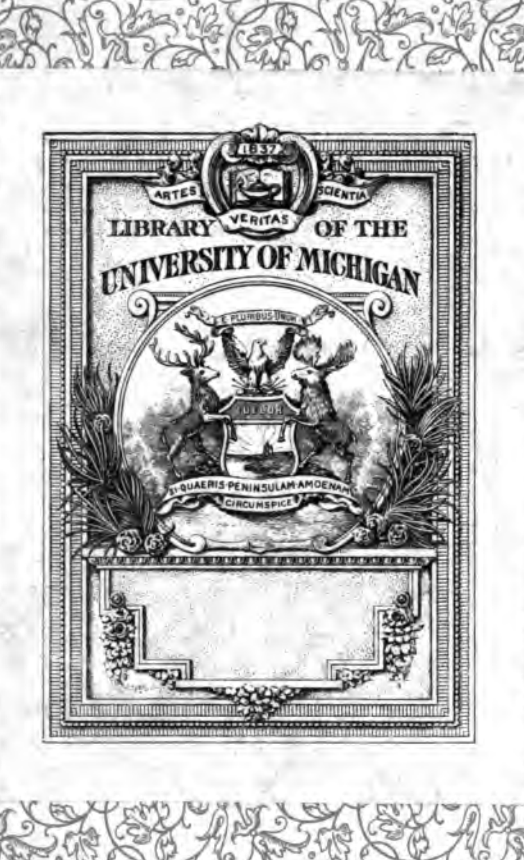
Nous vous demandons également de:

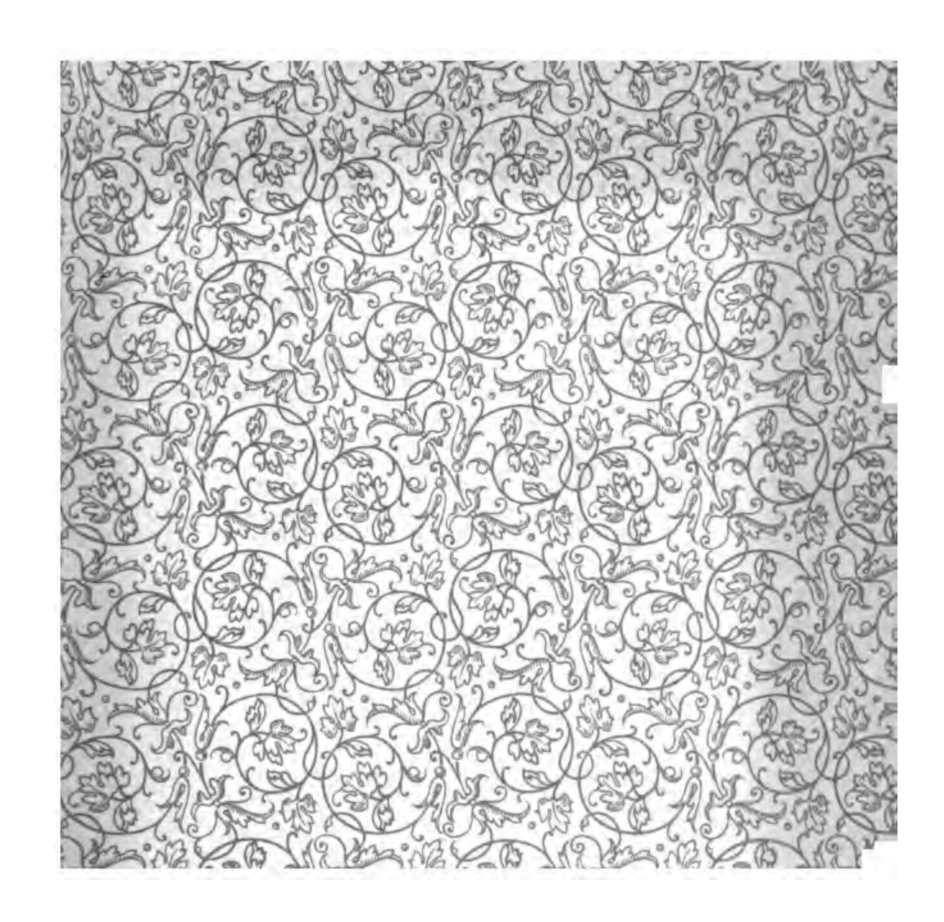
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


A 796,429


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



£92.06
J86
V.6
87716

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ

PAR MM. BROSSET.—BURNOUF.—COQUEBERT DE MONTBRET. — GRANGERET DE LAGRANGE. — DE HAMMER. — HASE. —GUILL. DE HUMBOLDT. —AM. JAUBERT.—STAN. JULIEN. — KLAPROTH. — KURZ. —REINAUD. — ABEL-RÉMUSAT. — SAINT-MARTIN. — GUILL. DE SCHLEGEL. — SILVESTRE DE SACY. — STAHL, ET AUTRES ACADÉMICIENS ET PROFESSEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME VI.

IMPRIMÉ,

PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX,

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

PARIS. — 1830.

ON SOUSCRIT :

A la librairie orientale de DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, Imprimeurs-libraires, membres de la Société asiatique de Paris, libraires des Sociétés asiatiques de Londres et de Calcutta, rue Richelieu, n.° 47 *bis.*

(JUILLET 1830.)

NOUVEAU
JOURNAL ASIATIQUE.

Rapport sur les ouvrages du P. Hyacinthe Bitchourinski, *relatifs à l'histoire des Mongols* (1).

J'ai déjà eu plusieurs fois l'honneur de rendre compte à la Société asiatique des travaux du P. Hyacinthe, ainsi que des traductions et des extraits qu'il a faits des livres chinois, pendant son long séjour à Péking. Je dois m'occuper aujourd'hui de deux nouveaux ouvrages qu'il vient de publier. Ils sont relatifs à l'histoire de l'Asie centrale. Le premier forme la troisième partie de ses *Mémoires sur la Mongolie;* le second est intitulé *Histoire des quatre premiers empereurs de la maison de Tchinghiz-khan.*

Nous connaissions déjà en Europe tout ce que contiennent ces deux ouvrages, par les travaux de Visdelou, de Gaubil, de Deguignes père et du P. Mailla; ces savans s'étant aidés des mêmes textes chinois que le

(1) Le titre du premier de ces ouvrages est : Записки о Монголïи, ou *Notes sur la Mongolie* (S.t-Pétersbourg, 1828, *in-8.o*) le second s'appelle : Исторïя первихЪ четырехЪ ХановЪ изЪ Дома Чингисова, c'est-à-dire *Histoire des quatre premiers khans de la maison de Tchinghiz*, avec une carte de leurs campagnes dans le sud-est de l'Asie (Saint-Pétersbourg, 1829, *in-8.o*).

des *Kin* et des *Yuan*, ou Mongols qui ont régnés en Chine. Ce second ouvrage parût sous le titre de : 金遼元三史語解 *Kin Liao Yuan san szu yu kiai*. Cependant cette tâche était trop difficile pour quelques prêtres mongols et tubétains, car il y a une grande différence entre traduire des dénominations géographiques existantes dans un pays qu'on connait et dont on sait la langue, et rétablir des noms plus anciens, altérés par les transcriptions chinoises, et dont la signification n'est pas donnée par les historiens chinois.

Les Chinois ont, il est vrai, un système particulier pour la transcription des noms étrangers, et quand on le connait bien, il n'est pas toujours impossible d'en rétablir l'orthographe. Ce n'est pas ici le lieu de développer ce fait par des exemples; mais il est certain que, quand on sait la langue à laquelle appartiennent les mots défigurés par les Chinois, on en peut retrouver un bon nombre avec facilité.

La commission de Khian loung était dans ce cas pour les noms mongols sous la dynastie des Yuan; cependant il paraît qu'elle s'est trompée souvent dans ses explications, dont plusieurs sont réellement forcées. Quant aux Kin, nous savons qu'ils appartenaient à la même souche de peuples que les Mandchoux d'aujourd'hui; les mots de leur langue conservés par les auteurs chinois avec leur signification, se rencontrent en grande partie et avec peu de différence dans le mandchou. Les mêmes auteurs ne nous ont transmis que quelques

termes de l'idiome des Liao ou Khitan, avec leurs explications; ils ne ressemblent ni au mongol ni au mandchou, et paraissent appartenir à une langue essentiellement différente de celles-là et qui n'existe plus. Les membres de la commission de Khian loung ne les ont pas expliqués non plus; mais en revanche ils interprètent tous les noms propres des Kin et des Liao à l'aide du mandchou et du mongol.

Il paraît cependant que la cour de Péking a pris goût aux travaux de la commission, et les membres ou les élèves de cette commission ont été chargés d'aller encore plus loin, et de ne pas se borner à expliquer, par le mongol et le mandchou, les noms propres contenus dans l'histoire des Liao, des Kin et des Yuan, mais de remonter plus haut, et de soumettre au même procédé ceux des *Thou khiu*, des *Hioung nou*, des *Sian pi*, des *Jeou jan*, des *Ouigours* et de tous les peuples qui, depuis les temps les plus reculés, ont joué un rôle dans l'Asie moyenne.

Les hommes chargés de ce travail l'ont exécuté sans réfléchir que la plupart de ces nations ont été, ou pouvaient être, d'une origine fort différente de celle des Mongols et des Mandchoux; et sans s'apercevoir qu'elles appartenaient en grande partie à la famille turke, dont la langue n'a que fort peu de rapports avec le mongol et les dialectes toungouses.

On court, en général, une chance malheureuse quand on veut appliquer l'étymologie à des mots étrangers dont on ignore la signification, et quand on ne connaît pas non plus la langue à laquelle ils appartiennent.

C'est pourtant la marche qu'ont suivie, dans leurs notes, les éditeurs des textes chinois qui ont servi de base aux travaux du P. Hyacinthe. Partant du faux système que tous les peuples qui ont jadis habité la Mongolie, avaient été des Mongols, et avaient parlé la langue mongole, ces éditeurs ont rapporté tous leurs noms propres à ce dernier idiome. J'ai déjà eu l'occasion de démontrer, il y a quelques années, l'absurdité d'un pareil système, en expliquant une fois par le russe, et une autre fois par le turc, plusieurs noms de lieux de l'Afrique mentionnés dans les auteurs anciens, et que feu M. Malte-Brun avait voulu dériver de la langue hébraïque.

De pareils jeux, ou plutôt de pareils écarts d'esprit, ne peuvent jamais servir de preuves historiques, et devraient être bannis de toutes les recherches sérieuses. Les interprètes de Khian loung ont agi comme des gens qui voudraient expliquer par le français, les noms géographiques d'origine allemande, qu'on rencontre dans les provinces françaises habitées autrefois par des Allemands, parce qu'on parle à présent français dans ces pays.

On doit regretter que le P. Hyacinthe ait adopté, comme autant de vérités, toutes les erreurs des éditeurs des livres historiques qui ont paru dans la dernière moitié du règne de Khian loung. Il ne les a pas seulement conservées, mais il s'en est même servi pour bâtir un nouveau système ethnographique des peuples de l'Asie centrale, qui de cette manière deviennent tous Mongols.

Ce savant ecclésiastique commence l'histoire des *Hioung nou* par ces mots : « A l'époque des change-
» mens politiques qui eurent lieu en Chine dans les
» III.e et IV.e siècles avant notre ère, la Mongolie prit
» insensiblement une forme nouvelle; trois khanats
» puissans s'y étaient formés par la réunion successive
» des tribus; celui des *Toung hou*, dans la Mongolie
» orientale, celui des *Hioung nou*, dans le pays actuel
» d'Ordos et des Khalkha, et celui des *Yue tchi* à
» l'ouest de l'Ordos ». Cependant tous les historiens chinois s'accordent à dire, que ces trois peuples parlaient des langues différentes; aussi M. Abel-Rémusat et moi avons nous démontré que les *Toung hou* étaient des Toungouses, les *Hioung nou* des Turcs, et les *Yue tchi* ou plutôt *Yue tï*, la nation qui, dans les premiers siècles après notre ère, conquit une partie de l'Hindoustân septentrional, et principalement le pays arrosé par l'Indus. Elle y fut connue des anciens sous le nom d'*Indo-Scythes*, et ses descendans existent encore aujourd'hui dans ces contrées sous le nom de *Yut* ou *Jut*. Le Père Hyacinthe ne tient aucun compte de toutes ces circonstances, et suit aveuglément le travail de la commission de Khian loung, par laquelle ces peuples sont déclarés *Mongols*, ainsi que toutes les nations qui ont habité après eux la Mongolie actuelle, tels que les *Sian pi*, les *Ju ju* ou *Jeou jan*, et les *Thou khiu*.

D'après ce système la commission a cherché à expliquer par la langue mongole tous les noms propres de ces différentes nations, conservés dans les livres chinois.

Comme ces livres ne donnent pas la signification de ces noms, on conçoit que, ainsi que je l'ai déjà fait observer, les étymologies de la commission doivent être excessivement vagues et même tout-à-fait arbitraires.

Le premier *Chen yu*, ou roi des *Hioung nou*, que le P. Hyacinthe identifie avec les Huns, s'appelait 曼頭 *Theou man*. Le P. Hyacinthe en fait *To-man*, pour rapprocher ce nom du mot *touman* qui, aussi bien en mongol, qu'en turc et en mandchou, signifie *dix mille*, et qui, par conséquent, ne prouve rien en faveur de l'origine mongole des Hioung nou.

Le second *Chen yu* fut 頓冒 *Meï tou*. C'est ainsi qu'on doit lire ce nom, comme le font observer *Szu ma thsian*, qui a décrit ses exploits dans le *Szu ki*, et les meilleurs dictionnaires chinois, qui disent que 冒 doit se prononcer ici comme 昧 *meï* (1), et 頓 comme 毒 *tou*. Le premier de ces deux caractères a ordinairement les prononciations *mao* et *me*, et le second celles de *tun* et de *thun*. La commission de Khian loung écrit *modo* au lieu de *Meï tou*, pour en faire le mot mogol *modo* qui signifie *bois*.

---

(1) Notez cependant que le Dictionnaire de Khang hi veut que ce caractère soit prononcé *me* dans le nom du Chen yu des Hioung nou; mais cela revient au même.

Vers la fin du premier siècle avant notre ère, les *Chen yu* des Hioung nou commencèrent à placer, devant leur titre, l'épithète de 鞮若 *jo thi*, qui dans leur langue avait la signification de *vertueux et respectueux envers ses parens*, exactement comme 孝 *hiao* en chinois.

La commission de Khian loung a été embarrassée pour expliquer ce mot par la langue mongole, qui, d'après l'hypothèse admise par ses membres, avait été celle des Hioung nou. Par conséquent, le P. Hyacinthe dit dans une note : « Ceci est un de ces mots très-défi- » gurés par le chinois, et pour cette raison il devient » difficile d'en trouver un dans la langue mongole qui » s'en rapproche, tant pour la prononciation que pour la » signification ». En effet le mot *jo ti* est un des plus forts argumens que l'on puisse alléguer contre l'hypothèse gratuite que les Hioung nou auraient été un peuple de race mongole. C'est indubitablement le mot turc یخشی *yakhchi*, prononcé *djakchi* par la plupart des nomades turcs de l'Asie moyenne, et qui signifie *bon*, *excellent*, *vertueux*. Le premier caractère de la transcription chinoise se prononce en langue mandarinique *jo*, avec le 入聲 *Jy ching* ou l'accent bref, mais dans la plupart des dialectes populaires (1), il est prononcé

(1) « Le quatrième ton, dit M. Marshmann, dans sa dissertation » sur la langue chinoise, en tête de son édition des *Œuvres de*

yok ou *jok*, et dans le chinois parlé au Japon, on transcrit le son de ce mot par ジヤク *Ziak*. Le second caractère du titre *Jo ti* est 鞮 ; il se prononce à la vérité, *ti* ou *thi*, mais l'élément vocal qui lui donne le son, est le groupe 是 prononcé ordinairement *chi*, et seulement dans quelques compositions *ti*. Il est réuni ici à la clef 革 *ke*, cuir, et le caractère qu'il forme avec elle désigne des *souliers de cuir*. Comme les Hioung nou n'avaient pas d'écriture particulière, ils se servaient de celle des Chinois, et il est très-probable

---

» *Confucius* (pag. 35), est exprimé par le caractère *Yuh* ou *Yup*, » employé souvent dans cet ouvrage pour désigner *l'entrée*. Ce ton » m'a été défini comme bref, rapide et rentrant dans l'intérieur de » la bouche. Il n'a rien qui ressemble aux trois autres, est invaria- » blement bref, et rend le son de la syllabe originale plus bas; de » sorte que dans la prononciation de Pe king elle se termine par un » *H*; mais dans le dialecte de Canton en *P*, *K* ou *T* ».

En effet, la 10.[e] série des syllabes ayant le *Jy ching* ou quatrième ton, laquelle est placée dans les dictionnaires toniques des Chinois sous le caractère 藥 *Yo* (ou *Yok*), ne contient que des syllabes qui, dans les dialectes provinciaux, se terminent en *OK*, tandis qu'on n'entend dans la langue mandarinique qu'un *o* bref avec une aspiration presque insensible à la fin.

On peut aussi comparer pour la prononciation du caractère 若 la *Grammaire de M. Morrison* (Calcutta, 1815, *in-4.°*), pag. 8, et son *Dictionnaire tonique* (Macao, 1819, *in-4.°*), et l'on verra qu'on le prononce *YOK* à Canton.

qu'ils auront transcrit le mot *yakhchi* par 是若 *yokchi* ou *jokchi*, dont les caractères ne donnent d'autre sens en chinois que celui de *sicut est*. Les Chinois, qui ont la mauvaise habitude d'employer des caractères d'une signification méprisante, pour exprimer les noms des nations étrangères, ont vraisemblablement, comme ils le font souvent, ajouté la clef de 革 *cuir*, à la lettre 是 *chi*, pour donner, par un mauvais jeu de mot, aux princes de leurs ennemis naturels, un titre humiliant qui signifie *semblable à des souliers de cuir*. Ils se seront réjouis de cette invention spirituelle, sans se soucier de ce que la prononciation du mot turc *Hioung nou*, avait été, de cette manière, changée de *jokchi* en *jokti*.

Le P. Hyacinthe s'est trompé dans la prononciation du nom du 20.[e] *Chen yu* qu'il appelle *Khoudourkhou*, au lieu de 尸而都呼 *Khoudourchi*, car le dernier caractère de ce nom, que le P. Hyacinthe a confondu avec 户 *hou* (ou *khou*, porte), se prononce *chi* et signifie *cadavre*.

Après l'histoire des diverses branches des dynasties Hioung nou, le P. Hyacinthe donne celle des *To pha*, des *Sian pi* et des *Jeou jan*. On aurait dû s'attendre de le voir retrouver, comme la commission de Khian loung, dans la langue mongole le mot *mokolou* qui,

dans celle des *Jeou jan*, signifiait *chauve*, mais il paraît qu'elle n'en a rien fait, parce que ce mot qui n'est pas mongol, ne se rencontre pas dans cette langue ; aussi le P. Hyacinthe n'en dit rien. Il se pourrait bien que ce mot eût quelque relation avec le terme mandchou ᠮᠣᡥᠣᠯᠣ *mokholo*, qui signifie *un bœuf sans cornes*, en mongol ᠳᠣᠶᠢᠮᠣᠭ *doïmouk*.

Le P. Hyacinthe, suivant, à ce qu'il paraît, les hypothèses de la commission de Khian loung, intéressée à retrouver partout des noms mongols dans l'histoire ancienne de la Tartarie, transcrit les deux caractères 容慕, qui servent à exprimer le nom de famille des princes *Sian pi*, par *Mou joung* au lieu de *Mou young;* en effet la dernière de ces deux lettres ne se prononce que *yoûng* ou *yoùng*, et quelquefois dans les vers *yông*, mais jamais *joung*.

L'origine des *Jeou jan* est couverte d'un voile épais ; quelques auteurs les font descendre des Toung hou, ou peuples toungouses, d'autres disent qu'ils étaient Hioung nou, et par conséquent Turks. M. J. J. Schmidt de Saint-Pétersbourg, a cru prouver que quelques noms des khans de cette nation avaient une signification en mongol; il a été induit en erreur par les transcriptions fautives de ces noms données par Deguignes dans son *Histoire des Huns*. Deguignes écrit, par exemple, *Ta lan* pour *Tatan*, et *Ona hoei* pour *Anagoui*. Je le répète, cette manie de vouloir expliquer par des langues actuelles, d'anciens noms historiques, quand on n'en a pas la signification, devrait être bannie des recherches

critiques (1). Pour montrer toute l'incertitude d'un pareil procédé, je veux donner ici quelques mots mandchoux qui ressemblent à des noms propres de princes *Jeou jan*.

NOMS JEOU JAN.	MOTS MANDCHOUX.
Chelun ou *Cherun*,	*Cherin*, frontail du casque.
Kholu,	*Kholo*, ravin.
Bouloudjin,	*Bouldjin*, ce qui est d'une seule couleur.
Tathan,	*Tatan*, hutte, cabane.
Outcheng,	*Oudjen*, grave.
Doulun ou *Douroun*,	*Doulin*, milieu. *Douroun*, modèle.
Nakhai,	*Nakaï*, extrêmement.
Anagoui,	*Anaku*, clef.

On voit par ces exemples qu'il est aussi facile de trouver des mots mandchoux que des mots mongols qui ressemblent aux noms *jeou jan*; mais ni les uns ni les autres ne peuvent servir à établir un fait positif.

Les Chinois nous ont conservé plusieurs titres des kakhans ou khans des Jeou jan, avec leur signification. Je les donne ici; peut-être parviendra-t-on à les re-

(1) Voici, par exemple, ce que M. J. J. Schmidt dit sur les noms des princes des Jeou jan : « Les *Jeou jan* (chez Deguignes » *Geou gen*), qui formaient un peuple puissant avant les *Tukiueï*, » étaient sans doute d'origine mongole, comme plusieurs de leurs » noms propres, conservés par les Chinois, le font conclure avec » certitude. Par exemple : *Tche lou hoei* et *Tchoulo* (*Tchilagho*, » *Tchôlo*), pierre; *Talan* ou *Dalan*, septante; *Nokaï* ou *Nokhaï*, » chien; *Tohan* ou *Tagan*, chaudron; *Tcheou nou* ou *Tchinou*, » loup; *Onahoeï* ou *Ounagha*, poulain, et autres ». — *Forschungen im Gebiete der Bildungsgeschichte der Vœlker Mittel-Asiens*, pag. 69.

trouver plus tard dans quelque langue de l'Asie centrale ou septentrionale, de laquelle nous n'avons pas encore des vocabulaires suffisamment complets, pour entreprendre des recherches de ce genre.

Tchhe lou hoei.

Che lun, régna sous le titre de *Khieou teou fa* kakhan, c'est-à-dire, prince qui dirige le char et tend l'arc.

Ho liu, ... *Ngai teou khaï* kakhan.

Bou lou djen.

Dathan, ... *Moukhan Ke ching khaï* kakhan.

Ou di, ... *Tchhi lian* kakhan, prince divinement saint.

Thou kho djin, ... *Tchhulo* kakhan, le prince soumis.

Yu tchhing, ... *Cheou lo bou djin* kakhan, le prince bienfaisant.

Teou lun, ... *Foumingdoun* kakhan, le prince constant.

Na k'hai, ... *Heou k'hi foudaï khoudje* kakhan, le prince doux et aimable.

Fou thou, ... *Tho khan* kakhan, le prince continuant la suite.

(M. Schmidt a voulu dériver le nom de ce prince du mot mongol *toghan*, chaudron !!)

Tchheou nou, ... *Teou lo foupa teou fou* kakhan, le prince commandant sagement.

Anagouï, ... *Tchhi lian theou ping teou fa* kakhan, le prince qui saisit et retient fortement.

Pho lo men, ... *Mingeou chi kiu* kakhan, le prince paisible et tranquille.

L'histoire chinoise parle pour la première fois, en 545 de notre ère, de la nation appelée *Turks* (ou *Thou khiu*, d'après l'orthographe chinoise). « A cette » époque, dit-elle, *Yu wen thai*, ministre de l'empe-

» reur Hiao tsing ti, de la dynastie des Wei orientaux,
» envoya *Ngan no phan tho* de la tribu des barbares du
» canton de *Thsieou thsiuan* (actuellement Kan tcheou
» dans la province chinoise de Kan su), pour aller
» comme premier ambassadeur chez les *Thou khiu*
» (Turks). Ce peuple tirait son origine d'une petite
» tribu des contrées occidentales; la famille de ses chefs
» était *Aszuna* (ou *Achina*); il habitait, depuis quel-
» ques générations, sur le versant méridional du mont
» *Kin chan* (ou Altaï). Les Turks avaient été les
» forgerons des *Jeou jan*, jusqu'à ce que leur chef
» *Touman* commença à devenir puissant, et fit quel-
» ques incursions sur les frontières occidentales des
» Wei. Quand Ngan no phan tho arriva dans leur pays,
» ils furent tous joyeux et dirent : « Un ambassadeur du
» grand empire est venu, la puissance de notre royau-
» me ne peut qu'augmenter ». Plus tard les Turks se délivrèrent de la servitude dans laquelle les tenaient les Jeou jan, ils détruisirent l'empire de ces derniers et devinrent la nation prépondérante dans l'Asie moyenne, depuis les bords de l'Amour supérieur jusqu'à ceux de la mer Caspienne. Les auteurs chinois disent qu'ils ont tiré le nom de *Turk* (ou Thou khiu) d'une montagne au pied de laquelle était leur camp principal, et que cette montagne ayant la figure d'un *casque* fut appelée *Thou khiu* (Turk), ce qui signifie *casque* dans la langue de ce peuple. Nous trouvons en effet qu'un casque porte encore aujourd'hui en turc, en persan, et même en arabe le nom de ترك *turk*.

Les mots des Thou khiu conservés par les auteurs

chinois sont en effet turks et non pas mongols, comme je l'ai démontré dans un article inséré dans l'ancien *Journal asiatique* (tom. VII, pag. 262), ainsi que dans mes *Mémoires relatifs à l'Asie* (t. II, p. 378 et suiv.). Les Thou khiu occupaient d'ailleurs le même pays de l'Asie centrale où les écrivains byzantins plaçaient à la même époque les *Turks;* ce furent leurs descendans qui eurent des guerres sanglantes à soutenir contre les Arabes dans le Mawaralnahar, et l'on sait que ce furent des *Turks* qui y firent la guerre aux musulmans. Toutes ces données et beaucoup d'autres, que j'ai détaillées dans mes ouvrages antérieurs, ne laissent aucun doute sur l'identité des Thou khiu et des Turks. Si après tout cela M. J. J. Schmidt et le P. Hyacinthe veulent encore en faire des Mongols, il faut ranger leur hypothèse dans l'immense catégorie des erreurs historiques produites par le manque de connaissances suffisantes et plus encore par l'absence de cet esprit de critique, qui, de jour en jour, devient plus rare parmi les *savans*.

Le P. Hyacinthe, en adoptant aveuglément toutes les rêveries de la commission de Khian loung, change le mot de *Thou khiu* en *Toulga*, qui en mongol signifie un *casque*. Il prétend que *Thou khiu* est la corruption chinoise de ce dernier; cependant, les Chinois n'ont jamais défiguré les mots étrangers qu'ils pouvaient aisément exprimer avec leurs caractères, et rien ne les eût empêché de représenter le mot *Toulga* par 土兒加 *Thou eul kia*, si tel eût été en effet le nom de la nation en question. *Turk* était beau-

coup plus difficile à écrire pour eux, parce que le *k* y suit immédiatement l'*r*; ils ont donc préféré de rejetter cette dernière lettre, comme ils sont accoutumé de le faire dans d'autres cas semblables.

Quant aux *Ouigours*, il paraît que la commission de Khian loung a jugé à propos de les nommer *Khoikhor*, car le P. Hyacinthe leur donne ce nom. Il ajoute dans une note, sans cependant citer aucune autorité: « *Khoikhor* est la dénomination mongole de cette tribu, » les Turkestâni les nomment *Ouigours*. Les Chinois » ont rendu la dénomination mongole par *Hoei he* ou » *Hoei hou*, et les Turkestâni par *Wei wou ell* ou » *Wei wou r*, &c. ». Il en fait des Mongols; il ne s'accorde donc pas en ce point avec M. J. J. Schmidt, de Saint-Pétersbourg, qui voudrait que les Ouigours fussent des Tubétains. Comme il est suffisamment démontré que ce peuple était *turk* et parlait un dialecte de la langue *turque*, je ne m'arrêterai ici ni à l'une ni à l'autre de ces hypothèses qui ne méritent aucune attention (1).

---

(1) Les rêveries de M. J. J. Schmidt sur l'origine tangoutaine des Ouigours n'ont pas même trouvé de sectateurs à Saint-Pétersbourg. Un savant polonais M. de Senkowski, qui s'occupe avec succès de recherches sur l'histoire de l'Asie, est, entre autres littérateurs de la capitale russe, tout-à-fait de l'avis que ce peuple était une tribu turke. Voici les extraits de deux lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, et qui ont rapport à ce sujet.

Saint-Pétersbourg, le 6/18 janvier 1825.

« Monsieur,

» Je vous dois bien des remercîmens pour l'aimable souvenir

Voici ce que le P. Hyacinthe (pag. 152) rapporte

» que vous avez eu la bonté de me faire de votre important ouvrage
» sur les Ouigours, qui, malgré tous les efforts de ceux qui veulent
» les *tangoutiser*, n'en resteront pas moins Turks, &c......

J. DE SENKOWSKI.

Saint-Pétersbourg, le 14/26 février 1825.

« Monsieur,

» Je m'empresse de vous accuser la réception de l'intéressante
» brochure *Beleuchtung und Widerlegung, u. s. w.* que vous m'avez
» fait l'honneur de m'envoyer, et de vous remercier infiniment de
» votre complaisance. Je l'ai lue avec un grand intérêt, et vous me
» permettrez de faire usage, pour mon travail actuel, de quelques-
» uns de vos rapprochemens, qui me paraissent fort heureux. Ce
» travail est l'*Histoire de la horde d'or, suivie de recherches sur*
» *la géographie du Kyptchak et du Djété.* Je m'en occupe depuis
» quelque temps : il pourra être de quelque intérêt pour l'histoire
» de la Russie et même pour celle de l'Asie en général. Malheureu-
» sement les matériaux en sont, comme vous le savez fort bien,
» peu abondans et les renseignemens souvent contradictoires, &c.

J. DE SENKOWSKI.

Je saisis cette occasion pour avertir les lecteurs qu'il y a à Saint Pétersbourg un autre *M. Senkowski*, qu'on ne doit pas confondre avec mon savant correspondant; il travaille à un journal russe intitulé; Сѣверная Пчела, *l'Abeille du Nord.* Cet autre *professeur Senkowski* a inséré dans le n.º 151 (17 décembre 1825) de cette feuille, un article qui traite de l'édition russe du *Voyage de Plan-Carpin.* Cet article est rempli d'absurdités. L'auteur y soutient justement le contraire de ce que le savant *Joseph Senkowski* m'avait écrit quelques mois auparavant au sujet des Ouigours; il y attaque d'une manière indécente feu Deguignes père et M. Abel-Rémusat. Voici ses propres paroles, qui décèlent aussi peu de bonne foi que de connaissance du sujet qu'il traite :

« De toutes les régions de l'Orient, l'Asie centrale a attiré, de
» préférence, l'attention du monde savant. Deguignes a tiré des

sur l'origine des Khitans : « La maison de *Kidan*, dit-
» il, est un rejeton des anciens Mongols orientaux,

» annales chinoises une *mascarade géographique et historique*,
» car on ne peut qualifier que du nom de *mascarade* un ouvrage
» d'histoire dans lequel les peuples paraissent sous des appellations
» qui leur sont étrangères, ont des rois qui, portant également des
» noms imaginaires, habitent des villes désignées de la même ma-
» nière, et règnent sur des provinces indiquées en effet par leurs
» noms, mais dont on ne connaît nullement la situation. C'est pour
» cette raison que depuis long-temps cet ouvrage n'excite plus la
» curiosité des savans, qui n'ont jamais pu deviner ces énigmes
» chinoises. On a composé depuis en Europe plusieurs volumes sur
» le fameux plateau de la Grande-Tartarie, par lesquels on a voulu
» démontrer beaucoup, mais par malheur, ou plutôt par bonheur,
» on n'a absolument rien prouvé. Bailly et Langlès font naître dans
» cette contrée le genre humain ; et comme ils y ont trouvé le peuple
» énigmatique des Ouigours, ils les ont regardés comme les premiers
» inventeurs des sciences, des arts et de la civilisation. M. Klaproth
» a fait, à ce qu'il assure lui-même, la connaissance personnelle
» de ces êtres énigmatiques, qui, d'après lui, appartiennent à la
» souche des peuples turks. M. Abel-Rémusat a écrit sur eux,
» ainsi que sur les autres nations de l'Asie centrale, un ouvrage
» qui a pour titre *Recherches sur les langues tartares*. Notre savant
» M. Schmidt, doutant de la réalité de l'agréable connaissance que
» M. Klaproth prétend avoir faite avec la tribu des Ouigours, a dé-
» montré, dans ses *Forschungen, &c.* (Saint-Pétersbourg, 1824)
» que ce peuple n'a jamais existé, et que son nom n'est qu'une
» autre dénomination des Tangoutes. Enfin M. Klaproth, dans un
» ouvrage intitulé *Beleuchtung und Widerlegung, u. s. w.* (Paris,
» 1824), a défendu les Ouigours contre la sévérité de M. Schmidt,
» et a moins prouvé leur origine turke, que la mordacité de son
» esprit et l'inconvenance de son style. Malgré le nombre de volu-
» mes qui traitent de l'Asie centrale et des Ouigours, ou des Oui-
» gours et de l'Asie centrale, la géographie de ce pays, principa-
» lement dans le moyen âge, reste encore dans l'obscurité ; et, de
» tous les ouvrages que nous venons de citer, ceux de M. Schmidt,
» si l'on en excepte la partie polémique, nous paraissent être les
» seuls utiles et dignes d'être lus, &c. »

» nommés *Toung kou.* Elle se montre pour la pre-
» mière fois sous ce nom en 479. A cette époque elle
» occupait le pays actuel des hordes des Kortsin, des
» Korlos, des Dourbot et des Djalot (lisez ᠵᠠᠷᠤᠳ
» *Djarôt*). Leur souverain *Dakhouri* avait 40,000
» hommes de troupes divisés en huit tribus, et se
» trouvait sous la suprématie de la maison de Toulga
» (lisez *Thou khiu* ou *Turks*) ». L'auteur place la
note suivante après le nom de *Dakhouri* : « De sa
» famille descend la tribu solone des *Dakhouri* que les
» Russes appellent *Daourtsi* et les Chinois *Da ho* ».

Le P. Hyacinthe se trompe, s'il croit que le nom des Khitan ne se rencontre pour la première fois dans l'histoire chinoise qu'en l'an 479 de notre ère. Il se trouve déjà dans les annales de la Chine en 405 (la 1.re des années *I hi*, de l'empereur *Ngan ti*, des *Tsin*). Voici ce qu'on y lit : « Les *Khi tan* sont une tribu des
» *Toung hou*, ou barbares orientaux. Leurs ancê-
» tres furent battus par les Hioung nou et se sau-
» vèrent dans la montagne de *Sian pi*, sous la dynas-
» nastie des Wei, dans les années *Tsing loung* (233
» à 236 de J. C.). Leur chef, *Kho pi neng*, devint
» puissant et excita des troubles; il fut tué par Wang
» hioung, commandant de Yeou tcheou. Alors toutes
» leurs tribus furent vaincues et s'enfuirent au sud de
» la rivière *Houang choui* (1), au nord de *Houang*

---

(1) C'est le ᠰᠢᠷᠠ ᠮᠦᠷᠡᠨ *Chara muren*, qui coule dans la Mongolie orientale, et qui est nommé *Sira-muren* dans les cartes de d'Anville.

» *loung*. Plus tard ils se donnèrent le nom honorifique » de *Khi tan*, et leur horde demeura très-puissante » jusqu'à ce que *Hi* (ou *Mou young Hi*), roi des » *Heou yan*, vint les attaquer (ce qui eut lieu en » 406) ».

Quant à l'assertion du P. Hyacinthe, que les *Toung hou*, et par conséquent les Khitan qui en descendent, auraient été des Mongols, elle nous paraît sans fondement. Les *Toung hou* étaient vraisemblablement une nation qui apartenait plutôt à la race toungouse qu'à celle des Mongols. On doit regretter que les historiens chinois ne nous aient conservé que fort peu de mots khitan; cependant parmi ces mots, plusieurs ressemblent bien plus au mandchou qu'au mongol, comme on peut s'en convaincre par la liste suivante des termes khitan que j'ai pu recueillir.

	EN KHITAN.	EN MANDCHOU.
Père,	*Entchou.*	
Grand-père,	*Sali.*	
Méchant homme,	*Boori.*	*Fourou*, méchant.
Jour heureux,	*Saï i el che.*	*Saïn inengghi.*
Fort, force,	*Khouszii.*	*Khousoun.*
Premier jour de l'an,	*Naïniëiel.*	
Grande tête,	*Naï nie naï.*	
Elevé, exalté,	*Ielouwan.*	
	Poussouwan.	
Or,	*Niu gou* ou *Ju gou.*	
Jade oriental,	*Gouwen.*	*Gou.*
Compatissant,	*Aodouwan.*	
Vassal fidèle,	*Aszu.*	
Aider,	*Kholouwan.*	
Respectueux envers ses parens,	*Desidaban.*	

EN KHITAN.

Laisser, ne pas prendre,	***Djian'ou.***	
Impératrice,	***Telighian.***	
Tasse de vin,	***Sala.***	
Bataille non décidée,	***Daoliben.***	
Cent,	***Goua.***	
Rivière,	***Mori***	**(en mongol *murèn*).**

La famille des premiers princes Khi tan ne s'appelait pas *Dakkouri*, comme le P. Hyacinthe le prétend, mais *Ta ko*. On ne trouve pas non plus dans les annales chinoises, que les *Takkouri* de nos jours, qui sont une branche du peuple mandchou des *Solon*, descendent des anciens princes des Khitan. C'est encore une de ces conjectures hasardées que le P. Hyacinthe a vraisemblablement trouvée dans les écrits de la commission de Khian loung.

Anciennement les Chinois donnaient aux peuples qui habitaient au nord du désert de Gobi, le nom général de 北狄 *Pe ty*, c'est-à-dire *Barbares du Nord*. Le mot *Ty* désignait originairement *le pays septentrional* (1). Cette dénomination s'appliquait par conséquent indistinctement aux tribus mongoles et toungouses, et principalement à celles qui campaient dans les pays situés au nord de celui qui est traversé

(1) Cette définition se trouve consignée dans le chapitre *Wang tchi* du *Li ki*, on y lit : *Pe fang yue* TY : le pays septentrional est appellé *Ty*. Le mot *Ty* désigne aussi un cerf grand et fort. Selon le dictionnaire *Choue wen*, c'est le nom d'une espèce de chien.

par la rivière *Chara mouren* (1), et autour du *Keroulan*, de l'*Argoun* et les affluens de l'*Amour supérieur*. Dans les temps postérieurs, la population de cette contrée fut plutôt composée de nomades mongols que de toungouses; le nom de *Pe ty* resta aux premiers. Les Tubétains paraissent l'avoir emprunté aux Chinois, car, dans leurs livres historiques, ils donnent aux Mongols le nom de བི་དེ་ *Bi dè* ou བེ་དེ་ *Bè dè*, qui, comme M. J. J. Schmidt le suppose, n'est qu'une transcription peu altérée de *Pe ty*.

Le nom de *Mongol* est aussi très-ancien, il appartenait autrefois à une des principales branches de la nation mongole, mêlée peut-être déjà à une époque très-reculée de quelques tribus toungouses. Aussi a-t-on toute raison de croire que cette branche est la même que les Chinois connaissaient depuis le VIe et pendant les VIIe et VIIIe siècles, sous le nom de *Mo ho* (2), qui

(1) C'est-à-dire *le Fleuve Jaune*. C'est le nom mongol actuel de cette rivière ; elle s'appelle en chinois 河潢 *Houang ho;* quand elle entre dans la province de *Ching king* ou *Moukden*, elle prend le nom de 河遼 *Liao ho*. Il ne faut pas la confondre avec le grand *Fleuve Jaune*, appellé aussi en chinois *Houang ho*, mais écrit avec un caractère différent, savoir 河黃.

(2) Les 鞨靺 *Mo ho* habitaient l'Amour supérieur et ses affluens ; ils s'étendaient au sud jusqu'au pays actuel de Ningouta. Au commencement du VIIIe siècle, ils étaient encore en partie soumis aux Coréens, mais bientôt après ils devinrent puissans et fon-

n'est apparemment qu'une transcription incomplète de celui de *Mongol.*

Une branche de la nation des *Mo ho,* fut connue dans le VIII.e siècle sous le nom de 韃達 *Ta ta.* Ce peuple habita d'abord au nord-est des *Hi* et des *Khitan* (1), puis ayant été vaincu par ceux-ci, ses hordes se dispersèrent, une partie fut soumise aux Khi tan et l'autre aux Phou hai. D'autres de ses tribus vinrent habiter dans la chaîne des montagnes appellée *Yn chan* (2). Elles y gardaient le nom honorifique de leur nation, qui était 韃達 *Ta ta* (3). C'est à la fin de la dynastie des Thang, ajoute l'historien que j'extrais, que ce nom fut connu en Chine.

---

dèrent un vaste royaume, qui comprit le pays actuel des Mandchoux et une grande partie de la Corée. Les *Mo ho* abandonnèrent alors ce nom, et prirent celui de *Phou hai;* il fut aussi celui de leur nouveau royaume, qui dura jusqu'en 926, époque à laquelle il fut détruit par les Khitan.

(1) Ces deux peuples occupaient le pays situé au nord des provinces chinoises actuelles de *Tchy li* et de *Ching king,* et arrosé par le Chara mouren et ses affluens.

(2) 山陰 *Yn chan* est la dénomination de la haute chaîne de montagnes qui commence au nord du pays des Ordos, ou de la courbure la plus septentrionale du *Fleuve Jaune,* et s'étend à l'est jusqu'aux sources des rivières qui se jettent dans la partie occidentale du golfe de Péking.

(3) 韃達號自 *Voy.* le *Ou tai szu,* ou l'histoire des cinq petites dynasties qui ont régné en Chine après celle des Thang, vol. LXXIV, fol. 2 *verso.*

Le nom de *Ta ta* n'est qu'une corruption chinoise de celui de *Tatar*, par lequel on désigna bientôt après la totalité des tribus mongoles, qui ne reprirent que plus tard leur ancienne dénomination de *Mongol*. Le mot *Ta ta* s'écrivait originairement par les deux caractères 靼 達, dont le premier 達 ne se prononce que *Ta*, avec l'accent bref, ou *Tat*, dans les principaux dialectes de la Chine.

Le second 靼 n'a que deux prononciations, celles de *Ta* bref et de *Tche* bref (ou *Dje*); il signifie *cuir tendre*. Voici comment le plus ancien dictionnaire chinois, le *Choue wen* (1), l'explique :

柔也革聲熱
革从旦旨切

c'est-à-dire : « *Cuir tendre;* est composé de 革 » (cuir), et du groupe 旦, prononcez en coupant » *tchi* et *je* (ce qui donne *tche*) ».

On voit par conséquent que cette lettre n'avait du temps des Han que la prononciation de *tche*. Un autre

(1) *Choue wen kiai tsu*, édit. de 1804, kiv. III, fol. 1 *rect.* — *Hiu tchin*, auteur du *Choue wen*, le termina dans la 15.e année de l'empereur *Ngan ti* des Han, c'est-à-dire en 121 de notre ère.

dictionnaire, le 篇 玉 *Yu pian*, composé en 543 de J. C. et revu en 674, explique le même caractère (1) par *cuir tendre;* il en détermine la double prononciation de la manière suivante :

切二列之達多

« Il a deux prononciations, coupez *to* et *ta* (ce qui » fait *ta*), et *tchi* et *lie* (ce qui fait *tche*). »

Le dictionnaire *Kouang yun*, qui fut revu en 1011 de J. C., ne donne aussi que les deux prononciations de *ta* et de *tche* à ce caractère. Ce n'est que dans le dictionnaire *Tsy yun*, composé en 1037, qu'on trouve pour la première fois une troisième prononciation, celle de *tan*. Tout porte à croire que c'est une erreur, provenant de ce que le groupe 旦, qui entre dans la composition de 靼, se prononce *tan* lorsqu'il est seul, mais il change cette prononciation en *ta* bref, quand il est réuni avec les clefs 30, *bouche;* 38, *femme;* 61, *cœur;* 94, *chien;* 118, *roseau;* 177, *cuir* et 203, *noir*. Elle se prononce *tan* avec les clefs 9, *homme;* 32, *terre;* 94, *chien;* 145, *habit* et 148, *corne*

Comme la prononciation *tan* du caractère 靼

---

(1) *Soug pen Yu pian*, édit. de 1704, vol. III, fol. 53 *recto*.

ne date que du XI.e siècle, elle ne pouvait exister dans la composition du mot 靼達 dont les Chinois se servaient dans le VIII.e siècle pour rendre le nom de *Tatar*, tribu *Mo ho* ou mongole, qui était venue habiter dans les monts *Yn chan*. Cependant la commission de Khian loung a jugé à propos d'adopter ce paradoxe, et de nommer les Mongols *TATAN* (1), au lieu de *TA TAR*, comme les deux caractères chinois 靼達 l'indiquent clairement.

Le Père Hyacinthe, loin de soumettre cette opinion de la commission à un examen critique, l'adopte sans hésiter, et appelle la dynastie de *Tchinghiz-khan* la *MAISON DE TATAN*. Ceci est une méprise d'autant plus grave, que, quoique les Mongols fussent à cette époque assez généralement connus de leurs voisins sous leur ancienne dénomination de *Tatar*, Tchinghiz-khan avait pourtant renouvelé chez eux celle de *Mongol*, qui, en effet, n'est que celle d'une des anciennes branches de leur nation, celle de *Mo*

(1) Il paraît que c'est le mot mandchou ᡨᠠᡨᠠᠨ *Tatan* (endroit où les voyageurs s'arrêtent pendant la nuit, halte de nuit), qui a fourni aux membres de la commission chinoise la base de leur merveilleuse conjecture. Il est aussi par trop absurde de croire, qu'une dynastie se soit appelée *halte de nuit*, et que les Mongols aient jamais adopté pour leur nation un *nom honorifique* tiré d'une langue étrangère, qui n'avait aucun rapport avec leur religion : il n'en serait pas de même s'il s'agissait du sanscrit, par exemple, lequel, comme idiome des livres bouddhiques, a fourni beaucoup de titres à des princes mongols.

ho, qui se retrouve déjà dans les annales chinoises avant Tchinghiz-khan, mais écrite *Moungkos*. *Mongol*, aussi bien que *Tatar*, ne furent que des noms particuliers de tribus, et ces dénominations furent appliquées à toute la nation mongole aussitôt que les peuplades qui les portaient devinrent dominantes. Le mot de *Tatan* est donc une hypothèse absurde de la commission de Khian loung, recueillie trop soigneusement par le P. Hyacinthe.

Après le temps de Tchinghiz khan, les Chinois ont ajouté au premier caractère 達 *Ta* du mot *Ta ta*, la clef de 革 (cuir), et ils écrivent donc ce nom 韃靼 *Ta ta*, que les dictionnaires chinois les plus estimés expliquent par :

韃靼北狄總名

« *Tatar* est le nom général de tous les *Pe ty*, ou » Barbares du Nord (c'est-à-dire des Mongols) »; ou » par :

韃靼北徼總名

« *Tatar* est le nom général des frontières septentrio- » nales de l'Empire ».

En effet, dans les vocabulaires ouïgour-chinois et persan-chinois de la Cour des Translateurs de Péking,

rédigés au commencement du XVe siècle, sous la dynastie des Ming, les mots ᠮᠣᠩᠭᠣᠯ *Mongol* et مغول *Mogoul* sont expliqués par 靼韃 *Ta ta* ou *Tatar*.

La nation mongole, désignée par les Chinois sous la dénomination générale de *Ta ta*, se divisait, du temps de Tchinghiz khan, en quatre grandes branches, les *Mongols* proprement dits, descendans des *Mo ho*, les *Taidjigot* ou *Taidjot*, les *Keraït* et les *Tatar* proprement dits. Les Chinois, pour faire une différence entre cette dernière branche de la grande souche mongole et les *Tatar* qui étaient venus, au VIIIe siècle, habiter les monts *Yn chan*, et qui avaient donné pendant quelque temps leur nom à toute cette souche, désignaient ceux-ci par les deux caractères une fois adoptés pour leur nom 靼韃 *Ta ta*, et écrivaient autrement celui de la tribu des *Tatar*, savoir : 兒塔塔 ou 兒達達 *Ta ta eul*, c'est-à-dire *Ta tar*.

Tout ceci est bien clair, cependant le P. Hyacinthe, se fondant sur les hypothèses de la commission de Khian loung, croit avoir fait une découverte extrêmement importante, celle de la différence totale entre les *Tatan* et les *Tatar*. Il donne le premier nom, mal lu par la commission, comme dénomination générale des Mongols de Tchinghiz khan, et celui de

Tatar pour celui d'une horde séparée de cette nation. Mais c'est absolument le même nom écrit seulement avec des caractères différens. Cet auteur agit à-peu-près comme celui qui voudrait faire une différence entre *Deutsche* et *Teütsche*; parce que ce nom, que les Allemands se donnent à eux-mêmes, s'écrit tantôt avec un *D* et tantôt avec un *T*.

Les auteurs musulmans ont, comme les Chinois, l'habitude de donner le nom de *Tatar* aux Mongols de Tchinghiz-khan. Le témoignage d'Abou'l-féda est explicite sur ce point, car il dit en parlant de *Kara-korum* ou *Kara-koum*, capitale des premiers successeurs de Tchinghiz-khan :

معناه الرمل الاسود بالتركية قال ابن سعيد وقراقوم
كانت قاعدة التتر وفى جهاتها بلاد المغل وفى خالصة
التتر ومنها خاناتهم

« (Ce nom) signifie en turc *sable noir*. Ibn-Saïd » dit : *Kara-koum* est la capitale des *Tatar*; elle est » à coté des pays des Mogols, qui sont d'origine tar- » tare, et desquels viennent aussi les Khans (ou succes- » seurs de Tchinghiz-khan) ». Ce passage démontre clairement que le nom des Mongols de Tchinghiz était TATAR et non pas TATAN.

J'ai cru qu'il était nécessaire de m'arrêter assez long-temps à éclaircir ce point des ouvrages du P. Hyacinthe, parce que l'hypothèse qu'il a mise en avant pourrait répandre une grande confusion dans l'histoire des Mongols. L'esprit humain est généralement plus

porté à adopter ce qui est absurde, parce qu'il paraît plus piquant, que ce qui est naturel et raisonnable; aussi les prétendues découvertes trouvent-elles souvent d'autant plus de sectateurs, qu'elles sont plus futiles et plus dénuées de fondement.

Quant à l'histoire des quatre premiers khans de la maison de Tchinghiz-khan, elle contient des matériaux utiles; le P. Hyacinthe les a puisés dans l'histoire particulière de la dynastie mongole des Yuan, qui a régné en Chine, ainsi que dans le *Thoung kian kang mou* ou dans les Annales de la Chine. Sa traduction est généralement faite avec soin. Il a eu l'heureuse idée de ne pas vouloir faire avec ces matériaux un ouvrage à lui, et il s'est contenté de les donner tels qu'il les a trouvés dans les originaux, et sans les mêler ensemble, de sorte que le lecteur a, sous chaque année, d'abord le texte de l'histoire des Yuan, puis celui des Annales.

Ces morceaux, traduits par le P. Hyacinthe, auraient été encore beaucoup plus utiles, s'il n'avait pas suivi les textes falsifiés par la commission de Khian loung, ou le système hypothétique inventé par elle. L'archimandrite russe a remédié à la vérité à cet inconvénient, en donnant à la fin de son ouvrage des tables comparatives des noms propres que la commission a cru rectifier, et de ceux qui se trouvaient originairement dans les textes chinois, mais c'est pourtant un grand inconvénient pour le lecteur d'être obligé de recourir à chaque instant à ces tables. Il nous paraît qu'il aurait mieux valu laisser subsister les anciennes transcriptions chinoises, et donner les expli-

cations de la commission en note au bas des pages. Quant aux dénominations mongoles, on ne peut nier que la commission n'ait souvent deviné juste, par les raisons que j'ai exposées au commencement de ce rapport; mais souvent aussi elle s'est grandement trompée, en défigurant les noms les plus connus que nous possédons écrits en caractères mongols, et sur l'orthographe desquels il ne peut exister aucun doute. En voici quelques exemples :

L'épouse de *Dobon mergen*, onzième ancêtre de Tchinghiz-khan, est nommée dans l'histoire mongole de Sanang setsen, ᠠᠯᠤᠩ ᠭᠤᠸᠠ *Aloung gowa*, ou *Aloung goa*. Elle devint enceinte d'une manière surnaturelle, et mit au monde un fils nommé *Boudantsar*, par lequel commence la ligne des princes mongols prédécesseurs de Tchinghiz-khan. Rachid-eddin et les auteurs musulmans qui ont écrit l'histoire de ce conquérant, nomment la mère de Boudantsar اَلَانْ قُوَا *Alan kowâ;* le dernier *élif* manque dans Abou'l-ghazi, qui écrit ce nom اَلَانْ قُوَ *Alan kawa.* Les historiens chinois le transcrivent aussi par : 火果闌阿 *A lan ko ho.* D'après le témoignage unanime des écrivains mongols, persans, arabes, turcs et chinois, la seconde lettre de ce nom est donc un *L;* néanmoins, la commission de Khian loung a jugé à propos de l'écrire *Aroun gowa*, afin de pouvoir l'expliquer par les mots mongols *aroun*, pur, et *gowa*, belle. Le P. Hyacinthe a adopté cette erreur.

Suivant l'histoire des Yuan, « l'empereur (Tchinghiz khan) prit, dans le 3.ᵉ mois du printemps de 1220, la ville de 華蒲 *Pou houa* (Bokhara); en été dans le 5.ᵉ mois, celle de 干思尋 *Sun szu kan* (Samarkand), et dans l'automne, la forteresse de 兒羅脫斡 *Ouo tho lo eul* (Otrar) ». La commission de Khian loung et le P. Hyacinthe font de ces trois villes *Bourkha*, *Tachikan* et *Otolor* (c'est-à-dire *pâturage*). L'identité de *Sin szu kan* avec Samarkand est depuis long-temps reconnue, ainsi cette ville ne peut être *Tachikan* ou *Tachkand*, et d'ailleurs cette dernière place n'est pas mentionnée parmi les villes prises par Tchinghiz khan en personne.

« Au printemps de 1221, dit la même histoire, le » fils ainé (de Tchinghiz khan) *Djoutchi* fit le siége » de la ville de 干吉養 *Yang ki kan* (c'est- » à-dire *Yangghi-kand*) ». Yangghi-kand (ou *la nouvelle ville*) était le nom d'une place située sur le bord du Sihoun, à deux journées de son embouchure dans le lac d'Aral. Elle fut en effet prise par *Djoutchi*, fils de Tchinghiz (1). La commission et le P. Hyacinthe

(1) *Voyez* Rachid-eddin et les autres auteurs persans qui ont raconté les exploits de Tchinghiz-khan. Abou'l-féda appelle cette ville en arabe القرية الجديدة *Alkaryat aldjadidat*, ou *la nouvelle ville*, et il lui donne aussi son nom turc de ينكي كنت

prennent *Yangghi-kand* pour *Andzian* ou *Andedjan*, ancienne capitale du pays de Ferghana, située à quelque distance du Sihoun supérieur.

« Dans l'automne de la même année, l'empereur prit » 紇勒班 *Pan le khe* [Balkh (1)] ». La

---

Yanghi kant, qui signifie la même chose. C'est chez lui la plus septentrionale des villes situées sur le *Sihoun* ou *fleuve de Châch*; il la place, d'après *Alfaras*, au 47° de lat. nord. Le célèbre d'Anville en a indiqué la position dans la première partie de sa *Carte de l'Asie* de 1751. Les voyageurs russes qui, dans les derniers temps, ont visité le Sihoun ou Syr-daria inférieur, constatent cette position, quoique les ruines de la ville aient totalement disparu. Il paraît d'ailleurs que c'est la même ville que le chérif Édrisi appelle الحديثة *Alhadithah* au lieu de الجديدة *Aldjadidah* ou *la nouvelle*, et qu'il place sur le Sihoun, à deux stations du *lac de Kharizm*. Je dois faire remarquer à cette occasion, qu'on lit dans le manuscrit turc des Mémoires du sulthan Babour, que j'ai consulté à Saint-Pétersbourg, que ينكى كند *Yanghi-kand*, qui n'existait déjà plus du temps de Babour, était aussi appelée dans les livres طراز كند *Thirâz kand* ou *ville des broderies*. Il faut bien se garder de confondre ce dernier nom, avec celui de la ville de طراز *Tharaz*, située, selon Abou'l-féda, par 44° 25' de lat. nord, et à une distance considérable à l'est de Yanghi-kand, sur la rivière *Artch* qui se jette dans la droite du Sihoun. Par une singulière erreur, le manuscrit des Mémoires de Babour, dont M. Erskine s'est servi pour faire la traduction anglaise de cet ouvrage curieux, portent : « *Yanghi*, connu dans les livres d'histoire sous le nom d'*Otrâr* ». *Otrâr* ou *Fârâb* est une ville tout-à-fait différente, située au sud-est de Yanghi-kand, un peu au-dessus de l'embouchure de l'Artch dans le Sihoun, et selon Abou'l-fédà, par 44° de lat. nord.

(1) L'erreur, que présente la transcription chinoise de *Pan le khe* pour *Balkh*, tire sans doute son origine d'un document ouigour mal écrit ou mal lu. En caractères ouigours, le nom de *Balkh* ou *Balekhe*, s'écrirait [illegible]; une dent de lettre de plus, en pou voit facilement faire [illegible] *Banlekhe*.

commission de Khian loung lit le nom de cette ville *Baralkha* (en turc *contempler*)!

« Dans l'hiver de la même année, Tolai prit les villes » de 可葉察魯馬 *Ma lou tchai ie* » *kho* (1) et de 思刺昔魯馬 *Ma lou* » *sy ra szu* (c'est-à-dire مرو شاهجان *Marou-chahdjân* » et مرو الرود *Marou-erroudz*) ». Reconnaîtrait-on jamais ces deux noms dans les transcriptions de la commission, qui en fait *Maltsilik* et *Maltsiaras*, et traduit le premier par *pâturage très-fertile?*

« En 1222, au printemps, Tolai prit les villes de » 思徒 *Thou szu* (Thous) et de 察匿 » 兒兀 *Ny tcha wou eul* (Nichabour) ». La commission fait des noms de ces deux villes *Toucheni* (mines de sel), et *Tchor* (chalumeau).

« Le même prince, en retournant traversa le pays » de 彝剌木 *Mou la i* ». C'est-à-dire le pays des ملحد *Moulahid* ou *impies*, nom par lequel on désignait en Perse les Ismaëliens ou Assassins du Kou-

---

(1) Les erreurs dans cette transcription résultent sans doute aussi d'un original en caractères ouigours mal lu. *Marou chahdjan* devait s'écrire [illegible] *Marou tchahdjan;* on aura lu [illegible] *Marou tchayeka.*

hestân. La commission en fait : *la principauté de Mouroï* et traduit ce mot par *courbure !*

« Il passa par 里也 *Ye li* (Heri ou Herat), » rejoignit l'empereur, et prit d'assaut la forteresse » de 寒里塔 *Ta li han* (Thalkan) ». هری *Heri* ou هراة *Herât* devient *Ilalik* dans le travail de la commision, et *Thalkan* y est écrit *Tarkha,* c'est-à-dire *défense, prohibition* (!).

L'histoire chinoise des Yuan parle de la soumission des Russes et des Moscovites par les Mongols, et l'indique clairement sous l'année 1237. Voici le texte :

九年丁酉春
蒙哥征欽察
破之擒其長
八赤蠻進圍
斡羅思蔑怯
思部皆降

c'est-à-dire : « Dans la neuvième (année du règne d'Ogo» dai khan), qui est l'année cyclique *Ting yeou* (1237), » au printemps, *Meng ko* attaqua les *Kin tcha* (les

» habitans du Kiptchak), les battit complétement et fit
» prisonnier leur chef *Butchiman ;* il pénétra aussi dans
» le pays et assiégea les *Ouo lo szu* (Russes); toutes
» les tribus de *My kie szu* (lisez *Mi szu kie* (1), c'est-
» à-dire *Muskie* ou *Moscou*) se soumirent. »

C'est en effet en 1237 que Bathoukan, se trouvant sous les ordres de *Meng ko* ou *Mangou,* fit la conquête de la Russie, s'avança depuis le Dniepr jusqu'à la Vistule, et fonda l'empire mongol du Kiptchak. Le Père Hyacinthe transcrit mal ici le caractère 斡 *Ouo* par *Kan* (ou *Gan*), il met, pour *Ouo lo szu* ou *O ros*; (Russes), *Gan lo szu.* Il fait aussi de *Gan lo szu* et de *My kie szu* des *villes,* quoique l'original les désigne comme des *pou,* ou *tribus.*

Les auteurs chinois, persans et turcs racontent tous de la même manière la destruction finale de la nation des *Naiman* par Tchinghiz-khan. « Ce conqué-
» rant revenant en 1206 de son expédition contre le
» royaume de *Hia* ou *Tangout,* apprit que *Phou lou*
» *yu han* (Bouyourok-khan) avait succédé à *Ta yang*
» *khan* (Daïn-khan) son frère, et que les Naiman l'a-
» vaient reconnu pour leur maître. Il surprit ce nou-
» veau prince des Naiman à la chasse à la montagne
» *Ou lou ta* (Ouloug-tagh), le défit entièrement et le
» fit prisonnier. Les Naiman mirent à sa place *Kiu*

---

(1) Il y a évidemment une transposition dans les caractères de ce nom. Les Tatares prononcent encore aujourd'hui *Muskii* le nom de Moscou.

» *tchou liu han* (Kutchlouk-khan) fils de Ta yang khan » qui se retira avec *To to* (Tokto) chef des Merkit sur » les bords de la rivière *Ye eul ti chi* (Irtyche), &c. » L'orthographe de tous les noms qui se trouvent dans ce passage est indubitable; voici cependant ce qu'en a fait la commission de Khian-loung. *Bouyourok-khan* devient chez-elle *Boro-khan* (en mongol *le khan gris*); le nom du mont *Oulou-tagh* (c'est-à-dire *la grande montagne*) qui continue à l'ouest la chaîne du Petit Altaï, au nord-ouest du lac Balkach, est changé en *Ourtou-tagh* (en turc *montagne longue*); le khan *Koutchlouk* (ou le *puissant*) devient *Khoutchouleï;* enfin la rivière d'*Irtyche* reçoit le nom tubétain de *Yardachi* ou *bonheur élevé* (!).

Les noms propres les plus communs et les moins défigurés par la transcription chinoise, n'ont pas été reconnus par la commission de Péking. Celui de *Hassan* (en arabe *le beau*), est rendu en chinois par *Assan;* la commission y voit le mot mongol *Assar,* qui désigne *une enceinte, une séparation.* Le nom d'*Ahmed* (en arabe *le très-louable*), transcrit en chinois par *A he ma,* devient le turc *Akhmat,* et signifie *le fils aîné.* Le nom de la ville de *Bich balig,* qui en turc signifie *les cinq villes,* est transcrit en chinois par *Py chy ba ly;* la commission en fait *Bachi béli* et le traduit par *tête-croupe. Nidzam-eddin* (en arabe *le fondement de la foi*) est très-peu défiguré dans la transcription chinoise *Ni tsa ma ting;* les savans de Khian loung en font *Naidji midin,* sans traduire ces mots. *Fakhr-eddin* (en arabe *la gloire de la religion*) est

écrit dans les livres chinois *Fa he lou ting*, la commission en fait *Pokharidin* et traduit ce mot par *bas, humble*, etc.

Ce peu d'exemples suffira pour démontrer de quelle manière les textes chinois ont été falsifiés par la commission de Khian loung. On ne pourra nier le zèle et l'assiduité du P. Hyacinthe, mais on doit aussi avouer qu'il a montré un manque total de critique, en n'élaguant pas de son travail les hypothèses de quelques prêtres mongols et de quelques lettrés de Péking; hypothèses qui ne peuvent que jeter une confusion déplorable dans l'histoire de l'Asie centrale.

KLAPROTH.

Aperçu des moyens de navigation qui existent sur la mer Caspienne et Notice des ports existans sur les côtes occidentales de cette mer.

(Tiré du Journal d'Odessa.)

Les domaines trans-caucasiens de la Russie, baignés de deux côtés opposés par la mer Caspienne et la mer Noire, possèdent, par cette position géographique, des moyens de communication prompts et faciles avec les provinces intérieures de l'empire. Sous le rapport commercial, la mer Caspienne sert de lien immédiat entre la Russie et la Perse, et elle pourrait contribuer à faciliter le commerce avec Khiva et la Boukharie. La Mer Noire, d'un autre côté, met les Russes en contact avec les états de l'empire ottoman en Europe et en Asie,

et avec la Grèce; elle les rapproche de l'Égypte et de tous les pays qui bordent la Méditerranée. Il est évident qu'un aussi grand nombre de communications maritimes présente des avantages immenses pour le commerce des contrées trans-caucasiennes, qui peuvent un jour devenir le centre, l'entrepôt de tout le commerce entre l'Asie et la Russie; du moins, il n'y a aucun doute que cette puissance, sous le rapport du débit de ses productions dans la Perse septentrionale, dans l'Arménie turque, et même dans l'Anatolie, peut prendre, et prendra nécessairement, par le moyen de la Géorgie, une prééminence marquée sur tous les états de l'Europe. La route, si naturelle, si directe, si facile vers les côtes de la Perse, par la mer Caspienne, offre tant d'avantages, qu'aucun autre peuple ne saurait rivaliser avec les Russes sur ce point.

C'est sous ce rapport qu'il est important d'examiner: 1.° Les moyens de navigation que possèdent sur les deux mers, les contrées trans-caucasiennes; 2.° Les ports, comme points au moyen desquels les routes de terre-ferme aboutissent à des voies maritimes, et enfin, 3.° Les chemins qui servent principalement au commerce entre l'Asie et la Russie.

On peut diviser la côte occidentale de la mer Caspienne en deux parties : 1.° la côte qui appartient à la Russie, 2.° celle qui appartient à la Perse. La première s'étend depuis Astrakhan jusqu'aux frontières du Khanat de Talycha; la seconde depuis cette frontière jusqu'aux limites de la Turcomanie. On trouve dans la première partie, sans compter Astrakhan, les rades

suivantes : 1.° de *Sladko-jaritchna* ou *Chandrouk*, 2.° de *Derbend*, 3.° de *Nizovaia pristan*, 4.° la rade de *Bakou*, 5.° celle de *Salian*, et 6.° la baie de l'île de *Sara*.

Dans la seconde partie l'on rencontre cinq rades plus ou moins commodes : 1.° *Zinzili*, 2.° *Charoumabad*, 3.° *Meched-hissar*, 4.° *Ferabad*, et 5.° *Astrabad*.

Les moyens de navigation sur la mer Caspienne sont particulièrement concentrés dans le port d'Astrakhan et dans la rade de Bakou, les autres rades étant de fort peu d'importance.

NOTICE DÉTAILLÉE DES MOYENS DE NAVIGATION QUI EXISTENT SUR LA MER CASPIENNE.

Astrakhan possède 53 bâtimens de grande et petite construction, dont 11 appartiennent à la couronne, 42 navires marchands et 232 bâtimens pêcheurs. On y trouve encore 10 vieux bâtimens déjà presque hors de service. Les 53 vaisseaux dont on vient de parler, jaugent un tonnage de 640,000 pouds.

La forteresse de *Bakou* possède 8 bâtimens jaugeant ensemble 24,200 pouds, et 36 bateaux jaugeant ensemble 52,700 pouds.

A *Salian* on compte 52 bâtimens de petite construction; ce sont pour la plupart des barques, dont le tonnage n'est pas encore évalué.

Le nombre total des bâtimens russes qui naviguent sur la mer Caspienne monte donc à 381, dont 285 d'Astrakhan, 44 de Bakou, 52 de Salian. Si l'on en excepte les 232 bateaux pêcheurs d'Astrakhan, les

bâtimens qui restent donnent un tonnage de 12,822 tonnes, ou 769,320 pouds. La quantité de ces navires n'est certainement pas considérable, vu le brillant avenir qu'offrent au commerce et à l'industrie le vaste bassin et les côtes de la mer Caspienne; mais l'insuffisance de ce nombre devient encore plus évidente, plus palpable, si nous examinons la classification des vaisseaux relativement à leur destination véritable. Tous les briks et bateaux de transport qui se trouvent à Astrakhan au nombre de 11 et qui appartiennent à la couronne, sont occupés à transporter des vivres d'Astrakhan dans les contrées trans-caucasiennes; de 42 bateaux particuliers d'Astrakhan, plus de la moitié sont de même employés à ces sortes de transports; les 232 bateaux pêcheurs d'Astrakhan ont pour objet principal la pêche du fleuve Iemba, &c.; mais quand ils sont libres, quelques-uns transportent aussi des vivres au port de Chandrouk, pour les troupes disposées sur la ligne militaire du Caucase. Donc, de tous les bâtimens d'Astrakhan, il n'y en a que 20 environ qui puissent servir aux transports du commerce. Les 44 bâtimens de Bakou dont le tonnage est de 77,000 pouds s'occupent exclusivement du transport des marchandises de Bakou à Salian, Lenkoran, Zinzili, Astrabad, &c. ils sont toujours employés, et avec les vaisseaux d'Astrakhan mentionnés ci-dessus, ils forment la principale marine marchande des Russes sur la mer Caspienne. Tous les navires et bateaux de Salian sont destinés à transporter des munitions de bouche en remontant le Kour (Cyrus), ou employés à la pêche considérable qui se

fait à Salian. Par conséquent, la marine marchande proprement dite sur la mer Caspienne, ne consiste guère qu'en 70 bâtimens, jaugeant environ 400,000 pouds.

Cependant, on ne peut supposer que le nombre insuffisant de vaisseaux soit le plus grand obstacle qui empêche le commerce russe de s'élever au degré de prospérité désirable que la position du pays doit lui faire espérer. Le nombre des bâtimens de transport augmentera certainement à proportion de l'augmentation des marchandises à transporter. Il y a encore la concurrence des Anglais qui font tous leurs efforts pour empêcher la préférence que pourraient obtenir les marchandises russes apportées par mer et destinées à être expédiées dans l'intérieur par les ports de la Caspienne; ainsi Rècht reçoit des marchandises du port de Zinzili et lui en envoie en retour. Il y a cependant des raisons qui font douter que cette idée puisse jamais se réaliser, parce que les baies de Meched-hissar et de Férabad ne sont pas propres à abriter les vaisseaux, et que les chemins de terre-ferme, même depuis Balfrouch et Saroum jusque dans l'intérieur de la Perse, sont beaucoup plus mauvais que ceux qui partent de Rècht et d'Astrabad. Zinzili et Astrabad sont les seuls points de la côte persanne de la mer Caspienne sur lesquels le commerce russe puisse et doive être dirigé.

Il est facile de comprendre que je n'entends pas parler ici du commerce ordinaire qui se fait à Tiflis et qui consiste en grande partie en opérations faites dans la ville même; mais de celui, au contraire, qui, par

le perfectionnement de la navigation, pourra s'établir entre la Russie et la Perse, et réciproquement. Zinzili mettra les Russes en relation avec la Perse septentrionale jusqu'à Téhéran, et y donnera aux marchandises russes un cours libre et de première main; Astrabad offre des avantages plus considérables encore; par son influence sur la marche du commerce de la plus grande partie de l'Orient, il rapprochera le commerce russe des sources primitives du commerce asiatique. Examinons ceci d'une manièreplus particulière.

Le port de *Zinzili* unit le commerce maritime avec le commerce de terre ferme par le moyen de la ville de Rècht, l'une des villes les plus commerçantes de la Perse; mais dont le négoce est loin d'avoir atteint le développement que sa position avantageuse lui permet d'espérer dans l'avenir. Elle est située à 40 verst de Zinzili et est le centre du commerce des deux plus riches provinces de la Perse, le Ghilan et le Mazandérân, en échangeant les productions de grande valeur de ces provinces contre les marchandises qui y affluent de l'intérieur de la Perse. Des chemins assez commodes, mais pas assez sûrs, mènent de là à Tauris et à Téhéran; cependant les brigandages qui s'exercent de temps en temps sur ces chemins, pourraient facilement être réprimés par le moindre acte de sévérité de la part du gouvernement persan. Généralement parlant, les opérations du commerce de Rècht n'embrassent que la partie septentrionale de la Perse, jusqu'à Téhéran; les autres contrées, surtout les pays étrangers y contribuent fort peu. Les établissemens

commerciaux que l'on pourrait former à Rècht dirigeraient infailliblement de ce côté la plus grande partie de leurs entreprises, et en procurant des avantages considérables, ils établiront décidément l'influence russe sur le commerce de la Perse septentrionale. Les Anglais, à ce qu'il paraît, ont depuis long-temps pénétré ce mystère : aussi s'efforcent-ils d'établir à Rècht un consulat. Malgré cela, en énumérant les avantages commerciaux de Rècht et de Zinzili, on ne doit pas taire les difficultés locales qu'on y rencontre : la route, depuis le golfe même où est situé le village de *Peri-bazar*, jusqu'à Rècht, est très-fangeuse en tout temps, très-difficile pour le passage des voitures de charge, à cause de sa position basse et marécageuse ; le détroit de Zinzili lui-même est réputé dangereux par les marins, par la raison que les eaux de la mer Caspienne y décroissent d'une manière évidente ; il s'est formé dans toute son étendue des bancs de sable que les pilotes habiles et exercés et des bâtimens qui ne tirent pas plus de 16 pieds, peuvent seuls éviter. Les tourmentes qui agitent continuellement ce détroit resserré, augmentent encore les difficultés de l'entrée et de la sortie. En 1805, quand la profondeur du canal était beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est maintenant, une galiote de l'escadre russe échoua sur un banc de sable ; tout ceci, au reste, ne regarde que les grands vaisseaux ou les vaisseaux de guerre ; les bâtimens marchands évitent facilement ces difficultés. Enfin, on doit dire encore que le climat de Rècht est très-malsain pendant la belle saison.

Le golfe d'*Astrabad*, dont les flots baignent les contrées qui séparent la Perse du pays des Turcomans, se trouve depuis long-temps en communication facile, non-seulement avec les provinces intérieures de la Perse, mais encore avec Khiva et la Bukharie; ainsi, le commerce russe peut pénétrer dans ces pays par ce golfe et s'y consolider. Astrabad doit être considérée comme la clef du commerce de l'orient du côté de la mer Caspienne, et la formation d'un établissement de commerce solide y procurera sans doute des avantages réels. Si les négocians sont une fois persuadés que leurs marchandises ne seront pas retenues en chemin, soit par des calmes, soit par le mauvais temps, et que leurs capitaux ne courront aucun risque, ils confieront avec plaisir et sans scrupule leur bien à l'élément inconstant que jusque-là ils ne pouvaient considérer qu'avec crainte. L'on dira peut-être : un commerce maritime avec la Perse et les contrées trans-caucasiennes présentera-t-il, tant aux négocians qu'aux manufacturiers russes, un espoir assez bien fondé pour qu'on puisse y employer quelques efforts? Il doit les présenter, sans doute; nous en sommes persuadés. C'est un chemin indiqué par la nature elle-même; c'est le plus court, le plus facile, celui qui coûte le moins de frais : en transportant les produits russes promptement à un prix très-bas, comparé au prix des produits de France, d'Angleterre et d'Allemagne, qui quelquefois restent plus d'une demi-année en route, on obtient un bénéfice considérable et on pourra donner en même temps à ces produits, par un rabais considérable, un moyen de plus

pour soutenir la concurrence avec les produits des autres pays, qui s'efforcent de discréditer ceux de la Russie. Les manufacturiers de ce pays doivent s'occuper de plus en plus à étudier les bisarreries du goût asiatique, pour imiter dans leurs productions ces dessins coloriés, que les Anglais ont su reproduire avec tant d'adresse.

On ne doit pas s'inquiéter de ce que, par suite de la direction du commerce de Tiflis sur Bakou, une partie des opérations (1) en gros se feront, non à Tiflis, mais à Bakou ; ce n'est que la scène qui changera, les acteurs seront les mêmes ; personne n'en souffrira ; tout le monde, au contraire, y gagnera. Je passe à la description des ports de la Mer Caspienne.

1.° La baie *Sladko-jaritchna* ou de *Chandrouk* n'est qu'un entrepôt pour les vivres qu'Astrakhan fournit aux troupes stationnées sur la ligne du Caucase. Il n'y a ni port, ni rade, la baie même est assez incommode. Il ne se fait aucun commerce à Chandrouk, et ce n'est que lorsque les montagnards se trouveront en rapport plus intime avec les Russes, que le commerce pourra pénétrer de ce côté.

2.° *Derbend*, célèbre par son antiquité, n'offre non plus aucun avantage à la navigation. Les faubourgs de cette ville sont disséminés sur le rivage de la mer, la rade est difficile ; la mer y présente un basfond qui force les bâtimens de s'arrêter à la distance

(1) Les acheteurs en gros qui envoient leurs marchandises de Tiflis à Tauris, et qui sont au nombre de 200, enverront alors leurs effets en droiture de Bakou à Tauris.

de deux verstes du rivage, sans abri contre les bourrasques qui peuvent survenir; le fond est couvert de coquillages pointus et tranchans qui nuisent beaucoup aux câbles. Les habitans ne font aucun commerce maritime proprement dit : ils ne possèdent que cinq petits bateaux destinés à transporter les provisions envoyées d'Astrakhan pour le régiment du Kour, et du bois de chauffage depuis l'embouchure du Samour jusqu'à Derbend. En général, les habitans du Daghestân ne se sont jamais hasardés en pleine mer; les Kara-kaïtak exerçaient jadis la piraterie, et entravaient le commerce d'Astrakhan, mais ils craignaient aussi la haute mer, et se contentaient d'épier les timides navigateurs qui cotoyaient le rivage et que chaque tempête menaçait d'un naufrage, à cause de la grande quantité d'écueils qu'on rencontre près de cette partie de la côte; les Kara-kaïtak profitaient ordinairement de ces malheurs pour satisfaire leur cupidité et leur passion pour le pillage.

3.° *Nisovaïa, le bas-port* (Низовая присmань), ne sert qu'à pourvoir le régiment d'Apchéron de vivres envoyés d'Astrakhan. Quant à la position de la place, elle n'est nullement bonne pour un port, et les bâtimens y courent même quelque danger. Les vaisseaux de petite construction ne peuvent guère s'approcher à plus de 7 verstes du rivage, et encore à cette distance restent-ils sans abri contre les vents. On a vu souvent l'orage briser les bâtimens dans la rade même. Le basport n'a point de vaisseaux à lui; il ne s'y fait aucun commerce.

4.° Le port de *Bakou*, dans l'état actuel des choses, est le point commercial le plus important, et celui où il y a le plus d'activité sur la côte occidentale de la mer Caspienne appartenante à la Russie; voilà ce qui a mérité à Bakou le nom de port. Cette ville est située près de la presqu'île d'Apchéron. La baie est formée au nord de la ville par le cap Sultan ou Apchéron, qui s'avance dans la mer, au midi par le cap Chikov, et enfin par les deux îles de Nargen Woulf et deux bancs de sable. La rade est spacieuse et fermée de toutes parts; les vaisseaux y trouvent un ancrage sûr et commode : la profondeur du bassin est de 4, 5 et 6 toises; le fond n'y est pas trop bon pour les ancres, il est fangeux et mou. Ce port est dominé par la ville qui s'élève en amphithéâtre. Bakou, située dans la partie la plus chaude, la plus stérile de la riche province du Chirvân, ne jouit pas des agrémens d'une belle nature; les environs n'ont ni forêts ni herbes verdoyantes, et la surface de la terre n'est couverte que de rochers stériles où règnent une solitude et un silence éternels; mais, en revanche, cette contrée est richement pourvue de productions qui dédommagent les habitans; le naphte, le sel, le safran, s'y trouvent en abondance, et procurent aux habitans et de l'occupation et de l'argent : ces objets se transportent en Perse. Le débit le plus considérable du naphte se fait dans le Ghilan et le Mazandérân, où il est apporté par les vaisseaux russes. De Bakou, les bâtimens vont dans tous les ports persans de la mer Caspienne; cette ville communique par terre, au moyen d'assez bonnes routes,

avec Tiflis, Erivan, Tauris, points importans, d'où le commerce se répand dans l'intérieur de la Turquie asiatique et de la Perse. Ceci doit donner une idée suffisante de l'importance de Bakou.

5.° *Salian* possède une rade assez bonne, et si la navigation sur le Kour acquiert un jour plus d'étendue, le port de Salian peut devenir à son tour un entrepôt important. Maintenant il ne s'y fait d'autre commerce que celui du poisson qui s'élève à plusieurs millions de roubles. On transporte aussi à Salian les provisions de la couronne, en remontant le Kour sur des bateaux.

Les côtes de la Perse, baignées par la mer Caspienne sur toute l'étendue du Ghilan et du Mazandérân, présentent, comme on l'a déjà dit, cinq points, près desquels les bâtimens peuvent s'arrêter: *Zinzili, Choroum-abad, Méched-hissar, Férabad* et enfin *Astrabad*. Le premier et le dernier de ces points méritent par leur position le nom de ports; mais les trois autres ne sont ainsi nommés que parce que les barques des pêcheurs y abordent quelquefois. Ces dernières places n'ayant pas de golfes, sont absolument exposées aux vents du nord et du nord-ouest, qui dans cette mer produisent des tempêtes. Le long de la côte s'étendent des forêts, où les chemins sont difficiles; les villages y sont rares : ils ne contiennent que quelques hameaux, et sont disséminés dans la profondeur des forêts; plus loin, on rencontre une chaîne de montagnes qui contribuent aussi beaucoup à entraver les communications par terre. En examinant la carte, l'on remarque d'abord d'assez grandes villes : *Balfrouch* situé

à 30 verst de *Meched-hissar* et *Souroum* (résidence du chah-zadeh (1) Mahmet-Kouli Mirza), à la même distance de Férabad. Leur voisinage des points où aboutissent les voies maritimes déjà indiquées, peut inspirer la pensée d'en faire des entrepôts pour les marchandises russes qui pourraient prendre sur le marché de Tauris. L'une des raisons principales du peu d'activité du commerce sur la mer Caspienne, est la timidité des négocians de Tiflis qui s'occupent presque exclusivement du commerce avec la Perse : tandis qu'il seroit si facile, par exemple, d'acheter des marchandises à la foire de Nijny-Novgorod, de les y embarquer sur le Volga et de les faire descendre par eau jusqu'à Bakou, d'où le trajet par terre jusqu'à Tiflis n'est que de 509 verst, et jusqu'à Tauris 502. Les négocians de Tiflis ne suivent cependant jamais ce chemin ; au contraire, ils envoyent toujours leurs marchandises par terre de Nijny-Novgorod ou d'Astrakhan. Cette année-ci le trajet par terre depuis Nijny-Novgorod a coûté plus de 2 roubles par poud, et les marchandises sont restées en route de 25 à 40 jours ; le transport par Bakou leur aurait coûté deux fois meilleur marché, et par un beau temps, les négocians auraient pu gagner le tiers du temps qui est nécessaire pour le trajet par terre. Les négocians de Tiflis répugnent par deux raisons à envoyer par eau leurs marchandises d'Astrakhan à Bakou : la première est *qu'ils n'y sont pas accou-*

(1) *Chah-zadeh* veut dire : *fils du chah*. Tous les fils de chahs gouvernent des provinces avec un pouvoir presque illimité.

tumés, la seconde, *qu'ils ne sont pas assez sûrs de la prompte arrivée de leurs marchandises, ni de de leur conservation.* Entrons à ce sujet dans quelques détails.

Le commerce de Tiflis se fait en grande partie par des Arméniens, les Géorgiens y contribuant très-peu. L'histoire de ces peuples ne présente aucun fait qui puisse donner à croire que leur navigation ait jamais eu quelque étendue, quoiqu'ils aient eu quelquefois pour limites, d'un côté, la mer Caspienne, de l'autre, le Pont-Euxin. L'Arménie occupait jadis un rang honorable parmi les états de l'Asie : elle développa d'une manière remarquable des forces politiques très-considérables; et elle sut s'approprier le commerce de toutes les contrées voisines; mais jamais, que l'on sache, la navigation n'y a été florissante; et même nous avons fort peu d'exemples qu'autrefois, comme aujourd'hui, un Arménien ait entrepris de son plein gré des opérations de commerce maritime. Un esprit de calcul qui s'étend aux minuties les plus insignifiantes, est le trait caractéristique de cette nation : il est fort difficile de faire agir un Arménien là où il n'entrevoit pas un profit certain, clair et grand. Rien au monde d'ailleurs ne l'obligerait à risquer un capital déjà acquis et accumulé par des travaux longs et constans. Ce travers, si l'on veut, du caractère national a toujours été, et est encore la raison pour laquelle les Arméniens préfèrent le commerce par terre au commerce maritime; mais il est possible de profiter de ce travers même pour les engager à faire par eau leurs transports depuis Nijny-Novgorod

jusqu'à Bakou. Je reviendrai plus d'une fois sur cet objet que je quitte maintenant afin d'expliquer la seconde raison qui empêche les négocians de Tiflis d'envoyer leurs marchandises par mer, c'est-à-dire : *le peu d'assurance qu'ils ont de voir arriver ces marchandises à temps.*

La nature des opérations commerciales qui se font à Tiflis, rendent l'économie de temps une condition importante pour les négocians de cette ville : une semaine, deux jours, un jour, même une matinée de gagnée, font au négociant un bénéfice marquant qui va souvent à 5, 10, 15 pour °/₀. Ceci vient de la rivalité des négocians en gros qui se hâtent d'acheter les marchandises arrivées les premières, pour les envoyer plus tôt à Tauris, où les premiers venus ont toujours un débouché beaucoup plus sûr, plus avantageux, tandis que les derniers essuient souvent des pertes; d'un autre côté, cela provient de ce qu'à l'approche de certains termes pour l'importation des marchandises, on éprouve à Tiflis le manque de plusieurs objets, non-seulement nécessaires, comme le sucre, par exemple, mais encore d'objets de luxe, comme le vin de Champagne qu'on recherche beaucoup, et c'est alors que le premier arrivé l'emporte indubitablement sur ceux qui le suivent. Généralement parlant, la prompte arrivée des marchandises est un profit assuré pour les négocians de Tiflis, et ils préfèrent payer un rouble d'argent de plus par poud aux rouliers, que de perdre du temps en chemin; il y a même des négocians qui trouvent que la foire de Nijny-

Novgorod, par la masse des reviremens et la multiplicité des opérations, leur est plus avantageuse que les opérations avec Leipzig, uniquement parce que les marchandises de Nijny-Novgorod arrivent plus tôt que celles de Leipzig; et c'est ainsi qu'ils compensent ce que les dernières leur enlèvent par la modicité des prix.

Ainsi, pour diriger par eau le commerce de Nijny-Novgorod à Bakou, il faut absolument présenter aux négocians la double assurance : 1.° *de la sûreté du trajet par mer*, et 2.° *de la célérité du transport.* Or, ces points avaient déjà fixé l'attention de Pierre I.er et de Catherine II. Les Turcomans et les habitans du Khorassân peuvent aussi coopérer au succès de ces entreprises, si l'on prend en considération leur attachement constant à la Russie, chose qui est généralement connue des officiers de marine qui fréquentent chaque année les rivages de la Turcomanie. Les Turcomans prendront sans doute avec plaisir une part active aux opérations des Russes; et d'abord, il serait très-utile d'acquérir par leur moyen des notions plus détaillées et plus exactes sur les voies, les objets et la tendance du commerce de Khiva et de la Bukharie; c'est alors que l'on pourrait tenter avec succès d'augmenter le commerce avec ces contrées. En examinant les avantages locaux du golfe d'Astrabad, on ne doit pas passer sous silence que le port y est des meilleurs, tant parce qu'il est abrité contre l'effort des tempêtes, que par la proximité de l'eau douce qu'on trouve dans une île à l'entrée du golfe et dans la presqu'île de Potemkin. La position élevée de la ville d'Astrabad et les mon-

tagnes ombragées de forêts qui l'avoisinent, arrêtent les effets pernicieux du climat qui exerce sa funeste influence sur la côte de la Turcomanie, peu éloignée de ces endroits où l'air, imprégné des exhalaisons pestilentielles des marais, force les troupes nomades des Turcomans mêmes à s'enfoncer plus avant dans les déserts pendant tout le cours de l'été. Astrabad est une ville assez grande; elle a 7 verstes de circuit et 20 mille habitans, elle est entourée d'une muraille en terre cuite, de deux toises de haut sur deux archines de large. Plusieurs routes bonnes pour les bêtes de somme, conduisent d'Astrabad à Téhéran, Kerman, Ispahan, Khorasân, etc.

Le livre du Grant Caan, *extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, par* M. Jacquet.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette relation, pleine de notices curieuses et de documens historiques qui conservent encore quelque chose de chinois sous les formes européennes de la *translation*, a été écrite après le voyage de Marco Polo. Il est très-probable que c'est une compilation faite par l'ordre de Jean XXII, sur les relations, alors très-nombreuses, des religieux de l'ordre des frères mineurs et des marchands vénitiens ou génois qui allaient au Cathay par deux routes bien tracées et invariablement suivies, *la sainte cité de Hierusalem,* ou *la mer d'Arrabie et l'Ynde major.* Ce qui ferait plus encore

soupçonner que le livre du *Grant Caan* est un extrait de tout ce que l'on avait écrit sur cette matière, c'est qu'on n'y rencontre nulle part les fables mythologiques, chrétiennes, et souvent toutes dantesques qui se montrent à chaque instant dans les relations de Marco Polo, de Mandeville, d'Hayton, &c., et par dessus tout, qu'il n'y est pas même fait mention du *prestre Jehan*, la grande merveille qui occupait l'Europe depuis plus d'un demi-siècle; qui, avec le célèbre oiseau roc et la pêche des diamans dans les montagnes, appelait, sollicitait toutes les recherches des voyageurs; qui créa, pour ainsi dire, pendant une vingtaine d'années, une mode de littérature, et qu'on finit par découvrir dans tous les pays du monde; car il sembla convenu pendant quelque temps d'appeler *prêtre Jean* toute chose qu'on ne connaissait pas. Tout enfin, dans le livre du *Grant Caan*, semble porter le caractère sérieux d'un rapport officiel, et ce ne serait pas un des moindres mérites de ce *compendium*. Je l'ai extrait d'un manuscrit bien connu, sous le titre de *Merveilles du monde*, des personnes que l'étude des sciences historiques ou une curiosité moins savante amènent à la Bibliothèque royale (1). Il est écrit, ainsi que les autres relations contenues dans ce volume, dans un dialecte que révéleraient assez ses pro-

(1) Grand *in-fol.* d'un vélin très-blanc et sans défaut, d'une écriture très-régulière, et enrichi d'encadremens et de miniatures en or et en couleurs, d'une magnifique exécution et d'un assez bon goût.

nonciations sifflantes, si le translateur n'avait d'ailleurs pris le soin de nous dire dans quelle province il écrivait. Le picard présente ici quelques expressions qui se sont conservées dans l'anglais, et que, dès cette époque, on aurait peut-être inutilement cherchées dans les dialectes des autres provinces, la Normandie exceptée. J'ai fait suivre le texte d'un glossaire : ce texte deviendra bientôt l'objet d'un commentaire tiré des auteurs orientaux.

CY COMMENCE LIURE DE L'ESTAT DU GRANT ÇAAN.

Cy commence de lestat et de la gouuernance du grant kaan de cathay souuerain empereur des tartres. et de la disposicion de son empire. et de ses autres princes. intreprete par un arceuesque que on dist larceuesque saltensis. au commant du pappe iehan xxij.[e] de ce nom. translate de latin en francois par frere iehan le lonc dyppre moisne de s.[t] bertin en s.[t] aumer.

Le grant kaan de cathay est tres puissans entre tous les roys du monde. a ly sont subget et font hommaige tous les grans seigneurs de ce pays. especialement trois grans empereurs. cest assauoir lempereur de cambalech. lempereur de boussay. et lempereur usbech. ces trois empereres ennoient tous les ans luppars tous vifs camelz gerffauls. et tres grant plante des autres precieux ioiaus au dit kaan leur seigneur. car ilz le recongnoissent leur seigneur et leur souuerain. cil troy empereur sont tres renomme et tres puissant comme il appert. car comme lempereur usborch auoit guerre et se deuoit combatre contre lempereur de boussay. il amena sur les champs vij.[c] mille et vij.[m] hommes a

cheual sans riens du monde greuer son empire. quelle donc et com grant sera la puissance du grant kaan qui dessoubs lui a telz et si puissans barons subgis. son empire est appellee cathanus ou cathay. il commence droit en orient et dure iusques en Ynde la maiour. et se estent en droite ligne vers occident. tant comme on pourroit cheminer en vj mois. en cel empire a deux tres grandes citez. cambalech et cassay. tous ceulx de son royaume grans et petis ly sont serf et esclaue. les gens du pays ont si grant obedience et cremeur a leur seigneur le grant kaan de cathay. que ilz ne lui osent en riens contester. ne son commandement trespasser. dont il auint une fois que uns de ses grans princes meffist en bataille tellement que il auoit mort desseruie. le grant kaan le sceust si lui enuoia par un messaige quil lui enuoiast sa teste. tantost ces lettres veues. cilz princes droit emmy sa gent sans rebellion et sans contredit. baissa la teste et la laissa paciemment copper. le kaan garde tres bien iustice aussy bien sur les grans comme sur les plus petis. une fois en lan le premier iour de la nouuelle lune de mars qui est le premier iour de leur an. ly dis empereres se monstre a son peuple aourne de purpre dor et dargent et de pierres précieuses. adonc tous li peuples se met deuant lui a genoulx et le aourent et dient veez cy notre dieu en terre. qui de chierte nous fait plante et grant richesse. qui nous donne paix. qui nous garde iustice. adonc ly empereres ne refuse a homme a lui faire iustice. adonc rent graces a dieu omnipotent. il deliure les enchartrez. et fait moult de graces et de œuures de

pitie. a toutes manieres de gens qui mestier en ont et qui sa grace requirent. fors a trois manieres de gens. mais a ceulx ne fait il grace nulle. c'est assauoir a cellui qui a mis main viollentement et maugracieusement a pere ou a mere. a cellui qui a fausse la monnoie du roy. laquelle est de pappier. et a cellui qui a aucun empoisonne et donne venin a boire. a ces trois ne fait il grace nulle. a ce iour il donne moult grans dons et grant plante de or dargent de pierres precieuses. le maindre don que il donne vault au moins un balisme dor. et vault souuent I. balismes. un balisme vault mille florins dor. ly dis empereres est pieux et misericors. il se pouruoit tousiours pour lui et pour ses subges. de bles de ris et de toutes manieres de grains. et ace a il granges et greniers tant que sans nombre. sy que quant en son pays est chierete de blez ou de grains. il fait ouurir ses greniers et donne son ble et son riz pour moins la moittie que les autres ne le vendent. et par ainsy fait tres grant habondance en temps de grant chierte. il fait moult de grans aumosnes as poures pour lamour de dieu. et quant aucuns est si affoiblis de corps quil ne puet son pain gaingnier ou sy apouris quil na de quoy uiure et quil na amis qui li face bien. ly empereres le fait pouruoir en toutes ses necessitez. et ce fait il par tout son royaume, et si ne grieue nulluy de son royaume par extorcions extraordinaires. et non usees. si sachies pour certain que sa richesse est de ses propres rentes. et gab les de truuaiges et de males toultes si tresgrante que ses richesses et sa puissance est sans nombre. il a tresorriers et grantes

maisons toutes plaines dor et dargent de pierres précieuses et de autres richesses et ioyaux. et espécialement en ses principalles villes. il a aussi en tout son royaume de ville a autre maisons esquelles demeurent si courreur a pie et a cheual. cil courreur et cil messagier ont sonnettes pendans a leurs poitrines ou a leur courroies sy que quant aucuns courreurs vient portant les lettres de lempereur. et approuche aucunes de ses maisons dessus dittes. il sonne ses sonnettes. et sachies que a cel son sappareille en celle maison uns autres coureres. et prent ces lettres et les porte auant iusques a une autre maison. et ainsy des autres. et ne cessent de courre. iour et nuit iusques atant que les lettres viennent la ou elles sont enuoies. et par ainsy lempereur a dedens xv. iours nouuelles dun pays qui sera aussi loings comme le chemin de trois mois. il rechoit moult hounourablement messaiges et embassateurs de quelconques estrange pais ou seigneurie. et les pouruoit de toutes leurs neccessitez. en alant et en uenant par tout son royaume.

DU SOUUERAIN EUESQUE CEST LE PAPE DE LEMPIRE DE CATHAY.

OU royaume de cathay a un euesque souuerain comme entre nous est le pappe. ceulx du pays et de la foy le nomment le grant trutius. il est subgis et obeist au dit empereur le grant kaan. comme a son seigneur et a son souuerain. mais lempereur lonneure par dessus tous autres. quant lempereur cheuauche en sa compaignie. il le fait cheuauchier droit dencoste lui a

son coste. et li empereres ne lui escondist quelconques graces nulles que il lui requiere, cilz grans trucins a tousiours la teste et la barbe rese. et porte sur son chief un chappeau rouge. et tousiours est vestu de rouge. il a la dominacion et seigneurie sur toute le clergie. et sur tous les religieux de sa loy. par tout le royaume susdit. et a lui appartient linformacion et la correction et de eulx ne de leurs ordonnances ne semes le li empereres. entre ces clers et religieux a des grans prelas euesques et abbez. et tuit sont subget au grand trucins. en chascune cite et villes du dit empire a abbaies de hommes de religion. et aussy de dames uiuans selonc leur loy du pays soubs la obedience et correction du grant trucins. a paines ny a cite ne ville ou dit empire ou on ne truist une abbaie. et sen y a viii. ou dix ou plus. en tel cite y a. et en chascune abbaie a du moins cc. personnes. ilz sont moult riches. et de ces grandes richesses. ilz font grans aumosnes pour dieu. ilz uiuent tres ordenneement et dient leurs eures. vii. fois le iour et se lieuent as matines. ilz ont cloches de metal faittes a maniere de comble. desquelles ilz sonnent leurs heures. ilz gardent chastete. et nulz clers religieux ne se marie. ilz sont ydolaste et aourent pluseurs ydolles. par desseure lesquelles ydolles ilz dient estre. iiij. dieux. lesquelz iiij. dieux ilz entaillent dor et dargent tous entiers deuant et derriere. et par desseure ces quatre dieux dient ilz estre un plus grant dieu qui est par desseure tous les dieux grans et petis.

DE LA CONDICION ET DE LESTAT DU ROYAUME DE CATHAY.

Le royaume de cathay est moult peuplez. et y a pluseurs citez assez plus grandes que paris ne que florense. et grant plante de lieux tres bien habitez et se ya autres villes sans nombre. moult ya de beaux pres et de bons pasturaiges. et herbes bien flairans. moult ya de grans fleuues et de grans eaues par tout lempire. sy que bien la moittie du royaume et du pays sont eaues esquelles habitent grant multitude de gens. pour la grant multitude de gent qui est ou dit royaume. ilz font maisons de bois sur nefs. lesquelles maisons vont sus et ius aual leaue. et vont tous en leurs maisons de un pays marchander en autre. et en ces maisons demeurent les gens a toute leur mesnie. leurs femmes et leurs enfans avec toutes leurs hostilles de lostel. et leurs neccessitez. et ainsy demeurent sur leaue tout leur uiuant. et y gisent les femmes en gesine et font toutes leurs choses comme les autres qui demeurent sur terre. et se on demandoit a aucun de ceulx ou ilz furent ne. ilz ne sceuent autrement respondre. fors que ilz furent ne sur leaue en telle maniere. bien ya aussy grant peuple demourant sur leaue comme sur terre. tant ya de peuple que les bestes du pays ne leur souffissent point. ains conuient que on les amaine dautre pays. et pour ce y sont chars chieres. en ce pays a tres grant habondance de froument de ris dorge et dautres grains. desquels le grant kaan cueille tous les ans a plante et les met en ses greniers comme dessus est dit. ilz y messonnent le ris deux fois lan. il ne y croist point

oille doliue. ne de uin de uingne. et ne en ont point. se on ne lapporte dailleurs et pour ce est il de grant pris. ilz font oille et vin de ris. et y croist de tous fruis a tres grant habondance. fors de auellanes dont ilz nen ont point. mais sucre ont ilz en tres grant quantite. et pour ce en est il la grant marchiet. ly pays est moult paisibles et nulz ny ose armes porter ne guerre mouuoir. fors seullement ceulx qui a ce sont deputez de par lempereur. pour son corps ou pour aucune cite garder. en lempire de boussay susdit croist une maniere de arbres qui par la craisse deulx portent et font grans secours a ceulx du pays. car il en ya aucuns qui de leur escorche rendent blanche liqueur comme lait bien doulx. et bien sauoureux et a grant plante. et les gens du pays le boiuent et menguent comme lait de chieure moult uoulentiers. quant on couppe ces arbres en aucunes lieux. soit es branches soit ailleurs. elles rendent par la couppe une maniere de ius a grant plante. lequel jus a couleur et saueur de uin. autres arbres ya qui portent une maniere de fruit aussi grant comme auellanes ou comme une nois de saint gracien quand cilz fruis muers les gens du pays le cueillent et leuurent et treuuent dedens grains a maniere de froument dont ilz font pain et paste et autre viande dont ilz menguent moult tres uoulentiers.

DE LA DISPOSICION DES DEUX CITEZ CAMBALECH ET CASSAY.

Ces deux citez sont tres-grandes et tres-renommees chascune de elles a bien XXX mille de tour et de mur entour. Tant y a grant peuple que seullement les ser-

uans qui y sont establis pour garder la cite de cambalech. sont xl. m. hommes armes par certain nombre. En la cite de cassay en a plus pour ce que il y a plus grant peuple. car c'est une cite moult marchande. et a celle cite viennent marchander tous ceulx du pays et moult habondent en toutes manières de marchandises. et les sarrazins sus dis gardent moult songeusement de iour et de nuits les citez dessus dittes.

DE LA MONNOIE QUI CUERT PAR TOUT CE ROYAUME.

Le grant kaan fait monnoie de pappier la ou il a une enseigne rouge droit ou millieu et tout enuiron sont lettres noires. et est celle monnoie de greigneur ou de mendre pris selonc la enseigne qui y est. lune vault une maille. lautre un denier. et ainsi plus ou mains. et ilz aualieent leur monnoie dor et dargent a leur monnoie de pappier. on treuue en ce pais plus de manieres de marchandises. que es parties de romme ou de paris. ilz ont grant plante dor et d'argent et de pierres précieuses. car quant aucuns marchans de dehors y viennent marchander. ilz y laissent lor et largent et les pierres précieuses. Sy emportent les marchandises du pays. espices. soies. draps de soie et draps dor desquelles ilz treuuent grand marchie. Ly empereres dessus dis a tresors si tres grans que cest grans merueilles. et est pour celle monnoie de pappier. et quant sa ditte monnoie de pappier est trop vielle et degastee. sy que on ne la puet bonnement manier. on lapporte a la chambre du roy as monnoiers deputez a ce. et se la enseigne de la monnoie ou ly noms du roy y appere au-

cunement. ly monnoier rendent nouuelle pour la vielle trois moins sur chascun cent pour la renouacion. Ilz font aussy tous leurs previleges en pappier.

DE LA MANIERE DE UIURE ENTRE LES GENS DE CE PAYS.

Les gens de lempereur se vestent moult honnourablement et très richement et largement uiuent. et pour la grant habondance de soie et de or. et pour ce que ilz ont pou de lins. tous ont chemises de soie. et leurs draps sont de tartaire et de tamotas (1) et dautres riches draps. souuent aournes dor et dargent. et de pierres precieuses a leurs draps. ilz ont longues manches qui leur queuurent les ongles des dois. ilz ont pluseurs vaisseaux de roisiaux. lesquelz y sont grans et gros. ilz menguent chars de toutes manieres de bestes. et quant ilz veullent faire grant feste ilz tuent chamelz et en font beaux mes a leur guise. ilz ont grant plante de poissons et dautres choses. esquelles ilz ont une manière de uiure comme autres gens.

DE LA MANIERE COMMENT ILS ENSEUELISSENT LES MORS.

Quant aucuns enffes y est nez ilz tiennent bien mémoirement et enregistrent le iour de sa natiuite. et quant il est mort ly amy et li parent le mettent en une fiertre de pappier aournee dor et dargent. et en celle fiertre mettent avec le mort mirre et encens. puis mettent ce fiertre sur un char. et ce char trainent tous ceulx de son lignaige a cordes. iusques a un lieu propre depute

(1) Ou camotas.

a ce. et la ardent ce mort aueuc sa fiertre et auec son char. et ilz assignent telle raison. car ilz dient que ainsy que on purge lor par le feu. ainsi conuient il les corps humains par le feu purgier. afin que ilz puissent en toute pureté resussiter. quant ilz ont ainsy ars leurs mors. ils sen retournent a leur maisons. et a la remembrance du mort font faire une ymaige a sa semblance. et cel ymaige ilz mettent en lieu certain. et chascun an au iour de sa natiuite. ilz ardent deuant cel ymaige *lignum aloes*. et autres manieres despices bien flairans. et ainsy font memoire de la natiuite du mort.

DES FRERES MENEURS QUI DEMEURENT EN CE PAYS.

En la ditte cite de cambalech fu uns archeuesques qui auoit nom frere iehan du mont curuin de lordre des freres meneurs. et y estoit legas enuoiez du pappe clement. cilz arceuesques fist en celle cite dessus ditte trois lieux de frères meneurs et sont bien deux lieues loings ly uns de lautre. il en fist aussy deux autres en la cite de racon qui est bien loings de cambalech le voiaige de trois mois et est dencoste la mer. esquelz deux lieux furent deux freres meneurs euesques. ly uns eut nom frere andrieu de paris. et ly autres ot nom frere pierre de florense. cilz freres iehans larceuesque conuerty la moult de gens a la foy ihesucrist. il est homs de tres honneste vie et agréable a dieu et au monde et tres bien auoit la grace de lempereur. ly empereres lui faisoit tousiours et a toute sa gent aministrer toutes leurs neccessitez. et moult le amoient tous crestiens et paiens. et certes il eust tout ce pays con-

uerty a la foy crestienne et catholique. se ly nestorin faulx crestiens et mescreans ne le eussent empechiet et nuist. ly dis arceuesques ot grant paine pour ces nestorins ramener a la obedience de nostre mere sainte eglise de romme. sans laquelle obedience il disoit que ilz ne pouuoient estre saulue. et pout ceste cause ces nestorin scismat auoient grant enuie sur lui. cilz arceuesques comme il plot a dieu est nouuellement trespassez de ce siècle. a son obseque et a son sepulture vinrent tres grant multitude de gens crestiens et de paiens. et desciroient ces paiens leurs robes de dueil. ainsi que leur guise est. et ces gens crestiens et paiens pristrent en grant deuocion des draps de larceuesque. et le tinrent à grant reuerence et pour relique. la fu il enseuelis moult honnourablement a la guise des fiable-crestiens. encore uisete on le lieu de sa sepulture a moult grant deuocion.

DES NESTORINS CRESTIENS SCISMAS QUI LA DEMEURENT.

En la ditte cite de cambalech a une manière de crestiens scismas que on dist nestorins. ilz tiennent la maniere et la guise des grieux et point ne sont obeissant a la sainte eglise de romme. mais ilz sont de une autre secte. et trop grant enuie ont sur tous les crestiens catholiques qui la sont obeissant loyaument a la sainte église dessus ditte. et quant cilz arceuesques dont par cy deuant auons parle ediffia ces abbaies des freres meneurs dessus dittes. cil nestorin de nuit le destruisoient. et y faisoient tout le mal que ilz pouoient. car ilz ne osoient audit arceuesque ne a ses freres ne aux autres

fiables crestiens mal faire en publique ne en appert pour ce que ly empereres les amoit et leur monstroit signe damour. ces nestorins sont plus de trente mille demourans ou dit empire de cathay. et sont tres riche gent. mais moult doubtent et crieinent les crestiens. ilz ont eglises tres belles et tres devotes auec croix et ymaiges en lonneur de dieu et des sains. ilz ont dudit empereur pluseurs offices. et de lui ont ilz grandes procuracions dont on croit que se ilz se voulsissent accorder et estre tout a un auec ces freres meneurs. et auec ces autres bons crestiens qui lá demeurent en ce pays. ilz conuertiroient tout ce pays et ces empereres a la uraie foy.

DE LA GRANT FAUEUR QUE LE GRANT KAAN A A CES CRESTIENS DESSUS DIS.

Le grant kaan soustient les crestiens qui en ce dit royaume sont obéissant a la sainte église de romme. et leur fait pouruoir toutes leurs neccessitez. car il a a eulx tres grant deuocíon. et leur monstre tres grant amour. et quant ilz lui requierent ou demandent aucune chose pour leurs églises leurs croix ou leurs saintuaires rappareiller a lonneur de ihesucrist moult uoulentiers leur ottroie. Mais quil prient a dieu pour lui et pour sa sante. et especialement en leurs sermons. et moult uoulentiers ot et veult que tous prient pour lui. et tres uoulentiers sueffre et soustient que les freres preschent la foy de dieu es eglises des paiens lesquelles ilz appellent uritanes (ou vritanes). et aussy uoulentiers seuffre que les paiens uoisent oir le preschement des freres. sy que cil paien y uont moult uoulentiers. et

souuent a grant deuocion. et donnent aux frères moult de aumosnes. et aussy cilz empereres preste et enuoye moult uoulentiers ses gens en secours et en suscide des crestiens quant ilz en ont affaire et quant ilz le reqerent a lempereur.

(*Explicit de la gouvernance et de l'estat du grant kaan souuerain empereur des tartars*).

GLOSSAIRE.

Commant	commandement.	*Enchartrez*	prisonniers.
Luppars	leopards.	*Mestier*	besoin.
Camelz, chamelz	chameaux.	*Venin*	*venenum.*
		Subges	sujets.
Grant plante, (great planty)	grande quantité.	*As*	aux.
		Puet	peut.
Com	combien.	*Apouris*	appauvris.
Subgis	*subjecti.*	*Nulluy*	personne.
La maiour	la grande.	*Gables*	gabelles.
Estent	étend.	*Truuaiges,* (*truaiges*)	tributs.**
*Cremeur**	crainte.		
Contrester	s'opposer.	*malestoultes*	impositions
Desseruie (to deserve)	méritée.	*Si*	ses.
		Estrange	étranger.
Emmy	dans, au milieu.	*Ou*	au.
Aourne	*adornatus.*	*Dencoste*	à côté de.
Aourent	*adorant.*	*Lonneure*	l'honore.
Veez cy	voici.	*Escondist*	refuse.
Chierte	cherté.	*Rese*	rasé.

* Sans doute pour *cremeur.*

** Si mieux on n'aime l'entendre ici par droits de *trouvage* et de *bris*.

Chief	téte.
Tuit	tous.
Truist	trouvât.
Ordonneement	régulièrement.
Desseure	dessus.
Entaillent.	sculptent.
Flairans	odorantes.
A (en normand *ó*)	avec.
Mesnie	*familia.*
Hostilles de lostel (*oustilz*)	ustensiles de la maison.
Gesine	couches.
Sceuent	sûssent.
Chars	viandes.
Oille	huile.
Uingne	vigne.
Auellanes	avelines (noisettes franches.)
Marchiet } *Marchie* }	marché, commerce.
Deputez	désignés.
Craisse (*grisse*)	suc épais.
Escorche	écorce.
Menguent	mangent.
Muers	mû.
Leuurent	l'ouvrent.
Treuuent	trouvent.
Viande (*vivanda*)	nourriture.
Songeusement	avec défiance. *
Cuert	court.
Greigneur	*grandior.*
Mendre	moindre.
Aualicent	fixent la valeur relative.

Appere	apparaît.
Renouacion	change.
Pou	peu.
Qucuurent	couvrent.
Dois	doigts.
Enffes	enfant.
Fiertre (*e-trum*)	châsse.
Ardent	brûlent.
Aueuc	avec.
Meneurs	mineurs.
Ot	eut.
Homs	homme.
Amoient	aimaient.
Nestorin	les nestoriens.
Scismat, scismas	schismatiques.
Plot	plut.
Dueil	deuil.
Pristrent	prirent.
Fiables	fidèles.
Uisete	visite.
Grieux	Grecs.
En appert	ouvertement.
Doubtent	redoutent.
crieinent	craignent.
Procuracions	priviléges.
Voulsissent	voulussent.
Saintuaires	sanctuaires.
Seuffre, sueffre	souffre.
Voisent (*vais*)	vaillent.
Oir	ouir.
Suscide	*subsidium.*

* Peut-être faut-il lire *songneusement*, diligemment.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 juin 1830.

M. CHARMOY est présenté et admis comme membre de la Société.

M. Vincent adresse un exemplaire de son *Dictionnaire français et arabe-algérien.*

M. Grey Jackson adresse au Conseil un mémoire en réponse à un article de M. Graberg de Hemsö, inséré dans le *Journal asiatique;* ce mémoire est renvoyé à la commission du Journal.

M. Upham écrit pour annoncer la publication prochaine de la traduction anglaise du *Mahâvamsa,* dont il est éditeur.

M. Pougens écrit pour annoncer l'envoi d'un exemplaire de la *Théorie du Judaïsme,* par M. l'abbé Chiarini.

MM. Amielh et Schlumberger écrivent pour annoncer que le D.r Zohrab a légué à la Société asiatique une somme de 500 fr. Le Conseil arrête 1.° que ce legs sera accepté; 2.° qu'on prendra les mesures nécessaires auprès du gouvernement pour que le legs soit le plus tôt possible délivré à la Société.

M. Kurz, sur le point de quitter Paris, demande que le Conseil prenne les mesures nécessaires, pour que les retards qui ont suspendu l'exécution de la transcription lithographique du *Dictionnaire chinois* ne se renouvellent plus. Le Conseil, après avoir entendu les observations de M. Jouy sur l'impossibilité où il se trouve d'exécuter le travail lithographique d'une manière plus rapide, arrête que le Bureau sera chargé d'aviser aux moyens de concilier les intérêts des deux auteurs, pour en faire son rapport dans la prochaine séance.

Il est rendu compte ainsi qu'il suit des ouvrages publiés ou encouragés par la Société.

Six feuilles de la *Chronique géorgienne* sont terminées, il ne reste plus qu'une demi-feuille de traduction, et une feuille et demie d'introduction.

On a mis en page ce qui était en placards du *Dictionnaire mandchou* et de la *Grammaire géorgienne.*

La seconde livraison du texte du *Yu kiao li* pourra être terminée à la fin du mois prochain.

M. Agoub, au nom de la commission chargée d'examiner la demande d'une souscription nouvelle pour l'*Abou'l-féda* donné par M. Jouy, et au nom de la commission des fonds, propose de souscrire à quarante exemplaires de plus, dont le prix sera payé à l'éditeur lorsque l'édition sera terminée. Le Conseil adopte les conclusions de ce rapport.

La commission à laquelle avaient été renvoyées les demandes de souscription adressées par MM. Rifaud et Marcus, fait un rapport très-favorable sur les ouvrages de ces auteurs, et exprime le regret de ce que ces travaux ne rentrent pas davantage dans ceux que les réglemens de la Société lui prescrivent spécialement d'encourager. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Un membre fait observer que, par l'effet de la préoccupation des auteurs ou éditeurs, de leurs préventions ou de leurs intérêts personnels, il pourrait se glisser dans les ouvrages publiés aux frais et sous les auspices de la Société, des passages qui seraient de nature à la compromettre aux yeux du public français et étranger, puisqu'elle serait censée donner son approbation à des expressions passionnées ou ridicules, contraires au bon goût et aux convenances, et il propose en conséquence que le Conseil adopte un article destiné à prévenir cet inconvénient. Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte cet article rédigé comme il suit :

§. I. Aucune partie des ouvrages publiés aux frais de la Société ne pourra être imprimée sans un *bon à tirer*

signé par l'un des commissaires chargés par le Conseil d'en surveiller l'impression. Les frais auxquels pourrait donner lieu l'infraction à cet article demeureront à la charge de l'auteur ou de l'éditeur. Dans le cas où les changemens proposés par le commissaire ne seraient pas agréés par l'auteur, il en sera référé au Conseil.

§. II. Il sera envoyé, au fur et à mesure du tirage, deux bonnes feuilles, lesquelles resteront entre les mains du secrétaire de la Société.

Note sur la mine d'Allahverdi en Géorgie.

La mine de cuivre d'*Allahverdi* (ou, comme on la nomme plus ordinairement, *Alverte*) a commencé à être exploitée par des Grecs qu'Héraclius, roi de Géorgie, avait appelés de Gumischkhané, célèbre mine située entre Erzeroum et Trébizonde. Ces Grecs, qui s'étaient échappés secrètement en 1763, au nombre de deux mille individus des deux sexes, exploitèrent d'abord les mines d'argent d'Akhtal et de Tamboulout, et en 1770, ils établirent les usines de cuivre d'Allahverdi et de Schamloug. Dans les premières années, ces dernières produisirent quarante, soixante et même jusqu'à quatre-vingt-un pouds d'argent, et de cinq à quinze mille pouds de cuivre. Tout le métal exploité était abandonné aux ouvriers, à la charge d'en payer la dîme aux princes Argoutinsky-Dolgorouky, propriétaires du sol, et de vendre le reste au roi, moyennant un prix fixé. Lors de l'invasion d'Omar, khan des Avares, en 1785, les Grecs d'Allahverdi qui s'étaient réfugiés dans l'usine d'Akhtal, furent emmenés en esclavage par ce farouche conquérant, et vendus dans le pachalyk d'Akhaltsikhé; mais quand Omar eut quitté la Géorgie, le roi Héraclius racheta une partie des prisonniers, quelques autres parvinrent à se sauver, et l'exploitation de la mine fut reprise. Toutefois, le manque d'ouvriers en avait diminué de beaucoup le produit, car elle ne ren-

dait plus que de dix à onze pouds d'argent, et de cinq à six mille pouds de cuivre.

L'usine resta dans cet état jusqu'à l'année 1795, époque à laquelle le schah Aga-Mahmed-Khan pénétra en Géorgie à la tête d'une armée de trente-sept-mille hommes. Le bruit des cruautés auxquelles il se livrait obligea tous les habitans à chercher un asile sûr, et les Grecs d'Allahverdi se réfugièrent à Tiflis. Le roi Héraclius, ayant renforcé ses troupes de tous les habitans de sa capitale, se porta en personne contre l'ennemi : la bataille fut sanglante et opiniâtre; mais les Imérétiens prirent la fuite après la mort de leur chef, tué dans le combat, et dans leur retraite, ils pillèrent la ville de Tiflis. Héraclius, privé d'une partie considérable de ses forces par la défection des Imérétiens, fut contraint de se retirer en toute hâte vers Douchet; alors, Aga-Mahmed-Khan ravagea Tiflis, dont il emmena en esclavage tous les habitans des deux sexes. Un des prisonniers, ayant trouvé le moyen de s'échapper, revint en Géorgie, où il remit en activité l'exploitation des mines, mais sur une échelle fort restreinte, car le roi George ne retirait que douze mille roubles d'argent de leur ferme. Après la mort de ce souverain, ces usines furent données à ferme par le conseiller d'état Kovalinsky, gouverneur provisoire de la Géorgie jusqu'en 1803, époque de l'arrivée du comte Moussine-Pouschkine dans ce pays. Alors on fit venir des ouvriers de Russie et l'on s'occupa de la fonte du minerai que l'on achetait brut aux Grecs; en 1816, on abandonna l'exploitation des mines d'argent. Après la publication du réglement concernant les mines en Géorgie, qui eut lieu le 3 février de la même année, les Grecs, qui s'étaient faits agriculteurs, revinrent prendre l'exploitation de l'usine d'Allahverdi, moyennant la dîme du produit et deux pour cent pour les ouvriers arméniens en sus de leur salaire. Les dernières guerres avec la Perse et la Turquie avaient mis quelque obstacle à ces travaux; mais, grâce à l'active sollicitude des chefs supérieurs des usines d'Allahverdi et

de Schamloug, ils ont été repris et se continuent; de riches veines de minerai de cuivre ont été découvertes récemment. Quant aux mines d'argent, leur exploitation a cessé entièrement en 1816. (*Gazette de Tiflis.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Ouvrages nouveaux.

FRANCE.

102. *Lettres édifiantes et curieuses*, écrites par des missionnaires de la compagnie de Jésus, collationnées sur les meilleures éditions et enrichies de nouvelles notes; tom. III, IV, VIII et IX, *in-18.*

103. *Voyage dans les steps d'Astrakhan et du Caucase.* Histoire primitive des peuples qui ont habité anciennement ces contrées. Nouveau périple du Pont-Euxin; par le comte *Jean* Potocki; ouvrages publiés et accompagnés de notes par M. Klaproth. 2 vol. *in-8.°* avec 9 pl.

104. *Voyage militaire dans l'empire ottoman* ou description de ses frontières et de ses principales défenses soit naturelles soit artificielles, avec cinq cartes géographiques; par le baron *Félix de* Beaujour. Tom. II, *in-8.°*

105. *Lettres de milady* Montague pendant ses voyages en Europe, en Asie et en Afrique, traduction de M. *Anson*, avec une notice par M. *E. Henrion. In-18.*

106. *Constantinople et la Turquie en 1828 et 1829;* par *Charles* Mac-Farlane; traduit de l'anglais par M. *Nettement.* Tom. III, *in-8.°*

107. *Voyage dans la basse et haute Egypte*, par *Vivant* Denon, seconde édition, atlas, (6-8.e livraison). *In-fol.*

108. *Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Egypte*, précédée d'une introduction présentant le tableau de l'Egypte ancienne et moderne depuis les Pharaons jusqu'aux successeurs d'Aly-Bey, et suivie du récit des événemens survenus en ce pays depuis le départ des Français

et sous le règne de Mohammed-Ali. Tom. III (*expédition militaire*, tom. I), *in-8.°* avec un atlas de 6 pl. *in-4.°*

109. *Histoire de la régénération de l'Egypte;* lettres écrites du Kaire à M. le comte Alexandre de Laborde, par *Jules* PLANAT. *In-8.°*

110. *Description de l'Egypte* ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française; seconde édition publiée par C. L. F. *Panckoucke ;* tom. V, IX, XVIII et XXIV. *In-8.°*

111. *Recueil d'observations et mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne,* ou Description historique et pittoresque de plusieurs des principaux monumens de cette contrée, accompagnée de recherches sur les connaissances des anciens Egyptiens et de remarques sur la géographie, l'archéologie et les beaux-arts; par M. JOMARD. 4 vol. *in-8.°*

112. *Histoire médicale de l'armée d'Orient,* par R. DESGENETTES. 2.ᵉ édit. augmentée de notes. *In-8.°*

113. *Tableau de l'Égypte, de la Nubie et des lieux circonvoisins,* ou Itinéraire à l'usage des voyageurs qui visitent ces contrées; par M. *J. J.* RIFAUD, de Marseille. *In-8.°* avec une carte du cours du Nil.

114. *Journal d'un voyage à Tembouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale,* précédé d'observations faites chez les Maures *Braknas*, les *Nalous* et d'autres peuples pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828; par *René* CAILLIÉ, avec une carte itinéraire et des remarques géographiques par M. *Jomard.* 3 vol. *in-8.°* avec des planches.

115. *Vocabulaire français-arabe* du dialecte vulgaire d'Alger, de Tunis et de Marok, à l'usage des militaires français, suivi de dialogues et des locutions les plus nécessaires; par *J. J.* MARCEL. *In-16.*

116. *Vocabulaire français-arabe* suivi de dialogues, à l'usage de l'armée d'expédition d'Afrique; par M. VINCENT, secrétaire interprète attaché à l'armée d'expédition. *In-12.*

117. *Alger.* Esquisse topographique et historique du royaume et de la ville, etc. par A. M. PERROT. *In-8.°*

118. *Alger*. Tableau du royaume, de la ville d'Alger et de ses environs; état de son commerce, de ses forces de terre et de mer; description des mœurs et usages du pays, par RENAUDOT; *in-8.°* avec 7 planches.

119. *Histoire d'Alger* et du bombardement de cette ville en 1816; description de ce royaume et des révolutions qui y sont arrivées; *in-8.°* avec une carte.

120. *Itinéraire du royaume d'Alger*, comprenant la description des villes, villages, bourgades, tribus sujettes et indépendantes, etc. par J. M. H. B. *in-8.°* (Toulon).

121. *Voyage dans la régence d'Alger*, ou *Description géographique, physique, philologique &c. de cet état*, par le D.r SHAW, trad. de l'anglais, par J. MACCARTHY, un vol. *in-8.°* — Autre édition, 2 vol. *in-18*.

122. *Alger tel qu'il est*, ou *Tableau statistique, moral et politique de cette régence*, par M. D. G. TRAPANI; *in-8.°*

123. AU ROI ET AUX CHAMBRES; *sur les véritables causes de la rupture avec Alger*, et sur l'expédition qui se prépare, par Al. DE LABORDE. Br. *in-8.°* avec une planche.

124. *Esquisse de l'état d'Alger*, considéré sous les rapports politique, historique et civil, contenant un tableau statistique sur la géographie, la population, le gouvernement, les revenus, le commerce, l'agriculture, les arts, les manufactures, les tribus, les mœurs, les usages, le langage, les événemens politiques et récens de ce pays, par Will. SHALER, Consul général des Etats-Unis à Alger, traduit de l'anglais par X. BIANCHI. Un vol. *in-8.°* avec un plan d'Alger.

125. *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger*, avec plans, vues et costumes, publiée par ordre de S. E. le Ministre de la guerre; *in-12*.

126. *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe* depuis les Croisades jusqu'à la fondation des colonies de l'Amérique, par G. B. DEPPING. Ouvrage qui a été couronné en 1828 par l'Académie des Inscriptions; 2 vol. *in-8.°*

127. *Théorie du Judaïsme*, appliquée à la réforme des

Israélites de tous les pays de l'Europe; et servant en même temps d'ouvrage préparatoire à la version du Thalmud de Babylone, par l'abbé L. A. CHIARINI; 2 vol. *in-8.°*

128. *Etudes sur le texte d'Isaïe*, ou le Livre du prophète Isaïe expliqué à l'aide des notions acquises sur les usages, croyances, l'histoire des peuples anciens; par M. N***. Tom. I, *in-8.°* (Lyon).

129. *Voyage de l'Arabie pétrée;* par M. *Léon de* LABORDE et LINANT, publié par M. L. de Laborde. 4 livr. *in-fol.*

130. *Vendidad Sadé*, publié par M. *Eugène* BURNOUF. 4.e livraison *in-fol.*

131. *L'Inde française*, publiée par MM. GERINGER et *Eugène* BURNOUF. 15.e livr. *in-fol.*

132. *Voyage à Calcutta, à Bombay* et dans les provinces supérieures de l'Inde britannique, pendant les années 1824 et 1825, suivi d'une notice sur Ceylan et d'un voyage à Madras et dans les provinces méridionales en 1826; par *Reginald* HEBER, traduit de l'anglais par M. *Prieur de la Comble*. 2 vol. *in-8.°*

133. *La Chine*, publiée par M. MALPIERRE. 21.e livr. *in-4.°*

134. *Meng tseu* vel Mencium inter Sinenses philosophos, ingenio, doctrina, nominisque claritate, Confucio proximum edidit, latina interpretatione, ad interpretationem tartaricam utramque recensita, instruxit, et perpetuo commentario, e sinicis deprompto, illustravit *Stanislaus* JULIEN. Partis posterioris continuatio. *In-8.°*

135. *Vindiciæ philologicæ in linguam sinicam.* Dissertatio prima de quibusdam litteris sinicis quæ nonnunquam, genuina significatione deposita, accusandi casum mere denotant; conscripsit et exemplis sinice impressis instruxit et illustravit *St.* JULIEN. *in-8.°*

(Aout 1830.)

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Notice sur la langue, la littérature et la religion des Bouddhistes du Népal et du Bhot ou Tubet; communiquée à la Société asiatique de Calcutta par M. B. H. Hodgson.

J'espère que les observations que je vais avoir l'honneur de présenter à la Société, offriront de l'intérêt, ayant été recueillies dans le Népal et m'ayant été communiquées par des savans de ce pays. Je n'ai pas la prétention de donner un tableau complet et détaillé de la littérature et de la religion des Népaliens, tel qu'il résulterait de la connaissance de leurs livres sacrés, car les obstacles qui s'opposent à leur étude viennent, non-seulement des difficultés qui l'accompagnent, mais aussi de causes locales, parce que le gouvernement témoigne un vif mécontentement aux personnes qui sont soupçonnées de révéler aux Européens les connaissances qu'elles possèdent. Il faut donc se borner pour le moment à exposer quelques remarques générales qui, par la suite, il faut l'espérer, pourront préparer la voie à des investigations plus profondes.

La langue du Népal ou le Néwari, a beaucoup de choses communes avec celle du Bhot ou Tubet. Peut-

être c'était d'abord un dialecte pauvre qui, par conséquent, fut obligé de faire de nombreux emprunts au sanscrit. Voici un tableau de comparaison de quelques mots des deux dialectes.

FRANÇAIS.	NEWARI.	BHOT OU TUBÉTAIN.
Monde.	S. *Sansar* (1).	(*Dzîk ten.* Kl.).
Dieu.	S. *Bhagwan.*	*Djobi, Sanghie, Laha.*
Homme.	S. *Manno* ou *Madjan*	*Khïyogou.*
Femme.	*Misâ.*	*Bemi.*
Quadrupède.	S. *Pasu.*	....
Oiseau.	*Gango.*	K. *Djia.*
Insecte.	S. *Kitcha.*	....
Ver.	*Dalambi.*	(*Broû-srin.* Kl.).
Feu.	*Mih.*	*Mha* (lis. *Mi.* Kl.).
Air.	S. *Phoy.*	*Lhaphou.*
Terre.	*Tchâh.*	K. *Sa.*
Eau.	P. *Lo* B, *long* C, *gna.*	*Tsiou.*
Soleil.	S. *Suradj deo*	*Karma* (peut-être *clarté du soleil*) (2).
Lune.	*Timla deo.*	*Noûmoû* (lis. *Lawa.* Kl.).
Étoiles.	S. *Nagû.*	*Nima* (3).

(1) Le S indique l'origine sanscrite.

(2) M. Klaproth, dans son vocabulaire comparatif, applique le mot *Karma* à étoiles, et *Nima* à soleil. Le premier, ainsi que l'observe M. Hodgson, signifie *clarté du soleil,* il peut se rapprocher du sanscrit *Gharma*, chaud. J'ai ajouté quelques mots d'après les vocabulaires tubétains de l'*Asia polyglotta,* ils sont marqués par un K. Il faut cependant remarquer que les termes *bothiya* ne correspondent pas toujours avec ceux que M. Klaproth donne pour tubétains; quelquefois cependant ils s'accordent. — H. H. W.

(3) Le mot tubétain qui signifie *étoile* est *Karma;* dans la province de Zzang on dit aussi *Somi.* Voy. *Nouv. Journ. asiat.* vol IV pag. 305, et *A dictionary of the Bhotanta or Boutan language* by

FRANÇAIS.	NEWARI.	BHOT OU TUBÉTAIN.
Montagne.	S. *Guh.*	*Radjhi* (lis. *Ri.* Kl.).
Rivière.	*Khoussi.*	*Yamu tchung* (lis. *Tsiou-bho.* Kl.).
Père.	*Boba* et *Opdjou.*	*Ava* et *Aba* (l. *Pha.* Kl.).
Mère.	*Ma.*	*Amma* (lis. *Ma.* Kl.).
Grand-père.	*Adjhou.*	*Adjhu.*
Grand-mère.	*Adjhouma.*	*Adzhi.*
Enfant.	*Motolia.*	*Nanoû.*
Garçon.	*Kay motcha*, et *Bhadja.*	*Phû* (lis. *Bhou.* Kl.).
Fille.	*Miah motchou* et *Medjou.*	*Pamû* (lis. *Bhou-mo.* Kl.)
Oncles.	*Kakka.*	*Aghou.*
Tantes.	*Mamdjou.*	*Ibi.*
Été.	S. *Tapoulla.*	(*Djhar.* Kl.).
Hiver.	*Tchylla.*	K. *Goun.*
Grain.	*Ouan.*	*Soh.*
Riz.	*Djaki.*	*Bhrâ.*
Froment.	*Tcho.*	*Tho.*
Orge.	*Tatcho.*	(*Næ.* Kl.)
Mariage.	*Biah.*	*Pâma.*
Naissance.	*Matcha bolo.*	*Kiowa.*
Mort.	*Séto.*	*Chesin.*
Maison.	*Tchah.*	*Khim* (lis. *Khang.* Kl.).
Pierre.	*Lohou.*	*Ghara* (*To.* Kl.).
Brique.	*Appou.*	*Zhobou* (*Sa-pha.* Kl.).

F. Ch. G. Schrœter. Serampore, 1826, *in-4.°* pag. 1 et 396. Le mot tubetain pour *soleil*, est *Nima* ou plutôt *Gni-ma*; c'est par erreur que M. Hodgson lui donne la signification d'*étoile*. *Voy.* le premier des ouvrages cités, p. 303, et le second, p. 115. Comme dans le vocabulaire de M. Hodgson plusieurs mots manquaient ou ou étaient mal écrits, je les ai ajoutés ou corrigés et mis entre deux parenthèses. — Kl.

FRANÇAIS.	NEWARI.	BHOT OU TUBÉTAIN.
Temple.	*Dewa.*	*Lha* (Dieu).
Image.	*Kata malli.*	(*Lha.* Kl.).
Pont.	*Taphou.*	(*Zam-ba.* Kl.)
Arbre.	*Simah.*	*Stong-bha.*
Feuille.	*Sihau.*	*Loma.*
Fleur.	*Swong.*	*Mitogh.*
Fruit.	*Si.*	(*Bræ-bou.* Kl.).
Cheval.	*Sallo.*	*Tapu* (*Ta.* Kl.).
Taureau.	*Doho.*	*Palâng* (l. *Bhalang.*Kl.)
Vache.	*Mâsa.*	*Lango* (*Bha.* Kl.).
Buffle.	*Mia.*	*Mye.*
Chien.	*Khitcha.*	*Khigo* (*Khii.* Kl.).
Chat.	*Bhau.*	*Gouré* (*Chi-mi.* Kl.).
Chacal.	*Dhouh.*	*Kiptchang.*
Sœur.	*Kihin.*	*Tchamou* (*Adjie.* Kl.).
Frère.	*Kindja.*	*Tchou* (*Boun.* Kl.).
Parent.	*Thadjho* et *Thamannu.*	(*Gnie va.* Kl.).
Étranger.	*Kato* et *Miah pih.*	....
Tête.	*Tchong.*	K. *Wou.*
Cheveu.	*Song.*	*Tra.*
Visage.	*Qua.*	*Tongba.*
Œil.	*Mekha.*	*Mih.*
Nez.	*Nhiya.*	*Gna* (lis. *Na.* Kl.).
Bouche.	*Mhoûtoû.*	*K'ha.*
Menton.	*Moûno.*	*Koma.*
Oreille.	*Nhiapo.*	*Nhamdjo* (*Na va.* Kl.).
Front.	*Kopa.*	*Prâla* (*Bhralva.* Kl.).
Corps.	*Mho.*	*Zhoûboû* (*Lou.* Kl.).
Bras.	*Laha.*	*Lakhpa.*
Jambe.	*Toûti.*	*Kangba.*
Droit.	*Djon.*	*Youmma* (*Yæ.* Kl.).
Gauche.	*Kho.*	*Yabba* (*Yon.* Kl.).
Mois.	*La.*	*Lawa* et *Daghwa.*

FRANÇAIS.	NEWARI.	BHOT OU TUBÉTAIN.
Année.	*Datchi.*	*Lotchik* (*Lo.* Kl.).
Jour.	*Gniuh* ou *Gni.*	*Nain* (*Gnin.* Kl.).
Nuit.	*Tchâ.*	*Tchan* (*Tsan.* Kl.).

Je puis assurer que les mots *néwari* sont exacts, quoiqu'ils diffèrent un peu de ceux qui ont été donnés par Kirkpatrick; le vocabulaire de ce voyageur, composé à la hâte, contient des erreurs inévitables, notamment celle de présenter des mots sanscrits au lieu de ceux de la langue vulgaire. Il est remarquable que les Néwars, soit instruits ou prétendant l'être, soit illétrés, sont enclins, dans toutes les occasions, à indiquer à un étranger un nom sanscrit au lieu d'un néwari, pour tout objet dont on leur demande l'appellation. Cette manœuvre tient à la vanité et au desir d'être intelligible : ils croiraient ne pas l'être en parlant leur idiome. Il y a sans doute une autre cause, et c'est la pauvreté réelle du néwari qui manque de mots pour exprimer des idées abstraites : ainsi, il n'en a pas pour *création, dieu,* et, par nécessité il les emprunte au sanscrit; il en est de même de *genre humain*, pour lesquels, ainsi que pour les deux précédens, je n'ai pu, après bien des peines, obtenir un mot de la langue vulgaire. Un Néwar qui veut exprimer l'idée de dieu, sans recourir au sanscrit, est forcé de recourir à une périphrase, et dit *adjhi deo,* composé de *adjhi,* grand-père, et de *deo;* et ainsi par respect pour ses ancêtres, il en marque également pour son créateur qu'il appelle littéralement *le père de son père*, ou *le premier père*.

Quant aux mots *bhot*, je ne puis pas toujours les garantir, les ayant obtenus d'un lama peu familiarisé avec le *néwari* ou *parbattiya*. Le mot *eau*, le douzième nom de la colonne néwari, est donné conformément aux dialectes de la vallée. *Eau* est *lo* à Patan, *long* à Katmandou, et *gna* à Bhatgong; ces lieux étaient des capitales d'autant de royaumes avant l'invasion des Gorkhas.

Pour les noms de nombres, la ressemblance entre le *bhotiya* et le *néwari* est frappante.

	BHOT OU TUBÉTAIN.	NEWARI.
1.	*Tchè* (*Djigh.* Kl.).	*Tchi.*
2.	*Gnè* (*Gniy.* Kl.).	*Na chi.*
3.	*Soúm.*	*Souong.*
4.	*Zghèt* (*Ji.* Kl.).	*Péh.*
5.	*Gnah* (*Nga.* Kl.).	*Gniah.*
6.	*Tùkh* (*Dhrouh.* Kl.).	*Khou.*
7.	*Tun* (*Dhoum.* Kl).	*Na* ou *Nhasso.*
8.	*Ghiah.*	*Tchiah.*
9.	*Gúho.*	*Goun.*
10.	*Djou* (*thampa*, mot purement explétif).	*Sánho.*
11.	*Tchou tché.*	*San tché.*
12.	*Tchou gné.*	*Saran nassi.*
13.	*Tchupsum* (la lettre *p* s'écrit mais se fait à peine entendre).	*Saran souong.*
14.	*Tchoupzhi.*	*Saran pih.*
15.	*Tchéanga.*	*Saran gniah.*
16.	*Tchoúroú.*	*Saran khou.*
17.	*Tchouptin.*	*Saran nha.*
18.	*Tchopkin.*	*Saran tchiah.*
19.	*Tchoûrko.*	*Saran ghoûou.*

	BHOT OU TUBÉTAIN.	NEWARI.
20.	*Nè choù (thambah).*	*Saran sanho.*
21.	....	*Ni tchy.*
22.	....	*Ni nassi.*
23.	....	*Ni souong.*
24.	....	*Ni pih.*
25.	....	*Ni gniah.*
26.	....	*Ni khou.*
27.	....	*Ni nhi.*
28.	....	*Ni tchiah.*
29.	....	*Ni goùn.*
30.	*Soùmtchoù (thamba).*	*Ni sánho.*
31.	....	*Soui tchi.*
32.	....	*Soui nassy.*
33.	....	*Soui souong.*
34.	....	*Soui pih.*
35.	....	*Soui gniah.*
36.	....	*Soui khou.*
37.	....	*Soui nha.*
38.	....	*Soui tchiah.*
39.	....	*Soui goûn.*
40.	*Zhe tchou (thampah).*	*Soui sanho.*
41.	....	*Pi tchi.*
42.	....	*Pi nassi.*
43.	....	*Pi souong.*
50.	*Gnah tchou (thampah).*	*Gniayou,* ou *Gnioùou,* ou *Pi sanho*, ou simplement en appuyant sur la dernière lettre de *gniah* (5). On forme ainsi 60, 70, &c. de 6, 7, &c.
60.	*Toukh tchou (thampah).*	*Qoui.*
70.	*Toun tchou (thampah).*	*Nhioùou.*
80.	*Gheah tchou (hampah).*	*Tchiouh ouou.*

	BHOT OU TUBÉTAIN.	NÉWARI.
90.	*Goup tchou* (*thampah*).	*Gou i.*
100.	*Gheah* (*thampah*).	*Satchy.*
1,000.	*Tong ta tché.*	....
100,100.	*Thea.*	....
10,000,000.	*Boûm.*	....

La première dizaine des noms de nombre bhot, ainsi que les 100 et les 1000 sont absolument semblables à ceux des noms de nombre tubétains de l'*Asia polyglotta;* en ayant égard aux différentes méthodes de représenter les sons, adoptées par M. Hodgson et par M. Klaproth.

La différence au-delà de dix est de nulle importance, le principe dans les deux langues étant toujours le même, c'est-à-dire, en répétant et composant les nombres ordinaux : ainsi dix et un, dix et deux, sont les formes d'expression dans les deux langues, et aussi deux fois, &c. Le mot bhot *thampa* placé à la suite de la série décimale croissante, est purement explétif et s'omet souvent en parlant. Les noms néwari des chiffres de un à dix, tels que les donne Kirkpatrick, ne sont pas exacts, ce qui a fait paraître la différence entre le néwari et le bhot plus grande qu'elle ne l'est réellement. Il me semble même que la petite dissemblance qui existe dans les exemples que je produis, peut être réduite simplement à la manière de prononcer conformément au génie des deux langues.

Quoique les mots suivans n'offrent pas de ressemblance littérale entre eux, cependant les principes sur lesquels ils sont formés présentent plusieurs analogies.

NOMS TUBÉTAINS ET NÉWARI

DES DOUZE MOIS DE L'ANNÉE.

	NEWARI.		BHOT OU TUBÉTAIN.
Février.	....		*Lawa* (1) *tangbou.*
Mars.	*Tchongtekola* ou	*Tchalla.*	*Lawa gnipa.*
Avril.	*Batchola* ou	*Nelâ.*	*Lawa soumba.*
Mai.	*Toutchola* ou	*Souola.*	*Lawa zhiba.*
Juin.	*Dil'la* ou	*Péla.*	*Lawa gnappa.*
Juillet.	*Goungla* ou	*Gniàla.*	*Lawa touakpou.*
Août.	*Youngla* ou	*Kholou.*	*Lawa doumba.*
Septembre.	*Koula* ou	*Nhula.*	*Lawa ghiâppa.*
Octobre.	*Kozla* ou	*Tchala.*	*Lawa gouabba.*
Novembre.	*Thingla* ou	*Gungla.*	*Lawa tchuba.*
Décembre.	*Pouéla* ou	*Selâ.*	*Lawa tchu tchikpa.*
Janvier.	*Sel'la* ou	*Zhin'tchala.*	*Lawa tchou gnipa.*
Février.	*Tchella* ou	*Zhin'nala.*	

La seconde suite des noms néwari est formée uniquement en composant le mot *la*, mois, avec les noms cardinaux un, deux, &c. Quant à la première suite, on y trouve aussi la finale *la*; les préfixes sont probablement de simples épithètes caractéristiques des saisons : ainsi février est appelé *tchella*, mais ce nom signifie aussi le mois froid ou l'hiver. Du reste, il m'est impossible d'expliquer le sens des autres composés.

Les Bhot, de même que les Néwars, n'ont pas de noms simples pour les mois, ils les désignent par une périphrase : le premier, le second mois, &c. *Dagwa* et *lawa* signifient également un mois; mais dans le discours, ce mot n'est jamais placé avant le nom, si ce n'est pour février par lequel commence l'année des

(1) Ou *Dagwa*.

vaient pas plus supporter un bouddhiste, qu'un bouddhiste ne pouvait les supporter.

Toutes ces circonstances se sont présentées dans un ordre inverse pour les cantons montagneux dont la population était comparativement faible, et dont les habitans peu nombreux étaient privés des moyens de communiquer aisément les uns avec les autres par des barrières immenses qui s'élevaient de toutes parts.

Voilà pourquoi ils sont restés si long-temps pauvres en mots et en idées, de sorte qu'à l'époque de l'arrivée des colons hindous chez eux en très-grand nombre, probablement dans le quinzième siècle, ces colons purent, sans beaucoup de peine, faire prévaloir leur langue et leur religion sur celle des aborigènes.

CARACTÈRES.

On rencontre dans les livres népaliens, soit néwaris, soit bhot, une grande diversité de caractères; quelques-uns sont aujourd'hui hors d'usage et indéchiffrables. Un manuscrit contient une collection de ces alphabets, portant chacun une désignation particulière, et différant de ceux qui sont employés présentement. Il y a trois espèces de lettres néwari, le plus communément en usage, et quatre de Bhot.

Les trois alphabets néwari sont nommés *Bhandjin mola, Randja* et *Néwarî;* je ne saurais dire si les *Siva margi* Néwars usaient autrefois de ces trois sortes de lettres, mais les anciens livres bouddhistes les contiennent tous, notamment les deux premiers. Le néwari seul est maintenant employé par les deux sectes

Nepal prop

मालाक्षरम् B

	ख	ग
	छ	ज

मालाक्षरम् Bhandjin-mola.

ख	ग	घ	ङ
छ	ज	झ	ञ

de Néwari, pour les usages profanes, mais pour les usages religieux, toutes deux se servent du déwanagari, et plus souvent du néwari. En supposant que les *Siva-mârgi-Néwari* aient jamais fait usage du *bhandjin mola* ou du *randja*, ce dont je doute, il n'en est plus ainsi; peut-être les bouddhistes ayant cessé depuis long-temps d'employer communément ces sortes de lettres, en copiant leurs écritures sacrées, un petit nombre d'entre eux peut aujourd'hui les écrire, et les savans seuls, habitués à consulter les vieux livres relatifs à la religion, peuvent les lire avec facilité.

Quant à l'origine de ces lettres, on peut sans hésitation rapporter le néwari au nâgari; les deux autres présentent plus de difficultés. Il y a quelques temps, le docteur Carey exprima l'opinion que ce sont des échantillons arbitraires de calligraphie. Mais cette idée est réfutée par le fait de leur application pratique très-étendue, que le docteur Carey ignorait quand il annonça son sentiment (1). En comparant un de ces alphabets, le randja, avec le quatrième des Bhot, on reconnaîtra que la forme générale de ces caractères offre une ressemblance frappante entre eux. Je ne peux dire que peu de chose du bhandjin mola, il est chargé d'ornemens, et peut-être si on en dépouillait ce caractère, il serait facile de ramener leur origine, ainsi que celle du randja, au dévanagari. Il est possible que les bouddhistes aient altéré la figure de cet alphabet, pour mieux ca-

(1) Il est évident que les deux alphabets dont il s'agit sont le dévanagari modifié arbitrairement et légèrement. — H. H. W.

cher les mystères de leur foi. Les bouddhistes furent originairement des Hindous ; mais quoique notre supposition, suivant laquelle ils modifient, pour l'objet indiqué plus haut, les caractères alphabétiques existans, puisse être probable, il est difficile d'imaginer que ces bouddhistes eussent pris la peine d'inventer des caractères entièrement nouveaux ; tous ces caractères suivent l'arrangement du dévanagari, et je ne balânce pas à leur assigner une origine conforme à cette analogie.

On distingue quatre sortes de caractères bhot ou tubétains, mais il n'y en a que deux dont le nom soit connu des Néwars, ce sont l'*Outchhen* et l'*Oumin*. La troisième, appellée *Khyougayî*, semble être simplement une forme cursive ou épistolaire de la seconde, et la quatrième, nommée *Landja*, ainsi qu'il a été observé, a quelque affinité avec le Randja. On se sert aussi d'un caractère dont l'origine est attribuée aux *Sokhpho* (1) qui sont représentés comme un peuple

(1) Le premier de ces caractères est celui du tubétain. Quelques lettres ressemblent à celles de l'alphabet dévanagari, mais il est très-difficile de ramener les autres à la même origine; ils ont été probablement inventés par les missionnaires bouddhistes, quand ceux-ci eurent quitté l'Inde. On ne trouve rien qui leur ressemble dans les anciennes inscriptions. — H. H. W.

Je suis parfaitement de l'opinion du savant secrétaire de la Société asiatique de Calcutta; les caractères tubétains ne se laissent qu'en partie ramener aux lettres dévanagari, et plusieurs d'entre eux ont une valeur phonétique qui n'existe pas dans les idiomes dérivés de la même source que le sanscrit, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup-d'œil sur la série des consonnes tubétaines, que j'ai donnée dans le quatrième volume du *Nouveau Journal asiati-*

…habe…

in

लंजा *Lañdja ou Lañdza*

cher les mystères de leur foi. Les bouddhistes furent originairement des Hindous ; mais quoique notre supposition, suivant laquelle ils modifient, pour l'objet indiqué plus haut, les caractères alphabétiques existans, puisse être probable, il est difficile d'imaginer que ces bouddhistes eussent pris la peine d'inventer des caractères entièrement nouveaux; tous ces caractères suivent l'arrangement du dévanagari, et je ne balânce pas à leur assigner une origine conforme à cette analogie.

On distingue quatre sortes de caractères bhot ou tubétains, mais il n'y en a que deux dont le nom soit connu des Néwars, ce sont l'*Outchhen* et l'*Oumin*. La troisième, appellée *Khyougayî*, semble être simplement une forme cursive ou épistolaire de la seconde, et la quatrième, nommée *Landja*, ainsi qu'il a été observé, a quelque affinité avec le Randja. On se sert aussi d'un caractère dont l'origine est attribuée aux *Sokhpho* (1) qui sont représentés comme un peuple

(1) Le premier de ces caractères est celui du tubétain. Quelques lettres ressemblent à celles de l'alphabet dévanagari, mais il est très-difficile de ramener les autres à la même origine; ils ont été probablement inventés par les missionnaires bouddhistes, quand ceux-ci eurent quitté l'Inde. On ne trouve rien qui leur ressemble dans les anciennes inscriptions. — H. H. W.

Je suis parfaitement de l'opinion du savant secrétaire de la Société asiatique de Calcutta; les caractères tubétains ne se laissent qu'en partie ramener aux lettres dévanagari, et plusieurs d'entre eux ont une valeur phonétique qui n'existe pas dans les idiomes dérivés de la même source que le sanscrit, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup-d'œil sur la série des consonnes tubétaines, que j'ai donnée dans le quatrième volume du *Nouveau Journal asiati-*

…habet

…in

लंजा *Landja ou Landza*

ख ग ङ व छ ज ञ

ध द त फ क ब म

ष ज व श स क्ष य

ल श ह ट अ

tous les objets de luxe qui, du moins dans nos idées, précèdent le luxe des livres.

L'imprimerie est probablement ce qui tend le plus à répandre autant les livres ; mais l'usage général de l'imprimerie n'est pas moins surprenant que l'effet qu'on lui suppose ; je ne puis réellement expliquer l'un ou l'autre de ces faits qu'en présumant que les troupes de prêtres, séculiers et réguliers, dont le pays fourmille, ont été excitées par l'ennui à faire cet usage louable de leur temps.

Les prêtres tubétains ont vraisemblablement reçu de la Chine l'invention de l'imprimerie, mais l'emploi universel qu'ils en font est un mérite qui leur appartient; le plus pauvre individu arrivant du nord dans cette vallée est rarement dépourvu de son *pothi*, et de chaque partie de son vêtement pendent des charmes (*djantra*) renfermés dans des étuis légers et dont l'intérieur offre des caractères imprimés avec beaucoup de délicatesse.

Je dois aussi ajouter que tous les habitans du Bhot savent écrire, ce qui est un autre trait de leur caractère moral non moins frappant que l'usage général de l'impression et des livres, et que je ne me hasarderais pas à noter si je n'avais pas eu de fréquentes occasions de me convaincre de sa réalité, parmi les gens qui tous les ans viennent séjourner au Népal.

Dans les collections envoyées à la Société, il y a beaucoup de manuscrits, en fragmens de différentes dimensions, et de petits traités entiers qui, de même que les petits livres imprimés, ont été obtenus de gens de la

classe la moins élevée. Leur nombre et leur diversité fourniront peut-être des preuves suffisantes de ce que j'ai dit de l'écriture des Tubétains, si l'on considère, en les examinant, la source peu abondante et entièrement fortuite d'où ces écrits ont été tirés en si grande quantité.

La grande diversité d'écritures que présentent les manuscrits, annonce péremptoirement que presque toutes les classes de la société, au Népal, savent écrire; ou bien, dans tous les cas, la variété et les différens degrés d'élégance de ces écritures présentent des exemples curieux et nombreux des progrès des Tubétains dans la calligraphie, n'importe à quelle classe d'habitans ils appartiennent.

Je crois que l'on peut trouver chez les Hindous quelque chose de cette connaissance des élémens de l'instrction que je viens de signaler comme caractérisant les Bhot, mais elle existe chez le premier de ces peuples, plus dans la théorie de ses institutions que dans la pratique, parce que son malheureux pays a pendant des siècles été successivement exposé aux ravages de la violence; et ce n'est que depuis peu de temps qu'il respire. D'un autre côté, le repos dont le Bhot a joui, a laissé à ses institutions pacifiques le temps suffisant pour produire leurs résultats naturels; voilà pourquoi on voit une si grande partie des habitans de cette contrée qui sait lire et écrire.

Dans tout ce que j'ai dit relativement à la presse, à la connaissance et à l'habitude de l'écriture, et à l'usage commun des livres dans le Bhot, il faut que les lecteurs européens ne voyent que ce qui existe réellement.

Les mêmes mots impliquent les choses les plus différentes dans les parties les plus civilisées de l'Europe, comparativement à l'Asie. L'européen qui a séjourné dans l'Inde comprendra sans difficulté la valeur exacte de mes phrases, surtout s'il veut se souvenir, pour un moment, que la presse, l'écriture et les livres, quoique ce soient de puissans instrumens, ne sont néanmoins que des instrumens, et l'exemple de la Chine prouve d'une manière irréfragable que ces instrumens peuvent pendant des siècles, être journellement en usage dans une société nombreuse, sans tomber dans les mains d'un homme qui en sache faire usage, et, par conséquent, sans éveiller une seule fois cette énergie dont le développement complet en Europe a répandu un éclat si vif autour de la marche de l'homme dans ce monde.

L'impression, dans le Bhot, se fait avec des blocs de bois qui sont quelquefois très-bien gravés, et l'usage limité de tels instrumens n'est pas regardé comme un inconvénient dans un pays dont la littérature a un caractère immuable.

Je le répète, l'écriture des Tubétains offre souvent des traits hardis et gracieux; mais elle n'est jamais employée à rien de plus utile que des notes d'affaires, ou de plus instructif que les rêves d'une mythologie absurde, et ainsi l'usage général des livres, le plus puissant des moyens d'amélioration, suivant nos idées, devient, dans le Bhot, d'après la futilité extrême des livres qu'on y lit, tout au plus un moyen comparativement innocent et agréable de remplir les heures

d'ennui, dans un état de civilisation imparfaite (1).

Quant aux autorités, ou aux écritures sacrées de la religion bouddhique, la tradition universelle des bouddhistes népaliens, appuyée sur plusieurs passages des livres qui existent, affirme que le corps primitif de ces ouvrages, bien complet, s'élevait à 84,000 volumes.

Ces ouvrages sont connus collectivement et individuellement sous les noms de *Soûtra* et de *Dharma* (2) : on lit cette stance dans le *Padja khand :*

« Tout ce que les Bouddha ont dit est contenu dans » le *Mahâ yân soûtra*, et le reste des *soutras* est le » *Dharma ratna.* » C'est pourquoi les livres sacrés sont fréquemment nommés *Bouddha vatchana*, paroles de Bouddha. *Sâkya-Sinha* rédigea le premier ces paroles par écrit, et sous ce rapport important, *Sâkya* est pour le bouddhisme ce que *Vyâsa* est pour le brahmanisme. *Sâkya* est le dernier des sept Bouddha véritables. Les anciens livres affirment unanimement ce fait; les bouddhistes modernes le reconnaissent en dépit de l'armée d'ascétiques que la doctrine aisée des superstitions modernes a élevés au rang de *Tathâgata.* La chronologie sacrée se borne à placer Sâkya dans le *Kali youga*, et la chronologie profane est une

---

(1) M. Hodgson se presse trop de porter un jugement aussi sévère sur une littérature dont nous n'avons pas même franchi le seuil. On sait d'ailleurs que les Tubétains ont des livres historiques qui sont peut-être intéressans. — Kl.

(2) Tous les titres des livres et toutes les dénominations relatives au bouddhisme, cités dans ce mémoire, sont d'origine indienne et non pas tubétaine. — Kl.

science que les bouddhistes semblent n'avoir jamais cultivée. Tout ce dont je vais faire mention, fera voir que Sâkya est, dans tous les grands ouvrages, « l'homme » qui parle ». Ce mot correspond simplement à ***auditeur***, et se rapporte à la forme des ouvrages qui est celle d'une lecture ou leçon adressée par un Bouddha à ses *bodhisatwa* ou disciples. Je ne puis citer aucune autorité écrite pour prouver que Sàkya-Sinha fut le premier qui réunit et conserva par écrit les doctrines enseignées par ses prédécesseurs et par lui-même. Mais ce fait paraît être suffisamment garanti par la croyance générale de tous les bouddhistes du Népal et du Bhot; aucun n'a l'air de l'ignorer. Les mots (sanscrits) *Tantra* et *Pourâna* sont familiers aux bouddhistes du Népal comme exprimant vaguement la distinction entre les ouvrages ésotériques et les exotériques, mais il est vraisemblable que les noms qui leur sont propres et particuliers, tels que *Oupadésha* et *Vyâkarâna*, *Gâthâ*, *Djâtaka* et *Avadàn*, n'ont pas plus de précision, et indiquent plutôt des divisions du *Vyâkarana* que des classes distinctes.

Le mot de *Soûtra* est souvent expliqué par *Moûla grantha*, *Bouddha vatchana*, et dans ce sens, il a été regardé comme équivalent du *Shrouti* des brahmanes, de même que leur *smriti* l'a été des *Vyâkarana* des bouddhistes. Mais le bouddhisme étant enclin à oublier la distinction entre les natures divines et humaines, l'analogie doit être essentiellement défectueuse, et dans le fait le *Soûtra* des bouddhistes comprend souvent, non-seulement leur propre *Bouddha vatchana*, mais



aussi le *Bouddhisatwa vatchana* et le *Bhikchou vatchana;* les brahmanes nommeraient ce dernier *Richi vatchana*, et, par conséquent, le rangeraient parmi les *Smriti* ou commentaires des hommes saints sur la vérité éternelle des *Shrouti*. Les Néwars et les Tubétains conviennent qu'il n'existe plus qu'une petite partie du corps primitif de leur littérature sacrée. Une légende commune aux deux peuples en assigne la destruction à *Shankara âtchârya ;* et le *Shankara* qualifié d'incomparable par sir W. Jones, est exécré par les bouddhistes comme un fanatique sanguinaire.

Les plus importans des livres bouddhistes du Népal, aujourd'hui existans, et du genre spéculatif, sont les cinq *Khand* du *Ratcha bhagavati,* nommés les cinq *Ratcha,* et les cinq *Pâramita* avec les *Pradjnâ pâramita* du genre historique; enfin, huit des neuf ouvrages appelés les neuf *Dharma,* le neuvième étant le *Pradjnâ pâramita* dont il a été question précédemment, et qui, quoique classé avec les *Dharma*, pour ce qui concerne le rituel, se rapproche beaucoup plus des *Ratcha* par son caractère spécial.

Les cinq *Ratcha* seront plus tard décrits en détail. Voici les noms des neuf *Dharma.*

1. *Pradjnâ pâramita.*
2. *Ganda vyoûka.*
3. *Dasha bhoûmeshvara.*
4. *Samâdhi râdja.*
5. *Lankâvatâra.*
6. *Sat dharma poûndarika.*
7. *Tathâgata ghoûyaka.*
8. *Lalita vistâra.*
9. *Soubharana prabhâ.*

Chacun contient vingt-cinq mille stances; l'ensemble, par conséquent un lac et cinquante mille. Les *Ratcha*

ont un caractère éminemment spéculatif, et appartiennent plutôt à la philosophie qu'à la religion. La tournure des idées y est extrêmement sceptique; une quantité de doutes y est élevée, très-peu de solutions sont essayées. Sâkya paraît entouré de ses disciples qui soutiennent principalement les argumens sur chaque sujet. Sâkya se montre généralement comme modérateur, mais quelquefois il est le seul qui parle. Les sujets discutés sont les premiers grands principes du bouddhisme; les axiomes des quatre écoles de la philosophie bouddhique sont mentionnés, mais ceux du *Svabhâvika* sont seuls discutés amplement. L'objet de tout l'ouvrage semble tendre plutôt à prouver la proposition que, le doute est la fin aussi bien que le commencement de la sagesse, qu'à établir un dogme particulier de philosophie ou de religion; et si l'on en juge par l'évidence de ce grand ouvrage, les anciens philosophes bouddhistes furent plutôt sceptiques qu'athées.

Le *Pradjnâ pâramita* est un ouvrage du même caractère que le *Ratcha bhagavati;* quelques bouddhistes le regardent même comme en étant l'origine, et disent que le *Ratcha bhagavati* n'offre qu'un développement des principes et des raisonnemens contenus dans le *Pradjnâ pâramita.*

Ces neuf ouvrages sont, comme les *Nava dharma*, honorés d'un culte divin par les bouddhistes du Népal, mais je ne suis pas en état d'expliquer pourquoi ils ne rendent cet honneur qu'à ces livres en particulier, et n'en font pas de même pour tous ceux du bouddhisme.

A l'exception du premier, ils sont tous du genre historique, mais entremêlés de beaucoup de choses spéculatives. L'un de ces livres, le *Lalita vistâra,* est l'autorité primitive pour toutes les versions de l'histoire de Sâkya-Sinha, qui, par divers canaux, sont parvenues à la connaissance des Européens. Je me suis estimé heureux d'avoir été le premier qui aie découvert et procuré des copies de ces ouvrages importans. Il ne m'appartient pas de les lire et de les méditer, mais j'oserai dire que ce ne sera que par ce moyen que l'on pourra acquérir la véritable connaissance du bouddhisme. Cette religion n'est pas simple, c'est un système vaste et compliqué; formé à loisir pendant des siècles par des hommes lettrés, il a plusieurs écoles partagées entre plusieurs docteurs, enfin le bouddhisme de l'une ne diffère pas moins de celui d'un autre, que le brahmanisme des *Véda,* de celui des *Pourâna* et du *Bhâgavat.*

Il faut bien se garder de supposer, parce que ces ouvrages ont été acquis dans le Népal, qu'ils aient un caractère local, le contraire est affirmé par les bouddhistes et n'a jamais été révoqué en doute. Le *Shambhou pourâna* est le seul ouvrage local de quelque importance dans la grande collection que j'ai faite. Peut-être il est permis de supposer que si, comme on le prétend, le feu de la colère de *Shankara* détruisit tout, sauf quelques fragmens des livres sacrés des bouddhistes, les ouvrages considérables que l'on montre aujourd'hui sont controuvés. Il convient de peser convenablement les exagérations de chaque côté.

Les bouddhistes n'ont jamais eu quatre-vingt-quatre mille ouvrages principaux sur leur doctrine, et Shankara n'a détruit que quelques-uns de ceux qu'ils avaient réellement quand il vint dans le Népal. Ce qui prouve cette dernière assertion, c'est que long-temps après Shankara, le bouddhisme fut la religion nationale et dominante des princes népaliens et de leurs sujets, et qu'elle est restée telle, relativement au peuple, depuis la conquête du Népal par les Gorkhas. Shankara peut avoir converti un des princes de la vallée, et je crois que cela arriva, mais les autres restèrent bouddhistes, et sans doute prirent soin de la foi et de la prospérité de leurs sujets. Tous les anciens livres bouddhiques sont écrits sur une des trois sortes de papier propre au Népal, ordinairement en *randja* et en *bhandjin mola* et sur des feuilles de *palmira*. Les copies du *Ratcha bhagavati*, sont très-rares. Je suis d'opinion, après cinq ans de recherches, qu'il n'y en avait que quatre exemplaires dans la vallée, avant que j'en obtinsse un et une moitié d'un; j'en ai fait copier un autre sur un ancien exemplaire. Pendant quelque temps, personne n'avait été en état d'en comprendre le contenu; depuis des siècles, on n'en avait pas fait de nouvelles copies, et le petit nombre de personnes qui en possédaient un ou plusieurs *khand* par héritage, se bornaient à offrir au volume fermé et scellé, l'hommage silencieux de leur *poûdjâ*. Le temps et les progrès de l'ignorance ont été les principaux ennemis de la littérature bouddhique dans le Népal.

Les écritures sacrées des bouddhiques sont de douze

espèces désignées par les noms suivans : 1. *Soûtra ;* 2. *Geya ;* 3. *Vyâkarana ;* 4. *Gâthâ ;* 5. *Oudân ;* 6. *Nidâna ;* 7. *Ityoukta ;* 8. *Djâtaka ;* 9. *Vaïpoulya ;* 10. *Adbhouta dharma ;* 11. *Avadâna ;* 12. *Oupadésa.*

Les *Soûtra* sont les principales écritures (*Moûla grantha*), de même que le *Ratcha bhagavati* et l'*Achta sahasrika pradjnâ pâramita ;* ils tiennent le même rang que les *Véda* des brahmanes.

Les *Géya* sont des ouvrages en langage mesuré, contenant les louanges des Bouddha et des Bodhisatwa. Le *Gîta govinda* des brahmanes équivaut à notre *Gîta poustaka* qui appartient aux *Géya.*

Les *Vyâkarana* sont des livres historiques, contenant le récit des différentes naissances de *Shâkya* avant qu'il devint *Nirvân.* On y trouve aussi diverses actions d'autres Bouddha, et aussi des formules de prières et de louanges.

Les *Gâthâ* sont des livres historiques, contenant des contes moraux (*Anéka dharmakathâ*) relatifs aux Bouddha. Le *Lalita vistâra* est un *Vyâkarana* de l'espèce appelée *Gâthâ.*

Les *Oudâna* traitent de la nature et des attributs des Bouddha, dans la forme de dialogue entre un *Gourou* bouddhiste et *Tchéla.*

Les *Nidâna* sont des traités dans lesquels les causes des événemens sont exposées, par exemple on y voit comment *Shâkya* devint un Bouddha. La cause ou la

raison, c'est qu'il accomplit le *Dâna* et les autres *Pâramita* (1).

L'*Ityoukta* est tout ce qui a été dit sur un sujet et pour en venir à une conclusion; l'explication d'un discours précédent est un *Ityoukta.*

Le *Djâtaka* traite des actions des naissances antérieures.

Les *Vaïpoulya* traitent des différentes sortes de *Dharma* et d'*Artha*, c'est-à-dire des différens moyens d'acquérir les biens de ce monde (*Artha*) et du monde à venir (*Dharma*).

Les *Adbhouta dharma* concernent les événemens surnaturels; les *Avadâna*, le résultat des actions, et les *Oupadésha*, les doctrines ésotériques.

Voici une énumération de quelques modèles particuliers des classes dont il a été question.

Premier *khand* du *Ratcha* ou *Rakcha bhagavati.* C'est un *Mahâ yân soûtra shâstra;* il contient un récit que fait *Shâkya :* il raconte comment il devint *Bhagavân*, comment il exhortait ses disciples (*Boddisatwa*) à lire, comment il expliquait la doctrine de l'*Avidya ;* c'est-à-dire, tant qu'*Avidyâ* dure, le monde existe; quand *Avidyâ* cesse, le monde (*Nirodha*) périt; autrement *Pravritti* finit et *Nirvritti* commence. Tel est

---

(1) *Pâramita* signifie ici *vertu*, le mérite moral par lequel notre évasion (passage) de la mortalité est obtenu. *Dâna* ou la charité est la première des dix vertus cardinales des bouddhistes, et les autres se rapportent aux neuf qui restent.

le contenu général de la première partie de ce *khand ;* la seconde est remplie par les explications du *Shounyatâ* et du *Mahâ shounyatâ. Shâkya* parle; ses auditeurs sont *Soubhoûti* et d'autres *Bhikchouka :* l'ouvrage est en prose (*Gadya*).

Les second et troisième *khand* du *Rakcha bhagavati* contiennent la même chose que le précédent.

Le quatrième *khand* du *Rakcha bhagavati* raconte comment quelqu'un devient *Sarvakarmadjna* ou habile dans la connaissance de toutes les choses terrestres et célestes; en un mot, la science universelle; de plus, les sujets des *khand* précédens sont traités avec plus ou moins de détails dans celui-ci.

Le cinquième *khand* du *Rakchabhagavati* contient, outre l'*Avidyâ*, le *Shounya* et les autres sujets importans des *khand* précédens, les noms des Bouddha, Bodhisatwa, &c. Ce cinquième *khand* est aussi nommé (1) *Vinshati sahasrika pradjnâ pâramita.* Ces cinq *Khand* sont en prose.

Achta sahasrika pradjnâ pâramita est un *Mahâ yân soûtra ;* c'est un ouvrage spéculatif traitant des sujets de doctrines transcendantes discutés dans le *Rakcha bhagavati*, et de plus, de la doctrine du *Nirwân.* Il est en prose. *Shâkya* parle, *Soubhoûti* et d'autres *Bhikchouka* sont les auditeurs.

---

(1) Les épithètes précédentes servent à distinguer l'un de l'autre les deux ouvrages connus sous le nom de *Pradjnâ pâramita.* Mais ce nom n'appartient proprement qu'au dernier, et quand il est seul l'indique spécialement, dans ce cas il ne s'applique jamais au cinquième *khand* du *Rakcha bhagavati.*

Achta sahasrika vyâkya. C'est un commentaire sur le *Pradjnâ pâramita*, par *Hara bhadra*, en vers et en prose.

Gandâ vyoûha, vyâkarana shâstra. Il contient des formules de supplications et d'actions de grâces, et aussi la manière d'obtenir le *Bodhidjnyâna*; il est en prose. *Shâkya* parle, il a pour auditeurs *Soudhana koumâra.*

Dasa bhoûmeshvara. C'est un *Vyâkarana* contenant une notice des dix *Bhémi*; il est en prose. *Shâkya* parle, son auditeur est *Ananda bhikchouka.*

Samâdhi râdja est un *Vyâkarana* contenant la notice des actions par lesquelles la sagesse du Bouddhisme est acquise, et celle des devoirs d'un Bodhisatva; il est en prose. *Shâkya* parle, ses auditeurs sont *Râvana* et d'autres.

Sat dharma poundarika. C'est un *Vyâkarana* contenant une notice du *Mahâ* et d'autres *Dîpa dâna* ou des lumières qu'il faut entretenir en l'honneur des Bouddha, des Bodhisatva, &c.

Lalita vistâra. C'est un *Vyâkarana* de l'espèce appelée *Gâthâ.* Il contient l'histoire des différentes naissances de *Shâkya,* et celle de la manière dont, à la dernière, il acquit le *Bodhi djnyâna* et devint un Bouddha : ce livre est en vers et en prose. *Shâkya* parle, il a pour auditeurs *Maïtreya* et d'autres.

Gouhya samaga ou *Tathâgata goûhyaka.* C'est un *Oupadesha* ou *Tantra;* il contient des *Mantra* et une explication de la manière de pratiquer le *Poûdjâ;* il est en prose et en vers. *Bhagavân* (c'est-à-dire

Shâkya) parle, le Bodhisatva *Vadjrapâni* et d'autres écoutent.

Souvarna prabhâ. C'est un *Shâstra vyâkarana*, offrant une notice sur *Lakchmi* et d'autres déesses, et sur les *Bhagavad dhâtou* ou demeures des divinités; il est en prose et en vers. *Shâkya* parle, *Litsavi koumâ* écoute.

Svayambhou pourâna le grand est un *Vyâkarana* du genre de ceux qu'on nomme *Gâthâ*. C'est un récit de la manifestation de *Svayambhou* ou *Adi bouddha* dans le Népal, et l'histoire primitive de ce pays; il est en vers. *Shâkya* parle, *Ananda bhikchouka* est son auditeur.

Svayambhou pourâna le petit. C'est un *Gâthâ*; il offre une description du *Svayambhou tchaïtya*, ou temple; il est en vers et en prose : parleur et auditeur comme dans le précédent.

Karanda vyoûha. C'est un *Gâthâ*; contenant une notice sur *Lokeshvara padmapâni*; il est en prose : parleur et auditeur comme dans le précédent.

Gouna karanda vyoûha. C'est un *Gâthâ*; offrant en vers une amplification du précédent : parleur et auditeur comme dans le précédent.

Mahâvastou. C'est un *Avadâna shâstra*; il présente une notice sur le résultat des actions, de même que le *Karma vipâka* des brahmanes; il est en prose : parleur et auditeur comme dans le précédent.

Ashoka avadâna. C'est un *Avadâna shâstra*; il contient une notice sur le *Triratna*, ou *Bouddha*, *Dharma* et *Sanga*, ainsi que sur les *Tchaïtya* et

les fruits que l'on retire de leur adoration; il est en vers. *Oupagoupta bhikchouka* parle, *Asoka râdja* l'écoute.

Badhrakalpa avadâna. C'est un *Avadâna shâstra*, contenant le récit des actions de *Shâkya* et de la sagesse qu'il acquit par ce moyen; il est en vers. *Oupagoupta bhikchouka* parle, *Ashoka râdja* l'écoute.

Djâtaka mâlâ. C'est un *Djâtaka shâstra;* un récit des diverses actions méritoires de *Shâkya* dans ses différentes naissances avant de devenir un *Tathâgata;* il est en vers et en prose. *Shâkya* parle, il a pour auditeur *Ananda bhikchou.*

Manitchoura. C'est un *Avadâna;* il offre un récit de la naissance de *Shâkya* et des résultats de ses actions; il est en prose : parleur et auditeur comme dans le précédent.

Dvâvinsati avadâna. C'est un *Avadâna shâstra;* il expose les avantages résultans de construire et d'honorer les *Tchaïtyas* et d'en faire le tour; il est en vers et en prose. *Shâkya* parle, *Maïtreya* l'écoute.

Nandi moukha svaghocha. C'est un *Avadâna* contenant une notice sur le grand jeûne nommé *Vasoundhara*, et sur l'avantage de l'observer; il est en prose. *Shâkya* parle, *Ananda* l'écoute.

Bodhi tcharya. C'est un *Avadâna shâstra* du genre appelé *Kâvya*, il contient un panégyrique de *Dâna pâramita* et des *Bodhi tcharya* (devoir des bouddhistes); il est en vers. *Maïtreya* parle, *Soudhana koumâra* l'écoute.

Karouṇa poundarika. C'est un *Avadâna* contenant

une notice sur *Arinemi râdja;* sur *Samoudra renou pourohita;* sur *Ratna garbha tathâgata,* et sur *Avalokiteshvara* (c'est-à-dire *Padmapâni Bodhitsava*); il est en prose. *Shâkia* parle, il a pour auditeur *Maïtreya*, &c.

Tchandomrita mâlâ. C'est un traité de prosodie; les mètres sont expliqués par des vers à la louange de *Shâkya sinha;* il est en vers et en prose. L'auteur est *Amrita bhikchou.*

Lokeshvara shataka. Ce sont cent vers à la louange de *Padmapâni.* L'auteur est *Vadjradatta bhikchou.*

Saraka dhara, avec un commentaire. C'est un *Kâvya* en honneur d'*Arya tara bouddha shakti;* il est en vers. Il a pour auteur *Sarvadjnamitrapada, bhikchou.*

Aparimita dharani. C'est un *Oupadésha* du genre nommé *Dharani* (1); il contient beaucoup de vers adressés aux bouddha qui sont immortels (*Aparimitâyoucha tathâgata*) : il est en prose. *Shâkya* parle, *Ananda bhikchou* l'écoute.

Dharani samgraha. C'est un recueil de *Dharanis* par exemple : *Dharani* de *Mahâ vairotchana, Dharani* de *Mahâ mandjousri,* et ceux de plusieurs autres Bouddha; il est en vers. *Shâkya* parle, *Vadjrapâni* est son auditeur.

---

(1) Les *Dharani,* quoique dérivés de l'*Oupadésha,* sont exotériques. Ce sont des formules de prières brèves semblables au *Pantchanga* des brahmanes; quiconque répète constamment un *dharani* ou le porte enveloppé dans un petit étui, a sa vie assurée contre les sortiléges.

Pântcha rakcha. C'est un *Oupadésha dharani;* il contient une notice sur les cinq Bouddha *Sakti* nommés *Pratisara, &c.* il est en prose. *Shâkya* parle, *Ananda* est son auditeur.

Pratyangira dharani. C'est un *Oupadésha dharani,* contenant une notice sur *Pratyangira bouddha Shakti;* il est en prose. *Shâkya* parle, *Ananda bhikchou* est son auditeur.

Tara satnâma. C'est un *Oupadésha dharani,* contenant une notice sur *Arya tara,* sur ses cent noms, sur les *Vîdja mantra, &c.,* il est en vers. *Padma pâni* parle, *Vadjrapâni* est son auditeur.

Sougatâvadâna. C'est un *Avadâna shastra* qui est un récit de la fête célébrée en l'honneur des *Sanga* ou Bodhisatva ; il est en vers. *Vasoundara bodhisatva* parle, *Pouchpakâtou râdj koumâra* est son auditeur.

Soukavati loka. Le ciel de l'*Amitabha bouddha;* il est en vers. *Shâkya* parle, il a pour auditeurs *Ananda* et d'autres.

Saptavara dharani. C'est un *Oupadésha dharani* contenant une notice sur les sept *Dévi* (*Bouddha Shaktis*) nommés *Vasoundhara, Vadjra, Vidarini, Ganapati hridaya, Ouchmich vidjaya, Parna savari, Maritchi, Graha mâtrika,* et sur leur *Vîdja mantras;* il est en prose. *Shâkya* parle, il a pour auditeurs *Ananda* et d'autres.

Srya sangraha. C'est un *Oupadesha* contenant une notice sur le rituel *Tantrika;* il est en prose. *Shâkya* parle, *Vadjrapâni, &c.* sont ses auditeurs. Ce livre ressemble au *Mahodadhi* des brahmanes.

Soupanta ratnâkara. C'est un *Vyâkarana*, dans le sens des brahmanes, c'est-à-dire une grammaire contenant la partie qui traite des noms; il est en prose. L'auteur est *Dourgha siha.*

Soumagâhvadâna. C'est un *Avadâna shâstra* contenant une description du ciel (*Bhoûvana*) des *Bhikchoukas ;* vers la fin, on trouve l'histoire du marchand *Soumagha* et de sa femme; de là vient le nom de l'ouvrage, il est en prose. *Shâkya* parle, *Ananda* est son auditeur.

Tchaïtya poungava. C'est un *Avadâna* sur le culte des *Tchaïtyas ;* il est en prose. *Shâkya* parle, *Sotchétana bhikchouka* est son auditeur.

Katchinâvadâna. C'est un *Avadâna shâstra* contenant une notice sur le mérite et la récompense de donner (1) le *Pindapâtra,* le *Khikchari,* le *Tchîvara,* et le *Nivâsa* aux *Bhikchoukas ;* il est en prose. *Shâkya* parle : *Kashylapa bhikchou* est son auditeur.

Pindapâtrâvadâna. C'est une notice sur le plat à aumône des *Bhikchou* et sur le mérite d'y déposer quelque chose; elle est en prose : parleur et auditeur comme ci-dessus.

Dhvadjâgra keyouri. C'est un *Oupadésha* ou *Tantra dharani ;* une notice sur *Dhvâdjagra keyouri* [illegible] *bouddha Shakti;* il est en prose. *Shâkya* parle : *Ind*[illegible] *déva* (le dieu) est son auditeur.

---

(1) Le plat aux aumônes, le bâton et l'habillement des [illegible] mendians bouddhistes sont désignés par les noms cités [illegible] texte : le *tchîvara* est le vêtement de dessus, le [illegible] dessous.

Graha mâtrika. C'est un *Tantra dharani* contenant une notice sur *Graha mâtrika, bouddha Shâkti; Shâkya* parle, *Ananda bhikchou* l'écoute.

Nâga poûdja. C'est un manuel de *Poûdja* à l'usage des *Nâga* pour la pluie; il est extrait du *Sadhana mâlâ;* il est du même genre que le *Vrata paddhati* des brahmanes.

Mahâkâla tantra. C'est un *Oupadésha* contenant une notice des *Poûdjas* à offrir à *Mahâkâla;* il est en prose. *Vadjrasatva bhagavân* (c'est-à-dire *Bouddha*) parle, il a pour auditeur son *Shakti* nommé *Vadjra satvâtmakî.*

Abhidânottarottara. C'est un *Oupadésha* contenant une notice sur les rites ésotériques; il est en prose. *Vadjrasatva bhagavân* parle, *Vadjrapâni* est son auditeur. Les rites prescrits par ce livre, ressemblent, par leur caractère, à ceux du rituel *Shaïva,* et n'en diffèrent que parce qu'ils sont relatifs à d'autres objets.

Vineya soûtra contient une notice sur le *Bodhitcharya* (bouddhisme). L'auteur est *Tchandra kîrti âtchârya;* il correspond au *Vyâsa soûtra* des brahmanes (1).

Kalpalatâvadâna. C'est un *Avadâna soûtra;* une notice très-ornée sur la première naissance de *Shâkya,* et sur le fruit de ses actions dans cette naissance; elle

---

(1) Voilà un exemple de la confusion des choses divines et humaines que le Bouddhisme est enclin à faire. Cet ouvrage est celui d'un simple pâtre et cependant il est intitulé *Mahâ yan soûtra.*

est en vers et a pour auteur *Kchémindra bhikchòu.*

Gîta poustaka sangraha. C'est un *Geya;* recueils de chants sur des sujets *Tantrika* de différens auteurs.

Stotra sangraha. Les louanges de *Bouddha,* de *Dharma* et de *Sanga,* en vers, de diverses mesures et par différens auteurs.

Dîrghâvadâna. C'est un *Avadâna shâstra* contenant diverses légendes de la première naissance de *Shâkya,* il est en vers et en prose. *Shâkya* parle, *Ananda bhikchou* et d'autres sont ses auditeurs.

Les ouvrages suivans sont d'un genre plus varié :

TITRE.	NOM de L'AUTEUR.	LIEU où il a été ÉCRIT.	SUJET.
Soumatchik.	*Thoûla lama.*	*Khanam* (au Bhot).	Jurisprudence.
Tchama dam.	*Agou tchou lama.*	*Tidja nova.*	Le *Sagoûnpothi* des Hindoux.
Tcharoûg.	*Thiyâ lama.*	*Ghedja ketha.*	Le *Djnân pothi* (ou la sagesse divine) des Hindoux.
Tchoûroûghe tchapah.	*Yepah regreh maha-lama.*	*Pârgreh ah tcheu.*	Guérison de toutes les maladies.
Toutchoûrakh.	*Souka lama.*	*Djah la denoûk.*	Lu par les moines mendians, pour obtenir d'abondantes aumones.
Mani pothi.	*Tchoufil lama.*	*Goumevan.*	Usage et vertu du *Mani,* ou cylindre à prières.
Tcheûam.	*Ghevitchoûplama*	*Yeparkass.*	Médecine.
Napatche pothi.	*Aberak lama.*	*Jatou lam.*	Sciences physiques ou les vents, la pluie, la température.

TITRE.	NOM de L'AUTEUR.	LIEU où il a été ÉCRIT.	SUJET.
Kitchak.	*Kî loûah lama.*	*Botehi.*	Sorcellerie, démonologie.
Toui takh la.	*Rakatchanda lama*	*Koubakh.*	Art militaire.
Doutakh-a-sî.	*Badjatchik lama.*	*Gnama.*	Est lu par les parens d'un mort, afin de n'être pas visités par son esprit.
Soreu-a-takh.	*Takatchik lama.*	*Yipourkî.*	Doit être lu par les voyageurs pendant leur marche, afin d'obtenir un heureux retour.
Sata tou mah.	*Yisak sekar lama.*	*Sebkala.*	Lu avant de participer à un *Pantchaet,* afin qu'il ait un résultat favorable.
Kerikh.	*Amadatakh lama.*	*Asî.*	Doit être lu pour obtenir l'accroissement des biens temporels.
Moumbeh.	*Tî takh lama.*	*Bere ga kakh.*	Doit être lu quand on cueille des fleurs pour le service divin.
Dekmoudjah.	*Moûn take tanlama*	*Moûnka.*	Doit être lu avant de fonder une maison.
Thaka pah.	*Ari lah lama.*	*Rekeh.*	Doit être lu quand on va livrer bataille.
Tchaka soumah.	*Gaga matakh lama*	*Matcha lekoh.*	Doit être lu quand on donne à manger aux poissons des temples, action très-sainte.

TITRE.	NOM de L'AUTEUR.	LIEU où il a été ÉCRIT.	SUJET.
Kousa.	*Nemâtchala lama.*	*Yeparenesah.*	Doit être lu quand on se baigne.
Lahassa ki pothi.	*Ouma lama.*	*Lassa.*	Doit être lu avant le repas pendant que l'on sert le diner.
Tchandapou.	*Grahah lama.*	*Djoubou na sah.*	Doit être lu avant de faire un achat.
Sâtchah.	*Ourdjanh lama.*	*Djadoûn.*	Doit être répété en satisfaisant aux besoins naturels, afin qu'un mauvais esprit n'arrive pas.
Batchah.	*Djahadeg lama.*	*Maharah.*	Doit être lu par les voyageurs isolés dans les forêts et les chemins de traverse, pour être protégés.
Kadjav.	*Olatchayah lama.*	*Krâhâ.*	Doit être lu par les parens d'un mort pour délivrer son ame du purgatoire.
Yidaram.	*Matchal lama.*	*Saduurl.*	Pour faciliter les entrevues et en rendre l'issue heureuse.
Dûâkh.	*Tchopallah lama.*	*Urâsikh.*	Pour interpréter le croassement des corneilles et des autres oiseaux de mauvais augure.
Kârâtchak.	*Khoutchak lama.*	*Pheraghîah.*	....
Tchalah.	*Ghidou lama.*	*Bidhâk.*	Doit être lu quand on boit afin qu'il

TITRE.	NOM de L'AUTEUR.	LIEU où il a été ÉCRIT.	SUJET.
			n'en résulte pas de mal.
Kegoù.	*Toupâthvo lama.*	*Kâbadjeh.*	Pour l'augmentation des années et une longue vie.
Tchâbeh.	*Akabeh lama.*	*Arî kulâgouk.*	Doit être lu pour écarter l'inclémence des saisons.
Kagatoukh.	*Sougnah lama.*	*Bolekâtchar.*	Doit être lu par les cavaliers en voyage, afin qu'il ne leur arrive pas de mal.
Loûtchoû.	*Novalah lama.*	*Tchagoûrakahah.*	Doit être lu pour obtenir l'accroissement de l'éloquence et de la connaissance des langues.
Ghîkaténah.	*Soudjanah lama.*	*Seakouhak.*	Doit être lu par les archers pour atteindre au but.

Le *Baudhpoti* ou histoire de la fondation du temple de *Kasatchit* dans le Népal, et autres sujets relatifs au bouddhisme dans ce pays.

Siri pothi.	*Bistakoh lama.*	*Djamatakh.*	Formule générale de prière pour les riches et les pauvres, les malades et les gens en bonne santé, les hommes et les femmes.

Pour déterminer avec exactitude les sources dont ces ouvrages sont dérivés, il faudrait étudier longuement et soigneusement leur contenu; cependant leur caractère général et les traditions locales donnent lieu de présumer, avec quelque vraisemblance, que le Bhot ou Tubet a reçu sa littérature et ses caractères de l'Inde, par l'intermédiaire des missionnaires bouddhistes ou réfugiés de l'Hindoustan. Ces hommes apportèrent avec eux et se procurèrent subséquemment de l'Inde, beaucoup de livres sacrés et profanes de leur secte, et d'après leur vocation, commencèrent aussitôt à enseigner aux habitans du Bhot, leur langue et ses caractères, c'est-à-dire le sanscrit. Sans doute, durant la première période de leur émigration dans le Bhot, leurs travaux furent couronnés par le succès; mais plus tard les difficultés du sanscrit et les leçons données par les indigènes qui avaient succédé aux Hindous, firent accorder la préférence aux Tubétains, et par conséquent tous les ouvrages sanscrits que l'on possédait furent traduits dans la langue vulgaire du pays. Cet emploi des traductions eut lieu de bonne heure; circonstance qui, aidée par le laps de temps et le déclin continuel de l'ardeur littéraire inspirée par les réfugiés indiens, produisit, à une époque peu éloignée de la mort de ces premiers instituteurs, l'oubli du sanscrit, et fit abandonner totalement les livres originaux écrits dans cette langue, pour les traductions en bhotiya. Toutefois, quoique les Tubetains eussent ainsi perdu de bonne heure l'usage de la langue sanscrite, ils continuèrent à se servir des caractères dévanagari. (*La suite à un prochain numéro.*)

Mémoire sur la Législation arabe,
par M. STAHL.

DES notions historiques éparses nous montrent l'Arabie habitée par deux races distinctes, les *Ioctanides* fixés dans le sud, et les *descendans d'Ismaël* postérieurs aux premiers, plus au nord. La position favorable de l'Yemen entre l'Égypte et l'Inde fit, dans les temps reculés, participer ses habitans au commerce, mais il paraît qu'il influa peu sur leurs mœurs. Les Ismaëliens errants pour la plupart, sans habitation fixe dans les plaines de sable ou à leur lisière vers l'Euphrate, la Syrie, la Palestine et l'Égypte, durent garder la simplicité de leurs goûts et de leur caractère. Les poésies conservées dans le *Hamasa* et les *Moallaka*, les montrent sobres, avides de cette gloire qui s'attachait à la bravoure plutôt qu'à la valeur, implacables dans les vengeances que consacraient même des croyances religieuses, hospitaliers au plus haut degré, et généralement d'une libéralité poussée même à l'excès, pillards plutôt que guerriers, aimant l'indépendance de la liberté par-dessus tout, l'esprit ouvert mais peu développé, tel était l'Arabe lorsque des Juifs fuyant les armes romaines vinrent chercher un asile dans ce pays, et que le zèle des missionnaires chrétiens, par de nombreuses conversions, apporta quelque mélange dans cette uniformité. On peut remarquer toutefois que ce furent plutôt les croyances religieuses, à la vérité peu

profondes (1) et consistant surtout en traditions dégénérées, et le culte des astres et des idoles qui en furent modifiés (2); car le poëme du juif *Samuël, fils d'Adya* est, pour les sentimens qu'on y trouve, identique avec les poésies nationales, et c'est ici qu'on est à même de remarquer l'influence de la situation politique sur les habitudes et les mœurs, lorsqu'on se rappelle que ce poëme est postérieur de quelques siècles à la rédaction de la *Mischna*.

Un homme seul ayant considérablement modifié et même changé le caractère national et appliqué de nouvelles lois à un nouvel état de choses, nous nous y arrêterons quelques momens.

Mohammed, né d'une des plus illustres familles du pays (3), d'un extérieur avantageux, d'un caractère doux envers les siens, chérissant sa famille, attaché à la Mecque sa patrie (4), conçut l'idée de rétablir ce qu'il croyait être la religion d'Abraham, qu'il fonda sur l'abandon total aux commandemens de Dieu (5). Dans cette simplicité, sa doctrine devait convenir à tous les peuples du monde, et il eut soin, pour l'établir, de laisser subsister chez les Arabes des usages qui ne lui semblaient pas incompatibles, mais auxquels il donna une direction plus spéciale; des lois de Moïse et surtout des traditions postérieures y entrèrent de même que quel-

---

(1) Les défunts devenaient poussière et fantômes (hiboux) : هام وارماس Khansa *ap.* Hariri, p. 448, l. 12 comm. — (2) *Ap.* Schultens *ad* Erpen. *gramm.* p. 458. — (3) *Mishcat* by Matthews, II, 665, 415. — (4) *Ib.* I, 657, II, 783. — (5) *Coran*, II, 125. — Sale, p. 51, 92, edit. de 1801. — *Mishcat*, II, 250.

ques souvenirs de la religion chrétienne, puisés dans des sources apocryphes. Le reste s'explique par son individualité (1). Au rapport d'*Ayecha,* il était d'une constitution nerveuse très-délicate, ce qui explique sa croyance aux premières révélations qui lui vinrent en songe (2), et aux influences des esprits dont, d'après l'exemple des rabbins (3), son imagination peuplait l'univers. Reconnu prophète par une grande partie de l'Arabie, il se déclarait le plus malheureux des hommes, accablé par le fardeau de sa mission (4); de longues méditations sur la mort, la vie future et la rémunération avaient avancé sa vieillesse; ce qu'il souhaitait avant tout c'était d'être délivré de ces terreurs, qu'il ne put contrebalancer que par la doctrine de la fatalité, dont il se servit aussi pour calmer les souffrances causées par le poison qui abrégea ses jours (5). Ses habitudes bienfaisantes qui le firent souvent manquer du nécessaire, provenaient du peu de cas qu'il faisait de la vie: « Je » n'ai que faire du monde, je ressemble au cavalier qui » quitte l'ombre d'un arbre après s'y être arrêté un ins» tant (6) ». Il aimait, comme généralement les Arabes, les femmes, sans se laisser influencer par elles, mais il eut le courage de dire qu'au dernier jugement une considération toute particulière aurait lieu pour qui-

---

(1) *Mishcat,* I, 336. — (2) *Ib.* II, 678. — (3) *Coran,* VI, 128. — *Mishcat,* II, 342, 314. Pour les Juifs, voy. *Mischnah,* schabbath II, 5. — *Erufin,* IV, 1. — *Gittin,* VI, 1. — Iamblich. *Vit. Pythag.* 15, 65; *De myster.* III, 2, 3. — (4) *Mishcat,* I, 347. — *Ib.* II, 529; I, 39, 544. — (5) *Ibid.,* I, 434, 442; II, 27, 299, 494, 503, 739. — (6) *Sale,* p. 53. — *Mishcat,* II, 253; I, 149.

conque résisterait aux avances d'une femme belle et riche. La conviction qu'il s'était acquise de la dignité de sa mission lui donnait un sang-froid, une présence d'esprit à toute épreuve, qui ne lui permit jamais de sortir de son rôle (1). L'enthousiasme qu'il sut inspirer pour sa doctrine si simple et souvent si sensuelle fit sa force et devint la cause de ses succès, car des talens militaires ne tinrent pas à *Ohod* contre *Khaled* qu'il appela depuis *l'épée des épées de Dieu*, tout en désapprouvant la férocité de ce guerrier (2). L'expédition de *Tabouk*, après des fatigues incroyables (ساعة العسرة) n'eut aucun résultat, et il prononça lui-même que la ruse était préférable à la force ouverte (3). Son dernier vœu fut l'expulsion totale des polythéistes de l'Arabie. Omar, son disciple rigide, mais déclaré par Mohammed même le plus parfait des croyans, acheva et consolida le nouveau système tout en le rétrécissant (4). Si la doctrine musulmane a porté atteinte à l'indépendance de la pensée, c'est à lui surtout qu'on en doit adresser le reproche, car à ce sujet, les principes du prophète étaient plus étendus (5); ce qui ne saurait être nié, c'est que le dogme du fatalisme n'en contînt le germe.

Nous allons exposer succinctement les principaux points de la législation de Mohammed, même avec les développemens et les modifications que les progrès

(1) *Voyez* l'anecdote rapportée dans le *Mishcat*, I, 311, et II, 519. — (2) Bokhari *ap.* Sale, p. 72. — *Mishcat*, II, 806, 274. — Théophan. p. 278 D, édition du Louvre. — *Hedaya*, II, 343. — (3) *Coran*, IX, 119. — *Mishcat*, II, 264. — (4) *Mishcat*, I, 396; II, 755, 756. — (5) *Ib.* I, 599.

de la raison ou diverses circonstances y ont apportés.

Dans un état encore imparfait de l'organisation sociale, on fut obligé de laisser le soin de venger le meurtre aux plus proches parens; on évitait un mal par un autre. Pour rendre un examen possible, Moïse avait institué des villes où le meurtrier pouvait se retirer, et si le meurtre avait été reconnu involontaire par les lévites, il pouvait y rester sans danger jusqu'à la mort du grand-prêtre et retourner alors à ses foyers; si le crime était prouvé prémédité, on le livrait à la famille du défunt qui le faisait mourir. Le même principe se retrouve en Arabie, on croyait de même que la rosée n'humectait pas l'endroit souillé d'un sang innocemment répandu, et l'on envisageait comme tel celui qui était versé dans les guerres sans fin que se faisaient les tribus arabes entre elles (1). Mohammed adoucit tant qu'il put cette habitude : la mort est réservée pour le meurtre avec préméditation et l'enfer l'attend au-delà du tombeau, aucune composition n'est admise (2). Pour le meurtre involontaire on peut croire que depuis longtemps les Juifs avaient changé la loi de Moïse; une remarque absurde qui se trouve à ce sujet dans la Mischna nous semble indiquer que cette loi n'était plus connue que de tradition (3). Le principe : « La vie de l'homme » est sacrée, on ne saurait y porter atteinte sans compen- » sation » avait conduit à fixer un prix pour le meurtre

---

(1) Comparez II, Samuel, xxi, 10, 11, avec Taabbata Scharran, *apud* Schultens, pag. 416. — (2) *Coran*, ii, 179; iv, 91. — *Mishcat*, II, 162. — (3) *Maccoth*, 2, 6.

involontaire et pour des blessures (1). Il est facile à voir que la justice publique n'y entrait pour rien, c'était le dommage causé à la famille qu'il s'agissait de compenser, et l'état d'alors de l'Arabie justifie cette manière de voir. Mohammed porta la composition au centuple, c'est-à-dire à cent chameaux et à l'affranchissement d'un croyant en esclavage (2), et s'élevant au-dessus des idées étroites de ses contemporains, il voulut que le meurtre d'un sujet juif ou chrétien; d'un esclave fût puni de même (3). Le prophète fit valoir en faveur de ces réglemens l'ordre formel de la divinité, des considérations de pitié et la nécessité de garantir la sûreté publique; on croit reconnaître (4) qu'il laissa quelque latitude à la famille du défunt dans l'examen de la culpabilité du meurtrier (5). On assura plus tard que la famille avait le droit de choisir entre la mort ou la composition; et les légistes postérieurs allèrent jusqu'à assimiler cette dernière au mariage, en trouvant que dans les deux cas on cédait des propriétés sans en recevoir (6). On peut en conclure que la composition devait être à peu près hors d'usage puisqu'un si singulier rapprochement pouvait frapper l'esprit. En effet, l'autorité intervenait de plus en plus, l'on attribua à Mohammed la parole : « Le » sultan est le parent de ceux qui n'en ont point, c'est- » à-dire, qu'il est chargé de leurs droits (7). »

---

(1) *Hedaya* by Hamilton, IV, 449. — (2) *Ib.* IV, 330. — *Cor.* IV, 91. — (3) *Mishcat*, II, 163. — *Hedaya*, IV, 280, 332. — (4) Voy. *Coran*, II, 179 — (5) *Mishcat*, II, 164. — (6) *Hedaya*, III, 182. — (7) *Ib.* II, 203.

Le genre de vie des anciens Arabes devait resserrer les liens de famille (1); des alliances offensives et défensives (حلف) étaient fréquentes de meme que les rapports de patron et de client que la langue arabe a désignés par le même mot (2). Mohammed abolit les alliances pour diminuer les guerres privées, les deux autres relations subsistèrent, et par une coutume peut-être unique qui ne s'explique que par la prédilection pour d'anciennes lignées, c'étaient ces relations qui payaient les huit neuvièmes de l'amende ou de la composition dont le terme était fixé à trois années; sous ce rapport ils sont nommés *Akilas*, la quote de chacun était de 4 dirhems (3). Plus tard, quand les liens de famille se furent relâchés par l'effet de la civilisation, on conserva ce droit en supposant que le criminel avait toujours des aides dans ses proches. En Chine, la même fiction de droit a conduit à envelopper les relations du criminel dans la peine, principe absolument prohibé dans la législation arabe (4).

La société ne doit point laisser impunie la lésion d'un de ses membres, nous avons vu que ce n'était que l'intérêt de la famille que l'on avait en vue. Le principe : « la vie de l'homme ne saurait être donnée pour rien » a conduit à la coutume que la contrée payait l'amende du meurtre commis dans le district par une main inconnue (5), et le trésor public ceux qui avaient lieu sur

(1) *Hedaya*, III, 437. — (2) *Ib.* I, 525; IV, 524. — (3) *Ibid.* IV, 275, 277, 301, 450. — (4) *Mishcat*, II, 163. — (5) *Hedaya*, IV, 427, 439, 450.

la grande route, les mosquées, les ponts et le marché public (1). On paie l'amende totale quand par une blessure une qualité intellectuelle ou même physique se trouve anéantie, par exemple la chevelure ou la barbe arrachée. Le soin pour la conservation du port extérieur se trouve déjà dans la défense de Mohammed de frapper un ennemi à la figure dans une bataille; le *Hédaya* (II, 10, 11) l'étend aux punitions corporelles.

On punit de mort la résistance aux ordres du chef de l'état, de l'imam, car il est en même temps chef de la religion, et l'on cite la parole du prophète : « Tuez » quiconque porte la discorde parmi mes sectateurs (2) ». De son temps les seuls crimes punis de mort étaient le meurtre (avec les réserves indiquées ci-dessus), l'apostasie et l'adultère (3); quelques siècles plus tard on y ajouta le brigandage, que certainement du temps de Mohammed on n'aurait osé punir de cette manière. La femme adultère était lapidée; on trouve naturel que l'on suspende le jugement si elle est enceinte, mais on remarquera qu'une décision épouvantable des rabbins avait sanctionné le contraire en n'exceptant que le moment de l'accouchement (4). L'ancienne pureté des mœurs avait voulu que des crimes contre nature fussent punis de mort; on y substitua plus tard une correction laissée à la discrétion du juge (5).

---

(1) *Hedaya*, IV, 332, 334. — (2) *Mishcat*, II, 181, 211. — (3) *Ib*. II, 159. — *Hedaya*, II, 8, 131. — (4) *Mishcat*, II, 185. — *Hedaya*, II, 18. — *Mischnah*, arakhin I, 4. — (5) *Mishcat*, II, 188. — *Hedaya*, II, 26, 27.

Un peuple peu civilisé n'attache guère d'importance à la propriété; de là l'hospitalité qui plus tard disparaît en partie, mais de là aussi le penchant au vol tellement répandu chez les Arabes que Mohammed attribuait la destruction de plusieurs tribus aux brigandages commis par leurs chefs (1). Chez un peuple originairement nomade, de race finnoise, chez les *Magyars*, un siècle après leur conversion au christianisme, la loi prévoit le cas où *un grand de la nation est surpris comme voleur* (2); le vol d'une poule était puni de la perte d'un œil. Mohammed fixa la peine pour un vol montant à trois dirhems, à l'amputation de la main (3); l'argent devenant plus commun, 10 dirhems furent fixés pour le *minimum* et les légistes remarquent que cette somme est en même temps la plus petite dot. Le faux témoin était exposé à l'ignominie publique, genre de punition inconnu aux Juifs (4).

Dans deux passages du Coran, Mohammed a tracé le cercle des devoirs d'un croyant (5): « Croire en Dieu, » au dernier jugement, aux anges, à l'écriture et aux » prophètes; pour l'amour de Dieu, partager sa fortune avec les parens, les orphelins, les pauvres, les » pélerins et les mendians; affranchir des esclaves, » s'acquitter régulièrement de ses prières, aimer à donner des aumônes, être fidèle à ses engagemens et

---

(1) *Mishcat*, II, 195. — (2) *Qualiscunque proximus principum reperiretur in furto.* Ladisl. *Decret.* 2, 1, p. 19, édit. Szegedi. — (3) *Coran*, v. 44. — *Mishcat*, II, 191. — *Hedaya*, I, 123; II, 84. — (4) *Hedaya*, II, 716. — (5) *Coran*, II, 178.

» supporter avec résignation les malheurs de la guerre » et du sort ». Et ailleurs : « N'adorez qu'un seul Dieu, » faites du bien à vos parens, ne tuez pas vos enfans » dans la crainte de ne pouvoir les nourrir, évitez les » vices publics et secrets, ne tuez aucun homme que » lorsque la justice le demande, conservez intacts les » biens des orphelins, servez-vous de justes mesures, » que vos décisions légales, dussent-elles frapper vos » proches, soient dictées par la justice, soyez fidèles » à vos sermens et à l'alliance que vous avez faite avec » Dieu (1). »

Les aumônes (2), avec le terme qui les désigne, ne paraissent pas remonter au-delà de Mohammed, il les institua pour fournir à la subsistance de ses compagnons qui avaient quitté la Mecque, et pour les frais de la guerre; le prétexte religieux fut que Dieu les avait ordonnées pour purifier et consacrer le reste (3). Des fondations destinées à d'autres usages, *Hima*, semblent plus anciennes, on en restreignit le produit aux aumônes et aux guerres sacrées. D'après le Coran (IX, 62) elles étaient destinées aux pauvres, aux indigens, aux nouveaux convertis, au rachat des prisonniers, aux débiteurs insolvables, aux guerres faites pour répandre la religion et aux pélerins arrêtés dans leur

(1) *Coran*, II, 17, 151 et XVII, 26. — (2) زكاة, de زكا, *croître*, *augmenter*, parce que le bonheur futur en est augmenté; on dérive de même البقيات, *les bonnes actions*, de باق, *reste*, parce qu'elles seules restent dans l'autre vie. — (3) *Mishcat*, I, 411; II, 54.

voyage. On recommande de ne pas choisir ce qu'il y avait de plus mauvais (1), ce qui indique la répugnance que beaucoup avaient de cette innovation, surtout puisque, contre l'habitude, elle s'étendait jusqu'aux femmes (2). Après la mort du prophète, beaucoup refusèrent de payer, et il ne fallait pas moins que l'inflexible rigidité d'Omar pour maintenir cette institution. Depuis, les aumônes ont pris tout-à-fait ce caractère religieux auquel s'applique ce passage du Coran (LVIII, 12) : « Croyans, si vous voulez parler au prophète, » donnez auparavant quelques aumônes, vous en améliorerez votre caractère et vous vous présenterez à lui » avec plus de sainteté ». Les sujets de quelque religion qu'ils soient sont tenus à s'en acquitter, en même temps on veut que la famille ait la préférence (3), ce qui, vu les habitudes hospitalières des Arabes, était loin d'être une recommandation superflue; on réprouve les donations de ce genre faites au lit de mort, aussi bien que les affranchissemens et autres actes de bienfaisance. Une garantie semblable aurait été nécessaire en Europe au moyen âge.

Le pélerinage à la Mecque, fondé sur une longue habitude liée au culte des idoles et plus tard au commerce, fut conservé et consacré par le nouveau législateur qui y permit expressément le commerce (4); il l'appelle un voyage sacré, y rattache une bénédiction spé-

---

(1) *Coran*, II, 268. — *Hedaya*, I, 19. — (2) *Hedaya*, II, 222. — *Mishcat*, I, 413. — (3) *Hedaya*, I, 55. — *Mishcat*, I, 453, 436. — (4) *Coran*, II, 199; XXII, 25.

ciale, recommande la charité et l'observation des cérémonies usitées. Les dernières sont envisagées par ses sectateurs mêmes comme dénuées de sens; Mohammed ne voulut pas les changer. Son habileté lui fit voir que précisément pour cela le peuple y attachait de la valeur. Celui qui est en état de faire le voyage et ne s'en acquitte pas, est déclaré un mécréant (1). Le devoir est devenu assez onéreux depuis, on y est subvenu par la décision que rien n'obligeait les croyans à passer la mer; on condamne encore les austérités inutiles, par exemple de marcher à pied. On croit voir dans ces pèlerinages un des plus puissans moyens de concentrer et de raffermir les liens religieux; Moïse les institua de même, l'Inde les connaît aussi, on y substitua des motifs politiques en Grèce.

Les jeûnes semblent provenir de la distinction des mets en purs et impurs qui remonte au-delà des temps historiques. On déciderait difficilement si des motifs religieux en furent la cause ou si des observations d'hygiène ont condamné l'usage d'alimens reconnus nuisibles; les repas qui suivaient les sacrifices semblent indiquer que cette dernière cause n'est pas la principale, et quant à la première, on peut croire que les décisions étaient souvent arbitraires ou du moins reposaient sur des données qu'il serait difficile aujourd'hui d'apprécier. Toujours on remarque chez les Indiens, les Juifs, comme chez les Arabes, que la chair des animaux était réprouvée si elle n'avait d'abord été consacrée à la di-

(1) *Mishcat*, I, 602. — *Hedaya*, I, 548.

vinité, c'est-à-dire, offerte à l'autel; on abrégea plus tard cette cérémonie en ne prononçant qu'une prière, ou à la chasse en invoquant le nom de Dieu au moment de tirer (1). Une idée confuse que le principe vital résidait dans le sang fit décréter que tout animal auquel on n'avait pas coupé la gorge était impur (2), le sang était défendu par la même cause, de même que les bêtes fauves, parmi lesquelles on compte aussi l'éléphant, ce qui semble indiquer que c'est de l'Inde qu'on l'a prise. Mohammed était loin de pousser cette défense au même degré que les Juifs, il permit à tout croyant de l'enfreindre si la faim ou un besoin quelconque le pressait (3); le *Hedaya* (III, 459) va même jusqu'à dire que quiconque est menacé de perdre la vie ou ses membres, pourra manger de la charogne, du porc, du sang et boire du vin; il commet un crime, si, menacé de cette manière, il ne le fait pas. Certes, il y a loin de là à la décision du rabbin *Iehochua*, que la dîme était due d'un raisin qu'on avait cueilli et mangé en revenant du jardin (4).

La sobriété était une qualité rendue nécessaire par le climat et le genre de vie où le Bédouin parfois était obligé de se servir de moyens violens pour appaiser la

---

(1) *Coran*, II, 175; V, 4; VI, 145; XXII, 38. — *Hedaya*, IV, 64, 66. — Cf. Porphyr. *De abstin.* II, 50. — Iamblich. *Vit. Pythag.* XVIII, 85; XXIV, 109. — Porphyr. *Vit.* p. 42. — Iamblich. *Protreptic.* XXI, p. 368, ed. Kiessling. — (2) *Coran*, XVI, 115. — *Hedaya*, IV, 62, 68, 74. — (3) *Coran*, V, 4; l'exemple d'Omar (*Mishcat*, II, 6) ne prouve que son caractère. — (4) *Mischnah*, trumoth VIII, 3.

faim (1) et même jusqu'à dévorer la poussière (2); déjà des dattes suffisaient pour nourrir une famille (Mohammed *in Mishcat,* II, 320). Les jeûnes consacrés par l'antiquité furent fixés au mois de ramadhan (شهر الصبر) avec toute la latitude possible pour les malades et les voyageurs; on recommande de manger avant le point du jour pour mieux supporter la privation, mais par principe de religion on y tient tellement que l'héritier est tenu d'acquitter les jeûnes non accomplis du défunt (3). On rapporte que le prophète jeûnait deux jours fixes par semaine, car Dieu alors se faisait représenter les actions des hommes; cette dernière idée paraît empruntée des Juifs. Nul doute que cette pratique chez des peuples attachés à l'extérieur n'influât jusqu'à un certain degré sur leur morale presque toute en dehors; les ablutions légales semblent n'avoir aucun autre but, elles sont le symbole de la purification de l'ame; aussi le prophète enjoint-il de se servir de sable fin si l'eau venait à manquer (4). La doctrine de l'élévation de l'ame

(1) اطوى على الخمص الحوايا — فقد نشز الشرسوف والتصق المعا, *Schanfara,* dans Silv. de Sacy, *Chrest. arab.* II, 137. — *Taabbata Scharran, ap.* Schultens, p. 408.

(2) *Schanfara,* ib. أستفّ ترب الارض Djewhari explique le mot سفّ par اذا اخذته غير ملتوت (*Chrest. Trad.* II, 362, وكذلك), et c'est précisément cette particularité que M. de Humboldt a remarqué chez les Ottomaques. *Ansichten der Naher,* I, 172-173, 2.e édit.

(3) *Coran,* LVIII, 4. — *Mishcat,* I, 469, 479. — *Voti obligationem ad hæredem transire constat.* Ulpian, l. II, 2 D. 50, 12.

(4) *Coran,* IV, 42; V, 7.

au créateur, commandée à des heures précises, plusieurs fois dans la journée, a été tournée et expliquée par *Ghazali* (1) d'une manière plus convenable à la nature humaine, et les *Soufis* en combinant quelques expressions échappées au prophète ou apocryphes, avec des dogmes étrangers, ont donné à l'islamisme une tendance contre laquelle Mohammed même s'était fortement élevé (2). Rien de moins naturel aux habitudes de ses compatriotes que la contemplation. La doctrine panthéistique de la *Cabale*, base du *Spinosisme*, paraît aussi d'origine étrangère ; le *Gnosticisme* ne saurait remonter au-delà de l'exil où le contact avec des doctrines persanes a pu le faire naître.

La position sociale des femmes dans l'Inde fut plus avantageuse dans l'antiquité et se détériora plus tard, en partie d'après l'exemple donné par les dominateurs musulmans; aucun document ne nous les montre en Arabie dans une position plus élevée qu'elles ne sont aujourd'hui; il y a plus, la dégradation semblait les attendre dès la naissance (3). « Un arabe entend-il qu'il » lui est né une fille, le chagrin noircit son visage, » cette nouvelle lui semble un tel malheur qu'il n'ose » se montrer en public, et il ne sait s'il conservera, à sa » honte, les jours de sa fille ou s'il ira l'enterrer ». Ce passage semble se rapporter au desir des Arabes qui leur est commun avec les Juifs d'avoir des fils pour conserver leur nom et leur famillle, et qui a quelque

---

(1) *Apud* Sale, p. 140, 144. — Cf. *Mishcat*, I, 222; II, 582. — (2) *Voy.* surtout *Mishcat*, II, 245. — (3) *Coran*, XVI, 58.

analogie avec des croyances religieuses des Indiens. D'après cela, l'indigent trouvait naturel de les faire mourir et le riche de les sacrifier aux idoles (1). L'ardeur du climat rendait les séductions faciles (2), la polygamie avec tous ses excès contribua puissamment au relâchement des mœurs, de sorte que le *Talmud* (3) va jusqu'à dire *que, si dix mesures de débauches descendaient sur terre, l'Arabie à elle seule en revendiquerait neuf.* Le moyen barbare d'arrêter ce torrent était d'enterrer vivantes ces victimes d'un système vicieux de société où, dans les relations, la force était tout et le sexe plus faible livré au mépris. Aucun lien religieux ne consacrant le mariage, le divorce était très-fréquent et dut laisser presque toujours des épouses sans avenir, dans un pays où il n'était pas rare de voir l'époux mourant priver sa compagne, par sa dernière volonté, de sa part à la succession, en la déclarant divorcée (4). Mohammed remédia autant qu'il put à ces désordres, et si l'alliance des doctrines religieuses avec des réglemens législatifs a pu quelquefois faire durer une loi de circonstance beaucoup au-delà de son terme, on ne saurait méconnaître ici son influence bienfaisante. Certainement la morale privée de l'islamisme telle qu'elle est aujourd'hui, mérite toute la réprobation sous bien des rapports; mais elle est en partie en contradiction avec les préceptes tels que Mohammed les a donnés, ou bien

---

(1) *Coran*, VI, 151; XVII, 31. — *Mishcat*, I, 18. — (2) On parle de dix épouses dans le *Mishcat*, II, 93. — (3) *Kidduschin*, p. 49, *ap.* Boysen, *Koran*, p. 625. — (4) *Hedaya*, I, 279.

ce serait demander trop à un arabe du VII.[e] siècle de notre ère, que de vaincre tout-à-fait ses propres penchans si bien en harmonie avec ce siècle, et de réformer complètement ceux des autres. Mettre à mort ses enfans fut déclaré un des plus grands crimes (1); il ménagea le point d'honneur de ses compatriotes en ne permettant qu'à regret le mariage avec une esclave étrangère (2), et se tira habilement d'une alternative difficile, en autorisant d'un côté le père (comme dans la législation indienne) à conclure un mariage légal pour ses enfans encore en bas âge (3), et le rendant responsable des suites que pourrait avoir l'état de liberté pour une jeune personne de douze ans (4), et de l'autre en défendant d'user de violence envers cette dernière quant à l'adhésion au parti proposé. *Schafei* (5) comme à l'ordinaire, ne voyant que la lettre, était d'avis que la force en pareil cas était autorisée, tandis que *Hanifa* jugea mieux l'intention du prophète, et son opinion a prévalu. Mohammed voulut qu'on tachât de voir par un moyen quelconque la future épouse pour éviter les séparations assez fréquentes qui avaient lieu à la suite d'une première entrevue (6); dans ce dernier cas, l'époux qui n'a pas touché sa fiancée est tenu de lui faire les présens prescrits par la loi (7); en général, *le divorce est légal, mais désagréable à la divinité* (8).

---

(1) *Coran*, XVII, 31. — *Mishcat*, I, 18. — (2) *Coran*, IV, 24. — (3) *Hedaya*, I, 102. — (4) *Mishcat*, II, 86. — Cf. *Hedaya*, I, 388 note. — (5) *Hedaya*, I, 96. — (6) *Mishcat*, II, 82. — (7) *Coran*, II, 238; XXXIII, 46. — (8) *Mishcat*, II, 118. — *Coran*, IV, 127.

Il voulut que la déclaration en fût faite à trois reprises différentes, mais qu'alors l'épouse passât dans les bras d'un autre avant que l'époux pût la reprendre (1); c'était sans doute pour mettre un frein à la facilité avec laquelle on dissolvait et renouait le lien conjugal (2). Il fixa un terme après le divorce durant lequel la femme restait dans la demeure de l'époux pour qu'on pût s'assurer si elle était enceinte, et en même temps pour faciliter la réconciliation; si le divorce s'effectuait, la femme devait jouir d'un entretien suffisant; l'époux mourant était tenu de laisser à sa veuve la subsistance d'une année (3). Mohammed permit de battre une épouse désobéissante (4), mais il consacra aussi le principe « la femme est nudité (5) » et défendit de lui ôter ses vêtemens pour lui infliger une punition publique. Les femmes adultères devaient être enfermées jusqu'à la fin de leur vie ou « jusqu'à ce que Dieu leur fournît » un moyen de s'échapper (6) »; la mort du séducteur est prohibée. Il prononça à la vérité que, *si un homme restait seul avec une femme étrangère, le diable était la tierce personne* (7); mais il voulut aussi que l'adultère fût prouvé par quatre témoins auxquels on faisait presque un devoir d'user de toute leur habileté pour empêcher la preuve du crime, « car il est louable » de couvrir les faiblesses des autres (8) ».

---

(1) *Coran*, II, 231. — *Mishcat*, II, 119, 121. — *Hedaya*, I, 301. — (2) *Coran*, LXV, 6. — (3) *Ibid.* II, 241. — (4) *Coran*, IV, 33. — (5) *Mishcat*, II, 11. — (6) *Coran*, IV, 14, حتّى يجعل الله لهن سبيل. — *Mishcat*, II, 127. — (7) *Mishcat*, II, 748. — (8) *Coran*, IV, 14. — *Hedaya*, II, 4, 7, 694, 666. — Cf. Hammer, *Hist. Ottom.* VI, 363.

Le nombre des épouses est restreint à quatre (1); parmi les personnes qu'il est défendu d'épouser, on trouve aussi les nourrices, puisqu'en Arabie comme en Grèce, elles ne quittaient plus la maison et étaient regardées comme membres de la famille; les sœurs de lait sont prohibées de même. Il paraît que Mohammed (ou peut-être les Juifs auxquels il emprunta beaucoup de ces réglemens) était guidé par la remarque faite par presque toutes les nations de la terre, que l'intimité contractée durant l'enfance éveillerait beaucoup trop tôt les desirs si la loi n'y mettait obstacle; on poussa ce principe jusqu'à défendre le mariage avec deux sœurs esclaves (2) ou avec des Mages, qui, comme les Athéniens, n'avaient rien trouvé de répréhensible dans l'union conjugale du frère et de la sœur. Le prophète avait défendu le service des eunuques, toutefois un passage du *Mishcat* (3) nous fait voir que déjà de son temps cette coutume, qui a des périodes très-reculées, se trouve dans l'Inde (4) et ailleurs, s'était introduite en Arabie; les mœurs ont renversé la loi, la prohibition de Moïse eut le même succès, le système de la polygamie l'emporta.

Sale a remarqué que, dans les descriptions des plaisirs qui attendent les croyans au paradis, les femmes ne s'y trouvaient pas mentionnées, que c'étaient des *Houris* qui les remplaçaient. On peut ajouter que d'après différentes traditions de la *Sunna*, Mohammed prétendit que la plupart des femmes allaient en enfer,

(1) *Coran*, IV, 3. — (2) *Hedaya*, I, 78; II, 84; IV, 108. — (3) *Hedaya*, IV, 121. — *Mishcat*, II, 83. — (4) Nalus, XXI, 14.

mais des passages du Coran (1) sont en opposition directe avec cette doctrine rendue au reste bien peu vraisemblable par tout ce qu'on peut avoir aujourd'hui de notions sur l'islamisme.

Les esclaves étant presque toujours des compatriotes du temps du législateur, il eut moins de peine à en appeler pour eux aux principes de l'humanité. « Dieu » a créé les esclaves vos frères (2) », quiconque les frappe sans motif est tenu à les affranchir ; au jour du jugement, Dieu entrera en compte avec le maître qui n'a pas puni son esclave à la rigueur (3). La loi du talion punit le meurtrier d'un esclave (4), car c'est sa qualité d'homme qui est envisagée dans ce cas et non sa valeur comme dans d'autres. Si l'esclave fait des aumônes de la propriété de son maître il a part à la rémunération future de cet acte de bienfaisance (5). Avec ces garanties on conçoit que cet état ne devait guère différer de la liberté, et l'on comprend pourquoi Mohammed pouvait recommander l'affranchissement sans restriction en n'appelant qu'à la probité de ses compatriotes (6) ; dans ce cas, les biens de l'esclave restaient au maître, puisque, d'après un principe juste, *la véri-*

---

(1) *Mishcat*, I, 326, 419 ; II, 502, 503 ; IX, 74, وعد الله المومنين و المومنات جنّات ; *Coran*, IX, 74, ادخلوا الجنّة انتم و ازواجكم. *Ibid.* XLIII, 68, يوم ترى المومنين و المومنات يسعى نورهم بين ايديهم. *Ibid.* LVII, 12. — (2) *Mishcat*, II, 139, 140, 601. — (3) *Mishcat*, II, 163. — (4) *Hedaya*, IV, 407. — (5) *Mishcat*, I, 160.

(6) *Coran*, XXIV, 34.

table propriété suppose une liberté parfaite (1). L'affranchissement, grâces à de nombreuses gradations, se faisait sans danger pour le repos de la société (2); et ceci, peut-être, mériterait des égards de nos jours où en Russie et en Amérique on trouve de nombreuses difficultés en voulant rendre tous les droits de l'humanité à des êtres que l'esprit de commerce ou de conquête en a privés. Quant aux esclaves du sexe, Mohammed recommande de ne pas les séparer de leurs enfans ou de leurs frères, et frappe de réprobation les maîtres qui useraient de violence en les rendant contre leur gré les instrumens de leurs passions (3). Une esclave rendue mère par son maître, *Oumm walid,* ne saurait plus être vendue et devient libre à la mort de ce dernier, quand même il laisserait des dettes ou des légats qui pourraient l'empêcher (4). On a donc supposé à tort que le cas pouvait écheoir qu'un fils affranchi par son père pouvait vendre sa propre mère. Les conquêtes des Arabes durent nécessairement introduire plus de rigueur, des foules d'esclaves de différentes nations se trouvant confondues. Le maître alors eut le droit de vie et de mort; on envisage, devant la justice des hommes, le meurtre d'un esclave comme une mort naturelle (5); c'est un point du moins litigieux si l'esclave peut être forcé au mariage, si l'enfant né d'un père ou d'une mère libre l'est

(1) *Mishcat*, II, 150. — *Hedaya*, II, 641; III, 445. — (2) *Hedaya*, I, 475; III, 376, 381. — Jones, *Works*, III, 560, edition *in-4*. — (3) *Mishcat*, II, 141. — *Coran*, XXIV, 34. — (4) *Hedaya*, I, 479, 482; IV, 509. — (5) *Hedaya*, II, 414. Cf. I, 166.

aussi, et enfin l'opinion prévalut que l'enfant suivait le sort de sa mère (1). Malgré ces restrictions dictées peut-être par la nécessité, l'esclavage chez les Musulmans est loin d'avoir l'aspect hideux que présentait la traite des nègres depuis trois siècles; il paraît que, comme en Afrique, le caractère des maîtres suppléait à ce que la législation avait de défectueux, et des deux côtés nous n'entendons jamais de ces révoltes d'esclaves si fréquentes dans l'histoire romaine.

Le passage classique sur le droit d'héritage dans le Coran (IV, 6, 10, 175) paraît une réforme de l'ancien système qui généralement n'y admettait que des hommes en état de porter les armes. En comparant ce passage et des ouvrages spéciaux, le *Bidjyat-el-bahith* et le *Siradjiyah* (2), avec la série des *Akilas* donnée par le *Hedaya*, on croit pouvoir en conclure que la composition du sang servait de base lors du partage des biens du défunt (3); on comprend alors que, dans le langage juridique, l'épouse, la mère, la sœur et l'aïeule du défunt sont nommés *akda riyyah* (4), parce qu'un reste de sentiment d'humanité ne les avait pas totalement exclus du partage, quoique ce fût une contravention au principe; de là aussi la règle que le meurtre, quoique involontaire, exclut infailliblement du droit d'héritage (5). Le second obstacle était l'esclavage, nous

(1) *Hedaya*, I, 165, 436; III, 400. — (2) Jones, *Works*, III, 467 et suiv. — (3) *Hedaya*, IV, 453. — (4) Jones, *Works*, III, 499 not. — (5) *Hedaya*, IV, 273, 277. — Conf. Dioclet. et Maxim. const. IX, c. VI, 35.

en avons vu la cause plus haut; Mohammed y ajouta la différence de la croyance, le mécréant étant envisagé comme civilement mort (1); on observera au reste que le musulman ne pouvait hériter non plus en pareil cas. Les enfans mâles recevaient des parties égales et les filles la moitié; l'enfant naturel peut hériter de sa mère mais non du père (2): Mohammed eût quelques difficultés à faire recevoir le réglement, que le mourant ne pouvait disposer par sa dernière volonté que du tiers de sa fortune, réserve d'autant plus importante que les Arabes n'ont jamais reconnu de différence entre les biens meubles et immeubles, et cette manière de voir très-naturelle quand on se rappelle leur ancien genre de vie, rend inadmissible l'idée *que le souverain était regardé comme le seul propriétaire des biens fonds*; nous ne prétendons pas nier qu'une telle doctrine n'ait été enseignée et mise en pratique dans des temps postérieurs; mais elle est en contradiction avec les principes de Mohammed et de ses successeurs. On sait que dans des périodes plus rapprochées les légations pieuses sont devenues très-fréquentes; toutefois le *Hedaya* (I, 372) déclare que, la divinité n'ayant pas de besoins, le droit des hommes doit marcher le premier, et Mohammed, en général, voyait d'un œil défavorable les testamens et les legs, parce qu'ils exposaient souvent les héritiers à l'indigence; de sorte que les légistes ont été réduits à statuer *que ce n'était que par ana-*

(1) Jones, *Works*, III, 575.
(2) *Mishcat*, II, 61, 69.

logie que les testamens étaient légaux, la loi n'ayant rien statué de décisif à ce sujet (1).

La fuite de Mohammed à Médine, les nombreux disciples qu'il sut s'y faire, conduisirent à une guerre ouverte qui n'avait rien que de naturel d'après les mœurs du temps; les succès et les revers tournèrent à l'avantage du prophète, et bientôt une partie considérable de l'Arabie prit parti. Dans cette position Mohammed ordonna de ne jamais accorder de relâche à l'ennemi vaincu, de ne cesser de faire la guerre jusqu'à l'établissement de la nouvelle croyance (2). « Si vous rencontrez » des infidèles en campagne, massacrez-en un grand » nombre, puis mettez les autres dans les fers et re» lâchez-les ensuite ou qu'ils achètent leur liberté; c'est » la règle pour toute la durée de la guerre (3) ». Il est permis de tuer même les femmes lors d'une attaque nocturne (4). Après la bataille de Bedr, le prophète crut un exemple de rigueur nécessaire et fit tuer les *Koreischites* prisonniers, exemple qui fut suivi par ses compagnons. Mais plus tard, quand une politique plus adroite, ou peut-être son propre caractère lui eût fait voir qu'une telle sévérité dépassait son but, il arrêta l'élan de ses compatriotes et témoigna du mécontentement contre la valeur sanguinaire de Khaled (5). Le prophète se réservait le partage du butin qui, d'après ses propres

---

(1) *Coran*, v, 115, et surtout xxxvi, 49. — *Mishcat*, II, 73. — *Hedaya*, IV, 469. — (2) *Coran*, xlvii, 35; viii, 39; ii, 142. — (3) *Ib.* xlvii, 4. — (4) *Mishcat*, I, 265, 270, 273. — (5) *Ib.* II, 274.

expressions, appartenait à Dieu, au prophète et à sa famille, aux orphelins, aux pauvres et aux pélerins, *sans quoi les riches seuls seraient heureux; acceptez-en donc ce que le prophète veut bien vous en accorder* (1). De nombreux traits rapportés par des contemporains prouvent que le désintéressement de Mohammed était à toute épreuve (2), mais le reste du réglement était contraire aux habitudes reçues, de même qu'une guerre faite au nom de la divinité, et le prophète parfois se plaint de la répugnance de ses compagnons pour la guerre sacrée (3). Un auteur grec (4) a prétendu, qu'à sa mort, Mohammed avait institué quatre capitaines pour faire une guerre sans relâche aux chrétiens; aucun auteur du pays n'en fait mention, et l'épée des épées de Dieu, le héros de Mouta n'avait nul besoin de mission spéciale; ce fut lui qui donna l'élan à ce fanatisme militaire qui renversa *Mosaïlama,* qui fatigua et terrassa le courage des Perses à la bataille de *Cadésiyya* livrée en été dans une plaine de l'Irak et qui ne fut décidée qu'après une lutte de trois jours; ce fut lui enfin qui vainquit sur les bords du *Yermouk* cette tactique des Grecs dont la supériorité est attestée par les campagnes d'*Héraclius* contre *Khosrew Parviz.* Une pièce a été conservée où à côté de la rudesse et de l'impétuosité naturelles à un Arabe, ce fanatisme est si bien em-

---

(1) *Coran*, LIX, 7. — (2) *Mishcat,* I, 434, 442; II, 27, 299, 494, 503, 739. — (3) *Coran*, II, 216, كتب عليكم القتال وهو كره لكم Cf. *Coran*, IV, 64; XXIV, 54. — (4) Theophan. *Chronogr.* p. 278 C.

preint que nous croyons devoir la communiquer. « *Au nom du dieu clément et miséricordieux. Ceci est une lettre de Khaled, fils de Walid, à Rustem et Mihran qui sont des chefs de Perse. Que la paix soit sur celui qui suit la droite route selon l'Islam. Sachez que nous vous appelons à la religion de l'Islam et si vous refusez et êtes réfractaires, alors venez en personne payer la capitation, ne l'envoyez pas par d'autres, car vous êtes méprisables. Si vous refusez de payer la capitation, vous vous en repentirez et serez ruinés; car nous avons des hommes avec nous qui aiment autant à tuer et à être tués dans le chemin de Dieu, que le peuple de Perse aime à boire du vin*(1) ». On conçoit que l'élan de la victoire ait porté quelquefois les Arabes au-delà des bornes prescrites par le législateur; nous ne prétendons les excuser en aucune manière; mais il y a loin de là encore à la férocité romaine *qui déclarait la guerre jusqu'aux animaux de leurs ennemis*(2), et il est triste d'ajouter que les fastes de la France (3) contiennent des excès du même genre. Même lorsque l'esprit des conquêtes eut passé, ces habitudes martiales restèrent, car le musulman est, ou est censé du moins toujours en état de guerre (4). *Jean Caméniate,* témoin oculaire du siége et de la prise de Thessalonique par les Arabes (sous l'empereur Léon VI, en 904), décrit

(1) *Mishcat,* II, 263. — (2) Polyb. x, 15, 5. — Tit. Liv. ix, 14, 11. — (3) *Mém. de Condé,* V, 281, ed. Secousse. — (4) Jones, *Works,* III, 561.

leur caractère de la manière suivante : Dès qu'ils ont conçu un plan, ils se mettent à l'exécution, ne comptant le danger pour rien, ils ne songent qu'à achever ce qu'ils ont entrepris; quand même la réussite trompe leurs espérances, ils aiment à faire voir que leur audace ne cède qu'à l'impossible (1). L'empereur *Constantin Porphyrogénète* et *Cédrénus* les représentent de même (2).

La coutume de se faire suivre par les épouses à la guerre, qui se trouve aussi dans l'ancienne Perse, fut limitée à des esclaves du sexe par la nouvelle législation (3). Le droit stricte laissait tous les biens du vaincu à la disposition du vainqueur, Mohammed en avait usé ainsi envers *Khaïbar* où toutes les propriétés furent changées, mais ordinairement on se contentait d'exiger des tributs pour les immeubles et une capitation pour les personnes; cette dernière était une sorte de punition de l'opiniâtreté à ne pas changer de croyance (4); on recommande d'en humilier le porteur et même de le saisir à la gorge en lui criant : *paie ta taxe, Zimmi!* On voit par là pourquoi Khalid voulait que les chefs persans vinssent se présenter en personne.

Le *Zimmi* ou sujet non croyant, dans presque tous

---

(1) Ἅμα τῷ περινοηθῆναι πρὸς τὸ ἔργον χωροῦντες, πάντα, κίνδυνον εἰς μηδὲν τιθέμενοι ἑνὶ δὲ μόνον προσέχοντες τῷ καταπράξασθαι, τοῦ βεβουλευμένου κἂν τάχα καὶ ἐναντίον ἢ ὡς ἐφώρασαν τέλος ἐκβῇ τοῦ πράγματος, δόξαν ἔχειν ἡγοῦνται τὸ πρὸς ἀδυνάτοις πειρᾶσθαι τολμηρῶς ἐπιχειρεῖν. *SS. post Theophan*, p. 340, 341, ed. du Louvre. — (2) *De administr. imp.* I, 28. — Cedren. II, 665. — (3) *Hedaya*, II, 147. — (4) *Hedaya*, II, 217.

les cas, avait devant la justice des droits égaux au musulman; jamais un arabe n'eut l'idée de lui enlever sa législation (1), et l'on statue que, les *Zimmis* ayant obtenu le droit de vivre d'après leurs croyances, le musulman est responsable de la valeur d'un crucifix qu'il aurait détruit (2). Mais des distinctions extérieures humiliantes séparaient les sujets non croyans de leurs maîtres, et dans le cas d'un mariage mixte, les enfans seront tous mahométans (3). Les églises ou synagogues existantes sont sous la protection de la loi, mais leur réparation ou la construction nouvelle sans autorisation préalable, est prohibée (4). Le droit des étrangers résidant dans des terres musulmanes se règle sur la réciprocité.

Mohammed n'ayant rien fixé sur les droits ou les prérogatives attachées à la personne du chef des croyans, Omar « le plus parfait des musulmans » remplit cette lacune de manière que ses adversaires même ont été obligés de recourir à la supposition d'hypocrisie (5) faute de pouvoir attaquer directement son caractère ou son système qui partait du principe religieux; car certainement les Arabes d'alors ne se seraient soumis à aucun autre. Le *Hedaya* (II, 248) trace dans le passage suivant le portrait d'un véritable imam. « C'est celui qui » réunit toutes les qualités requises dans un magistrat, » islamisme, liberté, vues saines et maturité de l'âge,

(1) *Hedaya*, III, 551, 559. — (2) *Hedaya*, II, 220. — Theophan. *Chronogr.* p. 376 B. — (3) *Hedaya*, I, 177, 389. — Cf. II, 260. — (4) *Hedaya*, II, 219; I, 34. — (5) Ὑπόκρισιν σατανικὴν ἐνδεικνύμενος. Theophan. p. 281, C.

leur caractère de la manière suivante : Dès qu'ils ont conçu un plan, ils se mettent à l'exécution, ne comptant le danger pour rien, ils ne songent qu'à achever ce qu'ils ont entrepris; quand même la réussite trompe leurs espérances, ils aiment à faire voir que leur audace ne cède qu'à l'impossible (1). L'empereur *Constantin Porphyrogénète* et *Cédrénus* les représentent de même (2).

La coutume de se faire suivre par les épouses à la guerre, qui se trouve aussi dans l'ancienne Perse, fut limitée à des esclaves du sexe par la nouvelle législation (3). Le droit stricte laissait tous les biens du vaincu à la disposition du vainqueur, Mohammed en avait usé ainsi envers *Khaïbar* où toutes les propriétés furent changées, mais ordinairement on se contentait d'exiger des tributs pour les immeubles et une capitation pour les personnes; cette dernière était une sorte de punition de l'opiniâtreté à ne pas changer de croyance (4); on recommande d'en humilier le porteur et même de le saisir à la gorge en lui criant : *paie ta taxe, Zimmi!* On voit par là pourquoi Khalid voulait que les chefs persans vinssent se présenter en personne.

Le *Zimmi* ou sujet non croyant, dans presque tous

---

(1) Ἅμα τῷ περινοηθῆναι πρὸς τὸ ἔργον χωροῦντες, πάντα, κίνδυνον εἰς μηδὲν τιθέμενοι ἑνὶ δὲ μόνον προσέχοντες τῷ καταπρᾶξασθαι, τοῦ βεβουλευμένου κἂν τάχα καὶ ἐναντίον ἢ ὡς ἐφώρασαν τέλος ἐκβῇ τοῦ πράγματος, δόξαν ἔχειν ἡγοῦνται τὸ πέως ἀδυνάτοις πειρᾶσθαι τολμηρῶς ἐπιχειρεῖν. *SS. post Theophan*, p. 340, 341, ed. du Louvre. — (2) *De administr. imp.* I, 28. — Cedren. II, 665. — (3) *Hedaya*, II, 147. — (4) *Hedaya*, II, 217.

les cas, avait devant la justice des droits égaux au musulman ; jamais un arabe n'eut l'idée de lui enlever sa législation (1), et l'on statue que, les *Zimmis* ayant obtenu le droit de vivre d'après leurs croyances, le musulman est responsable de la valeur d'un crucifix qu'il aurait détruit (2). Mais des distinctions extérieures humiliantes séparaient les sujets non croyans de leurs maîtres, et dans le cas d'un mariage mixte, les enfans seront tous mahométans (3). Les églises ou synagogues existantes sont sous la protection de la loi, mais leur réparation ou la construction nouvelle sans autorisation préalable, est prohibée (4). Le droit des étrangers résidant dans des terres musulmanes se règle sur la réciprocité.

Mohammed n'ayant rien fixé sur les droits ou les prérogatives attachées à la personne du chef des croyans, Omar « le plus parfait des musulmans » remplit cette lacune de manière que ses adversaires même ont été obligés de recourir à la supposition d'hypocrisie (5) faute de pouvoir attaquer directement son caractère ou son système qui partait du principe religieux ; car certainement les Arabes d'alors ne se seraient soumis à aucun autre. Le *Hedaya* (II, 248) trace dans le passage suivant le portrait d'un véritable imam. « C'est celui » réunit toutes les qualités requises dans un magistrat, » islamisme, liberté, vues saines et maturité de l'âge,

(1) *Hedaya*, III, 551, 559. — (2) *Hedaya*, II, 220. — Theophan. *Chronogr.* p. 376 B. — (3) *Hedaya*, I, 177, 389. — Cf. II, 260. — (4) *Hedaya*, II, 219 ; I, 34. — (5) Ὑπόκρισιν σατανικὴν ἐνδεικνύμενος. Theophan. p. 281, C.

» qui a été élu unanimement par des Musulmans dont » les vues tendent à l'extension de la véritable religion » et à l'affermissement des Musulmans en garantissant » leurs biens et leurs personnes, qui lève la dîme et » le tribut conformément à la loi, qui paie du trésor » public aux savans ce qui leur est dû, et qui est juste » dans toutes ses transactions avec les croyans; on peut » faire la guerre au chef qui n'a pas ces qualités jusqu'à » ce qu'il change de conduite ou qu'il soit tué (1) ». Cette dernière opinion paraît émise pour rendre légale l'usurpation des Abbassides qui, au reste, ne diminua en rien, aussi peu que la perte de la puissance temporelle, le respect que l'on portait au khalife. *Scylitzès*, écrivant dans la dernière moitié du XI.[e] siècle, assure qu'il était révéré comme un dieu (2). Nous remarquons que, dans les premiers temps, le khalife, sous le rapport du temporel, n'était guère distingué des autres croyans; cette position dut changer. *Hanifa* et *Ziffer* encore étaient d'avis que, si le prince faisait commettre un crime par un autre, il était coupable, tandis que l'opinion plus récente l'en déclara absous (3). Les impositions qui d'abord étaient destinées à donner des secours aux femmes des croyans et aux familles des persécutés, servirent plus tard à payer les troupes du sultan et les fonctionnaires publics.

Le principal de ces derniers est le Cadi dont l'auto-

(1) Le *Mishcat* (II, 210) veut au contraire qu'on obéisse même à des princes impies. — (2) *Ad calc.* Cedren, t. II, p. 861. — (3) *Hedaya*, II, 32, 225.

rité n'est reconnue que s'il possède les qualités nécessaires à un témoin, lorsqu'il est libre, en santé, d'un certain âge, musulman, et qu'il n'a jamais été convaincu de calomnie (1). On voit qu'une femme réunit ces mêmes qualités et la loi a décrété qu'elle peut remplir cette place, mais elle ne saurait jamais gouverner l'état (2). Il paraît que cette dernière décision repose sur une parole attribuée à Mohammed : *Un peuple gouverné par une femme ne saurait trouver de rédemption* (3). Si elle est réellement de lui, elle paraît dirigée contre la Perse gouvernée alors par *Pourandokht,* fille de ce *Khosrew Parviz* qui avait déchiré la lettre par laquelle le prophète l'invitait à l'islamisme.

On a cru trouver des traces du partage des pouvoirs en admettant que le moufti trouve la loi et que le cadi l'applique (4); ce serait alors le jury et les juges-de-paix tels qu'ils existent en Angleterre. Mais, de même que ces derniers dans une foule de cas ont un pouvoir discrétionnaire qui est en contradiction formelle avec le droit d'être jugé par ses pairs, de même et plus encore le cadi connaît de tous les détails de la police correctionnelle, de l'administration civile et criminelle (5). En Angleterre la concurrence des juridictions dans un comté et la réunion des juges-de-paix à des termes fixés pour la révision, empêche l'arbitraire, que fait toujours supposer le pouvoir sans contre-poids réuni

(1) *Hedaya*, II, 612. — (2) *Hedaya*, II, 633, 638, 667. — (3) *Mishcat*, II, 212, 260. — (4) Hamilton, *ad Hedaya*, II, 614 note. — (5) *Hedaya*, II, 662.

dans les mains d'un homme; à Rome les préteurs avaient leur conseil qu'ils choisissaient parmi leurs connaissances; on exige de même que le Cadi réunisse autour de lui des personnes qui le fréquentaient avant son entrée en charge (1). Son emploi l'oblige à redresser les torts commis envers la société et à soigner les intérêts de ceux qui sont incapables de le faire par eux-mêmes (2). On lui enjoint de ne jamais prononcer une sentence s'il est pressé par la faim, la soif ou qu'il se sente ému par une passion; la circonspection est indispensable vu l'étendue de son pouvoir discrétionnaire. Par exemple, d'après la loi, aucun décret contre un absent n'est valable, mais si le Cadi croit, d'après Schafei, qu'il l'est, il peut le prononcer; car *un décret est en force lorsqu'il passe sur un cas sur lequel il y a divergence d'opinions* (3). La loi reconnaît trois sortes d'entretien public : *la subsistance*, رزق, pour les besoins immédiats; *des gratifications*, كفاية, à des occasions particulières, et *la paie*, اداء, la pension annuelle qui varie selon le rang et le service (4). Le Cadi n'a droit à cette dernière que s'il accepte l'emploi sans condition. « Car alors il demande la rémunération pour un acte » de piété; il y a plus, l'exercice de la jurisdiction est » le plus sublime genre de dévotion (5) ». Différens passages du *Mishcat* et du *Hedaya* font voir que les savans qui enseignaient le droit ou le Coran, n'avaient aucun droit à un salaire, des décrets plus récens ont

---

(1) *Hedaya*, II, 621. — (2) *Ib.* II, 286, 623. — (3) *Ib.* II, 635, 287. — (4) *Ib.* IV, 454. — (5) *Ib.* IV, 126.

fixé toutefois qu'ils l'avaient, « vû que l'indifférence re-
» ligieuse avait paru, et que si l'on empêchait le peuple
» de payer l'instruction religieuse, les docteurs tom-
» beraient dans le mépris (1) ». Il paraît qu'il en était de même pour le Cadi (2) qui, malgré l'autorité laissée aux habitudes locales ou générales, aurait toujours trouvé moyen de les éluder, ou de les interpréter selon son intérêt, si, jusqu'à un certain degré, la loi ne lui avait garanti l'indépendance moyennant le salaire; encore cette pratique n'est-elle pas généralement suivie.

On pourra sans doute trouver beaucoup d'imperfections dans ce système sous le rapport civil ou religieux; sa base étroite rappelle qu'il eut son origine chez une nation peu avancée en civilisation; les corrections et additions qu'il reçut de Mohammed et de ses premiers successeurs étaient dictées en partie par des circonstances impérieuses; l'extension rapide de l'empire fit concentrer le pouvoir, la simplicité de l'ensemble laissa trop à la discrétion des magistrats. Néanmoins on ne saurait méconnaître que les mœurs si simples exigeaient moins de complications; le développement des facultés intellectuelles qui se montre dans une foule de sectes religieuses et philosophiques, prouve que, si une partie de la littérature n'est pas originale, ne forme qu'un appendice à celle de la Grèce, c'est à l'introduction trop rapide de cette dernière qu'est dû, comme à Rome, l'enchaînement du développement vraiment national.

---

(1) *Mishcat*, I, 63; II, 619. — *Hedaya*, III, 338.
(2) *Hedaya*, II, 38, 492; III; 319, 337; IV, 41.

Malgré de violentes commotions politiques, les six siècles de la durée du khalifat furent un temps de prospérité pour une partie de l'Asie qui disparut noyée dans des torrens de sang par les Mongols, dont le système militaire fut encore répandu par Timour et ses successeurs et qui forme la base de celui des Ottomans. Quoiqu'une partie de la loi arabe y ait passé, quoique la douceur se fasse remarquer dans les réglemens de *Souleïman le législateur*, on reconnaît sans peine que les mœurs et le caractère de la nation ont mis des obstacles invincibles à un état de choses tel qu'il existait sous les successeurs de Mohammed.

Note sur les mines qui existent dans les provinces arméniennes cédées par le roi de Perse à la Russie.

Les mines qui se trouvent dans la partie de l'Adzarbaïdjan que la Perse a cédé à la Russie, en 1828, par le traité de Turkman-tchaï, produisent principalement du cuivre, du plomb et du sel.

Les mines de cuivre de Daratchitchak se trouvent à 2 1/2 lieues du poste de cosaque de Bach-Abaran, situé sur la route qui conduit de Tiflis à Erivan, et à 14 1/2 lieues de cette dernière ville. Les montagnes qui renferment ces mines, forment un groupe particulier qui s'étend dans le *Mahale* ou district de Daratchitchak; il est divisé par une plaine traversée par la rivière Daratchitchak, formée par la réunion de deux petits ruisseaux qui sortent des montagnes, et c'est dans cet

endroit que se trouve établie une exploitation, entreprise par des Grecs et quelques maisons de mineurs; la branche de montagnes, située entre ces deux ruisseaux, contient des mines de cuivre et de fer. Les montagnes qui entourent les mines, sont les plus élevées, et leurs pentes sont couvertes d'épaisses forêts. Il entre dans la composition de ces montagnes des parties de granit, de schiste micacé, d'amphibole, de pierre calcaire, de serpentine, de quartz, de basalte, &c.

La tradition n'a pas conservé de renseignemens positifs sur l'époque de la découverte des mines de cuivre, ni sur leur exploitation; on sait seulement que des Grecs, appelés par le Sardar d'Erivan il y a vingt-cinq ans, avaient déjà trouvé quelques traces d'exploitation; mais il paraît que ces Grecs ne sont pas restés longtemps dans le pays; après avoir exploité environ 150 pouds de cuivre, ils retournèrent dans leur patrie, à cause de l'extrême pauvreté des mines et du peu de prix que le Sardar semblait mettre à leurs travaux. Après leur départ, les mines restèrent sans exploitation, et ce n'est que deux ans avant l'entrée des troupes russes dans ce territoire, que le Sardar d'Erivan, Hussein-khan, fit venir de Turquie seize mineurs grecs, auxquels il abandonna l'exploitation des mines à des conditions avantageuses; ils s'y livrèrent avec ardeur, mais n'en retirèrent que peu de profit. Lorsque cette partie de l'Arménie fut incorporée à la Russie, les Grecs se présentèrent de nouveau à Daratchitchak avec des fondeurs expérimentés tirés des usines d'Allahverdi; mais l'imperfection de leur méthode de travail fut encore la

cause de leur peu de succès, et les Grecs furent obligés d'abandonner l'exploitation et de se retirer. Dans ce dernier temps, ils n'avaient exploité qu'une seule mine située à 225 sajènes à l'ouest de l'usine.

Le bois se trouve en assez grande quantité aux environs de l'usine; il croît en abondance sur les montagnes au-dessus, et sur les versans des montagnes situées sur la rive droite du Daratchitchak; le transport du bois et du charbon de ces derniers endroits ne présenterait pas de difficultés; l'eau du Daratchitchak suffirait également pour les travaux à chaque époque de l'année. Le climat est très-sain, mais les hivers sont longs et rigoureux. Les environs de l'usine abondent en pâturages et en champs pour la culture du blé.

Il existe actuellement auprès de l'usine de Daratchitchak, six petites maisons de la couronne pour les mineurs; l'on voit encore les ruines d'une église arménienne et les traces de l'existence d'un petit village. Près de l'usine, des deux côtés du Daratchitchak, se trouvent des sources minérales, ainsi que deux autres sur la rive gauche de cette rivière, qui méritent une attention particulière.

Il existe une mine de plomb dans les montagnes de Daralatch, entre les sources des rivières de Bazartchaï et d'Arpa-tchaï, à 1 1/2 verst du village de Gumich-khané et à 24 lieues de la ville de Nakhitchevan. La montagne qui renferme les mines de plomb, est très-escarpée. Toutes les anciennes exploitations consistaient en trente enfoncemens en forme d'entonnoir et

en deux galeries horizontales, maintenant encombrées. Les habitans assurent que cette mine avait déjà été exploitée du temps des rois arméniens. Il n'y a pas de bois autour de la mine, mais on en trouve à 6 verst sur l'Arpa-tchaï.

Une source chaude d'eau minérale se trouve sur la rive droite de l'Arpa-tchaï, à 3 1/2 lieues de la mine de plomb.

Sur la rive du petit ruisseau Kara-boulakh on trouve un bassin de basalte, de 8 pieds 10 1/2 pouces de long, sur six pieds de large et 4 pieds de profondeur; il est entouré d'un mur à demi ruiné; du fond de ce bassin jaillissent trois sources d'eau minérale qui le remplissent toujours à 10 1/2 pouces de profondeur; cette eau en grande masse est de couleur bleuâtre, mais dans un verre elle est parfaitement pure et transparente; elle a un goût acide et sa température est de 32 degrés de Réaumur.

Dans une vaste plaine qui s'étend le long de la rive gauche de l'Araxe, entre les villages de Soust, de Djagri et de Scheïkh-Mahmoud, à 2 1/2 lieues de la ville de Nakhitchévan, s'élève une montagne qui contient une mine abondante de sel gemme. Cette montagne a 7 1/2 lieues de circonférence, et fournit du sel depuis plusieurs siècles, car on y voit encore des traces d'une exploitation fort ancienne dans douze endroits différens. On trouve vers l'extrémité méridionale de cette montagne une petite élévation qui s'étend vers l'Araxe, sur une distance de 1 1/4 lieue, et s'abaisse sensiblement

vers l'est; sa partie septentrionale offre de petites collines en forme de cônes, dont plusieurs fournissaient autrefois du sel, et d'où jaillissent encore quelques sources d'eau salée; c'est pour la plupart sur ces collines qu'on exploite le sel. Les anciennes exploitations offrent de vastes galeries horizontales soutenues par des colonnes de sel; c'est par le moyen de la poudre à canon qu'on l'exploitait.

D'après les traditions qui se sont conservées parmi les habitans, plusieurs exploitations ont été abandonnées à cause des difficultés provenant de la grande profondeur des couches ou à cause des inondations. Pendant les quinze dernières années, le gouvernement persan avait affermé cette exploitation 4000 rbls. d'argent par an. La vente du sel se faisait toujours sur les lieux.

Avant le temps de Kalb-ali, khan de Nakhitchévan, les habitans du village de Djagri exploitaient le sel, et recevaient, comme salaire, le tiers du produit de la vente du sel exploité; mais Kalb-ali accorda le droit exclusif de cette exploitation aux habitans du village de Scheïkh-Mahmoud, en récompense de la bravoure qu'ils montrèrent dans une affaire contre les Lesghis. On leur donna pour salaire le quart du produit.

Actuellement on exploite la sel du côté occidental d'une petite colline, ayant 25 sajènes d'élévation, et située au pied de la partie sud-ouest de la montagne, et c'est également au moyen de la poudre à canon qu'on en retire le sel, de manière qu'un ouvrier peut en exploiter environ 30 pouds par jour. Ce sont encore

les habitans de Scheïkh-Mahmoud qui profitent de cette exploitation; ce village est situé à 12 verst de la saline et à 1 lieue 1/2 de Nakhitchévan, et se compose de 29 maisons d'Arméniens et de 6 maisons de Tatares, qui payaient à la couronne 1040 rbls. d'argent; l'année dernière 45 nouvelles familles arméniennes sorties de la Perse, s'y sont établies. Le nombre des ouvriers qui se livrent à l'exploitation varie de trois à quatre hommes jusqu'à vingt, selon les demandes. Lors de l'incorporation de la province d'Arménie à la Russie, l'exploitation du sel fut affermée à un habitant de Nakhitchévan, pour un an à partir du 10 mars 1829, pour 4000 rbls. d'argent.

Le sel de Nakhitchévan se vend dans l'Arménie russe, entre les rivières de Garni-tchaï et d'Ilian-tchaï, et dans le district de Daralatch; dans le Khanat de Karabagh et dans le district de Gandjah.

Les mines de sel les plus riches de l'Arménie russe sont celles de Gokhp ou Koulpi, village situé sur le chemin de Gourdougouli à Kars. Ces mines sont si riches qu'elles fournissent le sel à une grande partie de l'Arménie, à la Géorgie et aux habitans du Caucase.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 juillet 1830.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société:

MM. Lerminier, Docteur en droit.

Le comte Potocki.

Rœdiger, professeur à l'Université de Halle.

M. le Président de la Société de géographie envoie à la Société une copie de quelques airs favoris de la musique chinoise.

Il est rendu compte comme il suit des ouvrages publiés ou encouragés par la Société.

Il ne reste plus à imprimer de la *Chronique géorgienne* qu'une demi-feuille et le titre.

Les premières feuilles des notes des *Lois de Manou* sont imprimées.

Le Bureau fait son rapport sur les mesures à prendre pour la continuation du *Dictionnaire chinois*. On arrête que, vu l'impossibilité de concilier les intérêts des auteurs, M. Kurz sera chargé de la continuation de ce travail.

Note sur les anciens jeux publics des Géorgiens.

L'usage de signaler les principales fêtes de l'année a existé en Géorgie depuis une antiquité très-reculée jusqu'au règne d'Héraclius II. Ayant remarqué dans ses sujets une passion trop forte pour ces réjouissances, ce souverain les abolit, dans le dessein de reporter l'attention publique vers des objets capables d'être véritablement utiles au pays. La tradition a conservé toutefois le souvenir de ces jeux antiques; quelques-uns même ont été renouvellés par la suite ou remplacés par d'autres. Des recherches approfondies à ce sujet offriraient une riche carrière d'observations pour l'histoire et l'ethnographie, mais une entreprise de ce genre exigerait de longs et pénibles travaux; nous nous bornerons à présenter ici un aperçu des jeux qui avaient lieu en Géorgie à l'époque du premier de l'an et des fêtes de Pâques.

FETE DU JOUR DE L'AN. — *Chasse royale.*

Le premier jour de l'année, le *Catholikos,* chef de l'église

en Géorgie, se rendait dans la matinée au palais, accompagné du haut clergé, et pénétrait jusque dans les apparmens intérieurs; il était le premier à présenter ses félicitations au roi et à la reine à l'occasion du renouvellement de l'année, et leur offrait une croix, une sainte image et un pain de sucre, symboles d'une existence douce et agréable. Tous les fonctionnaires civils et militaires, ainsi que les *Tavadis* ou princes sans emplois, étaient ensuite admis en présence du souverain, et, suivant leur rang d'ancienneté, lui offraient successivement leurs complimens de félicitations et des présens analogues à leurs fonctions : ainsi l'*Amilakhar* (écuyer) présentait un coursier du Carabagh ou de Perse, richement enharnaché; le *Minischkarbasch* (veneur), des faucons et des éperviers; le *Spasalar* (chef militaire), de même que chaque guerrier, une flèche, et dans les temps modernes, une balle de fusil, en prononçant ces paroles : « Que le Dieu tout-puissant prolonge ton règne » et perce de cette flèche (ou de cette balle) le sein de cha- » cun de tes ennemis ». Les princes qui n'avaient aucune charge à la cour, ni aucun emploi dans l'armée, donnaient au roi deux chevaux maigres et hors de service, que les valets de la vénerie emmenaient sur-le-champ hors de la ville ou dans un endroit écarté et entouré de murailles, où ils étaient tués pour servir d'appâts aux bêtes fauves, qui s'y réunissaient en grand nombre dès la nuit suivante; le lendemain, le roi se rendait dans ce lieu et s'y livrait au plaisir de la chasse, accompagné de toute la cour et des principaux personnages de l'état.

FETES DE PAQUES. — 1.° *Courses à cheval* ou *Kabaghi*.

Ces courses avaient lieu tous les ans à Tiflis le jour de Pâques. Depuis l'introduction des armes à feu en Géorgie, la messe de la résurrection était célébrée au bruit de salves continuelles d'artillerie et de mousqueterie. Après le service divin, le roi donnait un déjeuner aux personnes de sa cour, ainsi qu'aux fonctionnaires civils et militaires;

à la suite de ce repas, il montait à cheval et se rendait, accompagné de tous ses convives, au lieu des courses ou *Kabaghi.* Au centre d'une des places de la ville, s'élevait une colonne de pierre, au sommet de laquelle était posé un vase d'argent. Les fils du roi, les jeunes princes et les nobles, montés sur d'agiles coursiers superbement enharnachés, devaient parcourir, de toute la vitesse de leurs chevaux, l'étendue de la place en passant devant la colonne, et tâcher d'abattre le vase à coup de flèches en courant au galop. Celui qui l'avait abattu, l'enlevait rapidement de terre sans descendre de cheval, et allait le présenter au roi en s'agenouillant devant lui. Ce vase, rendu de la main du roi, était la récompense de l'adroit tireur.

2.° Tchogani ou Jeu de balle.

Après la course, tous les jeunes gens qui y avaient pris part se divisaient en deux partis, dont chacun choisissait dans son sein douze des meilleurs et des plus adroits cavaliers armés de petits javelots, dont l'extrémité se terminait par une sorte de raquette de soie très serrée. Du milieu de la carrière on lançait en l'air une balle, et au moment où elle retombait à terre, les cavaliers se précipitaient de toutes parts en poussant de grands cris, et s'efforçaient de se rendre maitres de la balle au moyen de leurs javelots. Tous ceux qui prenaient part à ce jeu étaient tenus de rester courbés sur leurs chevaux pendant toute sa durée sans pouvoir relever la tête. Aux deux bouts de la lice s'élevaient quatre piliers couverts de brocards d'or et d'argent et d'étoffes de soie précieuses, que le roi distribuait aux vainqueurs après la fin du jeu. (*Gazette de Tiflis.*)

(SEPTEMBRE 1830.)

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

Description du Tubet, traduite du chinois en russe par le Père Hyacinthe, et du russe en français par M.*** ; *revue sur l'original chinois, et accompagnée de notes,* par M. KLAPROTH.

(Suite.)

ADMINISTRATION DES VIVRES.

JE n'ai donné qu'en abrégé ce que j'ai pu recueillir sur les dignités, le climat, la nature du sol et les productions du Tubet, cependant je n'en ai supprimé rien d'essentiel. Pour ce qui concerne les magasins des vivres, les officiers établis par le gouvernement chinois pour les administrer et les troupes qui les gardent, j'ai vérifié chaque mot et chaque circonstance, et les faits que je rapporte sur cet objet sont extraits de mémoires authentiques.

Entre *Ta tsian lou* et *H'lassa* il y a six magasins de vivres. Le premier est à *Ta tsian lou,* parce que c'est une ville frontière ; un seul fonctionnaire l'administre. Les troupes qui gardent le magasin se composent de 46 hommes à pied et à cheval, et un *Wai wei* ou sergent; elles sont relevées tous les trois ans. A leur

entretien annuel sont destinées 500 onces d'argent, 100 *chy* (1) de riz et 100 *chy* de farine roussie au feu.

Le second magasin est à *Li thang,* où réside un directeur des vivres. La garnison de ce dépôt se compose de 93 hommes à pied, parmi lesquels se trouvent un *Cheou pay* ou major, un *Pa tsoung* ou lieutenant, un sergent et 90 cavaliers et fantassins; ils sont relevés tous les trois ans. De plus, il y a 300 cavaliers et fantassins de la milice indigène. Chaque soldat reçoit par mois une once et demie d'argent. L'entretien annuel de ce dépôt absorbe plus de 5000 onces d'argent, 100 *chy* de riz et environ 200 *chy* de farine roussie.

Le troisième magasin est à *Ba thang;* il est la résidence d'un inspecteur des vivres (2). La garnison se compose de 302 hommes avec un *Tou szu* ou lieutenant-colonel, un major, un lieutenant et un sergent; les cavaliers et les fantassins sont au nombre de 298 hommes, et on les relève tous les trois ans. Outre cela il s'y trouve encore 60 cavaliers de la milice du pays. Ces troupes consomment, chaque homme par jour, un *ching* (3) de farine roussie, pour laquelle on lui donne un *fen* (4) d'argent; ils reçoivent aussi, pour huit

---

(1) Un *chy* ou *pierre* équivaut à 56 8/10 litres.

(2) Les trois magasins dont on a parlé jusqu'ici se trouvent en dedans de la frontière de la Chine proprement dite.

(*Note de l'original chinois.*)

(3) C'est une mesure chinoise qui, dans son origine, contenait 120,000 grains de millet. Elle équivaut environ à un *pint* anglais. — Kl.

(4) Le *fen* est la centième partie d'une once chinoise. — Kl.

thsian (1) de thé, 5 *li* (2) d'argent. On les régale tous les mois d'un mouton pour dix hommes et on leur donne pour l'acheter 5 *thsian* d'argent. L'entretien annuel de ce magasin revient à 9000 onces d'argent, à 200 (3) *chy* de riz et à 300 *chy* de farine roussie.

Le quatrième magasin est à *Tsiamdo* où réside l'inspecteur des vivres. La garnison consiste en 333 officiers et soldats. Dans ce nombre, sont un *Yeou ky* ou colonel, un *Thsian tsoung* ou capitaine, et deux *Pa tsoung* ou lieutenans, avec les sergens nécessaires; les cavaliers et fantassins sont au nombre de 329, et on les relève tous les trois ans. Il y a encore dix hommes à cheval de la milice. Chaque soldat reçoit par jour un *ching* de farine roussie, pour lequel on lui donne 9 *li* d'argent. Pour le mouton qu'on donne tous les mois à chaque dixaine de soldats, on leur paie 5 *thsian* d'argent. Le dépôt de *Tsiamdo* coûte tous les ans plus de 10,000 onces d'argent, outre ce qu'on paye en argent pour le riz et la farine roussie.

Le cinquième magasin est à *H'la ri;* comme auprès des précédens, il réside un directeur des vivres. La garnison et les gardes du magasin forment un nombre de 128 hommes, parmi lesquels il y a un lieutenant et des sergens. On les relève tous les trois ans; il y a

(1) Le *thsian* est la dixième partie d'une once chinoise. — Kl.

(2) Le *li* est la millième partie d'une once chinoise. — Kl.

(3) Chez le P. Hyacinthe on lit, par une erreur du typographe, 2000. — Kl.

encore 20 soldats de la milice tant à pied qu'à cheval. Chaque homme a par jour 1 *fen* et 8 *li* d'argent pour l'achat d'un *ching* de farine roussie. Pour le mouton, que chaque dixaine d'hommes doit recevoir par mois, on leur donne 5 *thsian* d'argent. L'entretien annuel de ce magasin revient à plus de 8000 onces d'argent par an.

Le sixième magasin est à *H'lassa ;* c'est le siége d'un inspecteur général des vivres; il y réside également deux grands de l'empire, qui sont un *Wai lang* et un *Tchu szu*, avec un secrétaire. Il y a en tout 621 hommes de la bannière verte ou chinoise, parmi lesquels on compte un colonel, un lieutenant-colonel, un capitaine, un lieutenant; les sergens et leurs troupes à cheval et à pied sont au nombre de 613; on les change tous les trois ans. Chaque soldat reçoit comme solde pour sa nourriture 4 onces d'argent par mois. L'entretien annuel de ce magasin s'élève au-delà de 40,000 onces d'argent.

Les directeurs des vivres des cinq magasins de *Ta tsian lou*, de *Li thang*, de *Ba thang*, de *Tsiamdo*, et de *H'la ri*, ont chacun 60 onces d'argent par mois, celui de *H'lassa* reçoit 70 onces. Ils ont la permission d'avoir avec eux 13 esclaves et 3 secrétaires interprètes. Tout ce que je viens de rapporter est tiré du réglement de la trésorerie (1).

(1) Le P. Hyacinthe n'a traduit le texte chinois que jusqu'ici. Tout ce qui suit jusqu'à la fin de la première partie de cette description du Tubet (pag. 170), manque dans sa traduction. — Kl.

Le Tubet est divisé en quatre provinces appelées *Oui, Zzang, K'ham* et *Ngæ ri* (1); elles contiennent plus de 60 villes. *H'lassa* est située au milieu du pays, et est éloignée de plus de 2000 li de Pé king. Le *Tubet ultérieur* est au sud de l'*antérieur*, et à 3000 li de Pé king. *K'ham* est à l'est de *Oui* et de *Zzang*, et à 9000 li de Pé king (2). *Ngæri* est à l'extrémité occidentale du *Oui* et du *Zzang*, et à plus de 14,000 li de Pé king (*Ceci est extrait du réglement de la dynastie* Tai thsing).

Les couvens du Tubet sont innombrables; dans les trois provinces de *K'ham*, d'*Oui* et de *Zzang*, le nombre de ceux qui exercent une autorité sur le district qui les environne, monte à 3000. Dans ces couvens, 84,000 lamas sont entretenus aux frais du gouvernement. Les lamas supérieurs portent le titre de *Khoutoukhtou*, et vivent des revenus du canton qui est sous leur dépendance. Les Grands *Khoutoukhtou* ont sous eux des *Tsakdjouba* qui administrent les affaires du pays. Dans chaque couvent réside un lama qni porte le titre de *Kambou*, ou *Kianbou*, et qui est le supérieur. Les lamas eux-mêmes sont divisés en huit ou neuf classes.

---

(1) Ce nom a été mal imprimé dans la note 1, pag. 94 du VI.e vol. de ce Journal; il faut y lire མངའ་རི *Ngæ ri*, pour མང་རི, qu'on prononcerait *Mang ri*. — Kl.

(2) Il y a ici une erreur dans l'original, car le *K'ham* est plus près de la Chine que *H'lassa* et le *Tubet ultérieur*. — Kl.

Le Bouddha vivant de *H'lassa* est une incarnation divine; son père est appelé *père de Bouddha*, et sa mère, *mère de Bouddha*. Quand cette divinité vivante veut s'incarner de nouveau, il détermine d'avance l'endroit où sa régénération doit avoir lieu. A peine est-il né, qu'il peut raconter toutes les circonstances de sa vie précédente. C'est pour cette raison que les Tubétains le regardent comme une incarnation divine.

Dans une salle du *H'lasseï-tsiô-k'hang*, sont placées les saintes images de la princesse chinoise de la dynastie de *Thang*, du roi des *Tou pho* ou Tubétains (son époux), et de la seconde reine de ce prince; laquelle était la fille d'un roi de *Bhalbo* ou Népal. La tradition dit, que la princesse chinoise aimait à orner les temples *H'lasseï-tsiô-k'hang* et *Ra mo tsie*, et que la fille du roi du Népal s'était chargée de les tenir toujours propres; c'est pourquoi on y porte des offrandes pour toutes les deux.

Selon le *Sin thang chou* (1), le Tubet produit de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'étain, des buffles à poil fin, d'excellens chevaux, de grandes chauve-souris, des chameaux à une bosse qui font mille *li* par jour. Parmi les productions curieuses du pays, on mentionne une plante au-dessus de laquelle voltige un être qui a la forme d'un chien, de couleur d'écaille, et qui est d'un

(1) Le *Sin thang chou*, ou la *Nouvelle histoire de la dynastie de Thang*, fut composé dans la première moitié du XI.e siècle, par *Ngeou yang siu* et *Soung khi*, et contient 155 *kiuan* ou sections. — Kl.

naturel très-doux. Les lions et les éléphans voyant cet être merveilleux, s'humilient devant lui, car c'est le roi des quadrupèdes; il est supérieur au lion. Il y a aussi des ânes noirs qui font mille *li* par jour, et qui combattent très-bien le tigre. On trouve dans les montagnes des argalis dont la corne pèse jusqu'à cent livres chinoises; des cornes de rhinocéros d'une couleur foncée et si dure que quand on frappe dessus, elles donnent un son clair comme celui du jaspe; elles ont la propriété de préserver de tout poison. Il y a du corundun qui ressemble à l'améthyste; l'acier et le feu ne peuvent l'entamer, mais on peut le pulvériser avec la corne de l'argali. On fond, dans le *Ou si thsang*, des images de Bouddha en bronze qui sont d'autant plus estimées, qu'elles sont plus petites. A présent ils ne font en bronze que les figures des Bouddhas qui ont quitté le monde, tandis que celles des Bouddhas qui vivent encore sont en *tsan pa* ou pâte de farine. Les *Mi kia tchin tchhoung* de ce pays disent, que quand on les adore, on parvient à écarter une partie des malheurs dont on est menacé. Il y a dans ce pays une drogue appelée en chinois *Tsu mou* (mère des enfans). On en coupe un petit morceau, grand comme un pois vert, et on le place dans un *Ghadhak* ou mouchoir propre, et dans l'espace d'une heure, il grandit peu-à-peu et forme un autre *Tsu mou*. Pendant ce temps on pense au Dalai lama, en récitant intérieurement des prières mystérieuses adressées à Bouddha, et on forme son image en pâte de *tsan pa ;* elle devient ainsi sainte et miraculeuse.

Il y avait dans le temple de *H'lasseï-tsiô-k'hang* deux inscriptions du temps de la dynastie des *Thang*. L'une a rapport à la paix conclue avec l'empereur *Te tsoung* (de 780 à 804), et l'autre à celle qui fut jurée sous *Mo tsoung* (de 821 à 824). — (*Voyez* l'*Hydrographie du Tubet*, par *Thsi thse fung*). Aujourd'hui il n'existe plus que la première de ces inscriptions, mais elle n'est plus lisible.

Les lampes du Tubet ont la forme d'un soulier recourbé à la pointe; les gens du pays disent qu'on les fait ainsi en commémoration des souliers de la princesse chinoise de la maison de *Thang*; les cuisiniers tubétains portent des bonnets qui ressemblent à des chapeaux; on prétend qu'ils sont faits sur le modèle de celui de la même princesse.

Les Tubétains offrent aux divinités un parfum dont l'odeur surpasse celle du *Lan* (ou de l'*epidendrum* chinois); dans les livres bouddhiques ce parfum est appelé *Y lan houa*. C'est une petite fleur qui ressemble à un grain d'or, et dont l'odeur est si forte, que, quand on en met un peu dans les cheveux, on la sent à dix pas, et qu'elle ne s'évapore qu'après un mois. L'histoire des *Heou han*, en fait mention.

L'histoire des bonzes sous la dynastie des *Thang*, dit : le grand maître *San thsang fà szu* était natif de *Tchhin lieou*, son nom de famille était *Tchhin chi*. Au commencement des années *Tchin kuon* (en 628 de J. C.) il prit les ordres et entreprit un voyage dans les pays les plus éloignés de l'occident, pour contempler les vestiges du Saint; il voyagea pendant six

ans et arriva dans la ville de *Mo kia tho* (Magada). Pendant douze ans il y admira la beauté du trône du Saint prince (Bouddha), et les forêts de la montagne du grand aigle (*Garoudha*), qu'il examina avec la plus grande attention. Il parvint ensuite au tombeau de *Kia ye ky tsy* (1) et à l'arbre de la perfection de la doctrine des mille saints. Il y purifia son esprit, observa les rits sacrés, brûla des parfums, jetta des fleurs, et convoqua une grande réunion à laquelle furent présentes toutes les intelligences des cinq cieux. Les rois de dix-huit royaumes lui offrirent des tapis précieux, répandirent des perles devant lui, le nommèrent *maître de la doctrine*, et il entra dans la grande observance (乘 大 *Ta ching*). Ce *maître de la doctrine* avait huit pieds de hauteur, ses sourcils étaient épais et ses yeux étincelans; il avait en tout parcouru cent dix-huit royaumes. On voit à présent sur un des murs du *H'lasseï-tsiô-k'hang* quatre images qui représentent le maître et ses disciples. On conserve et on vénère aussi dans le village *Kao lao tchouang*, près de *Thsai li* (ou *Begouï thang*), le soulier de ce *maître de la doctrine*.

Dans la salle occidentale du monastère de Botala on voit sur du beurre l'empreinte de pieds et de mains qu'on dit provenir de ceux de *Zzong k'haba* (2), fon-

---

(1) *Kia ye*, en chinois, est la transcription du nom indien de *Kas'yapa*. Voyez *Nouveau Journal asiatique*, tom. V, pag. 133, note 1. — Kl.

(2) Voyez *Nouveau Journal asiatique*, tom. IV, pag. 148, note 1. — Kl.

dateur des lamas de la secte jaune. Depuis son temps ces empreintes ne se sont pas détruites. Les Tubétains placent devant les images divines de grandes jattes de cuivre remplies de beurre, dans lequel brûlent des mèches. On y conserve aussi des armes, parmi lesquelles on remarque des épées de six pieds de longueur, des fusils de huit, neuf et dix pieds, et qui ont la même forme que ceux qu'on appelle aujourd'hui (en chinois) *Kieou tsu po*. On y voit également de grands arcs et des flèches très-longues. Tous ces objets sont extrêmement curieux.

Dans les rivières et ruisseaux qui traversent la partie orientale du Tubet, on trouve beaucoup de poissons qui ressemblent à ceux qu'on appelle en Chine *Lou* et *Pian*. Les gens du pays, vu la défense de Bouddha, ne les prennent jamais pour en faire un plat.

Il ne croît pas de bambou dans le Tubet; aussi est-il très-estimé dans ce pays par les employés, les lettrés, les chefs, et par le peuple qui ont tous besoin de morceaux de cette canne pour divers usages. Ils aiment beaucoup les ustensiles de bambou qu'on fait en Chine et qu'on leur apporte, quoiqu'en général ils ne fassent pas grand cas des marchandises qui leur viennent des autres pays.

DESCRIPTION DU TUBET

DANS SON ÉTAT ACTUEL.

SECONDE PARTIE.

Routier de Tchhing tou fou *à* H'lassa (1).

Le pays de 都成 *Tchhing tou* faisait partie de la province de *Liang tcheou* du *Yu koung* (2); il est situé sous les constellations de 井 *Tsing*, et de 鬼 *Kouei* (3), et couvre les pays occidentaux, comme un toit en tuiles placé sur un édifice élevé.

---

(1) J'ai publié en 1826 un extrait de la première partie de ce routier, dans le second volume de mon *Magasin asiatique.* Je l'ai fait d'après un exemplaire de l'original chinois, composé de mauvaises feuilles de passe, qui, pour la plupart étaient à peine lisibles, et dans lesquelles des lignes entières se trouvaient indéchiffrables. C'est pour cette raison que ma traduction se trouvait incomplète en quelques endroits, et que j'ai été souvent obligé de rétablir le texte par conjecture. Je dois à la bienveillance d'un ami un autre exemplaire fort beau du même ouvrage. Je l'ai reçu au commencement de l'année 1829. Il m'a mis en état de revoir et de compléter la traduction du P. Hyacinthe. — Kl.

(2) *Yu koung* est le fameux chapitre du *Chou king*, contenant la description de la Chine telle qu'elle était du temps de *Chun* et de *Yu*, environ vingt-trois siècles avant notre ère. — Kl.

(3) Le P. Hyacinthe a pris ces deux constellations pour une seule, qu'il appelle *Tsing kouei;* mais *Tsing* est une constellation qui se compose des étoiles γ, ϵ, ζ, λ, μ et ν des Gémeaux, et *Kouei* une autre comprenant γ, δ, η, θ, du Cancer. — Kl.

打箭爐 *Ta tsian lou* est la forteresse qui protège le chemin conduisant hors de l'empire. Les pays de *Oui* et de *Zzang* (le Tubet) sont situés à l'extrémité occidentale. Quoique les chemins à l'est de *Ta tsian lou* soient extrêmement difficiles, je n'en donnerai pas le détail, parce que les mœurs et les coutumes des habitans du pays du milieu sont suffisamment connues, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de les rapporter ici; je ne donne que la carte du pays, mais je vais mentionner toutes les places par lesquelles le chemin passe.

I. *De* Tchhing tou hian *à la halte de* Chouang lieou hian.
De Chouang lieou hian *au gîte de* Sin tsin hian.

De *Tchhing tou* (1) des chemins conduisent au nord aux pays de *Thsin* et de *Fung* (c'est-à-dire le Chen si); à l'est on descend vers ceux de *King* et de *Siang* (le Hou kouang); au sud on pénètre dans le territoire des *Six Tchao* (le Yun nan), et à l'ouest il s'étend jusqu'au *Thou pho* (le Tubet). En partant de la porte méridionale de la ville de 金城 *Kin tchhing* (2) on passe par le pont *Wan li khiao* .... 5 li.

(1) *Tchhing tou fou* est la capitale de la province chinoise de *Szu tchhouan*. Cette ville est située par 30° 40' 4" lat. nord, et 12° 18' long. occid. de Péking. — Kl.

(2) *Kin tchhing* est le nom que *Tchhing tou fou* portait sous la dynastie des *Han*, d'après la rivière *Kin choui*, qui baigne ses murs. — Kl.

Ce fut jusqu'à ce pont que *Wou heou*, ou *Tchu ko liang*, accompagna *Khing heou*, envoyé du roi d'Ou (dans le IIIe siècle de J. C.).

On passe le pont *Thsu khiao*.......... à 15 li.

Ici est la frontière des cercles de *Thsan chi hian* et de *Chouang lieou hian*,

On passe le pont *Kin houa khiao*...... à 10 li.

A la ville *Chouang lieou hian*.......... 10 li.

C'était le canton de *Kouang tou*, sous les *Han*.

On sort par la porte méridionale, et on arrive à l'hôtellerie *Nan lin phou*, après......... 5 li.

On passe la rivière *Houang choui*....... 10 li.

Cette rivière vient de *Wen kiang hian*, coule 40 li au sud, passe devant *Chouang lieou hian*, se dirige à l'Orient et se jette, près de *Pheng chan hian*, dans le *Min kiang* (1).

A l'hôtellerie *Tchhouan theou phou*...... 10 li.

On y entre dans les limites de *Sin tsin hian*.

A *Houa khiao tsu*................ 15 li.

A la ville de *Sin tsin hian*, nommée *Wou yang hian*, du temps des Han........... 10 li.

Jusqu'ici, la route passe par un pays plat et bien arrosé.

EN TOUT 90 li.

II. *De* Sin tsin hian *à la halte de* Sie kiang ho.
De Sie kiang ho *au gîte de* Khioung tcheou.

On sort par la porte méridionale de *Sin tsin*

(1) C'est la partie supérieure du grand fleuve *Kiang*, qui traverse toute la Chine. — KL.

hian, et l'on se dirige vers *Thai phing tchhang*. 5 li.

On passe le pont *Thie khi khiao* . . . . . . 5 li.

Ce pont est sur le *Tie khi* (rivière de fer), anciennement *Wou heou* y avait établi une forge.

A la rivière *Sie kiang ho*. . . . . 20 li.

Cette rivière prend son origine dans la montagne *Ho ming chan*, du district de *Ta y hien*, et coule à l'est par différentes sinuosités qui lui ont donné son nom. Elle fait la frontière du territoire de *Khioung tcheou*.

A l'hôtellerie *Kao khiao phou*. . . . . 15 li.

Au fort *Ching houa phou*. . . . . 20 li.

Au pont *Thian kouan khiao*. . . . . 15 li.

A la ville de *Khioung tcheou*. . . . . 10 li.

Sous les Han, ce pays portait le nom de *Lin hioung*. Ce fut à cet endroit que *Szu ma tchhang hiang* rencontra *Tcho wen kiun*. Dans la rue méridionale de la ville, on voit encore le puits de ce dernier (1).

Le chemin, jusqu'ici, traverse un pays plat et entrecoupé de collines.

En tout 90 li.

III. *De* Khioung tcheou *à la halte* Ta thang phou.
De Ta thang phou *au gîte de* Pe tchan.

On sort de la porte méridionale de *Khioung tcheou* et on passe le *Nan ho* par le grand gué.

(1) Cet alinéa n'a pas été traduit par le P. Hyacinthe. — Kl.

Cette rivière porte aussi le nom de *Khioung choui*. De la rue *Ta thoung kiai* il y a une petite montée.

On passe le pont *Chy li khiao*.......... 10 li.

On passe la colline *Wou loung tchhang*.. 10 li.

A l'hôtellerie de *Kan khi phou* .... 10 li.

Ici est la frontière de *Phou kiang*.

A l'hôtellerie de *Ta thang phou*........ 10 li.

A la chaussée de *Wan koung pho*, qu'on passe........................... 10 li.

Sous la dynastie des *Ming*, dans les années *Houng wou* (1368-1398), le général *Lan yu*, envoyé pour conquérir la province de *Yun nan*, fit sauter les rochers et ouvrit ici un chemin pour lequel il employa dix mille ouvriers; c'est cette circonstance qui a fait donner à cette chaussée le nom de *Wan koung pho* (1).

A l'hôtellerie *Tiao fang phou*......... 20 li.

A la barrière *Me tchu kouan*.......... 5 li.

A *Ho kia ping*.................... 8 li.

Ici est la frontière de *Ming chan hian*.

A la station *Pe tchan*................ 7 li.

Cette station s'appelle aussi *Pe chang y*, nom qu'on a changé en *Pe tchan*. On y voit les ruines de l'ancienne ville de *Pe tchang hian*, du temps des Thang.

TOTAL 90 li.

(1) L'expédition de *Lan yu* contre le prince mongol qui régnait dans le Yun nan, eut lieu en 1381. — KL.

IV. *De* Pe tchan *à la halte de* Ming chan hian.
De Ming chan hian *au gîte de* Ya ngan hian.

De *Pe tchan* à l'étang *Sian ma tchhi*.... 15 li.
A *Pe thou khan*, par un chemin pierreux et inégal........................... 10 li.
A *Ho chang nao*..................... 15 li.
A la ville de *Ming chan hian*.......... 10 li.
A la barrière *Kin ki kouan*........... 15 li.

Ici on passe une petite montagne sur laquelle est un temple de la divinité *Kouan ti* (1).

A la forêt *Thoung tsu lin*............. 15 li.

En sortant de cette forêt, on passe le *Phing khiang kiang*, au moyen d'un gué. Cette rivière a reçu ce nom parce que *Wou heou* ou *Tchu ko liang* y pacifia [dans le III.ᵉ siècle] la nation tubétaine, nommée *Khiang* (2).

A la ville de *Ya ngan hian* (3)........ 10 li.

C'était, sous les Han, le pays de *Yan tao hian* (4).

EN TOUT 90 li.

V. *De* Ya ngan hian *à la halte de* Kouan yn phou.
De Kouan yn phou *au gîte de* Young king hian.

On sort par la porte méridionale de *Ya ngan*

---

(1) Ou *Kouang yu*, protecteur de la dynastie régnante. — KL.

(2) Le P. Hyacinthe n'a pas traduit cet alinéa. — KL.

(3) Ce *Hian* fait partie de la ville de *Ya tcheou fou*, capitale du district. — KL.

(4) Ceci manque dans le P. Hyacinthe. — KL.

hian, et on arrive à la hauteur de la montagne *Yan tao chan*. . . . . 5 li.

Anciennement elle était appelée *Lou kio chan;* les Thang, les Soung, et les Yuan, lui donnaient le nom actuel (1).

A son pied, du côté opposé (2). . . . . 5 li.

A *Fung mou ou*. 10 li.

On passe le rocher *Pa pou chy*. . . . . 10 li.

A l'hôtellerie *Kouan yn phou*, située entre les torrens de la montagne. . . . . 15 li.

A la barrière *Fei loung kouan*. . . . . 10 li.

Sur la hauteur, on voit un ancien couvent de bonzes appelé *Loung hing chi* (3).

On descend la montagne et on arrive

A *Ma lieou wan*. . . . . 15 li.

A cet endroit est la frontière de *Young king hian*.

On passe devant un temple, puis on monte et on traverse la rivière *Thsy tsoung ho*. . . . 10 li.

Elle a sa source dans la montagne de *Wa wo chan*. C'est sur ses bords que Wou heou fit prisonnier *Meng ho* (4).

---

(1) Ce paragraphe manque également dans le P. Hyacinthe. — Kl.

(2) Le P. Hyacinthe transcrit ici *Toui yai*, comme nom d'un endroit, mais ces mots signifient *le bord opposé*, ou *l'autre côté de la montagne*. — Kl.

(3) Le traducteur russe transcrit mal ce nom par *Heï loung sy*. — Kl.

(4) Cette dernière phrase manque dans le P. Hyacinthe. — Kl.

A la ville de *Young king hian*, située dans l'ancien pays qui, sons les Han, portait le nom de *Yan tao hian*........................ 10 li.

EN TOUT 90 li.

VI. *De* Young king hian *à la halte du mont* Siao kouan chan.
Du mont Siao kouan chan *au gîte de* Thsing khi hian.

On sort de la porte méridionale et l'on passe la rivière *Mo tao khi* à................. 10 li.

De la station de *Tsing kheou tchan* on suit le cours d'un torrent qu'on passe par le pont de *Ta thoung khiao*................... 10 li.

A la digue de *Ngan lo pa*, qui fait la frontière de *Thsing khi hian*............... 10 li.

A l'hôtellerie *Houang ni phou*......... 10 li.

Ici le chemin monte et conduit à la montagne *Siao kouan chan*................ 10 li.

Depuis le torrent mentionné, on passe par une forêt épaisse et par des fondrières obscures. Il y fait rarement beau temps et il y tombe beaucoup de pluie; les alentours sont couverts de nuages et de brouillards; on est forcé de suivre toujours les bords escarpés du torrent sur un chemin très-difficile.

On monte le *Ta kouan chan*.......... 15 li.

On en descend et on arrive à *Pan fang* (maisonnette de planches), sur les bords d'un torrent............................... 5 li.

On remonte de rechef à *Tchhang lao ping*. 15 li.

Ici, la montagne s'appelle *Sian ling*; *Wou heou* y établit un camp fixe (1), c'est de là que vient le nom de l'endroit. En hiver et au printemps la neige y est si profonde qu'elle rend les chemins presque impraticables.

On descend de la montagne et l'on arrive à *Eul chy szü phan* (2)........................ 15 li.

Cette montagne s'appelle aussi *Kioung tse chan*; la descente est très-rapide et escarpée.

A la porte *Yang khiuan men*.......... 5 li.

A *Thsing khi hian*.................. 5 li.

Le canton de cette ville formait l'ancienne principauté de *Chin li kiun*. Les vents y sont terribles; tous les soirs il y a des tourbillons furieux qui s'élèvent tout-à-coup, font trembler les maisons et occasionnent un bruit effroyable comme si tout s'écroulait; cependant les habitans sont accoutumés à ce phénomène. A cet endroit le chemin se divise; passe par la porte méridionale et conduit à *Kian tchang* (3).

En tout 110 li.

VII. *De* Thsing khi hian *à la halte de* Fou tchouang. *De* Fou tchouang *au gîte de* Ni theou.

On sort par la porte occidentale de *Thsing*

(1) Cette phrase manque dans le P. Hyacinthe. — Kl.
(2) C'est-à-dire les vingt-quatre sinuosités. — Kl.
(3) Cette dernière phrase manque dans [illegible] — Kl.

khi hian, on descend la pente de la montagne et on passe la rivière; on remonte ensuite le coteau, puis on traverse le ruisseau *Leng fan keou*. 10 li.

A *Szü ou kheou* .... 15 li.

Au hameau de *Fou tchouang*, appelé ordinairement *Man tchouang* (hameau des barbares) .... 5 li.

A *Teou lieou tsu* .... 30 li.

A la station de poste *Ni theou y* .... 20 li.

Un commandant de *Thing khy hian* y séjourne.

Ayant passé sur ce chemin la rivière *Thing khi*, la route devient très-tortueuse (1) et difficile; la chaleur du soleil la rend encore plus fatigante et l'air y est lourd et malsain (2). Des pluies fréquentes indiquent suffisamment qu'on est près des frontières.

En tout 80 li.

VIII. *De* Ni theou *à la halte de* Lin kheou.
De Lin kheou *au gîte de* Hou ling ping.

De *Ni theou*, on suit la vallée de la montagne et l'on passe le torrent *Lao kiun kian*, qui coule avec une vîtesse incroyable (3). Les

---

(1) Dans l'original : « comme les boyaux d'un mouton. » — Kl.

(2) Dans l'original : « il y a des vapeurs pestilentielles des pays barbares. » — Kl.

(3) L'original dit : « comme un *kian* », c'est-à-dire comme un glaive à deux tranchans. Aussi le nom de *Lao kiun kian* signifie

alentours sont habités par des tribus *Ko lo*; autrefois il y avait des *Khiang* (Tubétains). On passe le torrent par le pont *Kao khiao* et on monte à *San kio ping*.................. 15 li.

A *Lin kheou*, ou la sortie de la forêt.... 20 li.

On redescend pour suivre le cours tortueux du torrent, puis on monte le côteau et on arrive au temple *Fou loung szü*.............. 15 li.

On monte ensuite la montagne *Fei yue ling*. 10 li.

Du temps des Thang, il y avait ici la ville de *Fei yue hian* (1), située au pied de cette montagne gigantesque dont les rochers monstrueux s'élèvent presque perpendiculairement; leurs pointes blessent la vue du voyageur. Pendant toute l'année tout est couvert de neige et entouré de nuages jusqu'au pied de la montagne. Le chemin est affreux et passe par des rochers et des crevasses; c'est une des routes les plus difficiles de toute la Chine; on n'y trouve aucune place pour se reposer.

A *Houa ling ping*.................. 15 li.

Ce lieu dépend du *Thou szu* (ou chef local) de *Chin pian*. En haut de la montagne est un lac qui a environ 3 li de largeur; tous les gens du pays en boivent l'eau.

EN TOUT 75 li.

---

glaive de *Lao kiun* ou *Lao tsu*, ancien philosophe chinois. — KL.

(1) Ceci manque dans le P. Hyacinthe. — KL.

IX. *De* Houa lin ping *à la halte de* Leng tsy.
De Leng tsy *au gîte du pont* Lou ting khiao.

A *Houa ling ping* sont de hautes montagnes qui s'étendent jusque auprès de la rivière, on les descend par un sentier tortueux qui ne serait commode que pour des oiseaux, et on arrive à l'hôtellerie *Loung pa phou* .... 20 li.

Ici coule la rivière *Y koung keou*, qui environne cet endroit; elle se jette dans le *Lou ho.* A droite il y a le village *Chin tsun*, où réside le commandant de *Chin pian*, nommé *Yu koue si;* il y a ses pâturages. A gauche on passe un ruisseau et on arrive à *Leng tsy* .... 10 li.

Ici campe le commandant de *Leng pian*, nommé *Tcheou ting tchhin.*

A *Wa kio* .... 20 li.

Au village *Ngan lo tsun* .... 10 li.

Au pont *Lou ting khiao*, où est le bureau d'un contrôleur .... 15 li.

Le pays est fertile et le climat chaud; un pont en chaînes de fer traverse le *Lou choui.* Il fut construit en 1701; sa longueur de l'est à l'ouest est de 31 toises 1 pied, mesure chinoise, et sa largeur de 9 pieds. Il se compose de neuf chaînes sur lesquelles sont posées des planches transversales. La rivière est très-rapide et ne souffre pas d'autre pont, mais sur celui-là on la passe avec sûreté.

TOTAL. 75 li.

Cette rivière porte aussi le nom de *Khioung choui*. De la rue *Ta thoung kiai* il y a une petite montée.

On passe le pont *Chy li khiao*.......... 10 li.

On passe la colline *Wou loung tchhang*.. 10 li.

A l'hôtellerie de *Kan khi phou*....... 10 li.

Ici est la frontière de *Phou kiang*.

A l'hôtellerie de *Ta thang phou*........ 10 li.

A la chaussée de *Wan koung pho*, qu'on passe........................... 10 li.

Sous la dynastie des *Ming*, dans les années *Houng wou* (1368-1398), le général *Lan yu*, envoyé pour conquérir la province de *Yun nan*, fit sauter les rochers et ouvrit ici un chemin pour lequel il employa dix mille ouvriers; c'est cette circonstance qui a fait donner à cette chaussée le nom de *Wan koung pho* (1).

A l'hôtellerie *Tiao fang phou*......... 20 li.

A la barrière *Me tchu kouan*.......... 5 li.

A *Ho kia ping*.................... 8 li.

Ici est la frontière de *Ming chan hian*.

A la station *Pe tchan*................ 7 li.

Cette station s'appelle aussi *Pe chang y*, nom qu'on a changé en *Pe tchan*. On y voit les ruines de l'ancienne ville de *Pe tchang hian*, du temps des Thang.

TOTAL 90 li.

(1) L'expédition de *Lan yu* contre le prince mongol qui régnait dans le Yun nan, eut lieu en 1381. — KL.

A *Chin khang* .... 15 li.
A *Ta tsian lou* .... 15 li.

TOTAL 60 li.

En tout de TCHING TOU FOU *à* TA TSIAN LOU 920 *li.*

D'après la tradition du pays *Ta tsian lou* (la forge des flèches) est le même canton où *Wou heou* (1), général des *Chou han*, en dirigeant son armée contre les contrées méridionales, envoya un de ses lieutenans nommé *Kouo ta*, pour y établir une forge de flèches. Cette place est à 1000 li de la capitale de la province *Szu tchhouan*, et se trouve aussi sous l'influence des constellations de *Tsing* et de *Kouei* (2). C'est ici le point le plus occidental de la Chine, il touche au point le plus oriental des contrées occidentales (3). Le climat y est ordinairement froid et les journées chaudes y sont rares. Le pays est hérissé de montagnes, de précipices et de rochers escarpés entre lesquels coule le *Lou ho* dans un lit profond. C'est un des cantons les plus âpres et inaccessibles Anciennement cette contrée appartenait au royaume de *Nan tchao* (4); depuis elle fut soumise aux nomades du lac *Thsing hai* (ou *Khoukhou noor*).

---

(1) Ce général est plus connu sous le nom de *Tchu ku liang;* il mourut en 234 de notre ère.

(2) *Voyez* plus haut, pag. 171, note 3.

(3) C'est-à-dire sur la grande route qui conduit de la Chine au Tubet. — KL.

(4) *Voyez* le *Nouveau Journal asiatique*, tom. I, pag. 116.

Sous le troisième empereur des Ming, en 1407, *Aouang kian thsan,* chef de ce pays, qui s'était distingué en combattant *Ming yu tchin* (1), fut fait gouverneur héréditaire des districts militaires de *Ming tching*, de *Tchhang ho si*, de *Yu toung* et de *Ning yuan.* Cette dignité resta sans interruption dans sa famille, jusqu'à l'établissement de la dynastie mandchoue sur le trône de la Chine. En 1700, *Tchhang dze dzy lie*, chef d'un campement tubétain, s'étant emparé du canton de *Ta tsian lou*, *Thang hi chun*, commandant les forces militaires dans le *Szu tchhouan*, marcha contre lui et le punit lui et les siens. Le général mandchou arriva à *Ta tsian lou* et y rétablit la tranquillité. Les tribus *Fan* se soumirent et ce pays fut enclavé dans les frontières de l'empire. L'ancien chef *Sila djakba* étant mort sans enfans, sa femme *Gounga* gouverna à sa place. Après elle, *Kian thsan de tchhang* vint résider à *Ta tsian lou*. Son fils, *Gialtsan Dedzin*, lui suc- et fut nommé *Thou szu* (2) de *Ming tching*, chef des treize villages de *Ta tsian lou*. On nomma aussi des *Thou szu* pour les *Fan* ou Tubétains nouvellement soumis, en distribuant ces peuples par

---

(1) *Ming yu tchin* était un chef révolté contre les *Yuan* ou Mongols de la Chine. Il s'empara, en 1362, de *Tchhing tou fou*, capitale du *Szu tchhouan*, prit le titre d'empereur et donna à sa dynastie le nom de *Hia*. Il mourut en 1366, et fut imité par son fils *Ming ching*, qui fut obligé de se soumettre, en 1371, aux troupes des *Ming*.

(2) On nomme *Thou szu*, en Chine, les chefs des tribus montagnardes, qui ont reçu du gouvernement chinois le titre de mandarins.

bandes de mille et de cent familles. On compte dans tout le pays, 28,884 familles d'anciens et de nouveaux habitans qui envoient à l'empereur un tribut consistant en chevaux, et paient les impôts annuels en productions du pays ou en argent. Ces impôts sont perçus par le *Thou szu* de *Ming tching*.

Les murs et les fortifications de *Ta tsian lou* sont en pierres de taille. Des Chinois et des Tubetains y habitent mêlés ensemble. C'est par là que les officiers et les corps de troupes qu'on envoie au Tubet sortent de la Chine. Il y passe aussi une grande quantité de thé qui vient de l'intérieur de la Chine. C'est à *Ta tsian lou* que se tient la principale foire de thé; actuellement il y réside un commissaire chargé des affaires des étrangers ainsi que des transports des vivres.

Quoique les habitans de ce canton soient très-adonnés à la croyance de Bouddha, ils cherchent à faire de petits profits; cependant ils sont sincères et justes, et se montrent soumis et obéissans, de sorte que même la mort ne peut changer leur bonne disposition naturelle. Comme ils sont depuis long-temps accoutumés au gouvernement chinois, ils y sont d'autant plus attachés.

XII. *De* Ta tsian lou *au gîte de* Djedo.

On sort de la porte méridionale de ce lieu et on arrive au corps-de-garde de *Koung tchu tsa* (1)........................... 10 li.

(1) Le dernier caractère de ce nom est 卡. Le P. Hyacinthe

Tous les officiers qui sont envoyés au-delà de la frontière commencent ici à recevoir des émolumens extraordinaires de voyage.

Un chemin uni, mais tortueux, conduit d'ici à *Tche to*.................... 40 li.

Au pied de la montagne, il y a des habitations et des auberges; les montagnes sont si hautes et si raides, et les défilés si étroits, que le voyageur en est arrêté à chaque instant. Ce pays désert et barbare est rempli de glace et de neige, qui remplissent de peur le cœur du voyageur.

(D'après un autre routier que je possède, on arrive à 20 li de *Ta tsian lou*, au sommet de *Tche to*; la descente est aussi de 20 li. Il y a des habitations, du bois et des fourrages. On n'y trouve pas de vivres) (1).

En tout 50 li.

XIII. *De* Djedo *à la halte de* Thi ju.
De Thi ju *au gîte de* Aniamba.

En partant de *Djedo* on voyage de montagnes en montagnes, elles s'étendent au loin, mais elles ne sont pas très-hautes; la rhubarbe y abonde, elle exhale une odeur très-forte qui in-

---

se trompe en le prononçant *Kou*. C'est *Tsa*, il signifie un corps-de-garde fortifié qui protège un défilé. *Voyez* mon *Supplément au Dictionnaire du P. Basile de Glémona*, pag. 106.

(1) Je mets entre deux parenthèses quelques particularités extraites d'un autre routier.

commode beaucoup le voyageur. La neige s'accumule ici en automne et en hiver; son dégel rend le chemin très-difficile.

A *Phatiao* (ou la maison de pierre en ruines), route remplie de rochers et de pierres....... 30 li.

A *Thi ju* (1), où il y a une auberge..... 20 li.

A *Na oua*, le chemin est meilleur pour descendre la montagne.................. 20 li.

On va au sud (en suivant le cours d'une rivière) à *Aniamba*, où le terrain est très-fertile, le pays riche et fort beau. (Cent familles d'indigènes font paître leurs troupeaux dans la plaine que le chemin traverse)................ 15 li.

En tout 85 li.

XIV. *De* Aniamba *à la halte de* Wa thsie. *De* Wa thsie *au gîte de l'*Olo oriental.

De *Aniamba* à *Wathsie* on suit une plaine. 30 li.

On passe ensuite par le pont de *O-soumdo* et devant un petit retranchement militaire; on reprend de nouveau le grand chemin et on arrive au rocher *Ta na chy*, où l'on trouve quelques dizaines de maisons habitées par une centaine de familles. Il y a du bois et de l'herbe...... 15 li.

A l'auberge de l'*Olo* ou *Ngolo oriental*.. 10 li.

En tout 55 li.

---

(1) Le P. Hyacinthe prononce ce nom toujours *Thirou*; je ne sais pourquoi. — Kl.

XV. *De l'*Olo oriental *à la halte du temple* Kao jy szu.
De Kao jy szu *au gîte du rocher* Wo loung chy.

On va de l'*Olo oriental* au sud et on arrive au pied du *Ta siue chan*, ou grande montagne de neige; on passe par deux vallées profondes, boisées et remplies de bosquets épais à travers desquels les cimes de la montagne se montrent comme des pointes de jade blanc. Rarement les pieds de l'homme foulent ce chemin; puis l'on arrive au temple de *Kao jy szu* (1) qui est près d'un lac . . . . 30 li.

On marche dans une vallée escarpée remplie d'une grande forêt de pins. . . . . 30 li.

On descend de la montagne et on arrive au rocher *Wo loung chy* (pierre du dragon dormant, en chinois), où il y a des habitations et une auberge . . . . 15 li.

En tout 75 li.

XVI. *De* Wo loung chy *à la halte* Pa kio leou.
De Pa kio leou *au gîte du* Gué du milieu.

De *Wo loung chy* à l'ouest par un pays plat et inhabité à *Pa kio leou* (tour octogone) où il a une auberge. Des vivandiers y établissent quelquefois leurs boutiques, mais pour peu de temps seulement. . . . . 60 li.

(1) Le P. Hyacinthe dit que ce temple est nommé *Kériss*. — Kl.

A *Tchoung tou* [gué du milieu] (1)..... 60 li.

On l'appelle aussi *Ho kheou* (embouchure de la rivière.) On y passe le *Ya loung kiang* (2), rivière qui fait la limite entre le territoire de *Li thang* et la Chine. Un inspecteur y est établi. En été et en automne, le trajet se fait en bateau; en hiver et au printemps sur un pont volant. Les gens du pays se servent d'outres, faites de peaux de bœuf, à l'aide desquelles ils remontent et descendent le courant comme des canards sauvages.

Chaque officier chinois qui passe par ici pour affaires, et qui reste pendant la nuit sur la rive orientale de la rivière, reçoit des provisions du *Thou szu* de *Ming tching;* mais s'il reste sur la rive occidentale, il les reçoit du *Thou szu* de *Li thang*.........................

EN TOUT 120 li.

XVII. *Du* Gué du milieu *à la halte de* Tsian tsu wan. *De* Tsian tsu wan *au gîte de l'*Olo occidental.

Ayant traversé le *Ya loung kiang* par le gué du milieu, le chemin va en montant à *Makian dzông :* il y a des maisons construites en

(1) En tubétain *Barma djoussou.*

(2) Cette rivière s'appelle en tubétain, *Yarloung* (de *yar,* vaste, et *loung,* grande rivière). Ses bords furent, pour ainsi dire, le premier berceau de la nation tubétaine. *Voyez* mes *Mémoires relatifs à l'Asie,* tom. II, pag. 407.

pierres; l'on y trouve du bois à brûler et du fourrage. . . . . 35 li.

Ici les stations commencent à devenir très-longues et les chemins plus difficiles qu'auparavant; il y a aussi beaucoup de brigands. C'est pourquoi les voyageurs s'arrêtent ordinairement à *Makian dzông* pour y préparer tout ce dont ils ont besoin, et pour se procurer les chevaux qui leur sont nécessaires. Souvent il y arrive tant de monde, qu'on ne peut y trouver place.

On monte pendant quarante li la *grande montagne neigeuse*, et l'on arrive à *Tsian tsu wan*, où il y a une auberge . . . . 40 li.

La partie supérieure de cette montagne très-escarpée, est remplie d'exhalaisons pestilentielles (1); quand on l'a descendue, on en monte une autre (appelée *Pho lang koung chan*) pour arriver au poste militaire de *Pho lang koung sin*, où un piquet de soldats est placé pour donner la chasse aux brigands. . . . . 40 li.

Ici le chemin descend pendant . . . . 10 li.

Puis l'on trouve l'hôtellerie chinoise de l'*Olo* ou *Ngolo occidental*. . . . . 10 li.

EN TOUT 135 li.

Le chef d'une centaine de familles d'indigènes fournit à ceux qui voyagent pour le gouverne-

---

(1) Presque tous les cantons montagneux du Tubet sont remplis d'exhalaisons semblables.

ment, des vivres; il y a du bois et des fourrages. Il y avait ici anciennement un fort, à présent il est abandonné. On y change les *oulah* (1). Il y a une auberge chinoise où l'on peut passer la nuit.

XVIII. *De l'*Olo occidental *à la halte du ravin de* Tsa ma la. *Du ravin de* Tsa ma la *au gîte de* Ho tchu tsa.

De l'*Olo occidental*, on suit une vallée qui longe une montagne peu élevée; on passe ensuite au pied de la grande montagne neigeuse et l'on descend pour arriver au ravin de *Tsa ma la* . . . . 40 li.

La forêt est très-épaisse et remplie de rochers. Il y a beaucoup de brigands. On y trouve une hôtellerie.

De là à *Man tsa* (camp des barbares) . . . . 20 li.

En le quittant, on redescend une petite montagne et on trouve la crevasse appelée *Louan chy kiao* (trou des pierres amoncelées). Après avoir escaladé une montagne peu considérable, on suit le cours d'un ruisseau et l'on arrive à une grande montagne. . . . . 30 li.

Et de là à *Ho tchu tsa* (corps-de-garde aux flèches à feu] (2), où il y a des maisons, du bois et du foin, un piquet de troupes et une au-

---

(1) Ce sont les gens qui au Tubet convoient les voyageurs. *Voyez le Nouveau Journal asiatique*, tom. IV, pag. 155.

(2) Le P. Hyacinthe écrit ce nom *Khordjouka*. — Kl.

berge. . . . . 20 li.

En tout 110 li.

XIX. *De* Ho tchu tsa *à la halte de* Ho chao pho.
De Ho chao pho *au gîte de* Li thang.

A *Ho tchu tsa* on passe un petit pont, on côtoie la rivière, on gravit une colline et on arrive à *Ho chao pho* (le côteau brûlé) . . . . 25 li.

On descen densuite le côteau, on traverse un plateau, et on arrive à *Li thang*, où il y a des troupes campées et des auberges. On y change les *oulah* (convoi). Il y a des boutiques et un marché, et environ deux cents maisons de Tubétains et de Chinois qui habitent ensemble. . 25 li.

En tout 50 li.

Li thang (1) est à 600 li à l'est de *Ta tsian lou.* Le climat y est froid : il y tombe beaucoup de pluie et de neige. Autrefois il appartenait aux tribus nomades du lac *Thsing hai* ou *Khoukhou noor.* Le pays est hérissé de très-hautes montagnes, entre lesquelles il y a des précipices affreux; c'est à raison du chemin qui passe par ici que ce pays doit appartenir au Tubet. *Li thang* est ceint d'un rempart en terre; c'est la résidence d'un munitionnaire. Les habitans croient aux lamas; ici réside un grand lama de la secte jaune; il a la dignité de *khambou.* L'administration des affaires est entre

(1) Nommé vulgairement *Li* par les Chinois. — Kl.

les mains de deux officiers, dont l'un civil et l'autre ecclésiastique. En 1708, le grand lama étant régénéré à *Tchama dzông*, fut conduit au temple de *Tar*, dans le pays de *Si ning*; plus tard le Tubet fut conquis par *Tséring Dondob*, général de *Tsévang Arabdan*, prince des Dzoûngar. Dans la 57.e année de Khang hi, 1718, l'empereur ordonna à *Wen phou*, général de ses armées, de se mettre à la tête d'un corps de troupes mandchoues et chinoises, de passer par la barrière de *Ta tsian lou*, de traverser le *Ya loung kiang* et de se diriger sur *Li thang*. Il y proclama la vertu et la grandeur de l'empereur. Les habitans de *Li thang* étaient d'un caractère pacifique et se soumirent; on y établit des magasins et la caisse militaire, et on y prépara tout ce qui était nécessaire pour que la grande armée pût poursuivre sa marche à l'ouest. L'année suivante, le général en chef de l'armée de l'occident, *Garbi*, campa avec ses troupes à *Ta tsian lou*. Le commandant de l'avant-garde passa par *Li thang* et entra dans le *Zzang*. Sur ces entrefaites, les Mongols du *Khoukhou-noor* envoyèrent secrètement *Davalang djangba* à la tête d'un parti pour s'emparer de *Li thang*, mais le général chinois s'étant aperçu du plan de *Davalang djangba* et du chef de son camp, y arriva et les fit mettre à mort. Il déposa aussi le *khambou lama*. Les habitans tubétains du pays, intimidés par la présence de l'armée, renouvelèrent l'assurance de leur obéissance et nommèrent un nouveau *khambou lama*. On y établit aussi un autre gouverneur militaire en chef avec un second. En 1729 on envoya des sceaux, tant au chef ecclésias-

tique qu'à l'administrateur civil de ce canton. L'administrateur civil était *Ngan pou cheou*, il fut fait *Siuan fou szu*, et on nomma le chef ecclésiastique *Khang hi ghiamtso*, *Fou thou szu*, ou aide du premier. En 1745 plusieurs autres officiers locaux furent avancés en grade. Actuellement *Nieba djassi* est *Tching thou szu*, *Ahi tso chi* est *Siuan fou szu*, et *Ango tchetcheng nieba peng tso*, *Tou fou szu*. De *Li thang* dépendent encore les quatre officiers locaux de *Dzounghi*, de *Mao yak*, de *Mao meou yak*, et de *Khiu teng*. Ce sont des chefs de tribus qui se sont soumis dans différens temps. A présent on les distingue sous le nom des quatre *Wa chu* (1).

(Il y a ici plus de mille familles de marchands tubétains et des temples de lamas. Au pied des montagnes il pleut et neige presque continuellement en été, ce qui fait fondre les masses de glace. Le terrain est froid et ne produit pas de grains; il n'y croît qu'une petite quantité d'herbe, il y a peu de bois de chauffage. Tous les ans, à la huitième lune, les disciples des lamas quittent leur école et retournent à *Sou tchu khing tchhing*, d'où une chaussée conduit à *Tchoung tian*, *Li kiang fou*, et autres lieux limitrophes du Yun nan. A la dixième lune ils reviennent chez leur maître. Ils rapportent avec eux de l'orge appelée *thsing houa*, d'au-

(1) Le P. Hyacinthe n'a traduit que le commencement de cet alinéa, vraisemblablement parce qu'il offre en général peu d'intérêt. — *Siuan fou szu*, *Tching thou szu*, *Fou thou szu*, &c. sont des titres de chefs locaux qu'il serait impossible de rendre avec exactitude dans une langue européenne. — Kl.

tres grains et diverses provisions pour les vendre. Autrefois il y avait à *Li thang* des fortifications qui sont abandonnées) (1).

XX. *De* Li thang *au gîte de* Theou thang.

De *Li thang* on va, au sud-ouest, au pont de *Ta mou khiao* (grand pont de bois). . . . . . . 30 li.

Puis on gravit sur le mont *Alobasang* (en chinois *Mang chan*), qui est très-escarpé; les rayons du soleil en dardant sur la neige, en sont réfléchis avec un grand éclat. On arrive ensuite, 20 li plus loin, à *Theou thang* ou *Koung sa thang*, appelé en tubetain *Nge wa mang soung*, lieu peu habité et où il y a peu de bois et de fourrage. On laisse chez le maître de l'auberge les *oulah* ou guides, les mules et les voitures que l'on a pris à *Li thang;* il fournit aussi des tentes de feutre et des vivres . . . . . . 20 li.

EN TOUT 50 li.

XXI. *De* Theou thang *à la halte du* Kan hai tsu.
De Kan hai tsu *au gîte de* La ma yak.

De *Theou thang* on passe par un canton très-froid, où un vent glacial gèle tout; plus on avance, plus le froid augmente; on traverse les hauteurs appelées *Houang thou kang* (ou de terre glaise), et on arrive au *Kan hai tsu* (ou

(1) Tout ce paragraphe est extrait du *Si tsang ki*, et ne se trouve pas dans l'ouvrage du P. Hyacinthe. — KL.

le lac desséché).......................... 40 li.

On passe par *Lan ni pa* et on traverse la vallée de *Hou phi keou* (ou de la peau de tigre); on s'enfonce dans les montagnes, on monte et on descend; ensuite on les traverse par un chemin qui en fait cinq fois le tour. Le sol est rempli de quartiers de rochers amoncelés qui barrent le passage à chaque instant; la route, extrêmement boueuse, passe par une forêt dans laquelle plusieurs sources se réunissent et forment des ruisseaux; elle conduit à *La eul thang,* où il y a une auberge............. 40 li.

On remonte le *La ma chan* (mont du lama), et on arrive à *La ma yak* (1) où l'on trouve des habitations......................... 25 li.

En tout 105 li.

XXII. *De* La ma yak *à la halte d'*Eul lang wan.
*D'*Eul lang wan *au gîte de* Samba thang.

En quittant les bords de la rivière de *La ma yak,* on traverse quatre crêtes de montagnes couvertes de neige (2). C'est un amas de rochers énormes sur lesquels aucun arbre ne croît.

---

(1) En tubétain *Gara;* dans la même langue la montagne est nommée *Gara la.*

(2) C'est le ཤར་ལྷོ་རི་ *Char h'lo ri,* ou la montagne du sud-est, parce qu'il est au sud-est de la grande rivière de *Pho lai tsiou.* — Kl.

Après l'avoir franchi, on arrive dans un pays couvert de forêts épaisses, de bosquets touffus et de prairies arrosées par des ruisseaux, et on entre à *Eul lang wang*.................. 55 li.

On y trouve une hôtellerie abandonnée, mais aucun habitant.

En quittant le pied de la montagne, on rencontre une rivière dont on suit le courant; on passe par une plaine devant la tour de *Tchu toung tha,* et l'on arrive au pont *Ly teng samba* (1), où est la frontière entre les territoires de *Li thang* et de *Ba thang*.............. 55 li.

EN TOUT 110 li.

XXIII. *De* Samba thang *à la halte de* Soung ling kheou. *De* Soung ling kheou *au gîte de* Ta so thang.

De *Samba* le chemin conduit par des rochers écroulés et dispersés çà et là, il traverse une forêt épaisse de pins qui cachent les rayons du soleil. On passe par le mont de *Ba,* où il y a un lac; en bas de la montagne on ne voit que des arbres desséchés, dont une partie est encore debout, tandis que l'autre est tombée; ici on n'entend jamais le chant d'un oiseau. On arrive à *Soung lin kheou* (ou la sortie de la forêt de pins) après.......................... 50 li.

En descendant on suit la vallée sur un che-

(1) *Samba* signifie *pont* en tubétain. — KL.

min égal, on passe la rivière *Ba loung da* et on arrive à *Ta so thang*.................... 50 li.

Ce canton est à la sortie de la vallée; on y trouve un hameau, une auberge, des maisons en pierre, du bois et du foin.

EN TOUT 100 li.

XXIV. *De* Ta so *à la halte de* Peng tcha mou.
De Peng tcha mou *au gîte de* Siao Ba tchoung.

De *Ta so* on entre dans une vallée et on monte une grande montagne de neige, jusqu'à la crête de laquelle il y a...................... 30 li.

Cette montagne est extrêmement haute, escarpée, et entièrement couverte d'une neige congelée. L'ayant traversée, on descend de l'autre côté et on chemine à travers la forêt, sur une route tortueuse, jusqu'à *Peng tcha mou*.... 60 li.

On y trouve une hôtellerie, mais il n'y a pas d'habitans.

Le chemin devient très-pénible; on descend la montagne et on arrive à *Siao Ba tchoung* (Petit *Ba tchoung*) après.............. 40 li.

Il y a des maisons en pierre, du bois et du foin; le chef du canton fournit les choses nécessaires aux voyageurs.

EN TOUT 130 li.

XXV. *De* Siao Ba tchoung *au gîte de* Ba thang.

De *Siao Ba tchoung* on suit la vallée; en

sortant, on monte une petite hauteur couverte d'arbres de différentes espèces. On marche ensuite en montant et en descendant, on sort enfin d'une autre vallée et on arrive à *Ba thang* après........................... 50 li.

Ce canton est une belle plaine de 1000 li de longueur, bien arrosée par des ruisseaux et des sources; le ciel y est clair, le climat agréable, et tout y réjouit le cœur et les yeux de l'homme.

EN TOUT 50 li.

De LI THANG à BA THANG il y a en tout 545 li.

Ba thang (1) est à 545 li au sud de *Li thang*. Le pays est fertile et beau, le climat chaud et agréable comme en Chine (2). Cependant il n'y a ni villes ni habitations murées. Un inspecteur des vivres réside dans ce lieu. Le *Ghiaga* est la plus élevée de ses montagnes, et ses rivières se réunissent au *Kin cha kiang*. Autrefois ce canton appartenait au prince tubétain *H'lazzang khan*.

Il y a un grand couvent de lamas; il est la résidence d'un *khambou* de la secte jaune, lequel reçoit son investiture par le Dalaï-lama; le chef civil de ce canton était un *dhéba* nommé par *H'lazzang khan*, qu'on changeait après un certain laps de temps. Cet usage sub-

(1) Nommé communément *Pa* ou *Ba* par les Chinois. — KL.

(2) Dans le texte 地內 *Nei ti*, c'est-à-dire le pays intérieur ou compris dans les frontières de la Chine proprement dite. — KL.

sista pendant quelques générations. Quand, en 1718, le général *Wen phou*, à la tête de l'armée chinoise, alla de *Li thang* à 大所 *Ta so* (1) en passant par *Ba thang*, il y trouva un *dhéba* et des prêtres qui gouvernaient le peuple; ils vinrent à son camp et il les fit mettre sur le tableau des contribuables de l'empire. Quand il marcha plus à l'ouest, le pays se soumit et resta fidèle; le peuple ne mit aucune lenteur dans le transport des vivres. En 1726, le général en chef des troupes stationnées dans le *Szu tchhouan* et dans le *Thian* (ou la partie orientale du *Yun nan*), se réunit à lui pour régler les limites de ces deux provinces. L'année suivante, on envoya des commissaires, qui, avec ceux du Dalaï-lama, établirent la ligne de frontière du Tubet à *Nan tun* et au mont *Ning tsing chan*, appelé aussi *Mang ling*. On y érigea un monument avec une inscription contenant la convention relative à la fixation des limites. La ligne fut dirigée par le mont *Hy soung koung chan* jusqu'à *Tala;* les cimes des montagnes servaient à l'indiquer. De cette manière les montagnes de *Ba thang* furent renfermées dans le territoire chinois; ce qui était au-delà, appartenait au Dalaï lama. On fit la répartition des familles et des personnes, et on leur imposa un tribut en vivres. En 1729, *Tchha chy Pungthso* (2),

---

(1) Le *Thoung tchi* écrit ce nom 大朔 *Ta sou.* — Kl.

(2) Le *Thoung tchi* écrit ce nom *Djachi ming thsou.* — Kl.

premier parmi les officiers natifs du pays, fut nommé *Siuan fou szu*, et *Awang Rinthsing* lui fut donné pour adjoint (ou *Fou thou szu*); mais leurs dignités n'étaient pas héréditaires. Les officiers indigènes *Pheng thso tchoun peile* et son aide *Tchhing thsai tchun ping* qui administrent le pays, sont élus par le peuple. A 900 li de *Ba thang* on trouve le canton de *Djaya*. Autrefois il était soumis à un *khoutoukhtou* tubétain, qui portait le titre de *Chan kiao*, et à son vicaire; mais, en 1719, quand l'armée entra dans le Tubet, ce pays fut donné au Dalaï lama, et on y installa un inspecteur des vivres. En 1745 cette contrée fut définitivement incorporée au *H'la ri*.

Quoique le pays de *Ta tsian lou*, à travers la chaîne de *Mang lin*, ainsi que celui à l'ouest de *Tchhing toug fou*, soient très-éloignés, ils sont depuis long-temps couchés sur le cadastre de notre empire, et beaucoup de monde s'y est rendu et en est revenu. Cependant il n'y a pas sur les routes, dans les cantons habités par les barbares, des pierres qui indiquent la distance, mais les habitans les indiquent avec exactitude quand on le leur demande, comme je m'en suis convaincu en traversant ce pays.

(Le territoire de *Ba thang* confine à l'est, aux *Wachu* et à *Li thang*; au sud à *Kie tang tchoung* de la province de *Thian* (Yun nan); au nord à *Djendouisang Angbang derghé*, et autres lieux; à l'ouest enfin, avec le reste du Tubet. Cette contrée est fertile; elle produit des melons, différens fruits, des raisins, des noix et des abricots qui sont aussi abondans qu'en Chine.

Cependant les habitans ne s'occupent pas d'agriculture).

XXVI. *De* Ba thang *à la halte de* Nieou kou.

De Nieou kou *au gîte de* Tchou pa loung (1).

En partant de *Ba thang,* on va au nord-ouest (sud-ouest), et on passe une petite montagne. De là jusqu'à *H'lassa,* on trouve fréquemment une espèce d'herbe qui rend les chevaux malades s'ils en mangent; ils sont alors comme ivres et ne peuvent marcher. Après avoir franchi *Tha chu ting* (colline aux arbres de thé), on monte une autre montagne très-haute; le chemin conduit par le bord d'une grande rivière; il est très-escarpé et si étroit, qu'il paraît convenir plutôt aux oiseaux qu'aux hommes; il conduit à *Nieou kou*.................. 40 li.

On peut s'y embarquer sur la rivière et arriver de cette manière au gîte même.

On suit une route qui côtoie les montagnes. Ici la vue est magnifique, principalement quand le soleil brille dans toute sa splendeur. On arrive par un chemin inégal et très-fatigant à *Tchu pa loung*.......................... 50 li.

Le climat est chaud et le temps ordinairement beau, il y a de petites maisons en pierre; on trouve du bois à brûler et du fourrage; il y

(1) Le P. Hyacinthe écrit ce nom *Djaban*. — Kl.

a des soldats stationnés et une auberge où l'on fait halte.

EN TOUT 90 li.

XXVII. *De* Tchou pa loung *à la halte de* Goung. *De* Goung la *au gîte de* Mang li.

A *Tchou pa loung* on passe le *Kin cha kiang* (1), qui, dans le pays de *Chou* ou *Szu tchhouan*, est appelé *Ma hou kiang*.

A *Soung la*, on trouve du bois et de l'herbe. Le chef du lieu sert les voyageurs . . . . 40 li.

De là on suit une ravine jusqu'à la cime nommée en chinois *Khoung tsu ting*, où il y a une auberge . . . . 50 li.

Le chemin devient très-fatigant; il est infesté par des voleurs; on monte et descend et on arrive à *Mang li* ou *Mang ling*, où il y a des habitans, du bois à brûler et de l'herbe . . 40 li.

Le maire de l'endroit est un *je ngao* (*je ngao* et *dhéba* sont des titres tubétains qui désignent les chefs des cantons). Ici on renvoie les *oulah* ou conducteurs.

EN TOUT 130 li.

XXVIII. *De* Mang li *à la halte de* Nan tun. *De* Nan tun *au gîte de* Kou chou.

De *Mang li* on passe par le mont *Loung sin*

(1) Cette rivière, dont le nom chinois signifie *rivière à sable d'or*,

chan, qui, en hiver et au printemps, est tout couvert de neige; on va ensuite à *Pang mou*, où il y a des maisons en pierre, du bois, de l'herbe et des auberges. Au milieu du chemin s'élève le mont *Ning tsing chan*, sur lequel est élevée une inscription qui indique la limite avec le Tubet. 30 li.

De cette inscription on va au sud, on traverse une grande montagne et on atteint *Nap tun* (ou *Nondoun*) après . . . . 50 li.

Il y a ici un temple chinois. Chaque année, à la septième lune, des habitans de *Ba thang* et de *Tsiamdo*, arrivent en grand nombre pour acheter et vendre devant les temples, comme cela se pratique en Chine.

On traverse une montagne et on arrive à *Kou chu*, où il y a des habitans, du bois à brûler et du fourrage, de même que des auberges. 40 li.

En tout 120 li.

XXIX. *De* Kou chu *à la halte de* Phou la.
De Phou la *au gîte de* Kiang tsa (1).

De *Kou chu* on passe par le *Mang chan*. Le chemin traverse la région des nuages et des brouillards; le canton est rempli d'émanations malfaisantes, qu'on doit s'efforcer d'éviter. On

s'appelle en tubétain, *Pholai tsiou* ou *Ba tsiou* (*tsiou* signifie *eau*, et *fleuve*).

(1) En tubétain *Mangam*.

marche ensuite à travers des rochers âpres et escarpés, et on arrive à *Phou la*, où les habitans vivent dans des chambres souterraines; on peut s'y procurer du bois et des vivres. Les lama donnent des secours aux voyageurs. Ils campent beaucoup de Tubétains dans des tentes de feutre noir. 40 li.

Un chemin humide et inégal conduit au corps-de-garde de *Kiang tsa*, près duquel il y a une hôtellerie. Il y a des maisons bâties en pierre, du bois et de l'herbe; des soldats y sont stationnés et on y trouve une auberge. 60

EN TOUT 100 li.

XXX. *De* Kiang tsa *à la halte au* pied de la montagne. *Du* pied de la montagne *au gîte de* Richchot.

On passe le *Lou ho* 40

Au pied des monts (en chinois *Chan ken*). 10

On gravit sur une haute montagne qui, pendant toute l'année, est couverte de neige même au milieu de l'été : des vents glacés qui pénètrent jusqu'aux os, règnent dans ces lieux. Après avoir franchi une petite montagne, on arrive à *Richchot* (en chinois *Li chu*) 70

De *Richchot* à *Wang tsa* sont les huit stations qu'on nomme ordinairement *les mauvaises*.

On trouve à *Kichchot* des habitans, du bois, de l'herbe, des soldats stationnés et une auberge.

On y renvoie les *oulah* ou conducteurs.

EN TOUT 120 li.

XXXI. *De* Richchot *à la halte de* A la thang (1).
*D'*A la thang *au gîte du* Chy pan keou.

On voyage par un pays bien arrosé, montagneux et boisé, et on vient à *A la thang,* lieu appartenant au pays d'*Aboula.* On y trouve des habitans, du bois et de l'herbe. On congédie les *oulah.* Les Tubétains qui habitent ce canton sont très-grossiers, méchans et indociles. 50 li.

On franchit ensuite deux petites montagnes de neige. En descendant, on arrive sur les bords du *Chy pan keou* (en chinois la *vallée de schiste*), où il y a des habitations, du bois et des fourrages, des soldats et une auberge. Le chef de l'endroit fournit tout ce dont on a besoin. . . . . 60 li.

EN TOUT 110 li.

XXXII. *De* Chy pan keou *à la halte de* Adzou thang.

Au sud-est du *Chy pan keou,* le chemin longe cette rivière et conduit aux deux grandes montagnes neigeuses; le froid et la réverbération de l'éclat du soleil éblouit les yeux et empêche de reconnaître les objets. On monte et

(1) Le P. Hyacinthe écrit *At cha tang.*

on descend sans trouver, dans ce trajet, nul endroit où l'on puisse se reposer; les voyageurs sont obligés de porter leurs provisions de bouche sur le dos. On parvient enfin à *A tsou thang*, lieu appartenant au territoire de *Djaya*.... 80 li.

Les barbares qui habitent ce canton sont difficiles à dompter; ils passent pour très-féroces, c'est leur naturel. On trouve ici un piquet de soldats et une auberge. Le chef de l'endroit donne du secours aux voyageurs. Il y a une auberge où l'on est bien servi.

En tout 80 li.

XXXIII. *D'*Adzou thang *à la halte de* Kho eul thang (1). *De* Kho eul thang *au gîte de* Loka dzông (2).

D'*Adzou thang* on traverse ensuite les deux monts de *Mang chan* et la rivière *Adzou*, qui roule avec impétuosité et un fracas épouvantable par l'étroite vallée qui conduit à *Kho eul thang*. 50 li.

Plus loin on passe des ruisseaux plus tranquilles. Pendant 20 li on monte, puis on a, par 20 li.
une route très-difficile et escarpée, 30 li, et l'on arrive à *Loka dzông*. Il y a une hôtellerie 30 li.
et le chef fournit ce dont on a besoin ainsi que des guides (*oulah*).

En tout 100 li.

(1) Dans le P. Hyacinthe, *Kaga thang*.
(2) Dans le P. Hyacinthe, *Keroun*.

XXXIV. *De* Loka dzông *à la halte de* Ngo loun to (1).
De Ngo loun to *au gîte de* Djaya.

En partant de *Loka dzông* (ou *Keroun*), on suit un ruisseau et on gravit sur le côteau voisin par un chemin tortueux, sur lequel on rencontre plusieurs mauvais ponts. Enfin on passe sur un autre pont qui est construit en bois; il conduit à *Ngo loun to* (*Womdoun*), où l'on trouve des habitans, du bois à brûler et de l'herbe pour les chevaux. 40 li.

On se dirige de nouveau vers le sud-ouest, et on arrive à *Djaya* où il y a un temple célèbre qui, dans l'explication des planches du *Hoei tian* (ou ordonnances de la dynastie mandchoue), est nommé *Tcha ya miao*. Ici les 40 li.
maisons sont bâties en pierres; on y trouve du bois et du fourrage : il y a des soldats stationnés et une hôtellerie. Ici l'on renvoie les *oulah* ou conducteurs. Les Tubétains qui habitent ce canton sont d'un caractère altier et farouche; tous les essais pour les dompter ont été infructueux.

En tout 80 li.

XXXV. *De* Djaya *à la halte de* Yu su.
De Yu su *au gîte de* Angti (2).

En sortant de *Djaya* on suit une rivière; la

(1) Le P. Hyacinthe écrit *Womdoun*.
(2) Dans le P. Hyacinthe, *Danti*.

route, extrêmement tortueuse et souvent très-inégale, conduit à *Yu su,* où il y a des habitans, du bois et de l'herbe . . . . 35 li.

Plus loin à l'ouest et on traverse une grande montagne neigeuse; le chemin est très-roide. Les neiges accumulées ressemblent à une vapeur argentée. Le brouillard que la montagne exhale, pénètre dans le corps et rend les Chinois malades. On monte et on descend jusqu'à *Angti,* où l'on trouve des soldats et une auberge. Ce sont les lama qui fournissent les choses nécessaires et qui procurent des guides aux voyageurs. 60 li.

EN TOUT 95 li.

XXXVI. *D'*Angti *à la halte de* Gaga.
De Gaga *au gîte de* Wang tsa.

Au-delà d'*Angti* on suit la rivière jusqu'à *Gaga*. . . . . 30 li.

On escalade ensuite une grande montagne neigeuse remplie de tas de pierres, de blocs de rochers et d'amas de neiges accumulés par couches. En automne, la chaleur les fait fondre en partie, et alors des torrens furieux se précipitent de ces hauteurs. Le chemin, très-tortueux, monte et descend sans cesse. Le froid y est si vif qu'il engourdit les mains et les doigts des voyageurs. On arrive à *Wang tsa,* corps-de-garde, où il y a des habitans, du bois et de l'herbe. Le chef 60 li.

du lieu procure des guides et il y a une auberge.

En tout 90 li.

XXXVII. *De* Wang tsa *à la halte de* San tao khiao (1).
De San tao khiao *au gîte de* Bagoung.

Après *Wang tsa*, on passe devant le hameau de *Je choui thang* (pente de la rivière chaude, en chinois), et on atteint *San tao khiao* par une route unie . . . . 20 li.

On fait encore 25 li, et on se dirige vers une montagne; on la monte, le chemin t[illegible] autour de la cime et on arrive après [illegible] *Ba goung thang*, hameau où l'on trouve une auberge, du bois et des fourrages. Le chef du lieu fournit tout ce qui est nécessaire aux voyageurs. 30 li.

En tout 50 li.

XXXVIII. *De* Bagoung *à la halte du mont de* Khou loung chan (2).
Du Khou loung chan *au gîte de* Pao tun (3).

Au-delà de *Bagoung* on voyage dans les hautes montagnes; tantôt on descend, tantôt on monte. Pendant toute cette journée on ne peut aller que pas à pas; on fait ainsi 60 li par des

(1) Le P. Hyacinthe écrit *Samda kiao*.
(2) Dans le P. Hyacinthe, *la montagne des cavernes*.
(3) Le P. Hyacinthe écrit *Benda dzoung*.

montagnes entièrement nues, et on arrive au pied de celle qui porte le nom de *Khou loung chan* ou *Khu loung chan* (montagne trouée); 60 li.
en effet, on y voit un grand nombre de trous et de cavernes; les grandes ressemblent à de vastes vestibules et les petites à des cloches, des jattes ou de grandes cuves. Quand le jour commence à baisser, on gravit sur une montagne par un chemin qui tourne; il conduit à *Pao tun*. Le chef du lieu procure des vivres et des guides.. 40 li.

EN TOUT 100 li.

XXXIX. *De* **Pao tun** *à la halte de* **Meng bou.**
De **Meng bou** *au gîte de* **Tsiamdo.**

De *Paotun*, on suit pendant 10 li la rivière, et on monte successivement une grande et une petite montagne qui ont toutes deux des ponts suspendus dans la région des nuages. Le chemin est très-roide et fatigant; après avoir monté et descendu, on parvient enfin à *Meng bou* ou *Meng phou*, où il y a des maisons en pierres, du bois à brûler et de l'herbe. Ce lieu est situé au milieu d'une crevasse profonde... 60 li.

On côtoie la montagne, on s'approche de la rivière et on la suit jusqu'à ce qu'on soit obligé de monter de nouveau. Après 20 li on franchit une montagne dans le canton appelé le *Petit Ngenda;* elle est couverte d'arbres et hérissée 30 li.

de rochers. On passe sur un pont suspendu, et le chemin devient si mauvais qu'on ne peut rester à cheval. Enfin, après avoir passé sur le pont *Szu tchhouan khiao* (pont du Szu tchhouan), l'on arrive à *Tsiamdo*, appelé en chinois *Tchhang tou*. Cette ville est entourée d'un boulevart en terre et habitée par plus de 200 familles. On y renvoie les guides. 60 li.

En tout 150 li.

De *Ba thang* à *Tsiamdo* il y a donc 1405 li.

Tsiamdo, dont l'ancien nom était *K'ham*, est à plus de mille li de *Ba thang*. A mi-chemin, entre ces deux endroits, est situé *Djaya*; la direction du chemin est généralement au nord-ouest. Le climat de *Tsiamdo* est le même que celui du *Li thang*. Trois montagnes entourent cette ville, et deux rivières s'y réunissent. Ce lieu est comme la porte pour entrer au Tubet vers le *Szu tchhouan* et le *Thian* (ou *Yun nan*). La rivière septentrionale est traversée par le pont de *Szu tchhouan*, celle du sud par celui du *Yun nan*. La frontière du *Thian* est protégée par des fortins, et celle du *Szu tchhouan* par des corps-de-garde. Il y a à *Tsiamdo* un inspecteur des vivres. Ce bourg est entouré d'un boulevart en terre. Originairement il appartenait à un grand-prêtre régénéré qui portait le titre de *Chen kiao khoutoukhtou*. Quand, en 1719, la grande armée entra dans le Tubet, ce Khoutoukhtou se soumit à la Chine; il reçut le diplôme et le sceau comme premier Khoutoukhtou, et fut installé dans le

grand temple de *Tsiampo.* Son vice-khoutoukhtou résida dans le temple des lamas occidentaux à *Pian pa* (1). On établit aussi des *tchakdzouba* (2) qui sont établis dans les autres grands et petits temples; et remplissent les fonctions d'officiers civils. Le grand Khoutoukhtou se nomme *Pakbala,* le second *Sywana,* le premier tchandzouba est *Dondjoung tséwang,* et le second *Doghing nangghie.* Les habitans du pays suivent généralement la religion de Bouddha; la moitié des jeunes gens est destinée à embrasser l'état de lama. Ces Tubétains aiment à manger cru et se soucient peu du goût des mets.

Les mœurs et les usages de *Tsiamdo* diffèrent peu de ceux de *Li thang.* En se rendant du pays des prairies au Tubet on trouve le bourg de *Rywoudzé* entouré de palissades et d'un mur de terre d'environ 200 toises de circuit, au milieu s'élève un grand temple. Les montagnes sont très-hautes et surmontées de pics dont les cimes élevées se montrent de loin. Les khoutoukhtou qui y résident portent le bonnet rouge (3); autrefois ils étaient de la secte jaune. Les tribus tubétaines vivent en grande partie sous des tentes de feutre noir. Depuis 1719, ce canton et celui de *H'loroung dzông,* situé au sud-ouest, se soumirent en même temps. A

---

(1) Le P. Hyacinthe écrit *Bianbar.*

(2) En chinois *Kiun tchu pa* ou *Tchhang tchu pa.*

(3) Les lamas à bonnet rouge sont appelés en tubétain *Siamar djaba,* ils portent des habits de couleur rouge foncée et se rasent la tête. Ils se distinguent des autres lamas tubétains par le bonnet rouge et se marient.

l'ouest de *Hloroung dzông* on trouve *Chobando*, qui appartient aux tribus mongoles du Tubet; ils ont deux dheba de la secte jaune. Lorsque les Dzoûngar s'emparèrent par ruse du Tubet, *Toto dzaissang* subjugua ce canton; la cruauté dont il usa envers les lama et le peuple surpassa tout ce qu'on peut imaginer. Le général de l'armée occidentale, *Garby*, chargé en 1719 de rétablir la paix dans l'occident, pénétra dans le Tubet : les dheba et le peuple de ce canton vinrent à sa rencontre et se soumirent à l'empire. *Toto dzaissang* courut se cacher dans le Tubet. Le général chinois détacha alors des officiers déguisés, qui, guidés par les dheba de *Chobando*, s'emparèrent de la personne de *Toto* à *Somalang*. Lorsque le peuple de ces contrées n'eut plus rien à craindre du bruit des armes, il s'empressa de fournir les vivres nécessaires à l'armée. L'empereur donna au Dalaï lama les trois cantons que je viens de décrire.

Tar dzông (ou *Daroung dzông*) qui est au sud de *Chobando*, dépendait aussi du Tubet; il devint province chinoise, en même temps que *H'loroung dzông* et les autres lieux mentionnés. Ces quatre cantons qui s'étendent jusqu'au pays des *Khiang* (ou Tubétains), bordent la Chine de ce côté. Depuis que leurs habitans ont été châtiés, ils ne sont plus difficiles à gouverner. On a établi dans leurs habitations des magistrats qui occupent des maisons fortifiées. Les maisons ont plusieurs étages. Le pays est extrêmement pauvre et désert, le terrain n'est pas fertile; c'est certainement le climat qui en est la cause.

XL. *De* Tsiamdo *à la halte du pont de* Goro (1).
Du pont de Goro *au gîte de* Lang thang keou.

De la rivière au sud de *Tsiamdo*, on suit un chemin étroit et très-sinueux, et on passe sur plusieurs ponts suspendus. Les voyageurs qui craignent de traverser les rivières, s'enfoncent de nouveau dans les montagnes et arrivent par un canton habité par des Tubétains, au *Pont de Goro* où il y a des habitations............ 40 li.

Là le chemin devient plus égal et conduit au *Lang thang keou*, rivière où il y a des maisons en pierres, du bois et de l'herbe; on peut s'y reposer.......................... 35 li.

En tout 75 li.

XLI. *De* Lang thang keou *à la halte de* La goung.
De La goung *au gîte de* Ngenda tchaï.

De *Lang thang keou*, on passe par *Li kio thang*.............................. 20 li.

On suit la vallée, on monte et passe sur un pont suspendu au-dessus d'un précipice affreux. La neige gelée rend la route glissante et très-dangereuse. Il y a aussi des exhalaisons pestilentielles. On arrive à *La goung*, où l'on trouve 80 li.
une auberge, des maisons en pierre, du bois et des fourrages. Le chef offre ses services aux voyageurs.

(1) En chinois, *Ngo lo khiao*.

On passe sur le *Soung lo khiao* (pont des pins), qui appartient encore au territoire de *Tsiamdo;* on monte la montagne et on parvient au fort de *Ngenda tchaï,* où réside un *Le tchak dzouba* de *Rywoudzé*.................. 40 li.

EN TOUT 160 li.

XLII. *De* Ngenda tchaï *à la halte du* Nieou fen keou.
De Nieou fen keou *au gîte de* Wa ho tchaï.

Du fort de *Ngenda tchaï* on arrive à l'*auberge de Ngenda*..................... 20 li.

Par le mont *La goung*............... 20 li.

A la rive du *Nieou fen keou* (en chinois, *ruisseau de la fiente de vache*).......... 20 li,

Au mont *Wa ho*, auquel on parvient par cent détours......................... 20 li.

Sur cette montagne se trouve un lac. Pour qu'on ne s'égare pas dans les brouillards épais qui règnent ici, on a établi sur les hauteurs des signaux en bois. Quand la montagne est couverte d'une neige profonde, on se guide par ces signaux, mais il faut se garder d'y faire du bruit, et ceux qui y passent doivent s'abstenir de proférer la moindre parole; sans cela la glace et la grêle se précipiteraient sur eux en abondance et avec une célérité étonnante (il est vraisemblablement question d'avalanches). Sur toute la montagne on ne trouve ni animaux, ni oiseaux, car elle est gelée pendant les quatre

saisons de l'année. Sur ses flancs, et à cent li de distance, il n'y a aucune habitation. (Cette chaîne est contiguë avec quatre autres montagnes neigeuses. Beaucoup des soldats chinois et des Tubétains y meurent de froid. Entre ces monts, il y a un chemin qui conduit à la frontière du *Yun nan.*)

Après avoir marché 20 li on arrive à la crête *Ke po liang* (*Ke po,* en chinois, est la partie supérieure du bras) . . . . 20 li.

De là on descend au hameau de *Wa ho thang* 30 li. où il y a une auberge; on arrive ensuite au fortin *Wa ho tchaï,* qui dépend du chef de *Ry-woudzé.* Le maire de l'endroit fournit aux nécessités des voyageurs. . . . . 20 li.

EN TOUT 150 li.

XLIII. *De* Wa ho tchaï *à la halte de* Mari (1). *De* Mari *au gîte du pont* Kia yu khiao (2).

Le chemin va au sud-ouest et conduit à *Mari,* où il y a des maisons en pierre, du bois et 40 li. des fourrages.

Après 10 li, on franchit une montagne qui 10 li. est très-haute et escarpée, en bas elle est baignée par une rivière. Le chemin passe par un pont suspendu sur un précipice, et on arrive au pont *Kia yu khiao,* appelé en tubétain simplement 30 li.

(1) Le P. Hyacinthe écrit *Maro.*

(2) Dans le P. Hyacinthe, *Siabie samba.*

Samba ou le pont (1). On y trouve des maisons en pierre, du bois et de l'herbe. Une rivière coule entre les deux montagnes; le climat y est chaud et peu variable, et le pays fertile et beau.

EN TOUT 80 li.

XLIV. *Du pont* Kia yu khiao *à la halte au pied du mont* Py mang chan (2).
Du Py mang chan *au gîte de* H'loroung dzông.

On marche du pont *Kia yu khiao* vers le sud-ouest et on monte le *Degoung la*, montagne escarpée et très-haute. La montée et la descente forment .... 25 li.

On passe par des détours serpentans qui traversent une forêt de pins. La route est escarpée et étroite, et remplie de sables mouvans. A 5 5 li.
li plus loin on passe par un pont, et on atteint le pied du *Py mang chan*.

De là il y a 50 li jusqu'à *Hloroung dzoung* 50 li.
où l'on trouve des maisons en pierre, des bois, du foin; et on y change les *oulah*. Il y a une auberge.

EN TOUT 80 li.

---

(1) L'autre routier dit que la montagne s'appelle *Sanba* ou *Sangua*, ce qui signifie *haute cime*.

(2) C'est le nom chinois, en tubétain *Djoui la*.

XLV. *De* H'loroung dzông *à la halte de* Khiu tchi (1).
De Khiu tchi *au gîte de* Chobando *ou* Chobamdho.

On marche de *H'loroung dzông* au sud-ouest, et ayant traversé une pente de montagne bien arrosée, on descend une montagne très-roide; la route est escarpée et difficile.

A 90 li de là on passe par *Thy wa thang* (en chinois, chemin de fer), où une énorme montagne s'élève comme un mur. Il y a une hôtellerie. 90 li.

On suit la rivière de la vallée sur une route unie et on atteint, après 20 li, *Khiu tchi* ou *Dze to*. Dans cet endroit il y a un grand monastère de lamas, habité par beaucoup de monde, et dans lequel on peut se reposer et passer la nuit. 20 li.

On a trouvé nouvellement une route vers le sud-est, qu'on suit pendant les débordemens des eaux au printemps et en été. De là on compte encore 50 li jusqu'à *Chobando*. Ce canton est très-peuplé et fertile; on y trouve des maisons en pierre, du bois et du foin; il y a un poste militaire; on change de convoi. 50 li.

En tout 160 li.

XLVI. *De* Chobando *à la halte de* Tchoung i keou.
De Tchoung i keou *au gîte de* Barilang.

De *Chobando* on suit la rivière, puis le che-

(1) En tubétain *Dzetogoung*.

il y a encore 60 li jusqu'à *Tanda*, où l'on trouve une auberge et le chef d'un camp militaire. Le dheba procure des vivres; on change les *oulah* (ou guides). 60 li.

EN TOUT 110 li.

XLIX. *De* Tanda *à la halte de* Tcha lo soumdo. *De* Tcha lo soumdo *au gîte de* Lang ky tsoung (1).

Au pied de la montagne de *Tanda* il y a un temple; la tradition dit qu'il a été bâti en l'honneur d'un colonel chinois, de la province de *Yun nan*, lequel mourut dans ce pays en y passant avec des provisions. Après sa mort il opéra des prodiges; les indigènes lui offrent des sacrifices; aujourd'hui tout voyageur qui traverse cette montagne se fait un devoir de visiter ce temple. D'ici à 15 li on monte le *Lou koung* 15 li.
la (en tubétain *Char kôn la gangri*). Cette montagne est extrêmement escarpée et difficile à gravir. Un ruisseau y découle en serpentant par un étroit ravin (1). Pendant l'été son lit est fangeux et glissant, et pendant l'hiver couvert de glaces et de neige. Les voyageurs armés de bâtons les traversent les uns après les autres

(1) Dans le P. Hyacinthe *Namdziegang*.

(2) Le P. Hyacinthe ajoute en note : « Ce ruisseau passe par un » ravin si étroit que deux hommes ne peuvent le passer de front; » cependant ce ravin est le seul passage par lequel on peut traver- » ser cette montagne ».

dans lesquels les pieds s'enfoncent. Il y a ici une auberge et le chef de l'endroit procure des vivres. Le bois et le foin y sont chers, car la hauteur des montagnes et l'état désert de ce canton y rendent l'arrivée difficile.

En tout 100 li.

XLVIII. *De* H'ladzé *à la halte de* Pian pa (1). *De* Pian pa *au gîte de* Tanda.

De *Hladzé*, au sud-ouest, on suit les montagnes, puis on passe devant celle de *By-da la* (2) par un chemin uni. La montée et la descente forment 10 li; quand on est en bas, la route devient plus étroite à cause du cours sinueux d'un ruisseau limpide et si peu profond, qu'en relevant son habit on peut le traverser à gué. 40 li plus loin vous êtes à *Pian pa* ou *Ta roung dzông* (3); il y a une auberge. Deux chaînes de montagnes traversent ce canton et quatre rivières l'environnent; on le regarde comme la plaine la plus étendue du Tubet. D'ici

10 li.

40 li.

(1) Le P. Hyacinthe écrit *Bianbar;* je crois cependant que *Pian ba* est un mot chinois et ne doit pas être changé en *Bianbar.* — Kl.

(2) Dans le P. Hyacinthe *Bouti la.* — Kl.

(3) Le P. Hyacinthe écrit *Tar dzoung* et ajoute en note : « Selon » la carte, *Bianbar* est le nom d'un couvent et d'un village du même » nom, tandis que *Tar dzoung* est une petite ville située tout droit » au sud de *Bianbar;* ce passage est obscur dans le récit du voya- » geur. Il paraît plutôt que *Bianbar* se trouve sous la juridiction » de *Tar dzoung* ».

il y a encore 60 li jusqu'à *Tanda*, où l'on trouve une auberge et le chef d'un camp militaire. Le dheba procure des vivres; on change les *oulah* (ou guides). 60 li.

EN TOUT 110 li.

XLIX. *De* Tanda *à la halte de* Tcha lo soumdo. *De* Tcha lo soumdo *au gîte de* Lang ky tsoung (1).

Au pied de la montagne de *Tanda* il y a un temple; la tradition dit qu'il a été bâti en l'honneur d'un colonel chinois, de la province de *Yun nan*, lequel mourut dans ce pays en y passant avec des provisions. Après sa mort il opéra des prodiges; les indigènes lui offrent des sacrifices; aujourd'hui tout voyageur qui traverse cette montagne se fait un devoir de visiter ce temple. D'ici à 15 li on monte le *Lou koung* 15 li.
la (en tubétain *Char kôn la gangri*). Cette montagne est extrêmement escarpée et difficile à gravir. Un ruisseau y découle en serpentant par un étroit ravin (1). Pendant l'été son lit est fangeux et glissant, et pendant l'hiver couvert de glaces et de neige. Les voyageurs armés de bâtons les traversent les uns après les autres

(1) Dans le P. Hyacinthe *Namdziegang*.

(2) Le P. Hyacinthe ajoute en note : « Ce ruisseau passe par un » ravin si étroit que deux hommes ne peuvent le passer de front; » cependant ce ravin est le seul passage par lequel on peut traver- » ser cette montagne ».

comme une file de poissons. C'est le passage le plus difficile sur tout le chemin qui conduit à *H'lassa*.

On descend la montagne pendant 30 li, puis 30 li.
il y en a encore 5 jusqu'à *Tcha lo sumdo*, et 5 li.
de là 50 à *Lang ky tsoung*, où l'on trouve des 50 li.
maisons de pierre, du bois, du foin et une auberge. Le dheba donne des vivres et sert les voyageurs.

EN TOUT 100 li.

L. *De* Lang ky tsoung *à la halte de* Ta wo.
De Ta wo *au gîte d'*Alan to (1).

Lang ky tsoung, ou *Namtdzegang*, est appelé en chinois *Kin keou* (ruisseau d'or); il est situé dans une vaste plaine. Après y avoir changé les *oulah* on suit une chaussée, qui, en descendant, se divise en deux routes; l'une passe par la montagne, est étroite et escarpée; l'autre suit une vallée et est assez unie. Ce n'est qu'en été qu'on y rencontre des obstacles causés par les débordemens. 40 li plus loin on arrive au 40
hameau de *Ta wo thang* (2). Ici le dheba fournit des vivres et sert les voyageurs; plus loin une route unie de 50 li conduit par une vallée profonde le long du cours d'une rivière, 50 li.

(1) Le P. Hyacinthe écrit *Manîding*.

(2) *Ta ouo* signifie en chinois, *la grande cavité* ou *le grand nid*. — KL.

jusqu'à *Alan to*, où il y a une auberge, des maisons en pierre, du bois et du foin.

EN TOUT. 95 li.

LI. *D'*Alan to *à la halte de* Pho tchaï.
De Pho tchaï *au gîte de* Kiagoung.

D'*Alan to* on se dirige au sud-ouest et on grimpe par une vallée étroite; en montant du sud au nord, on passe par un pont suspendu, et on suit une route par les montagnes, qui est étroite et escarpée; à chaque instant les voyageurs sont saisis de la crainte de tomber dans l'abîme. Après 30 li on arrive à *Pho tchaï* 30 li.
(en chinois l'*habitation détruite*, nommée en tubétain *Anan ka*); sur cette route se trouve un amas de rochers placé debout, qu'on nomme le *Bec de perroquet*, et à travers lequel on a percé un passage. De là il y a 40 li jusqu'à *Kiagoung* 40 li.
(dépendant de *H'lari*); ici il y a une auberge, du bois, mais point de foin. Le *dheba* fournit des vivres et offre ses services aux voyageurs.

EN TOUT 70 li.

LII. *De* Kiagoung *à la halte au pont* Ta pan khiao.
De Ta pan khiao *au gîte de* To toung (1).

De *Kiagoung* la route n'est pas unie, elle suit la pente de la montagne; puis on descend

(1) Dans le P. Hyacinthe *Dodon*.

et on passe par une petite hauteur, sauvage et déserte ; après 40 li on arrive au *Ta pan khiao* (en chinois *grand pont de planches*), 40 li.
d'où il y a 40 li jusqu'à *To toung*. Il y a peu d'habitations, on n'y trouve pas d'auberge mais une maison de poste. Les voyageurs sont obligés de camper; il n'y a pas non plus de bois, ni de foin. 40 li.

En tout 80 li.

LIII. *De* To toung *à la halte de* Tsa tchou tsa.
De Tsa tchou tsa *au gîte de* H'lari.

Le hameau de *To toung* est situé sur une rivière qu'on suit en montant; au bout de 20 li 20 li.
on gravit une énorme montagne (1) dont le sommet s'élève à pic : elle est couverte de neige et très-glissante comme celle de *Tan da* (le *Char kôn la*). De là il y a 60 li jusqu'à *Tsa tsou tsa*. 60 li.
Sur cette route se trouve le hameau de *Je choui thang* (en chinois *de la source chaude*), où il y a un lac de 7 à 8 li de largeur et de 10 de longueur. Pendant l'hiver et le printemps ce lac est gelé et forme une plaine unie que les voyageurs peuvent passer sans crainte. De ce lac il y a encore 60 li jusqu'à *H'lari*. Ici il fait très-froid; 60 li.
on n'y trouve que peu de bois et de foin. Il y a un commandant militaire et une auberge, le

(1) Cette montagne s'appelle *Noub kôn la*, c'est-à-dire *Kôn la* occidental; *Char kôn la* signifie *Kôn la* oriental (*Voy.* p. 223).

Khambou donne la nourriture et offre ses services aux voyageurs, mais les *oulah* sont de *Rivoutsy*.

EN TOUT 140 li.

Il y a donc de TSIAMDO à H'LARI en tout 1500 li.

H'lari (en chinois *La li*) est situé au nord-ouest de *Taroung dzông* ou de *Tar dzông*. De *Tsiamdo* à *H'lari* on compte 1500 li; il y fait toujours extrêmement froid. Les montagnes ont une pente très-escarpée; ce petit bourg appartenait originairement au Tubet; il n'a pas de murs; c'est la résidence d'un inspecteur des vivres de l'armée. Les couvens de ce canton dépendent d'un *Khambou* (en chinois *Ta lama*) qui remplit en même temps la place de *dheba*. Quand *Tsering dondjoub* des *Dzoungar* s'empara du Tubet, les lamas noirs de cette contrée se soumirent en apparence à la Chine, en se donnant faussement pour des lamas de *He tcheou* (1); ils allèrent à la rencontre de l'armée chinoise et lui servirent de conducteurs, tandis qu'ils envoyaient secrètement des gens du pays pour piller les vivres de l'armée. Le généralissime occidental ayant eu connaissance de leur conduite, s'empara d'eux par la ruse et mit à leur place le Khambou *Ringhi ghiamtso* et le grand Nerba *Kioghy djachi*. Ce canton fut alors incorporé pour toujours aux possessions du

(1) Ville située sur la frontière occidentale de la province *Kan sou*, au sud-est du lac *Khoukhou noor*.

Dalaï-lama, et depuis ce temps il n'y a plus eu de rebelles.

Gombou et *Ghiamda* sont situés au sud-ouest de *H'lari; Gombou* est situé à côté de la route, pour *Ghiamda* il est sur la grande route qui conduit à *H'lassa* (1). L'air y est chaud; on y sème le riz, et les champs sillonnés de rigoles sont très-fertiles.

Quand les *Dzoungar* s'emparèrent de *H'lassa*, les habitans de *Gombou* se défendirent avec opiniâtreté et ne les laissèrent pas même franchir leurs frontières; mais quand les armées chinoises parurent, ils se soumirent volontiers. Depuis ce temps ce canton appartient aussi à *H'lassa* ou aux états du grand lama.

LIV. *De* H'lari *à la halte d'*Atdza.
*D'*Atdza *au gîte de* Chan wan (2).

De *H'lari* la route suit une vallée avec une rivière, plus loin on passe par une grande montagne dont les sommets s'élèvent à pic, les glaces et les neiges n'y fondent pas pendant les quatre saisons de l'année. Ses abîmes ressemblent aux bords escarpés de la mer; souvent le vent les comble de neige. Les chemins y sont presque impraticables par la descente rapide et

(1) Le texte est un peu obscur. *Gombo* ou *Gombou* est le nom d'une contrée, et *Gombo Ghiamda* est le nom d'un bourg situé dans ce pays. Les Tubétains ont l'habitude d'ajouter aux noms des villes et des villages celui du pays dans lequel ils sont situés, comme on le voit, par exemple, dans ceux du *Takbo* et du *Kakbo*.

(2) En tubétain *Koleb*.

glissante. Après 50 li de marche on arrive à *Atdza* où il y a une auberge. Le *dheba* offre ses services aux voyageurs. 30 li plus loin on rencontre un lac de 40 li de longueur, et dans le voisinage duquel se trouve la licorne qui est un animal très-curieux (1); 80 li plus loin

50 li.
30 li.
80 li.

(1) La licorne du Tubet s'appelle, dans la langue de ce pays, བསེ་རུ *Serou*, en mongol, ᠬᠡᠷᠡ *Kéré*, et en chinois, 獨角獸 *Tou kio cheou*, c'est-à-dire, *l'animal à une corne*, ou 角端 *Kio touan*, corne droite. Les Mongols confondent quelquefois la licorne avec le rhinocéros, nommé en mandchou ᠪᠣᡩᡳ ᡤᡠᡵᡤᡠ *Bodi Gourgou*, et en sanscrit खड्ग *Khadga*, en appelant ce dernier également *Kéré*.

La licorne se trouve mentionnée pour la première fois chez les Chinois, dans un de leurs ouvrages qui traite de l'histoire des deux premiers siècles de notre ère. Il y est dit que le cheval sauvage, l'argali et le *kio touan* sont des animaux étrangers à la Chine, qu'ils vivent dans la Tartarie, et qu'on se servait des cornes du dernier pour faire les arcs appelés *arcs de licorne.*

Les historiens chinois, mahométans et mongols, rapportent unanimement la tradition suivante, relative à un fait qui eut lieu en 1224, quand Tchinghiz-khan se préparait à aller attaquer l'Hindoustân. « Ce conquerant, ayant soumis tout le Tubet, dit l'histoire » mongole, se mit en marche pour pénétrer dans l'*Enedkek* (ou » l'Inde). Comme il gravissait le mont *Djadanaring*, il vit venir » à sa rencontre une bête fauve de l'espèce appelée *serou*, qui n'a » qu'une corne sur le sommet de la tête : cette bête se mit trois » fois à genoux devant le monarque, comme pour lui témoigner » son respect. Tout le monde étant étonné de cet événement, le » monarque s'écria : L'empire de l'Hindoustân est, à ce qu'on assure,

est *Koleb* (en chinois *Chan wan*, ou le *Torrent aux*

»le pays où naquirent les majestueux Bouddhas et Boddhisatvas,
»ainsi que les puissans Bogdas, ou princes de l'antiquité; que peut
»donc signifier que cette bête privée de parole me salue comme
»un homme? Après ces paroles il retourna dans sa patrie.»

Quoique ce fait soit fabuleux, il ne démontre pas moins l'existence d'un animal à une seule corne dans les hautes montagnes du Tubet. Il y a aussi dans ce pays des lieux qui tirent leur nom du grand nombre de ces animaux, qui y vivent par troupeaux; tels que le canton de *Sera-dziông* (ou plutôt *Serou-dziông*), c'est-à-dire, *village de la rive des licornes*, située dans la partie orientale de la province de K'ham, vers la frontière de la Chine.

Un manuscrit tubétain que feu le major Lattre a eu l'occasion d'examiner appelle la licorne le *tsopo à une corne*. Une corne de cet animal fut envoyée à Calcutta; elle avait 0 m. 50 centim. de longueur et 0 m. 11 cent. de circonférence; depuis la racine elle allait en diminuant et se terminait en pointe. Elle était presque droite; noire et un peu aplatie des deux côtés; elle avait quinze anneaux, mais ils n'étaient proéminens que d'un côté.

M. Hodgson, résident anglais dans le Népal, est enfin parvenu à se procurer une licorne, et a fixé indubitablement la question relative à l'existence de cette espèce d'antilope appelée *tchirou* dans le Tubet méridional qui confine au Népal. C'est le même mot que *serou*, prononcé autrement selon les dialectes différens du nord et du midi.

La peau et la corne, envoyées à Calcutta par M. Hodgson, appartenaient à une licorne morte dans la ménagerie du radjah de Nepal. Elle avait été présentée à ce prince par le lama de *Digourtchi*, (*Jikazzé*) qui l'aimait beaucoup. Les gens qui amenèrent l'animal au Nepal, informèrent M. Hodgson que le *tchirou* se plaisait principalement dans la belle vallée ou plaine de *Tingri*, située dans la partie méridionale de la province tubétaine de Zzang, et qui est arrosée par l'*Arroun*. Pour se rendre du Nepal dans cette vallée, on passe le défilé de *Koutti* ou *Nialam*. Les Népaliens appellent la vallée de l'Arroun *Tingri-meïdan*, d'après la ville de Tingri, qui s'y trouve sur la gauche de cette rivière; elle est remplie de couches de sel autour desquelles les *tchirou* se rassemblent en troupeaux. On décrit ces animaux comme extrêmement farouches

glissante. Après 50 li de marche on arrive à *Atdza* où il y a une auberge. Le *dheba* offre ses services aux voyageurs. 30 li plus loin on rencontre un lac de 40 li de longueur, et dans le voisinage duquel se trouve la licorne qui est un animal très-curieux (1); 80 li plus loin 50 li. 30 li. 80 li.

(1) La licorne du Tubet s'appelle, dans la langue de ce pays, བསེ་རུ *Serou*, en mongol, ᠬᠡᠷᠡ *Kéré*, et en chinois, 獸角獨 *Tou kio cheou*, c'est-à-dire, *l'animal à une corne*, ou 端角 *Kio touan*, corne droite. Les Mongols confondent quelquefois la licorne avec le rhinocéros, nommé en mandchou ᠪᠣᡩᡳ ᡤᡡᡵᡤᡡ *Bodi Gourgou*, et en sanscrit खड्ग *Khadga*, en appelant ce dernier également *Kéré*.

La licorne se trouve mentionnée pour la première fois chez les Chinois, dans un de leurs ouvrages qui traite de l'histoire des deux premiers siècles de notre ère. Il y est dit que le cheval sauvage, l'argali et le *kio touan* sont des animaux étrangers à la Chine, qu'ils vivent dans la Tartarie, et qu'on se servait des cornes du dernier pour faire les arcs appelés *arcs de licorne*.

Les historiens chinois, mahométans et mongols, rapportent unanimement la tradition suivante, relative à un fait qui eut lieu en 1224, quand Tchinghiz-khan se préparait à aller attaquer l'Hindoustân. « Ce conquerant, ayant soumis tout le Tubet, dit l'histoire » mongole, se mit en marche pour pénétrer dans l'*Enedkek* (ou » l'Inde). Comme il gravissait le mont *Djadanaring*, il vit venir » à sa rencontre une bête fauve de l'espèce appelée *serou*, qui n'a » qu'une corne sur le sommet de la tête : cette bête se mit trois » fois à genoux devant le monarque, comme pour lui témoigner » son respect. Tout le monde étant étonné de cet événement, le » monarque s'écria : L'empire de l'Hindoustân est, à ce qu'on assure,

est *Koleb* (en chinois *Chan wan*, ou le *Torrent aux*

»le pays où naquirent les majestueux Bouddhas et Boddhisatvas, »ainsi que les puissans Boglas ou princes de l'antiquité; que peut »donc signifier que cette bête privée de parole me salue comme »un homme? Après ces paroles il retourna dans sa patrie. »

Quoique ce fait soit fabuleux, il ne démontre pas moins l'existence d'un animal à une seule corne dans les hautes montagnes du Tubet. Il y a aussi dans ce pays des lieux qui tirent leur nom du grand nombre de ces animaux, qui y vivent par troupeaux; tels que le canton de *Sera-dziông* (ou plutôt *Serou-dziông*), c'est-à-dire, *village de la rive des licornes*, située dans la partie orientale de la province de K'ham, vers la frontière de la Chine.

Un manuscrit tubétain que feu le major Lattre a eu l'occasion d'examiner appelle la licorne le *tsopo à une corne*. Une corne de cet animal fut envoyée à Calcutta; elle avait 0 m. 50 centim. de longueur et 0 m. 11 cent. de circonférence; depuis la racine elle allait en diminuant et se terminait en pointe. Elle était presque droite; noire et un peu aplatie des deux côtés; elle avait quinze anneaux, mais ils n'étaient proéminens que d'un côté.

M. Hodgson, résident anglais dans le Népal, est enfin parvenu à se procurer une licorne, et a fixé indubitablement la question relative à l'existence de cette espèce d'antilope appelée *tchirou* dans le Tubet méridional qui confine au Népal. C'est le même mot que *serou*, prononcé autrement selon les dialectes différens du nord et du midi.

La peau et la corne, envoyées à Calcutta par M. Hodgson, appartenaient à une licorne morte dans la ménagerie du radjah de Nepal. Elle avait été présentée à ce prince par le lama de *Digourtchi*, (*Jikassé*) qui l'aimait beaucoup. Les gens qui amenèrent l'animal au Nepal, informèrent M. Hodgson que le *tchirou* se plaisait principalement dans la belle vallée ou plaine de *Tingri*, située dans la partie méridionale de la province tubétaine de Dzang, et qui est arrosée par l'*Arroun*. Pour se rendre du Nepal dans cette vallée, on passe le défilé de *Koutti* ou *Nialam*. Les Népaliens appellent la vallée de l'Arroun *Tingri-meïdan*, d'après la ville de Tingri, qui s'y trouve sur la gauche de cette rivière; elle est remplie de couches de sel autour desquelles les *tchirou* se rassemblent en troupeaux. On décrit ces animaux comme extrêmement farouches

détours); il y a une hôtellerie, mais on n'y trouve que peu de bois et de foin.

EN TOUT 160 li.

LV. *De* Chan wan *à la halte de* Tchang do. *De* Tchang do *au gîte de* Nemdo.

De *Chan wan* on gravit par une route montagneuse le *Tchoula gangdzianla;* le chemin y est très-difficile pendant 40 li à raison de la hau-

---

quand ils sont dans l'état sauvage; ils ne se laissent approcher par personne, et s'enfuient au moindre bruit. Si on les attaque, ils résistent courageusement. Le mâle et la femelle ont en général la même apparence.

La forme du *tchirou* est gracieuse, comme celle de toutes les autres antilopes; il a aussi les yeux incomparables des animaux de cette espèce. Sa couleur est rougeâtre, comme celle du faon, à la partie supérieure du corps, et blanche à l'inférieure. Ses caractères distinctifs sont, d'abord une corne noire, longue et pointue, ayant trois légères courbures, avec des anneaux circulaires vers la base : ces anneaux sont plus saillans sur le devant que sur le derrière de la corne; puis deux touffes de crin qui sortent du côté extérieur de chaque narine; beaucoup de soie entoure le nez et la bouche, et donne à la tête de l'animal une apparence lourde. Le poil du tchirou est dur et paraît creux comme celui de tous les animaux qui habitent au nord de l'Himâlaya, et que M. Hodgson a eu l'occasion d'examiner. Ce poil a environ 5 centimètres de longueur; il est si touffu, qu'il présente au toucher comme une masse solide. Au-dessous du poil le corps du tchirou est couvert d'un duvet très-fin et doux, comme presque tous les quadrupèdes qui habitent les hautes régions des monts Himâlaya, et spécialement comme les chèvres dites de Kachmir.

Le docteur Abel a proposé de donner au tchirou le nom systématique d'*antilope Hodgsonii*, d'après celui du savant qui a mis son existencc hors de doute. — KL.

teur et de la pente escarpée de la montagne qui est couverte de glaces et de neiges, et dont les rochers sont irrégulièrement dispersés : en tout il y a 60 li jusqu'à *Tchang do*, l'air y est tou- 60 li.
jours froid comme en hiver, et pas un brin d'herbe ne croît sur les montagnes. Il y a ici une hôtellerie ; les habitans de ce canton construisent leurs huttes avec de l'écorce d'arbre ; rarement on y voit une habitation et la fumée d'un foyer. Ce pays dépend de *Ghiamda;* le *dheba* procure ce qui est nécessaire aux voyageurs et leur donne des *oulah*. D'ici, il y a encore 60 li 60 li.
par une route unie, jusqu'à *Nemdo* où se trouve une auberge.

EN TOUT	120 li.

LVI. *De* Nemdo *à la halte du pont* Gola soumdo.
De Gola soumdo *au gîte de* Gombou Ghiamda.

De *Nemdo* un chemin uni conduit par une vallée pendant 40 li à *Gola soumdo*, nommée 40 li.
aussi *Wang pa thang;* plus loin on traverse un pont sous lequel l'eau coule tranquillement et murmure en s'échappant à travers des rochers. A l'est du pont commence la juridiction de *Ghiamda*, qui en est encore à 40 li. L'air 40 li.
n'y est pas très-froid. Il y a un commandant militaire, une auberge, du bois et du foin.

EN TOUT	80 li.

LVII. *De* Ghiamda *à la halte de* Choumda. *De* Choumda *au gîte de* Loumma ri.

Ghiamda est situé au sud-ouest de *H'lari*, dans une large vallée au pied des montagnes, et par sa position il est regardé comme très-fort. Le *dheba* de *Gombou* fournit des vivres et offre ses services aux voyageurs. D'ici, on longe la rivière pendant 60 li jusqu'à *Choumda*, où il y a une hôtellerie; de là, on suit la vallée dans laquelle coule une rivière qui se divise en plusieurs ruisseaux et traverse un bois obscur. Après 100 li on arrive au mont *Loumma ri* (en chinois *Lou ma chan*) où il y a une hôtellerie. Cette montagne est haute et peu escarpée, elle s'étend sur une largeur d'environ 40 li. Les neiges, les glaces et les menaçantes sommités que le voyageur rencontre en chemin avant d'arriver à cette montagne, et qui épouvantent le cœur et offusquent les yeux peuvent la faire regarder par comparaison comme une plaine facile à passer.

	60 li.
	100 li.
EN TOUT	160 li.

LVIII. *De* Loumma ri *à la halte de* Touida (1). *De* Toui da *au gîte qui est au bord de la grande rivière* Ou sou kiang (2).

Du mont *Loumma ri* on suit la rivière de la

(1) Le P. Hyacinthe écrit *Tsômar*.

(2) Ce nom paraît être chinois, car *kiang* désigne dans cette langue une grande rivière. — KL.

vallée, on monte et on descend pendant 40 li. Le chemin par ces montagnes est uni, mais on y rencontre quelquefois des brouillards malfaisans appelés en tubétain *Phouga tsang*. Le vent froid y est pénétrant, et il n'y a jamais de grandes chaleurs. On compte encore 80 li jusqu'à *Toui da* (*Tsômar*), nommé aussi *Phrough tsang;* ici il y a une hôtellerie, et quelques cheminées fument par ci par là; on y trouve aussi peu de bois et de foin. En suivant le cours de la rivière et en passant devant *Djougoung* on arrive après 60 li à la grande rivière *Ou sou kiang*. La route passe par un plateau uni; au bord de la rivière est une maison de poste; le *dheba* fournit du bois, du foin, des moutons et des bœufs. De là on parvient aux limites des états du Bouddha vivant du Tubet et on entre dans une contrée ouverte et admirable.

40 li.
80 li.
60 li.

EN TOUT 180 li.

LIX. *De l'*Ou sou kiang *à la halte de* Sin tsin li.
De Sin tsin li *au gîte de* Medjougoung.

Les eaux de l'*Ou sou kiang* coulent tranquillement; on suit le bord occidental de la rivière; quoique celle-ci fasse quelques détours, la route est unie et n'a aucun des dangers précédens. Après 60 li on arrive à *Sin tsin li* où l'on fait halte au couvent de lamas. Il y a une hôtellerie; si les chevaux sont fatigués, on les

60 li.

fait un peu reposer ici. Plus loin, après avoir fait 70 li vers le nord-est, on atteint le poste militaire de *Medjougoung*, où il y a aussi une auberge, et où le *dheba* procure tout ce dont on a besoin. 70 li.

EN TOUT 130 li.

LX. *De* Medjougoung *à la halte de* Lamo.
De Lamo *au gîte de* Detsin dzông.

Du poste *Medjougoung*, au nord-est, le chemin du pays des prairies de *Ghiamda*, la rivière qui vient de là se dirige à l'ouest, coule vers *H'lassa* où elle porte le nom de *Zzang tsiou*. On compte son passage comme une station, et on la traverse dans des bateaux faits de peau. Après 40 li on arrive à *Lamo* (ou *Namo*). 40 li.
Ici il y a des habitations, mais peu de bois et de foin. Les monastères y sont isolés et ouverts; ce canton est peuplé et a beaucoup d'étendue. On continue la route le long de la rivière, on fait 50 li et on passe devant *Djanda thang* où 50 li.
le chemin tourne vers l'ouest et conduit, après 30 li, à *Detsin dzông*. 30 li.

EN TOUT 120 li.

LXI. *De* Detsin dzông *à la halte de* Tsaï li (1).
De Tsaï li *au gîte de* H'lassa.

A *Detsin dzông* il y a beaucoup d'hôtelle-

(1) Dans le P. Hyacinthe *Begoui dzông*.

ries dans lesquelles les voyageurs s'arrêtent ordinairement pendant quelque temps; près de la route est une maison de poste. De là une route de 40 li conduit au couvent de *Tsaï li* (*Be goui thang*). 40 li.

D'autres routiers du Tubet faits par des Chinois, placent ici le village de *Kao lao tchouang*. Il y a ici un *dheba* qui fournit aux voyageurs du bois et du foin. Ce canton n'est séparé que par une rivière du territoire de *H'lassa;* on atteint cette dernière ville après 20 li; 20 li.
il y a un commandant militaire. Le canton situé au nord de *H'lassa* porte le nom (chinois?) de *San tchu kang* (les hauteurs des trois perles). Des quatre côtés, la vallée de *H'lassa* est entourée de montagnes; les eaux y sont très-belles et les montagnes majestueuses : en vérité c'est une contrée enchantée et heureuse.

EN TOUT	60 li.

Distance totale de *H'LA RI* à *H'LASSA*, 1010 li.

Pour ce qui concerne le chemin de *Tchhing tou* à *H'lassa*, la Géographie intitulée 通志 *Thoung tchi*, diffère du 魚通記 *Yu toung ki*, ou *Mémoire sur le canton de Yu toung*, de même que

du 西沙便覽 *Si cha pian lan*, ou l'*Aperçu du désert de sable occidental.* La cause de la divergence qui règne entre ces ouvrages doit être principalement cherchée dans la difficulté d'examiner ces contrées éloignées et désertes situées au-delà de nos frontières. Cependant il n'est pas difficile d'y reconnaître toutes les haltes et les gîtes, ainsi que les places habitées; c'est pourquoi j'en ai fait mention dans ce livre. J'ai aussi extrait tout ce qui a rapport au chemin même. Aussi n'ai-je rien avancé sans autorité, et sans pouvoir à-peu-près en garantir l'authenticité. Il faut donc que les voyageurs portent avec eux cet ouvrage et consultent les cartes qui servent à son intelligence; sans cela ils ne pourraient savoir en quel endroit ils se trouvent.

REMARQUES SUR H'LASSA.

L'étendue de terrain depuis *H'lari*, vers l'ouest, comprenant environ 1000 li, s'appelle 衛 *Oui* ou 前藏 *Thsian Zzang*, c'est-à-dire, le Zzang ou Tubet antérieur. Ce pays est situé sous l'influence des constellations *Tsing* et *Koueï*. Anciennement il fut divisé en trois provinces nommées en chinois 康 *Khang*, 衛 *Wei*, et 藏 *Tsang*. Le pays de *Khang* est celui de *K'ham* qui dépend de *Tsiamdo*. Le *Wei* ou *Oui* est dépendant du grand temple de

H'lassa dans le Tubet, et le *Tsang* ou *Zzang* est la province de *Djachi-h'lounbo.*

H'lassa est situé dans une grande plaine qui s'étend du midi au nord à 40 li, et de l'est à l'ouest de 400 à 500 li. A l'est, le Tubet est contigu aux provinces *Szu tchhouan* et *Yun nan;* au nord il s'étend jusqu'au *Houang ho* (ou *la Rivière Jaune*); à l'ouest il est borné par la mer occidentale; au midi il est limitrophe de *Tagas* (1). D'innombrables montagnes lui servent d'ornemens, et une foule de rivières le traversent; il est considéré comme la contrée la plus célèbre de l'ouest. Le temple de Bouddha bâti sur le sommet du mont Botala, sert de résidence au Dalaï-lama. Des cascades bleues et la pourpre éclatante de cet édifice offusquent la vue. Les quatre grands couvens de *Brun-boung,* de *Séra,* de *Ghaldan* et de *Samié,* l'entourent des quatre côtés. Les tours, les vastes pavillons, les rues, les marchés, tout y est admirable. Les Tubétains appellent cette place *H'lassa.* Sous le gouvernement de Dalaï-khan elle fut ceinte d'un mur; mais dans la soixantième des années de *Khang hi* (1722) le généralissime occidental *Tsewang norbou* le détruisit et le remplaça par une digue de pierre qui commence au pied du mont *Lang lou* (2), s'étend jusqu'au *Dziagh-ri bidoung* même, et a environ 30 li de longueur. Cette digue entoure le *Botala* et le garantit du choc impétueux de

---

(1) En chinois 達噶斯, *Ta ga szu.* — Kl.

(2) Le P. Hyacinthe nomme cette montagne *Narou.*

la rivière. Les Tubétains lui donnent le nom de la *digue sacrée*. Au premier mois de l'année les lamas viennent de toutes parts au *H'lasseï tsiô-k'hang* pour la célébration des fêtes religieuses ; ils portent de la terre et des pierres, et les déposent sur la chaussée (1), voilà toute la charge que portent les lamas une fois par an.

Le peuple professe la religion jaune et croît avec respect aux lamas, parmi lesquels le *Dalaï lama*, et les *Bandjïn erdeni*, sont les principaux. Il y a aussi beaucoup de *Khoutoukhtou* et de *Khoubilkhan* qui ne se dépouillent jamais de leur caractère, et jouissent de l'estime générale. Le *Zzang antérieur* honore principalement le Dalaï lama ; on raconte qu'il descend d'un rayon de lumière qui s'est détaché du corps du grand maître *Kouan yn* (2), et s'est incarné dans la personne de *Srongbzzan gambo* qui épousa une princesse chinoise de la maison des *Thang*. Dans chaque régénération, il n'oublie pas ce qui a eu lieu pendant la précédente, et ces renaissances se sont déjà répétées plusieurs fois. Son titre honorifique est celui de *Dalaï lama*. La tranquillité de l'ame et le propre perfectionnement de l'homme, sont le but de sa religion ; la commisération et l'amour du prochain forment sa substance ; son cœur est pur, son esprit élevé, il est profond dans ses pensées comme dans son esprit ; quelquefois il prévoit clairement les événemens, mais sa modestie l'empêche de

---

(1) Ils portent des pierres à la digue, y jettent de la terre et la pavent, mais c'est le gouvernement qui est chargé de son entretien. - Kl.

(2) *Voyez* le *Nouveau Journal asiatique,* tom. IV, p. 274.

s'en glorifier. Si ses disciples, pour tromper le peuple, avalent des épées et vomissent du feu, il les punit et les dégrade; c'est pourquoi le peuple le respecte et l'appelle du nom de *Bouddha vivant.* Sous l'empereur *Tai tsoung wen houang ti*, dans la 7.e des années *Thsoung te* (1642), il promit d'envoyer annuellement un tribut, après y avoir été invité officiellement. Plus tard dans les années *Chun tchi* (de 1644 à 1661), le Dalaï lama de la cinquième génération vint lui-même à la cour; l'empereur *Chi tsoung tchang houang ti* le gratifia d'un cachet et d'un diplôme, et lui conféra le titre de *Phou kio wa tsi, Dalaï lama de la loi de Bouddha du ciel occidental.*

A cette époque, *Gouchi khan*, prince des Mogols, tua dans un combat *Zzangba khan*, et s'empara du Tubet. Après lui montèrent sur le trône son fils, *Dayan khan*, et son petit-fils, *Kontchok dalaï khan*, qui tous furent dévoués à la cour chinoise. Plus tard le dheba *Sangie ghiamtso* songea à se révolter, mais *H'lazzang khan*, l'arrière petit-fils de *Gouchi khan*, le fit mettre à mort (en 1705), et expédia un ambassadeur à la cour de la Chine. L'empereur *Ching tsou jin houang ti* lui conféra pour cette action le titre de khan. Alors le Dalaï lama renaquit à *Li thang* sous le nom de *Ghialzzang ghiamtso*, comme *Koubilkhan*. Étant âgé de deux ans, les Mongols du *Khoukhou noor*, le conduisirent au temple de *Tar* (1), dans

(1) Ou *Tha eul szu;* si ce mot est chinois, il signifie *temple de la tour.* — Kl.

le département de *Sining*, où il fixa sa résidence.

A cette époque (1714), le brigand Dzôngar *Tsevang rabdan* commença la guerre, et envoya au Tubet une armée sous les ordres du rebelle *Tsering dondob* qui tua *H'lazzang khan*, et fit prisonnier son fils *Sourdja*. Cette guerre avait pour prétexte de rétablir la religion, mais en réalité pour conquérir le Tubet. Les habitans de ce pays envoyèrent des ambassadeurs pour demander du secours à la cour chinoise, qui leur expédia une armée auxiliaire sous les ordres du général *Olundo*. Les ennemis voulurent se replier sur le nord, mais excités par les lamas noirs ils se concentrèrent, et, semblables à des sauterelles, ils eurent la témérité d'attaquer nos troupes par derrière. L'empereur *Ching tsou jin houang ti*, irrité de leur témérité, ordonna que six corps d'armée, sous le commandement du successeur désigné au trône, se missent en marche; il gratifia en même temps *Ghialzang ghiamtso*, dans le couvent de *Tar*, du titre de Dalaï lama, lui conféra un diplôme et un sceau, et prescrivit au général *Yan sin* de le conduire, sous la sauve-garde de son armée, au Tubet. Ce général sortit de la frontière de *Si ning*, punit de mort les lamas noirs, tua le prétendu roi du Tubet *Ta ke tsa* (*Darghe*), et ayant rétabli la tranquillité dans ce pays, il plaça le Dalaï lama sur son trône à Botala.

L'empereur donna alors au Dalaï lama l'autorité sur le pays et les habitans du Tubet, ce qui eut lieu dans dans la 59.[e] année de *Khang hi*, le 15.[e] jour de la 9.[e] lune (novembre 1720). Le Dalaï lama, et les cinq

anciens généraux de *H'lazzang khan* : *Kantchinnaï*, *Arbouba*, *Loungbounaï*, *P'kolonaï*, *Djarnaï*, et le Tchakdzouba du Dalaï lama, furent gratifiés des dignités de *beidze*, de *beile*, de *taidzi* et de *galoung*. Chacun d'eux reçut le gouvernement d'une partie du Tubet. Dans la première année de *Young tching* (1723), une ordonnance de l'empereur conféra au Dalaï lama le titre *Si thian ta chen tsu tsai Foe*, c'est-à-dire *le très-excellent Bouddha du ciel occidental, existant par lui-même.*

La 5.ᵉ année (1727), *Arbouba*, *Loungbounaï* et *Djarnaï*, ayant formé une conspiration, tuèrent le beïle *Kantchinnaï* et levèrent l'étendard de la révolte. L'empereur *Chi tsoung hian kouang ti* envoya le censeur de la gauche, *Djalangga*, avec des troupes qui entrèrent par différentes routes dans le Tubet pour détruire les rebelles. L'armée n'était pas encore parvenue au Tubet, quand le taidzi *P'holonaï*, qui gouvernait le Zzang ultérieur, arriva avec ses troupes, de *Djachi k'loumbo* à *H'lassa*, et se saisit du rebelle *Arbouba* et des autres. En attendant l'armée chinoise, il fit à la Cour un rapport sur les circonstances de la révolte. Par la mort d'Arbouba, de Loungbounaï, et de Djarnaï, le repos fut rétabli dans le Tubet. Plus tard, P'holonaï fut fait beidze ou prince de 3.ᵉ classe et gouverneur général du Tubet. Les garnisons chinoises dans ce pays furent renforcées et on construisit dans la même année le temple *Hoei yuan miao*, dans le canton de *Gada*, près de la ville de *Ta tsian lou*, auquel on conduisit le Dalaï lama.

Dans la 2.e année (1733), fut bâtie la ville de *Djachi* (1), et dans la 13.e (1735) les Dzôungar ayant été soumis, un ordre impérial prescrivit de rétablir le Dalaï-lama sur son trône à Botala. Dans la 4.e année de *Kian loung* (1739), P'holonaï fut nommé *kiun wang* ou prince de la seconde classe, et chargé comme auparavant du gouvernement du Tubet. A la mort de P'holonaï, son second fils, *Ghiurmed Namghial*, lui succéda dans cette charge; mais dans la 15.e année (1750) il fut exécuté comme rebelle. A cette occasion on supprima la dignité royale dans le Tubet; deux généraux chinois furent chargés du gouvernement et de résider à H'lassa auprès du Dalaï lama. De cette manière le Tubet fut entièrement pacifié. Les troupes furent mises en garnison sur les frontières; le peuple retourna paisiblement à ses champs. Les Chinois et les Tubétains rétablirent leurs communications commerciales; les marchandises précieuses reparurent dans les marchés, et H'lassa devint la grande capitale du sud-ouest.

DESCRIPTION DE H'LASSA.

Le mot *H'lassa* signifie le *pays de Bouddha.* Les montagnes la dominent avec majesté; des eaux bleues l'environnent; ses champs sont gras et fertiles, ses routes unies et larges. Du côté de l'occident s'élève la montagne de *Botala;* d'après les livres sanscrits il y

---

(1) *Djachi tchhing* est une petite ville près *H'lassa*, renfermant des casernes pour la garnison chinoise.

a trois montagnes appelées *Phou tho*, dont l'une est le *Botala* (1) dont le sommet ressemble à une émeraude, tandis que ses palais aériens jettent un éclat de pourpre. La perfection et la beauté de chaque objet font de cet endroit un lieu incomparable. Vis-à-vis de cette montagne est celle de *Dziaghbo ri*, sur laquelle est bâti le *Dziagh ri bidoung*. Sur le versant méridional de ces montagnes s'élèvent des obélisques, et sur celui du nord est un lac clair et limpide, dans la partie septentrionale duquel est bâti l'édifice appelé *Lou khang dzoundzio ;* ceux qui vont visiter ce palais doivent s'y rendre en barque ; on y jouit d'une vue superbe. Sur la route de *H'lasseï tsiô k'hang* à *Botala*, on trouve *le pont à carreaux vernissés* (en chinois *Lieou li khiao*), sous lequel coule avec fracas la rivière appelée en mongol *Galdjao muren* (*la furibonde*), et en tubétain *Zzang tsiou* (2). Les habitans sont dispersés sur

(1) *Voyez* le *Nouveau Journal asiatique*, tome IV, page 273. — *Botala* est le nom général qu'on a donné à toute la montagne formée de trois sommets séparés, dont celui sur lequel est le palais ou plutôt le monastère du Dalaï lama, s'appelle *Marbo ri*, près de lui à l'ouest et le *Dziagh ri* sur lequel est bâti *Dziagh ri bidoung*, et derrière ces deux, vers le nord, le troisième sommet appelé *Pha mo ri*. Le palais du Dalaï-lama s'appelle *Pobrang marbou* ou simplement *Poroun mabrou*, ce qui signifie *ville rouge*, car ses édifices sont de couleur rouge. Il est à 4 li de *H'lassa* au nord-ouest. Le temple ou le principal corps de ce palais a 367 pieds de hauteur ; le toit est doré ; on y compte 10,000 chambres ; il y a une foule d'idoles et d'obélisques tant en or qu'en argent. On dit que ce palais fut construit par un roi du Tubet vers l'an 630 de J. C. le Dalaï lama de la 3.e incarnation et le dheba l'ont réparé et l'ont converti en un monastère.

(2) Pour bien comprendre le système de la grande rivière qui

ses deux côtés et y vivent joyeux et dans l'abondance.

Les eaux limpides de la rivière ont ici une brillante couleur d'émeraude, tantôt elles se brisent en gouttes qui retombent et se réunissent comme dans des réservoirs, tantôt elle roule d'immenses pierres que ses eaux ont arrachées au sol limoneux. On trouve dans cette rivière de petites pierres qu'on vend pour en faire des ornemens.

A une distance de 5 li à l'est de cette montagne, est le temple de *H'lasseï tsiô-k'hang*, resplendissant d'or et de pierres de différentes couleurs. A côté est un autre temple, *Ra mo tsie tsiô k'hang*. A 7 li de celui-ci vers le nord, est situé la ville *Djachi* dans laquelle reste la garnison chinoise. *Séra*, *Bræbourg*, *Samié* et *Ghaldan* sont de vastes monastères qui, de près, étonnent par leur perfection, et de loin, captivent par leur beauté; mais *Dzoung kiò*, le jardin *Kadzi*

---

traverse le Tubet de l'ouest à l'est, selon la manière dont les habitans l'envisagent, il faut savoir qu'ils supposent qu'elle est formée de deux autres rivières.

1.° Le véritable *Zzang tsiou*, en mongol *Galdjao mouren*, qui passe devant *H'lassa* du côté du sud et prend son origine, sous le nom de *Moutigh zzangbo*, dans le lac *Moutigh mtso*, coule au sud-ouest, reçoit la rivière de *Dam* (ou *Dam zzang bo tsiou*), et prend alors seulement le nom de *Zzangbo tsiou*. C'est au sud de la ville de *Tsiou choul dzông* qu'elle se réunit au .

2.° *Yærou zzang bo tsiou*, ou *la rivière de la frontière occidentale de la province de* Zzang, qui vient de l'ouest de la montagne *Lang tsen kabhabh ghang ri*.

Après leur réunion, ces deux rivières forment celle qui, jusqu'à sa sortie du Tubet, porte les noms de *Zzang tsiou*, *Bo tsiou* ou *Zzang bo tsiou*. — Kl.

rava et celui de *Chousiougang* (en chinois, *King yuan*), sont supérieurs à tous les autres et situés les uns près des autres. Ici le Dalaï-lama, dès qu'il est libre, prend du repos. En printemps et en hiver ces jardins sont ombragés par des pêchers et des saules, des cèdres et des cyprès. Les palais resplendissans de cette habitation divine ne diffèrent nullement de ceux du pays du milieu (la Chine), et ici est en effet le royaume de la joie dans l'occident (1).

(*La suite à un numéro prochain.*)

---

(1) Le P. Hyacinthe a joint à quelques exemplaires de sa traduction russe de cette Description du Tubet, une vue de *Botala* et des principaux temples du voisinage, prise du côté nord-ouest de *H'lassa*. Elle est réduite d'après un dessin original fait au Tubet et contient les places suivantes.

1. Le palais de *Botala*.
2. Le *Dziaghi ri bidoung*.
3. Le *Dzoundziô lou k'hang*.
4. Le temple *Ra mo tsie*.
5. Le *H'lassei tsiô-k'hang*.
6. *Dziansi siar*.
7. *Tsezoung thang*.
8. Le couvent *Dzebtsi kombo*.
9. *Kendzèn loudi*.
10. Le jardin *H'lalou kadzi* ou *Kadzi rava*.
11. *Tamba*.
12. *Nedzioung*.
13. Le temple *Brabung*.
14. Le temple *Séra*.
15. Le temple *Ghaldan*.
16. *Bassoretcho*.
17. *Djomé sighè*.
18. *Pagouzani*.
19. *Lobou*.
20. *Kembe rctcho*.
21. *Bari retcho*.
22. *H'lan kio*.
23. Est resté sans explication dans l'original.

J'ai reproduit cette vue dans les *Nouvelles annales des voyages*, XIV.e vol. de la seconde série, p. 257. — Kl.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Rudimens de la langue hindoustani, par M. Garcin de Tassy, professeur d'hindoustani à l'école des langues orientales vivantes. — Paris, 1829, 1 vol. *in-4.°* de 100 pages. Debure frères; prix 9 fr.

M. Garcin de Tassy, en rédigeant cet ouvrage, n'a pas eu l'intention de faire une grammaire proprement dite; il a remis à un autre moment la rédaction d'un traité aussi difficile, renvoyant, en attendant, les personnes qui voudraient approfondir l'étude de la langue hindoustani, aux divers ouvrages publiés à ce sujet en Angleterre; entre autres à la *Grammar of the hindustani language*, du savant M. Shakespear. Pour le présent, il s'est borné aux élémens de la langue qu'il est chargé d'enseigner, c'est-à-dire au tableau des déclinaisons et des conjugaisons, aux pronoms, aux adverbes, aux noms de nombre, et n'est entré que dans les développemens les plus indispensables. Il a pourtant donné à la fin un passage original avec la traduction française et l'analyse grammaticale.

Un ouvrage de cette nature n'admet pas de longues observations, il suffira donc de dire qu'il nous a paru rédigé avec précision et méthode, et nous passerons au tableau de la langue et de la littérature hindoustani, placé en tête du volume.

L'hindoustani est proprement le langage commun des diverses peuplades de l'Inde. A une certaine épo-

que, le sanscrit, dans lequel sont composés les livres sacrés des bramanes, domina sur toute cette vaste contrée. Peu à peu les dialectes particuliers reprirent le dessus, et du mélange de ces divers dialectes, il se forma un idiôme, qui se parle encore dans les environs de Dehli et d'Agra. Enfin, lorsque les Musulmans envahirent le nord de l'Inde, vers la fin du X.ᵉ siècle de notre ère, beaucoup d'expressions arabes et persanes s'introduisirent à la suite des vainqueurs. C'est du sein de cette confusion générale que naquit le nouvel idiôme plus éloigné du sanscrit que le premier, et qui est encore généralement parlé de Bombay à Madras, du Gange au cap Comorin.

L'hindoustani n'a commencé à se fixer que sous les règnes d'Aurengzeb et de Schah-Alem, c'est-à-dire depuis un siècle et demi. C'est alors qu'on vit des poètes et des écrivains en prose s'exercer dans cette langue, et l'enrichir des meilleurs productions des littératures sanscrite, arabe et persane. Mais comme elle était le principal lien de communication des classes inférieures, elle avait, dès avant cette époque, attiré l'attention des Portugais, des Hollandais et des autres peuples européens qui fréquentaient ces parages. Maintenant l'hindoustan fait partie de l'instruction des élèves dans le collége français de Pondichéri, et on compte plusieurs chaires du même genre en Angleterre, où les employés civils et militaires de l'Inde sont obligés d'apprendre à parler cet idiôme.

Des relations journalières des Européens avec les classes inférieures du pays, il s'est formé une sorte de

patois appelé *maure*. Il existe des grammaires particulières de ce patois, et des dictionnaires. Mais comme on n'y tient aucun compte des règles de la grammaire, ces livres ne peuvent être qu'à l'usage du peuple.

L'idiôme que M. Garcin de Tassy est chargé d'enseigner, et dont il a voulu faciliter l'étude, offre un tout autre intérêt. Seulement comme la littérature hindoustani est un simple mélange des littératures indienne, arabe et persane qui l'ont précédée, elle consiste surtout en traductions et en imitations. On peut citer comme exemple une version hindoustani du *Gulistan* de Sadi, et de l'*Alcoran* de Mahomet. Ces traductions étant faites par des personnes soumises à la même religion et aux mêmes mœurs, sont susceptibles d'une grande exactitude, et peuvent offrir aux orientalistes d'Europe d'utiles moyens de rapprochement.

La littérature hindoustani possède cependant quelques ouvrages originaux, particulièrement des poésies et des romans. Un biographe indien compte jusqu'à trois cents poètes. En fait d'ouvrages plus sérieux, on peut citer une *Vie de Nânek*, fondateur de la secte des Siks, dont la bibliothèque du roi possède une bonne copie. Nous mentionnerons encore une histoire et une statistique de l'Hindoustan, imprimée à Calcutta. Cette histoire, quoique primitivement composée en persan, peut être considérée comme une production originale par les rectifications et les additions qu'elle a reçues.

Nous pensons que la littérature hindoustani, quoique d'une date toute récente, mérite d'être encouragée, et qu'on doit savoir gré à M. Garcin de Tassy des

efforts qu'il fait pour en répandre l'étude sur le continent. REINAUD.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 juin 1830.

M. E. D'ADELUNG, premier interprète de l'internonciat de S. M. I. APOSTOLIQUE, à Constantinople, est présenté et admis comme membre de la Société.

17 août 1830.

Le Roi a reçu à une heure une députation du Conseil de la Société asiatique, qu'il préside depuis 1822. Cette députation etait composée de MM. Agoub, Burnouf père, E. Burnouf, Caussin de Perceval, Coquebert de Montbret fils, Delacroix, Demanne, Eyriès, Hase, Kieffer, Klaproth, Labouderie, Lasteyrie, Reinaud, Abel-Rémusat, Saint-Martin et Wurtz.

M. Abel-Rémusat, président de la Société, a eu l'honneur d'adresser à Sa Majesté le discours suivant.

« SIRE,

» La Société asiatique était impatiente d'apporter à » Votre Majesté le tribut de ses sentimens et de son » respect. Instituée sous vos yeux, d'après des idées » qui avaient été honorées de votre approbation, fière » de la bienveillance constante que vous lui avez accor» dée pendant huit années, une simple réunion d'hom» mes studieux se présente devant Votre Majesté avec » la confiance que vos bontés lui ont depuis long-temps » inspirée; ils ont joui, avant le plus grand nombre de » leurs concitoyens, du spectacle de ces vertus paisibles

» et de ces nobles qualités qui vont désormais être con-
» sacrées au bonheur de la patrie. Ces hautes lumières,
» cet ardent amour de la vérité, qui vous rendaient
» attentif aux études de quelques gens de lettres, sont
» pour eux le gage d'une faveur qui les soutiendra tou-
» jours dans leurs travaux. Vous aimiez à vous trou-
» ver au sein d'une Société libre, vouée à des recher-
» ches pénibles, mais consciencieuses, et par un lé-
» gitime retour, ceux qui l'avaient formée se sentaient
» animés d'un juste orgueil et d'un nouveau zèle, en
» voyant au milieu d'eux un prince qui savait appré-
» cier l'utilité de ses recherches et les récompenser de
» son suffrage. Le règne des lois et de la liberté ne peut
» qu'accélérer le développement de ces institutions in-
» dépendantes, que l'esprit d'association a multipliées
» parmi nous dans l'intérêt des arts, des sciences et de
» l'humanité, et où s'exerce sans entraves la modeste
» et généreuse activité des individus, dirigée vers un
» objet d'amélioration sociale ou intellectuelle, et for-
» tifiée du concours de tous les amis du bien. Nous
» pouvons donc espérer de voir fleurir, sous les aus-
» pices de Votre Majesté, celle à laquelle vous aurez
» prêté l'appui d'un nom cher à la nation. On connaît
» dans un royaume voisin, tous les avantages qu'un
» peuple industrieux peut tirer des lumières rassem-
» blées par l'érudition sur les arts, les procédés et les
» productions des contrées célèbres de l'Asie; et le per-
» fectionnement journalier des fabriques de l'Angle-
» terre, non moins que l'extension de son trafic et la
» prépondérance de sa diplomatie dans les régions orien-

» tales, attestent souvent les heureux efforts des phi-
» lologues qui cultivent cette branche de littérature.
» Aussi, née après la Société asiatique de Paris, la so-
» ciété asiatique de la Grande-Bretagne a eu, dès son
» origine, le bonheur d'être immédiatement placée sous
» le patronage du monarque de ce pays. Nous n'aurions
» plus rien à lui envier, si Votre Majesté veut nous
» continuer son auguste protection; si, comme par le
» passé, elle montre quelque intérêt pour des travaux
» auxquels elle a daigné prendre part, et qu'elle ac-
» corde ses puissans encouragemens à l'étude des lan-
» gues orientales, dont les progrès chez nous sont une
» des gloires de la France, et contribuent avec effica-
» cité à l'avancement de la philosophie, ainsi qu'à la
» prospérité du commerce et de l'industrie. »

Le Roi a répondu :

« Je vous revois, Messieurs, avec plaisir. Ce que le
» duc d'Orléans était pour la Société asiatique, le Roi
» le sera également. J'ai su apprécier ses travaux, et
» je continuerai de les protéger, parce que j'en connais
» toute l'utilité. »

Question proposée par la Classe de philosophie et d'histoire de l'Académie royale des sciences de Berlin pour le concours de l'année 1832.

Quoique l'étude de l'histoire orientale, grâce à la publication de matériaux précieux, et aux recherches profondes de plusieurs savans distingués, ait fait de notre temps des progrès très-considérables, et que l'é-

lan que la philologie orientale a pris récemment, n'ait pas manqué d'exercer une influence utile sur la critique de l'histoire des peuples et royaumes de l'Asie : il paraît cependant que l'organisation intérieure des peuples orientaux, les détails de leurs institutions politiques et les rapports mutuels des élémens dont se composent les monarchies de l'Orient, n'ont pas encore excité l'intérêt que ces objets importans réclament à juste titre. L'histoire intérieure même de l'Empire arabe et le système d'administration que les Arabes adoptèrent pour les provinces conquises et qui est très-mémorable sous plus d'un rapport, n'ont pas encore été suffisamment éclaircis, quoiqu'on ait reconnu et signalé dans plusieurs ouvrages anciens et modernes l'importance des effets, souvent même salutaires, que la domination des Arabes eut pour plusieurs pays, par exemple pour l'Égypte et l'Espagne.

Ces considérations ont déterminé la Classe de Philosophie et d'Histoire de l'Académie royale des Sciences de Prusse à rappeler l'attention des historiens et des orientalistes vers le développement historique du système de l'administration provinciale des Arabes, en proposant pour le concours de l'an 1832 la question suivante :

« *Quel fut l'état de l'administration des provin-*
» *ces de l'Empire arabe, pendant la durée de la*
» *puissance séculière des Khalifes, c'est-à-dire de-*
» *puis l'origine de l'Empire arabe et sa fondation*
» *par l'introduction de l'Islamisme, jusqu'à la fin*
» *du XI.e siècle de l'ère chrétienne?* »

La Classe desire que l'administration que les Arabes introduisirent dans les provinces conquises, ne soit pas seulement discutée et exposée en général, mais qu'elle soit surtout développée par rapport aux différens pays qui furent successivement soumis à la domination des Arabes; que la condition des habitans originaires des différentes provinces, et les rapports, tant politiques et juridiques que religieux et moraux, dans lesquels ils entrèrent avec leurs nouveaux maîtres, soient éclaircis, ainsi que les attributions et les fonctions des gouverneurs et des magistrats inférieurs, les relations qui subsistaient entre ces magistrats et la cour des Khalifes et les changemens que ces relations subirent successivement. La Classe desire principalement qu'on répande du jour, tant sur l'organisation judiciaire des provinces arabes et sur les formes de la juridiction qui s'y exerçait pendant l'époque marquée, que sur les institutions que les Arabes établirent, soit pour seconder l'administration financière, soit pour faciliter les progrès des arts et des sciences, de l'agricltuure, du commerce et des autres branches de l'activité humaine, et sur les effets que ces institutions produisirent. Il serait aussi à desirer, que les traces que les institutions des Arabes ont laissées dans les pays soumis à la domination des Khalifes, fussent indiquées. Enfin la Classe demande que, non-seulement en général, les résultats des recherches dont on vient de préciser le point de vue et l'étendue, soient justifiés par des citations exactes des sources, mais qu'en particulier, dans le cas où les concurrens pourraient puiser dans des sources

manuscrites, on ajoute les textes des passages cités dans les langues originales avec l'exactitude la plus scrupuleuse.

Les mémoires envoyés au concours devront porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté joint au mémoire et contenant le nom de l'auteur, et ne seront reçus que jusqu'au 31 mars 1832; ils devront être écrits, d'après le choix des auteurs, en allemand, ou en français, ou en anglais, ou en italien, ou en latin. Le prix sera de 100 ducats, dont l'adjudication se fera dans la séance publique, anniversaire de Leibnitz, au mois de juillet 1832.

Georgii Wilhelmi FREYTAGII Lexicon arabico-latinum *præsertim ex Djeuharii Firuzabadiique et aliorum Arabum operibus, adhibitis Golii quoque et aliorum libris, confectum. Accedit index vocum latinarum locupletissimus.* — 3 vol. grand *in-4.°*.

PROSPECTUS.

Prodit tandem aliquando Operis diu ab omnibus Musarum Arabicarum cultoribus desiderati, a multis, qui scirent id moliri ab auctore, quam maxime flagitati Pars I.ma septuaginta plagularum. Quo in volumine quid sit ab auctore præstitum, enarrare sane magnum est ac pæne immensum. Summatim autem de ea re dictum est in Præfatione, ex qua pauca licet delibare. Ac primum quidem quam summi inter Arabes philologi Djeuharius et Firuzabadius in Thesauros suos congesserant verborum copiam, eam omnem in suum usum convertit auctor, ex hisque fontibus non tantum numerum verborum significationumque multo maiorem hausit, quam pridem Golius inde expiscatus erat, sed vitia

etiam a Golio aliisque nostris commissa pæne innumerabilia sordesque ac labes eluit vel quoquo modo devitavit. At ne inter hos quidem fines quantumvis latos sese continuit auctoris solicita cura. Exquisivit porro fontes alios quamplurimos eosque ex parte abditos et illibatos, ad quos paucissimis datur aditus. Ex his vero non magis quam suo ingenio emendavit ipsorum Arabum opiniones haud paucas, sæpius etiam arabicorum scriptorum editores arguit imprimisque Calcuttenses, qui Camusum, Firuzabadii opus cedro dignum, in lucem emiserunt: cuius rei exempla luculentissima sistuntur in præfatione. Magna etiam diligentia adhibita explicandis vocabulis disciplinarum artiumque singularum propriis, quæ technica vocant, ut metricis, rhetoricis, botanicis. Atque istaomnia tam dilucido ordine tamque accurata diligentia disposita sunt, ut, quantum distat ab auro plumbum, tantum hoc opus superet Golianum, in quo hucusque docti plerique solebant acquiescere.

Nos autem, ut librum tanto labore partum tamque insignibus notis undecunque conspicuum eaforma vulgaremus, quæ ipsius virtutibus esset maxime digna, omni, qua par est, cura ac studio contendimus, sumptusque in eo posuimus maximos. Singulæ plagulæ ad corrigendum traditæ peritis ac fidis manibus. Typi adhibiti plane novi, arabici autem Regii Berolinenses nitidissimi. Charta optimæ notæ, scriptoria, formæ maioris, bonitate et candore per totum opus æquabilis.

Constabunt exemplaria singula vulgaria. . . 20 thaleros.
Splendidiora in chart. scriptor. magn. Imperial. lat. marg. . . . . 40 "
Splendissima in chart. Velina Imperiali. . . 80

Venduntur autem sub hac conditione, ut totius libri pretium integrum solvant emtores accepto Volumine primo. Splendidorum autem exemplarium numerus perexiguus est, quod monemus lautiores, quibus ista curæ sunt.

Halis Saxonum, die 20 aprilis 1830.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

Notice sur la langue, la littérature et la religion des Bouddhistes du Népal et du Bhot ou Tubet; communiquée à la Société asiatique de Calcutta par M. B. H. Hodgson.

(Suite.)

Il résulte de ces faits que le corps de la littérature du Tubet est et a long-temps été une masse de traductions du sanscrit. Son langage primitif, ses caractères et même ses idées, tout est indien. Je puis dire à l'appui de cette assertion, que même les Népaliens qui se trouvent beaucoup plus rapprochés de l'Inde, et sont parvenus à un plus haut degré de culture que les Tubétains, ont fait un grand usage de commentaires en langue vulgaire, et même de leurs traductions de leurs livres qui sont également sanscrits, et que, quoique les Néwars aient un idiome complet, ils n'ont pas de lettres qui leur soient propres : celles dont ils se servent sont nâgari d'origine, et ils en conviennent; d'ailleurs tous les Tubétains avec lesquels j'ai conversé m'ont dit que toutes leurs connaissances leur étaient venues de l'Inde, que leurs livres sont des traductions, que les

originaux dispersés existent encore dans le Bhot, mais que maintenant personne ne peut les lire; enfin plusieurs des livres tubétains les plus classiques prouvent ce fait par leur titre. Ces remarques sont naturellement applicables aux classiques du Bhot, car relativement aux livres d'un ordre inférieur en usage dans ce pays, je crois que ce sont, non pas des traductions, mais des originaux; principalement des légendes de lamas, et dans le langage vulgaire dont le dialecte le plus pur est celui qui se parle autour de *Lassa* et de *Digartchi;* cependant, de même que les traductions des classiques, ces livres sont écrits en caractères essentiellement indiens.

Un exposé soigné du système de la croyance bouddhique obligerait de lire plusieurs des volumineux ouvrages spécifiés plus haut, et exigerait plus de temps que n'en pourrait consacrer à cette tâche une personne qui n'aurait aucune autre occupation; d'ailleurs le temps et l'application nécessaires seraient sans doute employés sans profit, puisque les livres, d'après la notice succincte qui en a été donnée, sont évidemment remplis de subtilités infinies et de subdivisions de l'espèce la plus puérile et la plus fastidieuse. Il suffira donc de présenter dans ce mémoire un petit nombre d'observations sur les idées religieuses des bouddhistes de cette partie de l'Inde.

Le bouddhisme spéculatif embrasse quatre systèmes distincts d'opinions sur l'origine du monde, la nature de la cause première, la nature et la destinée de l'ame.

Ces systèmes sont nommés, d'après les doctrines dis-

tinctives de chacun : *Svâbhâvika*, *Aïshvarika*, *Yâtnika* et *Kârmika* ; et chacun admet plusieurs subdivisions comprenant diverses théories modifiées des derniers docteurs bouddhistes qui, vivant dans des temps plus tranquilles que les premiers, et instruits par les railleries de leurs adversaires ainsi que par l'adversité, ont essayé d'expliquer ce qui était le plus sujet à objection, et même contradictoire, dans le système primitif.

Les *Svâbhâvika* nient l'existence de l'immatérialité ; ils affirment que la matière est la substance unique, et ils lui donnent deux modes nommés *pravritti* et *nirvritti* ou action et repos, concrétion et abstraction. La matière, disent-ils, est éternelle comme une masse brute, et il en est de même des forces de la matière, qui possèdent, non-seulement l'activité, mais aussi l'intelligence. L'état propre d'existence de ces forces est le repos et l'abstraction de toute chose palpable et visible ; dans cet état (*nirvritti*) elles sont d'un côté si atténuées, et de l'autre si pourvues d'attributs infinis de pouvoir et d'habileté, qu'elles n'ont besoin que de la conscience intérieure et de la perfection morale, pour devenir des dieux. Quand les forces passent de leur état propre et permanent de repos à leur état casuel et transitoire d'activité, alors toutes les belles formes de la nature ou du monde arrivent à l'existence, non par une création divine, non par hasard, mais spontanément, et toutes ces belles formes de la nature cessent d'exister quand les mêmes forces repassent de cet état de *pravritti* ou activité à l'état de *nirvritti* ou repos. La révolution des états de *pravritti*

et de *nirvritti* est éternelle, et embrasse l'existence et la destruction de la nature ou des formes palpables.

Les *Svâbhâvika* sont si éloignés d'attribuer l'ordre et la beauté du monde au hasard aveugle, qu'ils aiment beaucoup à citer la beauté de la forme visible comme une preuve de l'intelligence des forces créatrices, et ils infèrent leur éternité de la succession éternelle de formes nouvelles. Mais ils insistent sur ce point que ces forces sont inhérentes à la matière, et ne lui ont pas été appliquées par le doigt de Dieu ou par un être absolument immatériel. Les formes inanimées sont considérées comme appartenant exclusivement au *pravritti* et par conséquent comme périssables; mais les formes animées, parmi lesquelles l'homme n'est pas distingué suffisamment, sont jugées capables de devenir par leurs propres efforts associées à l'état éternel de *nirvritti;* leur félicité qui consiste dans le repos, ou la délivrance d'une migration se renouvellant sans fin à travers les formes périssables du *pravritti.* Les hommes sont doués de la conscience tant, je crois, de la félicité éternelle du reste du *nirvritti,* que de la peine sans fin de l'activité du *pravritti* (1). Mais ces hommes qui ont gagné l'éternité du *nirvritti* ne sont pas regardés comme les souverains de l'univers qui se gouverne lui-même, ni comme les médiateurs ou juges du genre humain resté dans le *pravritti,* parce que

(1) Suivant la doctrine la plus générale, ils le sont; suivant d'autres opinions, ils ne le sont pas; la question roule sur l'acception primitive du mot *Sûnyatâ* : il en sera parlé plus bas.

les notions de médiation et de jugement ne sont pas admises par les *Svâbhâvika* qui tiennent que chaque homme est l'arbitre de son destin, le bien et le mal dans le *pravritti* étant, par la constitution de la nature, liés indissolublement au bonheur et au malheur; et l'acquisition du *nirvritti* étant, par la même loi immuable, la conséquence inévitable de l'agrandissement de ses facultés par l'abstraction habituelle qui rend un homme capable de connaître ce qu'est le *nirvritti*. Acquérir cette connaissance est devenir possesseur de la science universelle, où un bouddha est digne de recevoir, comme tel, les honneurs divins, pendant qu'on languit encore dans le *pravritti;* c'est de plus devenir au-delà du tombeau ou dans le *nirvritti* tout au moins ce qu'un homme peut devenir; mais sur ce tout quelques *Svâbhâvika* ont exprimé des doutes, tandis que d'autres ont maintenu que c'était le repos éternel et non l'anéantissement éternel (1) [*Shoûnyatâ*]; mais, ajoute cette école plus dogmatique, quand même ce serait le *Shoûnyata*, ce serait encore bon; l'homme étant, dans le cas contraire, condamné à une migration éternelle à travers toutes les formes de la nature, dont la plus désirable n'est pas à envier et doit même être évitée à tout prix.

Cet exposé montre que la doctrine distinctive des *Svâbhâvika* est de nier l'immatérialité, et d'affirmer

(1) Cette interprétation du *Shoûnyata* des *Svabhavika* n'est pas la plus générale, quoique leurs ennemis aient essayé de la représenter comme telle. Il sera question plus tard du sens de ce mot qui a prévalu parmi les bouddhistes.

que l'homme est capable d'accroître ses facultés à l'infini. La fin de cet accroissement des facultés humaines, est l'association à l'éternel repos du *nirvritti* sur la nature duquel il y a des disputes; les moyens d'y arriver sont le *tapa* et le *dhyâna:* par le premier de ces mots, les *Svâbhâvika* entendent, non pas la pénitence ni les peines corporelles que l'on s'inflige, mais une abnégation entière de toutes les choses extérieures (*prâvrittika*); ils entendent par le second la pure abstraction mentale. Quant aux choses physiques, les *Svâbhâvika* rejettent, non le dessein ou l'action, mais l'être qui les a conçus, c'est-à-dire un être unique, immatériel, intelligent qui, par sa volonté, a donné l'existence et l'ordre à la matière. Ils admettent ce que nous appelons les lois de la matière, mais prétendent que ces lois sont des causes premières et non secondaires, sont éternellement inhérentes à la matière, et ne lui ont pas été imprimées par un créateur immatériel. Ils considèrent la création comme un effet spontané résultant de forces dont la matière a été douée de toute éternité, et qu'elle possédera éternellement. Quant à l'homme, les *Svâbhâvika* reconnaissent en lui des forces intellectuelles et morales, mais ils nient l'essence ou l'être immatériel auquel nous attribuons ces forces. Ils assignent la causalité animée et inanimée à la puissance propre de la nature (*svabhâva*).

Je crois que les *Svâbhâvika* composent la plus ancienne école de philosophie du bouddhisme, mais depuis les temps les plus reculés elle a été partagée en deux partis nommés l'un simplement les *Svâbhâvika*

dont j'ai essayé d'exposer la doctrine, l'autre, les *Svâbhâvika prâdjnika*, d'après le mot *Pradjnâ*, suprême sagesse, c'est-à-dire de la nature. Les *Prâdjnika* sont d'accord avec les *Svâbhâvika* pour considérer la matière comme la seule entité, la douer d'intelligence ainsi que d'activité, et lui donner deux modes, celui d'action et celui de repos. Mais les *Prâdjnika* inclinent à réunir les forces de la matière dans l'état de *nirvritti*, et à faire de cette unité une divinité; enfin, à considérer le souverain bien de l'homme, non comme une association vague et douteuse à l'état de *nirvritti*, mais comme absorption spéciale et certaine dans le *prâdjnâ* qui est la somme de toutes les forces actives et intellectuelles de l'univers.

Les *Aïshvarika* admettent l'essence immatérielle, un *Adi-bouddha* suprême, infini et immatériel que quelques-uns d'entre eux considèrent comme la seule divinité et la seule cause unique de toutes choses, tandis que d'autres lui associent un principe matériel qui lui est égal et co-éternel, et croient que toutes choses ont procédé de l'opération conjointe de ces deux principes. Les *Aïshvarika* acceptent les deux modes des *Svâbhâvika* et des *Prâdjnika*, ou le *pravritti* et le *nirvritti*. Mais bien que les *Aïshvarika* admettent l'essence immatérielle et un dieu, ils nient sa providence et son autorité, et quoiqu'ils croient que le *Mokcha* est une absorption dans son essence, et en appelant vaguement à lui comme dispensateur des biens du *pravritti*, ils regardent la connexion de la vertu et la félicité dans le *pravritti* comme indépendante de lui

et comme pouvant être acquise seulement par les efforts propres des *Tapa* et des *Dhyâna*, efforts qu'ils considèrent également comme pouvant accroître leurs facultés à l'infini, les rendre dignes d'être adorés comme Bouddha sur terre, et les élever dans le ciel à une participation égale et acquise par eux aux attributs et à la félicité du suprême Adi-bouddha ou à l'absorption en lui, ou plutôt à l'union avec lui. Tous les bouddhistes s'accordent à rapporter l'usage et la valeur de la médiation terrestre et céleste, des droits et des devoirs des mortels et des cérémonies de la religion, uniquement au *pravritti*, état qu'ils sont tous enseignés à condamner; ils le sont à chercher par leurs efforts et leurs abstractions cette extension infinie de leurs facultés dont l'accomplissement réalise dans leurs personnes une divinité aussi complète qu'aucune de celles qui existent, et la seule que quelques-uns d'entre eux veulent reconnaître.

Les *Kârmika* et les *Yàtnika* dérivent leurs noms respectifs du *Karma*, nom par lequel ils entendent la conscience de l'action morale, et de l'*Yatna* que j'explique par la conscience de l'action intellectuelle. Je crois que ces écoles sont plus récentes que les autres, et j'attribue leur origine à un desir de rectifier le quiétisme extravagant qui, dans les écoles anciennes, dépouillait les forces regardées comme étant de nature, soit matérielle, soit immatérielle, de toute providence et de toute souveraineté, et l'homme de toute son énergie active et de ses devoirs. Admettant comme justes les principes plus généraux de leurs prédécesseurs, ces

sectaires semblent avoir dirigé principalement leur attention sur les phénomènes de la nature humaine, avoir été frappés de la liberté de sa volonté et de la différence de ses forces intellectuelles et sensitives, et d'avoir cherché à prouver, malgré la loi morale nécessaire de leurs premiers docteurs, que la félicité de l'homme doit être assurée soit par la culture convenable de son sens moral (1), ce qui était le sentiment des *Kârmika*, ou par la direction raisonnable de son intelligence, conclusion que les *Yâtnika* préféraient; voilà je crois le fondement de la distinction entre les deux écoles comparées l'une à l'autre. En les comparant avec leurs prédécesseurs, on voit qu'elles ont plus d'affinité avec les *Aïshvarika*, qu'avec les autres écoles, qu'elles inclinent à admettre l'existence d'entités morales et se sont efforcées de corriger l'impersonnalité et la quiétude absolue de la cause première, soit matérielle, soit immatérielle, en feignant que *Karma* ou *Yatna* l'agent, soit moral, soit intellectuel, ayant la conscience, a, depuis le commencement, été doué de causalité. Les textes *Kârmika* s'expriment souvent de la manière suivante : « *Shâkya sinha* qui, suivant » les uns (*Svâbhâvika*), sortit de *Svabhâva*, et suivant d'autres (les *Aïshvarika*), d'*Adi-bouddha*, » pratiqua tel et tel *Karma*, et en retira tels et tels » fruits. »

(1) Malgré ces sentimens, que l'on peut principalement rapporter à l'état de *pravritti*, les *Kârmika* et les *Yâtnika* continuent toujours à tenir par préférence aux *Tapa* et aux *Dhyâna*, les ascétiques les plus rigoureux de l'ancienne école.

Quant à la destinée de l'ame, je ne puis trouver nulle différence morale entre ces bouddhistes et les sages du brahmanisme, tous admettent les métempsychoses et les absorptions. Mais en quoi l'ame est-elle absorbée? en *Brahma,* disent les brahmanes, en *Shounyatâ,* ou *Svabhâva*, ou *Pradjnâ,* ou *Adi-bouddha,* disent les différentes sectes des bouddhistes, et j'ajoute que, par leur équivoque *Sânyata,* j'entends en général, non pas l'anéantissement , mais plutôt l'atténuation extrême et presque infinie attribuée par les bouddhistes aux puissances ou forces matérielles dans l'état de *nirvritti* ou d'abstraction de toute forme palpable qui compose le monde sensible de *pravritti.*

C'est aux investigations futures à déterminer comment et dans quel sens les sectateurs de ces différens systèmes spéculatifs si opposés, ont adopté les divinités innombrables du panthéon bouddhiste tel qu'il existe; on n'y pourra parvenir que lorsque l'on aura examiné convenablement les ouvrages nombreux que j'aurai bientôt le bonheur de mettre à la portée de mes compatriotes curieux de ces sortes d'études. Il suffit de dire présentement que le bouddhisme pratique du Népal a, depuis long-temps, admis une distinction marquée entre ces saints de nature mortelle qui acquirent par leurs efforts le rang et les forces d'un Bouddha, et les Bouddha de nature et d'origine céleste.

Les premiers sont au nombre de sept (1), on les

(1) Voici leurs noms : *Vispasti, Shikhi, Kakouhchanda, Kanaka mouni, Kashyapa, et Shâkia sinha.*

nomme *Manouchi* ou humains; les derniers sont appelés *Anoupapadaka* (sans parens), et aussi *Dhyâni*. Cette seconde dénomination est dérivée du nom sanscrit désignant cette rêverie abstraite qui a été plus ou moins favorablement reçue dans la plupart des religions de l'Asie, mais qui est le caractère particulier et dominant du bouddhisme.

Cependant l'épithète de *Dhyâni* appliquée à une classe de Bouddha peut évidemment être interprétée par athée, elle est à peine un peu moins que celle de *Manouchi* à laquelle elle est opposée; c'est pourquoi ce que je veux faire observer est que les *Aïshvarika*, au-delà des limites du Népal, attribuent ce *Dhyâna* créateur à un *Adi-bouddha*, existant par lui-même, infini, sachant tout, et dont un des attributs est la possession partielle de cinq sortes de sagesse. En conséquence il est appelé *Pantchadjnyâna âtmika*, et ce fut par la vertu de ces cinq sortes de sagesse que par cinq actes successifs de *Dhyâna* il créa, dans le commencement et dans la durée du monde actuel, le *Pantcha bouddha dhyâni*.

Voici les noms et les gradations de ces *Djnyânâ*, *Dhyâna* et *Bouddha*.

DJNYÂNA'S.	DHYÂNAS.	BOUDDHA'S.
1. *Souvisouddha dharma dhâtoa.*	Le *dhyân* de la création est appelé par un nom générique *Loka sansardjana*, et c'est par cinq répétitions de ce nom que les cinq bouddhas furent créés.	1. *Vaïrotchana.*
2. *Adarshana.*		2. *Aïkchobhya.*
3. *Prativekchana.*		3. *Ratnasambhava.*
4. *Shanta.*		4. *Amitabha.*
5. *Krityanechthun.*		5. *Amoghasiddha.*

On serait fondé à supposer que le Bouddha suprême, après avoir créé ces cinq êtres célestes, leur aurait dévolu les soins actifs de la création et du gouvernement du monde; cependant il n'en est pas ainsi, l'esprit du bouddhisme pur est éminemment la quiétude, et voilà pourquoi les *æons* les plus exaltés sont exemptés de la dégradation d'agir. Chacun d'eux reçoit, avec son existence, les vertus du *Djnyâna* et du *Dhyâna* pour l'exercice desquels par *Adi-bouddha*, il est redevable de son existence, et par une pratique semblable, il produit un *Dhyâni bodhisatva*. Ceux-ci sont l'un après l'autre et successivement les auteurs actifs et tertiaires de créations. Celles-ci sont périssables, et depuis le commencement des temps trois ont passé. Ainsi le présent monde est l'ouvrage du quatrième Bodhisatva, qui est maintenant seigneur de la marche des choses, et au Népal, ses adorateurs sont accoutumés à l'investir de toutes les forces d'un dieu suprême et unique, le *præsens divus* étant, comme à l'ordinaire, l'univers. Quand le système des mondes existant, aura achevé son cours, les emplois de créer et de gouverner le monde futur seront dévolus au cinquième boddhisatva.

Voici les noms et la filiation de ces *Dhyâni bodhisatva*.

BOUDDHAS.	BHODHISATVAS.
1. *Vairotchana.*	1. *Samantabhadra.*
2. *Akchobya.*	2. *Vadjra pâni.*
3. *Ratnasambhava.*	3. *Ratna pâni.*
4. *Amitâbha.*	4. *Padma pâni*
5. *Amoghasiddha.*	5. *Vishva pâni.*

Les *Dhyâni bouddha* et les *Bodhisatva* sont regardés comme étant entre eux dans le rapport de père et de fils; et de même qu'il y a des *Dhyâni bodhisatva,* il y a aussi des *Manouchi bodhisatva,* qui à leur tour sont pour *Manouchi bouddha* ce qu'un disciple est à un instituteur, un gradué à un adepte, un aspirant à la sagesse du bouddhisme à celui qui la possède. Je dois ajouter qu'un homme mortel peut devenir un Bouddha (1), pendant qu'il languit encore dans l'existence charnelle : quoique l'accomplissement entier des récompenses, s'il n'est pas le privilége du caractère transcendant, soit attribué à un état plus immatériel, c'est-à-dire à celui de *nirvritti.*

Les images des *Dhyâni bouddha* qui ont été envoyées à la Société, occupent, à l'exclusion de tous les Bouddha inférieurs, la base de chaque *Manoutchaïtya* (2) qui sont au Népal les temples de l'ordre le plus élevé, et ces images sont invariablement distinguées entre elles par des différences.

La liste des Bouddha qui termine ce mémoire complète tout ce que j'ai à dire sur ce sujet. Deux listes furent préparées pour moi il y a quelque temps par un vieux bouddhiste du Népal que je connaissais depuis long-temps; mais elles ont alors été laissées de

(1) De là les lamas divins du Bhot, quoique l'idée originale y soit un peu dénaturée.

(2) *Tchaïtya* est le nom propre et unique d'un bouddha au-dessus de Dieu. *Vihâr* est le nom propre et unique du serviteur de Dieu. Dans le premier réside l'objet de l'adoration, dans le second celui qui l'adore.

côté pour être ultérieurement examinées et expliquées quand l'occasion s'en présenterait.

En conséquence, je les ai fait comparer sous mes yeux avec les écritures d'où elles sont extraites, et cette comparaison a suggéré les remarques suivantes : d'abord la liste la plus courte a été reconnue superflue, tous les noms qui s'y trouvent étant dans la grande; ensuite, le nombre total des Bouddha dans le grand catalogue se monte à cent trente un et non pas à cent quarante-cinq comme on l'a dit ailleurs : le même nom étant répété dans quelques cas deux et trois fois, parce que ce catalogue a été extrait d'ouvrages indépendans les uns des autres. J'ai mieux aimé le laisser tel qu'il est que d'omettre quelques noms d'une série parce qu'ils se rencontrent dans une autre. Ces omissions auraient pu déranger quelques particularités de rapprochement de temps, de lieu, ou des circonstances relatives aux Bouddha que nous ne connaissons pas; d'ailleurs les répétitions s'apperçoivent dans la liste au premier coup d'œil par les renvois annexés.

Il existe une différence entre ma liste et les catalogues tels qu'on les trouve dans les *Pothi* d'où elle est tirée. Après les noms des six grands *Manouchi bouddha* (n°s 50 à 56), le nom de *Shâkya sinha,* le septième et dernier est écrit dans ma liste au lieu de celui de *Lalita vistâra,* probablement parce qu'à l'époque où cet ouvrage fut rédigé *Shâkya* n'était pas devenu *Nirvâna* et *Tathâgata* dans le sens propre de ces mots. Son nom, quoique se présentant auparavant, est néanmoins inséré de nouveau dans mon catalogue,

dans cet endroit afin de compléter le nombre des fameux *Sapta bouddha manouchi*. Avant chaque série de nom, l'ouvrage, dont la liste est tirée, est noté d'une manière uniforme.

Beaucoup d'autres noms, indépendamment de ceux qui se trouvent dans le catalogue, se trouvent dans l'ouvrage cité, et on en pourrait tirer une centaine de nouveaux, des livres envoyés à Calcutta. Dans le *Samâdhi râdja* (1), *Sarvartha siddha* (*Shâkya* avant de devenir Bouddha) est interrogé par *Maïtreya* et par *Vadjrapâni* sur la manière dont il a obtenu le *Samâdhi djnyâna*. Dans sa réponse, il commence par nommer cent vingt *Tathâgata* qui le lui ont enseigné dans ses existences précédentes, et à la fin de cette énumération des Bouddha, *Sarvartha siddha* observe qu'il n'a donné tant de noms que comme exemples, mais que ses instituteurs étaient réellement au nombre de quatre-vingts *crores*. On lit dans l'*Aparimita dharani*, et même dans d'autres livres d'une plus grande autorité, un vers déclarant que les Bouddha qui ont été, sont et seront, sont plus nombreux que les grains de sable des rives du Gange. Quelques-uns de ces Bouddha sortirent divinement et non par génération d'autres Bouddha; les uns d'*Akasha*, d'autres du *Lotus*. En général ceux-ci sont des non-entités évidentes, sous les rapports chronologique et historique; cependant il est

(1) J'ai sous les yeux cette liste extraite du *Samâdhi râdja*, mais je ne crois pas qu'elle vaille la peine qu'on l'ajoute aux listes déjà publiées.

quelquefois très-difficile de les distinguer de leurs compagnons plus réels, parce que la vanité de la superstition fait remonter fréquemment l'origine de ces derniers jusqu'au ciel, tandis que son génie rampant ramène non moins souvent la souche des premiers à la terre. D'ailleurs parmi les Bouddha reconnus ouvertement pour être de nature mortelle, il y a trois degrés, celui de *Pratyeka* bouddha, celui de *Shrâvaka bouddha,* et celui de *Maha yanika bouddha.* Mais les deux premiers sont regardés, même par leurs adorateurs, seulement comme des hommes d'une sainteté éminente, et comme infiniment inférieurs aux *Mahâyânika bouddha*, tels que *Shâkya* et ses six grands prédécesseurs. Néanmoins nous en avons des multitudes même de ce degré éminent, et d'ailleurs ce titre appartient, non-seulement aux *Manouchi tathâgata* suprêmes, mais aussi à tous les *Dhyani* sans distinction. En somme, il est à propos, dans l'état actuel de nos connaissances, de ne pas perdre de vue que, d'après l'autorité des anciens livres, *Shâkya* est le septième et le dernier des Bouddha.

Il est également digne de remarque que, d'après ces livres, la durée de l'existence de ces sept bouddhas remplit toute l'étendue du temps; les premiers étant assignés au *Satya youga*, les deux suivans au *Tréta*, les deux qui viennent après au *Dvâpara*, et que *Shâkya* et le Bouddha qui est à venir, sont déclarés seigneurs du *Kali* ou *Youga* présent. Je pense qu'on ne considérera pas comme une réponse à cette difficulté l'observation que la chronologie des Bouddha suppose un

un monde éternel et confond les temps et l'éternité.

Je n'ai pas de doute présentement sur l'existence historique des six prédécesseurs de *Shâkya*, mais je n'ai pas manqué de remarquer que les livres bouddhiques qui parlent amplement de la naissance, des discours et des actions de *Shakya*, et qui racontent qu'il a au moins arrangé et écrit tout l'ouvrage, gardent un silence presque absolu sur l'origine et les actions des six Bouddha qui l'ont précédé.

Liste des TATHÂGATA, *extraite du* **Lalita Vistâra**, *du* **Kriya Sangraha** *et du* **Rakchâ Bhagavati.**

LALITA VISTÂRA.

1. *Padmottara.*
2. *Darmaketou.*
3. *Dîpankara.*
4. *Gounaktou.*
5. *Mahâkara.*
6. *Richidva.*
7. *Srîtedja.*
8. *Satyaketou.*
9. *Vadjrasanhata.*
10. *Sarvâbhibhoû.*
11. *Hemavarna.*
12. *Atyoutchtchagâmî.*
13. *Pravâdasâgara.*
14. *Pouchpaketou.*
15. *Vararoûpa.*
16. *Soulotchana.*
17. *Richigoupta.*
18. *Djinavactra.*
19. *Ounnata.*
20. *Pouchpita.*
21. *Ournâtedjâ.*
22. *Pouchkala.*
23. *Sourashmî.*
24. *Mangala.*
25. *Soudarshana.*
26. *Mahasinhatedjâ.*
27. *Sthitaboudhidatta.*
28. *Vasantagandhi.*
29. *Satyadhermavipoulakirttî.*
30. *Tichya.*
31. *Pouchya.*
32. *Lokasoundara.*
33. *Vistîrnabheda.*
34. *Ratnakirttî.*
35. *Ourgatedjâ.*
36. *Brahmatedjâ.*
37. *Soughocha.*
38. *Soupouchpa.*
39. *Soumanodjnaghocha.*
40. *Soutchechtâroûpa.*

Quant à la destinée de l'ame, je ne puis trouver nulle différence morale entre ces bouddhistes et les sages du brahmanisme, tous admettent les métempsychoses et les absorptions. Mais en quoi l'ame est-elle absorbée? en *Brahma*, disent les brahmanes, en *Shounyatâ*, ou *Svabhâva*, ou *Pradjnâ*, ou *Adi-bouddha*, disent les différentes sectes des bouddhistes, et j'ajoute que, par leur équivoque *Sânyata*, j'entends en général, non pas l'anéantissement, mais plutôt l'atténuation extrême et presque infinie attribuée par les bouddhistes aux puissances ou forces matérielles dans l'état de *nirvritti* ou d'abstraction de toute forme palpable qui compose le monde sensible de *pravritti*.

C'est aux investigations futures à déterminer comment et dans quel sens les sectateurs de ces différens systèmes spéculatifs si opposés, ont adopté les divinités innombrables du panthéon bouddhiste tel qu'il existe; on n'y pourra parvenir que lorsque l'on aura examiné convenablement les ouvrages nombreux que j'aurai bientôt le bonheur de mettre à la portée de mes compatriotes curieux de ces sortes d'études. Il suffit de dire présentement que le bouddhisme pratique du Népal a, depuis long-temps, admis une distinction marquée entre ces saints de nature mortelle qui acquirent par leurs efforts le rang et les forces d'un Bouddha, et les Bouddha de nature et d'origine céleste.

Les premiers sont au nombre de sept (1), on les

---

(1) Voici leurs noms : *Vispasti*, *Shikhi*, *Kakouhchanda*, *Kanaka mouni*, *Kashyapa*, et *Shâkia sinha*.

nomme *Manouchi* ou humains; les derniers sont appelés *Anoupapadaka* (sans parens), et aussi *Dhyâni*. Cette seconde dénomination est dérivée du nom sanscrit désignant cette rêverie abstraite qui a été plus ou moins favorablement reçue dans la plupart des religions de l'Asie, mais qui est le caractère particulier et dominant du bouddhisme.

Cependant l'épithète de *Dhyâni* appliquée à une classe de Bouddha peut évidemment être interprétée par athée, elle est à peine un peu moins que celle de *Manouchi* à laquelle elle est opposée; c'est pourquoi ce que je veux faire observer est que les *Aïshvarika*, au-delà des limites du Népal, attribuent ce *Dhyâna* créateur à un *Adi-bouddha*, existant par lui-même, infini, sachant tout, et dont un des attributs est la possession partielle de cinq sortes de sagesse. En conséquence il est appelé *Pantchadjnyâna âtmika*, et ce fut par la vertu de ces cinq sortes de sagesse que par cinq actes successifs de *Dhyâna* il créa, dans le commencement et dans la durée du monde actuel, le *Pantcha bouddha dhyâni*.

Voici les noms et les gradations de ces *Djnyânâ*, *Dhyâna* et *Bouddha*.

DJNYÂNA'S.	DHYÂNAS.	BOUDDHA'S.
1. *Souvisouddha dharma dhâtoa*.	Le *dhyân* de la création est appelé par un nom générique *Loka sansardjana*, et c'est par cinq répétitions de ce nom que les cinq bouddhas furent créés.	1. *Vaïrotchana*.
2. *Adarshana*.		2. *Aïkchobhya*.
3. *Pratïvekchana*.		3. *Ratnasambhava*.
4. *Shanta*.		4. *Amitabha*.
5, *Krityanechthun*.		5. *Amoghasiddha*.

On serait fondé à supposer que le Bouddha suprême, après avoir créé ces cinq êtres célestes, leur aurait dévolu les soins actifs de la création et du gouvernement du monde ; cependant il n'en est pas ainsi, l'esprit du bouddhisme pur est éminemment la quiétude, et voilà pourquoi les *æons* les plus exaltés sont exemptés de la dégradation d'agir. Chacun d'eux reçoit, avec son existence, les vertus du *Djnyâna* et du *Dhyâna* pour l'exercice desquels par *Adi-bouddha*, il est redevable de son existence, et par une pratique semblable, il produit un *Dhyâni bodhisatva.* Ceux-ci sont l'un après l'autre et successivement les auteurs actifs et tertiaires de créations. Celles-ci sont périssables, et depuis le commencement des temps trois ont passé. Ainsi le présent monde est l'ouvrage du quatrième Bodhisatva, qui est maintenant seigneur de la marche des choses, et au Népal, ses adorateurs sont accoutumés à l'investir de toutes les forces d'un dieu suprême et unique, le *præsens divus* étant, comme à l'ordinaire, l'univers. Quand le système des mondes existant, aura achevé son cours, les emplois de créer et de gouverner le monde futur seront dévolus au cinquième boddhisatva.

Voici les noms et la filiation de ces *Dhyâni bodhisatva.*

BOUDDHAS.	BHODHISATVAS.
1. *Vairotchana.*	1. *Samantabhadra.*
2. *Akchobya.*	2. *Vadjra pâni.*
3. *Ratnasambhava.*	3. *Ratna pâni.*
4. *Amitâbha.*	4. *Padma pâni*
5. *Amoghasiddha.*	5. *Vishva pâni.*

Les *Dhyâni bouddha* et les *Bodhisatva* sont regardés comme étant entre eux dans le rapport de père et de fils; et de même qu'il y a des *Dhyâni bodhisatva*, il y a aussi des *Manouchi bodhisatva*, qui à leur tour sont pour *Manouchi bouddha* ce qu'un disciple est à un instituteur, un gradué à un adepte, un aspirant à la sagesse du bouddhisme à celui qui la possède. Je dois ajouter qu'un homme mortel peut devenir un Bouddha (1), pendant qu'il languit encore dans l'existence charnelle : quoique l'accomplissement entier des récompenses, s'il n'est pas le privilége du caractère transcendant, soit attribué à un état plus immatériel, c'est-à-dire à celui de *nirvritti*.

Les images des *Dhyâni bouddha* qui ont été envoyées à la Société, occupent, à l'exclusion de tous les Bouddha inférieurs, la base de chaque *Manoutchaïtya* (2) qui sont au Népal les temples de l'ordre le plus élevé, et ces images sont invariablement distinguées entre elles par des différences.

La liste des Bouddha qui termine ce mémoire complète tout ce que j'ai à dire sur ce sujet. Deux listes furent préparées pour moi il y a quelque temps par un vieux bouddhiste du Népal que je connaissais depuis long-temps; mais elles ont alors été laissées de

(1) De là les lamas divins du Bhot, quoique l'idée originale y soit un peu dénaturée.

(2) *Tchaïtya* est le nom propre et unique d'un bouddha au-dessus de Dieu. *Vihâr* est le nom propre et unique du serviteur de Dieu. Dans le premier réside l'objet de l'adoration, dans le second celui qui l'adore.

côté pour être ultérieurement examinées et expliquées quand l'occasion s'en présenterait.

En conséquence, je les ai fait comparer sous mes yeux avec les écritures d'où elles sont extraites, et cette comparaison a suggéré les remarques suivantes : d'abord la liste la plus courte a été reconnue superflue, tous les noms qui s'y trouvent étant dans la grande; ensuite, le nombre total des Bouddha dans le grand catalogue se monte à cent trente un et non pas à cent quarante-cinq comme on l'a dit ailleurs : le même nom étant répété dans quelques cas deux et trois fois, parce que ce catalogue a été extrait d'ouvrages indépendans les uns des autres. J'ai mieux aimé le laisser tel qu'il est que d'omettre quelques noms d'une série parce qu'ils se rencontrent dans une autre. Ces omissions auraient pu déranger quelques particularités de rapprochement de temps, de lieu, ou des circonstances relatives aux Bouddha que nous ne connaissons pas; d'ailleurs les répétitions s'apperçoivent dans la liste au premier coup d'œil par les renvois annexés.

Il existe une différence entre ma liste et les catalogues tels qu'on les trouve dans les *Pothi* d'où elle est tirée. Après les noms des six grands *Manouchi bouddha* (n[os] 50 à 56), le nom de *Shâkya sinha,* le septième et dernier est écrit dans ma liste au lieu de celui de *Lalita vistâra,* probablement parce qu'à l'époque où cet ouvrage fut rédigé *Shâkya* n'était pas devenu *Nirvâna* et *Tathâgata* dans le sens propre de ces mots. Son nom, quoique se présentant auparavant, est néanmoins inséré de nouveau dans mon catalogue,

dans cet endroit afin de compléter le nombre des fameux *Sapta bouddha manouchi*. Avant chaque série de nom, l'ouvrage, dont la liste est tirée, est noté d'une manière uniforme.

Beaucoup d'autres noms, indépendamment de ceux qui se trouvent dans le catalogue, se trouvent dans l'ouvrage cité, et on en pourrait tirer une centaine de nouveaux, des livres envoyés à Calcutta. Dans le *Samâdhi râdja* (1), *Sarvartha siddha* (*Shâkya* avant de devenir Bouddha) est interrogé par *Maïtreya* et par *Vadjrapâni* sur la manière dont il a obtenu le *Samâdhi djnyâna*. Dans sa réponse, il commence par nommer cent vingt *Tathâgata* qui le lui ont enseigné dans ses existences précédentes, et à la fin de cette énumération des Bouddha, *Sarvartha siddha* observe qu'il n'a donné tant de noms que comme exemples, mais que ses instituteurs étaient réellement au nombre de quatre-vingts *crores*. On lit dans l'*Aparimita dharani*, et même dans d'autres livres d'une plus grande autorité, un vers déclarant que les Bouddha qui ont été, sont et seront, sont plus nombreux que les grains de sable des rives du Gange. Quelques-uns de ces Bouddha sortirent divinement et non par génération d'autres Bouddha; les uns d'*Akasha*, d'autres du *Lotus*. En général ceux-ci sont des non-entités évidentes, sous les rapports chronologique et historique; cependant il est

(1) J'ai sous les yeux cette liste extraite du *Samâdhi râdja*, mais je ne crois pas qu'elle vaille la peine qu'on l'ajoute aux listes déjà publiées.

quelquefois très-difficile de les distinguer de leurs compagnons plus réels, parce que la vanité de la superstition fait remonter fréquemment l'origine de ces derniers jusqu'au ciel, tandis que son génie rampant ramène non moins souvent la souche des premiers à la terre. D'ailleurs parmi les Bouddha reconnus ouvertement pour être de nature mortelle, il y a trois degrés, celui de *Pratyeka* bouddha, celui de *Shrâvaka bouddha,* et celui de *Maha yanika bouddha.* Mais les deux premiers sont regardés, même par leurs adorateurs, seulement comme des hommes d'une sainteté éminente, et comme infiniment inférieurs aux *Mahâyânika bouddha*, tels que *Shâkya* et ses six grands prédécesseurs. Néanmoins nous en avons des multitudes même de ce degré éminent, et d'ailleurs ce titre appartient, non-seulement aux *Manouchi tathâgata* suprêmes, mais aussi à tous les *Dhyani* sans distinction. En somme, il est à propos, dans l'état actuel de nos connaissances, de ne pas perdre de vue que, d'après l'autorité des anciens livres, *Shâkya* est le septième et le dernier des Bouddha.

Il est également digne de remarque que, d'après ces livres, la durée de l'existence de ces sept bouddhas remplit toute l'étendue du temps; les premiers étant assignés au *Satya youga*, les deux suivans au *Tréta*, les deux qui viennent après au *Dvâpara*, et que *Shâkya* et le Bouddha qui est à venir, sont déclarés seigneurs du *Kali* ou *Youga* présent. Je pense qu'on ne considérera pas comme une réponse à cette difficulté l'observation que la chronologie des Bouddha suppose un

un monde éternel et confond les temps et l'éternité.

Je n'ai pas de doute présentement sur l'existence historique des six prédécesseurs de *Shâkya*, mais je n'ai pas manqué de remarquer que les livres bouddhiques qui parlent amplement de la naissance, des discours et des actions de *Shakya*, et qui racontent qu'il a au moins arrangé et écrit tout l'ouvrage, gardent un silence presque absolu sur l'origine et les actions des six Bouddha qui l'ont précédé.

Liste des TATHÂGATA, *extraite du* Lalita Vistâra, *du* Kriya Sangraha *et du* Rakchâ Bhagavati.

LALITA VISTÂRA.

1. *Padmottara.*
2. *Darmaketou.*
3. *Dîpankara.*
4. *Gounaktou.*
5. *Mahâkara.*
6. *Richidva.*
7. *Srîtedja.*
8. *Satyaketou.*
9. *Vadjrasanhata.*
10. *Sarvâbhibhoû.*
11. *Hemavarna.*
12. *Atyoutchtchagâmî.*
13. *Pravâdasâgara.*
14. *Pouchpaketou.*
15. *Vararoûpa.*
16. *Soulotchana.*
17. *Richigoupta.*
18. *Djinavactra.*
19. *Ounnata.*
20. *Pouchpita.*
21. *Ournâtedjâ.*
22. *Pouchkala.*
23. *Sourashmî.*
24. *Mangala.*
25. *Soudarshana.*
26. *Mahasinhatedjâ.*
27. *Sthitaboudhidatta.*
28. *Vasantagandhi.*
29. *Satyadhermavipoulakirttî.*
30. *Tichya.*
31. *Pouchya.*
32. *Lokasoundara.*
33. *Vistîrnabheda.*
34. *Ratnakirttî.*
35. *Ourgatedjâ.*
36. *Brahmatedjâ.*
37. *Soughocha.*
38. *Soupouchpa.*
39. *Soumanodjnaghocha.*
40. *Soutchechtâroûpa.*

Quant à la destinée de l'ame, je ne puis trouver nulle différence morale entre ces bouddhistes et les sages du brahmanisme, tous admettent les métempsychoses et les absorptions. Mais en quoi l'ame est-elle absorbée? en *Brahma*, disent les brahmanes, en *Shounyatâ*, ou *Svabhâva*, ou *Pradjnâ*, ou *Adi-bouddha*, disent les différentes sectes des bouddhistes, et j'ajoute que, par leur équivoque *Sânyata*, j'entends en général, non pas l'anéantissement, mais plutôt l'atténuation extrême et presque infinie attribuée par les bouddhistes aux puissances ou forces matérielles dans l'état de *nirvritti* ou d'abstraction de toute forme palpable qui compose le monde sensible de *pravritti*.

C'est aux investigations futures à déterminer comment et dans quel sens les sectateurs de ces différens systèmes spéculatifs si opposés, ont adopté les divinités innombrables du panthéon bouddhiste tel qu'il existe; on n'y pourra parvenir que lorsque l'on aura examiné convenablement les ouvrages nombreux que j'aurai bientôt le bonheur de mettre à la portée de mes compatriotes curieux de ces sortes d'études. Il suffit de dire présentement que le bouddhisme pratique du Népal a, depuis long-temps, admis une distinction marquée entre ces saints de nature mortelle qui acquirent par leurs efforts le rang et les forces d'un Bouddha, et les Bouddha de nature et d'origine céleste.

Les premiers sont au nombre de sept (1), on les

---

(1) Voici leurs noms : *Vispasti, Shikhi, Kakouhchanda, Kanaka mouni, Kashyapa, et Shâkia sinha.*

101. 7. *Meghakoûtâbhigardji-tasvara.*
102. 8. *Ratnatekhhatrâbhyoud-gatâvabhâsa.*
103. 9. *Samantadershî.*
104. 10. *Ganendra.*

KRIYA SANGRAHA.

105. 1. *Vaïrotchana* (1) (Voy. n.° 58).
106. 2. *Mahochnîcha.*
107. 3. *Sitâtapatrochnîcha.*
108. 4. *Tedjorâshi.*
109. 5. *Vidjayochnîcha.*
110. 6. *Vikiranochnîcha.*
111. 7. *Oudgatochnîcha.*
112. 8. *Mahodgatochnîcha.*
113. 9. *Vidjayochnîcha* (Voy. n.os 109 et 163).
114. 10. *Akchobhya* (V. n° 85).
115. 11. *Vadjrasatva.*
116. 12. *Vadjrarâdja.*
117. 13. *Vadjrarâga.*
118. 14. *Vadjrasâdhou.*
119. 15. *Ratnasambhava.*
120. 16. *Vadjraretna.*
121. 17. *Vadrasoûrya.*
122. 18. *Vadjraketou.*
123. 19. *Vadjrahâsa.*
124. 20. *Amitâbha.*
125. 21. *Vadjradharma.*
126. 22. *Vadjratîkchana.*
127. 23. *Vadjrahetou.*
128. 24. *Vadjrabhâcha.*
129. 25. *Amoghasiddha.*
130. 26. *Vadjrakarma.*
131. 27. *Vadjrarakcha.*
132. 28. *Vadjrayakcha.*
133. 29. *Vadjrasandhi.*

RAKCHÂ BAGAVATI.

134. 1. *Ratnakara.*
135. 2. *Ashokashrî.*
136. 3. *Ratnarchi* (Voyez au n.° 96).
137. 4. *Djayendra.*
138. 5. *Padmottarashrî* (Voy. n.° 1).
139. 6. *Soûryamandalaprabhâsottama.*
140. 7. *Ekatchhatra.*
141. 8. *Samâdhihastyouttarashrî.*
142. 9. *Padmashrî.*
143. 10. *Nandashrî.*

---

(1) Quoique ce nom soit une répétition, il est pourtant compté, parce que le personnage indiqué ici sous le nom de *Vaïrotchana*, est réellement *Vaïrotchan avatar mandjoûstri*. On reconnaîtra facilement dans cette liste les cinq bouddha du Népal, mais la commenter serait un travail sans fin.

Nota. Le mémoire précédent de M. Hodgson, inséré dans le XVI.e volume des *Recherches asiatiques* de la Société de Calcutta, est accompagné de deux planches représentant les alphabets du Népal et du Tubet, que nous avons reproduits fidèlement; mais outre ces deux planches il en contient encore sept autres intitulées *Différens alphabets connus au Népal.* Les caractères qui les composent sont pour la plupart des variations de l'écriture *dévanagari;* il n'y en a que quelques-uns qui paraissent dérivés de l'alphabet tubétain. Voici la liste de tous ces alphabets, d'après les légendes tubétaines qui les accompagnent. J'ai désigné ceux qui dérivent du *déva nagari* par les lettres D. N., et ceux qui sont d'origine *tubétaine* par Tub.

PREMIÈRE PLANCHE.

1. Écriture de བུ་ཀྐཾ་ *Bhoukkang.* D. N.

2. Écriture de ཁ་ཆེ་ *K'ha tsie.* Tub.—Le pays appelé *K'ha tsie* (grandes bouches), et, dans les livres chinois, *Ka tsi*, est situé au nord du Tubet, sur les rives du *Yarghia zzangbo ;* il est habité par des nomades turks qui sont mahométans, c'est pourquoi le dictionnaire tubétain de Schrœter explique le mot de *K'ha tsie* par *a saracen, a moor.* Il paraît que ces tribus turques sont les descendans des peuplades ouigoures qui habitaient la même contrée du temps de la dynastie mongole en Chine, et qui, alors, portaient le nom de *Chara ouigour* (Ouigours jaunes) en chinois 黃回鶻 *Houang hoei hou ;* car *Hoei hou* ou *Hoei he* est le même nom que celui d'*Ouigour.*

3. Écriture de རྒྱ་མཚོ་མཐའ་ *Ghiam tsio thâ*, ou des bords de la mer. D. N.

4. Écriture de སིནྡྷུ་ *Sindhou*. D. N. Ces lettres ne ressemblent pourtant point à celles avec lesquelles les missionnaires de Sérampore ont imprimé quelques livres du Nouveau Testament en langue du Sindh septentrional.

SECONDE PLANCHE.

Écriture appelée *Lanzzâ* (ལཉ་ཛཱ་, en mongol, [illegible]). D. N. C'est la même que celle qu'on prétend avoir servi de modèle à la formation de l'alphabet tubétain. *Voy*. ce que j'ai dit plus haut sur ce point, p. 94, not. 1.

TROISIÈME PLANCHE.

1. Suite de l'écriture *Lanzzâ*.

2. Caractères tubétains carrés, qui ressemblent à ceux que le célèbre *Pakba lama* a fait pour les Mongols sous le règne de *Khoubilai-khan*, et que j'ai publiés dans l'éd. all. de mon *Voyage au Caucase et en Géorgie*, t. II, p. 541, ainsi que dans ma *Dissertation sur les Ouigours* (Berlin, 1812, *in-8.°*), page 61. A coté de cet alphabet, on lit, dans la planche de M. Hodgson, la légende tubétaine suivante en caractères *Wou min*, que je transcris en lettres *Wou tchhen* འདི་ཡང་ཧོར་ཡིག་རིགས་གཅིག་ལུང་ « Ceci est un exemple de l'espèce de l'écriture des » *Hor* » c'est-à-dire, des *Mongols*, ou du caractère tubétain tel que les Mongols l'employaient autrefois.

3. Écriture de ཀ་མ་ཏ་ *Kamata.* D. N.

4. Écriture de ལྷ་ཧོ་ར་ *H'lahoura*, vraisemblablement *Lahor.* D. N.

QUATRIÈME PLANCHE.

1. Écriture de གོ་ལ་ *Ghô la.* D. N.

2. Écriture de མ་ག་དྷ་ *Maghadha*, ancien royaume situé dans le Behar. D. N.

3. Écriture de མ་སྐོ་ལ་ *Maskola.* Ce caractère, qui suit les séries du *dévanagari*, en diffère pourtant considérablement.

4. Écriture de གོ་ཏི་ *Ghô ti.* D. N.

CINQUIÈME PLANCHE.

1. Écriture de སྒྱོག་ལོ་ *Sghiogh lo.* Tub.

2. Plusieurs caractères et groupes indiqués comme *Ghianagh* (རྒྱ་ནག་) ou *Chinois*, mais qui ne le sont nullement.

SIXIÈME PLANCHE.

1. Écriture de དྷ་རི་ *Dhari.* D. N.

2. Écriture de བལ་བོ་ *Bhalbo* ou du Népal. D. N.

Ces caractères diffèrent un peu des trois alphabets du Népal de la première planche qui accompagne ce mémoire.

3. Écriture de ཚག་ལ་ *Tsiagh la (Tsiagh lo?)*. T.

SEPTIÈME PLANCHE.

1. Écriture de འཕགས་ཡུལ་ཕལ་པོ་ *Phagh youl phal bo*. D. N.

2. Écriture de འགོས་ལོ་ *Ghos lo* Tub

3. Écriture de ཀསྨཱི་རི་ *Kasmîra*, ou de Kachmir. D. N.

4. Écriture de ན་ག་རི་ *Naghari*. D. N.

Nous croyons que la plupart des alphabets ci-dessus, qui ont rapport au *dévanagari*, sont seulement de l'invention des calligraphes népaliens. — Kl.

Fragment d'astronomie chaldéenne, découvert dans les visions du prophète Ézéchiel, et éclairci par l'abbé L. Chiarini, professeur de langues et d'antiquités orientales à l'université royale de Varsovie.

Res ardua vetustis novitatem dare, novis auctoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastiditis gratiam, dubiis fidem.

C. Plin. secund.

Lorsqu'on lit avec attention et critique les visions d'Ézéchiel, et qu'on les compare avec les prophéties que les autres envoyés du Seigneur ont publiées avant

lui, on s'apperçoit qu'elles offrent de grandes analogies entre elles, tant pour les objets dont elles traitent que pour le but qu'elles se proposent, mais que les premières présentent des symboles et des images que l'on chercherait en vain dans les secondes. Cette différence a frappé, en tout temps, les interprètes juifs et chrétiens, et ils ont même élevé des doutes sur l'authenticité des écrits de cet illustre prophète de la captivité de Babylone. Cependant cette dissemblance si frappante ne dérive que de ce que *la main de l'éternel fut sur lui* au pays des Chaldéens (ch. I, 3), et non dans la Palestine (1).

Ézéchiel qui, selon Lowth et Grotius, se distingue entre tous les écrivains sacrés, autant par son génie que par son instruction, a dû emprunter au peuple qui le tenait en esclavage, tout ce que ses arts et ses sciences lui offraient de remarquable, et le mêler aux traditions qu'il tenait de ses pères et aux connaissances qu'il devait à son éducation. Nous le voyons en effet fixer d'abord l'époque de sa mission, d'après la chronologie chaldéenne et celle de l'histoire des rois de la Judée (*ib.* 2), et en appeler plus loin (IV, 1) à la manière dont les savans babyloniens notaient leurs observations célestes, et traçaient le plan d'une ville ou la carte d'un pays entier, sur des briques cuites (2).

---

(1) En comparant Isaïe avec Zacharie, et Jérémie avec Daniel, on peut acquérir la pleine conviction de l'extrême influence que les lieux et les temps de la seconde captivité ont exercée sur l'esprit des prophètes de l'Ancien Testament.

(2) *Voyez* Plin. VII, 57.

La science des astres, qui florissait de son temps en Chaldée plus que partout ailleurs, dut frapper de bonne heure son imagination (1), et porter son esprit, prompt à saisir les rapports des choses, à lui emprunter tout ce qu'elle offrait de plus étonnant, et de plus propre à rendre sensibles aux yeux de ses compagnons d'infortune, les doctrines que le ciel lui inspirait et qu'il lui commandait de propager.

Dans la première de ses visions, un vent de tempête qui venait du septentrion, met à la portée de sa vue une grosse nuée enflammée, au milieu de laquelle était une *roue à quatre faces; au centre de la roue, un feu ardent, et à ses quatre faces, quatre animaux, dont chacun avait la ressemblance d'un homme, et étincelait de toute part. Sur la tête de ces quatre animaux reposait le firmament, et sur le firmament un trône où était assis le fils de Dieu dans toute sa gloire.*

Qu'une vision aussi majestueuse soit l'image de l'univers, ce qui nous le persuade en premier lieu, c'est le but du prophète, qui est de montrer à ses coreligionnaires comment la gloire de Dieu, qui avait résidé jusqu'alors dans le saint des saints, de la même manière qu'elle résidait dans le ciel (2), se voyant contrainte de

---

(1) Les prophètes et les poètes de tout âge se sont plus à chanter les mouvemens des corps célestes et les machines astronomiques qui les représentent.

(2) La forme du temple de Jérusalem et tout ce qu'il contenait, représentaient, selon Philon, Joseph et Clément d'Alexandrie, la structure du monde; et le tribunal céleste, composé de trois mem-

descendre du propitiatoire, à cause que le temple était profané par le culte du soleil et des astres, allait errer sur les bords du fleuve *Kebar*.

Ce qui nous le persuade en second lieu, c'est tout l'apparat des phénomènes qui accompagnent ce spectacle, et qui sont précisément les mêmes que les autres prophètes mettent en action dans les épiphanies d'un Dieu courroucé, et qui remue la nature entière dont il est l'auteur. Ces phénomènes sont les vents agités, des nuages menaçans, le feu qui dévaste, les éclairs qui s'entrecoupent, le tonnerre qui gronde, la mer qui mugit, enfin l'arc-en-ciel qui paraît dans les nuées en un jour de pluie (I, 4, 24, 28), et qui annonce que la colère de l'Éternel est apaisée.

Mais ce qui met encore dans une plus grande évidence une semblable vérité, ce sont les quatre animaux qui jouent un grand rôle dans cette vision, et qui y tiennent la place des quatre vents, et des quatre génies tutélaires de la nature. En effet, les chérubins כְּרוּבִים, car tel était le nom de ces animaux (X, 20), ont été d'abord la figure du bœuf (שׁוֹר)(1), ou de la principale

bres, siégeait sur le propitiatoire, selon le *Talmud :* car les Juifs ont eu jadis des notions très-précises sur la Trinité, ainsi que je compte le prouver dans une autre circonstance.

(1) Ezéchiel, dit Rosenmüller, appelle *aspect d'un bœuf* פְּנֵי שׁוֹר (I, 10), ce qu'il nomme plus loin *aspect d'un Kerub* פְּנֵי הַכְּרוּב (X, 14). Ajoutez à cela la force de la racine כָּרַב, qui a signifié dans l'origine *labourer la terre :* ce que nous disons ici du *bœuf* chez les Égyptiens, est aussi arrivé au bouc chez les Grecs, qui en ont fait le dieu *Pan*, ou le génie de l'univers. *Voy.* Herod. II, 46, III, 28. — Herder, *Vom Geiste der Ebræischen Poesie, &c.*

divinité de l'Égypte, qui, ayant pris peu à peu une posture droite, en forme de statue, conserva la tête et les pieds d'un veau. Moïse en plaça deux dans le tabernacle pour y servir de support au trône de l'Éternel, afin d'apprendre ainsi aux Hébreux à mépriser les dieux du peuple dont ils venaient de secouer le joug, et pour les cérémonies duquel ils nourrissaient du penchant (1). Mais plus tard les chérubins devinrent, dans le langage des prophètes, des figures *panthées*, propres à représenter des idées cosmologiques, plutôt que des idoles. C'est pour cette raison qu'Ézéchiel en a fait le symbole de toute la nature animée, en leur donnant, pour me servir de ses propres paroles, *la face de quatre animaux* dont chacun est le roi de son espèce, savoir : la face de l'homme, du lion, du bœuf et de l'aigle. Nous trouvons dans le *Talmud* une remarque judicieuse, exprimée en ces termes : « Le roi des bêtes » fauves est le lion, le roi du bétail est le bœuf, le roi » des volatiles est l'aigle; mais l'homme est élevé au- » dessus de tous les animaux, et Dieu au-dessus des » animaux, de l'homme et de tout l'univers (2). »

Mais comme au temps d'Ézéchiel, il était passé en maxime du langage sacré (3), de se figurer le *Dieu des*

---

(1) Ce but secret du législateur des Juifs n'a pas échappé à la pénétration de Tacite, et contient une solution fort simple de la difficulté qu'on rencontre, en observant que Moïse a défendu sévèrement de faire des *images*, et en a placé tout le premier dans la partie la plus sacrée de son temple.

(2) *Hagiga*, XIII, 2.

(3) Le langage sacré et symbolique de tous les peuples de l'an-

armées assis sur les chérubins ישב הכרבים (II Sam. VI, 2) *monté sur un chérubin, et volant sur les ailes du vent* וירכב על כרוב ויעף וידא על כנפי רוח (Ps. XVIII, 11) *faisant enfin ses anges des vents* עשה מלאכיו רוחות (Ps. CIV, 4), Ezéchiel fit de ces quatre chérubins, de ces quatre génies tutélaires de la nature, les quatre vents du monde, les quatre chevaux du char du Tout-puissant. Nous avons pour garans de cette explication le prophète Zacharie, qui a été peut-être contemporain d'Ezéchiel, et l'auteur de l'Apocalypse qui a copié et développé les images pittoresques de l'un et de l'autre. En effet, le premier donne aux quatre vents du ciel ארבע רוחות השמים (VI, 5) quatre chariots ארבע מרכבות (*ib.* 1), qu'ils tenaient continuellement attelés entre deux montagnes d'airain, pour exécuter les ordres de l'Éternel sur toute la terre. *Après cela,* dit le solitaire de Pathmos, *je vis quatre anges qui se te-*

---

tiquité a été emprunté, en grande partie, aux phénomènes de la nature. C'est cependant un faux système que celui de supposer qu'il n'y a rien de réel sous ces enveloppes, car l'allégorie cache, mais ne détruit pas l'histoire. Ce langage étant inaltérable aussi longtemps qu'il a été *sacré,* ne s'est pas plié, pour ainsi dire, aux formes des faits, comme le langage historique; il a plutôt contraint les faits à prendre ses formes. C'est pourquoi on a de la peine à distinguer du soleil tant et tant de héros, de chefs de tribus, et de conducteurs de colonies. Leurs contemporains leur ont appliqué, dans l'apothéose, le même langage que la reconnaissance des nations avait puisé dans les bienfaits de cet astre. Le langage sacré du soleil a produit les mêmes effets que ses rayons, c'est-à-dire, qu'il a ébloui les yeux des hommes en rendant douteuse l'existence des choses, parcequ'il l'a souvent environnée de trop d'éclat.

naient aux quatre coins de la terre et qui retenaient les quatre vents de la terre, τέσσαρας ἀγγέλους ἑστῶτας ἐπὶ τὰς τέσσαρας γωνίας τῆς γῆς, κρατοῦντας τοὺς τέσσαρας ἀνέμους τῆς γῆς (VII, 1) (1).

Mais comme, d'autre part, les deux chaînons extrêmes de la création ont été le ciel et la terre (*Gen.* I, 1), savoir : le *ciel empyrée* sur lequel réside la majesté de Dieu (*Ps.* VIII, 2), et que l'Éternel abaisse lorsqu'il veut paraître aux mortels ayant l'obscurité sous ses pas (*Ps.* XVIII, 10), et la *terre* qui est le marche-pied de son trône (*Is.* LXVI, 1); le même prophète place sur la tête et sur les ailes ouvertes de ces quatre chérubins, une *étendue semblable au cristal,* qui était le symbole du ciel des cieux (רָקִיעַ I, 22, *Gen.* I, 8) comme le plafond chez les Égyptiens (2), et sous leurs pieds une autre *étendue* pareille qui, comme nous le verrons dans la suite, ne pouvait être que le symbole de la terre (I, 15).

Ces circonstances et beaucoup d'autres semblables que j'omets pour être plus court, (car je ne donne ici qu'un extrait d'un plus long ouvrage), nous autorisent à croire que la *roue* qui joue un grand rôle dans cette vision d'Ézéchiel, appelée par les talmudistes

(1) Homère, Virgile et Mahomet nous parlent des vents comme d'autant de génies, et les artistes nous ont laissé beaucoup de monumens analogues à ces idées poétiques. Voyez *le Monde primitif* de Court de Gebelin, tom. IV, *du Calendrier.*

(2) *Voyez* Champollion, *Précis du Syst. hiérogl.* pag. 277. Les anciens se sont représenté le monde comme un vaste édifice, dont le ciel était le toit et la terre la base. Les colonnes qui le soutenaient étaient tantôt les plus hautes montagnes, tantôt les héros les plus célèbres de l'antiquité, tels qu'Atlas, Hercule, etc.

מעשה מרכבה, *l'œuvre du chariot*, n'est nullement la *roue* d'un char ordinaire, comme on l'a pensé jusqu'ici, mais celle d'un char tout particulier qui a été donné par Milton au fils de Dieu :

> Forth rush'd with whirlwind sound
> The chariot of Paternal Deity, &c. (1)

En d'autres termes, si ce char a été celui de l'univers (*universitatis currus*), ainsi qu'on peut le déduire de tout ce que je viens d'exposer, la *roue* sur laquelle il se meut et qui en occupe la partie intérieure, ne peut être que le symbole de la sphère céleste, ainsi que je vais le démontrer.

Le but spécial de mes recherches sera donc de prouver que cette *roue* sur laquelle on a tant écrit jusqu'ici, n'est que le symbole de la sphère étoilée. Je tâcherai de remplir ma tâche en examinant :

1.° La nature du langage astronomique dont le prophète se sert dans la description détaillée qu'il donne de cette roue ;

2.° Les trois qualités d'être *animée, harmonique* et *pleine d'yeux*, qu'elle a en commun avec la sphère des étoiles fixes ;

3.° Enfin, la destination de la cassolette remplie de charbons ardens, qu'Ézéchiel place dans le centre de cette roue, et qui ne peut y représenter que le soleil.

Voici une roue dans la terre, dit le Prophète (I, 15), *auprès des animaux* (qui se tenaient debout) *à ses quatre faces* וְהִנֵּה אוֹפַן אֶחָד בָּאָרֶץ אֵצֶל הַחַיּוֹת

(1) *Paradise lost*, liv. VI.

לְאַרְבַּעַת פָּנָיו. Après une aussi expresse déclaration que cette *roue* n'était qu'*une* וְהִנֵּה אוֹפַן אֶחָד, on ne saurait s'imaginer comment les interprètes en ont pu voir quatre dans ce passage, et les changer en quatre roues d'un char ordinaire. Ils ont été induits en erreur, je pense, parce qu'Ezéchiel se sert plus bas du pluriel הָאוֹפַנִּים (*les roues*), et qu'au dixième chapitre (*v.* 9) il a recours à cette répétition *et une roue auprès d'un chérubin, et une roue auprès d'un chérubin :* אוֹפָן אֶחָד אֵצֶל הַכְּרוּב אֶחָד וְאוֹפָן אֶחָד אֵצֶל הַכְּרוּב אֶחָד. Mais ils n'ont fait attention, ce me semble, ni à la situation où le Prophète s'est placé et qu'il a voulu nous retracer, ni au génie de la langue hébraïque.

Ezéchiel, apercevant de loin le char de la Majesté divine, voit une sphère que la distance lui présente sous la forme d'une *roue*. Elle s'approche, et il y découvre *quatre faces*, que les quatre animaux touchaient de leurs corps אֵצֶל הַחַיּוֹת לְאַרְבַּעַת פָּנָיו. Il veut nous faire entendre qu'il est revenu peu à peu de sa première impression, non pour changer une seule roue en quatre, mais pour nous dire qu'il a enfin reconnu qu'*une seule et même roue avait quatre faces* אַרְבַּעַת פָּנָיו, et que chacune de ces faces pouvait être nommée *roue* אוֹפָן, vue à la même distance, mais dans une autre direction que la première fois. Le mot *roue* est donc ici synonyme de *face*, ou d'un des quatre côtés d'une sphère. Or, lorsque le Prophète revient une seconde fois sur cette même circonstance de sa vision, il nous dit plus clairement que chacune de ces

faces אוֹפָן touchait un chérubin אוֹפָן אֶחָד אֵצֶל הַכְּרוּב אֶחָד de même qu'il nous avait dit la première fois que chaque chérubin touchait une face de cette sphère לְאַרְבַּעַת פָּנָיו. En effet, toute espèce de répétition, telle que celle dont se sert Ezéchiel dans cette vision, considérée selon les règles de la syntaxe hébraïque, aussi bien que selon celles des autres langues orientales, ne sépare pas les objets; mais elle les distribue, en assignant à chacun la place qui lui convient, de sorte que la phrase, *une roue auprès d'un chérubin, et une roue auprès d'un chérubin,* veut dire que cette sphère avait autant de faces ou de côtés qu'il y avait de chérubins, et que chaque chérubin présidait à celle de ces faces qui répondait au vent dont il était le symbole.

L'identité de ces deux versets (I, 15; X, 9) a paru si frappante au célèbre Rosenmüller, qu'il les explique l'un par l'autre, comme si le second n'était que le commentaire du premier. Nous verrons plus loin qu'Ézéchiel substitue aux quatre *roues* ou *cercles* le nom propre d'une sphère (*galgal*), et qu'il dit expressément qu'elle se trouvait placée au milieu des quatre chérubins מִבֵּינוֹת לַכְּרֻבִים (X, 6). Il faut aussi remarquer que, comme les quatre faces de cette roue étaient formées par quatre cercles placés l'un dans l'autre, comme le sont le *méridien*, l'*équateur* et les *deux colures* des sphères ordinaires, on pourrait traduire ici l'expression *ophan* par *cercles*, car ces deux mots aussi sont synonymes, comme nous allons le voir. Dans cette hypothèse, l'explication de ce passage serait : *et un cercle à côté d'un chérubin, et un cercle à côté d'un*

chérubin. Alors, Ezéchiel aurait voulu nous avertir par cette phrase, que les quatre chérubins se tenaient debout aux quatre côtés des deux cercles principaux d'une sphère. Il me paraît que l'une ou l'autre de ces deux hypothèses est toujours préférable au parti de faire violence au texte sacré, jusqu'à révoquer en doute qu'il parle d'une seule roue, là où il dit והנה אופן אחד *et voici une roue sur la terre.*

Cette roue, continue le Prophète (*ib.* 16), avait quatre faces, parce qu'elle était composée de quatre cercles, *tous de la même couleur, de la même façon, de la même ressemblance, et dont l'aspect et la façon étaient comme si un cercle était placé au milieu d'un autre cercle :* מראה האופנים ומעשיהם כעין תרשיש ודמות אחד לארבעתן כמראיהם ומעשיהם כאשר יהיה האופן בתוך האופן. La sphéricité de cette machine est si palpable dans ce verset, que même les interprètes qui ont vu dans Ezéchiel les roues d'un char ordinaire, ont été forcés de l'admettre. Le Prophète, dit le D. Rosenmüller, annonce par ces paroles qu'il avait remarqué quelque chose de singulier dans ces roues, c'est-à-dire qu'elles étaient faites de manière qu'une roue entrait dans l'autre et la coupait à angles droits, de sorte qu'elles n'avaient pas un seul cercle, ainsi que les roues ordinaires d'un char, mais deux cercles qui se croisaient mutuellement. Au lieu donc d'insister sur une chose généralement admise, je me bornerai à faire observer que le langage dont se sert Ézéchiel dans cette occasion, est parfaitement analogue à celui qu'ont employé les astronomes

de l'antiquité, en parlant du système planétaire, et des symboles ou instrumens qui le représentaient. En effet, Platon nous entretient dans sa *République* (l. x) du fuseau mystérieux de la nécessité (Ἀνάγκης ἄτρακτοι), qui tournait les sphères célestes, en nous disant, comme Ézéchiel, qu'il traversait, avec son extrémité inférieure, plusieurs petits globes (σφονδύλους) de la même forme, renfermés et artistement combinés l'un dans l'autre; ὥσπερ ἂν εἰ ἐν ἑνὶ μεγάλῳ σφονδύλῳ κοίλῳ καὶ ἐξεγλυμμένῳ διαμπερὲς ἄλλος τοιοῦτος ἐλάττων ἐγκέοιτο, ἁρμόττων, καθάπερ οἱ κάδοι οἱ εἰς ἀλλήλους ἁρμόττοντες. Aratus se sert, dans ses *Phénomènes*, de la même phrase astronomique qu'Ézéchiel et Platon, *adaptés l'un dans l'autre*, en nous peignant les principaux cercles de la sphère céleste :

Αὐτοὶ δ' ἀπλανέες καὶ ἀρηρότες ἀλλήλοισι.

Enfin Ptolémée nous donne, dans son *Almageste* (l. v, c. 1), la description d'un astrolabe sphérique, description qu'on pourrait prendre pour une version des paroles du Prophète de la captivité. « Prenant, dit-il, deux » cercles bien façonnés au tour, à quatre faces perpen» diculaires, de même proportion dans leur grandeur, » parfaitement égaux et semblables entre eux, &c. » : Δύο γὰρ κύκλους λαβόντες ἀκριβῶς τετορνευμένους τετραγώνους ταῖς ἐπιφανείαις καὶ συμμέτρους μὲν τῷ μεγέθει, πανταχόθεν δὲ ἴσους, καὶ ὁμοίους ἀλλήλοις, συνηρμόσαμεν κατὰ διάμετρον πρὸς ὀρθὰς γωνίας ἐπὶ τῶν αὐτῶν ἐπιφανειῶν.

Ezéchiel, comme je viens de le dire, analyse peu à peu les impressions qu'un premier coup d'œil avait excitées dans son âme, de sorte qu'il commence par nommer

écrivains ne sont, en dernière analyse, que les compilateurs de traditions qui remontent tout au moins aux temps d'Esdras, et l'on conviendra, j'espère, qu'on ne doit pas confondre l'âge de la création des termes scientifiques, avec celui des monumens où ils paraissent pour la première fois. L'explication de l'autre mot *galgal*, nous fournira une preuve bien convaincante de cette vérité qui mérite d'être appréciée, principalement dans l'examen de l'antiquité orientale.

Maimonide, qui a été le plus savant antiquaire de son temps, nous apprend, dès le commencement de sa *Main forte* (יד החזקה l. 1, sect. 3), que le mot *galgal* veut dire *le ciel, le firmament, une sphère céleste quelconque*, et par conséquent il y a neuf *galgal*; savoir les sept cieux planétaires, celui des étoiles fixes et le premier mobile : הגלגלים הם הנקראים שמים ורקיע וזבול ומעון והם תשעה גלגלים וגומר. Les Talmudistes attachent au mot *galgal* précisément la même signification, tout en nous faisant remarquer que, selon les savans d'Israël, le *galgal* est fixe, les planetes et les constellations sont en mouvement גלגל קבוע ומזלות חוזרים, tandis que chez les sages des autres peuples, le *galgal* est en mouvement, et les planètes et les constellations sont fixes (1) גלגל חוזר ומזלות קבועין. Dans le même *Targum* de Jonathan, on se sert du mot *galgal* autant de fois qu'Ezéchiel emploie l'expression *ophan*, dans la conviction que le Prophète désigne par ce nom les *sphères célestes*.

(1) *Pesahim*, F. 14.

On dit, par exemple, selon Castell et Buxtorf:

אוֹפַן הַמַּזָּלוֹת pour le *Zodiaque*.

אוֹפַן הַמִּישׁוֹר pour l'*Equateur*.

אוֹפָן הַמַּפְרִישׁ pour l'*Horizon*.

אוֹפַן חֲצִי הַיּוֹם pour le *Méridien* et ainsi du reste (1).

Le *Targum* de *Jonathan* substitue, comme nous le dirons plus tard, à l'*ophan* vu par Ézéchiel (I, 15), la *hauteur des cieux* רוּם שְׁמַיָּא, comme pour nous faire entendre que le mot אוֹפָן ne peut s'employer que pour désigner une partie de la sphère céleste. Le *Talmud*, au contraire, substitue le mot אופנים à la sphère étoilée, en disant qu'il est défendu aux Juifs d'en faire des représentations dans le but d'en adorer les astres. « Vous » n'imiterez pas, dit-il (2) au nom de Dieu, vous n'i- » miterez pas la ressemblance de mes créatures qui me » servent en haut, tels que les *ophans*, &c.

לא תעשון כדמות שמשיי המשמשין לפני במרום כגון אופנים

Je ne me dissimule pas qu'on peut m'objecter que les auteurs des *Targums*, et des deux *Talmuds* ont bien pu puiser ces notions astronomiques dans les livres des Grecs et des Latins, sous la domination desquels ils ont vécu; mais il ne faut pas oublier que tous ces

---

(1) *Voyez* Dupuis, *Abrégé de l'origine de tous les cultes*, c. 12.

(2) *Rosch haschana*, 24 *b*. Le *Talmud* fait ici allusion aux sphères planétaires et à la sphère étoilée, comme on peut le déduire de ce qui précède, aussi bien que de ce qui suit dans le même passage. Clément d'Alexandrie nous dit (*Strom*. I. v) que les adorateurs des astres se faisaient des images de la sphère étoilée. *Voyez* Volney, *Ruines*, c. 22.

écrivains ne sont, en dernière analyse, que les compilateurs de traditions qui remontent tout au moins aux temps d'Esdras, et l'on conviendra, j'espère, qu'on ne doit pas confondre l'âge de la création des termes scientifiques, avec celui des monumens où ils paraissent pour la première fois. L'explication de l'autre mot *galgal*, nous fournira une preuve bien convaincante de cette vérité qui mérite d'être appréciée, principalement dans l'examen de l'antiquité orientale.

Maimonide, qui a été le plus savant antiquaire de son temps, nous apprend, dès le commencement de sa *Main forte* (יד החזקה l. 1, sect. 3); que le mot *galgal* veut dire *le ciel; le firmament, une sphère céleste quelconque*; et par conséquent il y a neuf *galgal*, savoir les sept cieux planétaires, celui des étoiles fixes et le premier mobile : הגלגלים הם הנקראים שמים ורקיע ומעון וזבול וערבות והם תשעה גלגלים וגומר. Les Talmudistes attachent au mot *galgal* précisément la même signification, tout en nous faisant remarquer que, selon les savans d'Israël, le *galgal* est fixe, les planetes et les constellations sont en mouvement גלגל קבוע ומזלות חוזרים; tandis que chez les sages des autres peuples, le *galgal* est en mouvement, et les planètes et les constellations sont fixes (1) גלגל חוזר ומזלות קבועין. Dans le même *Targum* de Jonathan, on se sert du mot *galgal* autant de fois qu'Ezéchiel emploie l'expression *ophan*, dans la conviction que le Prophète désigne par ce nom les *sphères célestes*.

(1) *Pesahim*, F. 14.

Or, quiconque voudrait conclure de cet état des choses, que la langue chaldéenne a emprunté du grec parlé par les Juifs après la captivité, cette signification astronomique du mot *galgal*, et tâcherait de nous le persuader en s'appuyant principalement sur le passage du *Talmud* que je viens de citer, et qui nous laisse entrevoir que les docteurs de la synagogue n'ont pas été étrangers aux notions scientifiques des philosophes de la Grèce, se laisserait séduire par de vaines apparences. En effet, l'auteur du psaume lxxvij, qui a été tout au moins contemporain d'Ézéchiel, a attribué au mot *galgal*, précisément la même signification que les talmudistes et les targumistes, dans ce passage très-remarquable (*ib.* 19) : קוֹל רַעַמְךָ בַּגַּלְגַּל הֵאִירוּ בְרָקִים תֵּבֵל רָגְזָה וַתִּרְעַשׁ הָאָרֶץ, *la voix de ton tonnerre dans le* galgal, *les éclairs ont éclairé la partie du globe habitée, la terre en a été émue et en a tremblé.* Les LXX et la Vulgate, dit le D.r Rosenmüller, traduisent ici (1) : *la voix de ton tonnerre dans la roue*, ce qui n'est nullement déplacé, si l'on prend la *roue* pour le *char*, car alors le Prophète nous représenterait Dieu assis sur son *char*, et se précipitant sur les Egyptiens avec tant de fougue qu'il sortirait des roues de ce *char divin*, comme autant de tonnerres propres à les épouvanter. Cependant, comme dans ce lieu le nom גַּלְגַּל

---

(1) La version arabe est encore plus précise à ce sujet صَوْتُ رَعْدِكَ فِي ٱلْفَلَكِ *fragor tonitrui tui in sphæra. Voyez* en outre le dictionnaire talmudique intitulé *Aruc* (ערוך), à l'article גלגל.

marche de pair avec תֵּבֵל et avec הָאָרֶץ, il paraît qu'il signifie plutôt *l'orbe céleste, l'atmosphère*, ou le cercle et la totalité des choses créées, que Saint Jacques lui-même (III, 6) nomme τὸν τροχὸν τῆς γενέσεως, et il n'y a pas de doute que la véritable signification de ce nom hébreu ne soit *orbe*, car il dérive du verbe גָּלַל, qui veut dire *circumvolvit*. Cette explication peut acquérir un nouveau degré d'évidence par la phrase qui précède immédiatement : קוֹל נָתְנוּ שְׁחָקִים *les nuées ont fait retentir la voix*, et qui explique à merveille l'autre : *la voix de ton tonnerre dans le galgal*, dont elle est le pendant. Et comme cette épiphanie n'est d'ailleurs qu'une imitation de celle que David nous présente, avec des couleurs très-pittoresques, dans le psaume XVIII, il est simple que son auteur a voulu dire par les paroles קוֹל רַעַמְךָ בַּגַּלְגַּל *la voix de ton tonnerre dans le galgal*, précisément la même chose que David par la phrase (*ib.* 14) : וַיַּרְעֵם בַּשָּׁמַיִם יְהוָה *et l'Éternel tonna dans les cieux*, de sorte que les deux mots גַּלְגַּל et שָׁמַיִם sont, dans ces deux passages, parfaitement synonymes.

Il n'est pas sans intérêt d'observer que le nom גַּלְגַּל et le mot πόλος, considérés dans les fastes de la science des astres, sont tellement analogues entre eux, que, de même que le premier a dû signifier en Chaldée, ainsi que nous venons de le prouver, une *sphère céleste* et *l'instrument astronomique qui la représente*, de même le second a constamment indiqué l'une et l'autre chose dans la bouche des sages de la Grèce. En effet, Boccace nous rapporte, sur la foi de Pronapide, que

Pólus a été le sixième fils du Demagorgon (1), c'est-à-dire une masse ou globe de boue, tiré de l'eau, qui finit par s'envoler d'entre les mains de celui qui le formait, embrassa toutes les choses créées, et embellit sa surface des étincelles qui s'échappaient de dessous le marteau de son père (2). Tout le monde sait en outre que Platon, Aristote, Clément d'Alexandrie, Aristophane, Euripide et Virgile ont pris souvent le *pôle* pour le *ciel* ou pour les espaces de l'atmosphère, et que cela a porté Suidas à faire la remarque judicieuse que les anciens se sont servis de ce nom dans un sens bien plus étendu que les modernes : πόλον γὰρ οἱ παλαιοὶ οὐχ ὡς οἱ νεώτεροι σημεῖον τι, καὶ πέρας ἄξονος, ἀλλὰ τὸ περιέχον ἅπαν (ἐκάλουν). D'un autre côté, Weidler nous cite, dans son histoire de l'astronomie, ce vers d'un ancien poète :

Οὐρανίη πόλον εὗρε καὶ οὐρανίων χορὸν ἄστρων.

vers qui contient, selon lui, l'invention du globe céleste. Ovide et Claudien confondent le pôle avec le planétaire d'Archimède; Ammien Marcellin substitue ce même nom à la sphère; Aristophane et Pollux appellent *pôle* un hémisphère armé d'un gnomon. Enfin, Saumaise nous assure que, dans une épigramme de l'*Anthologie*, on attribue cette même dénomination à un planisphère.

---

(1) *Genealogia degli Dei*, l. 1.

(2) Il est à remarquer que le mot arabe كَوْكَبَ signifie *scintillavit ferrum*, et que le mot hébreu et chaldéen כּוֹכָב veut dire *étoile*.

Or, l'astrolabe sphérique ou planétaire qu'Ézéchiel a trouvé en Chaldée, met, à mon avis, hors de toute contestation que les Chaldéens ont dû faire du verbe גָּלַל le mot astronomique גַּלְגַּל avant que les Grecs aient formé le nom πόλος de πολέω (1), et que par conséquent Hérodote a eu raison de soutenir que, les premiers, ils ont donné aux Helléniens πόλον la sphère, καὶ γνώμονα et l'hémisphère à gnomon (2).

Je passe maintenant à prouver qu'Ézéchiel s'est servi d'une sphère chaldéenne, pour représenter le ciel des étoiles fixes.

Autant de fois que le Prophète parle des roues (הָאוֹפַנִּים) et des animaux (הַחַיּוֹת), il change le genre des pronoms *suffixes* qui sont relatifs aux unes et aux autres, de sorte que les *pronoms* qui se rapportent aux premières sont du genre des derniers, et *vice versa.* Je pense que, comme une telle irrégularité n'a lieu que dans cette partie de ses visions, elle ne doit pas être attribuée à la *permutation du sujet ou objet logique avec le sujet ou objet grammatical*, qui sert à expliquer beaucoup d'anomalies semblables dans les idiômes de l'orient. Elle dérive plutôt de ce que le poète sacré

---

(1) En suivant la même analogie, les astronomes du moyen âge ont créé le nom barbare *torquetum* du verbe *torqueo*.

(2) L. II, 109. De même les philosophes chaldéens ont dû employer le mot *ophan, roue* ou *cercle* dans un sens astronomique, avant les poètes et les sages de la Grèce. Voyez *l'Hymne à Mars* attribué à Homère, vs. 8. C'est donc d'Homère et d'Ézéchiel que le Dante a pu tirer *le celesti ruote* de son *Voyage mystique*. Je dois avertir mes lecteurs que j'ai donné un petit extrait de mon explication du char d'Ezéchiel, dans un article imprimé en Italie en 1824.

fait des roues et des animaux un seul tout indivisible, je dirais presque un seul et même corps. « *De cheru-* » *bis et rotis mixtim loquitur propheta,* dit Rosen- » müller (x, 11 et 12), *quia erant unum quid* ». Cela va jusqu'à un tel point que l'auteur de la version syriaque a été forcé de donner aux *roues* la chair, le dos, les mains et les ailes des chérubins : ܘܟܠܗ ܒܣܪܗܘܢ

ܘܚܨܗܘܢ ܘܐܝܕܝܗܘܢ ܘܓܦܝܗܘܢ ܕܟܪ̈ܘܒܐ ܀

Ezéchiel envisage donc les chérubins comme les moteurs d'une *roue* ou d'une *sphère céleste,* et les suppose composés de la même matière que cette roue ou sphère, ainsi que l'ont cru les anciens, selon le témoignage d'Aristote (1) et de Plutarque (2).

Mais les cercles de cette roue ne constituaient pas seulement un seul ensemble avec les quatre chérubins qui y présidaient ; ils étaient aussi animés et mis en mouvememt par le même esprit que les chérubins, idée sur laquelle le Prophète revient à plusieurs reprises, comme s'il craignait qu'elle pût nous échapper (I, 20, 21 ; x, 17) : כִּי רוּחַ הַחַיָּה בָּאוֹפַנִּים *car l'esprit de l'animal* (*des animaux*) *était dans les roues.* Ezéchiel n'avait pas besoin d'emprunter des Chaldéens le dogme de l'âme du monde, car Moïse l'avait déjà consacré dans la première page de sa Cosmogonie, comme l'a très-bien fait remarquer le D. Rosenmüller

(1) *Metaphys.* l. XIV, c. 8.
(2) *De orac. defectu.*

(*Gen.* I, 2). Platon dans son Timée, Pline dans son histoire naturelle, Macrobe, Aratus et Manilius nous font sentir que ce dogme a constitué une des maximes fondamentales de la philosophie de toute l'antiquité. Je me contenterai de citer à ce propos les beaux vers de Virgile, parce qu'ils cadrent à merveille avec la roue d'Ezéchiel, en tant qu'elle était le symbole d'une sphère céleste et l'image du monde :

> Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
> Mens agitat molem et magno se corpore miscet (1).

Enfin cette roue symbolique a aussi la même voix que les chérubins qui la conduisaient. Le Prophète nous le dit expressément (III, 12, 13) en ces termes : ותשאני רוח ואשמע אחרי קול רעש גדול ברוך כבוד יהוה ממקומו׃ וקול כנפי החיות משיקות אשה אל אחותה וקול האופנים לעמתם וקול רעש גדול, *et l'esprit m'éleva, et j'ouis après moi la voix d'un grand bruit* (*qui chantait*) : *Bénie soit de son lieu la gloire de l'Éternel ; et la voix des ailes des animaux qui s'entre-touchaient les unes les autres, et la voix des roues avec eux, et la voix d'un grand bruit* (2).

Job et le Psalmiste avaient donné, avant Ézéchiel, la voix aux cieux et aux astres, et l'harmonie des sphères est un sujet dont se sont beaucoup occupés les anciens

---

(1) *Æneid.* VI, 727 et 728.

(2) Le Dante fait chanter de même aux moteurs et habitans de chaque roue céleste, des hymnes de louanges à la gloire de Dieu. *Voyez* en outre le *Koran*, sur XVII, 46; XXXIX, 75; XL, 7.

philosophes, ainsi que nous l'attestent Aristote, Cicéron, Pline et Macrobe.

Mais je ne fais que passer légèrement sur des points de doctrine qui ont été si souvent discutés par les autres. Je m'arrêterai un peu plus long-temps à rendre compte de la signification symbolique des yeux dont Ézéchiel a rempli les quatre cercles de sa sphère et les quatre chérubins qui y étaient attachés. *Toute leur chair,* dit-il, *et leur dos, et leurs mains, et leurs ailes, et les roues étaient pleines d'yeux à l'entour, sur leurs quatre côtés* (x, 12, *voy.* I, 18) וכל בשרם וגבהם וידיהם וכנפיהם והאופנים מלאים עינים סביב לארבעתם אופניהם׃ (1).

Ézéchiel avait besoin de changer les étoiles en yeux afin de reprocher, par ce symbole, à ses coreligionnaires l'énormité du crime dont ils se rendaient coupables en révoquant en doute la providence de Dieu, et en ré-

(1) Si on traduisait par *roues* le mot *ophanim* qui est répété ici deux fois, ce verset ne présenterait aucun sens. Il est donc évident que la première fois il doit être rendu par *cercles,* comme le fait la *Vulgate.* D'un autre côté si on le traduisait la première fois par *cercles,* et la seconde par *roues,* au lieu d'une seule sphère, nous en aurions quatre dans la vision d'Ézéchiel, ce qui augmenterait encore la probabilité de notre hypothèse. Mais comme on ne saurait révoquer en doute l'unité de la *roue* prophétique dont nous avons parlé jusqu'ici, il suit de là, nécessairement, qu'il faut aussi dans ce verset traduire le mot *ophanim* par *roues* ou *cercles* la première fois, et la seconde par *côtés* ou *faces,* d'autant plus que la phrase לארבעתם אופניהם ne contient ici qu'une version ou, pour mieux dire, une répétition de l'autre analogue (I, 15), לארבעת פניו *à ses quatre faces.*

pétant, pour s'encourager l'un l'autre à marcher sur le chemin de l'iniquité, *l'Éternel a abandonné la terre, l'Éternel ne voit rien* (VIII, 12, IX, 10). Comme Moïse, Job, Isaïe, et tous les autres prophètes avaient accoutumé les Juifs à prendre l'*œil* pour le symbole de la providence divine, Ézéchiel, en substituant les yeux aux étoiles, leur disait, par le langage expressif de l'allégorie : *Dieu voit du haut des cieux sur la terre, par autant d'yeux qu'il y a d'étoiles dans le firmament.* Ce but secret du Prophète a été senti presque par tous les imitateurs et interprètes de sa vision, de sorte que le rabbin Apuda (1), saint Jérôme et l'auteur de l'Apocalypse (2), ont été forcés d'admettre qu'Ézéchiel a fait allusion aux étoiles de la voûte céleste, en se servant des yeux.

Voyons donc en peu de mots comment ce poète divinement inspiré a pu puiser une image aussi sublime dans l'antiquité sacrée et profane, où tous les phénomènes de la lumière des astres ont été représentés par les yeux (3).

Les yeux du crocodile sont, selon Job (XLI, 9), *comme les paupières de l'aube du jour* וְעֵינָיו כְּעַפְעַפֵּי שָׁחַר, ce qui est parfaitement analogue à ce que pratiquaient les Egyptiens pour signifier le lever du soleil.

---

(1) *More nevokim*, p. III, 2.

(2) IV, 8. *Voyez* George Rosenmüller.

(3) L'auteur de l'*Ecclésiaste* a même employé la *lumière du soleil, de la lune et des étoiles*, pour figurer celle des yeux (XII, 2). Voyez *la Paraphrase chaldéenne* et *le Talmud*, traité *Schabbath*, 151 b.

Nous savons en effet qu'ils peignaient les yeux d'un crocodile, et qu'ils représentaient un crocodile la tête renversée, pour indiquer le coucher du même astre (1). Pausanias nous rapporte (2) que, sur le coffre de Cypselus, une femme tenait deux enfans dans ses mains, savoir un enfant blanc endormi dans la droite : παῖδα λευκὸν καθεύδοντα τῇ δεξιᾷ χειρὶ, et de la gauche un autre noir, qui paraissait vouloir s'endormir : τῇ δὲ ἑτέρᾳ μέλανα ἔχει παῖδα καθεύδοντι ἐοικότα. Il ajoute que ces enfans avaient tous les deux les pieds contournés : ἀμφοτέρους διεστραμμένους τοὺς πόδας.

Pausanias a vu dans cette femme, la nuit, et dans les deux enfans, le symbole du sommeil et de la mort, sans réfléchir que, par cette explication, il ne rendait raison, ni de leur couleur, ni de leur position, et que, comme ce coffre avait été l'instrument de la conservation de Cypsélus (3), il devait être embelli par le symbole de la vie plutôt que par celui de la mort. Malgré son autorité et celle de plusieurs autres interprètes, il me paraît que la femme en question était là pour figurer le jour naturel (4) qui a deux enfans, savoir le lever et le coucher du soleil, ou les deux crépuscules.

---

(1) *Horapol.* l. I, 68.

(2) *In Eliacis*, l. V, 18.

(3) *Ib.* 17.

(4) Les artistes grecs ont dû représenter le jour sous l'image d'une femme, ayant égard au genre du nom ἡμέρα, de même qu'il y a eu un temps où les artistes chrétiens se sont servis du même symbole pour représenter le *Saint-Esprit*, car le nom רוּחַ *esprit*, est le plus ordinairement féminin en hébreu.

Ainsi, l'enfant blanc, placé à droite, et qui avait les yeux fermés, était le symbole du lever du soleil qui, par sa lumière, cache les étoiles et ferme les yeux de la nuit; et l'enfant noir, placé à gauche et clignant les yeux, était le symbole du coucher du soleil, qui, faisant succéder les ténèbres à la lumière, montre à découvert les étoiles et ouvre petit à petit les yeux de la nuit. Dans ce même but, les Égyptiens peignaient un paon ayant la queue ramassée ou déployée, selon qu'ils voulaient signifier le commencement ou la fin du jour, prenant les yeux du plumage de cet animal pour le symbole des étoiles (1). Les deux enfans avaient enfin les pieds contournés comme un serpent, pour indiquer la carrière annuelle du soleil, selon l'observation que Macrobe a tirée de la doctrine des mêmes Égyptiens : *draconis effigies flexuosum iter sideris monstrat*. Je conclus de toutes ces circonstances que les images symboliques du coffre de Cypselus ont été une imitation d'un monument égyptien, faite par un artiste qui n'en comprenait pas le sens. Mais je reviens à mon sujet.

Sophocle a donné au soleil l'épithète de *paupière du jour*,

χρυσέας
Ἀμέρας βλέφαρον (2).

et Eschyle a appelé la lune *l'ornement des astres et l'œil de la nuit*,

---

(1) Pierii *Hierogl.* l. XXIV, 4 et 5.

(2) *Antig.* 103.

Πρέσβιστον ἄστρων, νυκτὸς ὀφθαλμὸς (1).

Le Dante a réuni ensemble les idées des deux poètes grecs, là où il nous dit :

> Certo non si scotea si forte Delo,
> Pria che Latona in lei facesse il nido,
> A parturir li *due occhi del cielo* (2).

Le prophète Zacharie (III, 9) nous présente aussi toutes les planètes sous l'image de *sept yeux, ouverts sur la pierre fondamentale du temple* עַל־אֶבֶן אַחַת שִׁבְעָה עֵינָיִם ; et saint Jean, imitateur de ce prophète, substitue à ces sept yeux sept étoiles, et les sept génies qui présidaient aux sept planètes (3).

Enfin, le *Viasa mani* aux dix mille prunelles, des Indiens, le *Mithra* aux dix mille yeux des Persans, et l'*Argus* aux cent yeux des Grecs et des Latins, sont visiblement des symboles de la voûte étoilée qui se montre dans tout son éclat pendant une belle nuit (4).

(*La suite à un prochain numéro.*)

---

(1) *Sept. ant. Theb.* 375.

(2) *Purg.* 130-32.

(3) *Apocal.* I, 4, 13; II, I, IV, 5; V, 6, etc. Les sept planètes sont les ministres du roi du ciel, et les ministres des rois de la terre sont nommés *leurs yeux*, selon Hérodote.

(4) *Argus est cœlum*, dit Macrobe (*Saturn.* l. I, c. 19), *stellarum luce distinctum, quibus inesse quædam species cœlestium videtur occulorum.* Et lorsque Ovide le métamorphose en paon (*Métamorph.* l. I, vs. 625, etc.), il rend ce symbole astronomique aux Égyptiens dont les Grecs et les Latins l'avaient emprunté. Le Tasse qui a dit : *Vorria celarla a' tanti occhi del cielo,* a traduit à la lettre ces paroles de Pline : *Inde tot stellarum collucentium illi oculi.* On

Pièces diverses relatives à la Géorgie, traduites par M. Brosset.

Plusieurs personnes qui s'intéressent aux progrès de la littérature orientale, nous ont fait l'honneur de nous remettre diverses pièces que nous allons réunir ensemble et essayer d'interpréter.

§. I.er

Carte géorgienne de la Géorgie.

La première est une carte des pays entre les Mers Noire et Caspienne, réduite sur une petite échelle par le prince Wakhoucht, d'après celle qu'il avait dressée beaucoup plus grande pour son histoire de la Géorgie. Elle serait curieuse, malgré l'exiguité de ses dimensions, si elle contenait plus de noms, plus de positions surtout de celles qui manquent sur nos cartes. Mais on y reconnaît trop la main d'un moderne. Le titre en est :

ჯიორგია ანუ იბერია რომელ
არს საქართველო ქართლი კახეთი

---

serait tenté de croire que Catulle et Thograï, poète arabe, se sont copiés mutuellement dans ces deux passages qui méritent d'être rapprochés l'un de l'autre :

Aut quam sidera multa, cum tacet nox,
Furtivos hominum vident amores.

تَنَامُ عَنِّى وَعَيْنُ ٱلنَّجْمِ سَاهِرَةٌ

Dormis, me neglecto, cum oculus stellæ vigilet.

იმერეთი და სამცხე და გარემოსნი მისნი ქვეყანა [(1)]

« *Giorgia* ou *Iberia*, i. e. le *Sakarthwelo; Karth-* » *li*, *Cakheth*, *Imereth*, *Samtzkhe* et leurs pays en- » vironnans. »

Telle est en effet la division de la carte. On voit au milieu le *Karthli* en rouge pâle, s'étendant un peu au-delà de la chaîne du Caucase, et comprenant l'*O-seth* et le *Somkhith* de nos cartes. Du midi au nord, la *Debeda*, la *Machawer*, la *Ktzia*, l'*Alageth*, le *Mtcwar*, l'*Aragwi*; les rivières de *Ksan*, de *Liakh-wi* sont les seuls cours d'eaux indiqués, avec les villes de *Loré*, *Tphilis*, *Souram*, *Ali*, *Gori*, *Mtzkhétha* et *Ktzkhinwan* (ქცხინვანი), que nos cartes appellent *Krtzkinwal*.

A l'est, le *Cakheth* en vert pâle, avec sa limite orientale de montagnes qui le séparent du *Daghistan*. L'*Ior*, et l'*Alazan* avec ses nombreux affluens, y sont seuls marqués. Ces derniers sans nom.

Plus loin, le *Daghistan*, où l'on ne trouve que les positions de *Darouband* (*Derbent*), *Asdrakhan* et

---

(1) Je pense qu'au lieu de ქვეყანა *kweqana*, région, au singulier, il faudrait, pour que la phrase fût régulière, ქვეყა-ნანი *kweqanani*, régions, au pluriel. S'il est permis en géorgien de mettre l'adjectif au singulier avec un nom pluriel, il ne l'est pas de mettre un adjectif pluriel avec un nom singulier.

l'Andria ou *Enderi*, qui se jette tout auprès dans la mer Caspienne.

Au sud, le *Chirwan*, où se lisent les noms de *Chamakhia*, et de *Bakou*, le *Qarabagh*, et *Gandja*, sa capitale. Ici, le *Mtcwar* est nommé მ. (i. e. მდინა-რე) კურა, le fleuve *Coura*.

Enfin, de ce côté, la carte se termine par une mer nommée ზღვა კასპიის ანუ ხუალიმის ანუ გურგანის, Mer de *Caspia*, ou de *Khwalim* (1) ou de *Gourgan* (2). La dénomination de *mer de Khwalim* nous est étrangère.

Au nord-ouest du *Karthli* est l'*Iméreth*, en vert vif, comprenant, comme avant le démembrement, les *Souanes*, la *Mingrélie*, le *Gouria*, et se prolongeant sur la côte au nord de la mer Noire, jusque par delà *Bidchwinta*. Dans l'*Iméreth* proprement dit, qui occupe les deux rives du *Phase*, jusqu'à la chaîne de montagnes qui sépare ce pays de l'*Akhaltzikhé*, on lit les noms de *Kouthaïs*, du *Rion* et de la *Quirila*, son affluent, et l'on distingue, mais en petit nombre, le cours de quelques ruisseaux tributaires du *Rion*.

---

(1) Ce nom est le même que celui de *mer des Khwalises*, que les Russes donnaient autrefois à la mer Caspienne. Elle tirait ce nom d'un ancien peuple nommé *Chliates* ou *Choliates*. J'en ai parlé fort au long dans les notes de la nouvelle édition que j'ai donnée de l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, tom. X, pag. 61, not. 1, et p. 65, n. 7. — *Note du Rédacteur.*

(2) Ce nom est celui du *Djordjan*, province de Perse, qui est l'*Hyrcanie* des anciens. — *Note du Rédacteur.*

La *Mingrélie* offre les deux dénominations de *Mégréli* et *Odichi*, dont la première tire son origine de la position d'*Egri*, indiquée sur la droite de l'*Ingour*, et a formé le nom des *Mingréliens*. *Bédia*, ville épiscopale, est dans le même district. Plus au sud est l'*Odich*, d'où dérive l'autre nom des *Mingréliens*, *Odicheli* et *Odichari*. Enfin au nord-ouest, *Bidchwinta*, église patriarcale du pays des *Aphkhazes*.

Le *Gouria* au sud du *Rion*, est resserré entre ce fleuve et deux chaînes des monts Moschiques qui le séparent, l'une de l'*Iméreth*, l'autre du *Samtzkhé*.

Dans le *Samtzkhé*, en jaune, on voit la capitale *Akhaltzikhé*, les sources du *Mtcwar*, le lac *Taparawan*, *Dchawakheth*, *Erouchet*, *Artan*, *Artanoudj*, *Olthis* sur la droite du *Dchorokh*, et *Chavcheth* sur l'un de ses affluens. Ce dernier pays n'est pas désigné sur nos cartes.

A l'embouchure du *Dchorokh* est *Bathoum*, marquant l'extrémité sud-est du pays de *Dchani*, qui porte aussi le nom de *Dchaneth* sur les cartes russes, la *Tzanica* des auteurs byzantins, séparée au sud-ouest du pays des *Lazes* par une chaîne qui passe à *Baibourt*, *Azroum*, et, remontant par *Cars*, va rejoindre celle de *Pambak*, complétant ainsi la circonvallation du *Samtzkhé*. Au pays de *Dchan* on voit les noms de *Baibourt*, d'*Ispira*, de *Thorthom* et de *Tao*, tous sur la gauche du *Dchorokh*. Ce dernier fleuve y paraît avoir deux branches portant le même nom ; l'une venant du sud, sur la droite de laquelle est *Olthis*, l'autre du couchant, qui reçoit à droite la rivière *Thorthom*. Sur

la carte russe, ce n'est pas la rivière de *Baibourt* qui porte le nom de *Dchorokh* (*Chtorok*), mais celle sur laquelle est *Olthis* (*Altisi*).

Tel est maintenant l'entourage des pays géorgiens.

A l'ouest, la mer Noire ou *Pontos*, le pays des *Lazes* ou district de *Trapizon*, *Azroum* et son district. Au sud, *Basiani*, aux sources de l'*Araz* (*Araxe*); la ville de *Cari* sur la gauche, et *Qarsi* sur la droite de la rivière de *Kars*, comme dans la carte russe; le lac *Palcatz*, indiqué sans être nommé; plus loin *Etchmiadzi*, *Eréwan*, le grand lac de *Séwan*, non nommé, et *Nakhtchéwan* au sud. Enfin, sur la droite de l'*Araz*, la chaîne de l'*Ararat* qui le côtoie et le force à se diriger au sud, et, après sa jonction au *Kour*, la plaine de *Moughan*, nommée ici *Mougham tcholi*. *Tcholi* n'a pas de sens que je sache en géorgien.

Tout le pays qui vient d'être décrit depuis *Basian*, porte seul le nom de *Somkhith*.

On peut donc conclure que, hors un ou deux noms qui ne nous sont pas familiers, cette carte ressemble en tous points aux nôtres. Mais l'exactitude avec laquelle sont traitées ces chaînes de montagnes, semble être en sa faveur un excellent préjugé.

Tous les cours d'eau de l'isthme caucasien forment quatre systèmes. Le premier, depuis la rivière et le défilé de *Gagra*, jusqu'au torrent de *Nabada*, quatre verstes au nord de l'embouchure du *Rion*, descend du prolongement du *Caucase* et des cimes de l'*Elbourz*, vers la rive nord de la mer Noire. Ce sont ruisseaux sans gloire, torrens sans importance.

Le deuxième système est celui du *Rion* (le Phase) aussi célèbre dans l'histoire que dans la fable. Ce fleuve, qui, du pays des *Dougours*, jusqu'à *Aski*, coule du nord au sud, puis à l'ouest sud-ouest, au sud, et après une course de peu de lieues parallèle à l'équateur, va se jetter dans la mer Noire au-dessus de *Poti*, est remarquable, ainsi que tous ses affluens, par sa rapidité.

Le troisième est celui du *Mtcwar*, qui, dans sa course, depuis l'*Akhaltzikhé*, reçoit le tribut de mille rivières. Sa direction du sud au nord, jusqu'à *Atsqour* fléchit vers l'est sud-est jusqu'au-dessous de *Mtzkhétha*, au sud sud-est jusqu'à sa jonction avec l'*Alazan*; et, grossi des ondes de l'*Araxe*, tombe dans la mer Caspienne au-dessous de *Bakou*.

A se système se joint subsidiairement celui de l'*Alazan*, rivière importante dans un pays où il n'y a guère que des torrens. Son cours est dirigé par les montagnes du *Cakheth* moyen, et par celles qui séparent le *Gaghma-mkhari* des sauvages peuplades du *Daghisthan*.

Enfin, au sud du Rion, les eaux se jettent dans la mer Noire, en partant du nord des chaînes du *Taurus*.

§. II.

Inscription géorgienne.

ჩარა სო-ფელს ნუზადოა სუდარზედ
დაწერილნი ლექსნი :

ვერ ვიყავით, ცხრანი ძმანი, ჩარ-
ჯო-ნიძე ქარხილანი :

ის ბაღათარ, ღვთის-სოსწორ, ოთხთ
სამეფოთ მებრძოლანი,
ფიდროს, ჯანდოს, საფორ, და გორგი,
მტერთა რისხვით შემხედვარნი.
ჩვენნი ბმანი სამნი ბერნი: ძავ რო-
მანოზ და ბასილ, იქმნენ ქრის-
ტეს ვარგი ყმანი.
ჩვენ გვჭირავს მიმავალთა მ-მაჯ-
ლთა ოთხძს ვფთხძს ვიწრ- გზანი.

კასარაზღვ სიმაგრე მაქუს და საზა-
ლო, აქ მიჭირავს ხიდის კარი,
ნაიქიოს მ-იმღდე, საქაოს ვარგა
მდგარი.
ოქროსა და ვეცხლის მიწა ძლიერი მა-
ქუს, ვითა წყალი.
კავკასიონი დავიჭყარ, ოთხს სამე-
ფოს გავყუმკლავდი.
ქართველს ბატონს და მ-ვსტაცე, არ
დავგდე ჩემი გუარი.

ჯო-მწყედა, ფიცით მიღალატა, მან
დაიდვა ჩემი ბრალი.
ბაღათარ წყალსა მიეცა, ალიხო-ცა
ო-სთა ჯარი.
ჳინც ესე ლექსი იხილო-თ, მცირედ
ბძანეთ შენდო-ბანი.

« Vers écrits sur l'église de *Nouzala* au pays de » *Nara*.

» Nous fûmes neuf frères, *Tchardjonidzé*, *Dcharkhilan; Baghathar osse* (d'*Oseth*), *Dawith soslan*, qui firent la guerre aux quatre royaumes; *Phidaros, Djadaros, Saqour* et *Giorgi* qui regardaient » les ennemis d'un air de courroux; trois de nos frères, » *Isac*, *Romanoz* et *Basil* furent bères (religieux) et » bons serviteurs du Christ. Nous occupons les étroits » chemins de ceux qui viennent des quatre côtés. »

» Nous avons à *Casara* un fort et une douane, » et nous y occupons *Khidis-cari* (ou *la porte du* » *pont*). Espérez au-delà si vous vous tenez bien en » deçà. Nous avons de la terre d'or et d'argent autant » que de l'eau. J'ai conquis les Caucasiens, *battu* les » quatre royaumes, et enlevé la sœur du prince de » *Karthli*, sans lui donner de ma race. Elle m'a prévenu et trompé par un serment, et m'a puni de » ma faute. *Baghathar* fut jeté à l'eau et l'armée des

» *Osses* massacrée. Vous tous qui lisez ces vers, ac-
» cordez-moi quelque pitié. »

Telle est l'inscription que nous a adressée, avec la carte précédente, M. le baron de Rosenkampf, savant jurisconsulte de Pétersbourg, par l'entremise d'un savant professeur en droit de Berlin, M. Biener, en congé pour sa santé, et qui est venu explorer les trésors de nos bibliothèques. Il est à regretter qu'elle n'ait pas été transcrite dans le style lapidaire des Géorgiens, dont il n'existe qu'un seul échantillon dans le *Voyage au Caucase*, de M. Klaproth, t. II, p. 44, éd. française.

1.° Nous remarquerons que cette inscription est sur une église très-bien conservée, dont la construction remonte à plus de six siècles, d'après les renseignemens fournis par M. de Rosemkampf, et paraît devoir être attribuée à *Thamar*. Quant à la position du lieu, elle est bien connue et sert à faire comprendre le texte. Les Géorgiens appellent *Casris-khéoba*, vallée de *Casra*, tout le pays que parcourt l'*Arredon* au pays des *Osses*, depuis sa source, jusqu'au lieu où la vallée de cette rivière, se resserrant, forme l'étroit défilé ou pas de *Casara*, nommé en géorgien *Casris cari*, et situé sur la rive droite. A l'opposite, sur la gauche, est le village de *Nouzal* ou *Nouzala*. Nous devons croire que *Nouzala* appartient au district de *Nara*, d'après le titre de l'inscription qui n'a pu être fournie que par un national, bien que, d'après l'excellente carte de Berthe, qui accompagne le *Voyage* de M. Klaproth, on pût le placer dans le *Walagir*, ou dans le district de *Sra-*

magh, circonstance d'autant plus vraisemblable, que les habitans de la vallée de *Casara* sont renommés pour leur bravoure et pour leur audacieux brigandage. On trouve dans ce pays beaucoup de mines de plomb que les *Osses* savent travailler, et de soufre et d'argent qu'ils n'exploitent pas (*V.* Klapr. II, 376, sqq.). Le vers huit semble démentir cette assertion du voyageur.

2.° Sur ce qui concerne la partie historique de l'inscription, je ne hasarderai aucune conjecture, et je la livre telle qu'elle est à l'examen des savans (1).

3.° Reste à examiner le mètre et la diction. Le mot *Leksi* qui se trouve dans le titre et au treizième vers, n'a pas ici le sens restreint que lui donne Eugénius, dans son ouvrage (pag. 150). Là, le *Leksi* n'est qu'un distique destiné à exprimer une pensée saillante. Ici, au contraire, nous avons cinq vers d'une part et huit de l'autre. Il faut donc prendre ce mot dans le sens du grammairien Phiralof (p. 26) : *mot* ou plutôt *phrase complète*, formant un sens.

Toute la première strophe rime pauvrement en *i*. Les deux premiers vers, rimant ensemble par quatre lettres, et par trois avec les quatrième et cinquième, sont, je pense, des *chaïr*, et de 16 syllabes. Au deuxième, მებრძო-ლანი, *combattans*, me sem-

(1) Le *David Soslan* mentionné dans cette inscription me paraît être le prince *Soslan*, qui fut mari de la célèbre Thamar, reine de Géorgie. Cette inscription serait donc du XII.e siècle. J'ai parlé de Soslan dans mes *Mém. hist. et géogr. sur l'Arm.* tom. II, pag. — *Note du Rédacteur.*

ble avoir été mis par licence pour la rime, au lieu de მეზრმო-ლენი, qui serait seul régulier. Le troisième, de vingt syllabes, se rapporte au deuxième *tchakhroukhaouli* (Eugen. pag. 149), et ne rime que par *i* final. Le quatrième, de vingt-quatre syllabes, ne rentre dans aucune des classes indiquées par le savant russe. Il n'y a plus ensuite que le sixième vers qui soit de vingt syllabes, les autres sont de seize et des *chaïr;* le huitième rime en ი *i*, les sixième, septième, dixième et douzième sont en რი *ri*, les huitième et onzième en ლი *li*, le neuvième en დი *di* et le treizième en ნი *ni*. De cette irrégularité on peut conclure que la rime n'est pas ici très-riche, et que, supposé même qu'on ait voulu la croiser, il y manque quelque chose pour la perfection.

Enfin les seuls mots qui laissent quelques doutes pour la traduction sont, 1.° le septième vers: *espérez au delà, si vous vous tenez bien en deçà.* Je n'ignore pas que საიქიო-*saikio* et სააქაო-*saakao* signifient dans les livres de religion *la vie future* et *la vie présente* (ce qui est de *ce côté là*, de *ce côté ci*); mais, dans la bouche d'un brigand qui rançonne le voyageur dans un mauvais pas, j'ai cru qu'il fallait préciser autrement le sens : *vous serez bien traité au delà du passage, si vous payez bien en deçà;* 2.° au neuvième vers, le verbe vulgaire გავუმვლავდი *gawoumclawdi* ne peut venir de მვლავი *mclawi*,

(bras), puisque le უ *ou* en est radical, précédé de la formative ვ *w*, comme ვუწყით *woutsqit*, nous savons (Joan. XVI, 18) : ce mot m'est inconnu ; 3.° au vers suivant : *je ne lui ai pas donné de ma race ;* l'histoire expliquerait si დავაგდე *dawagde* doit s'entendre par *admettre* ou par *rejetter*. Je suis sûr que le reste n'a pas d'autre sens que celui que je lui ai attribué. Quant aux *quatre royaumes* deux fois nommés (vers deuxième et neuvième), et aux quatre côtés, ce sont les habitants des quatre points cardinaux de l'entourage de *Casara*, auxquels les neuf brigands se vantent d'avoir fait une guerre à mort.

§. III.

Fragmens poétiques.

Voici d'autres vers qui se trouvent sur une feuille de papier manuscrite venue de Géorgie, dont je dois la communication à la bienveillance de M. Saint-Martin.

I. ჭრივოლი დოთძს მცყვქლი :

სთქუა ვინმე ჰსე, ოქროს მოყვა-რეთამან.

ტონავს ცვარი სვისა, ვიდრე ჭუ-რი სიბრძნეთა.

ჯომლისა მიმართ, სთქვა ვინმე გო-ნიერმან.

Ცვარი სიბრძნისა, ჩემდა ვიდრე ზღვა სვისა ჻

12 syllabes.

« Grigol le théologien.

» Un de ces hommes qui aiment l'or, disait : j'aime
» mieux une goutte de houblon qu'un meuble de sagesse. Un homme sensé lui répliqua : et moi une
» goutte de sagesse qu'une mer de houblon. »

Je pense que ces quatre vers sont des iambiques ecclésiastiques, de la neuvième sorte mentionnée par Eugénius (pag. 145), et qu'il ne faut pas chercher une rime plus qu'unilitère, au quatrième.

II. Ⴑჩჩ (1) ჻ ⴗ

ჯარცვილთა შჱნთა, რიცხჳ ასგზის ათასი.
Ⴑლმო-სჭვირს შენი, სასმელ რძით არეი.
ჯიილეს სჟურვით, იგი' სასმისა თასი.
საღწვის ფერად, სჭეცჳს სფერ- სათასი
ჳრთად მიილჳს, სამეუფო- ცათასი ჻

12 syllabes, iamb. ecclés.

« Cent mille de tes solitaires . . . . . ont reçu avec

(1) Abréviation inconnue.

» empressement la coupe de ta boisson....... ils » obtiendront ensemble le royaume des Cieux. »

Je ne comprends pas les deuxième et cinquième vers, et je pense que le texte en est défectueux.

III. ႠႬႬ ÷ Ⴗ

Ⴄს ქრისტეს სძალი, ჯოჰ მჭვირველი
  Ⴄხალი.
Ⴀრ წითელ მცხრალი, არ ყვავილ
  ფერით მზრალი.
Ⴀქუს საღმრთო- ალი, ვითა ცხო-ვე-
  ლი წყალი.
Ⴑული უცს ალი, მით ღასცა მძღავ-
  რი მწყრალი.
Ⴀმას იქმს ქალი, Ⴁუნებით ჭირთა
  მკრთალი ÷

12 syll. iamb. ec. double rime dans chaque vers.

« Cette épouse du Christ, ce rubis plus beau que » le jaspe, qui ne perd pas sa couleur vermeille, et ne » se flétrit pas comme la fleur, est pleine d'un feu di- » vin, d'une eau vivifiante. La ferveur de son âme » irrita le magistrat. Voilà ce que fit une jeune fille, » naturellement faible contre la douleur. »

IV.

Ⴂიო-რგი მზეა, სიბრძნისა და სიბრ-
ძნეა.
Ⴈვერთა მწეა, მეუფსვთა თჳსთა მმჯეა.
Ⴍრიო-ნ დღეა, ნათლის ბჭეთა გა-
ნმღეა.
Ⴐტო- წყლოოლვით მრგეა, ნაყო-ფით
უკვდავით მო-მსთვლეა.
Ⴂივალო-ბს ღთსა, Ⴍხად მო-ცრფო-
ბით თჳსთა მწლეა ։

« O Giorgi, soleil de sagesse, sagesse parfaite, pro-
» tecteur des Iwères . . . ., Orion du jour, qui
» ouvres les portes du Ciel, rameau planté dans le
» sang, qui rapportas des fruits immortels, tu loues
» Dieu. »

La même feuille, qui, du reste, est d'une écriture très-mauvaise, porte deux distiques d'un certain Bessarion, absolument indéchiffrables. En voici un autre, qui termine le tout.

Ⴁახროუხამისჲ.

Ⴃაჲ ჩვენსჲ სჯუსა. სით გარდავგსვესჲ
გეჳნსა დაუ.... წრაფდით სრესჲ.

ჳმოთლს ჩავვსჴსა.სევდა გჳსჯსა.მგ-
თ-ნის ჴსეც არ გვავმარჯს.

« De Tchakhroukhadzé.

» Malheur à nous! où nous ont-ils jetés? nous nous
» sommes précipités dans un enfer......; ils nous
» ont mis dans les chaînes, nous ont comblés de cha-
» grins, et je pense qu'ils ne nous en ont pas encore
» fait assez. »

Le nombre de vingt syllabes, et la répétition de la rime en *a* cinq fois au premier, six fois au deuxième, dénoteraient la deuxième sorte de *Tchakhroukhaouli* (Eugén. pag. 150), quand le nom de l'auteur, *Tchakhroukhadze*, n'y serait pas.

Il y a encore sur la même feuille un quatrain entier de Rousthwel, qui doit être cité ailleurs.

(Novembre 1830.)

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Description du Tubet, traduite du chinois en russe par le Père Hyacinthe, et du russe en français par M.***; *revue sur l'original chinois, et accompagnée de notes*, par M. Klaproth.

(Suite.)

ROUTE DE H'LASSA À DJACHI-H'LOUMBO.

I. *De* H'lassa *à la halte de* Teng loung kang.
De Teng loung kang *au gîte de* Nedanwar.

De *H'lassa*, la route est unie; à 40 li on passe un grand pont et on arrive à *Teng loung kang* où il y a des habitations; de là on suit le cours d'une rivière, et par un chemin toujours uni, on arrive après 40 li à *Nedanwar*. On y trouve une hôtellerie et des habitations. Le *dheba* fournit du bois et du foin.

	40 li.
	40 li.
En tout	80 li.

II. *De* Nedanwar *à la halte de* Kiang li.
De Kiang li *au gîte de* Khiu choui (1).

De *Nedanwar* la route passe toujours le long

(1) En tubétain, *Tsiouchoul-dzong*. Kl.

du cours de la rivière ; trois fois elle conduit par ses bords escarpés, cependant les passages ne sont pas très-dangereux. Après 40 li on arrive à *Kiang li* (ou *Kiang lin*), ensuite on fait 50 li à travers les champs près des sinuosités de la rivière jusqu'à *Tsiouchoul dzông* (ville du canal) où se trouve la fameuse caverne des scorpions, dans laquelle on jette liés, les criminels condamnés à mort (1). Cette plaine fertile a environ 100 li d'étendue. Il y a des habitations, du bois et du foin. Le *dheba* sert les voyageurs.

40 li.
50 li.

En tout 90 li.

III. *De* Tsiouchoul dzông *à la halte* Gamba dze.
De Gamba dze *au gîte de* Baldhi (2).

De *Tsiouchoul dzông* il y a 15 li jusqu'au pont en chaînes de fer ; la vue du fleuve (*Yærou zzang bo*) y est majestueuse et effrayante ; on le passe aussi sur des barques de bois. Ayant traversé le fleuve, on marche encore 35 li jusqu'à *Gamba dze*, où il y a des habitations, du bois et du foin ; ensuite la route passe par le sommet de la haute montagne (*Gambou la*). La montée et la descente forment en tout 40 li jusqu'à *Djamaloung*, où l'on ne trouve que peu de bois et de foin. Plus loin la route est unie et l'on arrive,

15 li.
35 li.
40 li.

(1) *Voyez* le *Nouveau Journal asiatique*, tom. IV, pag. 152.
(2) Dans le P. Hyacinthe, *Beïlam*.

bois et du foin. A *Ghiangdzè dzông* se réunissent plusieurs chemins qui sont tous unis.

EN TOUT . . 140 li.

VII. *De* Ghiangdzè dzông *à la halte de* Jen dzin gang.
De Jen dzin gang *au gîte de* Baïnam.

On compte de *Ghiangdzè dzông* à *Jen dzin gang* 55 li, et de là à *Baïnam* 60 li. Dans cette dernière place on trouve un *dheba*, des habitations, du bois, et du foin; les voyageurs peuvent faire ici une halte et coucher.

EN TOUT . . 115 li.

VIII. *De* Baïnam *à la halte de* Tchhu doui (1).
De Tchhu doui *au gîte de* Djachi-h'loumbo.

De *Baïnam*, le chemin conduit par une route unie, et après avoir passé par un grand pont on a, après 70 li, *Tchhun doui*. Il y a un *dheba* et des habitations. De là il y a encore 40 li jusqu'à *Djachi-h'loumbo*, qu'on appelle aussi le *Zzang* ou *Tubet ultérieur*, c'est la résidence du *Bandjïn erdeni*.

EN TOUT . . 110 li.

De *H'LASSA* au *TUBET ULTÉRIEUR*, il y a donc en tout 900 li.

(1) Dans le P. Hyacinthe on lit *Tsuipoün-dzông*.

les armées chinoises ont pris la route de *Ga lang dzè* (ou *Nagar dzông*), on suit la même aujourd'hui. On arrive dans cette dernière ville après avoir passé 55 li par une route unie. On y trouve un *dheba* et des habitations. 55 li.

En tout 105 li.

V. *De* Ga lang dzè *ou* Nagar dzông *à la halte de* Ounggou (1).

De Ounggou *au gîte de* Je loung (2).

De *Nagar dzông* on marche sur un chemin uni pendant 55 li, et on arrive à *Onggou* où il y a un *dheba* et des habitations; de là par une montagne, il y a 65 li jusqu'à *Je loung* où il y a un *dheba* et des habitans. Toute la route est unie et bien arrosée; à gauche un chemin s'en sépare et conduit au pays de *Bhrough-ba*. 55 li. 65 li.

En tout 120 li.

VI. *De* Je loung *à la halte de* Kussi.

De Kussi *au gîte de* Ghiangdzè dzông.

De *Je loung* à *Kussi* 70 li, et de là encore 70 li jusqu'à *Ghiangdzè dzông*, où il y a un défilé difficile à passer; chacun de ces endroits a son *dheba*. On y trouve des habitations, du 70 li. 70 li.

(1) Dans le P. Hyacinthe, *Joungou*.

(2) Le P. Hyacinthe écrit *H'laloung*.

bois et du foin. A *Ghiangdzè dzông* se réunissent plusieurs chemins qui sont tous unis.

EN TOUT . . 140 li.

VII. *De* Ghiangdzè dzông *à la halte de* Jen dzin gang.
De Jen dzin gang *au gîte de* Baïnam.

On compte de *Ghiangdzè dzông* à *Jen dzin gang* 55 li, et de là à *Baïnam* 60 li. Dans cette dernière place on trouve un *dheba*, des habitations, du bois, et du foin; les voyageurs peuvent faire ici une halte et coucher.

EN TOUT . . . 115 li.

VIII. *De* Baïnam *à la halte de* Tchhu doui (1).
De Tchhu doui *au gîte de* Djachi-h'loumbo.

De *Baïnam*, le chemin conduit par une route unie, et après avoir passé par un grand pont on a, après 70 li, *Tchhun doui*. Il y a un *dheba* et des habitations. De là il y a encore 40 li jusqu'à *Djachi-h'loumbo*, qu'on appelle aussi le *Zzang* ou *Tubet ultérieur*, c'est la résidence du *Bandjïn erdeni*.

70 li.

40 li.

EN TOUT . . 110 li.

De *H'LASSA* au *TUBET ULTÉRIEUR*, il y a donc en tout 900 li.

(1) Dans le P. Hyacinthe on lit *Tsuipoùn-dzông*.

les armées chinoises ont pris la route de *Ga lang dzè* (ou *Nagar dzông*), on suit la même aujourd'hui. On arrive dans cette dernière ville après avoir passé 55 li par une route unie. On y trouve un *dheba* et des habitations. 55 li.

EN TOUT 105 li.

V. *De* Ga lang dzè *ou* Nagar dzông *à la halte de* Ounggou (1).

De Ounggou *au gîte de* Je loung (2).

De *Nagar dzông* on marche sur un chemin uni pendant 55 li, et on arrive à *Onggou* où il y a un *dheba* et des habitations; de là par une montagne, il y a 65 li jusqu'à *Je loung* où il y a un *dheba* et des habitans. Toute la route est unie et bien arrosée; à gauche un chemin s'en sépare et conduit au pays de *Bhrough-ba.* 55 li. 65 li.

EN TOUT 120 li.

VI. *De* Je loung *à la halte de* Kussi.

De Kussi *au gîte de* Ghiangdzè dzông.

De *Je loung* à *Kussi* 70 li, et de là encore 70 li jusqu'à *Ghiangdzè dzông*, où il y a un défilé difficile à passer; chacun de ces endroits a son *dheba*. On y trouve des habitations, du 70 li. 70 li.

---

(1) Dans le P. Hyacinthe, *Joungou.*

(2) Le P. Hyacinthe écrit *H'laloung.*

bois et du foin. A *Ghiangdzè dzông* se réunissent plusieurs chemins qui sont tous unis.

EN TOUT ... 140 li.

VII. *De* Ghiangdzè dzông *à la halte de* Jen dzin gang.
De Jen dzin gang *au gîte de* Baïnam.

On compte de *Ghiangdzè dzông* à *Jen dzin gang* 55 li, et de là à *Baïnam* 60 li. Dans cette dernière place on trouve un *dheba*, des habitations, du bois, et du foin; les voyageurs peuvent faire ici une halte et coucher.

EN TOUT ... 115 li.

VIII. *De* Baïnam *à la halte de* Tchhu doui (1).
De Tchhu doui *au gîte de* Djachi-h'loumbo.

De *Baïnam*, le chemin conduit par une route unie, et après avoir passé par un grand pont on a, après 70 li, *Tchhun doui*. Il y a 70 li. un *dheba* et des habitations. De là il y a encore 40 li jusqu'à *Djachi-h'loumbo*, qu'on appelle 40 li. aussi le *Zzang* ou *Tubet ultérieur*, c'est la résidence du *Bandjïn erdeni*.

EN TOUT ... 110 li.

De *H'LASSA* au *TUBET ULTÉRIEUR*, il y a donc en tout 900 li.

(1) Dans le P. Hyacinthe on lit *Tsuipoùn-dzông*.

NOTICE DE DJACHI-H'LOUMBO.

Du *H'lasseï tsiô-k'hang* ou grand temple de *H'lassa*, il y a huit journées jusqu'à la place du Tubet ultérieur appelée *Djachi-h'loumbo* (1), où s'élève le temple appelé en chinois *Jin tchoung ning oung ky pa szu* (2). L'aspect de ses montagnes et de ses eaux est divin et surprenant; le sol y est fertile et la contrée belle, c'est pour cela que le *Bandjïn erdeni* y a établi son siége. Le couvent est majestueux et resplendissant de beauté; les images des Bouddhas portent l'empreinte de sept choses précieuses (3). Partout on entend le murmure des

---

(1) *Djachi-h'loumbo*, appelé aussi *Sera siar*, est le nom du monastère dans lequel réside le *Bandjïn Rimbotsi*. Il n'est éloigné que de 2 li de la grande ville de *Jigatse*. La principale ville fut fondée en l'an 1447 de notre ère par *Ghendoun djoubba*, disciple et successeur spirituel du fameux *Zzong k'haba*. On y compte jusqu'à 2500 lamas; il y a une grande quantité d'obélisques et d'idoles tant en or qu'en argent. On prononce ordinairement *Dchassi loumbo*, au lieu de *Djachi-h'loumbo*.

(2) J'ai traduit (vol. IV, pag. 282) le nom chinois de ce temple, mais il se pourrait aussi qu'il ne fût que la transcription d'une dénomination tubétaine, et, comme telle, intraduisible pour le sens des caractères chinois. — Kl.

(3) Les sept objets précieux des bouddhistes sont nommés en mongol *Dolon erdeni*, ce sont :

1. *Dsahn erdeni*, en tubétain *Lang bo*, un éléphant blanc.

2. *Morin erdeni*, en tubétain *Damtchouk*, un cheval vert, qu'on voit ordinairement à côté du dieu *Maitari*.

3. *Tsirgan noyon erdeni*, en tubétain *Makboun*, un guerrier à visage bleu, cuirassé et portant un bonnet jaune de lama.

4. *Khatoun erdeni*, en tubétain *Dzio mo*, une belle vierge blanche.

5. *Tuchimæl erdeni*, en tubétain *Lonbo*, un ministre ou ambassadeur.

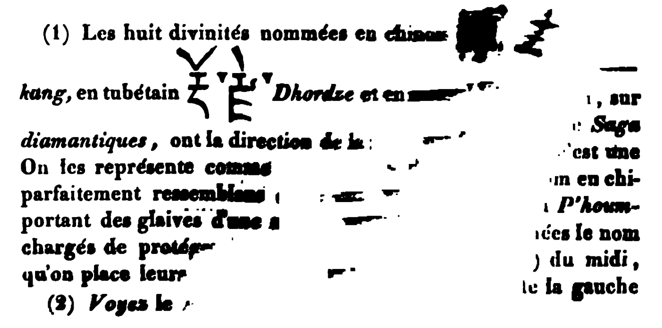
prières, les parfums de l'Inde répandent une odeur délicieuse qui s'élève jusqu'aux cimes bleues des montagnes. Ce que je dis ici n'est nullement exagéré.

Les habitans du Tubet ultérieur adorent le *Bokhdha Bandjïn*, tout comme ceux du Tubet antérieur adorent le *Dalaï lama*. On raconte que le *Bandjïn* est un *Kin kang* (1) incarné, et qu'il est déjà à sa dixième renaissance. Il entretient la tranquillité dans son ame, il est instruit dans la loi, il comprend tous les livres sacrés, et s'éloigne de la vaine gloire du monde. Tout lama qui a achevé l'étude des livres de la loi, doit necessairement recevoir la bénédiction du *Bandjïn* pour obtenir la faculté que donne la doctrine des quatre vérités fondamentales, d'apercevoir tous les replis de l'ame (2). Si le *Dalaï lama* meurt et s'incarne de nou-

---

6. *Tchintamani erdeni*, en tubétain *Norbou*, un fruit [illegible] tend croître dans l'endroit le plus profond de l'Océan [illegible] duquel les divinités peuvent déplacer des [illegible] d'autres miracles.

7. Le *Kurdæ* ou *la roue de la domination*; c'est [illegible] Hindous. — Kl.



(1) Les huit divinités nommées en [illegible] *kang*, en tubétain [illegible] *Dhordze* et en [illegible], sur [illegible] *diamantiques*, ont la direction [illegible] Sage [illegible] On les représente [illegible] c'est une [illegible] parfaitement [illegible] en chi- [illegible] portant des glaives [illegible] P'houm- [illegible] chargés de [illegible] nées le nom [illegible] qu'on place leur [illegible] du midi, [illegible] la gauche

(2) *Voyez* le [illegible]

115 li à *Djouthang.*
80 li à *Tsi loung* (Keron-dzông *ou* Kedjondzông).
De *Tsi loung* par la route voisine :
86 li à *Oloung.*
120 li à *Sojoung.*
75 li à *Djalingdo.*
85 li à *Jounghia.*
115 li à *Nielam* (1).

EN TOUT, du *TUBET ULTÉRIEUR* à *NIELAM,* 2851 li.

De *TCHHING TOU* à *NIÉLAM* il y a en tout 9811 li.

D'après les mémoires de la chancellerie militaire de la 53.ᵉ année de *Khian loung* (1788), on compte de *Djachi-h'loumbo* à *Siekar dzông,* 1005 li. De *Siekar dzông* à *H'lassa* on a indiqué les haltes et les gîtes ; mais au-delà de *Siekar dzông* on n'a marqué que le nombre de li, car il a été très-difficile d'avoir des informations plus exactes sur cette route.

INDICATIONS D'AUTRES ROUTES.

Supplément au routier de Ta tsian lou *à* Tsiamdo *par le step de* Khor dek.

De *Ta tsian lou* il y a 50 li au pied du *Tche to chan*, puis on passe ce mont, et l'on arrive à *Ti jou* (Tirou) où les chemins se partagent ;
70 li au corps de garde *Ya tchou tsa.*
40 li à *Lang tchai phou.*
40 li à *Pa sang tchai.*
50 li à *Chang pa i.*
Ici la route se divise :
60 li à *Garda.*
50 li à *Sin ma thang.*
30 li à *Tsio ga.*
50 li par les montagnes à *La li thang.*
60 li à *Tsu loung* (Youloung).
70 li au corps de garde *Ghia ssa tchu tsa* (Gassadouk).
5 li. à *Ghijoudouka.*
30 li par une colline à la vallée de *Khordjang* (Djangou).
50 li en descendant la montagne à *Kiang pin thang.*
50 li à *Tchu wo.*
30 li par une montagne au pont

(1) *Nielam*, *Gnielam* ou *Nialam* est la ville qui, chez les Népaliens, porte le nom de *Koutti.* — KL.

de *Letsan-soumdo* (Logoung-soumdo).

20 li par *Pou wang* à *Gaa iu*.

30 li, après avoir passé une rivière, à *Beli*.

50 li à *Lounbakhoui*.

40 li à *Agalalo*.

60 li à *Iloung*.

40 li à la frontière de *Thieghe* appelée aussi *Derghete* ou *Thsy teng* (en chinois les sept montées)

60 li à *Lo teng*.

60 li à *Ky ma thang*.

50 li à *Lintsoung*.

60 li à *Tchounilato*.

50 li à la rivière occidentale de *Tchungkeng*.

40 li en montant sur la montagne au corps de garde *Bandi djou tsa*.

30 li en descendant la montagne à *Bajoung*.

60 li à *Ghiaghiai*.

70 li à *Khiang thang*.

60 li à *Thsaola*.

30 li à *Thsaoligoung*.

30 li à travers une petite montagne à *Hia loung tha*.

50 li à *Hagha*.

30 li à la sortie de la vallée de *Hagha*.

30 li à *Djoungsade*.

60 li à travers une montagne à *Jeya*.

40 li à travers une montagne à *Tsiamdo*.

En tout 1885 li.

Sur toute cette route on trouve beaucoup de Tubétains qui habitent sous des tentes noires et s'occupent de l'éducation des bestiaux. Il y a des endroits qui exhalent des vapeurs pestilentielles.

Routier de Tsiamdo *par le step de* Rywoudzè *à* H'lassa.

De *Tsiamdo* il y a 40 li au pont *Olo samba* (ou *Goro samba*), où les chemins se divisent.

60 li à *Chodo*.

40 li à *Khangphingdo*.

50 li à *Rywoudzè*.

50 li à *Da thang*.

80 li à *Ghialadzou*.

100 li au pont *Ghiang-thsing-soumdo*.

80 li au pont *Sanggang soumdo*.

80 li par une petite montagne au pont *Ser soumdo*.

60 li à *Latsa*.

50 li à *Ky lo thang* (Chu thang)

70 li au pont *Tchaloung soumdo* ou *Tchunba sse tcha*.

70 li au pont *Khiang thang soumdo*.

50 li à *Lagoung doung*.

60 li à *Wangdzou*.

80 li au corps de garde *Ky chou pian ka* (en tubétain *Dzia sio penkar*).

50 li à la barrière *Ta pian kouan* (en tubétain *Sanda pinogol*).

80 li à *Garaka thang.*
70 li à *Gasiando.*
60 li à la forteresse de *H'lari*, d'où un chemin conduit à droite dans une vallée de la montagne.
60 li à la frontière de *H'lari.*
70 li en passant par une montagne à *Ky khe ka.*
70 li à *Chagale.*
70 li à *Ky koua tsy.*
70 li au corps de garde *Hagatso ka.*
60 li à *Panchou.*
60 li à *Djounna samba.*
60 li à *Nadingtounggou.*
70 li au corps de garde *Metsjougoungka*, où ce chemin entre dans la grande route de *H'lassa.*

EN TOUT 1880 li.

Routier du Tubet antérieur *par un autre chemin qui conduit de* Talou *à* Djachi-h'lounbo.

A *Talou* les chemins se divisent, l'un conduit par *Ghiang-dze dzông*, et l'autre par *Jamba* au *Tubet ultérieur* (1). De *Talou* à *Jamba* il y a 20 li.
50 li à *Gamaka*, situé au milieu entre les territoires de *H'lassa* et de *Djachi h'loumbo.*
45 li à *Ami.*
20 li à *Jin phoung dzông* ou *Rimbou dzông.*
40 li à *Kouloung lang si.*
50 li à *Nian mou khada.*
60 li à *Tchoungbaka.*
45 li à *Ping hia ma* (ce nom est chinois et signifie *le crapaud de glace*) (2).
45 li à *Lagou.*
45 li à *Djachi-h'loumbo.*

EN TOUT 420 li.

Routier du Tubet ultérieur *par un autre chemin qui se dirige de* Nartang *à* Nielam.

De *Djachi-h'lounbo* il y a 40 li à *Narthang.*
30 li à *Gaji.*
40 li à *Tchaïsioun*
50 li à *Dekingdzai.*
30 li à *Siagar.*
30 li à *Tchaloung ka.*
30 li à *Djachi.*
40 li à *Sédzou.*
80 li à *Saghia.*
50 li à *Phou dzông.*
50 li à *Maga.*

(1) *Voyez* plus haut, p. 171.

(2) Le P. Hyacinthe écrit *Binkhama.*

40 li à *Tchoundoun.*
50 li à *Isir* (Ihir).
60 li à *Tchangso.*
40 li à *Tsouna.*
40 li à *Ghisioun.*
110 li à *Siekar-dzông.*
40 li à *Ngan ba.*
40 li à *Dingjy.*
70 li à *Douloung.*
40 li à *Yalè.*
30 li à la montagne appelée en chinois *Tai kie ling.*
40 li à *Dzông tchhing.*
50 li à *Nielam.*

En tout 1120 li.

Route du Tubet antérieur *par* Tsathang *à* H'lassa.

De *Djachi-h'loumbo* il y a 40 li à *Lokhoui.*
100 li à *Semdo.*
120 li à *Nianmouhouta* (Nian mouhouding).
90 li à *Nengmou dzông.*
80 li à *Chadjouka.*
70 li à *Tsathang.*
70 li à *Bedi* (Baldhi).
90 li à *Gamba dze.*
50 li à *Khiu choui ou* Tsiou-choui dzông).
50 li à *Ghiang li* (Ghiang lin)
80 li à *Teng loung gang* (Toui loung gang).
40 li au *H'lasseï tsiô-k'hang.*

En tout 880 li.

Route de Soung fang (1) *par le fort de* Houng ching kouan *au* Tubet.

De *Houng ching kouan* il y a 60 li à *Leang ho kheou,* où les chemins se divisent :
80 li à *Tchhu tsao.*
70 li à *Kia wang ma wang* ou *Kia wa.*
50 li à *Cha lou thang* ou *Sa lou.*
60 li à *Pama.*
60 li à *Kiangti kelima* ou *Le-wa.*
80 li à *Loung khi theou.*
70 li à *Oulan-mang* (*nai*).
80 li à *Dzoungkar.*
70 li à *Tchagan tokhaï.*
70 li à *Chana ougiu.*
60 li à *Thsy khi khalai* (Tsi-tsi-khada).
70 li de traverse d'une grande montagne couverte de neige, pour arriver au passage *An ding daba.*
70 li à *Touloung toulao.*
50 li à *Taban tologai.*

---

(1) *Soung fan* est une forteresse chinoise située dans l'angle nord-ouest de la province de *Szu tchhouan.* — Kl.

60 li au camp de *Tan tchoung yng*.

60 li au *Tieloumba inférieur*.

80 li au *Tieloumba du milieu*.

80 li, en traversant une grande montagne de neige, au *Tieloumba supérieur*.

70 li à *Oulan tieloun*.

240 li, par 4 stations, chacune de 60 li, à *Gourban Solom* sur le *Hoang ho*, où passe le grand chemin de *Si ning*.

En tout 169 li.

Route de H'lassa *par* Yangbadzian *à* Galtzang koûtcha.

On compte de *H'lassa* 5 stations à *Yangbadzian* (Jibaging) et en tout 200 li; le chemin s'y divise de *H'lassa* à *Djachi-h'loumbo;* par *Yangbadzian,* il conduit par un désert, et est moins long que ceux qui passent par *Ghiangdze dzông* et *Jamba,* mais on ne sait pas combien de li.

40 li à *Hiabou*.

70 li à *Sang tolokhaï*.

50 li à *Djouding maben*.

40 li à *Sangghi mading*.

50 li à *Lading tchoudo*.

50 li aux bords du grand lac *Tengghe noor* ou *Tengri noor*.

50 li à *Langtso*, nommé aussi *Dzoulounggio*.

60 li, en passant par une grande montagne, sur la cime de laquelle il y a un lac, à *Godjoung*.

80 li, par deux montagnes, à *Djangtso*, où il a un lac.

45 li au bout du lac.

60 li à *Djooder*.

50 li à *Bangthang*.

50 li à *Baieya*.

70 li à *Doungtso*.

70 li à *Galtzang-koûtcha* (1). où il y a une rivière.

En tout 1035 li.

---

(1) Le canton de *Ghaltsang gôdja* ou *Galtzang koûtcha* est situé dans la partie la plus septentrionale de la province tubétaine d'*Oui*. Il est traversé du nord au sud par la rivière *Goûtcha* ou *Koûtcha*, qui reçoit le nom de *Bouktchak* quand elle a quitté ce canton et se dirige à l'est. གལ་ཚང་ *Ghaltsang* est un mot tubétain et désigne *les poils longs et bigarrés qui ornent la tête des moutons*, et *Goûdja* ou *Koûtcha* est le terme mongol pour *bélier*. A l'est, ce canton est borné par la montagne *Ghaltsang koûtcha dabahn*. — Kl.

Route de Si ning, *par les barrières de la frontière au* Tubet.

On sort par la barrière de la frontière de *Si ning* et on arrive après à 160 li à *Achkhan*.
70 li à *Khargar*.
60 li à *Khor*.
70 li au passage de *Tchaighy*.
60 li à *Koukou koutor*.
60 li à *Goun erghi*.
50 li à *Imatou* (dans le texte par erreur *Imar*).
60 li au passage de *So lo*.
50 li au mont *Tsianglo daba*.
60 li à *Sira khab*.
70 li au lac *Deloun noor*.
50 li à *Koukou koutor*.
60 li à *Alakchar*.
60 li à *Bilioutou*.
60 li à *Khoya koutor*.
70 li au passage du *Houangho*
60 li à *Namga* (Khoukhouangga).
60 li à *Khodotou*.
50 li à *Kirsa tolokhai*.
50 li à *Khoyor koutourdjadou*
70 li à *Beltsir*.
60 li à *Lama tolokhai*.
50 li à *Baïn khara nadou*.
60 li à *Chachiloung*.
50 li à *Ike Alak*.
70 li à *Oula nerghi*.
60 li au gué de *Koukousaï*.
60 li à la rivière *Mourou oussou*.
50 li à *Tchagan erghi*.
60 li à *Temen koudjou*.
70 li à *Beltsitou*.
50 li à *Toukholou tolokhai*.
60 li au passage de *Doumbourtou*.
60 li à *Doumbourtou dabanadou*.
50 li à *Doumbourtou dabadjadou*.
60 li à *Khoulan kor*.
50 li au rocher *Der khada*.
60 li à *Chunda*.
50 li à *Dolon batour*.
55 li à *Boukha saïr*.
55 li à *Khara kholo*.
45 li à *Akdam* (dans l'original par erreur *Amda*).
45 li à *Endam*.
45 li à *Ghili boulak*.
75 li au mont *Ike nomkhan oubachi*.
55 li au bord oriental de la rivière *Sok*.
70 li à *Bamkhan*.
55 li à *Baokholootsi*.
60 li à *Chak engor*.
45 li à *Mungdza*.
45 li à *Monggol sirik*.
70 li à *Tchonokor*.
90 li à *Tchoum la*.
55 li à *Goloung*.
55 li à la rivière *Khara oussou*
70 li à *Gatsian*.
80 li au lac *Chiboo noor*.
70 li à *Ketoun sirik*.
90 li à *Dam*.
70 li à *Yang la*.
70 li à *Ghiazzangba*.
45 li à *Daloung*.
50 li à *Cha la*.
70 li à *Ganding ghiunkor*.
90 li à *Doumen*.
55 li à *Lang la*.
45 li à *H'lassa*.

EN TOUT 4120 li.

60 li au camp de *Tan tchoung yng.*

60 li au *Tieloumba inférieur.*

80 li au *Tieloumba du milieu.*

80 li, en traversant une grande montagne de neige, au *Tieloumba supérieur.*

70 li à *Oulan tieloun.*

240 li, par 4 stations, chacune de 60 li, à *Gourban Solom* sur le *Hoang ho*, où passe le grand chemin de *Si ning.*

En tout 169 li.

Route de H'lassa *par* Yangbadzian *à* Galtzang koûtcha.

On compte de *H'lassa* 5 stations à *Yangbadzian* (Jibaging) et en tout 200 li; le chemin s'y divise de *H'lassa* à *Djachi-h'loumbo;* par *Yangbadzian,* il conduit par un désert, et est moins long que ceux qui passent par *Ghiangdze dzông* et *Jamba,* mais on ne sait pas combien de li.

40 li à *Hiabou.*

70 li à *Sang tolokhaï.*

50 li à *Djouding maben.*

40 li à *Sangghi mading.*

50 li à *Lading tchoudo.*

50 li aux bords du grand lac *Tengghe noor* ou *Tengri noör.*

50 li à *Langtso,* nommé aussi *Dzoulounggio.*

60 li, en passant par une grande montagne, sur la cime de laquelle il y a un lac, à *Godjoung.*

80 li, par deux montagnes, à *Djangtso*, où il a un lac.

45 li au bout du lac.

60 li à *Djooder.*

50 li à *Bangthang.*

50 li à *Baieya.*

70 li à *Doungtso.*

70 li à *Galtzang-koûtcha* (1). où il y a une rivière.

En tout 1035 li.

---

(1) Le canton de *Ghaltsang gôdja* ou *Galtzang koûtcha* est situé dans la partie la plus septentrionale de la province tubétaine d'*Oui.* Il est traversé du nord au sud par la rivière *Goûtcha* ou *Koûtcha,* qui reçoit le nom de *Bouktchak* quand elle a quitté ce canton et se dirige à l'est. ཁལ་ཚང་ *Ghaltsang* est un mot tubétain et désigne *les poils longs et bigarrés qui ornent la tête des moutons*, et *Goûdja* ou *Koûtcha* est le terme mongol pour *bélier.* A l'est, ce canton est borné par la montagne *Ghaltsang koûtcha dabahn.* — Kl.

Route de Si ning, *par les barrières de la frontière au* Tubet.

On sort par la barrière de la frontière de *Si ning* et on arrive après à 160 li à *Achkhan.*
70 li à *Khargar.*
60 li à *Khor.*
70 li au passage de *Tchaighy.*
60 li à *Koukou koutor.*
60 li à *Goun erghi.*
50 li à *Imatou* (dans le texte par erreur *Imar*).
60 li au passage de *So lo.*
50 li au mont *Tsianglo dabá.*
60 li à *Sira khab.*
70 li au lac *Deloun noor.*
50 li à *Koukou koutor.*
60 li à *Alakchar.*
60 li à *Bilioutou.*
60 li à *Khoya koutor.*
70 li au passage du *Houangho*
60 li à *Namga* (Khoukhou-angga).
60 li à *Khodotou.*
50 li à *Kirsa tolokhai.*
50 li à *Khoyor koutourdjadou*
70 li à *Beltsir.*
60 li à *Lama tolokhai.*
50 li à *Baïn khara nadou.*
60 li à *Chachiloung.*
50 li à *Ike Alak.*
70 li à *Oula nerghi.*
60 li au gué de *Koukousaï.*
60 li à la rivière *Mourou oussou.*
50 li à *Tchagan erghi.*
60 li à *Temen koudjou.*
70 li à *Beltsitou.*
50 li à *Toukholou tolokhai.*
60 li au passage de *Doumbourtou.*
60 li à *Doumbourtou dabanadou.*
50 li à *Doumbourtou dabadjadou.*
60 li à *Khoulan kor.*
50 li au rocher *Der khada.*
60 li à *Chunda.*
50 li à *Dolon batour.*
55 li à *Boukha saïr.*
55 li à *Khara kholo.*
45 li à *Akdam* (dans l'original par erreur *Amda*).
45 li à *Endam.*
45 li à *Ghili boulak.*
75 li au mont *Ike nomkhan oubachi.*
55 li au bord oriental de la rivière *Sok.*
70 li à *Bamkhan.*
55 li à *Baokholootsi.*
60 li à *Chak engor.*
45 li à *Mungdsa.*
45 li à *Monggol sirik.*
70 li à *Tchonokor.*
90 li à *Tchoum la.*
55 li à *Goloung.*
55 li à la rivière *Khara oussou*
70 li à *Gatsian.*
80 li au lac *Chiboo noor.*
70 li à *Ketoun sirik.*
90 li à *Dam.*
70 li à *Yang la.*
70 li à *Ghiazzangba.*
45 li à *Daloung.*
50 li à *Cha la.*
70 li à *Ganding ghiunkor.*
90 li à *Doumen.*
55 li à *Lang la.*
45 li à *H'lassa.*

EN TOUT 4120 li.

NOTICE DES DIFFÉRENTES TRIBUS DU TUBET (1).

I. *Habitans de Ta tsian lou.*

Sous la dynastie des *Thang, Ta tsian lou* appartenait aux *Thoupho* ou Tubétains. Les *Yuan* (ou Mogols) y établirent six (cinq) *Ngan fou szu* ou principautés héréditaires appelées *Tiao men, Yu thoung, Li ya, Tchhang ho si* et *Ning yuan*. Sous les *Ming,* le mandarin local de *Tchhang ho si*, nommé *Rawamong,* qui, sous les *Yuan,* avait eu le titre de *Yeou tching,* vint apporter le tribut, et fut lui-même bien reçu à la cour. Quand la dynastie actuelle des Mandchoux parvint au trône, elle produisit par sa vertu des changemens salutaires, et les *Thou szu* de ces cantons adoptèrent les mœurs, ainsi que le costume et le bonnet chinois. Leurs chefs demandèrent alors la permission de porter, comme les officiers chinois, des *djouba* (2) ou habits de satin brodés de dragons, avec un grand collet, de petites manches, et sans pointe; et pour

---

(1) Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de l'ouvrage, n'a pas été traduit par le P. Hyacinthe. — Kl.

(2) Le mot tubétain *djouba* désigne un *habit*, un *surtout*. Je dois signaler ici une méprise que le P. Hyacinthe et moi, nous avons commise à l'occasion de ce terme (*V.* le *Nouv. Journ. Asiat.* t. IV, p. 243), en le prenant pour le nom d'une dignité. Il y faut donc lire « *les* dheba *et autres roulent leurs cheveux, &c.* » au lieu de « *les* » djoubi, *les* dheba *et autres roulent leurs cheveux, &c.* » La même erreur est répétée à la page suivante, où il faut lire : « *Les* djouba *sont en* phrouh *ou en camelot, suivant les moyens de chacun.* » — Kl.

ordinaire, des *djouba* de satin épais ou de *phrouh* (1). Quant aux bonnets, ils suivent en général la mode du Tubet. En hiver, ils portent des bonnets de satin broché et garnis de peau de renard ou de lynx. De la pointe tombent des flocons de soie sans ordre sur le bonnet; le rebord est ou large ou étroit, ayant une pointe des deux côtés. En été, leurs bonnets sont de soie, avec un rebord de satin fort et brodé de dragons. Ils ajoutent aussi sur le sommet du bonnet un morceau de loutre, et le placent entre les broderies ou les flocons de soie. Ils ceignent les reins d'un glaive court qui leur pend au côté gauche. Leurs souliers sont en cuir et s'appellent *k'hang*. Ordinairement ils suspendent à la ceinture une bourse, une tasse, un petit sac, ou un autre objet semblable. Ils se percent l'oreille gauche et y portent de grands ornemens de corail rouge ou de turquoise.

Les tribus tubétaines qui habitent *Ta tsian lou* et *Ho kheou* (le gué du milieu du *Ya loung kiang*), fabriquent du feutre blanc, des étoffes et des *djouba* d'étoffe de laine velues ou de *phrouh*. Ceux de l'intérieur font des habits courts de *phrouh*. En hiver ils portent de grands bonnets de poil, et en été des bonnets en fil de soie. Ils se percent l'oreille gauche et y fixent de petites plaques d'étain ou de fer. Ceux parmi eux qui écrivent, suspendent à leur ceinture un petit étui en fer qui contient des roseaux et un petit flacon

(1) *Voyez* le *Nouveau Journal asiatique*, tom. IV, pag. 120 not. 2. — Kl.

en cuivre rempli d'encre; ils y trempent le roseau quand ils veulent ecrire. Ils écrivent sur de la peau et sur du papier et tracent leurs lignes de gauche à droite.

Quant aux femmes de ces barbares, elles se coiffent ordinairement en divisant leurs cheveux en deux tresses qu'elles lient ensemble sur la tête avec un *ghadhak* ou mouchoir rouge; elles y attachent par derrière une plaque d'argent et d'autres ornemens de corail, de turquoise et de faux corail, ou des monnaies d'argent et des coquilles de mer. Elles portent sur le corps une robe courte sans manches, et sur celle-ci une espèce de *spencer* carré. Elles ont des souliers de cuir appelés *K'hang*. Les riches portent sur le dos de grandes courroies de cuir auxquelles sont attachés des ornemens en perles et d'autres pièces qui donnent de l'éclat. Les marchands de *Ta tsian lou* sont obligés de se servir de femmes barbares qu'on appelle *cha pao*, ou oies des sables (1). Elles font pour leurs maîtres toutes les affaires commerciales, et vendent au marché, même quand elles sont enceintes.

Ces tribus habitent dans des maisons qu'on appelle *tiao leou*, ou tours en briques. Le dictionnaire *Pian hai* explique ce mot par *maison en pierre*. Ils y font aussi des monceaux de pierres qui représentent des Bouddhas. Les hommes y montent et descendent sur des échelles à pieds sûrs, et les défendent avec des

---

(1) C'est aussi le nom qu'on donne en Chine aux femmes qui procurent des prostituées. — Kl.

fusils et de petits canons. Les habitations du Tubet sont construites de la même manière; et comme il y a dans le même édifice la cuisine et l'endroit où l'on tient les bestiaux, elles sont très-sales, mais spacieuses.

Ces tribus boivent du thé au lait, de l'eau-de-vie faite de l'orge appelée *thsing houa,* et mangent du *tsan pa,* de la viande de bœuf et de mouton. Le tsanpa est une pâte faite de farine roussie au feu. Ils suivent la religion de Bouddha. Quand ils sont malades, ils ne se servent ni de médecins ni de drogues, mais ils appellent les lamas. Ils font des lampes avec du beurre et brûlent des parfums. Dans leurs sacrifices ils se servent de l'eau bénite. Ils jettent leurs morts dans l'eau, ou les brûlent, ou les offrent à dévorer aux oiseaux de proie et aux chiens. Ils s'amusent à sauter, à danser et à jouer la comédie. Une douzaine de femmes portent sur la tête des bonnets ronds en toile blanche, tirent des flèches contre un but : elles sont alors habillées de différentes couleurs, lèvent les mains, forment un cercle, sautent en l'air, s'approchent, chantent, dansent, font différens tours, jusqu'à ce que leur voix se perde tout-à-fait. Ce sont là les amusemens des pays étrangers Ils offrent à la fin de l'an un sacrifice, et le célèbrent par des banquets et de fréquentes réunions.

Les peuples de *Ta tsian lou* et du Tubet appartiennent à la même souche; par conséquent leurs mœurs se ressemblent. On observe aussi une grande conformité dans leur manière de vivre et de se vêtir, et fort peu de différences.

veau, le *Bandjïn* explique la tradition sur sa renaissance, pour qu'on se conforme à la grande règle. Le *Dalaï lama* agit de la même manière à la mort du *Bandjïn*. C'est ainsi que ces deux pontifes suprêmes soutiennent mutuellement les dogmes de la religion jaune.

Sous le règne de l'empereur *Tai tsoung wen houang tî*, la 7.e année *Thsoung te* (1642), le *Bandjïn* disait: «C'est du côté oriental qu'a paru un sage», et il envoya, ainsi que le *Dalaï lama*, une ambassade à l'empereur; elle fit 40,000 li, et vint à la cour pour établir une liaison amicale avec nous. L'empereur reçut ses propositions avec plaisir, et, s'étant assis sur le trône, il envoya du thé aux ambassadeurs (1).

Dans la 53.e année de *Khang hi* (1714), le *Bandjïn* reçut le titre d'*Erdeni*, et dans la 45.e de *Khian loung* (1780), il se rendit lui-même à la capitale de la Chine. L'empereur le loua de son amour pour la justice, et le récompensa par tout ce qu'il pouvait désirer. Mais le *Bandjïn* se changea (mourut) bientôt, s'incarna de nouveau dans le Tubet et reparut sur le trône de *Djachi-h'loumbo*. Nous sommes à présent dans la 11.e année après cet événement; on dit qu'il est vertueux, tranquille, pénétrant, et qu'il attire les regards des Tubétains. Tous ceux qui habitent à la distance de 3000 li qui sépare *Djachi-h'loumbo* de *Nielam*, jusqu'aux frontières de *Gorkha*, croient au *Bandjïn*.

---

(1) En Mongolie et au Tubet c'est l'usage d'envoyer du thé chaud à ses hôtes ou parens; mais ici, sous le nom de thé, il s'agit d'une marque de politesse qui était accompagnée d'autres cadeaux.

ROUTE DE *DJACHI-H'LOUMBO* À *NIELAM.*

De *Djachi-k'loumbo* à la halte de *Narthang* (Naithang).

De *Narthang* au gîte de *Lar*, 90 li.

De *Lar* à la halte de *Leï*.

De *Lei* au gîte de *Naïngan*, 100 li.

De *Naïngan* à la halte de *Jeloung*.

De *Jeloung* au gîte de *Djachigang*, 110 li.

De *Djachigang* à la halte de *Banda*.

De *Banda* au gîte de *Ganten phumtsoling*, 95 li.

De *Ghaldhan-phumtsoling* à la halte de *Djessi-dzông* (Tchaidzoung).

De *Djessi - dzông* au gîte de *Djathang* (Kounthang) 100 li.

De *Djathang* à la halte de *Chabadou*.

De *Chabadou* au gîte de *Nadzu*, 100 li.

De *Nadzu* à la halte de *Beghiaghi-gang*.

De *Beghiaghi - gang* au gîte de *Dzawou*, 95 li.

De *Dzawou* à la halte au pied de la montagne.

Du pied de la montagne au gîte de *Ghiatsobo*, 110 li.

De *Ghiatsobo* à la halte de *Yeou goung*.

De *Yeou houng* au gîte de *Lagoulounggou* (Lagounlounggou) 100 li.

De *Lagoulounggou* à la halte de *Lolo*.

De *Lolo* au gîte de *Siekardzông*, 105 li (1).

De *Siekardzông*, 80 li à *Midming*.

90 li à *Dirilanggou*.

90 li à *Mierma*.

120 li à *Tsiapmda*.

90 li au corps de garde où l'on descend du cheval (en chinois *Hia ma tsa*).

120 li à *Gaba ghiorgan*.

80 li à *Chomaladou*.

120 li à *Tehounggar*.

90 li à *Dzoungka*.

De *Dzoungka* par une route de côté :

90 li à *Mar*.

120 li à *Gounda*.

80 li à *Djodang*.

---

(1) Le P. Hyacinthe croit que cette ville est la même qui, sur les cartes chinoises et mandchoues du Tubet, est nommée *Saga khara gher*, et située au nord du *Yærou zzang bo tsiou*; c'est une erreur. Notre auteur place cette ville, dont il écrit le nom en chinois *Hie gar*, au sud de ce fleuve et sur un affluent du *P'houmtsouk Zzangbo tsiou*. Elle porte sur les cartes mentionnées le nom de *H'lo Siekar dzông*, ou la ville *Siekar* (la blanche) du midi, et se trouve sur la gauche du *Ghiai tsiou*, affluent de la gauche du *P'houotmsouk Zzangbo tsiou*. Kl.

115 li à *Djouthang.*

80 li à *Tsi loung* (Kerondzông *ou* Kedjondzông).

De *Tsi loung* par la route voisine :

86 li à *Oloung.*

120 li à *Sofoung.*

75 li à *Djalingdo.*

85 li à *Jounghia.*

115 li à *Nielam* (1).

En tout, du *Tubet ultérieur* à *Nielam,* 2851 li.

De *Tchhing tou* à *Nielam* il y a en tout 9811 li.

D'après les mémoires de la chancellerie militaire de la 53.e année de *Khian loung* (1788), on compte de *Djachi-h'loumbo* à *Siekar dzông,* 1005 li. De *Siekar dzông* à *H'lassa* on a indiqué les haltes et les gîtes; mais au-delà de *Siekar dzông* on n'a marqué que le nombre de li, car il a été très-difficile d'avoir des informations plus exactes sur cette route.

INDICATIONS D'AUTRES ROUTES.

Supplément au routier de Ta tsian lou *à* Tsiamdo *par le step de* Khor dek.

De *Ta tsian lou* il y a 50 li au pied du *Tche to chan*, puis on passe ce mont, et l'on arrive à *Ti jou* (Tirou) où les chemins se partagent ;

70 li au corps de garde *Ya tchou tsa.*

40 li à *Lang tchai phou.*

40 li à *Pa sang tchai.*

50 li à *Chang pa i.*

Ici la route se divise :

60 li à *Garda.*

50 li à *Sin ma thang.*

30 li à *Tsio ya.*

50 li par les montagnes à *La li thang.*

60 li à *Tsu loung* (Youloung).

70 li au corps de garde *Ghia ssa tchu tsa* (Gassadouk).

5 li. à *Ghijoudouka.*

30 li par une colline à la vallée de *Khordjang* (Djangou).

50 li en descendant la montagne à *Kiang pin thang.*

50 li à *Tchu wo.*

30 li par une montagne au pont

(1) *Nielam*, *Gnielam* ou *Nialam* est la ville qui, chez les Népaliens, porte le nom de *Koutti.* — Kl.

de *Letsan - soumdo* (Logoung-soumdo).

20 li par *Pou wang* à *Gan iu*.

30 li, après avoir passé une rivière, à *Beli*.

50 li à *Lounbakhoui*.

40 li à *Agalalo*.

60 li à *Iloung*.

40 li à la frontière de *Thieghe* appelée aussi *Derghete* ou *Thsy teng* (en chinois les sept montées)

60 li à *Lo teng*.

60 li à *Ky ma thang*.

50 li à *Lintsoung*.

60 li à *Tchounilato*.

50 li à la rivière occidentale de *Tchungkeng*.

40 li en montant sur la montagne au corps de garde *Bandi djou tsa*.

30 li en descendant la montagne à *Bajoung*.

60 li à *Ghiaghiai*.

70 li à *Khiang thang*.

60 li à *Thsaola*.

30 li à *Thsaoligoung*.

30 li à travers une petite montagne à *Hia loung tha*.

50 li à *Hagha*.

30 li à la sortie de la vallée de *Hagha*.

30 li à *Djoungsade*.

60 li à travers une montagne à *Jeya*.

40 li à travers une montagne à *Tsiamdo*.

EN TOUT 1885 li.

Sur toute cette route on trouve beaucoup de Tubétains qui habitent sous des tentes noires et s'occupent de l'éducation des bestiaux. Il y a des endroits qui exhalent des vapeurs pestilentielles.

Routier de Tsiamdo *par le step de* Rywoudzè *à* H'lassa.

De *Tsiamdo* il y a 40 li au pont *Olo samba* (ou *Goro samba*), où les chemins se divisent.

60 li à *Chodo*.

40 li à *Khangphingdo*.

50 li à *Rywoudzè*.

50 li à *Da thang*.

80 li à *Ghialadzou*.

100 li au pont *Ghiang-thsing-soumdo*.

80 li au pont *Sanggang soumdo*.

80 li par une petite montagne au pont *Ser soumdo*.

60 li à *Latsa*.

50 li à *Ky lo thang* (Chu thang)

70 li au pont *Tchaloung soumdo* ou *Tchunba sse tcha*.

70 li au pont *Khiang thang soumdo*.

50 li à *Lagoung doung*.

60 li à *Wangdzou*.

80 li au corps de garde *Ky chou pian ka* (en tubétain *Dzia sio penkar*).

50 li à la barrière *Ta pian kouan* (en tubétain *Sanda pinogol*).

80 li à *Garasa thang.*
70 li à *Gasiando.*
60 li à la forteresse de *H'lari*, d'où un chemin conduit à droite dans une vallée de la montagne.
60 li à la frontière de *H'lari.*
70 li en passant par une montagne à *Ky khe ka.*
70 li à *Chagale.*
70 li à *Ky koua tsy.*
70 li au corps de garde *Hagatso ka.*
60 li à *Panchon.*
60 li à *Djounna samba.*
60 li à *Nadingtoungyou.*
70 li au corps de garde *Metjougoungka*, où ce chemin entre dans la grande route de *H'lassa.*

EN TOUT 1880 li.

Routier du Tubet antérieur *par un autre chemin qui conduit de* Talou *à* Djachi-h'lounbo.

A *Talou* les chemins se divisent, l'un conduit par *Ghiangdze dzông*, et l'autre par *Jamba* au *Tubet ultérieur* (1). De *Talou* à *Jamba* il y a 20 li.
50 li à *Gamaka*, situé au milieu entre les territoires de *H'lassa* et de *Djachi h'loumbo.*
45 li à *Ami.*
20 li à *Jin phoung dzông* ou *Rimbou dzông.*
40 li à *Kouloung lang si.*
50 li à *Nian mou khada.*
60 li à *Tchoungbaka.*
45 li à *Ping hia ma* (ce nom est chinois et signifie *le crapaud de glace*) (2).
45 li à *Lagou.*
45 li à *Djachi-h'loumbo.*

EN TOUT 420 li.

Routier du Tubet ultérieur *par un autre chemin qui se dirige de* Nartang *à* Nielam.

De *Djachi-h'loumbo* il y a 40 li à *Narthang.*
30 li à *Gaji.*
40 li à *Tchaïsioun*
50 li à *Dekingdzai.*
30 li à *Siagar.*
30 li à *Tchaloung ka.*
30 li à *Djachi.*
40 li à *Sédzou.*
80 li à *Saghia.*
50 li à *Phou dzông.*
50 li à *Maga.*

(1) *Voyez* plus haut, p. 171.
(2) Le P. Hyacinthe écrit *Binkhama.*

40 li à *Tchoundoun.*
50 li à *Isir* (Ihir).
60 li à *Tchangso.*
40 li à *Tsouna.*
40 li à *Ghisioun.*
110 li à *Siekar-dzông.*
40 li à *Ngan ba.*
40 li à *Dingjy.*
70 li à *Douloung.*
40 li à *Yalè.*
30 li à la montagne appelée en chinois *Tai kie ling.*
40 li à *Dzông tchhing.*
50 li à *Nielam.*

En tout 1120 li.

Route du Tubet antérieur *par* Tsathang *à* H'lassa.

De *Djachi-h'loumbo* il y a 40 li à *Lokhoui.*
100 li à *Semdo.*
120 li à *Nianmouhouta* (Nian mouhouding).
90 li à *Nengmou dzông.*
80 li à *Chadjouka.*
70 li à *Tsathang.*
70 li à *Bedi* (Baldhi).
90 li à *Gamba dze.*
50 li à *Khiu choui ou* Tsiou-choul dzông).
50 li à *Ghiang li* (Ghiang lin)
80 li à *Teng loung gang* (Toui loung gang).
40 li au *H'lasseï tsiô-k'hang.*

En tout 880 li.

Route de Soung fang (1) *par le fort de* Houng ching kouan *au* Tubet.

De *Houng ching kouan* il y a 60 li à *Leang ho kheou*, où les chemins se divisent :
80 li à *Tchhu tsao.*
70 li à *Kia wang ma wang* ou *Kia wa.*
50 li à *Cha lou thang* ou *Sa lou.*
60 li à *Pama.*
60 li à *Kiangti kelima* ou *Le-wa.*
80 li à *Loung khi theou.*
70 li à *Oulan-mang* (*nai*).
80 li à *Dzoungkar.*
70 li à *Tchagan tokhaï.*
70 li à *Chana ougiu.*
60 li à *Thsy khi khalai* (Tsi-tsi-khada).
70 li de traverse d'une grande montagne couverte de neige, pour arriver au passage *An ding daba.*
70 li à *Touloung toulao.*
50 li à *Taban tologai.*

(1) *Soung fan* est une forteresse chinoise située dans l'angle nord-ouest de la province de *Szu tchhouan.* — Kl.

60 li au camp de *Tan tchoung yng*.
60 li au *Tieloumba inférieur*.
80 li au *Tieloumba du milieu*.
80 li, en traversant une grande montagne de neige, au *Tieloumba supérieur*.
70 li à *Oulan tieloun*.
240 li, par 4 stations, chacune de 60 li, à *Gourban Solom* sur le *Hoang ho*, où passe le grand chemin de *Si ning*.

EN TOUT 169 li.

Route de H'lassa *par* Yangbadzian *à* Galtzang koûtcha.

On compte de *H'lassa* 5 stations à *Yangbadzian* (Jibaging) et en tout 200 li; le chemin s'y divise de *H'lassa* à *Djachi-h'loumbo;* par *Yangbadzian*, il conduit par un désert, et est moins long que ceux qui passent par *Ghiangdze dzông* et *Jamba*, mais on ne sait pas combien de li.
40 li à *Hiabou*.
70 li à *Sang tolokhaï*.
50 li à *Djouding maben*.
40 li à *Sangghi mading*.
30 li à *Lading tchoudo*.
50 li aux bords du grand lac *Tengghe noor* ou *Tengri noor*.
50 li à *Langtso*, nommé aussi *Dzoulounggio*.
60 li, en passant par une grande montagne, sur la cime de laquelle il y a un lac, à *Godjoung*.
80 li, par deux montagnes, à *Djangtso*, où il a un lac.
45 li au bout du lac.
60 li à *Djooder*.
50 li à *Bangthang*.
50 li à *Baieya*.
70 li à *Doungtso*.
70 li à *Galtzang-koûtcha* (1). où il y a une rivière.

EN TOUT 1035 li.

---

(1) Le canton de *Ghaltsang gôdja* ou *Galtzang koûtcha* est situé dans la partie la plus septentrionale de la province tubétaine d'*Oui*. Il est traversé du nord au sud par la rivière *Goûtcha* ou *Koûtcha*, qui reçoit le nom de *Bouktchak* quand elle a quitté ce canton et se dirige à l'est. གལ་ཚེང་ *Ghaltsang* est un mot tubétain et désigne *les poils longs et bigarrés qui ornent la tête des moutons*, et *Goûdja* ou *Koûtcha* est le terme mongol pour *bélier*. A l'est, ce canton est borné par la montagne *Ghaltsang koûtcha dabahn*. — KL.

Route de Si ning, *par les barrières de la frontière au* Tubet.

On sort par la barrière de la frontière de *Si ning* et on arrive après à 160 li à *Achkhan.*
70 li à *Khargar.*
60 li à *Khor.*
70 li au passage de *Tchaighy.*
60 li à *Koukou koutor.*
60 li à *Goun erghi.*
50 li à *Imatou* (dans le texte par erreur *Imar*).
60 li au passage de *So lo.*
50 li au mont *Tsianglo dabá.*
60 li à *Sira khab.*
70 li au lac *Deloun noor.*
50 li à *Koukou koutor.*
60 li à *Alakchar.*
60 li à *Bilioutou.*
60 li à *Khoya koutor.*
70 li au passage du *Houangho*
60 li à *Namga* (Khoukhouangga).
60 li à *Khodotou.*
50 li à *Kirsa tolokhai.*
50 li à *Khoyor koutourdjadou*
70 li à *Beltsir.*
60 li à *Lama tolokhai.*
50 li à *Baïn khara nadou.*
60 li à *Chachiloung.*
50 li à *Ike Alak.*
70 li à *Oula nerghi.*
60 li au gué de *Koukousaï.*
60 li à la rivière *Mourou oussou.*
50 li à *Tchagan erghi.*
60 li à *Temen koudjou.*
70 li à *Beltsitou.*
50 li à *Toukholou tolokhai.*
60 li au passage de *Doumbourtou.*
60 li à *Doumbourtou dabanadou.*
50 li à *Doumbourtou dabadjadou.*
60 li à *Khoulan kor.*
50 li au rocher *Der khada.*
60 li à *Chunda.*
50 li à *Dolon batour.*
55 li à *Boukha saïr.*
55 li à *Khara kholo.*
45 li à *Akdam* (dans l'original par erreur *Amda*).
45 li à *Endam.*
45 li à *Ghili boulak.*
75 li au mont *Ike nomkhan oubachi.*
55 li au bord oriental de la rivière *Sok.*
70 li à *Bamkhan.*
55 li à *Baokholootsi.*
60 li à *Chak engor.*
45 li à *Mungdza.*
45 li à *Monggol sirik.*
70 li à *Tchonokor.*
90 li à *Tchoum la.*
55 li à *Goloung.*
55 li à la rivière *Khara oussou*
70 li à *Gatsian.*
80 li au lac *Chiboo noor.*
70 li à *Ketoun sirik.*
90 li à *Dam.*
70 li à *Yang la.*
70 li à *Ghiazzangba.*
45 li à *Daloung.*
50 li à *Cha la.*
70 li à *Ganding ghiunkor.*
90 li à *Doumen.*
55 li à *Lang la.*
45 li à *H'lassa.*

EN TOUT 4120 li.

riches rouge. Leurs habits sont bleus ou blancs et ont des manches courtes; ils se ceignent les reins d'un morceau de toile et portent des souliers de cuir pointus. A côté ils attachent un poignard court qui a la forme d'une corne de bœuf, et qui est revêtu d'un fourreau. Ils ont des boucliers de cuir vernis en noir. Les femmes laissent tomber leurs cheveux, vont pieds nuds et se percent les narines pour y insérer des anneaux d'or ou d'argent; elles se peignent, se lavent, et sont fort propres.

Ce peuple est difficile à dompter, perfide, audacieux, inquiet et enclin à faire des incursions sur les frontières du Tubet; mais tous ses efforts sont inutiles, nous le repoussons facilement et faisons toujours respecter nos possessions; nos troupes, en commun avec celles du pays, protègent nos frontières, qui sont d'ailleurs parfaitement bien déterminées.

Addition relative aux Pe mou joung.

Du canton de *Ser*, appartenant au Tubet ultérieur, il y a dix journées de marche jusqu'à la frontière des *Pe mou joung* (1); puis un demi-mois jusqu'à la mon-

(1) En chinois 白木戎 *Pe moujoung* signifie *Barbares de l'arbre blanc.* Je ne sais pas si c'est la traduction ou une simple transcription du nom tubétain de ce peuple. Dans le premier cas ce seraient les Barbares de ཤིང་དཀར་ *Ching kar*, car c'est ainsi qu'on dirait en tubétain *arbre blanc*. La position de

tagne et le défilé de *Dzoung li* qui est si escarpée, que les voyageurs sont obligés d'y monter avec des échelles de bois. Après avoir fait encore quelques journées on arrive au canton où les *Pe mou joung* ont leurs pâturages. Ils se divisent en plusieurs tribus; une est nommée *Mongchin*, elle porte des habits de toile; une autre est celle de *Dzoung*, ses jeunes gens se peignent le visage de fleurs de diverses couleurs. Les hommes et les femmes de celle de *Nangang* ne portent ni habits ni culottes, ils s'enveloppent la partie inférieure du corps d'une toile blanche et dorment sur les arbres. Une autre tribu s'appelle *Jengsa;* les hommes portent des habits courts qui ne descendent que jusqu'aux genoux; les femmes ne font que de s'entourer la partie inférieure du corps avec une pièce de toile qui leur sert de culotte; elles n'ont pas d'autre vêtement. Cependant tous les hommes et toutes les femmes des *Pe mou joung* portent des challs de tissus fins du Tubet. Les premiers sont toujours armés d'un poignard, qu'ils marchent ou qu'ils soient assis. Le climat de leur pays est chaud, il y croît du riz, des légumes, de l'orge appelée *thsing houa*, des herbes comestibles, du froment, des oignons, des fruits; il y a des moutons ou chèvres appelés *kiu tchao*, des porcs à grandes oreilles, des chamois ainsi que des éléphans sauvages, des licornes et d'autres animaux semblables. On appelle aussi

---

leur pays est indiquée sur la petite carte du Tubet qui accompagne cette Description, au sud-est de *Nialma*, à peu près à l'endroit où les cartes mandchoues chinoises placent la peuplade de *Djougara.*

ce pays la *Petite Inde* (*Siao si thian*, ou le petit ciel occidental). Il confine avec le milieu de *Djouba*, et la rivière *Ba loung* en fait la frontière. Les *Pe mou joung* ont à l'orient le *Djouba*, au sud *Ou phen tsu* dans l'Inde, à l'occident *Pe pou* (dans le Népal), et au nord *Si khai dzu*, situé au-delà des montagnes qui le séparent de *Djachi-h'lounbo* et du temple de *Jin djoung ming oung ghy ba*. A dix journées des *Pe mou joung* à l'ouest, on arrive à la frontière de la *Petite Inde*; à dix journées plus loin on arrive au chef-lieu de ce dernier pays; on s'y embarque, on traverse la mer et on atteint après un demi-mois la *Grande Inde* (*Ta si thian*, ou le grand ciel occidental).

ERRATA.

Les lecteurs sont priés de bien vouloir rectifier les fautes suivantes, qui se sont glissées dans les premières parties de cette Description du Tubet, insérées dans le IV.ᵉ volume du *Nouveau Journal asiatique*.

Pag. 82, lignes 13 et 14, lisez : *Hyacinthe Bitchourin*.

Pag. 95, note 1, ligne 1, lisez : མངས་ཏི་ Corrigez la même faute vol. VI, pag. 165.

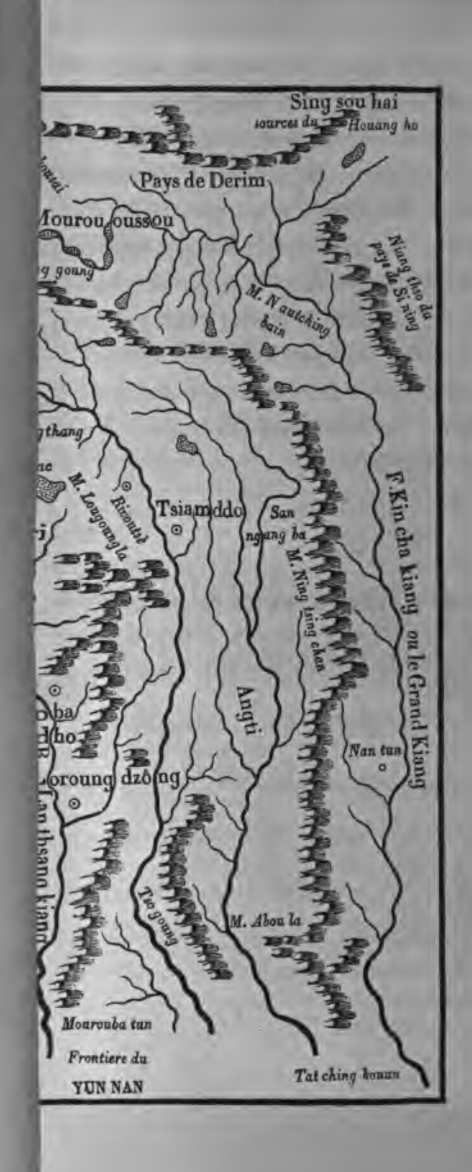
Pag. 123, ligne 4, lisez : *Hickar* ou *Siekar*.
14, lisez : *Galdzang goûtcha*.

Pag. 152, ligne 17, lisez : *Khiu choui*, en tubétain *Tsiouchoul dzông*.

Pag. 243, ligne 10, supprimez les mots : Les *djoubi*.

Pag. 244, ligne 6, lisez : leurs *djouba* sont en *p'hrouh*.

Pag. 284, ligne 1, lisez : *Dziagh ri bidoung*.



Sing sou hai
sources du Houang ho
Pays de Derim
ourou oussou
Niang tho du pays de Si ning
M. N aoutching bain
Tsiamddo
San ngang ba
M. Ning tsing chan
M. Lougoung la
F. Kin cha kiang ou le Grand Kiang
Angti
Nan tun
oroung dzong
M. Abou la
Moarouba tan
Frontiere du
YUN NAN
Tat ching kouan

Fragment d'astronomie chaldéenne, découvert dans les visions du prophète Ézéchiel, et éclairci par l'abbé L. CHIARINI, professeur de langues et d'antiquités orientales à l'Université royale de Varsovie.

Res ardua vetustis novitatem dare, novis auctoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastiditis gratiam, dubiis fidem.

C. PLIN. secund.

(Suite.)

Il me reste maintenant à parler du *centre* et de la *base* qu'Ézéchiel a donnés à cette sphère, vive image du ciel des étoiles fixes. J'ai déjà dit que l'iniquité capitale des Juifs était à cette époque le culte du soleil, culte qu'ils avaient emprunté aux peuples voisins. C'est pourquoi, transporté en vision à Jérusalem, Ézéchiel y vit *l'idole de la jalousie, qui provoquait à la jalousie* (VIII, 1-6), placée à l'entrée de la porte septentrionale du Temple : ce n'était autre chose que la statue de Baal, c'est-à-dire du soleil (1). Il vit aussi (*ib. v.* 14) des femmes assises qui pleuraient *Tammuz*, divinité syriennne qui répond au *Baal* (*dominus*) des Chaldéens, et à l'*Adonis* (*dominus*) des Grecs, c'est-à-dire, encore une fois au soleil (2). Il vit enfin (*ib. v.* 16), entre le porche et l'autel, vingt-cinq vieillards

(1) *Voyez* Court de Gebelin, *le Monde primitif*, l. III, sect. 2.

(2) *Voyez* Macrobe, *Saturn.* l. I, c. 21; Dupuis, *Origin. de tous les cultes*, cap. 9, et Court de Gebelin, liv. III, sect. 3. Les femmes juives solemnisaient la fête d'*Adonis* par des pleurs,

qui, tournant le dos au saint des saints et le visage vers l'orient, se prosternaient devant le soleil (1) : וְהֵמָּה מִשְׁתַּחֲוִיתֶם קֵדְמָה לַשָּׁמֶשׁ. De même donc que, pour leur reprocher le crime de révoquer en doute la providence, ou la sagesse suprême par laquelle Dieu conduit l'univers, Ézéchiel a dû se prévaloir du symbole des yeux, de même il s'est trouvé, je dirai presque forcé de se servir de celui du soleil, pour leur faire sentir combien ils étaient coupables lorsqu'ils préféraient son culte à celui de l'Éternel. En effet, le Prophète voit d'abord, non sans quelque incertitude, ainsi que cela lui est ordinaire, quand il aperçoit un objet pour la première fois (I, v. 13), *comme la ressemblance d'une lampe ou d'un flambeau qui marchait au milieu des animaux :* כְּמַרְאֵה הַלַּפִּדִים הִיא מִתְהַלֶּכֶת בֵּין הַחַיּוֹת. Cette lampe ou ce flambeau devient plus tard (X, v. 2) *une cassolette remplie de charbons ardens qu'un homme vêtu de lin répand sur la ville.* Or, nous voyons qu'Isaïe (2), Sophocle (3), Virgile (4), Lucrèce (5) et Mahomet lui-

---

comme le faisaient les femmes grecques, selon l'autorité d'Aristophane (*Lysistr.* 387-96), et de Lucien (*de Syria Dea*).

(1) Les Juifs accomplissaient cet acte d'adoration (*ib.* 17) en portant un *rameau* הזמורה à leur nez, comme les Parsis. *V.* Hyd. *Hist. rel. vet. Pers.* et *le Zendavesta,* traduit par Kleuker, c. III, p. 204.

(2) LXII, I.

(3) *Antig.* 878, etc.

(4) *Æn.* IV, 6.

(5) VI, 1191, etc.

même (1), ont confondu ensemble les notions de *lampe* et de *soleil,* en prenant l'une pour l'autre; qu'au rapport de Plutarque (2), d'Athénée (3) et de Kircher (4), les lampes qui ornaient le temple de Jupiter Ammon, celui d'Héliopolis et le Prytanée des Tarentins, mesuraient la carrière annuelle du soleil; enfin, par le témoignage d'Hérodote (5) et de Manéthon (6), qu'on célébrait dans toute l'Égypte, et plus particulièrement dans la ville de Saïs, la fête des lampes et des flambeaux, en l'honneur d'Osiris, le soleil des Égyptiens. D'autre part, en orient comme en occident, le soleil a été toujours envisagé comme le foyer du monde, et on a entretenu dans les temples le feu sacré qui en était l'image, et qu'on renouvelait à cet effet au commencement de l'année (7).

Mais Ézéchiel ajoute à la cassolette remplie de feu, deux circonstances qui en font indubitablement le symbole du soleil. Il nous dit (I, 13) qu'elle avait *la splendeur du jour* וְנֹגַהּ לָאֵשׁ, et à plus proprement parler, *la splendeur du jour naissant* (8), et il la met

(1) *Alcor. sur.* LXXI, 15 et LXXVIII, 13.

(2) *De oracul. defect.*

(3) L. XV.

(4) *Œd. Æg.* t. III, synt. XX, c. 2.

(5) L. II, 62. *Voy.* Macrob. *Saturn.* l. 1, c. 17 et 21.

(6) *Apud Syncel. Voyez* Euripid. *Jon.* 1074-8; *Bacch.* 145.

(7) Plutarque, *de placit. philosoph.* l. II, 20; Quinte-Curce, *de Reb. Alex. Mag.* l. III, 3; Hérod. l. VII, 40; Euripid. *Iphig. in Taur.* 1139, 40; Court de Geb. *ib.* l. II, sect. 3, c. 10; Dupont, *ib.* c. 2, etc.

(8) Voyez *Prov.* IV, 18, et le *Talmud* de Bab. *Pesahim, ab init.*

sous l'inspection d'un homme vêtu de lin (IX, 2 et X, 2), que l'auteur de l'Apocalypse nous donne pour l'ange du soleil, comme on peut le déduire de ce que nous avons fait remarquer plus haut sur les génies des sept planètes.

Pour caractériser encore mieux le *feu sacré* dont il nous parle, outre les deux noms de *lampe* et de *cassolette*, le même prophète lui en attribue (I, 14) un troisième qui mérite de fixer notre attention, car il ne reparaît dans aucun autre passage de la Bible. Ce nom est הַבָּזָק que je crois qu'il faut traduire par *le radieux, le soleil qui lance ses rayons de toute part comme autant de flèches*. En effet, le verbe בָּזַק, dit le D. Rosenmüller, renferme la notion de *répandre* ou *éparpiller*, dans tous les autres dialectes analogues : *unde nomen forsan proprie radios lucis seu fulguris subito latissime sese dispergentes, indicat. Sane Arabibus* בזק, *præter spargendi notionem, et de sole exoriente radiosque suos late diffundente, Giggeio teste, dicitur*. Il suit de là que l'épithète הַבָּזָק ne peut être que l'une des dénominations que les Chaldéens donnaient à l'astre du jour (1). Il est vrai qu'Ézéchiel ajoute (I, 13) que de ce feu, image du soleil, sortaient des éclairs וּמִן הָאֵשׁ יוֹצֵא בָרָק ; mais comme la coutume des prophètes est de rendre instrument du courroux céleste, tout ce qui a servi de pierre d'achoppement

(1) Je n'omettrai pas de faire remarquer l'analogie qui existe entre les deux noms בזק et בזיך, et de plus, que ce dernier signifie en chaldéen, *phiala thuraria, thuribulum*.

et d'occasion de péché au peuple de Dieu, il change les rayons du soleil en autant de foudres qui propagent un incendie destructeur, et en autant de flèches meurtrières qui portent partout la désolation (1). Dans une semblable circonstance, Habacuc revêt Dieu de la splendeur du soleil, et l'arme d'arc, de flèches, d'éclairs et de foudres (III, 4 et 5); et dans Homère, le dieu soleil, lui-même (*Iliad.* 43-53), se venge d'un affront, en se servant de ses rayons, convertis en flèches, pour exciter la peste : car l'antiquité a constamment figuré les rayons de cet astre par la foudre et les flèches (2). Je ne passerai pas sous silence qu'Ezéchiel nous parle deux fois du soleil et cumule toujours les noms, les épithètes et les symboles que les Chaldéens lui attribuaient de son temps; il l'appelle d'abord *Baal, Tammuz* et *soleil,* puis *lampe, cassolette* et *radieux*. De même Quinte-Curce nous assure, dans le passage que nous avons cité ci-dessus, que les Perses portaient dans une procession mystique l'image du soleil, renfermée dans du crystal, et le feu sacré et éternel, placé sur des autels d'argent, et qu'ils le faisaient suivre par autant de jeunes gens qu'il y a de jours dans l'année : *veluti diebus totius anni pares numero.*

La cassolette dont parle le Prophète, occupait indu-

(1) x, 2. *Voyez* v, 12, 16; vi, 12, etc.; vii, 13; *Talm. Sanh.* 109 *a; Beracoth,* 58 *b* et 59 *a.*

(2) *Voyez* Heliod. *Æth. hist.* l. ix et x; Lucret. l. i, 146-48, ii, 160-3; Diog. Laërt. *in Proem.* Sophoc. *Trach.* 99 et *Œd. tyr.* 200-14; Dant. *Purg.* ii, 55-57, etc. etc.

bitablement le centre du *galgal* ou de la sphère que nous venons de décrire; car ce Prophète nous le dit expressément à plusieurs reprises (I, 13; X, 2 et 6). On pourrait cependant croire que le centre de cette machine contenait une allusion cabalistique au cœur du monde (1), ou au feu central, plutôt qu'une véritable notion astronomique. On pourrait même soupçonner qu'Ézéchiel a parlé en poète, et qu'ayant pris une sphère pour en former le char du Tout-Puissant, il a placé le feu dans son centre, pour arrondir une image poétique, sans trop penser au système du monde. Peut-être en effet, Homère (2), Eschyle (3) et Nonnus (4), n'ont-ils assigné le centre d'un bouclier pour place, le premier au soleil, le second à la lune, le troisième à la terre, que parce qu'ils voulaient nous donner une brillante description de cette armure qui était probablement circulaire. Mais examinons dans quel sens les astronomes chaldéens qu'Ézéchiel imitait, ont pu se figurer que le soleil constituait le centre du système du monde.

Maimonide, dont le savoir et la critique ont été au-dessus de son siècle, nous fait connaître dans son *More nevokim* (p. III, 29), les *Sabéens* ou ado-

---

(1) Car la cabale des anciens envisageait le monde (*macrocosmos*) comme un homme, et l'homme comme un petit monde (*microcosmos*), ainsi qu'on peut le déduire du livre *Zohar* et de plusieurs passages de Macrobe.

(2) *Ill.* Σ, 483-9. *Voy.* Eurip. *Electr.* 464-6.

(3) *Sept. a. Theb.* 373-76. *Voy.* 385-86.

(4) *In Dionysiacis*, XXV.

rateurs des astres, contemporains d'Abraham, et leurs livres qu'ils appellent très-anciens, et qui renfermaient une doctrine bien antérieure à leurs auteurs. Il nous dit en avoir vu un, entre autres, traduit en arabe et intitulé העבודה הנבטיה, *Haavoda hannabathia*, qui contenait l'histoire suivante : « Un prêtre ou prophète » idolâtre nommé Tammuz (תמוז *soleil*) (1), invita » un roi à adorer les sept planètes (השבעה ככבים) et » les douze signes du zodiaque. Mais ce roi le fit tuer » ignominieusement. On rapporte que, la nuit de sa » mort, toutes les images (*des planètes et des astres*) » se rassemblèrent des extrémités de la terre dans un » temple de Babel, consacré à la grande image du so- » leil, qui était en or, et qui se trouvait suspendue entre » le ciel et la terre (*c'est-à-dire au centre de l'édi-* » *fice*). Elle tomba au milieu du temple et toute les » autres images se rangèrent autour d'elle (סביבו). Elle » commença alors à pleurer Tammuz et à conter ce qui » lui était arrivé, et toutes les autres images pleurè- » rent et firent des lamentations toute la nuit; puis, au » lever de l'aurore, elles s'envolèrent et retournèrent » à leurs temples, aux confins de la terre. C'est de là » que s'est perpétué l'usage de s'attrister, de pleurer » et de porter le deuil, à cause de Tammuz, le pre- » mier jour du mois nommé *Tammuz.* » Or, cette histoire de Tammuz est bien ancienne parmi les Sabéens.

---

(1) Car les prêtres idolâtres portaient le nom de la divinité dont ils étaient les ministres.

Il me paraît indubitable que le temple de Babel, au milieu duquel était suspendue l'image du soleil, était le symbole du monde, et que les auteurs de cette histoire ont cru que les planètes faisaient leurs révolutions autour du soleil. L'expression סביבו, dérivée de סבב, *circuivit, circumivit,* le prouve avec évidence, et on peut ajouter que les mêmes Sabéens (*ib.*) sacrifiaient au soleil sept chauve-souris (שבעה עטלפים), apparemment parce que cet animal, qui aime à voltiger autour de la lumière, figurait les révolutions des planètes autour de l'astre du jour.

On voit fort bien par toute cette histoire que les savans de la Chaldée, non-seulement avaient déplacé la terre du centre du monde, mais en avaient fait une des sept planètes, ou satellites, ou ministres du *grand dieu,* comme ils appelaient le soleil. Mais Ézéchiel ne pouvait admettre cette dernière idée, sans contrevenir aux maximes de son école, et aux opinions communément reçues parmi ses coreligionnaires sur l'immobilité de la terre. Il imite Moïse, qui se propose souvent pour but de réfuter les doctrines de son temps. Il dit donc (I, 15) : *voilà une roue sur la terre* וְהִנֵּה אוֹפַן אֶחָד בָּאָרֶץ, ce qui signifie : *voilà une sphère attachée au symbole de la terre qui lui sert de base, et qui soutient en même temps les quatre animaux ou chérubins.* En effet, s'il s'agissait ici de la terre proprement dite, il y aurait une contradiction manifeste dans les paroles du Prophète : car ni les chérubins, ni la sphère n'étaient placés sur la terre, mais bien sur une grosse nuée qui venait de l'aquilon sur les ailes de

la tempête (I, 4). Il n'est pas même à présumer que la nuée eût déposé le char sur la terre, car il n'était pas fait pour rouler sur sa surface, mais pour voler dans toutes les directions, *en s'élevant au-dessus de la terre* (*ib.* 19-21). Cette circonstance a été bien sentie par l'auteur de la paraphrase chaldéenne et par Maimonide. En effet, le premier substitue à la terre une roue renversée ou disque aplati, et aux quatre cercles qui constituaient la sphère, toute l'étendue du ciel : וְהָא גַלְגַל חַד מְשַׁוֵי כְמִלְרַע לְרוּם שְׁמַיָא *et ecce rota una posita erat quasi sub altitudine cœli.* Il prend la terre, dit Maimonide (1), *comme le pavé des cieux*, ארץ שטח השמים : car Ezéchiel, continue le même auteur, nous dit *avoir vu un corps* (*une sphère*) *qui était en même temps attaché aux animaux et au symbole de la terre* (2) ראה גוף אחד תחת החיות מחובר בהם וגוף ההוא מחובר בארץ :. Nous savons que, du temps de Platon et d'Aristote, s'agitait toujours la question πότερον ἡ γῆ πλατεῖα ἐστιν, ἢ στρογγύλη *utrum complanata terra sit vel globosa.* Les habitans de la terre ferme non-seulement croyaient que le ciel y reposait, comme sur son fondement :

> Circumfer faciles oculos, vultumque per orbem
> Quidquid erit cælique imum terræque supremum,
> Qua coit ipse sibi nullo discrimine mundus, &c. (3).

---

(1) *More Nevoch.* p. III, 4.

(2) *Ib.* 2 et p. II, 30. Je traduis *symbole de la terre,* car le char d'Ezéchiel n'était pas attaché à la terre proprement dite.

(3) Manil. l. 1, 647, etc.

ils s'imaginaient de plus que l'un et l'autre étaient composés de la même matière, et qu'une secousse qui ébranlait la terre, se communiquait au ciel et *vice versâ* (1). Ceux qui habitaient sur les bords de la mer, faisaient reposer au contraire les cieux sur la surface des eaux de l'abîme (2). Mais les uns et les autres s'accordaient à suspendre la machine du monde tantôt dans *le néant*, tantot entre *les bras du siècle*, tantôt aussi sur des *colonnes infinies*, ou à la faire tomber toujours par une chute éternelle (3). Je conclurai ce point de doctrine en comparant ensemble les idées qu'ont énoncées à ce sujet les Indiens et les talmudistes. Il est connu que les premiers nous assurent que la terre est placée sur un éléphant, l'éléphant sur une tortue, et la tortue sur rien ; les seconds nous disent (4) que la terre repose sur des colonnes, ces colonnes sur l'eau, l'eau sur les montagnes, les montagnes sur le vent, le vent sur la tempête, et la tempête entre les bras de Dieu. Or, les colonnes de la terre sont douze, selon quelques-uns de ces savans, et sept selon d'autres; mais Rabbi Eliézer dit que la terre repose sur une seule colonne, nommée *le juste*.

On dirait qu'au temps d'Ézéchiel, une partie des

---

(1) *Talm. Hagig.* 12 *a;* Hesiod. *Theog.* Eurip. *in Fragment.* Lucr. l. v; Homère, *Iliad. passim.*

(2) Prob. VIII, 27; *Ecclesiast.*, XXIV, 8; Eurip. *Orest.* 1376-378; Plin. l. II, 66; Strab. *Geogr.* l. II.

(3) Job, IX, 6; XXV, 7; XXXVIII, 6; *Deut.* XXXIII, 27; Seneq. *Quæst. natur.* l. VI, 20; VII, 14; Plutarq. *de facie in orbe lunæ, &c.*

(4) *Hagiga,* 12 *b.*

astronomes chaldéens n'accordaient pas à la terre le mouvement de rotation autour de son axe. Je le conjecture de ce que ce Prophète, ne voulant rien changer aux idées que Dieu avait dictées à ses ministres et envoyés, sur les phénomènes de la nature, paraît avoir observé avec humeur que les Chaldéens accordaient aux sphères célestes la rotation qu'ils refusaient à la terre. En effet, il avertit les Juifs de ne point partager cette opinion, qui était contraire à ce qui se trouvait consacré dans leurs monumens religieux. Il leur inculque plusieurs fois (I, 9, 12, 17; X, II) que les animaux et la roue qu'ils conduisaient allaient et ne tournaient pas יֵלֵכוּ לֹא יִסַּבּוּ בְּלֶכְתָּן (1). Nous avons déjà fait remarquer que les talmudistes mettent, entre l'astronomie des prophètes et celle des savans des autres peuples, la différence que les premiers font les *galgals* immobiles, et que les seconds soutiennent qu'ils sont mobiles. Si quelque rabbin a accordé à l'hémisphère supérieur un mouvement, il nous a enseigné qu'il se meut sur la terre, comme *la meule de dessus d'un moulin sur celle de dessous, ou comme une porte sur ses gonds* (2). Lors même que les talmudistes ont admis un hémisphère inférieur, ils ont fait mouvoir le ciel si près de la terre qu'ils nous disent que l'un baisait l'autre (3), tant ils ont eu de scrupule de se détacher

---

(1) Maimonide donne presque constamment au verbe סבב, le sens astronomique de *rotation* (*More Nevoch.* I, 69, 73, 74; II, 10).

(2) *Pesahim* 94 *b*.

(3) *Bava bathra* 74 *a*.

des notions scientifiques qu'ils avaient puisées dans les livres sacrés, sans vouloir réfléchir que dans ces livres *sermo est Dei sed lingua hominum*, c'est-à-dire, la langue est telle que les hommes peuvent la comprendre.

La vision d'Ézéchiel, que nous venons d'expliquer, présente donc, à côté de quelques notions astronomiques assez justes, plusieurs notions et traditions vulgaires qu'on tâcherait en vain de ramener à une seule et même origine. Elle fait un ensemble bizarre de l'astronomie de la raison avec celle des yeux, ensemble qui frappe le lecteur et l'oblige à s'en demander la cause. Le but du Prophète a été non d'expliquer des théories planétaires, mais de ramener au culte du véritable Dieu les idolâtres de son temps.

Il mêle donc l'astronomie des Chaldéens à celle de la Bible, et critique la première en la copiant, car il a l'air de ne l'approuver qu'en partie.

Voici, d'après mon avis, ce qu'il a dû emprunter aux astronomes de la Chaldée :

1.° Une sphère ou astrolabe sphérique à quatre grands cercles, pour en constituer le char du Tout-Puissant, et pour nous apprendre que Dieu n'était pas l'ame du monde, comme le disaient les Sabéens, mais qu'il en était le créateur et le conducteur, et qu'à cet effet, il se tenait assis sur la machine de l'univers;

2.° Les étoiles, figurées par les yeux, afin de prêcher le dogme de la providence aux Juifs, ainsi qu'aux Chaldéens qui le révoquaient en doute, penchant visiblement vers le fatalisme ;

3.° L'opinion que le soleil occupait le centre du

système planétaire, pour démontrer, par cette position même, qu'il n'était pas le *grand Dieu* de la création, ainsi que l'appelaient les mêmes Sabéens, mais un simple instrument de la végétation, placé entre les mains du grand architecte du monde.

Ézéchiel retint de l'astronomie de la Bible :

1.° L'opinion des trois cieux, savoir, celui de l'atmosphère (1), celui des étoiles fixes, et l'empyrée, opinion que les Juifs ont toujours partagée, jusqu'à saint Paul, qui nous assure avoir été transporté jusqu'au *troisième ciel, où il a vu la gloire de Dieu ;*

2.° Celle de la terre envisagée comme le fondement de l'édifice de la création, et soudée avec la voûte céleste ;

3.° Celle, enfin, de l'immobilité des cieux, qui était une conséquence nécessaire des deux opinions précédentes.

Au lieu donc de s'accommoder aux vues des Chaldéens, il les a modifiées à sa façon, en les adaptant à son but et aux maximes religieuses de son peuple. En d'autres termes, il a copié un monument scientifique, de la même manière que son char a été copié ensuite par l'auteur de l'Apocalypse, par Maimonide et par le Dante, qui y ont trouvé chacun les opinions de leur siècle et leurs propres idées. On rencontre si souvent des exemples de ce genre dans l'histoire de l'astronomie ancienne, que l'on peut poser pour règle générale, que comme les véritables découvertes qui ont enrichi le

---

(1) *Gen.* I, 8; Platon, Pline et Cicéron nous enseignent que les anciens regardaient l'atmosphère comme le ciel.

patrimoine de cette science, au lieu de nous avoir été communiquées directement par leurs auteurs, nous ont été transmises presque toujours par leurs écoliers, interprètes ou historiens, il est souvent arrivé que les derniers les ont gâtées en les copiant;

1.° Parce que leur esprit n'était pas à même d'en embrasser toute l'étendue;

2.° Parce qu'ils ont pris au propre ce qui n'était qu'une pure allégorie, et *vice versâ ;*

3.° Et enfin, parce qu'ils y ont vu des atteintes contre les principes de leur religion.

Cela fait que ces découvertes ne sont parvenues jusqu'à nous que comme autant de sphères échancrées, dont il faut savoir rétablir la circonférence. Elles nous ont été conservées par des écrivains qui ont vécu quelques siècles après leur publication, et qui se sont souvent acquittés de leur tâche en les tournant en ridicule, de manière qu'il faut quelquefois supposer plus de savoir dans ce qu'ils cherchent à décrier, que dans tout ce qu'ils traitent sérieusement et d'un ton magistral (1). D'ailleurs, nous voyons dans chaque siècle, dans chaque pays, aussi bien que dans chaque école, s'engager une lutte perpétuelle entre *l'astronomie des yeux* et celle de la raison, de sorte que tout s'y heurte et se confond, et que les opinions les plus ridicules s'y placent à côté des vues véritablement scientifiques. Il est même ordinaire de voir que les premières étouf-

---

(1) *Voyez* Lucien, *de vera historia;* Lucr. *de rerum natura;* Hérodote, Diodore, Plutarque, Pline, etc.

sent presque les secondes. L'Atlantide submergée de Platon, et le peuple perdu qui aurait tout trouvé, tout perfectionné, dont nous parle Bailly, dans son Astronomie, sont, dans un certain sens, les doctrines précieuses qu'on a laissé périr par ignorance ou détruites par jalousie, et le petit nombre des véritables savans dont le nom est aujourd'hui ignoré, parce qu'on s'est plu à les persécuter partout, pour se venger de ce qu'on ne pouvait pas les comprendre, et de ce qu'ils avaient osé se déclarer contre des préjugés généralement révérés. L'histoire de Trisankou changé en *Paria*, puis vomissant des torrens de sang, et laissé suspendu en l'air, la tête vers la terre, parce qu'il avait conçu le projet de monter vivant jusqu'au séjour céleste (histoire que M. Benjamin Constant a tirée d'un poème indien), fait allusion, comme il le dit, à des découvertes astronomiques; mais elle démontre, selon nous, les mauvais traitemens qu'ont dû endurer les astronomes du premier ordre, chez les peuples de l'antiquité.

Dans cet état des choses, le moyen le plus sûr de rendre aux notions astronomiques que les anciens nous ont léguées, la physionomie qui leur a appartenu dans l'origine, est de les réunir ensemble et de les éclaircir les unes par les autres, toutes les fois qu'elles dérivent de la même source. Or, comme les astronomes grecs ont copié les orientaux et ont été copiés à leur tour par les Latins, je crois que tout ce que ces trois peuples nous ont transmis relativement au véritable système planétaire, doit être comparé ensemble et rectifié d'après cette méthode. Ainsi, par exemple, lorsqu'on exa-

mine ce qu'Aristote (1) et Plutarque (2) rapportent sur l'opinion des pythagoriciens qui plaçaient le feu au centre de l'univers, nous sommes au premier abord incertains, si par ce feu ils ont entendu le *soleil* ou le *feu central* qui est bien autre chose (3). En effet, le premier nous dit que ces philosophes ne supposaient le *feu* au centre du monde, que parce que sa nature est plus noble que celle de la terre, et que le centre de l'univers est la partie qui méritait des soins plus particuliers de la part de son créateur, ce qui ne présente aucune idée astronomique. Le second ajoute que Philolaüs, le pythagoricien, croyait que *la terre tournait autour du feu, de même que le soleil et la lune*, opinion qui tout à la fois met une distinction entre le feu central et le soleil, et renverse toute la théorie du système du monde. Mais comme nous savons par la sphère d'Ézéchiel que les Chaldéens substituaient le *feu* au *soleil* et le plaçaient au centre du système planétaire, nous devons attribuer toutes ces anomalies, non aux pythagoriciens, mais à Aristote et à Plutarque qui ne partageaient pas leurs opinions, ou qui ont copié ceux qui professaient un système opposé.

D'une autre part, le même Plutarque, dans le projet de rapprocher les idées de Numa de celles des pythagoriciens, nous parle du temple de Vesta, bâti par ce roi, où le feu sacré était placé au centre, parce que ce

(1) *De cœlo*, l. II, 13.
(2) *De plac. philos.* l. III.
(3) *Voyez* Montucla, *Hist des math.*

temple était, dit-il, un symbole du monde. Mais Denys d'Halicarnasse (1) qui cite ce même fait, soutient que le feu de Vesta était au contraire le symbole de la terre qui se trouve placée au centre du monde, pour allumer et nourrir de ses vapeurs les étoiles qui l'entourent. Or, la dipute engagée à ce sujet entre ces deux historiens est terminée, ce me semble, par le temple que Baal avait à Babylone, comme nous venons de le voir, et qui étant à son tour l'image du monde, avait dans son centre, non le feu sacré, mais le globe du soleil même.

Suivant Macrobe (2), les Égyptiens ont découvert que le soleil était le centre des orbites de Mercure et de Vénus. Mais comme il ajoute que les mêmes Egyptiens enseignaient que la sphère du soleil était la seconde, et qu'elle devait être placée immédiatement au-dessus de celle de la lune, tandis que les Chaldéens soutenaient qu'elle était la quatrième (3), et occupait le milieu du système planétaire, il paraît plus vraisemblable que les derniers sont les véritables auteurs de cette découverte. Si l'on considère en outre, que, selon le même auteur, les Grecs ont été en possession de tout temps du symbole d'un Apollon avec une lyre à sept cordes, qui représentait les orbites des sept planètes, et si l'on rapproche ce symbole du sacrifice des

---

(1) L. II.

(2) *In somn. Scip.* L. I, 19. *Voyez* Vitruve, Dante et d'autres.

(3) Le soleil n'avait pas une sphère chez les Chaldéens qui le faisaient centre du système. C'est donc abusivement que Macrobe se sert de ce mot, en parlant de l'astronomie chaldéenne.

sept chauves-souris fait au soleil par les Sabéens, et de la danse funèbre (1) qu'ont dû exécuter les sept planètes autour du soleil dans le temple de Babylone, la nuit de la mort de Tammuz, on n'aura pas de peine à reconnaître que la découverte dont nous parle Macrobe, n'est qu'un fragment du véritable système du monde, mutilé par quelque écrivain partial ou peu expérimenté.

Enfin, Aristote (2), Cicéron (3) et Plutarque (4) nous apprennent comment les pythagoriciens ont expliqué, par les mouvemens de la terre, les phénomènes des mouvemens des corps célestes. Mais ils mettent dans leurs paroles si peu de précision, que tantôt ils confondent le mouvement de révolution avec celui de rotation, et *vice versâ;* tantôt ils laissent la terre dans le centre du monde, ne lui accordant que le mouvement de rotation, et attachent le soleil et les planètes à la sphère des étoiles fixes, en les déclarant immobiles. Le seul Plutarque réussit, après beaucoup d'essais, à démêler les deux mouvemens diurne et annuel de la terre, lorsqu'il nous apprend que Cléante (5) la faisait tourner autour de son axe et dans une orbite inclinée. Ce-

---

(1) Platon aussi nous parle des mouvemens des planètes comme d'une danse exécutée dans le ciel, et Théophraste (Plutarq. *quæst. Platon.* 7) nous assure que Platon adopta dans sa vieillesse le système des pythagoriciens.

(2) *De cœl.* l. II, 13.

(3) *Quæs. acad.* IV, 39.

(4) *De plac. philos.* l. III.

(5) *De facie in orbe lunæ.* Archimède, *in arenario,* attribue l'hypothèse de ces deux mouvemens à Aristarque de Samos, et Plutarque lui-même la lui rend autre part (*de plac. philos.* l. II, 24).

pendant comme les deux mouvemens de rotation et de révolution sont comme une conséquence nécessaire de l'opinion qui déplace la terre du centre du système, il suit de là que, non-seulement Cléante, mais chaque pythagoricien qui, à l'exemple des sages de la Chaldée, a placé le soleil au centre, a dû aussi accorder ce double mouvement à la terre; et que, si l'histoire nous atteste le contraire, la faute en est à ceux qui l'ont rédigée. Et puisque, dit Montucla, dans le système des pythagoriciens, on faisait tourner la terre autour du soleil, il fallait nécessairement qu'on y mît les autres planètes en mouvement autour de lui.

En second lieu, si Plutarque et Achille Tatius ne nous avaient pas dit expressément que les mêmes philosophes, imitateurs des Chaldéens, enseignaient que le soleil et les planètes avaient un mouvement autour de leur axe, on pourrait le déduire de ce qu'ils les croyaient habités de la même manière que la terre.

Nous savons enfin que les comètes étaient, selon les pythagoriciens et les Chaldéens, autant d'astres errans autour du soleil, et visibles seulement pendant une partie de leurs révolutions(1). Je suis d'avis que, si l'histoire des deux écoles chaldéenne et pythagoricienne ne nous avait conservé que leur doctrine analogue sur le soleil et les comètes, on ne pourrait pas hésiter un seul instant à admettre que la seconde a copié et imité la première, et que les philosophes élevés dans ces écoles ont eu une idée exacte du véritable système du

(1) Arist. *Meteor.* ed. Weidler, III, 14, etc.

monde, attendu que du centre de ce système on ne peut pas s'élever jusqu'aux comètes, de la manière qu'ils l'ont pratiqué, sans passer par toutes les autres vérités et maximes intermédiaires qui en constituent tout l'ensemble admirable. Ajoutons que les pythagoriciens ont, selon le même Plutarque (1), regardé les étoiles fixes comme autant de soleils répandus dans l'immensité de l'espace, et autour desquels des planètes, semblables à notre soleil, faisaient leurs révolutions.

Il suit de cet exposé fidèle des renseignemens qui nous ont été conservés par l'histoire, que, puisque Pythagore, disciple des orientaux, apporta en Grèce le véritable système planétaire (2), il n'a pu l'apprendre qu'en Chaldée: car il est certain qu'il étendit ses voyages philosophiques jusqu'à ce pays, qui était très-renommé de son temps (3). Il me paraît donc que Delambre aurait dû commencer son histoire de l'*Astronomie ancienne* par celle des orientaux, et que, même dans le projet de n'envisager comme de véritables astronomes que les Grecs, il aurait dû mettre à leur tête Pythagore et non Hipparque, en réfléchissant que, si la doctrine du premier n'est pas aussi précise que celle du

---

(1) *De plac. philos.* II, 15.

(2) Ce prince des philosophes grecs a souvent caché ce système sous le voile de l'allégorie, tant pour se conformer au goût de son siècle, que pour se soustraire aux anathèmes d'une religion mal entendue et toujours inexorable contre les innovations.

(3) Eusèbe a fait de Pythagore un disciple d'Ézéchiel. On rapporte plus communément le premier à l'an 592, et le second à l'an 585 avant J. C.

second, la raison en est que, loin d'être bien accueillie en Grèce, elle y a été persécutée ou tout au moins altérée. L'astrolabe armillaire et peut-être les autres instrumens aussi dont on fait mention au temps d'Hipparque (168 ans avant J. C.), et dont on lui attribue l'invention, doivent être, selon toutes les probabilités, restitués aux Chaldéens. On sait que Pythagore excella dans les mathématiques, que les Grecs ignoraient complètement avant lui. Il les apprit donc en orient, et, de cette manière, il serait prouvé que les orientaux ont été en possession d'instrumens et de calculs mathématiques, quelques siècles avant les Grecs. La différence qu'il y a entre Pythagore et Hipparque, n'est nullement à l'avantage de la science : car le véritable système du monde a été plus connu depuis Pythagore jusqu'à Hipparque, que depuis Hipparque jusqu'à Copernic. Hipparque n'a fait que prêter une méthode scientifique à une erreur communément reçue, et qui venait de l'astronomie des yeux.

Je finirai par me demander de quel avantage ont pu être, pour le restaurateur de l'astronomie, les notions que les orientaux et les Grecs ont eues tant de siècles avant lui, sur le système qui porte aujourd'hui son nom (1). S'il est vrai, comme j'ose m'en flatter, que je suis le premier à avoir découvert celles d'entre ces notions qui,

(1) Cette même question a été proposée par la Société littéraire de Varsovie, et résolue par M. Jean Sniadecki, membre de la même Société, de manière à gagner les suffrages de ses compatriotes aussi bien que ceux des étrangers.

étant les moins équivoques, servent à répandre un nouveau jour sur ce point de doctrine, elles n'ont pas été à la connaissance de Copernic, et par conséquent il n'en a pas profité. Quant aux autres qui se trouvaient déjà consignées dans les annales de la science, elles étaient si vagues, si défigurées par les historiens, les critiques et les astronomes eux-mêmes, qu'elles n'ont pas empêché que, jusqu'au temps de Copernic, on ait disputé pour et contre l'opinion : *si les anciens ont été en possession du système solaire*.

Comme donc elles ne pouvaient rien ajouter à un talent médiocre, et qu'elles n'avaient produit jusqu'alors aucun changement dans le système communément adopté, le grand Copernic a pu bien s'en passer pour ne suivre que l'essor de son génie. Si quelque chose a pu le déterminer à se jeter dans un chemin diamétralement opposé à celui que tout le monde suivait depuis un temps immémorial, ce sont, à mon avis, les efforts infructueux que plusieurs astronomes célèbres avaient faits, afin de mettre un ordre quelconque dans le système de Ptolémée. Les travaux immenses que venaient d'entreprendre, à cet effet, George Purbach et Jean Müller Regiomontanus, devaient l'avertir qu'il ne restait plus rien à tenter de ce côté, pour faire avancer la science. Il est vrai que Copernic nous avoue qu'il est allé consulter les anciens, mais il l'a fait, ce me semble, après avoir enfanté son hypothèse, adulte déjà et armée comme Minerve. Il a dû fouiller dans l'antiquité pour y chercher des autorités qui devaient servir comme de sauf-conduit à sa

découverte contre les préventions de son siècle, et pour apaiser les alarmes des pieux indiscrets. Si ces passages avaient eu quelque influence sur son esprit, il est à présumer qu'au lieu de créer une nouvelle astronomie, il aurait réformé celle qui existait déjà, en substituant au système de Ptolémée celui que Tycho Brahé imagina après lui. Bref, je pense que Copernic a franchi d'un seul pas les limites étroites de l'*astronomie des yeux*, et qu'il a agrandi et mesuré celles de l'*astronomie de la raison*, uniquement parce que son esprit a été supérieur aux préjugés de son temps, comme à ceux des siècles qui l'avaient précédé.

Recherches sur la poésie géorgienne; notice de deux manuscrits, extraits du roman de Tariel, par M. BROSSET.

(2.e ARTICLE.*)

I. *De l'auteur du Tariel.*

Le poème du Tariel fut composé sous le règne de Thamar, par le général Rousthwel, auteur de la *Thamariade*. Indépendamment du témoignage des modernes, qui lui attribue la première de ces deux productions, nous avons celui de l'auteur, qui s'exprime ainsi dans sa préface :

« Ma langue voudrait maintenant parler, mon cœur » et mon imagination s'enflamment; ô dieu, soutiens-

---

* *Voy.* le numéro d'avril 1830.

» moi de ta force, fixe ma pensée sur cet objet. J'ai
» conçu *Tariel*, narration pleine de charmes, où trois
» illustres héros se défendent mutuellement.

» Asseyons-nous, *Tariel* fera couler des larmes
» sans fin à quiconque est né pour de pareilles aven-
» tures. Moi, Rousthwel, le cœur *percé* d'un trait cui-
» sant, je vais m'asseoir et parler. Ce que l'on en ra-
» conte jusqu'à nos jours est comme une enfilade de
» perles (*Tariel*, quatr. 6 et 7, ms. F.). »

Et plus bas :

« Moi, Rousthwel, général de l'armée, j'ai osé en-
» treprendre un ouvrage qui causera ma mort. Epuisé
» par ce chant d'amour, ou j'y trouverai mon remède,
» ou le tombeau recevra ma dépouille; telle est ma
» seule espérance » (*ib.* quatr. 26).

Au lieu de ces deux témoignages, le manuscrit E ne contient que ce peu de mots, qui forment le premier quatrain, mais incomplet et imparfait sous le rapport de la mesure et de la rime.

« J. C. Section première : nouvelle persane, tra-
» duite en géorgien par Rousthwel, intitulée *l'homme*
» *vêtu d'une peau de tigre*, amours de Tariel et de
» Nestan Darédjan. »

Enfin, dans la dernière strophe de l'ouvrage, l'auteur s'exprime ainsi :

« Mosé de Khoni, le même qui composa le poème
» d'*Abdoul-mesia de Chawth*, a célébré Amiran, fils
» de Darédjan. Dilargeth Sargi de Thmogwi fut un
» écrivain infatigable, et Rousthwel, les yeux inondés
» de pleurs, a chanté Tariel » (*ib.* quatr. 1961).

Deux des auteurs ici nommés sont célèbres dans les fastes littéraires de la Géorgie : Mosé de Khoni, ville capitale du district de *Vacca,* dans l'*Iméreth* orientale, pour avoir composé le *Darédjaniani* ou histoire de Darédjan ; et Sargi de Thmogwi, dans l'*Akhaltzikhé*, prosateur comme le précédent, a écrit le *Wisramiani,* dont le sujet est inconnu (1).

Quant à l'éloge de Thamar, il semble qu'Eugénius se soit trompé en attribuant à Tchakhroukhadzé la composition de cet ouvrage : au moins, si les paroles de Rousthwel à ce sujet ne sont pas tout-à-fait concluantes, elles forment en sa faveur une forte présomption :

« Les yeux baignés de larmes de sang, nous avons » célébré le roi Thamar, nous avons chanté ses » louanges. Au lieu d'encre, il me fallut un lac de *Gi-* » *cheri,* au lieu de plume, *un diamant acéré;* et » quiconque l'entendra, sentira une lance aiguë s'en- » foncer dans son cœur.

» On m'ordonna de la chanter en vers harmonieux, » d'exalter la beauté de ses paupières, de ses sourcils, » de ses lèvres et de ses dents, semblables, croyez- » moi, au plus beau cristal taillé et enfilé, et la dou- » ceur pénétrante de ses paroles, capables de fendre » le roc le plus dur » (*ib.* quatr. 3 et 4, F).

Enfin, au même endroit où Rousthwel se nomme après les fameux poètes, ses devanciers, on lit ces propres termes :

« J'ai célébré Thamar, cet astre de l'univers.... J'ai

---

(1) *Voyez* Eugénius, *Georgien, oder.....* pag. 117, 131.

» chanté ses louanges qui occupent ma pensée tout » entière » (*ib.* quatr. 1958, E).

Ces deux témoignages sembleraient décisifs s'il ne fallait remarquer que dans le manuscrit E du *Tariel*, le plus ancien et le plus complet des deux que nous possédions à Paris, la préface ne contient point les quatrains 3 et 4, cités d'après un autre manuscrit de 1811. Mais rien ne peut infirmer l'allégation positive du quatrain 1958, surtout quand on songera que si, ce qui est contestable, le copiste moderne a voulu faire honneur de la *Thamariade* à Rousthwel, il s'est privé d'un fort moyen de conviction, en omettant ce quatrain 1958.

Quant au nom de Rousthawel ou plutôt Rousthwel, ce peut être ou un nom propre, ou un nom de noblesse terrienne; plusieurs endroits en Géorgie portant le nom de *Rousthawi*, qui signifie source du *Rou*, c'est-à-dire du ruisseau (1)

II. *Paléographie.*

Il ne sera pas hors de propos de faire connaître ici plus particulièrement les deux copies que possède la bibliothèque du roi, de l'ouvrage qui nous occupe.

Les différences qui existent entre ces deux manuscrits sont de trois sortes. 1.° Variantes d'écriture et d'orthographe; 2.° variantes de texte; 3.° variantes de

---

(1) Voyez *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, de M. Saint-Martin, tom. II, pag. 230. — *Journal asiatique*, nov. 1823, pag. 360.

rédaction, qui rentrent jusqu'à un certain point dans les précédentes.

Pour bien saisir ce que j'entends par les variantes d'écriture, il faut savoir que le *an*, la première lettre de l'alphabet géorgien, n'est qu'un trait de plume oblique à gauche, tel, à-peu-près, que celui que font sentir les maîtres d'écriture sur leurs modèles pour servir de liaisons aux lettres. De telle façon, que le *an* géorgien se rattache très-facilement, au gré du copiste, avec la lettre suivante, et que même, il s'échappe involontairement de son *calam* lorsqu'il se dispose à écrire; addition qui influe considérablement sur la contexture des mots et sur la valeur des lettres numériques.

Le manuscrit E du *Tariel* est tout entier écrit dans ce genre, et par conséquent rempli de lettres parasites, de vers incommensurables, et de mots barbares, qu'il est souvent difficile de restituer. Mais l'exemple le plus bizarre que je puisse citer à ce sujet, c'est le tableau des lettres numériques inséré dans le même manuscrit à la suite du *Tariel*, et une historiette gribouillée sur les marges d'une grande liturgie manuscrite dont voici le sens à-peu-près :

« Fuit peccator servus dei monachus (1) Maratha,
» Odjakhas Gosatachabi filii in monasterio summi
» dei; respexit indè sæculum hoc (ce monde), ani-
» madvertit perversitatem ejus, et intravit cœnaculum,

(1) Rien n'indiquant qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme, on pourra substituer partout le féminin.

» indignus, et miserandus, sanctà venerandâ lunæ die
» (lundi de carême) jejunii, quod illuminat animas
» et corpora nostra ad Pascham. Jusserunt abbates
» benedicti nostri, abduxerunt me ad usque festivita-
» tem dominicæ vivificantis (pâque). Nunc ergo Dei,
» et ejus puræ matris spe, usque ad æternitatem id
» factum confirmetur à Deo, ut Adami filio (c'est-à-
» dire *moi*), propter id factum bene secundent mihi
» in illo, omnes deserti incolæ, discipuli, pontifices,
» prophetæ, apostoli, et omnes sancti Dei in hoc
» mundo longitudine dierum, in illo (dans l'autre vie)
» quiete. Abbatis et spiritualis patris nostri Nicalza
» (Nicolas), et principis nostri Papouna auxilio, et
» filiorum filiis, flectere ab omnibus his sanctis, gra-
» tiam concede in utroque mundo. Scit Dominus,
» fuimus unanimes tibi quidquid animus noster expo-
» suit; o sine-domino Deus, gratias tibi referimus;
» non genite, non generans, gratiam mihi concede;
» concedite. »

Le manuscrit F du *Tariel* n'offre aucune trace de ce système absurde; si l'on y voit quelques lettres parasites, ce sont des fautes passagères.

Les différences orthographiques des deux manuscrits consistent habituellement dans la permutation du *ou* consonne (*w*) avec le *ou* voyelle; dans les contractions ou dialyses; et dans les transpositions ou permutations de lettres, permises par l'usage et par l'analogie. Par exemple :

გვსრი pour გუსრი.

ხო-მიადი .... ხვამიადი.
ხო-რაზმ .... ხვარაზმ.
ბძანა .... ბრძანა.
ცარიელი .... ცალიერი.
მადრიელი .... მადლიერი
კელი .... ხელი.
ვი .... ჳ.
ანბავი .... ამბავი.
ჟლი , ... ქოული.

Je n'ose point affirmer, mais je crois que cette dernière variante ვული, est fautive, ou doit être regardée comme fautive, car ჟლი ne donne que deux syllabes où il en faudrait trois pour la mesure, comme dans ქოული.

Voici des variantes plus importantes : en F, le verbe ვიქმ, *je fais,* se conjugue dans tous les temps et à toutes les personnes avec un მ, qui manque en E; je pense que la première manière est la meilleure.

ძს, dans le verbe მიძს, *j'ai,* s'écrit ordinairement en F avec la seule lettre ც, qui a le même son, mais qui n'est pas dans l'analogie. Dans le Nouveau-Testament, notre régulateur en tout ce qui regarde le style et l'orthographe, ce verbe s'écrit toujours ძს.

Le premier manuscrit du *Tariel,* que je désigne par la lettre E, n'ayant pas encore de numéro de catalogue, est un volume oblong, de la grandeur d'un petit *in-folio,* relié à l'orientale, écrit sur papier savonné, et ne contenant que seize lignes par page, à moins qu'il ne s'y rencontre en sus un titre de section. Le corps du *Tariel* occupe deux cent quarante-quatre feuillets arrangés par sixains, au lieu que les autres manuscrits géorgiens sont écrits par huitains ou cahiers de quatre feuillets doubles, ce qui formerait une approximation de 7808 vers, et, avec les titres, un tout réel de 7921. La pagination n'est pas indiquée à la manière ordinaire, par des lettres numériques sur la première et la dernière page de chaque cahier, mais par des chiffres numérotant chaque feuillet jusqu'au 33.e, sauf les lacunes et les fautes.

L'écriture du manuscrit est grosse, et serait très-lisible sans les nombreuses ligatures dont elle est enchevêtrée; mais on s'y fait aisément : nulle autre ponctuation que l'inutile trois-points. La préface et quelques-unes des sections commencent par le monogramme du nom de Christ, indiquant sans doute la religion du copiste qui est une femme.

« C. Alama, fille de Béjoa, (c'est ainsi qu'elle s'ex-
» prime en méchans vers à la fin du poème), a écrit
» cet ouvrage. Je suis punie pour mes péchés; soula-
» gez-moi, vous tous enfans du paradis. Hâtons-nous
» d'aller en paradis, suppliez le fils de Marie de ne
» pas nous faire périr pour nos péchés, sans doute il
» aura égard à sa mère. Pensons au Dieu créateur que

» l'univers adore, qui a fait en un clin d'œil le ciel et
» la terre, et qui est sans égal. Il a créé Adam et Jé-
» wa, les premiers des humains, la brillante milice des
» anges, et les démons condamnés au supplice. Ce
» livre est le 308.e il a été écrit à *Chamakhi*, le 15
» janvier, l'an géorgien 390 (1702 de J. C.). »

Et plus bas : « C. Moi, pécheresse, Alama, fille
» de Ouzanth Béjoa, j'ai écrit *l'homme vêtu d'une*
» *peau de tigre*. Qui que vous soyez qui le lirez ou le
» copierez, traitez-moi avec indulgence. »

Ce dernier avis est tellement placardé d'encre, qu'il m'a été difficile d'y lire le mot *Ouzanth* joint à celui de Béjoa, et il est accompagné de deux mauvaises figures d'animaux, telles qu'en charbonnent sur les murs les écoliers qui s'ennuient. On a déjà pu voir que les Géorgiens ne sont pas moins entichés de la manie des inscriptions que les autres orientaux; souvent ces inscriptions renferment des notions utiles, comme je le prouverai ailleurs. Voici celles que j'ai relevées sur le manuscrit qui nous occupe.

Sur le premier feuillet avant le texte, on lit :

« *L'homme vêtu d'une peau de tigre* est un livre
» furieusement mauvais. »

Si cette note ne paraissait pas de la même main que le reste du volume, on pourrait la prendre pour une critique du texte qu'il contient; car Alama s'en est acquittée comme d'une pénitence, et mérite une bonne censure pour la quantité d'omissions, de vers faux, de mots burlesquement défigurés qui sont tombés de sa plume inattentive.

Plus bas, on lit une autre note toute biffée et raturée. « Ceci a été fait dans la ville *des Nombs*, par Elène, » fille de Phakhra, le 10 mars, un samedi matin, jour » du Naurouz, de l'an géorgien 399 (1711), le 6 de » la lune. »

Mais que signifie cette note? Elle est, ou paraît être de la même main que celle d'Alama, citée plus haut.

Ailleurs, en deux endroits, on trouve hors de ligne deux mots qui indiquent sans doute que le copiste devait reprendre là son travail, suspendu pour quelque affaire : « Ici on écrira. »

Ailleurs, on trouve la signature *Joané*, en lettres enchevêtrées comme celles d'un cachet, et au milieu les chiffres 23, pour 1723. En regard, sur l'autre page, on lit : « Moi, Joané, fils de Sardghi, j'ai trouvé » j'ai voulu acheter, et je n'achèterai plus. »

Un autre personnage, *Lousaworatch Garigor Sourthan* ou *Louswortch Grikor Sourthné*, a écrit, en divers endroits, deux quatrains à la fin du poème, dont voici le sens :

« C. O mon père, le feu me dévore, je suis percé » d'une lance; ô mon père, le temps funeste, le temps » maudit s'est levé sur moi; ô mon père... le feu... » ô mon père, ce jour est affreux et....

» C. Tu es parti, tu m'as délaissé à la porte de l'in- » digence, et malgré la longueur du temps écoulé, » tu ne m'écris jamais. Si tu ne sais point écrire, je » n'ai nul espoir de salut. Aime-moi, ne me hais point » ou bien emmène-moi où tu voudras. »

Sous le nom de ce *Louswortch*, il y a quelque part des traces d'un quarré effacé où il y avait sans doute quelque légende ou un portrait, et à côté du quarré :

« C'est celui-ci qui a écrit ce livre. »

Voici encore trois vers d'un quatrain incomplet :

« O toi, l'objet de mes pensées, l'auteur de ma
» vie...... lumière des ténèbres, rose vermeille,
» rose.... »

L'écriture de ces vers est fort mauvaise, et le texte fort maltraité : pour la plus grande partie, ils paraissent être de seize syllabes; des autres, je n'en voudrais rien affirmer.

Voici enfin une petite note en deux vers dont je ne puis deviner l'objet.

« Vautour,.... tu as placé ton nid bien haut; tu
» as vu l'hypocrisie, tu as pensé à moi. »

Et une autre absolument sur la dernière page :

« Il a été acheté.... chaour. »

Maintenant voici ce que contient le manuscrit : 1.° le poème de Tariel; 2.° deux almanachs lunaires avec prédictions : le premier a été publié; 3.° la liste des noms de nombres; 4.° deux recettes médicales pour le mal de ventre et la diarrhée; 5.° une chanson géorgienne, en grands vers, déjà publiée; 6.° une chanson en langue turque, et en caractères géorgiens.

Je me suis permis d'autant plus aisément de porter sur le manuscrit E un jugement rigoureux, qu'une autre copie du même ouvrage fournit de précieuses variantes, sans lesquelles je n'eusse point osé réformer un texte bien au-dessus de mes forces.

Cette deuxième copie est un petit *in-4.°* sur papier, et tout-à-fait dans le genre européen, donné, en 1824 à la bibliothèque du roi, par M. le chevalier Gamba, consul de France à Tiflis. Je le désigne par la lettre F. L'écriture en est très-cursive, mais bien plus lisible que celle du Code, malgré ses abréviations et la suppression des parties non caractéristiques des lettres. L'inutile trois-points ne s'y rencontre pas dans le texte; et l'on y voit pour toute ponctuation une virgule, signe plutôt prosodique qu'orthographique, servant à marquer l'hémistiche.

Le *Tariel,* poème aussi populaire en Géorgie que les *Mille et une Nuits* dans tout l'Orient, a dû éprouver le même sort. Les copistes se sont donné la licence de le retoucher, en y faisant des additions ou des retranchemens au gré de leur caprice. Les 7921 vers que contient le précédent manuscrit, se trouvent ici réduits à 6265, c'est-à-dire, 1656 vers de moins, consistant en 409 quatrains et 20 titres retranchés. D'autre part, 40 quatrains et 4 titres ont été ajoutés, en tout 164 vers. Indépendamment de cela, la préface tout entière a été remaniée en F, et souvent dans le cours des quatrains des vers entiers ont été changés, ou fortement modifiés; et c'est là ce que j'appelle variantes de rédaction, presque toujours à l'avantage du manuscrit le plus moderne. La plupart des suppressions ou des changemens ont été faits dans un bon esprit et avec talent, sauf celles de la fin, où le copiste, ennuyé sans doute de la longueur du récit, a, de son autorité privée, fait disparaître plus de 1200 vers,

dont malheureusement une grande partie sera presque intraduisible avec un aussi mauvais texte que celui du manuscrit E.

III. *Variantes des deux manuscrits du Tariel.*

Faire connaître toutes les variantes de nos deux manuscrits, ne peut être l'objet d'une simple notice, et je craindrais d'ennuyer les lecteurs du *Journal asiatique*, en les rapportant ici; j'en réserve l'indication pour une autre publication. La préface seule a été remaniée, et l'ordre des quatrains interverti, en outre beaucoup d'augmentations y ont été faites.

Enfin, pour terminer ce qui regarde le matériel de cet ouvrage, il faut ajouter que le *Tariel* a été imprimé à Tphilis sous le roi législateur, Wakhtang V, mais l'édition a tout entière disparu du commerce.

IV. *Style du Tariel.*

Sous le rapport du style, *Tariel* serait par tous pays un ouvrage remarquable, si non toujours pour la force des choses, du moins pour la rare fécondité d'invention, et pour la richesse d'imagination de son auteur. Les orientaux, avec leur tête ardente et leur sensibilité exaltée, semblent incapables de rien exprimer simplement. Les figures les plus hardies, les plus étonnantes alliances de mots, les combinaisons et les jeux de style, propres à faire briller la pensée dans les termes, comme sur autant de facettes, coulent à flots pressés de leur *calam*. Et cependant pour la plupart, ils font peu usage de l'onomatopée, de cette

harmonie imitative, qui fait gronder les vents, bondir le tonnerre, et résonner avec langueur la touchante mélodie de Philomèle, cette harmonie, en un mot, qui dans les poètes de l'Europe ancienne ajoutait toujours à une bonne pensée un mérite de plus, celui d'arriver agréablement à l'esprit par l'oreille : aussi, en général, les écrivains les plus sensés de l'Orient perdent-ils peu à être traduits.

Ce serait en vain que j'essaierais de donner ici une idée quelconque du style de *Tariel*. Étrangers à nos mœurs, à nos localités intellectuelles, les écrivains, comme les héros et les amans du Caucase, s'expriment dans un langage qui déroute nos habitudes de petits pays, mais qui n'exclut ni la finesse des aperçus, ni la justesse de l'expression, ni la profondeur. La nature imprima dans l'âme du Géorgien le sentiment de la bravoure et de l'honneur martial, comme elle prodigua sur ses traits et dans sa personne les nobles proportions, et le caractère de la beauté. Une seule qualité paraît lui avoir été refusée, le courage civil, qui préfère à tous les biens l'indépendance morale. Nadir-chah peignit en trois mots le caractère de ces peuples : *Gourdji, yalandji, dilandji, talandji,* (Géorgien, menteur, mendiant, voleur). Tels sont du reste les héros d'Homère, et de tous les temps. La nature se plait en contrastes, et sous ce rapport, le roman de Tariel ne démentira ni l'histoire, ni la nature.

Les astres jouent un grand rôle grammatical dans le style du *Tariel;* car, outre qu'ils sont le terme de comparaison obligé de la beauté des hommes ou des femmes,

ils servent usuellement de pronom honorifique de la troisième personne, comme en chinois *grande tour* et *grand carosse* désignent les *les monseigneurs*. Certaines plantes, telles que la rose et l'alwa; et le lion, comme appellatif des héros, s'emploient dans le même sens.

Mais, indépendamment de cette fonction, les sept planètes, y compris le soleil, sont regardées comme exerçant une haute influence sur l'univers. Le Soleil (*Mze*) est l'astre des rois; Saturne (*Zwal* F ou *Zohra* E), triste et ténébreux, celui des affligés; Jupiter, le puissant (*Mouchthari*), donne des lois au monde, il est l'astre des juges; Mars (*Marikhi*), le sanguinaire, préside aux combats et aux vengeances; Vénus (*Aspiroz* F, *Zohal* E), dont les lèvres vermeilles cachent des perles, est l'astre des médecins: Mercure (*Otharid*), astre des écrivains, trace l'histoire de nos malheurs, effets de nos vices. Un gué de larmes lui sert d'encre, et le *calam* qu'il emploie, c'est le corps de l'infortuné réduit par les chagrins à la frêle consistance d'un cheveu. La Lune (*Mthware*) enfin, est l'astre de la compassion; elle protège les amans malheureux: n'est-ce pas là la quintessence du romantisme? Cette longue énumération occupe 35 vers, sous la forme d'une prière adressée aux astres par Awthandil, l'un des héros du roman; et, pour plus de ressemblance avec les modernes, la lune reçoit du même personnage une autre invocation comme protectrice des amans.

« O lune, disait-il, par le nom de ton dieu, toi la » mère des amans, la source du doux mal d'amour, » toi qui en es aussi le remède et le soulagement,

» jure-moi, promets-moi que je reverrai ce visage beau
» comme toi et par toi » (quatrain 886).

On croit appercevoir en quelques endroits des imitations ou des réminiscences d'Horace, d'Homère, des psaumes, du sacré cantique et des autres parties de l'Écriture. Par exemple :

6276. « Le sage Dionos révéla ce secret. »

5402. « Brillante dame, mère plus belle que ta
» mère, je t'écris. »

4964. « J'entrai, je pris une armure d'un prix in-
» fini. »

3635. « J'ai quitté ma maison, comme le cerf pour
» chercher l'eau. »

6932. « Je soupire après toi comme le cerf après
» une source. »

5594. « Je meurs, je languis pour toi, je gémis
» comme le corbeau. »

3669. « Mon ami est un bouquet de rose, il a frap-
» pé et blessé mon cœur. »

4033 sqq. « Monde de malheur, est-ce ainsi que
» tu me traites, et à quoi sert la vertu? tes favoris eux-
» mêmes ne sont pas plus heureux que moi; Dieu,
» sans doute, a pitié de l'homme ta victime, de cette
» racine que tu arraches et que tu transplantes à ton
» gré. »

6437. « Ces trois Goliath, la face pleine comme
» le soleil. »

1392. « Les charmes de sa personne l'eussent fait
» prendre pour une fille de Gabaon. »

Platon, nommé en toutes lettres, les philosophes,

les matrones romaines, désignés par leur nom propre, ou par des allusions dont le voile est aisé à percer, semblent indiquer dans l'auteur beaucoup de littérature, et plus de connaissances qu'on ne voudrait en supposer à un général géorgien (v. 3351) : « Si j'osais, » je te citerais cette sentence de Platon, que le men- » songe et l'hypocrisie nuisent au corps comme à » l'ame » (3343, 3720, 5108, 6530).

Qui ne reconnaîtrait le mythe d'Orphée dans ces chants d'Awthandil? qui, « alors arrêtant ses larmes, » chante d'une voix près de laquelle le rossignol ne » serait qu'un chat-huant. A ces touchans accords, les » bêtes des forêts accourent pour l'entendre, l'eau » jaillit de la pierre, la nature étonnée pleure avec » lui; les gouttes de la rosée sont moins fraîches que » sa mélodie. Les monstres des rochers, les poissons » des fleuves, les géans de la mer, les oiseaux du ciel, » l'Indien, l'Arabe, le Machriqel (l'oriental), le Ma- » grébin (l'occidental), le Russe, le Persan, le Franc, » l'habitant de Misr, tout ce qui respire dans l'univers » veut entendre ses chants » (v. 4109—4120).

Voici du reste quelques échantillons de la manière de l'auteur.

927. « On disait à la rose : ayant reçu le don de la » beauté, je m'étonne que tu aies des épines funestes » à qui veut te posséder. Tu prends, répondit-elle, la » douceur pour de l'amertume. Ce qui coûte cher en » est meilleur, et la beauté à bon marché ne vaut pas » qu'on la recherche.

» Si la rose, être sans âme et sans vie, a pu parler

» de la sorte, avant de moissonner le plaisir, il faut » donc labourer le malheur. Quel est le mortel for- » tuné dont on ne puisse conter les chagrins ? »

3953. « C'est un grand plaisir pour l'homme que » de raconter les maux qu'il a endurés. »

965.e q. « De tout temps on a vu dans ce monde, et » ce n'est pas chose nouvelle, que les chagrins pré- » sens paient les plaisirs passés. »

1145.e q. « Nul ne peut faire ce que lui défend sa pla- » nète ; ce que je souhaite me manque, ce que je pos- » sède me déplaît. »

5072. « Apprenez par là quel est le pouvoir de » l'or, de cet arbre dont le démon est la racine. »

1402.e q. « L'hiver endommage le rosier et le dé- » pouille de ses feuilles ; brûlé par la chaleur de l'été, il » se plaint à nous de la sécheresse. Cependant, sur ses » branches, la voix du rossignol publie sa beauté. Le » feu qui les flétrit, les frimats qui les ravagent, ces » deux fléaux sont l'objet de ses plaintes.

» Tel est l'esprit de l'homme, difficile à définir. » Que sa main rencontre le bonheur ou l'infortune, » son présent lui pèse toujours, jamais il n'est satisfait. » Que celui-là aime le monde, qui se déteste lui- » même. »

5886 « Cent qui agissent avec réflexion, valent » mieux que mille. » Hyperbole.

1525.e q. « Tariel et son épouse reçurent de Phri- » doun des présens d'une valeur immense : neuf perles » de la grosseur d'un œuf de pigeon, une autre encore » de la grandeur du flambeau solaire, devant laquelle

» un peintre eût pu travailler en pleine nuit. »

Voici encore quelques maximes qui méritent d'être citées :

3223. « Il n'y a pas d'ennemi qui nuise plus à » l'homme que lui-même. »

3247. « Quand le médecin est malade, quel homme » et à quel prix te guérira? »

819.e q. « L'amitié se manifeste en trois points : d'a- » bord par le desir d'être *auprès*, et par le chagrin de » l'absence; ensuite par une générosité qui ne refuse » rien, qui ne regrette pas ses dons, enfin par son » empressement à servir, à courir le monde en vue » de plaire. »

842.e q. «Sentiers étroits, rocailleux, n'arrêtent point » la mort : l'insensé, le génie puissant, sont égaux à » ses yeux. La même terre couvrira la vierge, le jeune » homme et les restes de la bête. »

On ne saurait nier que, dans ces citations prises au hasard, il n'y ait de l'originalité, et des idées communes rendues d'une manière heureuse. Mais aussi, en général, la manière de l'auteur manque de vivacité, les phrases sont traînantes, surchargées de redites et de pléonasmes de mauvais goût dans le genre d'Ovide; souvent défigurées par des images fausses ou exagérées; sorte de défaut très-commun dans les meilleurs poèmes de l'orient. A quoi bon, par exemple, nous dire :

4509. « Je ne condamne qu'une chose, c'est si tu » me condamnes, condamnation que je veux éviter. »

5810. « Le marchand leur vendit un cheval à prix » d'or, et ne le leur donna pas. »

5827. « Ils s'approchent en poussant des cris, ils » assaillent Phridon, et ne l'épargnent pas. »

6304. « Partout où ils trouvèrent des habitans, » ceux qui les virent leur firent fête, vinrent à leur » rencontre, leur firent des présens, les comblèrent » de louanges, et ne les insultèrent pas. »

5889. « Je parle une parole. »

140. « Je mourrai aujourd'hui, et non demain. » C'est un vieillard qui parle.

Je ne regarde point comme répétition cette pensée pleine de verité au sujet de Dieu : « Tu as ce que tu » as, parce que tu l'as » (3923). Mais en général le pléonasme fréquent, soit dans la pensée, soit dans l'expression, fatigue le lecteur. Je suis sûr, par exemple, que si l'on voulait nombrer dans le *Tariel* le mot larme et ses synonymes, larmes brûlantes, larmes de feu, mer, lac, fleuve de larmes, et autres de cette espèce, on trouverait un total de 4000 au moins, c'est-à-dire, une fois en deux vers : certes, il y a là de quoi tarir toutes celles du lecteur.

Il est facile de supposer, mais il n'est pas inutile de dire que le roman de Tariel offre beaucoup de rapprochemens avec les livres arabes de même espèce. La lecture attentive des *Mille et une* et des *Mille et un*, m'a donné lieu d'en constater plusieurs. Ce sont des deux côtés les mêmes passions produisant la même effervescence, s'exprimant presque dans les mêmes termes, se manifestant par les mêmes effets. Ces expressions : visage de soleil, face de lune, beau ou belle comme la pleine lune; ces évanouissemens, ces pleurs,

ces morts et ces accidens tragiques; cette poussière jetée sur la tête en signe de douleur; ces jeux de mail dans le *Moédan*, ces banquets assaisonnés de musique, cette exagération du diamant brillant dans les ténèbres comme une lampe, ce boulboul (rossignol) dont la mélodie enchante les bocages, enfin tout cet enthousiasme d'amour, d'héroïsme, de puissance et de fureur, tout cela, dis-je, présenté dans les scènes du *Tariel* comme dans les personnages des romans arabes, prouve à quelle source les Géorgiens ont puisé leurs récits.

Il n'est pas jusqu'à cette noble alliance du soleil et du lion, emblême d'un empire glorieux et fort, à cette alliance plus gracieuse de *boulboul* et de *ward*, ou du rossignol avec la rose, heureuse fiction que n'a pu rendre triviale un usage fréquent, qui, des déserts riants de l'Yémen, n'ait été transplantée dans les montagnes et sur les glaces du Caucase.

4598. « Source d'amour et de tourmens pour ceux » qui te voient, rose dont la beauté efface les fleurs » de nos parterres, comment les rossignols te verraient- » ils sans extase? » Ce sont les termes d'une déclaration d'amour faite.... par une femme.... à Awthandil.

Considéré de l'œil du grammairien ou du philologue, le style du *Tariel* est un ouvrage du second ordre, mais de première classe parmi les écrits en style vulgaire. Si les formes grammaticales y sont moins régulières que dans la version de la Bible, et surtout dans le Nouveau-Testament, elles sont toutefois bien

loin du mauvais patois mingrélien de *Maggi*, de *Zampi*, de *Baghinanti*.

On y reconnait le style vulgaire aux formes abrégées des prépositions წარ, წა, ად, ა, &c.; aux adverbes en ათ, littéralement ად, ო-თ pour ო-დ; à la grande quantité de verbes indirects, ayant leur troisième personne plurielle en ათ; à l'omission habituelle du ჳ formatif, surtout dans le manuscrit E, le plus ancien et le moins correct; enfin, à la forme თჳნ pour თჳს, et à la permutation de cette postposition en ვჳნ, qui ne se trouve pas une seule fois dans le Nouveau Testament, et que Maggi nous donne comme d'un usage habituel dans son bas géorgien. Si je voulais en un mot caractériser le Tariel, je dirais qu'il n'est pas en tout conforme au dictionnaire de l'académie, s'il y en a un dans le Caucase, et aux principes de Giraud Duvivier : mais que les formes et la manière en feraient honneur à un élégant de bon ton et de bonne société.

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 septembre 1830.

M. le général MINUTOLI est présenté et admis en qualité de membre de la Société.

Il adresse au Conseil un exemplaire de son *Vocabulaire de la langue de Siwah.*

M. le président annonce que le Conseil a eu l'honneur d'être reçu par Sa Majesté qui a daigné lui témoigner tout l'intérêt qu'elle ne cesserait de prendre aux travaux de la Société (*Voyez* n° de septembre, p. 250).

M. Klaproth propose au Conseil de procéder à l'élection d'un vice-président provisoire en remplacement de M. le comte d'Hauterive. M. César Moreau demande que tous les membres de la Société présens à la séance puissent prendre part à cette élection. Plusieurs membres ayant rappelé que le règlement accordait voix consultative et non délibérative aux membres de la Société assistant aux séances particulières du Conseil, qu'en outre l'élection proposée n'était que provisoire, puisque c'était seulement à la totalité des membres de la Société réunis en assemblée générale qu'appartenait le droit de nommer les membres du Conseil, on arrête que tous les membres du conseil seront convoqués pour la prochaine séance à l'effet d'élire un vice-président provisoire dont les fonctions cesseront à l'époque de la prochaine séance générale.

M. Stahl lit un rapport sur le sixième volume de l'*Histoire ottomane* de M. de Hammer. Ce rapport est renvoyé à la commission du Journal.

Séance du 4 octobre 1830.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société:

MM. J. S. Buckingham, auteur de plusieurs voyages, membre de la Société asiatique du Bengale, etc.

Le professeur Hiéronymi, à Ratzebourg (Mecklenbourg-Strelitz).

M. Louis Castagne écrit de Constantinople pour remercier de sa nomination comme membre de la Société, et fait don à la Société d'une somme de cent francs en sus de sa souscription. Il annonce en même temps qu'il s'occupe d'une *Flore* des pays qu'il a visités.

M. Rafn, secrétaire de la Société des Antiquaires du Nord, adresse au Conseil plusieurs exemplaires du Réglement avec un extrait des travaux de cette Société.

M. Buckingham, présent à la Séance, expose le but du voyage qu'il se propose de faire dans les mers à l'est de l'Asie. Le plan détaillé de ce voyage est renvoyé à l'examen d'une commission formée de MM. Lasteyrie, Klaproth, Eyriès, Saint-Martin et E. Burnouf, qui s'entendront avec M. Buckingham pour lui soumettre les points principaux sur lesquels ils croiraient devoir attirer particulièrement son attention.

On procède à l'élection d'un vice-président provisoire, M. Kieffer est proclamé vice-président du Conseil, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Il est donné lecture de l'ampliation de l'Ordonnance du Roi par laquelle la Société est autorisée à accepter le legs à elle fait par feu M. le docteur Zohrab. Le Conseil arrête que l'Ordonnance du Roi sera transcrite au procès-verbal et insérée dans le Journal de la Société.

Lettre à M. le Président de la Société asiatique.

Paris, le 1 Octobre 1830.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser une ampliation de l'Ordonnance royale qui autorise l'acceptation du legs de *cinq cents francs*, fait à la Société asiatique par feu monsieur le docteur Zohrab, sous la condition que cette Société fera placer sur son tombeau une inscription en langue française et arménienne.

Je vous prie de vouloir bien mettre cette Ordonnance sous les yeux de la Société qu'elle intéresse; je vous renvoie également pour elle les pièces que vous m'avez communiquées au sujet de cette donation.

Agréez, etc.

Le Ministre Secrétaire d'État de l'intérieur.

GUIZOT.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présens et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'État au département de l'intérieur; le comité de l'intérieur de notre Conseil d'État entendu :

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La Société asiatique de Paris, dont le réglement a été approuvé par ordonnance du 15 avril 1829, est autorisée à accepter le legs de la somme de *cinq cents francs* qui lui a été fait par le sieur Jean Zohrab, suivant son testament olographe du 10 octobre 1825 et son codicile du 20 avril 1829, aux clauses et conditions exprimées auxdits actes.

ART. 2.

Notre Ministre Secrétaire d'état au département de l'intérieur, est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance.

Fait à Paris, au Palais-Royal, le vingt et unième jour de septembre 1830.

Signé LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Maître des requêtes, chargé par intérim des fonctions de secrétaire-général du ministère de l'intérieur,

ROSMAN.

Découverte d'un squelette fossile dans le gouvernement de Yaroslaff.

Le 10 mai dernier, on a découvert, dans le district de Daniloff, gouvernement de Yaroslaff, les ossemens d'un quadrupède qui paraît avoir appartenu à la plus grande espèce d'éléphans antédiluviens ou mammouth. A en juger par la nature du sol où ils ont été trouvés, ainsi que par le nombre et la diversité de ces ossemens, ils doivent avoir formé le squelette entier d'un animal qui se sera enfoncé dans cet endroit, car la jambe droite de devant était dans une position verticale, et les trois autres pliées. La tête était à deux archines et demie de l'os de la poitrine (*sternum*), et se rattachait au corps par un cartilage; la longueur des vertèbres, depuis le cou jusqu'à la dernière articulation, était de onze archines et demie, de sorte que la longueur totale de l'animal, y compris le cou et la tête, a dû être d'environ quinze archines. La dimension de chaque vertèbre était d'un quart d'archine, sans compter le

cartilage ; on n'a pas trouvé une seule côte entière, le crâne et les mâchoires étaient également brisés ; une des omoplates, quoique brisée, avait encore une archine deux verschoks de long sur une archine de large. La corne ou défense que l'on a trouvée, mérite plus particulièrement de fixer l'attention, en raison de ce qu'elle diffère de toutes celles qui ont été découvertes jusqu'ici ; elle a trois archines deux verschoks de longueur sur cinq verschoks un quart de diamètre, et pèse plus de deux pouds. Cette corne est très-lisse, et son aspect extérieur ressemble à celui d'une corne de bœuf; sa courbe n'est pas très-forte et forme un arc de cercle régulier; à l'intérieur elle est remplie d'une substance qui ressemble à du plâtre. On n'a pas trouvé la seconde. Les mâchoires étant brisées, on n'a pu s'assurer du nombre de dents qui les garnissaient ; une des dents trouvées a six verschoks de long, deux verschoks d'épaisseur, et pèse dix livres trois quarts. Ces ossemens, qui avaient d'abord été recueillis par différens propriétaires, ont été réunis par les soins des autorités locales pour être envoyés, d'après les ordres de S. M. l'Empereur, au Musée du corps des cadets des mines.

Inondation produite par la rivière Selengga, à la frontière russo-chinoise.

Les lettres de *Kiakhta* contiennent des nouvelles attristantes sur les dévastations produites par les débordemens du *Selengga* et ses affluens, le *Djidda*, qui s'y jette à l'ouest, et le *Tchikoï* à l'est. Depuis le 8 juillet jusqu'au 20 août ces rivières éprouvèrent une crue extraordinaire qui a occasionné beaucoup de malheurs aux habitans du canton de *Kiakhta*, situé à la frontière chinoise.

Cet événement désastreux a eu pour cause des pluies considérables et la fonte des neiges dans les montagnes supérieures de la chaîne dite *Yablonnoï*, qui, sous le nom de

Khanghai, forme la limite de la partie méridionale de la Mongolie, et dans laquelle le *Tchikoï* prend sa source.

L'inondation a couvert les champs de blés de diverses espèces, les prés sur lesquels se trouvaient les provisions de foin récoltées pour l'hiver, et a atteint un grand nombre des postes militaires de la frontière et des villages qui les avoisinent; le courant a emporté dans sa rapidité des maisons entières, détruit des retranchemens et fait périr une quantité considérable de bestiaux, perte irréparable pour ceux des Bouriates dont l'élève du bétail est la seule branche d'industrie. Les anciens habitans parlent d'une inondation semblable qui eut lieu il y a cinquante ans, mais dont les résultats avaient été beaucoup moins fâcheux.

A *Selenginsk* les eaux se sont élevées si haut qu'elles ont couvert les îles les plus hautes, qui fournissaient beaucoup de foin, servaient de pâturages au bétail et étaient couvertes de plantations. Le pont a été détruit et une partie du rivage a été emportée par la force du courant. Les hameaux russes et les campemens des Bouriates ont été dévastés, et la ville de *Selenginsk* même a beaucoup souffert. L'inondation n'avait pas encore cessé le 20 août; de fortes pluies tombaient de temps en temps et augmentaient la masse de l'eau dans le *Tchikoï* et la *Selengga*. On craint beaucoup qu'à cause de cette inondation la pêche des *omouli* (*salmo autumnalis*) qui sont les seuls poissons de cette contrée, ne devienne tout-à-fait nulle.

A *Kiakhta*, sont arrivés le 16 août, les deux employés mandchoux, le bitkhechi *Fouin* et le bokchho *Foussingga*, envoyés, d'après les ordres de l'empereur de la Chine, par la chambre des affaires étrangères (*Li fan yuan*) de Péking, pour recevoir aux frontières la mission ecclésiastique russe et la conduire à Péking. Accompagnés du dzargoutcheï de *Maimatchin*, ils ont fait une visite à l'administrateur en chef de la frontière, et se sont rendus à *Troitskosavsk*, pour conférer avec le commissaire russe chargé de la conduite de ladite mission.

(DÉCEMBRE 1830.)

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Mémoire sur l'état politique et religieux de la Chine, 2300 ans avant notre ère, selon le Chou king, *par* M. H. KURZ.

(Fin.)

OUTRE *Hi* et *Ho* et les *Sse yo*, nous trouvons encore les *douze Mou* et les *cent kouei* mentionnés, dans le *Chou king,* comme de grandes magistratures.

牧 *Mou* veut dire *berger, pasteur;* et ceux qui portaient ce titre étaient au nombre de douze. Comme l'empire chinois était alors divisé en douze parties appelées 州 *Tcheou* (îles), et comme les *mou* portaient en outre le nom de 牧州 *Tcheou mou*, il ne peut y avoir aucun doute que les douze *mou* n'aient été préposés aux douze provinces de la Chine. On ne les trouve pas encore dans le premier chapitre du *Chou king*, ce n'est que sous *Chun* qu'ils commencent à paraître. Comme c'est *Chun* qui divisa l'empire en douze parties, il est probable que les *douze mou* furent aussi institués par lui.

Le seizième paragraphe du *Chun tian* fait voir en quoi consistait leur charge. « *Chun* appela les douze » *mou* et leur parla ainsi : Tout consiste pour les *pro-* » *visions des vivres* à bien prendre son temps. Il faut » traiter humainement ceux qui viennent de loin, » instruire ceux qui sont près de nous, estimer et » faire valoir les gens qui ont des talens, croire et se » fier aux gens de bien, ne pas avoir de commerce avec » ceux dont les mœurs sont corrompues ; par là on se » fera obéir des *Man* et des *Y* [ou des barbares] (1).

Les douze *Mou* étaient, à ce qu'assure *Tchou tseu*, subordonnés aux *Sse yo* (2) ; ils furent conservés par les trois premières dynasties ; mais l'empire ayant été divisé par *Yu*, en neuf provinces seulement, leur nombre fut aussi restreint (3).

Les 揆百 *Pe koueï* (*pe* veut dire *cent* et *koueï* signifie *mesure*) ne se rencontrent que dans le second paragraphe du *Chun tian*, lequel est visiblement d'une rédaction bien plus moderne que tout le reste (4) ; mais comme on en parle aussi dans le *Tcheou kouan* comme d'une classe de magistrats instituée sous *Yao* et *Chun* (5), nous devons la considérer comme ayant réellement existé dès leur temps.

Les commentateurs disent que ces magistrats ré-

---

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 17.
(2) *Chou king*, ta thsiouan I, pag. 27.
(3) *Ibid.* IX, pag. 24 et 55.
(4) Gaubil, *Chou king*, pag. 12.
(5) *Ibid. Chou king*, p. 256.

glaient les différentes branches de l'administration, qu'ils n'ont existé que sous *Yao* et *Chun*, qu'ils étaient subordonnés aux *Sse yo*, et qu'enfin ils étaient ce que, sous la dynastie des *Tcheou*, on nommait 冢宰 *Tchoung tsaï*, c'est-à-dire *le conseil des ministres* (1); car, selon ce que disent *Tchhang chi* et *Tchin chi*, *Yao* et *Chun* n'avaient que cent mandarins qui furent doublés sous les dynasties *Hia* et *Chang*, et quadruplés sous celle des *Tcheou* (2).

Ces *Pe koueï* (cent régulateurs) ne paraissent pas cependant avoir été au nombre de *cent*, quoique leur nom semble l'indiquer. Les nombres de *cent*, *mille*, *dix mille*, sont dans toute l'antiquité chinoise (comme dans celle des autres peuples) une simple désignation de la multitude en général, et encore actuellement les Chinois les emploient très-souvent dans ce sens.

Les magistrats qui sont nommés isolément et qui ne forment point de corps, sont au nombre de *neuf*. D'abord 共工 *Koung koung*. Le commentaire dit que *Koung koung*, est le nom d'une magistrature. Dans le chapitre *Yao tian*, il est proposé à *Yao* comme « étant propre à traiter les affaires », mais l'empereur ne lui trouve pas les qualités nécessaires et il le récuse (3). Dans le *Chũn tian*, on le retrouve exilé

(1) *Chou king*, ta thsiouan I, pag. 34, *vers.*
(2) *Ibid.* ta thsiouan IX, pag. 48 *vers.* et 49.
(3) Gaubil, *Chou king*, pag. 8.

par *Chun* (1). Quoiqu'un espace de temps assez long paraisse s'être écoulé entre ces deux faits, les commentateurs ne font pas difficulté d'assurer qu'il ne s'agit que d'une seule et même personne.

Ce *Koung koung* a causé un grand embarras à tous ceux qui se sont occupés des antiquités chinoises, parce qu'on le retrouve partout, depuis *Fou hi* jusqu'à *Chun*, et toujours dans des circonstances semblables. Partout il cause un déluge, ou du moins, il empêche de remédier aux malheurs produits par les grandes inondations survenues accidentellement (2).

Je ne vois qu'un moyen de laisser subsister toutes ces traditions et de les expliquer convenablement, c'est de prendre le nom de *Koung koung* pour celui d'une charge ou d'une magistrature et non pour celui d'un homme. 共 *Koung*, signifiait primitivement *deux mains jointes pour tenir quelque chose*, puis *faire quelque chose au moyen des mains*. On le trouve aussi écrit par 龔 *Koung* (3), ce qui signifie *donner, faire avec respect*. 共 *Koung*, veut dire *l'artisan*, *l'ouvrage de l'artisan*. *Koung koung* signifiera donc *celui qui fait les ouvrages*, *celui qui préside aux ouvrages publics*.

---

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 16.

(2) *Ibid. Discours préliminaire*, pag. cviij et suiv.

(3) *Khoung tseu kia yu*, chap. x.

Cette explication se trouve pleinement confirmée par ce que nous lisons dans le second chapitre. *Chun* ayant exilé le *Koung koung* et sa place se trouvant vacante, il s'adresse aux grands. « Qui pourra, dit-il, présider » à mes ouvrages »? Tous lui ayant répondu que *Tchoui* en était capable, il lui dit : « Eh bien! *Tchoui*, sois » *Koung koung* (1) ». Ce passage n'aurait aucun sens si *Koung koung* était le nom d'un homme. Cela étant, il n'y aura rien d'extraordinaire, à le voir mentionné toutes les fois qu'il s'agit d'inondations partielles ou générales causées par le débordement des fleuves, puisque le devoir de présider à la construction des canaux nécessaires à l'écoulement des eaux, devait être de ses attributions.

Les neuf autres magistrats qui furent installés par *Chun*, et qu'on trouve mentionnés dans le second chapitre du *Chou king*, ne présentent aucune difficulté. Voici leur nomenclature en entier.

1. 禹伯 *Pe yu*, le même qui plus tard devint empereur, et qui fut le fondateur de la dynastie des 夏 *Hia*. Il fut nommé premier ministre, ou l'*instigateur* des autres magistrats, comme s'exprime le *Chou king*.

2. 棄 *Khi*, fut nommé 稷后 *Heou tsi*, c'est-à-dire intendant de l'agriculture.

---

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 19.

3. 契 *Sie*, devint 徒司 *Sse thou*, et fut chargé de l'instruction publique.

4. 陶皋 *Kao yao*, fut créé 士 *Sse*, ou préposé à la justice.

5. 垂 *Tchoui*, fut nommé 工共 *Koung koung*.

6. 益 *Y*, eut la charge de 虞 *Yu*, ou d'inspecteur des domaines.

7. 夷伯 *Pe y*, fut nommé 宗秩 *Tchi tsoung*, ou préposé aux cérémonies et aux rites.

8. 夔 *Khoueï*, devint 樂典 *Tian yo*, c'est-à-dire Surintendant de la musique.

9. 龍 *Loung*, fut proclamé 言納 *Na yan*, ou censeur public (Gaubil traduit ce titre par *ministre du gosier et de la langue*, parce qu'il devait réprimer les paroles nuisibles et irrévérentes) (1).

Je remarquerai encore que ces neuf magistrats ou ministres, me paraissent être les mêmes que les *Pe koueï*, car au chapitre *Tcheou kouan*, il est dit que *Yao* et *Chun* créèrent cent ministres, et qu'au-dedans il y

---

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 17 et suiv.

avait les *Pe koueï* et les *Sse yo*. Or, comme les neuf magistrats dont il s'agit, avaient certainement soin des affaires qui concernaient l'intérieur du pays, ou plutôt comme leurs places les retenaient nécessairement à la cour, et que cependant le chapitre *Tcheou kouan* ne fait aucune mention d'eux, nous sommes portés à croire qu'ils ne sont autres que les *Pe koueï*. Les passages du *Chun tian*, où il en est parlé, ne peuvent mener à aucun résultat. *Sse ma thsian* semble cependant vouloir dire la même chose, lorsque, en rapportant le texte du *Chou king*, il change le titre de *Pe koueï* en celui de 官百 *Pe kouan*, les cent magistrats (1).

Le chapitre *Tcheou kouan* dit encore que, pour les affaires du dehors, *Yao* et *Chun* avaient créé, les *Tcheou mou* (ou douze *mou*), les *Heou* et les *Pe*.

Par *affaires du dehors*, il faut entendre les affaires qui, par leur nature, éloignaient les magistrats de la résidence impériale, et qui les retenaient dans les diverses parties du pays. Nous connaissons déjà les douze *mou*, et nous savons que leurs fonctions étaient relatives aux affaires extérieures.

Quant aux 侯 *Heou* et aux 伯 *Pe*, les commentateurs disent en expliquant le chapitre *Tcheou kouan*, qu'ils étaient les seconds des douze *mou* et qu'ils avaient l'inspection sur les princes ou vassaux (2).

---

(1) *Sse ma thsian*, Sse ki I, pag. 10.

(2) *Chou king*, ta thsiouan XI, pag. 48 *vers*.

Le *Yao tian* et le *Chun tian* ne parlent pas de ces *Heou* et de ces *Pe*.

Le *Chun tian*, fait mention des 后 *Heou* avec une différence de caractère, car les *Heou* du *Tcheou kouan* s'écrivent, comme on vient de le voir, par le caractère 侯. Les commentateurs les confondent cependant, et en expliquant les passages qui parlent des 后 *Heou*, il les appellent sans cesse les 侯 *Heou*.

Il me semble qu'il y a ici une confusion très-grave. Les Chinois, en parlant de l'antiquité de leur pays, systématisent sans cesse les faits qu'ils rapportent. Tout persuadés qu'ils sont, que la constitution de leur pays est aussi ancienne que le peuple lui-même, ils ne se font aucun scrupule de regarder les institutions modernes comme étant identiques avec celles des temps les plus reculés; si bien que, lorsqu'ils parlent de la plus haute antiquité, ils la calquent sur l'histoire la plus récente. Comme sous la dynastie des *Tcheou* il existait un régime féodal, ils en concluent que ce régime existait déjà du temps de *Yao* et de *Chun*, et dans leurs commentaires, ils parlent sans cesse des princes tributaires et des vassaux, dont il n'est cependant pas question dans le *Yao tian*, ni dans le *Chun tian*. Le mot 后 *Heou* ne veut pas dire autre chose que *préposé*, et nous voyons par le *Chou king*, lui-

même, qu'il était employé pour composer les titres des ministres, comme par exemple 稷后 *Heou tsi*, signifie celui qui est préposé aux grains, l'intendant de l'agriculture (*Voyez* ci-dessus).

Ce qui paraît avoir porté les scholiastes chinois à confondre le 后 *Heou* du *Chun tian* avec le 侯 *Heou* des temps plus modernes, c'est, à ce qu'il me semble, le § 7 du *Chun tian*, lequel porte :

輯五瑞
既月乃
日覲四
岳羣牧
班瑞于
覲后

« Il se fit apporter les cinq *Choui*, et un des der-
» niers jours de la lune, il assembla les *Sse yo* et tous
» les *mou*, et il distribua les *Choui* entre tous les 后
» *Heou* (1) ».

Les commentateurs disent que les cinq *Choui* étaient des tablettes qu'on donnait aux *cinq classes de princes*; or, comme *Chun* distribua ces tablettes aux 后

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 14.

Heou; il doit s'ensuivre qu'ils sont les princes 諸侯, ou les vassaux (1). *Ma young* assure la même chose, dans une note qu'il a jointe au *Sse ki* de *Sse ma thsian* (2).

Nous trouvons encore dans le même *Sse ki* une note tirée du 隱索 *Sou in,* de 貞馬司 *Sse ma tching* (3), qui peut nous tirer d'embarras. On cherche à y expliquer en ces termes; le nom de l'empereur *Hoang ti* : « J'ai trouvé que cet empereur » a eu le *Choui* de la vertu de la terre; or, comme la » couleur de la terre est jaune, on l'a surnommé *l'empe-» reur jaune, Hoang ti;* de même que 農神 » *Chin noung,* qui régnait par la vertu du feu, fut » surnommé 帝炎 *Yan ti, l'empereur des flam-» mes* (4) ».

Selon cette note, le *Choui* était donc le symbole d'un élément, et comme les Chinois comptent cinq élémens, nous aurons ainsi les *cinq choui.* Cette explication que je ne sais appuyer, à la vérité, par aucune autre autorité, mais qui, je n'en doute pas,

---

(1) *Chou king,* ta thsiouan I, pag. 43.
(2) *Sse ma thsian,* Sse ki I, pag. 11.
(3) Abel-Rémusat, *Nouveaux mélanges asiatiques,* II, p. 147.
(4) *Sse ma thsian,* Sse ki I, pag. 1 *vers.*

peut l'être, me semble bien plus conforme au génie de l'antiquité chinoise, dans laquelle on retrouve sans cesse des rapports mystiques avec les élémens et les nombres. Il est possible que plus tard on ait véritablement mis en rapport ces cinq sortes de *Choui* avec les cinq classes des princes, mais il serait possible aussi que ces cinq classes de vassaux eussent été créées à cause des cinq élémens.

Pour en revenir au passage du *Chun tiän*, indiqué ci-dessus, il faut remarquer que rien n'autorise à suivre l'explication des commentateurs que nous avons rapportés. Il dit que *Chun* se fit donner les cinq *Choui*, qu'il rassembla les *Sse yo* et les douze *Mou*, et qu'il distribua les *Choui* aux *Heou*. Pourquoi *Chun* aurait-il réuni les *Yo* et les *Mou* sans aucune nécessité? S'il avait distribué les *Choui* aux princes, il n'aurait pas été nécessaire de réunir les *Yo* et les *Mou*, car ne faisant pas partie des princes, comme les commentateurs l'assurent, en disant qu'ils étaient préposés à ces princes, ils n'auraient nullement pris part à cette distribution; et comme notre passage, non plus que ce qui suit, ne disent rien qui puisse faire connaître le sujet de leur convocation, il s'ensuit qu'ils auraient été réunis et renvoyés, sans que l'empereur eût eu aucune relation avec eux. Mais si 后 *Heou* indique *les préposés, les présidens* en général, la difficulté disparaît entièrement, car l'historien dirait alors que *Chun* a convoqué les *Sse yo* et les douze *Mou* pour leur distribuer les *Choui;* parce que sans doute ces *Yo*

et ces *Mou* étaient des préposés ou des présidens.

Le peuple Chinois lui-même se trouve mentionné plusieurs fois dans nos deux chapitres, tantôt sous le nom de 民 *Min*, peuple, tantôt sous celui de 民黎 *Li min*, peuple noir, et enfin sous celui de 姓百 *Pe sing*, cent familles.

La dénomination de *peuple noir* employée pour indiquer le peuple Chinois est assez singulière; il faut qu'il y ait eu dans son voisinage une autre race qui se distinguait par la couleur des cheveux de la race prédominante en Chine. Les commentateurs ne présentent aucune réflexion à ce sujet, et il me sera permis aussi de le passer sous silence, jusqu'à ce qu'une lecture plus étendue me mette en état de rapprocher les différens passages où cette expression peut se trouver. Je remarquerai seulement que plus tard on a employé la dénomination de *peuple noir*, pour désigner la jeunesse, comme on le voit déjà dans *Meng tseu* (1) ou *Li min* est opposé à 者白頒 *Pan pe tche*, les gris et les blancs, et à 者老 *Lao tche*, les vieillards.

Le nom de *Pe sing*, cent familles, est encore usité de nos jours; mais sa haute antiquité est incontestable,

---

(1) *Meng tseu*, ed. Stanislas Julien. Paris, 1826, 4 vol. *in-8.°* pag. 5 et 19.

puisqu'il se trouve déjà dans le *Chun tian.* Je ne doute pas que le nombre de cent, doit être pris indéfiniment, ici comme dans le cas que nous avons déjà eu occasion de citer et dans beaucoup d'autres. Cette expression nous donne cependant lieu de supposer que le peuple chinois doit avoir été formé, par la réunion de plusieurs familles ou plutôt de plusieurs tribus qui, sans doute, étaient toutes de la même race. Je préfère traduire le mot 姓 *Sing* par tribu, plutôt que par famille, et j'y suis autorisé par un lexicographe chinois dans lequel je trouve ces réflexions : « Il y a trois mots qu'il faut bien » distinguer ; ce sont 姓 *Sing,* 氏 *Chi* et 族 » *Tsou. Sing* c'est la racine ; *Chi,* ce sont les branches ; » les rejetons de ces racines ou de ces branches, s'ap- » pellent *Tsou.* Voici la différence qu'il y a entre *Sing* » et *Chi.* Dans la principauté de *Lou*, il y avait un cer- » tain *Heng koung,* dont le *Sing* (tribu) s'appelait *Ki ;* » mais il y avait trois *Chi* (familles) qui descendaient » de ce *Heng koung,* savoir : *Meng, Tchoung* et *Li.* » *Mais à présent on a perdu la différence primitive* » *qu'il y avait entre Sing et Chi ;* car on se sert de » *Sing* pour indiquer un homme, et de *Chi* pour dé- » signer une femme (1) ».

Les commentateurs du *Chou king* ne discutent pas sur ce point, mais on trouve à la bibliothèque du Roi,

---

(1) *Phin tseu tsian* (Fourmont, IX) VII, pag. 64 *v.* et X, pag. 116 *vers.*

un livre très-curieux sur ce sujet, c'est le 萬姓統譜 *Wan sing thoung pou* (généalogie des dix mille familles), qui doit contenir des notions très-curieuses et très-importantes. Je n'en ai parcouru que le commencement, mais je compte en donner plus tard une notice détaillée, en m'attachant surtout au sujet qui m'occupe en ce moment. Je n'ai trouvé, dans ce que j'ai lu, que des allusions mystiques aux cinq élémens et des détails sur les rapports que l'on croit avoir trouvés entre le nombre cent des familles, avec les sons primitifs de la gamme, etc. (1). Je crois donc devoir m'abstenir d'en parler.

On sait qu'il est défendu en Chine, aux membres d'une famille (*Sing*) de se marier entre eux, en tant qu'ils portent le même nom (2), il serait curieux de rechercher d'où provient cette défense. A-t-elle été portée pour prévenir une sorte de dégénération qui semble

---

(1) *Wan sing toung pou* (Fourmont, xcii) I, pag. 5 et suiv.

(2) « La population native de la Chine est désignée par les Chi-» nois eux-mêmes sous le nom de *Pe sing* (cent familles) vraisem-» blablement d'après une tradition qui fixait le nombre de celles qui » avaient formé le premier noyau de la nation. Il n'y a même encore » à présent que quatre à cinq cents noms de famille répandus dans » tout l'empire, et les personnes qui portent un même nom de fa-» mille, sont si bien considérées comme issues d'une même tribu, » que la loi s'oppose à toute alliance entre elles. La civilisation a » effacé toutes les autres nuances qui pouvaient distinguer ces an-» ciennes tribus, &c. » *Nouveaux Mélanges asiatiques,* par M. Abel-Rémusat, tom. I, pag. 33.

être la conséquence nécessaire des alliances trop souvent répétées entre les membres d'une même famille, ce que les Hindous ont voulu prévenir par une semblable défense (1); ou bien était-ce une mesure politique du gouvernement chinois pour forcer les différentes tribus à s'allier entre elles, afin de faire disparaître la diversité d'origine du peuple chinois?

Outre le peuple chinois on trouve encore les 三苗 *San miao*, les 蠻 *Man*, et les 夷 *Y*.

Le douzième paragraphe du *Chun tian* dit que *Chun* chassa les *San miao* à 三危 *San weï*. Le commentateur assure que *San miao* était le nom d'un royaume qui était situé au sud du *Kiang* (2). *Tchhing tseu*, au contraire, paraît en faire un homme. Voici ce qu'il dit à ce sujet (3) : « Les talens des quatre » scélérats (4) pouvaient encore être mis à profit du » temps de *Yao*, car pendant que ce saint homme

(1) Kalthoff, *Jus matrimonii veterum Indorum cum eodem Hebræorum jure subinde comparatum.* Bonnæ, 1829, *in-8.o* pag. 37. Conf. *Manava-dharma-sastra*, lib. III, 5.

(2) *Chou king*, ta thsiouan I, pag. 58 *vers.*

(3) *Idem*, pag. 59 *vers.* — On verra par ce passage, comment agissent les scholiastes chinois, lorsqu'ils expliquent leurs anciens livres. Ils cherchent moins à en tirer des résultats pour l'histoire, qu'à démontrer la haute vertu de leurs anciens rois, ou à y retrouver leur propre système de morale.

(4) Les quatre scélérats sont les quatre personnes que *Chun* exila. *Voyez* Gaubil, *Chou king*, pag. 16.

» gouvernait l'empire, eux tous employèrent leurs ta-
» lens dans l'administration de leurs places importantes
» et ils n'osèrent pas montrer leur méchanceté à dé-
» couvert, si bien que *Yao* ne connut pas leur ma-
» lice; ils restèrent soumis et le saint homme n'eut au-
» cune occasion de les réprimander. Mais après que
» *Yao* eut tiré *Chun* du milieu du peuple et qu'il lui
» eut donné le trône impérial, ces quatre hommes
» commencèrent à développer leur malice, à montrer
» à découvert leur ame impie, et à manifester leur
» scélératesse; c'est pourquoi *Chun* a pu suivre leurs
» trames, les blâmer et les châtier ».

Le vingt-septième paragraphe du même chapitre dit que *Chun* divisa les *San miao* et qu'il les chassa à *San weï*. Le commentateur ajoute qu'il garda ceux qui étaient vertueux, et qu'il chassa ceux qui ne l'étaient pas. Il y a dans l'original les mots 三苗 分北 et le commentaire explique 北 *Pe*, le nord, par 背 *Peï*, le dos (1). *Hia chi* dit au contraire que 北 *Pe*, doit être pris dans le sens ordinaire et que le passage veut dire que *Chun* divisa les *San miao*, et que du midi où ils habitaient, il en transporta une partie au nord (2). Les deux explications

(1) *Chou king*, ta thsiouan I, pag. 79.
(2) *Idem*, I, pag. 79 *vers*.

sont justes, peut-être, car les Chinois étant venus du nord (comme on le verra ci-après), ce qui était derrière eux était par conséquent le nord; on peut donc traduire en disant que *Chun* transporta les *San miao* au nord, ou qu'il les chassa dans les pays situés derrière lui. *Ou chi* de *Lin tchouan* (1) parle en ces termes : « Lorsque *le prince des San miao* fut exilé à *San weï*, » *le peuple des San miao* resta dans ses habitations. » Mais eux aussi s'adonnèrent à la méchanceté, et on fut » obligé de les chasser. On les divisa de manière qu'il » fut désormais impossible que plusieurs restassent au » même endroit, si bien qu'ils ne purent plus s'entr'ai- » der dans leurs mauvais desseins ».

On ne retrouve les *San miao* qu'une seule fois dans le *Chou king;* c'est au chapitre 刑旅 *Liu king:* « Le *peuple* des *Miao*, dit-il, ne s'appliquait pas à la » vertu (2) »; et plus bas : « (l'empereur) détruisit le » *peuple* des *Miao* (3) ». Le P. Gaubil traduit ici le *chef* de *Miao* (4); mais il y a dans le texte 民苗 *Miao min*, et *min* ne signifie pas autre chose que *peuple*. Il paraît avoir été entraîné par les commentateurs chinois, car *Khoung 'an koue* dit : « Le prince des

(1) *Chou king*, ta thsiouan I, pag. 79 *vers.*

(2) *Idem*, XII, pag. 27.

(3) *Idem*, XII, pag. 29.

(4) Gaubil, *Chou king*, pag. 292 et 293.

» *Kieou li* (1) s'appelait *Tchhi yeou;* il avait la vertu
» d'un *Tchhi hiao* (2), et le *prince des Miao* imita
» la méchanceté de ce *Tchhi yeou* ». Le *Thsou yu* dit :
« Les *San miao* imitèrent la méchanceté des *Kieou li* »,
et *Tchhin chi* pense même « que le *peuple Miao* était
» la postérité de ces *Kieou li* ». Il ajoute : « que l'em-
» pereur *Tchouan hio* avait puni ces *Kieou li* jusque
» dans leurs fils et petits-fils, mais que plus tard le peu-
» ple *Miao* brisa ses fers et devint méchant ». *Ou chi*
de *Lin tchouan*, enfin, dit que 苗民 *Miao min*
est le prince des *San miao.*

On a tout lieu de croire que c'est par pur amour de la symétrie que les scholiastes ont trouvé un prince, là où on parle expressément d'un peuple; ou peut-être pensaient-ils qu'on ne pouvait pas chasser une nation entière. Gaubil, qui suit toujours les commentateurs, n'a pas cru non plus devoir s'en éloigner ici, mais il semble cependant les quitter un peu dans une note que je rapporterai en entier, parce que, non-seulement elle éclaircira notre sujet, mais parce qu'elle sera aussi dans la suite d'une grande importance.

« Selon le *Koue iu*, dit-il, les chefs des *Miao* vi-
» vaient du temps du roi *Yao.* Les livres ajoutent
» qu'ils étaient descendans des *Kieou li* qui excitèrent

(1) Pour ce que sont les *Kieou li, Voyez* Gaubil, *Chou king*, pag. cxxvij et cxxxvij.

(2) *Tchhi hiao* est le nom d'un oiseau qu'on dit dévorer sa mère, lorsqu'il n'a plus besoin d'elle pour sa nourriture. C'est un oiseau de mauvais présage. Voyez *Basilii lexicon*, 4274; 12, 917 et 8.

» de grands désordres à la fin du règne de *Chao hao.* » Le même livre dit que le roi *Tchouan hio* succéda » à *Chao hao;* que ce prince arrêta les désordres des » *Kieou li* qui excitaient de grands troubles; que la » superstition, le faux culte et surtout la divination » étaient fort en vogue. Enfin les *San miao* renouve- » lèrent les crimes des *Kieou li.* Le *Koue iu* dit que » ces *Kieou li* avaient tout confondu parmi les hommes » et les esprits, que *Tchouan hio*, pour y remédier, » nomma *Tchoung* et *Li* officiers du ciel et de la terre » et qu'ils remirent l'ordre. Ce livre dit encore que le » roi *Yao* nomma officiers du ciel et de la terre les » descendans de *Tchoung* et de *Li*, qui arrêtèrent les » désordres causés par les *San miao.* Ainsi, ces *San* » *miao*, à la cruauté et à la tyrannie, ajoutaient la su- » perstition, le faux culte et la divination. Les officiers » *Hi* et *Ho* sont descendans de *Tchoung* et de *Li*, » selon *Koung an koue*, suivi en cela des autres in- » terprètes, car ce sentiment est unanime. On voit donc » l'emploi d'astronome, au temps de *Yao*, établi pour » réprimer les devins, le faux culte, etc., aussi bien » que pour calculer et observer (1) ».

Tous ces différens passages, tirés de l'un des meilleurs livres que les Chinois ont écrit sur leur antiquité (2), démontrent bien clairement que *San miao* était

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 292 et 293.

(2) Le livre *Koue iu* a été composé par *Tso chi*, auquel nous devons encore un commentaire étendu sur le *Tchhun thsieou* de *Khoung tseu*, dont il était le disciple. Ses livres sont remplis de

un peuple. En supposant toutefois que dans notre chapitre il soit question d'un prince des *San miao*, pour pouvoir supposer un prince, il faut toujours en revenir à un peuple qu'il gouvernait, car comme dit le proverbe chinois :

未有君而無民者也

ou bien comme dit le *Chou king* lui-même :

后非民罔使

Dans la description du Tibet que M. Klaproth vient de nous donner, il est dit : « Que les Tubétains des-» cendent de l'ancien *San miao*, que l'empereur *Chun* » transporta le prince *San miao* dans le pays des *San* » *weï*, et que les *San weï* sont les provinces de *Kham*, » d'*Oui* et de *Zzang* (1) ».

Quant à ce pays *San wei*, les commentateurs du *Chou king* disent aussi que c'est le Tibet; pour le *Sian miao*, M. Klaproth ajoute en note : « qu'il était » le petit-fils de l'empereur *Hoang ti* et fils de *Hoang* » *heou*, prince expulsé, et que, selon les Chinois, » c'est de lui que descendent les Tubétains ».

---

choses curieuses et ils méritent confiance. *Voyez* Gaubil, *Chronologie chinoise*, pag. 96 à 104.

(1) *Nouveau Journal asiatique*, tom. IV, pag. 104.

L'origine que les Chinois attribuent au soi-disant *San miao*, est d'autant plus importante qu'elle fait bien voir ce qui est fable dans ce récit, et ce qui ne l'est pas.

D'un côté on parle d'un *San miao* (qu'il soit peuple ou individu, peu importe à présent) et on dit qu'il a été chassé. Ceci est vrai, car le fait se trouve appuyé par le *Chou king*. La tradition ajoute qu'il a été rejeté dans le Tibet; ceci encore doit être historique, car le *Chou king* dit qu'on le chassa vers le nord. Il est vrai que ce pays n'est pas situé bien exactement au nord de la province de *Kiang nan*, que les commentateurs disent avoir été habitée par *San miao*; mais je crois que, dans le cas dont il s'agit, on peut se permettre une interprétation un peu large. D'abord il est possible que le pays *San miao*, quoique formé en partie de la province de *Kiang nan*, se soit plus étendu vers le midi, et alors sa position aurait été au sud-est du Tibet; les contrées vers lesquelles fut chassé *San miao* étaient donc situées au nord-ouest. Le *Chou king* ne parle que du nord seulement, mais ce terme vague comprend nécessairement aussi le nord-ouest. En outre, lorsque les commentateurs parlent du *Kiang nan*, on peut entendre cela du pays qui se trouve au sud du fleuve *Kiang*, et alors l'application est facile et vraie.

La tradition, jusqu'ici, s'accorde donc parfaitement avec l'histoire, et elle devient elle-même historique. Mais ce qui n'est pas appuyé par l'histoire, ce qui, par conséquent, est plutôt fabuleux que vrai, c'est que *San miao* était un homme; c'est que cet homme était descendant de *Hoang ti*, et que sa postérité a peuplé

de vastes contrées. Rien de tout cela ne se trouve dans le texte des Annales; il nous est donc permis, ou plutôt nous sommes forcés d'en douter, et ce doute nous conduit à examiner la chose de plus près.

Nous avons vu que ce que le *Chou king* dit, peut tout aussi bien s'appliquer à un peuple qu'à un prince, et que, supposé qu'il ait parlé d'un prince, il accorde implicitement l'existence d'un peuple, mais comme nous avons vu aussi, que *San miao* a peuplé un pays vaste et étendu, je crois qu'il est plus raisonnable de croire que le *Chou king* a voulu plutôt parler d'un peuple entier (qu'il soit nombreux ou non, n'importe), que d'un seul homme père de toute une nation.

Je ne pense pas qu'on puisse s'appuyer sur la tradition, lorsqu'elle avance que *San miao* était petit-fils de *Hoang ti.* L'antiquité a toujours été portée à personnifier soit les objets matériels, soit les peuplades ou tribus. Ces personnifications se rapportaient toujours à des hommes illustres ou à des divinités; ici c'est à *Hoang ti*, dont nous avons déjà vu quelle est l'importance chez les Chinois. Tout ce qui, à la Chine, était digne de remarque, de vénération ou d'horreur, se rattachait à lui, par conséquent aussi notre *San miao* qui avait pensé troubler la paix de l'empire.

Mais sans même recourir à cette explication, forcée peut-être, je crois que la chose est claire; car d'un côté, il y a l'histoire et la tradition; de l'autre, il n'y a que la tradition, laquelle encore me semble être assez moderne.

Un autre fait lèvera peut-être tous les doutes qui pourraient encore exister.

Au chapitre 謨禹大 *Ta yu mo* (§. 20), l'empereur *Chun* interpelle *Yu* et lui dit : « Hélas ! *Yu !* » il n'y a que ces *Yeou miao* qui ne se conforment pas ; » va les soumettre ! *Yu* rassembla tous les grands et » il adressa ces paroles à l'armée, etc. (1). »

Il ne peut y avoir de doute que 苗有 *Yeou miao* soit un peuple ; si donc *San miao* est le même que *Yeou miao*, il s'ensuivra nécessairement que *San miao* était aussi le nom d'un peuple.

D'abord le mot *Miao* s'écrit de même dans les deux noms ; puis nous avons vu que les *San miao* avaient été appelés aussi 民苗 *Miao min*, et cette même dénomination se trouve encore pour les *Yeou miao* au vingt-unième paragraphe du *Ta yu mo* (2) ; enfin tous les commentateurs disent que *Yeou miao* est le nom du prince des *San miao* (3).

On voit que notre opinion est confirmée par les scoliastes, et que ces scoliastes contredisent eux-mêmes ce qu'ils ont avancé plus haut.

Mais ces *Miao* (*San miao* ou *Yeou miao*) faisaient-ils partie du peuple chinois ou non ? Etaient-ils une na-

---

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 28.

(2) *Chou king*, ta thsiouan II, pag. 30 *vers.*

(3) *Idem*, II, pag. 30 *rect.*

tion tout-à-fait différente, ou bien n'étaient-ils qu'une tribu dégénérée, une peuplade qui s'était détachée des autres tribus?

Les Tibétains sont descendans de ces *Miao* (1), et ils diffèrent complètement, à ce que je crois, des Chinois sous tous les rapports. Quoique ceci suffise pour établir assez bien une différence d'origine, on pourrait objecter que cependant la différence du climat, des habitudes, le long espace de temps qui s'est écoulé depuis la séparation ont pu produire la grande différence qui existe entre les Chinois et les Tibétains. Ceci ne serait qu'une vaine objection, qui ne démontrerait rien et qui tout au plus pourrait remettre la question en doute, mais je pense que ce doute si vague pourra lui-même être dissipé.

Dans plusieurs contrées de la Chine, il existe encore des tribus sauvages et guerrières nommées 苗子 *Miao tseu*, dans le nom desquelles on retrouve celui des *San miao* ou *Yeou miao*. Ces peuplades diffèrent entièrement des Chinois, tant pour leur langue, que pour leurs habitudes, coutumes, etc.; et ici on ne pourra opposer ni la différence du climat, car ils habitent le même pays que les Chinois, ni le long espace de temps qui se serait écoulé depuis leur séparation d'avec les *cent familles*, car ils vivent encore au milieu d'elles:

(1) M. Klaproth a traité ce sujet dans ses *Tableaux historiques de l'Asie*, pag. 130 et suiv.

or, ces *Miao tseu*, étant d'origine tibétaine (1), sont une nation tout-à-fait différente et bien distincte des Chinois. Par conséquent les *San miao* ou *Yeou miao* qui ont peuplé le Tibet, et desquels descendent aussi les *Miao tseu* seront aussi un peuple différent de celui qui domine dans le royaume du milieu.

Je terminerai cette recherche par une conjecture sur le nom des *Yeou miao*. Nous avons vu que les *San miao* furent divisés par *Chun*, et qu'une partie seulement fut chassée vers le Tibet, une autre partie resta donc dans la Chine, car l'historien ne dit pas que le reste ait été transporté ailleurs. Or, pour distinguer ceux qui restèrent de ceux qui furent exilés, il n'y avait pas de dénomination plus simple que celle de *Miao qui sont restés, qui sont encore là*, et tel est leur nom en chinois 苗有.

Nous avons encore à parler des 蠻 *Man*, et des 夷 *Y*.

Au seizième paragraphe du *Chun tian* on trouve que l'empereur *Chun*, après avoir donné des instructions aux *douze Mou*, finit son discours en disant :

---

(1) *Description de la Chine*, par Duhalde, 4 v. *in-fol.* I, p. 67 et suiv. — Mailla, *Histoire générale de la Chine*, &c. XI, p. 588. — *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois*, *in-8.°* I, pag. 76. — *Mémoires concernant les Chinois*, &c. II, 412, III, 488 et suiv. IX, 137; et avant tout M. Abel-Rémusat, *Nouveaux mélanges asiatiques*, I, pag. 34.

« C'est par là qu'on se fera obéir des *Man* et des *Y*(1) », ou mot à mot : « Les *Man* et les *Y* se conformeront » et se soumettront ». Le commentaire dit que *Man* et *Y* étaient des royaumes (國 *Kouc*) (2), et le P. Gaubil met en note que *Man* et *Y* désignent les étrangers (en général) (3) ; il traduit même une fois ces noms par la simple expression d'étrangers. C'est au vingtième paragraphe du même chapitre où *Chun* fait observer à *Kao yao* que les *Man* et les *Y* excitent des troubles (4), ou plutôt qu'ils vivent d'une manière désordonnée, et que les Chinois eux-mêmes sont affectés de ce mauvais exemple. A cette occasion *Tchou tseu* demande si ces *Man* et ces *Y* étaient les mêmes que les *Miao*, à quoi il répond qu'il n'y a aucune tradition qui en parle, et que, par conséquent, il ne se trouve pas en état de résoudre ce problème.

Le chapitre 貢禹 *Yu koung* (vers la fin) porte que dans la division de l'empire en *cinq* 服 *fou*, cinq cent li furent assignés pour le 服要 *Yao fou*, à savoir trois cents li pour les 夷 *Y* et deux

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 17.
(2) *Chou king*, ta thsiouan I, pag. 62 *vers*.
(3) Gaubil, *Chou king*, pag. 17, note 4.
(4) *Chou king*, ta thsiouan I pag. 66. — Gaubil, *Chou king*, pag. 18.

cents pour les 蔡 *Tsaï;* que cinq cents li furent assignés pour le 服荒 *Hoang fou*, à savoir trois cents pour les 蠻 *Man* et deux cents pour les 流 *Lieou* ou exilés (1).

La partie du chapitre *Yu koung* qui parle de cette division commence par les mots 姓土賜 « Il donna des terres et des noms de familles ». Le commentateur ajoute que cela signifie que *Yu* a créé des royaumes et qu'il leur a donné des chefs (2).

Quoiqu'une recherche approfondie sur cette division du *Yu koung* soit très-importante pour notre sujet, je m'abstiens cependant de m'en occuper ici parce qu'elle m'entraînerait dans beaucoup d'autres détails qui ne feraient qu'embrouiller la question dont il s'agit principalement ici ; je me contenterai d'en indiquer les résultats. Or, il me semble en ressortir incontestablement que les *Man* et les *Y* étaient des peuples différens des Chinois.

Le chapitre 獒旅 *Liu ngao* porte au premier paragraphe : « Que la victoire remportée sur le roi » de *Chang* procura une libre communication avec les

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 54.
(2) *Chou king*, ta thsiouan III, pag. 86 *vers.*

» *neuf Y* et les *huit Man* (1) ». Le commentateur ajoute que les nombres de huit et de neuf ne sont qu'une indication de la pluralité en général; et il cite un passage du dictionnaire 雅爾 *Eul ya* qui assure la même chose. Le commentateur dit encore que ces *Man* et ces *Y* se trouvaient hors des neuf provinces 州 *Tcheou*, et que, par conséquent, ils ne faisaient pas partie de l'empire proprement dit (2).

On remarquera que le *Chou king* parle toujours des *Mou* et des *Y* conjointement; cependant il se trouve un passage où il ne fait mention que des *Man* seulement. C'est au chapitre 成武 *Wou tchhing* où 王武 *Wou wang*, roi de 周 *Tcheou*, dit que les peuples de *Hoa*, de *Hia*, de *Man* et de *Me* lui sont attachés. Le commentateur assure que *Hoa* et *Hia* désignent le peuple chinois, et que *Man* et *Me* sont les nations étrangères (3).

Pour le but que je me propose il serait indifférent de savoir si les *Miao*, d'une part, et les *Man* et les *Y*, de l'autre, sont, ou non, le même peuple; car il s'agit seulement de savoir si, du temps de *Yao* et de *Chun*,

---

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 173.
(2) *Chou king*, ta thsiouan VII, pag. 1 *vers*.
(3) *Idem*. VI, pag. 36.

il y avait d'autres peuples établis en Chine, que les Chinois proprement dits; et on pourrait facilement observer la même réserve que *Tchou hi*. Une remarque bien simple pourra peut-être guider dans cette recherche, c'est que les commentateurs et Gaubil qui les a suivis, disent que les *Y* sont les étrangers qui habitent le nord, et que les *Man* sont ceux qui habitent le midi, or, comme on a vu que les *Miao* furent divisés par *Chun;* qu'une partie fut chassée dans les contrées septentrionales et que, relativement à ces derniers, la partie du peuple *Miao* qui resta devait être au midi; comme les mots *Man* et *Y* sont des termes généraux qui signifient barbares du midi et barbares du nord, ce qui peut très-bien s'appliquer aux *Miao;* enfin, que les *Miao* ne se trouvent jamais mentionnés lorsqu'on parle des *Man* et des *Y*, et *vice versâ* (ce qui surtout est frappant dans la description générale de l'empire au chapitre *Yu koung*), on pourrait se croire autorisé à prétendre que ces noms ne sont que de différentes dénominations d'un seul et même peuple.

Ce qu'il y a d'important pour nous, c'est d'avoir trouvé que les *Miao*, les *Man* et les *Y* ne sont pas la même nation que les Chinois. Or, comme il résulte évidemment du texte du *Chou king* que ces différentes nations vivaient dans le même pays, et même dans un contact assez étroit, et que d'un autre côté il est impossible, suivant l'histoire et suivant la raison, que deux peuples, différens entre eux sous tous les rapports, aient pu avoir pris leur origine dans un seul et même pays, l'un à côté de l'autre et presque l'un

dans l'autre, il s'ensuit que l'un de ces peuples doit avoir été d'origine étrangère.

Mais laquelle de ces différentes nations était indigène à la Chine? étaient-ce les *Miao* ou bien les Chinois proprement dits? Je ne doute pas qu'on ne puisse parvenir à un résultat suffisant, en examinant avec soin et avec une scrupuleuse attention tout ce qui nous reste de monumens de l'antiquité chinoise; le *Chou king* lui-même n'en dit rien, si ce n'est l'indication suivante, laquelle cependant est assez faible.

Le *Chun tian* dit que l'empereur *Chun* divisa les *Miao* et qu'il en chassa une partie au nord; donc le nord ne pouvait pas être la contrée où était situé le pays de ces *Miao*; et cela s'accorde parfaitement avec la tradition et avec les explications des commentateurs qui prétendent que le royaume des *Miao* était situé au sud-est de la Chine actuelle. Le fait que les *Miao tseu* d'à présent habitent le midi de la Chine, et que très-probablement ils ont conservé leurs anciennes demeures, qui, par leur nature, ne pouvaient guère être conquises, donne un nouvel appui, tant au texte qu'à la tradition. Mais cette tradition étant reconnue avoir des bases historiques, elle appuie de son côté une autre tradition qui porte que les Chinois descendus des montagnes de la haute Asie ont conquis le pays auquel ils ont donné leur nom. Tous les anciens peuples ont gardé les souvenirs plus ou moins purs de leur origine, que bien des siècles n'avaient pu effacer; et la critique a prouvé que ces traditions contenaient des vérités historiques. Or, comme nous trouvons que, dans

leurs mythes, les Chinois tournent sans cesse leurs regards vers les montagnes élevées et couvertes de neige de la haute Asie, que leurs saints et leurs immortels y demeurent, que leur *paradis* avec l'arbre mystérieux est sur la montagne 崘崐 *Kouen lun* (1), ne serait-on pas tenté de croire que ces montagnes, ce *Kouen lun* ne soient vraiment leur ancienne patrie? que par conséquent, les *cent familles* sont des tribus étrangères au sol de la Chine actuelle, et que les *Miao* sont la nation aborigène?

Je pense du moins que cette question est digne d'une recherche attentive et consciencieuse, d'autant plus qu'elle mènerait à des résultats extrêmement curieux.

La constitution religieuse de l'empire chinois sous ses premiers monarques est plus difficile à saisir que ne l'était celle de l'état, mais peut-être est-elle aussi plus importante. Presque tout ce qui, jusqu'aujourd'hui, a été écrit sur l'antiquité des Chinois, s'est borné aux recherches sur l'état religieux; cependant nous ne saurions être accusés de témérité lorsque nous avançons que ces recherches, toutes profondes ou savantes qu'elles puissent être, ont été dirigées par un esprit de parti ou de corps, d'où il est résulté nécessairement des

---

(1) Gaubil, *Chou king, Disc. prél. du P. Prémare.—Mém. sur la vie et les opinions de Lao tseu*, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1823, *in-4.º* p.10. « On sait que ce nom (*Kouen lun*) désigne, en géo-
» graph[illegible] montagnes les plus élevées du Tibet, et en mytholo-
» gie [illegible]gne du pôle, ou le pôle arctique lui-même. C'est le
» M[illegible]es Hindous, le Caucase, &c. »

vues partielles ou fausses. Notre but ne peut être celui des savans missionnaires qui ont écrit sur ce sujet.

Il ne s'agit pas pour nous de savoir si la véritable religion a été connue en Chine, ou si seulement il y a eu des traditions dérivées de celle du peuple hébreux, ou bien s'il faut ranger les Chinois parmi les autres peuples payens. Il est vrai que notre opinion sur ce point semblera devoir résulter des recherches et des discussions auxquelles nous avons dessein de soumettre le *Chou king*, mais on se souviendra que notre plan n'est pas de faire une histoire de l'antiquité chinoise, que nous nous bornons seulement à tirer des conclusions de ce que disent les deux premiers chapitres des annales, et que par conséquent, ce qui pourra être vrai en partant de notre point de vue, pourrait être considérablement modifié en comparant tout ce qui nous reste de traditions sur ces anciens temps.

Voici les faits rapportés par le *Yao tian* ou le *Chun tian*, qui se rattachent à notre sujet.

Yao ordonna à *Hi* et à *Ho* de s'accommoder avec *vénération* à l'auguste ciel; de faire le calendrier pour la supputation du soleil, de la lune, des astres et des planètes, et d'enseigner *respectueusement* les temps aux hommes. Il ordonna à *Hi tchoung* de recevoir *respectueusement* le soleil levant; à *Hi chou*, d'observer *respectueusement* la longueur du jour; à *Ho tchoung* d'accompagner *respectueusement* le soleil couchant; et à *Ho chou* d'observer la brièveté du jour (1).

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 6 et 7.

On ne saurait contester qu'il s'agit ici d'observations astronomiques, mais je pense qu'il y a plus. Pourquoi ces expressions soigneusement répétées *avec vénération* et *respectueusement?* Le *Chou king* ne dit jamais un mot sans nécessité, jamais il ne se sert d'une expression quelconque, si elle n'est pas impérieusement exigée. Si l'on voulait objecter que cette expression réitérée a été nécessitée par la symétrie des phrases, qui, dans les anciens livres chinois, est toujours strictement observée, nous répondrions que cette symétrie est toute naturelle dans le *Chou king,* que le laconisme du style en opposition avec la multitude des faits que l'auteur expose, ne peut jamais l'avoir forcé à rechercher un mot, seulement pour l'ornement de sa diction et pour la rendre élégante. Il est bien plus probable que, s'il n'avait pas voulu faire ressortir l'idée exprimée par les mots *respectueusement* et *avec vénération,* il les aurait supprimés ou remplacés par d'autres termes nécessaires. Mais si ces expressions sont necessaires, comment les rapporter à de simples observations astronomiques? On peut bien ordonner à un astronome d'observer avec précision, de supputer avec soin, mais de lui dire de considérer les astres *avec respect,* d'observer leurs mouvemens *avec vénération,* cela ne convient guère, à moins qu'on ne suppose que, pour eux, les astres devaient être des objets d'un respect particulier.

Il est vrai encore que les mots 欽 *Khin,* 寅 *In,* et 敬 *King,* pourraient être rendus par *avec*

soin, *avec scrupule*, *avec attention*, *&c.*, au lieu de les traduire par *respectueusement* et *avec vénération*, comme je l'ai fait; mais cette traduction me paraîtrait un peu hardie, puisque les mots que nous venons de citer ont pour signification la plus usitée et primitive, celle de *adorare*, *colere ut deum*, *revereri*, *timor reverens*, *reverentia interior*, *&c.* (1).

Mais il y a dans le texte deux autres expressions qui me semblent devoir exclure cette manière de traduire. Au quatrième paragraphe il est dit que *Yao* ordonna à *Hi tchoung* d'aller habiter *Yu i*, qui était nommé aussi *la vallée lumineuse*, et il ajoute :

日出賓寅

« de recevoir le soleil levant avec respect et comme on » reçoit un hôte. »

Au paragraphe six, *Yao* commande à *Ho tchoung* d'aller habiter la partie occidentale qui est appelée *la vallée ténébreuse*, puis il dit :

日納餞寅

« de reconduire le soleil couchant avec respect et comme » on reconduit un hôte. »

Le mot 餞 *Tsian*, signifie proprement : *offrir*

(1) *Voyez* Basilii a Glemona, *lexicon sinico-latinum*, 4616; 2146 et 3761.

des vivres et du vin aux personnes qui s'en vont; donner des présens (1). Or, l'expression de *recevoir le soleil comme un hôte*, et surtout celle de *le reconduire, de l'accompagner, comme on accompagne un hôte en lui offrant des vivres, du vin et des présens*, ne pourra jamais s'accorder avec l'idée de simples observations astronomiques, et on sera obligé, pour ne pas supposer des contradictions dans le texte, de traduire les mots *In*, *Khin* et *King* par *respectueusement, &c.* et non par *avec soin* et *attention*.

Le chapitre *In tching* rapporte le fait suivant :

« *Hi* et *Ho* plongés dans le vin n'ont fait aucun usage
» de leurs talens, ils ont agi contre les devoirs de leur
» charge et sont sortis de leur état. Ils sont les premiers
» qui ont mis le désordre dans les nombres fixes du
» ciel, et qui ont abandonné la commission qu'on leur
» avait donnée. Au premier jour de la dernière lune
» d'automne, le soleil et la lune en conjonction n'ont
» pas été d'accord dans *Fang*. L'aveugle a frappé le
» tambour, les officiers et le peuple ont couru avec
» précipitation (2). »

Les officiers et le peuple ont couru avec précipitation, parce qu'une éclipse arriva sans que le tribunal des affaires célestes l'eût fait connaître d'avance; ils furent saisis d'effroi lorsque le soleil vint à s'obscurcir. Une éclipse cependant n'a rien d'effrayant en elle-même, surtout chez un peuple où les connaissances astrono-

---

(1) Basil. *lexicon*, 13, 272.
(2) Gaubil, *Chou king*, pag. 67.

miques sont déjà arrivées à un certain degré (1). Mais une éclipse peut être un sujet de peur pour une nation qui regarde les astres comme des divinités, qui est accoutumée à prendre tous leurs mouvemens pour des signes de leur volonté suprême, et qui, dans leur obscurcissement subit ne voit qu'une manifestation de leur colère. Le P. de Mailla rapporte à ce sujet qu'une grande quantité de petits mandarins étaient tenus d'ob-

(1) Encore à présent, que le culte des astres a complètement disparu à la Chine depuis un si grand espace de temps, les éclipses produisent le même effet de stupéfaction. Le P. Lecomte, dans ses *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine*, 2 vol. *in-12*. Paris, 1696, dit à ce sujet : « De tous temps les peuples ont » été frappés d'étonnement à la vue des éclipses du soleil et de la » lune dont ils ignoraient les causes naturelles. Pour les expliquer, » il n'y a point d'extravagances dont ils ne se soient avisés; et les » Chinois, les plus anciens astronomes du monde, n'ont pas été » en cette matière plus raisonnables que les autres. Ils se sont imaginés que dans le ciel il y avait un dragon d'une prodigieuse gran- » deur, ennemi déclaré du soleil et de la lune qu'il veut dévorer. » Ainsi, dès qu'on s'aperçoit du commencement de l'éclipse, ils font » tous un bruit épouvantable de tambours et de bassins de cuivre, » sur lesquels ils frappent de toute leur force, et jusqu'à ce que le » monstre, effrayé du bruit, ait lâché prise. Depuis plusieurs an- » nées, les gens de qualité qui ont lu nos livres, sont détrompés de » cette erreur; cependant durant le temps de l'éclipse, surtout si » c'est une éclipse de soleil, on ne laisse pas à Pékin de garder les » anciennes coutumes qui ont quelque chose de superstitieux et de » ridicule tout ensemble : car, tandis que les observateurs sont à la » tour, appliqués à en déterminer le commencement, la fin et la » durée; les principaux mandarins du *Li pou* sont à genoux dans » une salle ou une cour du palais, toujours attentifs à ce qui se » passe dans le ciel. Ils se prosternent continuellement devant le » soleil, comme pour lui porter compassion, ou devant le dragon, » pour le prier de laisser le monde en repos, et de ne pas dévorer » un astre qui lui est si nécessaire. » Tom. 1, pag. 153 et suiv.

server tous les mouvemens des astres avec la plus scrupuleuse attention (1). Or, ceci ne pourrait être expliqué qu'en admettant l'opinion que les astres étaient regardés comme des divinités.

Revenons encore à la note du P. Gaubil que nous avons citée plus haut et où il expose, d'après le *Koue iu* de *Tso kieou ming*, que *Hi* et *Ho* avaient été chargés de supprimer le faux culte. Pour qu'il y ait un faux culte, il faut qu'il en existe un autre regardé comme le seul véritable, il faut en un mot qu'il y ait une religion d'état. Ceux qui sont le plus naturellement portés à détruire les hérésies, sont ceux qui ont soin de la véritable loi; ils y sont conduits et par devoir, et par intérêt : *Hi* et *Ho* devaient donc être attachés à la religion de l'état. Nous avons vu qu'ils étaient attachés à l'observation des astres; donc l'observation ou plutôt le culte des astres était la véritable religion dont il est question, et *Hi* et *Ho*, que jusqu'ici nous avons désignés sous le nom de tribunal des affaires célestes, devaient être les prêtres de cette religion.

Analysons les caractères qui désignent ce sacerdoce :

羲 *Hi*, signifie une *victime*; il est formé des caractères 羊 *Yang*, agneau, 戈 *Ko*, lance, 禾 *Ho*, grains, et d'un groupe qui donne la prononciation.

和 *Ho*, signifie *concorde*, *paix*, *se conformer*, et

(1) Mailla, *Histoire générale de la Chine, &c.* t. I, p. XCVIII.

à côté du caractère 口 *Kheou,* qui désigne la *bouche,* il y a le groupe qui donne la prononciation. Peut-on désigner plus clairement un collége de prêtres, dont une partie était chargée de présenter les victimes, ou les prémices des grains, et dont l'autre avait la tâche d'adresser des prières aux divinités? Il n'y a rien, à la vérité, dans ces caractères qui puisse faire penser que ces divinités étaient des astres, mais les occupations du tribunal, si bien déterminées par le *Chou king,* ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet.

Ces seules notions données par le *Chou king*, sont, ce me semble, assez importantes pour nous faire croire que les anciens Chinois ont véritablement adoré les astres; mais un fait d'une si haute importance, doit être appuyé par d'autres preuves. Nous les trouvons rapportées dans la compilation intitulée 神異典 *Chin i tian* ou *Traité des esprits et des merveilles*, qui se trouve à la bibliothèque du Roi, et dont M. Abel-Rémusat a bien voulu me communiquer la notice détaillée qu'il en a composée, et par le moyen de laquelle il m'a été possible de me servir de ce livre avec utilité.

Voici ce qu'il rapporte :

« *Yan ti chin noung* (prédécesseur de *Hoang ti*) » est le premier qui a sacrifié au soleil levant.

» Nous avons examiné le supplément du *Sse ki*, par » *Sse ma thsian*, au chapitre *San hoang pen ki*, mais » il garde le silence sur ce sujet.

» Nous avons encore examiné le livre 拾遺

» 記 *Chi i ki* (1), il assure que *Yan ti Chin noung* » a élevé des collines entourées de murs pour y sacri- » fier au soleil levant.

» *Ti ko Kao sin chi* a bâti des autels élevés pour » y sacrifier au soleil.

» Nous avons examiné le *Sse ki* au chapitre *Ou ti* » *pen ki*, où il dit que *Ti ko Kao sin chi* a observé le » soleil et la lune, qu'il est allé à leur rencontre, et » qu'il leur a fait des sacrifices.

» Nous avons examiné le *Lou sse* de *Lo pi*, lequel » rapporte que *Ti ko Kao sin chi* éleva des tertres et » des collines aux frontières méridionales de son em- » pire pour y sacrifier au *Chang ti*, au soleil, à la » lune, aux étoiles fixes et aux planètes (2). »

Pour appuyer les faits que nous venons de rapporter, l'auteur de la compilation allègue encore les passages du *Chou king*, que nous avons discutés; puis il en ajoute d'autres, tirés du livre classique et canonique intitulé 記禮 *Li ki* (Mémorial des rites).

« Au chapitre *Youeï ling* on trouve qu'aux lunes » du printemps et de l'hiver, les empereurs invoquaient » les 宗天 *Excellences du ciel*, pour qu'elles » leur accordassent de bonnes années. Le commenta-

(1) Je ne connais pas ce livre.

(2) *Chin i tian* (Nouveau fond de la bibliothèque du Roi), liv. XIII, 1.re part. pag. 1 et suiv.

» teur dit que les excellences du ciel sont le soleil, la » lune et les étoiles.

» Au chapitre *Kiao te seng* il est dit : Parmi les sa- » crifices faits sur le *Kiao*, celui d'aller au-devant du » soleil était le plus considérable.

» Le chapitre *Tsi fa* porte que les anciens empe- » reurs sacrifiaient au soleil dans leur palais.

» Le chapitre *Tsi yï* dit que dans les sacrifices du » *Kiao* on adressait des remercîmens au ciel, qu'on » recevait le soleil et la lune comme on reçoit des » hôtes; que les princes de la famille des *Hia* sacri- » fiaient à ces deux astres lorsqu'ils commençaient » à s'obscurcir; que les *Chang* leur sacrifiaient lorsqu'ils » commençaient à briller; et que les *Tcheou* sacri- » fiaient au soleil du matin jusqu'au soir.

» Le livre *Koue iu* dit, au chapitre *Tcheou iu*, que » les anciens empereurs, lorsqu'ils possédaient l'em- » pire, adoraient le *Chang ti* et les esprits des clartés » (c'est-à-dire du soleil et de la lune), et qu'il les ser- » vaient respectueusement; que, par conséquent, le » matin ils adoraient le soleil, et que la nuit ils s'adres- » saient à la lune, pour montrer au peuple qu'on doit » obéir à son souverain (1). »

Je rapporterai ici un passage du 山海經 *Chan haï king* (livre des mers et des montagnes) (2),

---

(1) *Chin i tian*, liv. XIII, 1.re part. pag. 4 et suiv.

(2) Le *Chan haï king* est, à la vérité, un livre bien suspect à la Chine, et quoique les *Tao sse* lui accordent une antiquité extré-

qui me paraît assez curieux, quoiqu'il se rapporte plutôt à l'origine du tribunal des affaires célestes, qu'à l'adoration des astres.

« Aux extrémités des mers de l'orient et du midi, et » au milieu du *Kan choui* (fleuve d'eau douce), il y » a le royaume des *Hi* et *Ho*. C'est là qu'il y a de jeunes » filles nommées *Hi* et *Ho*, lesquelles se baignent dans » l'abîme de l'eau douce, lorsque le soleil est brûlant. » *Hi* et *Ho* sont les êtres qui, au commencement du » ciel et de la terre, ont produit le soleil et la lune, et » qui les gouvernent. Ils demeurent dans le ciel de » *Khioung sang* et à l'extrémité des huit termes. Ils » président au soleil et à la lune, et ils prennent soin » que ces astres se lèvent et se couchent tour à tour » pour produire le jour et la nuit. Si l'on observe le » ciel avec attention, on remarquera que les enfans de » *Hi* et de *Ho* sortent de la vallée lumineuse, une fois

---

mement reculée, qu'ils disent même remonter au temps de l'empereur *Yu*, les lettrés de l'école de *Khoung tseu* n'en font aucun cas, en assurant qu'il est d'une rédaction très-moderne. Ils accordent, à la vérité, qu'un livre de ce nom a existé dans la plus haute antiquité, mais ils prétendent qu'il a été perdu, et que celui que nous possédons est l'ouvrage d'un imposteur. Le livre *Khoung tseu kia yu*, 語家子孔 ou *Entretiens familiers de Khoung tseu*, composé vers la fin du VIII.ᵉ siècle avant notre ère, rapporte cependant (chapitre XXV) un passage du *Chan hai king*, qui se trouve aussi dans celui que nous possédons. Il existait donc déjà de ce temps (et on peut encore reculer le temps de son origine), il jouissait donc déjà d'une grande autorité ce qui suppose une antiquité assez reculée, du moins chez les Chinois. *Voyez* Gaubil, *Chronologie chinoise*, pag. 123.

» le matin et une fois le soir. C'est ce que *Yao* avait » observé, lorsqu'il institua le tribunal *Hi* et *Ho* pour » présider aux quatre saisons, &c. (1). »

Le *culte des astres* qui en Chine était sans doute de la plus haute antiquité, et que les Chinois avaient probablement importé de leurs demeures primitives, ce culte des astres, dis-je, était déjà sur son déclin, lorsque nous le trouvons pour la première fois dans l'histoire de la Chine, c'est-à-dire, il y a 4000 ans. Ce ne fut pas par une invasion d'idées étrangères, ni par une révolution violente que ce culte fut changé, ce fut par la force du bon sens qui, dès les premiers temps, se montre d'une manière si manifeste chez les Chinois, et nous verrons tout à l'heure que ce fut seulement vers la fin de la lutte (jusqu'alors renfermée dans des limites toutes morales) que la force physique s'y est introduite.

L'observation que les astres et leurs mouvemens étaient soumis à des règles fixes et invariables, avait de bonne heure porté les Chinois à croire que ces divinités étaient subordonnées à un autre dieu, tout-puissant et indépendant de toute influence étrangère. Comme leurs divinités ne paraissaient que dans un seul et même espace, et qu'il y avait, par conséquent, quelque chose qui les embrassait toutes; le *ciel* devait leur sembler supérieur en force et en puissance à tous les autres dieux qui ne vivaient et ne se mouvaient que dans lui. Le premier pas étant fait, le second, plus im-

(1) *Chan haï king* (Fourmont XXVII) VI, pag. 3.

portant, ne pouvait pas manquer de le suivre de près. Le ciel, soumis lui-même à des changemens continuels, ne pouvait plus leur offrir l'idée sublime qu'ils s'en étaient faite d'abord. Des choses visibles ils passèrent à l'abstraction; c'est *l'être qui réside dans le ciel* qui devint leur dieu, et ils le nommèrent 天上 *Chang thian*, ciel suprême (celui qui est plus élevé que le ciel), 天皇 *Hoang thian*, auguste ciel, ou enfin 帝 *Ti*, dieu, et 帝上 *Chang ti*, dieu suprême. Le polythéisme avait donc fait place au monothéisme, mais ce n'est que peu-à-peu que celui-ci devint universel; pendant un assez long espace de temps, le *Chang ti* ne fut que le *premier dieu* avec lequel on adorait conjointement les autres anciennes divinités, les astres.

C'est dans cette situation morale que se trouvait le peuple chinois au temps de *Yao* et de *Chun*. Les sacrifices étaient principalement adressés au *Chang ti*, et c'était l'empereur lui-même qui en était chargé, tandis que le culte adressé aux astres n'était rendu que par une magistrature sacerdotale.

L'empereur joignait donc des fonctions politiques à des fonctions purement religieuses; il n'était pas seulement empereur, chef de l'administration civile, il était encore prêtre. Cela ne doit pas nous étonner, puisque nous savons que les anciens monarques étaient ou devaient être de la famille de *Hoang ti*, qu'on ap-

pelait l'envoyé du *Chang ti*, et qui, peut-être, avait lui-même introduit ce nouveau culte. D'ailleurs, chaque empereur était censé avoir des communications intimes avec le ciel ou le *Chang ti* (car peu à peu les deux expressions sont devenues entièrement synonymes), il s'appelait même *le fils du ciel,* ses fonctions étaient nommées les fonctions célestes. En lisant le *Chou king* et les autres livres classiques, on trouvera une grande quantité d'indications semblables.

Le culte des astres avait des prêtres qui formaient un collége important et puissant (*Hi* et *Ho*); il devait nécessairement en avoir, puisqu'il n'y avait que des hommes instruits qui pussent lire la volonté des dieux, dans leurs mouvemens. Il fallait être astronome pour y parvenir, et la foule du peuple ne pouvait pas l'être.

Pour le culte du dieu suprême, il n'avait pas besoin de sacerdoce, puisqu'il n'avait point de mystères; le *Chang ti* se révélait non-seulement à l'empereur, mais aussi à chaque homme pieux et sincère; sa volonté se faisait même connaître dans la volonté du peuple (1).

---

(1) Le chapitre *Ta yu mo* (3.e chap. du 1.er liv. du *Chou king*) dit : « Ce que le ciel voit et entend, se manifeste par ce que les » peuples voient et entendent; ce que les peuples jugent digne de » récompense et de punition, indique ce que le ciel veut punir et » récompenser. Il y a une communication intime entre le ciel et le » peuple (Gaubil, *Chou king*, pag. 34). » Le *Tchoung king*, dont j'ai fait insérer la traduction dans un recueil littéraire allemand, porte au douzième chapitre : « Les sages empereurs de l'antiquité » se servaient des yeux et des oreilles de l'empire pour voir et pour » entendre; car la volonté du peuple était aussi leur volonté (puis- » que c'est par les desirs du peuple, ajoute le commentateur, que

Le sacerdoce voyant que le nouveau culte cherchait à détruire son autorité, les empereurs, au contraire, se trouvant favorisés par l'innovation qui, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, avait probablement été introduite par l'un d'eux, et qui leur donnait toute l'autorité qu'autrefois ils étaient forcés de partager avec les prêtres, il dut nécessairement en résulter une vive opposition entre les deux partis. Sous *Yao, Chun* et *Yu,* qui, par leur mérite personnel et leurs bienfaits, s'étaient acquis l'amour de leur peuple, les prêtres ne pouvaient pas tenter de manifester leur colère; mais, lorsqu'après *Taï kang,* monarque faible et débauché, l'autorité de l'empereur parut pouvoir être attaquée avec succès, ils ne se continrent plus; l'étendard de la révolte fut levé par eux. L'empereur régnant, *Tchoung koung,* prince éclairé et juste, admirable par ses talens comme par l'énergie de son caractère, digne en un mot des grands monarques qui l'avaient précédé dans le gouvernement de l'empire; ce prince, dis-je, ne demandait pas mieux que de trouver une occasion favorable de pouvoir s'opposer convenablement à ses ennemis déclarés. Il les combattit, les défit dans une bataille sanglante et il extermina le sacerdoce; car depuis ce temps l'histoire ne parle plus du *tribunal des affaires célestes.*

Une remarque qui ne peut manquer d'être faite par

» se manifestent les intentions du ciel). » On pourrait former un livre des passages, exprimant la même idée qui se trouvent dans les livres canoniques de la Chine.

tous ceux qui liront ces deux chapitres du *Chou king*, et qui me paraît être très-importante, c'est que, lorsqu'on y parle du culte et des affaires qui le concernent, on le fait avec une telle indifférence qu'il semblerait qu'il s'agit bien moins d'affaires religieuses, que d'usages journaliers ou de coutumes qui n'auraient pas plus d'importance que celles, par exemple, qu'impose la politesse. On n'y trouve rien qui indique l'enthousiasme religieux ou la fermeté de la foi, rien qui fasse croire à une effervescence d'opinion, qui, cependant, semblerait devoir s'être manifestée d'après les faits que nous venons de rapporter. On pourrait peut-être en conclure que l'opposition des empereurs était moins dirigée contre le culte des astres que contre le sacerdoce; mais on pourrait aussi en tirer encore une autre conséquence, c'est que déjà alors, c'est-à-dire, environ vingt-trois siècles avant notre ère, les Chinois possédaient une antiquité très-reculée. En effet nous savons qu'il y a eu chez eux un culte très-ancien et primitif, celui des astres, et nous savons qu'il a été renversé par une autre religion. Tout cela donne lieu de supposer qu'il s'est écoulé un espace de temps assez considérable. Si nous considérons en outre que cette dernière religion elle-même n'est plus considérée qu'avec indifférence, que l'enthousiasme qu'elle a dû nécessairement produire lors de sa première apparition, a entièrement disparu, nous pouvons encore étendre de beaucoup l'espace de temps qui a dû s'écouler depuis les premières origines du peuple jusqu'au temps des empereurs *Yao* et *Chun;* et je suis porté à croire que, si on n'avait pas d'autres indications

fondées sur l'histoire (1), que, si on ne pouvait pas démontrer la haute antiquité des Chinois par la nature même de leur langue, ce point seul pourrait autoriser à l'admettre.

Nous nous étions proposé de parler aussi de l'état de la civilisation des Chinois au temps de *Yao* et de *Chun*, en tant qu'elle résulterait de nos deux chapitres; mais nous avons cru devoir renoncer à ce projet, parce les données sont en trop petit nombre pour qu'on puisse en tirer des résultats satisfaisans, et parce qu'elles sont presque toutes relatives à l'astronomie. Je ne suis pas encore assez familiarisé avec cette science pour pouvoir en donner des explications satisfaisantes. J'avoue de même mon ignorance sur ce qui concerne la musique, et je me bornerai à faire remarquer que ces deux sciences (car pour les Chinois la musique est une science plutôt qu'un art) étaient déjà connues des Chinois à l'époque que nous considérons, que même ils y étaient parvenus à un haut degré de perfection, et enfin que la musique était considérée comme un moyen infaillible pour arriver à une bonne et juste administration. Ils pensaient (comme les Chinois le pensent en-

---

(1) Au chapitre *Tcheou kouan* il est dit : « *Yao* et *Chun*, après » avoir *examiné l'antiquité*, créèrent cent officiers. » Le P. Gaubil dit dans une note : « Ces mots *examiner l'antiquité* sont remarqua- » bles. Ces deux rois avaient donc des connaissances, c'est-à-dire, » quelque histoire des temps antérieurs au leur. Les auteurs du » *Tso tchouan* parlent des officiers de *Hoang ti*, de *Chao hao*, qui » régnaient avant *Yao*. Confucius, dans ses commentaires sur l'*Y* » *king*, parle de *Fou hi*, de *Chin noung* et de *Hoang-ti*, comme de » princes qui ont régné avant *Yao*. » Gaubil, *Chou king*, pag. 256.

core à présent) que le gouvernement qui se servait de la musique, ne pouvait manquer de s'attirer l'amour de ses peuples; et que les peuples qui entendaient et saisissaient l'harmonie produite par la musique, étaient nécessairement conduits à l'amour de ce qui est bon et juste. L'influence de la musique sur toute la nature est exprimée d'une manière très-heureuse et très-poétique, par *Koueï*, intendant de cet art. « Lorsque les orgues » et les petites cloches retentissent tour à tour, dit-il, » les oiseaux et les animaux tressaillent de joie; le *Foung* » *hoang* bat des ailes, lorsqu'il entend les neuf accords » de la musique *Siao chao*. Quand je frappe ma pierre, » soit doucement, soit fortement, les bêtes les plus fé» roces sautent de joie, et les chefs des officiers sont » d'accord entre eux (1). » Expressions qui nous rappellent vivement le mythe hellénique sur Orphée et la puissance de ses mélodies.

Les travaux de l'empereur *Yu* entrepris et achevés pour remédier aux malheurs causés par la grande inondation, attestent la grande perfection que les Chinois avaient déjà acquise en fait de sciences mathématiques, hydrauliques, &c. Leurs connaissances en botanique, et en minéralogie, comme en géographie, paraissent aussi avoir été assez étendues; mais comme elles sont principalement indiquées dans le chapitre *Yu koung*, qui ne nous occupe pas actuellement, mais qui deviendra plus tard l'objet d'un travail particulier, nous nous bornerons à cette simple indication.

---

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 39.

Quant aux usages et aux coutumes des Chinois au temps de l'empereur *Yao* et de son successeur, il y en a deux qui se font principalement remarquer; c'est la polygamie et le culte qu'on adressait aux morts. Le dernier usage surtout mérite une attention particulière, parce qu'il paraît être de la plus haute antiquité et qu'il est commun à plusieurs anciens peuples. Mais, comme il serait nécessaire de comparer avec les coutumes chinoises, ce qu'on sait de l'origine et de l'extension de cet usage chez tous les peuples où il se trouve, pour pouvoir arriver à un résultat satisfaisant; et que d'ailleurs, il n'y a que le *Li ki* qui puisse donner des notions suffisantes sur ce sujet, et que le *Chou king* ne dit autre chose à cet égard, si ce n'est que telle coutume ou tel rite était déjà connu dans les temps dont il nous transmet l'histoire, nous serons encore forcés à ne pas en parler pour cette fois.

Quant à la polygamie, elle résulte évidemment d'un passage du *Yao tian* où il est dit que *Yao* donna ses deux filles à *Chun* pour qu'il les épousât (1). Il y a eu des missionnaires qui, pour être conséquens dans leur système une fois adopté, ont prétendu qu'il ne s'agissait point ici de polygamie et que les mots du texte chinois:

女于時觀厥刑于二女

(1) Gaubil, *Chou king*, pag. 10.

« Je lui donnerai *mes filles* en mariage et par cela » je verrai sa conduite envers *mes deux filles,* » devaient être rendus par : « Je lui donnerai *ma fille* en » mariage et par cela je verrai sa conduite envers ma » *seconde fille.* »

Je ne partage pas l'opinion de M. Neumann qui, dans un mémoire sur la philosophie et la littérature chinoises, inséré dans un recueil littéraire de l'Allemagne (1), prétend qu'il est absolument faux de traduire par *ma seconde fille,* parce qu'alors, le texte devrait porter 女二弟 *ti eûl niù.* Je dois dire que l'addition de la particule *ti* n'est pas nécessaire ni de rigueur pour exprimer les nombres ordinaux, on rencontre quantité de passages chinois où elle ne se trouve pas et où le sens cependant semblerait l'exiger (2). D'ailleurs ce qui pourrait être vrai pour les livres d'une origine plus récente, comme par exemple pour celui de *Meng tseu,* ne l'est point du tout pour le *Chou king,* et principalement pour les deux premiers chapitres dont le style, qu'on pourrait presque nommer lapidaire ou d'inscriptions, présente très-rarement des particules grammaticales destinées à faciliter l'intelligence du texte (3). Pour le fond de la question, je suis

(1) *Hermes, oder Kritisches Iahrbuch der Litteratur, Band XXXII, &c. Chinesische Philosophie und Litteratur von* C. F. Neumann.

(2) Dans le chapitre *Yu koung* (vers la fin). Voyez *Chou king,* ta thsiouan III, pag. 88 *verso.*

(3) Je n'en connais qu'un seul exemple, c'est dans un para-

entièrement de l'avis de M. Neumann, car il y a d'abord la tradition constante, parmi les Chinois, que *Chun* épousa les deux filles de *Yao* dont on a même conservé les noms (皇娥 *O hoang*, et 英女 *Niu ing*), en outre la polygamie est un usage qui a toujours été national à la Chine, et qui s'y est conservé jusqu'à nos jours. On le retrouve indiqué dans le *Chou king* en plusieurs endroits, même pour des temps peu éloignés de celui de *Yao;* et on a tout lieu de présumer que, si cet usage ne datait pas de la plus haute antiquité, mais qu'il eût été introduit plus récemment, les historiens n'auraient pas manqué d'en parler amplement, en racontant son origine et ses causes. *Sse ma thsian,* qui s'est toujours appuyé sur des documens historiques rassemblés par son père, ne paraît pas même avoir pensé qu'il pût y avoir la moindre incertitude sur ce point, et, dans son récit il parle des deux filles de *Yao* (1).

---

graphe du *Chun tian*, où l'on rencontre la particule 第 comme signe d'article partitif (*voyez* M. Abel-Rémusat, *Grammaire chinoise*, §. 117). Je ne compte pas les interjections qui sont d'une tout autre nature.

(1) *Sse ma thsian*, Sse ki I, pag. 10.

Notice sur la collection des manuscrits palis et singhalais de Copenhague, traduite du danois par M. E. JACQUET (1).

M. Molbech, directeur du *Nordisk Tidsskrift*, journal en danois qui se publie à Copenhague, a donné dans ce recueil un mémoire sur la langue palie et sur les manuscrits pali-singhalais de la grande bibliothèque royale de cette ville. Il a suivi les commencemens et les progrès de l'étude du pali par les Européens, et s'est arrêté dans cette revue à l'*Essai sur le pali*, dont il donne, d'après un exemplaire déposé à la grande bibliothèque, une notice assez étendue, accordant à ce beau travail l'estime qu'il a partout obtenue. Au reste ce compte rendu ne contient aucun

(1) Cette notice est traduite par extraits du journal danois le *Nordisk tidsskrift særdeles for historie, literatur og konst; udgivet af Chr.* Molbech. Kiöbenhavn, 1827, premier cahier du premier volume. L'article porte le titre de *Om Pali-sproget og om Pali haandskrifter i det store kongelige Bibliothek* : il paraît avoir été rédigé par M. Molbech sur l'*Essai* de MM. Burnouf et Lassen et sur la liste des manuscrits palis présentée au roi de Danemarck par M. Rask. Cette liste seule pouvait présenter quelque intérêt; je l'ai reproduite dans cette traduction, en reportant immédiatement sous les articles les notes originales qui les accompagnent dans le *Nordisk tidsskrift* : j'y ai joint quelques notules destinées à rétablir la lecture assez souvent altérée par le système orthographique de M. Rask. Enfin M. E. Burnouf a bien voulu prendre sa part dans cette notice, en l'accompagnant de ses observations sur cette intéressante collection, qui n'était pas encore bien connue en France.

fait qui ne soit bien connu à Paris, et il serait inutile de le reproduire dans ce Journal, qui a eu les premières confidences des deux savans auteurs.

M. Molbech termine ainsi son mémoire :

Nous donnons ici un avis de la plus haute importance aux amateurs présens et à venir de la littérature indienne. La grande bibliothèque de Copenhague possède depuis l'année 1824 une collection de vingt et quelques manuscrits palis accompagnés d'environ trente manuscrits en langue singhalaise, qui sont pour la plupart des traductions de quelques-uns des manuscrits palis précités. Ce trésor peut servir à l'illustration du système religieux des bouddhistes, et de l'histoire ancienne de l'Inde et de Ceylan. Tous ces manuscrits ont été rapportés de Ceylan en Danemarck par le professeur Rask en 1823; et S. M. le roi de Danemarck a bien voulu acquérir cette collection unique en Europe, pour en faire présent à la bibliothèque. Nous pensons qu'il ne sera pas désagréable aux savans étrangers qui s'occupent de la littérature indienne, de trouver ici une notice de tous ces manuscrits (dont les titres ont été transcrits par le professeur Rask lui-même), accompagnée de quelques notes que ce savant avait ajoutées au catalogue de cette collection, qui a été présenté à S. M. le roi de Danemarck (1).

OBSERVATION DU TRADUCTEUR.

Il serait bien desirable que M. Rask publiât un catalogue raisonné des collections zende et palie qu'il a rapportées, et qu'il l'accompagnât de notices et d'extraits en caractères

originaux : ce qui n'est au-dessus ni de son érudition, ni de la munificence du Gouvernement danois. Ces statistiques des grands dépôts scientifiques peuvent être comptées au nombre des entreprises littéraires les plus utiles.

Quelque soient les avantages que l'on reconnaisse à la transcription, comme elle ne peut atteindre à l'unité phonologique, il sera toujours plus facile de lire les caractères originaux et plus facile surtout de faire sur les textes mêmes des opérations étymologiques. Le système de transcription adopté par M. Rask est assez difficile à restituer : c'est un éclectisme alphabétique qui gène la lecture et qui n'est pas destiné à être adopté par les orientalistes européens, quoique toutes les nations puissent à-peu-près y réclamer une lettre. M. Rask a lu à la Société de Colombo un mémoire sur la méthode de transcription la plus convenable (il a dû être inséré dans le I.er vol. des *Trans. de la Soc.*), mais il est probable que la transcription appliquée à cette notice n'a été adoptée par M. Rask qu'après son retour en Danemarck; puisque, dans un article du *Dansk lit. tid. 1823*, pour lequel ce savant a sans doute fourni quelques notes, on trouve encore les noms très-reconnaissables de *Maha vanso*, d'*Anguttara nikayo*, &c. Les principales singularités de la nouvelle transcription sont l'introduction du *th* anglo-saxon comme valeur de ट *t* pointé des Anglais (ठ *tth*) à côté de *c* et de *j* italiens; *gg* pour *ng*, et le groupe bizarre *tj*, espèce d'aspiration qui ne paraît appartenir à aucune langue, destinée à représenter च्छ : il faut le rencontrer dans des mots aussi connus que मच्छा et सङ्गच्छ pour en reconnaître la valeur.

A. MANUSCRITS PALIS.

1. *Parivárapathhó;* ouvrage religieux.

2. *Digha-nikáyo* (2).

3. *Majjhima-nikáyo.*

4. *Samyutta-nikáyo.*

5. *Agguttera - Nikáyo.* Ces quatre n.os sont de grands ouvrages, d'un caractère moral et religieux, rédigés sous la forme de narration, et en partie peut-être entremêlés d'histoire positive (3).

6. A. B. C. *Majjhima-nikáya thiká* (4). Commentaire exégétique en trois volumes, sur le *Majjhima-nikáyo*, en langue palie, et écrit à Ava en caractères birmans.

7. *Papanca-sudani.*

8. *Suttinapatam* avec

9. *Aththhakatha* ou commentaire sur le même : (tous trois sont des ouvrages théologiques).

10. *Játakaththhakathá* (5) ample récit des 550 renaissances ou manifestations de Bouddha (incarnations): l'un des principaux livres religieux des bouddhistes (6).

11. *Dhamma-padam* (7), espèce d'éthique, avec

12. *Dhamma-pada-ththhakathá* (8), commentaire raisonné du précédent.

13. *Dhamma-sayáni-pakarani.*

14. *Sammo-havitodani-aththhakatha* avec

15. *Pandán-aththakatha*, commentaires.

15 B. *Vibhaggappa-karanam.*

16. *Jinâlankáro*, ouvrage philosophique (9).

17. *Sara-sangatjo* [c'est-à-dire la belle collection] (10).

18. *Matjavamso* (11) [c'est-à-dire *la grande histoire*] (12).

19. *Milinda-pantjo*, réponse à des questions sur la religion.

20. A. B. *Theraththakathá* (13). *Paramatthadipani* (14).

21. *Kammavacam* (15), livre liturgique écrit à Amarapoura avec grand luxe sur douze feuilles de palmier dorées, de vingt et un pouces de long et environ quatre pouces de large, ornemens et lettres en laque noire sur fond d'or.

Ce numéro est le livre religieux des Birmans, connu généralement sous le titre de *Kammouwa* (*a*), recueil liturgique qui renferme le cérémonial et le formulaire imposés au candidat qui desire être reçu dans l'ordre supérieur des prêtres. Paulin de Saint-Barthélemy a le premier fait connaître cet ouvrage, dont il donne une notice d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de la Propagande (*Mus. Borgian.* p. 84). Buchanan en a donné une traduction, non pas, il est vrai, d'après l'original, mais d'après une version latine (*On the rel. and litter. of the Burm. Asiat. Resear.* VI, 280-289). Adler a donné une traduction allemande du *Kammouwa*, d'après une version italienne du P. Percoto, qui avait été missionnaire à Ava (*b*) (*Egger's Deutsches gemeinnütziges Magazin 1 Jahrgang*, I, 123, sqq.) (*c*). L'exemplaire de notre Bibliothèque est incontes-

---

(*a*) Il est probable qu'il existe des versions du *Kammavatcham* en singhalais, en birman et en siamois, comme il en existe du *Phatimokkha* en singhalais (n.° 32 de la collection) et en siamois. Voy. *Laloubère*, qui en a donné des fragmens.

(*b*) Il avait composé une grammaire et un vocabulaire birmans, qui sont aujourd'hui sans doute déposés à la Bibliothèque de la Propagande.

(*c*) Les auteurs de l'*Essai sur le pali* n'ont pas connu cette tra-

tablement plus complet et plus remarquable que celui de Paris, décrit par MM. Burnouf et Lassen, pag. 205-209. Le commencement de l'ouvrage correspond on ne peut mieux avec le *fac simile* que les savans indianistes ont donné de la première feuille de l'exemplaire de Paris. A l'extérieur, notre exemplaire ressemble à celui qui vient d'être cité. Les feuilles de palmier sont enduites d'une laque épaisse recouverte d'une légère dorure; sur ce fond sont peints des ornemens en vernis rouge, et les lettres, d'abord tracées avec ce vernis, sont surchargées en laque noire épaisse. La grandeur est la même que celle de l'exemplaire de Paris.

Le plus beau de tous ces manuscrits est celui qui porte le titre de *Kammavácá* (*a*), ouvrage en grande partie liturgique (sur la consécration des prêtres) écrit en pali et copié à *Amarapoura* (*b*) dans un genre particulier de caractères birmans qu'on peut regarder comme le plus ancien caractère pali. Ce manuscrit est exécuté avec une étonnante perfection sur la plus large et la plus belle espèce de feuilles de palmier qui existe. Ces feuilles sont recouvertes d'un vernis avec des figures et des ornemens en or sur un fond rouge, les caractères mêmes sont tracés en laque noire à cinq lignes par feuille, et le manuscrit se compose de douze feuilles; les *gardes* sont des lames de bois légèrement vernissées, les feuilles se *relient*, soit par

---

duction du *Kammavatcham* par le P. Percoto : elle ne peut plus ajouter maintenant à la connaissance acquise de la langue palie.

(*a*) *C* se prononce toujours dans ces transcriptions comme le c italien : suivant l'orthographe allemande *Kamma-watscha*.

(*b*) အမရပူရ *Amarapoura*, orthographe régulière qu'on a altérée en *Amerapoura* et *Ahmirapoura*. [Et plus régulièrement encore ပုရ *poura* avec un *ou* bref; l'allongement de l'*ou* est une altération birmane. — E. B.].

une cordelette, soit par une fiche que l'on passe dans des trous percés à cinq ou six pouces des extrémités (*Dansk literatur tidende*).

OBSERVATION DU TRADUCTEUR.

La notice du *Dansk literatur tidende* ajoute que le caractère pali carré est spécialement affecté au *Kammouwa*, que l'exemplaire de Copenhague est unique en Europe, à moins que Symes n'en ait rapporté un d'Ava. Enfin dans l'Inde même, à l'ouest du Gange, on n'en connait que deux exemplaires, rapportés, avec celui de la présente collection, d'Amarapoura par un prêtre bouddhiste, qui a, depuis, reçu avec le christianisme le nom portugais de *Georges Nadoris de Sylva*.

L'auteur de cette notice a commis de singulières erreurs dans ces explications. Buchanan dit expressément que le pali carré est réservé pour le *Kammouwa* et *les autres livres sacrés des Birmans*. Il serait assez singulier que cet *Elephant-pali-character* eût été créé tout exprès à Amarapoura pour écrire un seul livre de douze feuilles, dont il n'existe que trois exemplaires, dont deux à Ceylan, et le troisième à Copenhague. Il est très-probable que Georges Nadoris de Sylva, *qui avait entrepris un voyage littéraire et religieux dans la presqu'île orientale, pour obtenir la remise de quelques livres palis enlevés sous la domination des Portugais et des Hollandais à Ceylan*, n'avait pas, en embrassant la religion chrétienne, abjuré sa religion marchande. Sans parler de l'exemplaire de Symes, qui est sans doute entré dans une collection particulière, le manuscrit de Copenhague est le sixième connu en Europe. On pouvait bien ignorer l'existence du *Kammouwa* de Paris, mais il est étonnant qu'on n'ait pas eu connaissance de celui de la Propagande. (*Museum Borgian.*). La bibliothèque royale a, depuis la publication de l'*Essai sur le pali*, acquis un autre exem-

plaire de ce rituel, dont il ne devait exister que trois copies pour tout le monde bouddhique. Enfin il s'en trouve deux exemplaires dans la seule collection du Duc de Sussex, sur trois manuscrits palis (*voy.* l'appendix). Peut-être la bibliothèque de la Société royale asiatique de Londres en possède-t-elle un autre exemplaire; on trouve ce titre dans la liste des *donations. A splendid mss. in the kumuwa character.*

B. MANUSCRITS SINGHALAIS (16).

22. A. B. *Pansiya-panas-jataka-potæ* (17). 2 vol. du plus grand format, traduction et paraphrase singhalaises du livre religieux des bouddhistes classé sous le n.° 10 des manuscrits palis (18).

23. *Rattanávaliya,* traduction singhalaise du n.° 12 des manuscrits palis.

24. *Pujá-valiya.* Ouvrage original singhalais sur les offrandes faites à Bouddha dans ce monde, et sur les récompenses qui les suivent. Cet ouvrage est considéré comme l'un des livres sacrés de la religion bouddhique (19).

25. *Datä-dä-puja-valiya* (20). Traité sur le culte dû aux dents, aux os, et aux autres reliques de Bouddha.

26. *Thupa-vamso* (21). Mémoire sur tous les monumens de Bouddha, dans les lieux où sont conservées quelques-unes de ses reliques; écrit et rédigé par *Tchakravarttiprákrama-pandito*, il y a environ 800 ans, en pali et en singhalais. Cet exemplaire a été copié à Candy.

27. *Amávatura.* Savant commentaire sur un an-

cien poëme écrit en langue *Elou* ou ancienne langue singhalaise, il y a environ 500 ans.

28. *Vimána vastuva;* sur les peines et les récompenses de la vie future.

29. *Matjá manggala-sutraya.* Ouvrage philosophique en langue palie avec une explication en singhalais (22).

30. *Milinda-kathavä.* La première section du *Matja pantjo* (ou n.° 19 des manuscrits palis) traduite en singhalais.

31. *Saggratja-katthávä.* Collection à l'usage des prêtres bouddhistes.

32. *Pratimoxa-punci-sanne.* Collection de 227 règles destinées aux prêtres bouddhistes (23).

33. *Sinkhanda-nagara varnanavä.* Histoire de la fondation de la ville de Candy (24).

34. *Raja valiya,* c'est-à-dire livre des rois: histoire singhalaise (25).

35. *But-sarané.* Traité sur quelques perfections de Bouddha, écrit en langue *Elou.*

36. *Sad-dharmâlankáre.* Traduction en singhalais du *Rasa-vahini* et du *Matjá-anagâtá-vansê,* deux ouvrages historiques des plus célèbres de la littérature palie (26).

37. *Histoire de Kappina.* Légende morale-religieuse d'un roi qui par sa munificence obtint de renaître dans la condition de prêtre.

38. *Elu axaradiya* (27). Vocabulaire de la langue *Elou,* suivant l'ordre alphabétique, avec explication en singhalais moderne.

39. *Námavalya* (28). Nomenclature singhalaise.

40. *Siddat-saggráva* (29). Grammaire de la langue *Elou* rédigée par *Dhamma-pala*, prêtre bouddhiste, qui passe pour avoir vécu il y a 1500 ans.

41. *Satipaththháka suttám.* Traité philosophique (30).

42. *Uposatta-suttam.* Traité du même genre avec quelques fragmens de plus.

43. *Satta suryod-gamana-suttam.* Traité du même genre.

44. *Vammika-sutra-sanné.* Autre traité.

45. A. *Tiro-kuddha-suttam.* B. *Nava-guna-sanné.* Exposition de neuf qualités de Bouddha.

Les cinq derniers manuscrits sont écrits, partie en pali, partie en singhalais.

46. *Pradipikava.* Sur la vertu et le vice, le ciel et l'enfer.

47. *Dampiyava-sanné.* Traduction singhalaise du *Dhamma-padam* ou n.° 11 des manuscrits palis, accompagné d'une paraphrase qui n'est pas complète dans cet exemplaire.

48. *Muggalan-vyákarana-liyana-sanne.* Grammaire palie écrite dans cette langue et expliquée en singhalais phrase par phrase.

49. A. *Piritpotä.* B. *Datjam potä ;* sur les prières et les discours religieux.

50. *Vara-yoga-saraya.* Livre de médecine en singhalais moderne.

APPENDIX.

I.

MANUSCRITS PALIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU DUC DE SUSSEX.

Le docteur Pettigrew, dans son *Catalogue de la Bibliothèque du duc de Sussex* (I,p. 1, CCLXXVII et suiv.), annonce et décrit trois magnifiques manuscrits en langue palie que le duc a obtenus du capitaine de marine, F. Maryat, de la station de Rangoun pendant la guerre des Birmans en 1824-25. Le premier de ces manuscrits (15 feuilles de palmier, espèce à feuilles larges, 22 p. sur 3 1/4) est, d'après la description de son extérieur, entièrement semblable au manuscrit 21 de la grande bibliothèque royale : c'est donc une copie du livre liturgique des bouddhistes nommé *Kammouwa* ou *Kamma vacam;* il correspond aussi très-exactement, suivant l'opinion du docteur Pettigrew, à la description de l'exemplaire conservé à la bibliothèque royale de Paris (*voyez* MM Burnouf et Lassen). Le second, à-peu-près de mêmes dimensions, est sans doute un exemplaire du même livre, écrit ou peint sur un fond plus précieux, savoir des lames minces d'un ivoire très-blanc avec de précieux ornemens en dorure.

Le troisième consiste en cinq feuilles (22 p. de l. sur 3 de l.) et n'est pas écrit comme les précédens avec le caractère massif (*the square pali*) mais avec le caractère rond ordinaire. La première, la quatrième et la cinquième feuilles ont deux figures de *Godama* ou

Gudma peintes en or. L'éditeur annonce que ces manuscrits sont de la plus grande rareté en Angleterre, mais il n'a trouvé personne qui connût la langue où qui pût lui donner des éclaircissemens sur le contenu de ces ouvrages. On en a reçu de M. W. Buckley Fox (*a*) sur trois manuscrits singhalais que possède cette bibliothèque. Le premier (393 feuilles, 27 1/2 p. de l. sur 2 1/2 p. de l.) est une magnifique copie complète du livre religieux des bouddhistes, le *Sadharmar lankara* en 24 sections, sur feuilles de palmier (*coryphæa umbraculifera*) dont on se sert pour écrire presque tous les livres sacrés de la religion bouddhique. Les deux autres sont des parties détachées du même ouvrage. Le duc de Sussex possède encore six manuscrits palis presque tous très-précieux, écrits en caractères birmans sur feuilles de palmier (*borassus flabelliformis*), dont un (373 feuilles, 20 p. de l. sur 2 1/2 de l.) est considérée comme une copie complète du livre sacré le *pansia pana jataka pota* ou livre des 550 incarnations de Bouddha (manuscrits palis de la bibliothèque royale de Copenhague, A. 10). M. Fox n'a pu donner de renseignemens sur le contenu de ces manuscrits (*Nordisk tidsskrift*, 1828).

(*a*) Ancien employé à la fonderie typographique et à l'imprimerie de Colombo.

II.

MANUSCRITS ZENDS ET PEHLVIS RAPPORTÉS PAR M. RASK (*a*).

Pendant son séjour dans l'Inde, M. Rask a acheté pour la bibliothèque de l'université de Copenhague une précieuse collection de manuscrits au nombre de trente-trois, de différens âges, et dont dix-neuf sont en zend, les autres en pehlvi. Il s'y trouve plusieurs copies très-anciennes des principaux chapitres du *Zend-avesta;* par exemple un *Vendidad* à moitié gâté par l'humidité en plusieurs endroits, mais encore lisible. Un *Boundehesh* en pehlvi, écrit en l'année 1330, qui est presque partout parfaitement lisible. Un autre *codex* très-remarquable et qui a cinq cents ans d'antiquité, c'est l'*Izeshné* en zend avec une traduction pehlvi : il commence à se gâter, mais il est pourtant encore lisible dans sa plus grande partie. Comme cet exemplaire est débarrassé des fragmens dont on a coutume d'interpoler l'*Izeshné*, il est sans doute le plus précieux de tous pour la pureté du texte, et pour la traduction pehlvi il est peut-être unique. Anquetil du Perron, dans son *Zend-avesta* (II.ᵉ part. pag. 74) en parle en ces termes. » L'*Izeshné* a été traduit en pehlvi et en » sanscrétam. Les Parses de l'Inde ne connaissent qu'un » exemplaire de la première traduction. *Djemshid des-* » *tour-mobed* passe pour être le possesseur de ce rare » manuscrit et m'a néanmoins assuré qu'il ne l'avait pas. »

(*a*) Extrait du *Dansk literatur tidende*, f. Aa, 1823, n.º 24.

Encore un livre qu'Anquetil regrette de n'avoir pu acquérir, c'est le *Vishtasp yesht* (*a*) qui remplit 130 feuilles d'un magnifique *in-4.°* de belle conservation, écrit en Perse et dans un dialecte particulier du zend, qui peut avoir été l'ancienne langue de la Perse, si l'on admet que le zend lui-même ait été celle des Mèdes. S'il en était ainsi, ce manuscrit pourrait *illustrer* la langue des inscriptions persépolitaines et donner en même temps quelques résultats historiques, puisqu'il parle de *Vishtasp*. Un petit fragment incomplet en pehlvi, avec une traduction persane, et qui porte le titre de *Pendnámeh*, devient d'autant plus intéressant qu'un *Pendnámeh* a été aussi introduit dans le *Desátir* (dont il forme la quatorzième partie), mais écrit en une ancienne langue inconnue [le *Mahabad* (*b*)], et en persan (*Deri*). Il n'est pas très-invraisemblable que ce *Pendnámeh* pehlvi, si ce fragment est réellement du pehlvi (ce qui n'a pas encore été examiné), puisse donner des indications sur l'origine et l'authenticité du *Desátir*, question sur laquelle le monde savant paraît être dans une parfaite incertitude. Car la savante

(*a*) Anquetil Duperron a rapporté un *Bahman-yescht*, qui se trouve au n.° VII, *in-4.°*, de ses manuscrits zend-pehlvis; ce fragment est en pehlvi.

(*b*) Je pense que la langue du دساتير ne doit cette dénomination qu'à M. Rask, puisqu'elle n'est point nommée dans tout le texte de cette *collection* théologique; quelle que soit l'autorité du *Pend namèh* (pehlvi?) de Copenhague, il n'est pas probable que ce fragment puisse jamais prouver l'authenticité du *Desâtîr*, telle du moins qu'elle est prétendue par Will. Jones et l'éditeur Mulla Firuz ben Kaus.

discussion insérée dans les *Ann. de Heidelb.* 1823, janv. sqq. ne peut être considérée comme une réfutation complète de la critique faite par M. Silvestre de Sacy, dans le *Journ. des Sav.* 1821, janv. févr. Ces manuscrits ont tous été heureusement transportés et sont maintenant déposés à la bibliothèque de l'université.

ADDITION.

La collection M'kenzie comprend quatre ouvrages qui ont été portés au catalogue rédigé par M. H. H. Wilson, sous le titre de livres birmans, mais deux de ces manuscrits sont palis :

I. *Sudapinjanipatto. A religions book of the Bouddhas.*

II. *Abidhána. A dictionary* (deux copies). N'est autre sans doute que le vocabulaire pali *Abhidhânappa-dîpika* (illustration des mots), dont il existe un exemplaire dans le fonds Tolfrey (Manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale).

NOTES.

(1) Quant aux manuscrits, nous remarquons en général qu'ils sont singulièrement bien conservés, quelques-uns sont munis de planchettes ou *gardes* vernissées, d'autres d'une enveloppe ou étui. Sur la manière dont les Birmans écrivent et disposent leurs livres, voyez Buchanan, &c.

(2) Telle est l'orthographe de Judson; mais il faudrait, je pense, ဒီဃ (avec un *i* long), et မဇ္ဈိမ ; l'analogie exigerait un *a* long dans နိကယော : Judson parait avoir donné souvent des altérations birmanes du pali. — E. B.].

(3) [On trouve aussi dans cette collection des exemplaires très-précieux et très-bien écrits des *Digha nikayo*, *Angouttara nikayo* *Samyoutta nikayo*, *Sara sangaho*, souvent cités sous des titres altérés par la prononciation singhalaise ou anglaise] (*D. Lit. tid.*).

Ces quatre *nikayo* se rapportent à une des divisions les plus célèbres de la littérature bouddhique. Les écritures révélées se distribuent, d'après cette division, en cinq collections ou နိကာယော savoir : ဒီဃ နိကာယော ။ မဇ္ဈိမ နိကာယော ။ သံယုတ္တ နိကာယော ။ အင်္ဂုတ္တရ နိကာယော ။ et ခုဒ္ဒက နိကာယော La collection ne possède pas la cinquième partie ou *Khouddaka nikayo*. Sanscrit निकाय *collection*. [Ces collections paraissent nommées d'après leur étendue relative; ainsi la première s'appelle *la longue collection;* la deuxième, *la moyenne collection;* la cinquième, *la petite collection;* la troisième paraît signifier *la collection réunie;* mais je ne comprends pas bien le sens de cètte dernière dénomination, non plus que celle d'*Angouttara*. Ce dernier ouvrage est le seul que possède la Bibliothèque du roi de France; il y a été déposé par M. Bélenger.—E. B.].

(4) Judson explique la différence qui existe pour les théologiens bouddhistes entre *Tîkâ* et *athakathâ*. [Il faut, je crois, lire *atthakathâ*.—E. B.].

အဋ္ဌကထာ *a commentary on the original pali text.*

ဋီကာ *a commentary on the original pali text (supplementary to to the inspired commentary of the Yahandahs which is called* အဋ္ဌကထာ).

(5) ဇာတကာဋ္ဌကထာ *le traité des naissances* (de Bouddha). *Voyez* အဋ္ဌကထာ.

(6) [Un des principaux manuscrits est le *Jâtakaththhakathâ*, histoire des 550 incarnations de Bouddha, dont apparemment les dernières sont historiques et les autres allégoriques. L'ouvrage est

écrit en pali. Cet exemplaire a été copié avec beaucoup d'élégance et d'exactitude pour la bibliothèque d'un temple : c'est le plus grand volume de la collection] (*D. lit. tid.*). [Cet ouvrage se trouve également à Londres, il a été donné à la bibliothèque de la Société royale asiatique par le célèbre sir Alexander Johnston. — E. B.].

(7) ဓမ္မပါဍ ဌ် *étude des devoirs*, en sanscrit धर्मपाठ

(8) ဓမ္မပါဍဋ္ဌကထာ commentaire sur le *Dhamma padam*. Ces ouvrages sont peut-être les mêmes que le धर्मसंग्रह de la liste पुराणनामानि de M. Hodgson (*Trans. of royal asiatic Society*).

(9) [Ce titre paraît signifier l'*ornement de Bouddha*. — E. B.].

(10) [La traduction littérale parait devoir être *la collection essentielle*, ou *fondamentale*. — E. B.]

(11) မဟာဝံသော littéralement : *la grande famille* (de Bouddha). [Cet ouvrage existe aussi à Londres; j'en dois la connaissance à la libéralité de sir A. Johnston, qui a bien voulu me le communiquer. — E. B.].

(12) [Encore quelques autres ouvrages précieux, en partie historiques, comme le *Mahâ vanso* et le *Rasa vahini*, l'un et l'autre en pali, le dernier en deux volumes] (*D. lit. tid.*). Le *Rasa vahini* ne se trouve pas du moins sous ce titre dans la collection; la traduction singhalaise est sous le n.° 36.

(13) ထေရာဍကထာ de ထေရော *prêtre bouddhiste*, et အဍကထာ.

(14) [*Le flambeau du sens suprême*. — E. B.].

(15) Nous retrouvons ici le titre pali que les auteurs de l'*Essai* avaient ingénieusement deviné et que M. E. Burnouf a pu depuis lire sur un autre exemplaire de la bibliothèque royale. Le nom de *Kammouwa* vient sans doute de l'altération birmane ကမ္မဝါ, que Judson traduit par *a writing which contains directions for initiating*

into the priesthood : ကမ္မဝါစာ sanscrit कर्मवचनं, *discours sur les actes.*

(16) M. Rask a adopté l'orthographe fautive des Anglais : *cingalese — cingalesiske haandskrifter.*

(17) Le mot *Potæ, potä*, est sans doute une de ces transcriptions irrégulières qu'on rencontre assez souvent dans ce catalogue; *potaya*, la terminaison explétive *y* est singulièrement recherchée par les Singalais, qui l'attachent à presque tous les mots dérivés du sanscrit. Elle est si insignifiante, qu'on peut l'introduire comme épenthétique entre les mots et leur terminaison inflective; par exemple, *ge*, maison, *geyin*, de la maison (*Voy.* Chater).

(18) [Le *Pansiya panas jâtaka potä* est une traduction singhalaise de l'ouvrage précité (*Jâtakatthakathâ*) en deux grands volumes. Elle a été citée dans les *Asiat. Research.* sous le titre de son original pali (*Giateke athoovavé*), altéré par la prononciation singhalaise] (*Dansk Lit. tid.*).

(19) [*Pujá-valya*, ancien livre religieux, en singhalais, qui a une grande autorité à Ceylan; cité dans les *Asiat. Research.* sous le nom de *Poogia vallie*] (*Dansk lit. tid.*).

(20) Le mot *Datä*, qui représente *Dhataya* ou *Dataya* dans l'orthographe de M. Rask, est sans doute un analogue du mot birman ဓာတ်တော် *reliques de Bouddha* : ils sont tous deux dérivés du sanscrit. [Il y a, je crois, plusieurs mots altérés dans ce titre; *Datä* n'est sans doute autre que le pali ဒါဌာ *Dâthâ*, nom que l'on donne aux dents de Bouddha, conservées comme reliques, ainsi que nous l'apprend le dictionnaire pali nommé *Abhidhânappadîpikâ* : « *Dâthâ tou dantabhedasmim* ». Le monosyllabe *da* représente pour moi le pali *dhâtou*, os, mais surtout reliques des saints personnages. D'après cette explication, le titre de l'ouvrage est exactement traduit dans la notice. Il est au reste souvent question de ces reliques dans le *Mahâvamsa*. — E. B.].

(21) [J'ai montré dans les *Observations sur l'Essai, etc.* p. 8, que par *Thûpa*, il fallait entendre les édifices dans lesquels sont renfermés les os de Bouddha. — E. B.].

(22) Probablement मह्रस्यमलसूत्रय *formulaire de la grande félicité.*

(23) Traduction singhalaise du फाटिमोक्ख pali : les auteurs de l'*Essai* ont interprété *Pâtimokkha* par le mot sanscrit प्रतिमोक्ष qui se représente aujourd'hui dans le titre singhalais et donne confirmation à leur interprétation.

(24) *Sinkhanda,* qui, dans ce titre, doit représenter le nom de la ville vulgairement appelée *Candy,* est peut-être une mauvaise leçon pour *Srikhanda.*

(25) Le *Râja valyâ* est une histoire pareillement écrite en singhalais; c'est peut-être le même ouvrage que celui cité dans les *Asiat. Res.* sous le titre de *Ragia ratnakere*] (*D. lit. tid.*). Le savant danois a commis une erreur en confondant le *Râdja vali* avec le *Râdja ratnâkarî.* Ces deux ouvrages qui doivent faire partie de la collection de livres singhalais publiée par M. Upham, sont deux histoires de Ceylan, très-distinctes, et qui se complètent l'une l'autre. Le राजारत्नाकरी est annoncé comme plus rare et non moins précieux que le *Râdja vali.*

(26) *Voyez* l'appendice.

(27) अक्षरदिय est le titre que les Singhalais donnent ordinairement à leurs vocabulaires; il est dérivé du mot अक्षर *lettre,* ils disent aussi अकारादि, c'est le titre d'un petit vocabulaire sanscrit-singhalais (collection Tolfrey), que j'espère publier bientôt dans le *Journal asiatique.* सङ्गिस्क्रत अकारादि पुस्तयि

(28) [Le titre de cet ouvrage signifie proprement *série des noms;* ce titre peut être donné à un vocabulaire, comme à l'*Hematchandrakocha* par exemple, qui, dans un exemplaire de la Bibliothèque du Roi, est appelé *Nâmamâlâ*, guirlande des noms ou mots.—E. B.]

(29) Le Rév. Chater, dans la préface de sa Grammaire singhalaise, annonçait que M. Sam. Tolfrey avait traduit une grammaire singhalaise (langue littérale) intitulée le *Siddat sangarawa,* et qu'elle devait être bientôt mise sous presse par ordre du Gouver-

nement. On ne sait pas encore en Europe si cette grammaire est publiée.

(30) [On appelle *sutta* (*sûtra*) axiômes, des traités philosophiques plus ou moins étendus, rédigés le plus souvent sous la forme de discours, et que la tradition prétend avoir été prononcés par Bouddha lui-même dans des occasions solennelles. Le n.° 42 doit signifier *Traité sur le jeûne* et le n.° 43 *Traité du lever du soleil de la verité.* Ces ouvrages portent quelquefois des titres bizarres et qui sont le plus souvent difficiles à traduire, surtout quand on les possède seuls, et qu'on est hors d'état, comme pour cette collection, de vérifier le contenu des ouvrages eux-mêmes. — E. B.].

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 novembre 1830.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme Membres de la Société :

MM. DE KIRIAKOW, à Odessa.
Victor LOBSTEIN, homme de lettres.

M. Franck, de Munich, écrit en envoyant le 2.e et le 3.e cahier de son recueil intitulé *Vyâsa;* les remercîmens du Conseil seront adressés à M. Franck, et M. Stahl fera un rapport sur cet ouvrage.

On dépose sur le bureau la 1.re partie du tome XVII des *Recherches asiatiques*, de Calcutta, et la 2.e partie du 2.e volume des *Transactions de la Société asiatique de Londres.* Les remercîmens du Conseil seront transmis à ces deux Sociétés, et les ouvrages renvoyés à l'examen, le premier de M. Klaproth, le second, de M. E. Burnouf.

M. d'Adelung adresse au Conseil un exemplaire de son ouvrage intitulé *Bibliographie de la langue sanscrite,* en allemand. Cet ouvrage est renvoyé à l'examen de M. Stahl.

M. Hoogendorp adresse au Conseil un exemplaire de son

ouvrage intitulé *Coup-d'œil sur l'île de Java*; M. Eyriès est chargé de faire un rapport sur cet ouvrage.

M. Wilken, secrétaire de la classe historique de l'Académie des Sciences de Berlin envoie au Conseil plusieurs exemplaires de la question proposée récemment par cette académie.

M. Wurtz demande que la liste des ouvrages publiés par le comité de traduction de la Société asiatique de Londres, et qui se trouvent à leur librairie, soit publiée dans le Journal asiatique. La liste de ces ouvrages est renvoyée à la commission du Journal.

Rapport sur le projet de voyage autour du monde, par M. BUCKINGHAM.

M. Buckingham, connu par ses voyages, ses aventures et ses discussions avec la Compagnie des Indes, se propose d'entreprendre un voyage autour du monde par la route des Indes, de la Chine, du Japon et des îles de l'océan Pacifique, ayant pour but les intérêts combinés des découvertes, de la civilisation et du commerce. Il s'est adressé à vous pour recevoir quelques instructions relatives aux recherches scientifiques qu'il desire faire pendant son expédition, et sur les objets qui forment le but de votre association. La Société asiatique de Paris doit être flattée que M. Buckingham lui ait donné, à cet égard, la préférence sur celle de Londres, mais votre commission doit regretter aussi de ne pas se trouver, peut-être, suffisamment en état de remplir le vœu manifesté par ce voyageur.

On doit remarquer d'abord qu'une expédition maritime offre beaucoup moins d'occasions aux recherches

sur les langues, la littérature, l'histoire et les croyances des peuples, plus ou moins civilisés, de l'Asie orientale, qu'un voyage par terre et à travers les pays que l'on veut observer; il serait donc possible que M. Buckingham eût peu de chances pour remplir les instructions que la Société asiatique lui donnerait. D'ailleurs, votre commission a cru trouver dans le plan même de ce voyageur un défaut essentiel, qui s'opposera au succès de presque toutes les recherches littéraires, pour lesquelles il faudrait qu'il pût conférer avec les indigènes des contrées qu'il veut visiter. En effet, parmi les personnes qui doivent faire partie de son expédition, nous voyons avec une sorte de surprise, qu'il n'est fait aucune mention d'interprètes pour les langues de l'Inde, de la Chine, du Japon, etc. On ne peut croire que M. Buckingham ait l'intention de prendre pour interprètes des lascars ou des matelots malais, qui ne savent que très-imparfaitement l'anglais ou le portugais; ce serait manquer l'objet que l'expédition a en vue. Dans l'Inde, la connaissance de l'anglais est assez répandue, mais c'est aussi sur ce pays que nous possédons déjà des renseignemens très-complets, grâce aux travaux des savans anglais et des membres des Sociétés asiatiques de Calcutta, de Bombay et de Madras. Il paraît donc que l'expédition de M. Buckingham y trouverait fort peu à glaner. D'ailleurs, l'étude de la langue sanscrite qui contient le fond de la litterature de l'Inde, a fait de si grands progrès en Europe, qu'on n'a besoin que de nous y apporter des textes écrits dans cet idiôme, car les interprètes habiles et doués de l'esprit de cri-

tique nécessaire n'y manquent pas. Comme M. Buckingham compte d'abord se rendre au Bengale pour y commencer ses opérations commerciales, il ne visitera même pas les provinces les moins connues de l'Inde, et par conséquent, on ne peut attendre de grands fruits de son séjour dans la presqu'île en deçà du Gange.

Du Bengale, le navigateur se dirigera vers la Chine par le détroit de Malacca. La presqu'île Malaïe nous est passablement connue par les travaux de Bosch et de Raffles, par les transactions de la Société de Batavia, par plusieurs autres ouvrages hollandais et anglais, et, pour les derniers temps, principalement par les notices, que publie très-régulièrement l'*Asiatic Journal* de Londres, sur les pays situés au-delà du Gange. Les vaisseaux de M. Buckingham ne feront que passer devant les îles de la Sonde, et par conséquent nous devons regretter qu'il soit dans l'impossibilité d'ajouter beaucoup aux ouvrages des Marsden, des Raffles, des Crawfurd et des auteurs hollandais qui ont décrit ces régions avec beaucoup d'exactitude.

En Chine, M. Buckingham se propose de visiter Canton et le port d'Emouy dans le Fou-kian. Canton est le rendez-vous général de tous les navires qui vont trafiquer en Chine; toutes les ambassades européennes qu'on a envoyées dans cet empire, depuis celle de 1655 dont Nieuhoff publia la relation, jusqu'à celle de lord Amherst, ont passé par cette ville, de sorte que nous la connaissons parfaitement, ainsi que le territoire et les parages voisins. Quant à l'étude comparée des

langues, le dialecte chinois parlé à Canton, et qui diffère en beaucoup de points de la langue mandarine, aurait pu devenir l'objet des recherches de M. Buckingham, mais nous venons de recevoir à l'instant la nouvelle que la grammaire et le vocabulaire de ce dialecte, préparés depuis long-temps par M. Morrison, viennent d'être imprimés à Macao. Par conséquent, les notions, recueillies en passant par un voyageur européen, offriraient difficilement quelque chose de nouveau sur ce sujet.

Nous désirons que M. Buckingham parvienne à être reçu à Emouy, mais nous doutons fort que la rigidité des mandarins chinois admette des bâtimens anglais dans un port, où le gouvernement du céleste empire permet seulement aux navires espagnols de Manille de venir trafiquer. On sait que l'idiome du Fou-kian est le dialecte chinois le plus corrompu, et qu'il forme, pour ainsi dire, une langue distincte; il est également parlé par les Sangleyés, ou colons chinois venus de cette province et établis dans les îles Philippines. On possède en Europe des grammaires et des dictionnaires fort complets de ce dialecte; on peut regarder ces ouvrages comme préférables à tout vocabulaire qui serait recueilli par un simple navigateur, puisqu'ils ont été faits par des personnes qui savaient cet idiome à fond.

C'est aux îles Lieou khieou (nommées Lou tchou par les Anglais) que s'ouvrirait une récolte plus abondante pour M. Buckingham, s'il prenait à son bord un Chinois du Fou-kian, instruit, car l'idiome de

cette province est compris dans tout l'archipel situé entre Formose et le Japon. Par ce moyen, M. Buckingham serait en état de rectifier les notions recueillies par le capitaine Basile Hall, qui, d'ailleurs, a donné un vocabulaire assez étendu de la langue de la grande île de Lieou khieou; mais ce qu'il importe de connaître, ce sont les deux idiomes qui, d'après les relations anciennes, doivent, indépendamment de celui dont nous venons de parler, être en usage dans les autres îles de cet archipel. Peut-être le capitaine Bechey, qui l'a visité dernièrement, et dont le voyage doit paraître à Londres dans quelques semaines, nous procurera-t-il des renseignemens sur ce point, ainsi que sur la question de savoir si toutes ces îles ont été colonisées par les Japonais, ou s'il reste encore dans quelques-unes d'anciens aborigènes, appartenant à la grande famille qui occupe Formose et les groupes d'îles situés dans l'océan Pacifique, au nord du Tropique du Cancer.

Si M. Buckingham est, comme il espère, favorablement accueilli en Corée, et si l'action despotique du gouvernement de ce pays s'y trouve tellement affaiblie, depuis la visite qu'y fit le capitaine B. Hall, en 1816, qu'il puisse mettre en exécution une partie de ses projets; cette presqu'île offrira une ample moisson de recherches. Nous savons fort peu de chose sur la Corée, nous ne la connaissons que par les auteurs chinois et par la relation de quelques matelots hollandais naufragés sur ses côtes en 1653, car Lapeyrouse, Broughton et Hall n'ont presque pas eu de communications

(mal-à-propos appelée Saghalien sur nos cartes) a été publié à Saint-Pétersbourg en 1813, et un autre, qui compare les dialectes des Aïnos depuis le Ieso jusqu'au Kamtchatka, a paru dans l'*Asia polyglotta*. Nous avons aussi l'espérance de recevoir bientôt d'amples détails sur cette langue par M. de Siebold, qui s'est procuré au Japon le dictionnaire complet de l'idiome de Ieso par Mogami Toknaï, ainsi qu'une collection de pièces de théâtre en aïno. Nous devons donc inviter M. Buckingham à recueillir principalement des mots et des phrases des habitans des Kouriles situées au nord de Ieso.

M. Buckingham se propose également de visiter les Philippines. Les langues de cet archipel ont été l'objet de l'étude de plusieurs missionnaires et auteurs espagnols qui l'ont habité. Des grammaires et des dictionnaires des langues Tagala, Bisaya et Pampanga existent imprimés, ou bien se trouvent en manuscrit dans les bibliothèques de l'Europe, où les curieux peuvent les consulter à leur aise. Un des membres de notre Société, M. Landresse, s'occupe depuis quelques années du dépouillement de ces ouvrages, et son travail est déjà très-avancé. Les peuples qui parlent ces idiomes, sont en général peu civilisés, et leur littérature paraît extrêmement pauvre, de sorte qu'il est difficile d'y espérer une grande récolte de faits.

Si le temps que M. Buckingham destine à son voyage, lui permet d'explorer, comme il le présume, les côtes de la grande île de Borneo, nous pensons qu'il trouvera un vaste champ ouvert à ses recherches.

mains des Japonais, pourrait lui faire éprouver le sort du capitaine Golovnin, qui, pendant plusieurs années, fut retenu comme captif dans le pays, où sa vie fut même quelquefois menacée, et qui vraisemblablement ne fut relâché que parce qu'on put craindre le ressentiment de la Russie, dont les possessions avoisinent celles du Japon. Le gouvernement de ce dernier empire n'aura peut-être pas autant d'égard pour un voyageur anglais, parce qu'il n'a pas à redouter une guerre avec la Grande Bretagne. On a même vu, par l'emprisonnement récent du docteur de Siebold, qu'il attache réellement peu d'importance à ses relations avec les Hollandais, quoique ceux-ci soient, depuis près de deux siècles, les seuls Européens admis dans ses ports. C'est pour cette raison que nous invitons M. Buckingham à ne pas hasarder le sort de son expédition par des tentatives pour ouvrir des relations avec les habitans du Japon; d'ailleurs il paraît inutile de recueillir des vocabulaires de la langue du pays, sur laquelle nous avons des renseignemens suffisans par les grammaires de Rodriguez, de Collado et d'Oyanguren et les dictionnaires des deux premiers de ces auteurs, par celui du Collège de Saint-Thomas à Manille, et le Calepin traduit en japonais et imprimé à Amacusa en 1595.

M. Buckingham se propose aussi de visiter les îles Kouriles, dont les plus méridionales sont habités par les Aïnos, qui occupent aussi le Ieso et le Tarrakai. Cette nation singulière a été parfaitement décrite par Krusenstern, Khvostov, Davidov et Golovnin. Un vocabulaire très-étendu des Aïnos de l'île de Tarrakai

(mal-à-propos appelée Saghalien sur nos cartes) a été publié à Saint-Pétersbourg en 1813, et un autre, qui compare les dialectes des Aïnos depuis le Ieso jusqu'au Kamtchatka, a paru dans l'*Asia polyglotta*. Nous avons aussi l'espérance de recevoir bientôt d'amples détails sur cette langue par M. de Siebold, qui s'est procuré au Japon le dictionnaire complet de l'idiome de Ieso par Mogami Toknaï, ainsi qu'une collection de pièces de théâtre en aïno. Nous devons donc inviter M. Buckingham à recueillir principalement des mots et des phrases des habitans des Kouriles situées au nord de Ieso.

M. Buckingham se propose également de visiter les Philippines. Les langues de cet archipel ont été l'objet de l'étude de plusieurs missionnaires et auteurs espagnols qui l'ont habité. Des grammaires et des dictionnaires des langues Tagala, Bisaya et Pampanga existent imprimés, ou bien se trouvent en manuscrit dans les bibliothèques de l'Europe, où les curieux peuvent les consulter à leur aise. Un des membres de notre Société, M. Landresse, s'occupe depuis quelques années du dépouillement de ces ouvrages, et son travail est déjà très-avancé. Les peuples qui parlent ces idiomes, sont en général peu civilisés, et leur littérature paraît extrêmement pauvre, de sorte qu'il est difficile d'y espérer une grande récolte de faits.

Si le temps que M. Buckingham destine à son voyage, lui permet d'explorer, comme il le présume, les côtes de la grande île de Borneo, nous pensons qu'il trouvera un vaste champ ouvert à ses recherches.

Nous le répétons, tout ce qui a rapport à l'histoire, à la littérature et aux langues des peuples qu'il visitera entre dans le cercle des occupations de la Société asiatique, mais le but de l'institution de cette compagnie ne nous permet pas de suivre l'intrépide navigateur dans sa course plus à l'Orient.

On a lieu d'espérer que les officiers chargés du commandement des expéditions entreprises par ordre du Gouvernement français, depuis quelques années, dans le grand Océan, publieront des vocabulaires des langues que parlent les habitans des îles qu'ils ont visitées. M. Buckingham pourra sans doute ajouter aux notions que nous devons à ces navigateurs, et qui seront très-utiles pour l'étude comparée de ces langues.

Quant à la géographie et à l'ethnographie, nous nous abstenons de rien recommander spécialement à l'attention de M. Buckingham. Le rapport sur son projet de voyage fait à la Société de Géographie par M. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau, contient des instructions auxquelles il est impossible d'ajouter; ce travail, d'un marin expérimenté et instruit, est un véritable modèle dans son genre, et nous faisons des vœux ardens pour que les circonstances permettent à M. Buckingham d'effectuer les travaux qui lui sont indiqués dans ce beau rapport. S'il y réussit, il rendra un service signalé aux sciences, et s'acquerra une réputation que l'envie ne pourra jamais attaquer.

E. Burnouf. J. B. Eyriès. J. Saint-Martin.

Klaproth, *rapporteur.*

Addition au Catalogue des manuscrits palis et singhalais de la Bibliothèque de Copenhague, p. 452.

(Note concernant les divers exemplaires du *Kammouwa*.)

On trouve encore dans le *British Museum* un volume qui me paraît n'être qu'un exemplaire du *Kammouwa*, autant que je puis en juger par cette description d'Ayscough (*Catalogue of the British Mus. Orient. mss.* 4849) :

A mss. written on palm leaves, covered over with a gold coloured varnish in the bramin character, consisting of 15 leaves about 18 inches long, an three inches wide, finely ornamented.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE 6.e VOLUME.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION DES CENSEURS

POUR L'ANNÉE 1830.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION DES CENSEURS

SUR LA COMPTABILITÉ

DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

EN 1830.

MESSIEURS,

La Société asiatique, dans sa dernière séance générale, nous a chargés d'examiner le compte de ses recettes et de ses dépenses pendant l'année 1830; nous venons soumettre à votre approbation définitive le résultat de notre examen.

RECETTES.

1.° Montant des souscriptions..........	5,550, 73.
2.° Paiement fait par MM. Dondey-Dupré pour leur abonnement au Journal asiatique......................	1,000.
3.° Crédit ouvert par le Roi à l'Imprimerie royale........................	3,000.
4.° Restant en caisse au 1.er janvier 1830.	2,398.
Total..........	11,948, 73.

DÉPENSES.

1.° Administration, loyer, agence, frais de bureau, ports de lettres, reliure de livres, impressions de circulaires, &c.	1,984, 40.
2.° Impressions d'ouvrages............	2,351, 88.
3.° Journal asiatique.................	6,220, 29.
Total..........	10,556, 57.

Il s'ensuit qu'il restait en caisse au 1.er janvier 1831............................ 1,392, 16.

Cette somme s'accroîtra nécessairement des recettes qui ont eu lieu depuis le 1.er janvier et qui ne figurent point ici, ainsi que de celles qui se feront durant le cours de l'année.

Nous avons l'honneur de proposer à la Société de voter des remercîmens à M. le Trésorier et à MM. les membres de la Commission des fonds, pour le zèle et le soin avec lesquels ils ont administré vos finances.

LABOUDERIE, *rapporteur.*
J. B. EYRIÈS.

Société Asiatique.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL

ET

L'EMPLOI DES FONDS

DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

PENDANT L'ANNÉE 1830,

FAIT

DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 28 AVRIL 1831;

SUIVI

DE LA LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ,
DE CELLE DE SES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,
ET DE SON RÉGLEMENT.

IMPRIMÉ,
PAR AUTORISATION DE M.GR LE GARDE DES SCEAUX,
À L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXI.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 28 AVRIL 1831.

LA séance s'ouvre à midi, sous la présidence de M. ABEL-RÉMUSAT, Président du Conseil de la Société.

Le Procès-verbal de la Séance générale du 29 avril 1830 est lu, la rédaction en est adoptée.

S. A. R. le Prince THÉIMOURAZ et M. CARMOLY sont présentés et agréés comme membres de la Société.

On dépose sur le bureau les ouvrages, ou les parties des ouvrages dont l'impression a été ordonnée par le Conseil et dont la désignation suit :

Chronique géorgienne, traduite par M. BROSSET, membre de la Société, avec le texte géorgien lithographié. Un vol. *in-8.°* — Paris, 1830, Imprimerie royale.

Vendidad sadé, publié par M. Eug. Burnouf, et encouragé par la Société. VIe livr. *in-fol.*

M. MOHL offre au Conseil, pour la Bibliothèque de la Société, un exemplaire du *Confucii Chi-king sive liber Carminum, ex latina P. Lacharme interpretatione, edidit J. Mohl.* Stuttgard, 1830, *in-8.°*

M. Eug. BURNOUF, Secrétaire de la Société, lit le Rapport sur les travaux du Conseil pendant les derniers mois de l'année 1830, et les trois premiers de l'année 1831. (*Voyez* ce rapport textuellement imprimé, page 13).

M. l'abbé DE LABOUDERIE, l'un des censeurs, en son nom ainsi qu'au nom de M. EYRIÈS, annonce qu'il résulte, de l'examen des comptes, que la plus grande exactitude a régné dans la comptabilité. Le Président, après avoir consulté l'assemblée, déclare que les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. KLAPROTH lit une Notice sur le réglement d'après lequel sont administrées les provinces extérieures de l'empire chinois.

M. JACQUET lit la traduction de la Rencontre du docteur Iu-thsing-i avec l'Esprit du foyer.

M. REINAUD lit une Notice sur la Gazette en turc et en arabe qui s'imprime au Kaire.

(L'heure avancée n'a pas permis d'entendre la lecture des *Considérations sur la philologie comparée*, par M. Stahl.)

Les membres de la Société sont invités à déposer leurs votes pour le renouvellement de la série sortante des membres du bureau et du conseil ; on procède ensuite au dépouillement du scrutin, dont le résultat présente les nominations suivantes :

Président : M. ABEL-RÉMUSAT.

Vice-présidens : MM. KIEFFER, le comte de LASTEYRIE.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire : M. STAHL.

Trésorier : M. DELACROIX.

Commission des fonds : MM. le baron DE GÉRANDO, FEUILLET, WÜRTZ.

Membres du Conseil : MM. HASE, BURNOUF, DEMANNE, l'abbé DE LABOUDERIE, Jules MOHL, JOUANNIN, le comte PORTALIS, le comte Amédée DE PASTORET, MARCEL.

Censeurs : MM. EYRIÈS, KLAPROTH.

La séance est levée à trois heures.

Pour extrait conforme :

Eugène BURNOUF,
Secrétaire.

Immédiatement après la séance, M. le Président a reçu du Cabinet du Roi la lettre suivante :

« MONSIEUR,

» Le Roi est fort sensible à la lettre que vous avez » bien voulu lui écrire au nom de la Société asiatique. » S. M. me charge de vous en remercier et de vous prier » de témoigner de sa part à la Société le vif intérêt » qu'il prendra toujours à ses travaux. S. M. desirant » lui en donner une preuve de plus, a ordonné qu'une » somme de deux mille francs fût mise à votre dis- » position pour achat de livres et quelques autres en- » couragemens utiles.

» Je saisis avec plaisir cette occasion pour vous of- » frir, Monsieur, l'assurance de ma considération la » plus distinguée. »

Le Secrétaire du Cabinet,

Signé OUDARD.

Palais-royal, 28 avril 1831.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 AVRIL 1831.

PROTECTEUR,

S. M. LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS.

Président honoraire.

M. Le baron SILVESTRE DE SACY.

Président.

M. ABEL-RÉMUSAT.

Vice-présidens.

MM. KIEFFER.
Le comte DE LASTEYRIE.

Secrétaire.

M. Eugène BURNOUF.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire.

M. STAHL.

Trésorier.

M. DELACROIX.

Commission des Fonds.

MM. Le baron DEGÉRANDO.
FEUILLET.
WÜRTZ.

Membres du Conseil.

MM. Étienne QUATREMÈRE.
REINAUD.
CHÉZY.
EYRIÈS.
KLAPROTH.
RAOUL-ROCHETTE.
Le baron PASQUIER.
Le duc DE RAUZAN.
Le baron DE HUMBOLDT.
SAINT-MARTIN.
Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE.
Amédée JAUBERT.
AGÔUB.
GRANGERET DE LA GRANGE.
CAUSSIN DE PERCEVAL fils.
HASE.
BURNOUF père.
DEMANNE.
L'abbé DE LABOUDERIE.
Jules MOHL.

MM. Jouannin.
Le comte Portalis.
Le comte Amédée de Pastoret.
Marcel.

Censeurs.

MM. Eyriès.
Klaproth.

Agent de la Société, M. Cassin, au local de la Société, *rue Taranne,* n.° 12.

N. B. Les Séances du conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n.° 12.

RAPPORT

LU

PAR LE SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

LE 28 AVRIL 1831.

MESSIEURS,

Il y a déjà huit années qu'un Prince, en qui les entreprises utiles sont assurées de trouver un ardent promoteur, présida notre première séance annuelle, et depuis cette époque la Société asiatique n'a cessé de recevoir de son auguste Président les témoignages du plus vif intérêt. Vous savez avec quelle bienveillance le duc d'Orléans voulut plus d'une fois assister à nos réunions, et encourager par sa présence des travaux quelquefois arides. Aujourd'hui, si de hautes convenances privent la Société de cette marque éclatante d'une faveur si précieuse pour elle, ce n'est pas que la main qui l'a soutenue jusqu'ici l'ait abandonnée. Dans la sphère élevée où l'a porté le vœu national, le Roi,

Messieurs, n'a pas oublié la Société asiatique; il a gardé le souvenir des encouragemens que le duc d'Orléans voulut bien donner à notre association naissante, lorsqu'elle n'offrait encore à l'Europe que des espérances et des promesses; et maintenant qu'elle peut compter quelques services rendus aux lettres orientales, le Roi, continuant ses bontés, daigne agréer le titre de Protecteur de la Société asiatique, et garantir ainsi à notre avenir l'appui durable de son nom. La Société, Messieurs, trouvera dans cette nouvelle preuve d'une haute sollicitude, le gage de nouveaux succès, et c'est pour elle un motif de plus de se féliciter que des événemens à jamais mémorables aient remis les destinées de la France aux mains d'un Prince que les nobles habitudes de son esprit appellent à encourager tout ce qui peut augmenter la gloire littéraire de la Patrie.

En vous rendant compte des travaux exécutés pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler, le Conseil a besoin de se rappeler l'équité avec laquelle vous savez lui tenir compte des obstacles de tout genre qui peuvent retarder l'entier accomplissement des devoirs que votre confiance lui impose. Sûr que vous appréciez ses efforts constans pour les surmonter, le Conseil voit dans cette certitude la règle de sa conduite, chaque fois qu'il est appelé à vous exposer ce qu'il a fait pour les belles études que vous voulez encourager. Votre bienveillance provoque sa franchise, et si, quand il a pu ajouter au domaine des lettres orientales, quelque nouvelle publication, il aime à vous

dire que le succès a couronné ses travaux, il sait aussi, quand les résultats ne répondent pas à ses espérances, trouver dans le sentiment de ses devoirs le courage de vous l'avouer.

Si le conseil avait repoussé quelque travail de nature à jeter du jour sur l'histoire physique et morale de l'un des peuples si nombreux de l'Orient, si, parmi les publications précédemment entreprises, il en était une seule dont il eût négligé de hâter l'achèvement, sans doute il devrait lui en coûter de reconnaître que l'année qui vient de finir n'a pas été aussi productive que plusieurs de celles qui l'ont précédée. Mais aucun ouvrage nouveau n'a été offert à vos encouragemens, et, parmi ceux dont on avait précédemment ordonné l'impression, il n'en est aucun dont le Conseil ne se soit efforcé d'accélérer la marche par tous les moyens que mettait à sa disposition votre réglement. Des mesures efficaces ont été prises pour rendre plus active la surveillance des travaux commencés, et parmi celles dont on doit attendre les plus heureux résultats, il faut citer le compte que doivent rendre chaque mois les auteurs ou éditeurs des ouvrages publiés ou encouragés par vous. Le Conseil a pu, sans craindre de gêner l'indépendance des auteurs, leur demander des preuves fréquentes de leur empressement à terminer des publications qui vous appartiennent, au moins par la généreuse protection que vous leur assurez. Chargé par vous de veiller à des intérêts qui vous sont précieux, le Con-

seil eût cru les sacrifier, s'il avait balancé à user des droits dont vos suffrages l'investissent.

Des trois publications imprimées aux frais de la Société, une seule est achevée complètement : c'est l'extrait de la Chronique géorgienne traduit par M. Brosset, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Roi. Vous avez plus d'une fois applaudi au zèle qui a fait entreprendre à M. Brosset l'étude d'un idiome jusqu'alors peu connu parmi nous, et à la persévérance avec laquelle il s'est attaché à explorer ce champ nouveau ouvert à la philologie orientale. Les amis des travaux solides lui sauront gré d'avoir su faire tourner ses connaissances au profit des études historiques. La Chronique géorgienne, dont M. Brosset a donné le texte au moyen de la lithographie, commence en 1373 et finit en 1703. Jusqu'en 1529 elle ne contient qu'une indication peu développée des événemens; mais à partir de 1575 elle raconte les faits dans le plus grand détail. Toutefois quelques lacunes interrompent encore cette narration, qui pourrait souvent donner une idée plus vraie de cet héroïsme et de ces habitudes chevaleresques dont les voyageurs nous ont accoutumés à chercher des modèles chez les courageux montagnards de la Géorgie. Mais cette imperfection de l'original n'ôte rien au mérite des recherches dont il est devenu l'objet entre les mains de l'éditeur; et le soin qu'il a pris de discuter, dans une introduction et des notes consciencieuses, tous les points qui peuvent intéresser l'historien et le philologue, fait vivement regretter que

M. Brosset n'ait pas eu à sa disposition un manuscrit plus complet de la chronique originale, ou une histoire plus détaillée et plus réelle de ce peuple célèbre à plus d'un titre.

L'étude d'un des idiomes les plus curieux de l'Asie, étude dont le savant qui nous préside a fait une des gloires de l'érudition française, attendait beaucoup de l'habileté et de la patience de M. Kurz, que le Conseil avait chargé de surveiller la publication du Dictionnaire chinois latin du P. Basile de Glémona. Dans l'origine, cet ouvrage, dont le manuscrit était préparé par M. Kurz, devait être lithographié par les soins de M. Jouy, et c'est ainsi que les premières feuilles vous en avaient été soumises dans la séance générale de l'année dernière. L'impossibilité où s'est trouvé M. Kurz de prolonger son séjour en France jusqu'à l'achèvement de cet ouvrage considérable, a forcé le Conseil de suspendre l'exécution de la lithographie, et M. Kurz ayant proposé tout récemment divers moyens propres à améliorer la partie matérielle du travail, on a dû, avant de rien décider quant au plan primitif, examiner les nouveaux procédés, sous le double rapport de la célérité et de l'économie. Les résultats de cet examen ne peuvent se faire long-temps attendre; et d'ailleurs, le Conseil n'a point à se reprocher un retard dont vous pouvez apprécier le motif, puisqu'avec le désir de mettre entre les mains des personnes qui se destinent à l'étude de la langue chinoise un livre d'une nécessité indispensable, il éprouve non moins vivement le be-

soin de donner à cette édition du Dictionnaire du P. Basile une supériorité marquée sur celle qui parut en 1813 à l'Imprimerie impériale.

Des motifs du même genre, et, dans ces derniers mois, des déplacemens qui ont eu lieu à la typographie orientale de l'Imprimerie royale ont suspendu l'impression du Dictionnaire mandchou et de la Grammaire géorgienne. Le Conseil espère que ces deux ouvrages seront promptement repris, et qu'à la séance de l'année prochaine il aura la satisfaction de constater dans leur marche un progrès plus sensible. Les dispositions que l'Imprimerie royale a dû prendre afin de s'assurer l'emploi facile des ressources nombreuses qu'elle possède pour l'impression des langues asiatiques, n'ont au reste apporté aucun obstacle à la publication du Journal de la Société, et en félicitant la commission à laquelle la rédaction en est confiée, du zèle constant et de la persévérance infatigable dont elle a eu besoin pour regagner le retard de plusieurs mois, il ne vous échappera pas que de tous les ouvrages de la Société, celui à l'égard duquel la surveillance du Conseil est la plus immédiate, est aussi celui dont la marche a été cette année la plus régulière et les progrès les plus rapides.

Des morceaux d'un intérêt remarquable ont distingué cette année le recueil de la Société, et l'ont maintenu, nous osons le dire, au premier rang parmi les publications relatives aux langues, aux littératures et à l'his-

toire des peuples de l'Asie. Notre vénérable président honoraire, M. le baron Silvestre de Sacy, y a déposé des observations approfondies sur une formule employée dans les légendes de quelques monnaies persanes. La commission chargée de la rédaction s'est empressée d'y insérer les mémoires de deux savans étrangers, MM. Wilson et Hogdson, pour donner à leurs belles recherches sur le culte de Bouddha une publicité à laquelle peut moins facilement atteindre la grande et rare collection des Recherches de Calcutta. Pendant que notre recueil rendait cet hommage à deux hommes justement célèbres, le zèle infatigable de M. Klaproth en soutenait presque seul la publication, et l'enrichissait de dissertations importantes, fruit du travail le plus facile et le plus varié. Ainsi, outre des articles savans sur les publications du P. Hyacinthe Bytchourinsky, on doit à M. Klaproth une traduction de la Description du Tubet, augmentée d'additions assez étendues pour former désormais un nouvel ouvrage, qu'il faut remercier M. Klaproth d'avoir publié à part. Deux autres mémoires du même auteur, une table chronologique des principaux événemens relatifs au bouddhisme et l'explication ingénieuse d'une formule sacrée très-célèbre au Tubet, donnent des éclaircissemens sur un sujet qui en ce moment excite à un haut degré l'attention des orientalistes. Enfin M. Brosset a continué de communiquer au Journal asiatique le fruit de ses recherches sur la poésie géorgienne et le roman de Tariel. Si, au milieu de ces dissertations qui se rapportent en grande partie aux usages et aux reli-

gions des peuples de l'Asie orientale, on peut regretter de ne pas trouver un plus grand nombre de morceaux empruntés aux littératures de l'Arabie et de la Perse, c'est qu'il y a dans l'étude des langues de l'orient des époques où certaines nations, qui ne comptaient pas jusqu'alors dans la science, deviennent l'objet de recherches spéciales, et se présentent pour réclamer du public la part d'attention qui leur est due. De quelque manière, au reste, qu'on veuille expliquer le fait que nous signalons, nous pouvons vous donner l'assurance que le Conseil et la commission du Journal ont autorisé avec empressement l'insertion de tous les articles relatifs aux peuples arabes et persans qui leur ont été présentés.

Il est une autre espèce de publications sur lesquelles l'action de votre Conseil s'exerce moins directement, parce qu'elles ne sont pas entreprises en entier aux frais de la Société, et qu'en retour de la souscription plus ou moins élevée que le Conseil leur accorde, il ne peut prétendre au droit d'une sévérité aussi rigoureuse que pour les ouvrages qui réclament et obtiennent tous vos secours. On pouvait s'attendre d'ailleurs, que les embarras, qui depuis plus d'une année ont entravé le commerce de la librairie, agiraient d'une manière fâcheuse sur la publication de ces travaux qui n'ont pas pour se soutenir les encouragemens du public. Toutefois vous apprendrez avec plaisir que, sur les cinq ouvrages auxquels a souscrit la Société, il en est seulement deux qui se sont ressentis de la gêne qui ralentit les entre-

prises littéraires; c'est le texte du roman chinois *Yu kiao li*, et celui de la Géographie arabe d'Aboulféda. Le Conseil peut vous donner la certitude qu'il ne dépendait pas du zèle des éditeurs, M. Levasseur et M. Jouy, de conduire plus rapidement ces deux ouvrages lithographiés. Les autres entreprises particulières auxquelles le Conseil a souscrit, ont fait depuis la dernière séance générale des progrès satisfaisans. Le *Vendidad Sadé* est parvenu à la sixième livraison, et les épreuves de la septième sont en ce moment déposées sur le bureau. M. Jouy, qui est chargé de lithographier le texte, y a fait preuve de la même exactitude et de la même habileté que dans les livraisons précédentes. La troisième livraison des *Lois de Manou*, par M. Loiseleur-Deslongchamps, a paru il y a quelques mois; elle contient des extraits du commentaire sanscrit de Coullouka, déjà imprimé dans l'Inde, ainsi que des variantes empruntées à la belle édition du même ouvrage par M. Haughton. Enfin, le premier volume de l'*Y king* est achevé et il paraîtra bientôt avec le second dont les premières feuilles vous sont présentées aujourd'hui.

Vous connaissez maintenant, Messieurs, les travaux exécutés par les soins du Conseil pendant le cours de l'année dernière, et vous pouvez vous convaincre qu'à l'exception de deux ouvrages, ils ont fait des progrès aussi rapides qu'on pouvait l'attendre du zèle des éditeurs qui en sont chargés. Ma tâche serait maintenant remplie, si le savant célèbre, que vos suffrages ont ap-

pelé à présider le Conseil, ne vous avait accoutumés à chercher dans le Rapport des travaux de la Société, l'exposé de ce qui a été fait de plus important en Europe et en Asie pour avancer les études à la propagation desquelles nous avons consacré nos efforts. Les fonctions dont votre bienveillance m'a honoré m'imposent l'accomplissement du même devoir. Mais comment essayer de reproduire ces jugemens d'une critique toujours si sûre, sans jamais cesser d'être bienveillante, et par-dessus tout cet art de saisir dans un travail ce qui le caractérise, pour lui assigner, dans l'ensemble des découvertes que chaque jour voit naître, sa véritable place? Je ne l'entreprendrai pas, Messieurs, et si j'ose traiter, après M. Abel-Rémusat, un sujet de cette importance, j'ai besoin d'espérer que vous ne me supposerez ni l'ambition de la lutte, ni la crainte, non moins ambitieuse peut-être, de la défaite.

De toutes les associations scientifiques qui se proposent pour but de répandre en Europe la connaissance de la civilisation et des langues de l'Asie, nulle n'a rendu à la science de plus éclatans services que la Société asiatique de Calcutta, dont le plan a servi de modèle aux sociétés formées à Bombay, à Madras et à Londres, pour le même objet. Le monde savant a déjà pu apprécier le mérite des mémoires contenus dans le seizième volume des *Transactions* publiées par cette illustre compagnie. Après les grandes recherches des Colebrooke et des Wilson, il était difficile d'espérer

que rien pût ajouter à la haute renommée de cette collection précieuse. Le seizième volume a résolu ce problème, et sans parler en détail de toutes les parties qui le composent, on ne peut lire sans un vif sentiment de reconnaissance les mémoires de M. Wilson et de M. Hogdson, l'un sur les sectes indiennes, l'autre sur le bouddhisme du Népal. Ce dernier travail surtout se recommande non-seulement par les faits qu'il contient, mais encore par l'extrême intérêt des résultats auxquels il conduit; et cette composition si pleine et si originale acquerra sans doute une nouvelle importance à vos yeux quand vous saurez qu'elle n'est pas étrangère au développement qu'a pris récemment parmi nous l'étude des dogmes et de l'histoire de la religion samanéenne. La première partie du dix-septième volume de la même collection, qui a paru il y a peu de mois, contient une série de mémoires sur la géologie de l'Inde, accompagnés d'un grand nombre de planches. C'est le premier volume publié depuis que cette Société, à laquelle aucune branche des connaissances humaines n'est restée étrangère, a résolu d'insérer dans des parties distinctes les mémoires relatifs aux sciences naturelles, et les dissertations consacrées aux sciences historiques.

A côté de ces travaux élevés, nous devons signaler à votre estime les productions moins célèbres, mais non moins utiles, d'une Société que, sans doute, son titre modeste a seul pu soustraire aux éloges que son dévoûment mérite. Il s'est formé depuis quatre ans à

Calcutta, sous le patronage de la Compagnie des Indes, un comité pour l'instruction publique dont le but est de répandre parmi les Hindous les ouvrages classiques de leur vaste littérature. La presse est le moyen actif employé par cette association honorable, qui, autant qu'il nous est permis de juger de ses intentions par les résultats, a pensé que, pour appeler ce peuple déchu à un état meilleur, il fallait lui inspirer le goût de ces études qui jadis ont fait la gloire de ses ancêtres, et rendre à l'Inde la nationalité de la science en retour de l'indépendance politique que des maîtres étrangers lui ont tant de fois ravie. Il y a, ce nous semble, dans ce projet, une intelligence profonde de l'esprit et des besoins des peuples orientaux, et surtout une appréciation impartiale du genre d'influence que doivent exercer, sur des nations si différentes de nous, nos idées et nos méthodes. Les hommes sensés qui ont conçu et réalisé ce plan, ont cru que c'était méconnaître le caractère propre du génie indien, que d'espérer pouvoir appliquer immédiatement à un peuple livré aux spéculations du mysticisme, divisé de castes et de langues, les résultats que l'esprit d'examen a lentement conquis à l'Europe. Ils ont pensé que si, comme on se plaît à le proclamer, notre civilisation doit un jour éclairer l'univers, le plus sûr moyen de préparer les Hindous à la recevoir était de faire participer toutes les classes de cette société si compliquée aux lumières, fruit des méditations de leurs anciens sages, et dont une caste privilégiée s'était réservé jusqu'ici le monopole. Ainsi, pour faciliter l'étude de la langue savante, le sanscrit,

le Comité a publié deux grammaires, l'une, le *Laghu-kaumudi*, abrégé un peu succinct du grand ouvrage de Pânini; l'autre, le *Mugdhabodha*, qui a cours particulièrement au Bengale. A ces traités élémentaires, il faut joindre le poëme nommé *Bhatti*, où l'auteur, grammairien consommé, a su déployer, dans un but purement grammatical, toutes les richesses de la langue sanscrite. Deux traités de rhétorique, le *Sâhitya dar-pana* et le *Kâvya darsha*, exposent avec de grands détails les règles des nombreuses compositions connues des Indiens, et promettent à la critique des aperçus neufs et piquans. En effet, si, perfectionnée comme elle l'est en Europe, et s'appuyant sur l'analyse comparée des productions de tant de littératures diverses, la critique moderne peut sûrement assigner aux poésies indiennes leur vrai caractère, il n'en est pas moins intéressant d'étudier quelle opinion les critiques de l'Inde privés de toute communication avec d'autres peuples, et abandonnés aux inspirations naturelles de leur génie, ont pu se faire des grandes compositions qui en ont signalé la puissance. Ces traités didactiques ont été suivis d'un ouvrage dramatique du plus haut intérêt, *le Chariot d'argile*, auquel Wilson a donné place dans sa collection célèbre du théâtre indien. C'est jusqu'ici le second drame en sanscrit et en prâkrit dont on possède le texte en Europe, et quand on pense au petit nombre de pièces indiennes dont les manuscrits se trouvent dans nos bibliothèques, et à l'importance extrême du théâtre dans l'ensemble de la littérature brahmanique, on peut apprécier ce que les indianistes doivent

de reconnaissance au comité de Calcutta, pour le choix heureux du *Mritchtchhakati*. Des compositions plus sérieuses ne sont pas restées étrangères à une collection qui doit reproduire les monumens les plus estimés du génie des Brahmanes. Des traités spéciaux sur divers points de jurisprudence sont destinés à populariser parmi les Hindous la connaissance de leur législation, et la publication des axiomes de la philosophie Nyâya et du système Vedânta, en répondant au goût des Brahmanes pour les études spéculatives, fait naître l'espoir que le Comité se hâtera de multiplier par la voie de l'impression ces livres antiques, tels que les Védas et les grands poèmes mythologiques, que les Hindous révèrent comme le fondement divin de leur civilisation, et que l'Europe attend pour la connaître.

Ces divers textes sanscrits s'adressent aux classes supérieures, à celles qui peuvent lire les compositions écrites dans la langue savante. Mais, comme la plus grande partie de la population du Bengale ne comprend que le dialecte vulgaire, le Comité a fait publier, en bengâli, un grand nombre de traités de religion, de morale, de philosophie et de jurisprudence, qui ne sont pour la plupart, que des traductions des ouvrages les plus estimés de la littérature brahmanique. Sous ce rapport, ils n'ont pas pour nous une aussi grande importance que les productions originales en sanscrit; et si nous les mentionnons en ce moment, c'est que vous avez droit de connaître tous les services rendus à l'humanité par cette utile association.

Les heureux effets de ces vues libérales se sont également fait sentir aux anciens conquérans de l'Inde, soumis maintenant comme elle à l'empire de la Compagnie. Parmi les publications en langues persane et arabe destinées aux musulmans, il faut distinguer un ouvrage important pour la connaissance de la législation mahométane, le *Fetawa Alemguiri*, et un extrait du *Seir-almoutakherim*, histoire moderne de l'Inde. Peut-être il était à désirer qu'on fît paraître l'ouvrage complet, plutôt qu'un extrait toujours insuffisant malgré son étendue. D'autres ouvrages en persan prouvent encore, s'il en était besoin, l'esprit véritablement scientifique du comité qui, en admettant dans sa collection quelques traductions de livres européens, n'a que bien rarement cédé aux habitudes d'une autre Société également respectable, celle des *Livres d'école*, dont le plan ne paraît pas de nature à produire des résultats aussi satisfaisans.

Ces grands services rendus par les Anglais à la science leur assureraient déjà un rang élevé parmi les nations qu'entraîne vers l'étude de l'Orient une louable curiosité. Mais grâces aux ressources que lui fournit son admirable position en Asie, l'Angleterre peut compter encore avec orgueil les services que rend chaque jour à la littérature orientale, la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne. Vous savez quel éclat avaient jeté sur les *Transactions* de cette société les dissertations si neuves et si savantes de M. Colebrooke sur les divers systèmes de philosophie chez les Hin-

dous. La seconde partie du second volume, qui a paru dans le cours de 1830, se place dignement à côté des trois parties qui l'ont précédée. Les rapprochemens nombreux consignés dans le mémoire de M. Harriot sur la langue des peuplades connues dans plusieurs contrées de l'Europe sous les noms de Bohémiens et de Gypsys, confirment une opinion déjà établie, celle de l'origine indienne de ces tribus. Un mémoire de M. Davis donne, sous le titre de *Poeseos sinicæ commentarii,* une espèce d'anthologie composée de morceaux empreints de la décence qui recommande la poésie chinoise, et fait désirer que l'auteur applique ses connaissances dans ce genre de style à un dépouillement de la langue poétique, ouvrage dont l'absence est vivement sentie par les sinologues. Le savant M. Haughton a expliqué d'une manière approfondie une inscription coufique inédite. M. Briggs, déjà connu par la traduction de l'histoire de la puissance musulmane dans l'Inde de Ferishtah, a donné une biographie détaillée de ce célèbre auteur. Enfin, M. Tod a su, à l'occasion d'une bague indienne trouvée en Angleterre, développer de nouveau les ingénieux rapprochemens qu'il a plus d'une fois essayé d'établir entre les usages et les opinions des Hindous, et les traditions des peuples de l'Europe septentrionale.

Les travaux de la Société asiatique de Londres n'ont pas ralenti un seul instant l'activité du Comité formé dans son sein pour la traduction des ouvrages orientaux; et des publications variées, dont plusieurs doi-

vent prendre rang dans la science, attestent l'excellent esprit qui le dirige, en même temps que le zèle des savans qui s'y sont associés. La traduction des *Mémoires de Timour,* par le major Stewart, qui complète l'ouvrage de White, en fournissant à l'histoire de l'Asie au XIV.ᵉ siècle, des renseignemens nouveaux, offre encore ce genre d'intérêt qui distingue les biographies des hommes célèbres lorsqu'elles sont écrites par eux-mêmes. M. Balfour a publié la *Biographie du sheik Mohammed Ali-Hassim,* qui présente une vive peinture de la vie privée d'un noble persan et des malheurs de son pays au milieu du dernier siècle. Un orientaliste allemand, M. Neumann, a traduit de l'arménien l'*Histoire du roi Vartan,* qui répand un grand jour sur les guerres de religion entre les Arméniens et les Persans au V.ᵉ siècle de notre ère. Un de ces ouvrages d'imagination dont l'Orient abonde, le roman de *Hatim Taï,* a été traduit par M. Forbes. Mais la publication la plus originale que nous devions au comité est celle du livre malais traduit par le savant Marsden. Les mémoires d'une famille de marchands malais sont remarquables à la fois par l'intérêt historique, les détails de mœurs et la gracieuse simplicité du style. Ils donnent une idée aussi avantageuse du caractère national des Malais, que peu favorable du gouvernement hollandais à cette époque. Enfin, parmi les traductions que le comité promet de faire paraître prochainement, nous devons citer l'ouvrage que M. Briggs se propose d'ajouter à ses grands travaux sur l'histoire musulmane de l'Inde. C'est une version du *Seiralmoutakherim,* qui

peut passer pour nouvelle, puisque l'interprétation qu'en avait donnée au Bengale un Français renégat est à-peu-près illisible, et que l'édition en a été presque entièrement détruite dans un naufrage.

Vous aimez encore, Messieurs, à compter au nombre des institutions qui ont le plus aidé à l'avancement de la littérature orientale la respectable Société biblique, dont il ne nous appartient pas de juger ici le but désintéressé et les nobles efforts, mais dont nous ne pouvons oublier les inappréciables services dans la sphère moins élevée de la philologie et de l'ethnographie. Sans parler des éditions de la Bible et du Nouveau-Testament publiées dans quelques langues généralement étudiées, comme l'hébreu, l'arabe, le persan et le grec moderne, on annonce l'apparition prochaine des saintes écritures dans le dialecte des Berbères de l'Afrique, et d'une partie du Nouveau-Testament en javanais, laquelle s'imprime maintenant à Sérampore par les soins de M. Brükner. Dans le sud de l'Inde, la Société poursuit avec soin la révision de la traduction tamoule par M. Rhenius, et s'efforce d'assurer à ce travail une supériorité incontestable sur la version de Fabricius. Les éditions du Nouveau-Testament, en *malayalam* et en *canara*, sont sous presse, et, ce qu'on n'apprendra pas avec moins d'intérêt, le comité de Colombo a résolu de commencer l'impression du Nouveau-Testament pali en caractère barmans. M. Judson, auquel on doit le premier dictionnaire barman anglais, a fait imprimer trois traités religieux en langue barmane, qui se composent

d'un exposé de la religion chrétienne, en quatre parties, d'un cathéchisme pour les enfans, enfin d'un traité qui, sous le titre de *Balance d'or,* offre la comparaison du christianisme et du bouddhisme; les deux premiers ouvrages ont été traduits en siamois, et tous les trois en *taling,* langue qui se parle dans la plus grande partie du Pégou. En même temps le révérend Tomlin commence une traduction des évangiles du chinois en siamois, avec le secours d'un interprète siamois, chinois de naissance. On peut d'avance apprécier quels éclaircissemens plusieurs dialectes encore peu connus recevront de ces publications diverses, et nous ne pouvons trop vivement en remercier les missionnaires zélés qui les ont entreprises. On doit en même temps signaler comme une amélioration importante le soin qu'a pris la Société biblique de s'adjoindre un orientaliste distingué, M. Griendfield, chargé de soumettre à un examen sérieux la partie de la philologie orientale. Ce choix nous assure que la Société biblique ne ralentira pas ses efforts, et nous avons lieu d'espérer qu'elle trouvera dans la surveillance de M. Griendfield une garantie contre les erreurs où peut entraîner quelquefois le désir même d'atteindre promptement un but noble et utile.

Si les succès obtenus par les sociétés savantes dont nous venons de vous exposer les travaux, ont droit à l'estime de tous ceux qui prennent intérêt aux progrès des connaissances humaines; quelle reconnaissance ne doit-on pas à ces hommes studieux qui, seuls, privés des puissans secours que procure l'esprit d'association,

s'efforcent cependant d'ajouter aux découvertes que la patiente curiosité de l'Europe arrache chaque jour à l'Orient? Les espérances qui les soutiennent sont les nôtres; le but que nous poursuivons en commun, ils espèrent l'atteindre par des travaux isolés. Aussi ont-ils un double titre à l'attention que vous accordez à tout ce qui peut répandre quelque jour sur l'histoire physique et morale des peuples orientaux.

La littérature et la langue de l'une des nations les plus anciennes de l'Asie, celle des Hébreux, continue à être l'objet de travaux destinés à en généraliser de plus en plus la connaissance. A Londres, M. Lee, à Paris, M. Glaire, ont publié chacun un dictionnaire hébreu. Le travail de M. Glaire, rédigé avec soin d'après les meilleurs lexiques, a spécialement pour but de ranimer parmi les membres du jeune clergé français le goût d'études malheureusement trop négligées. Les vœux honorables de l'auteur ne pourront manquer de se réaliser lorsqu'il aura fait paraître la grammaire hébraïque qu'il se propose de publier sur le même plan. D'un autre côté, M. Carmoly, pour répandre parmi les Israélites la connaissance de leur histoire, publie en hébreu une *Biographie des Israélites célèbres*, dont la première livraison a obtenu les suffrages des personnes qui se livrent à l'étude de la littérature rabbinique. En Allemagne, le célèbre hébraïsant Rosenmüller a publié le vingtième volume de ses *Scholies* (comprenant l'Ecclésiaste, le Cantiques des cantiques), répertoire immense de tout ce que la critique de l'Ancien-Testament

a produit de plus exact et de plus approfondi. Le même auteur a fait paraître un volume de la quatrième partie de son *Archéologie biblique*, contenant la minéralogie et la botanique sacrées. Ce dernier traité est bien supérieur à l'*Hierobotanicon* de Celsius, qui d'ailleurs était devenu très-rare. Outre ces ouvrages spéciaux, l'Allemagne vient de donner le jour à une publication d'un intérêt plus général, l'*Histoire critique des idées religieuses de l'Ancien-Testament*, par M. Gramberg. Cet ouvrage étendu, fruit de la critique la plus hardie, paraît devoir se placer au rang des travaux qui honorent le plus l'érudition allemande.

L'étude de la langue arabe doit cette année au zèle de M. Freytag de Bonn, des acquisitions importantes. Le premier volume de la nouvelle édition du dictionnaire de Golius vient de paraître, et on annonce que la moitié du second volume est terminée. Outre les additions nombreuses dont il est enrichi et qui en font un travail nouveau, cet ouvrage a le mérite incontestable de rendre accessible aux personnes qui veulent étudier l'arabe, un dictionnaire devenu rare depuis long-temps. M. Freytag a de plus fait paraître un traité complet sur la métrique des Arabes, destiné en partie à combattre le système d'un autre savant allemand, M. Ewald. A Halle, M. Roediger a donné une nouvelle édition des fables de Locman; le même ouvrage, lithographié à Paris par M. Price, doit bientôt paraître. Parmi les publications prochainement annoncées, il faut citer avant tout la réimpression de la grande et

belle grammaire de M. Silvestre de Sacy. Enfin on nous fait espérer l'achèvement de la concordance du Coran, par M. Glaire, ouvrage utile, auquel l'auteur travaille depuis plusieurs années. A Londres, la Société africaine a fait imprimer la dernière partie des papiers inédits de Burkhardt. Ils se composent d'un ouvrage sur les Bédouins, rempli de détails nouveaux, et d'une collection de proverbes recueillis par Burkhardt chez les Arabes du désert, et suivis d'explications historiques et grammaticales. Sir W. Ouseley a bien voulu se charger de revoir cette publication, dernier hommage rendu à l'un des voyageurs les plus consciencieux et les plus actifs de notre temps. A côté de cette publication, il faut placer un travail exclusivement historique; l'excellent livre de M. Wilken sur les croisades, dont le tome VI vient de paraître. Ce volume, qui commence avec le XIII.e siècle après la conquête de Constantinople par les croisés et qui se termine à l'année 1247, comprend une période que les recherches de MM. Michaud et Reinaud ont déjà soigneusement éclaircie. Le savant M. Wilken, en rendant hommage par de fréquentes citations aux travaux de ses devanciers, ne néglige pas toutefois de discuter les autorités sur lequelles il s'appuie, et de puiser, autant qu'il lui est permis, les faits aux sources originales. Ce mérite si précieux de la variété et de l'abondance des détails, mérite que la connaissance des textes peut seule donner à un ouvrage historique, est aussi ce qui distingue le travail si justement célèbre de M. de Hammer, l'*Histoire de l'empire ottoman*; qui a recueilli plus d'une

fois, au sein du Conseil, les témoignages d'une estime dont nous ne pourrions, dans une revue aussi rapide, réproduire l'expression sans l'affaiblir. Si le besoin qu'éprouve la politique de connaître les causes de la grandeur et de l'affaiblissement de la puissance ottomane n'est pas étranger à l'empressement avec lequel a été accueillie la grande composition de M. de Hammer, on peut dire qu'un motif du même genre, l'intérêt de la diplomatie, recommande les vocabulaires français-turcs, publiés par M. Artin Hindoglou à Vienne, par M. Rhazis, et par un de nos compatriotes, M. Bianchi.

Quelqu'intérêt qui s'attache à ces travaux divers, il faut reconnaître que la littérature des principaux peuples musulmans n'a pas vu naître cette année un aussi grand nombre de compositions nouvelles que quelques autres branches des lettres orientales. L'étude de la langue et des traditions de la Perse, a reçu toutefois des secours variés et nombreux. M. Charmoy a publié avec des additions étendues un extrait de l'*Eskender-nameh,* poème de Nizami, sur l'expédition d'Alexandre-le-Grand contre les Russes, d'après la traduction de M. L. Spitznagel; le premier volume vous a été présenté dans la séance générale de l'année dernière, et le tome second ne tardera pas à paraître. Le texte persan du grand ouvrage de Ferishtah, revu par M. Briggs, a été lithographié à Bombay aux frais de la Compagnie des Indes. C'est une heureuse innovation que d'avoir appliqué aux impressions orientales un procédé qui, s'il a déjà produit en Europe des résultats inattendus,

doit en faire espérer de plus vastes encore en Orient, où il est si aisé de mettre à profit la rare habileté des calligraphes. Aussi le facile emploi de la lithographie a déjà fait naître plusieurs entreprises de ce genre dans diverses parties de l'Inde, et on remarque avec satisfaction que les procédés matériels de cet art se perfectionnent à mesure que l'application en devient plus générale. Les premiers essais faits à Calcutta dans ces dernières années laissaient encore quelque chose à desirer. L'*Anwari Sohaili* de Bombay atteste un progrès très-remarquable, et les derniers spécimens que la Société biblique a fait exécuter à Madras, dans de très-grandes dimensions, égalent en perfection les plus beaux manuscrits. La lithographie paraît devoir s'appliquer avec succès à tous les genres de publications; ainsi on annonce comme devant paraître à Bombay, une nouvelle édition du *Bourhani-khâti*, lexique indispensable pour l'étude du persan, et dont la seule édition qui soit parvenue en Europe est déjà rare. Sir Harford Jones, ancien ambassadeur en Perse, promet de faire prochainement paraître l'histoire de la famille régnante, ouvrage qu'il a reçu des mains du roi de Perse actuel, et dont il a confié la traduction à la plume savante de M. Shea, auquel nous devons déjà la traduction du premier volume de l'histoire de Mirkhond. Un fragment extrait du *Shah-nameh* a été de nouveau publié par M. Robertson, avec une traduction littérale. Mais de toutes les publications relatives à la Perse, la plus importante, sans contredit, est l'édition du texte entier du *Shah-nameh* de Firdausi, en quatre volumes,

par le capitaine Macan. On doit l'achèvement de cette grande et honorable entreprise à la libéralité du Roi d'Aoude qui a consenti à en faire les frais, après que la Compagnie des Indes, qui avait commencé l'ouvrage, eut refusé de le continuer. C'est donc à ce prince ami des lettres, et qui leur a déjà rendu d'autres services, que le monde savant est redevable de la première édition complète de cette grande épopée, précieux recueil des traditions historiques et poétiques de l'ancienne Perse. M. Macan a pris le soin d'ajouter au texte, le *Ferhengui Shah-nameh*, ou le dictionnaire des mots antiques; il ne manquerait rien à cette belle publication si l'éditeur avait cru devoir donner un choix de variantes, addition nécessaire à un texte si corrompu, et sur lequel la critique aura long-temps encore à s'exercer.

Si l'on doit juger par le nombre des travaux auxquels donne lieu une littérature, de l'importance qu'on attache à connaître le peuple auquel elle appartient, on peut dire que l'Inde est une des contrées de l'Asie qui de nos jours excite dans l'Europe savante le plus vif intérêt. Elle doit cet avantage à la haute renommée dont ses philosophes sont en possession depuis des siècles; elle le doit surtout aux vives lumières que les communications des érudits anglais et les travaux des savans du continent, ont déjà jetées sur sa langue, sa poésie et ses systèmes religieux. Dans un temps où l'histoire de l'humanité appelle les efforts et absorbe la curiosité des intelligences qui ont renoncé à prendre une

part active au mouvement des sociétés modernes, une nation aussi anciennement cultivée, aussi originale, aussi indépendante dans son développement, doit occuper une place importante dans l'ensemble des travaux historiques dont l'Asie est devenue l'objet. Les ténèbres qui enveloppent l'histoire de sa civilisation sont d'ailleurs loin d'être complètement dissipées, et à l'importance du sujet, s'ajoute la nouveauté même d'une étude qui promet à tous ceux qui s'y livrent des résultats auxquels l'état de la science assure pour longtemps une valeur réelle. Aussi l'Allemagne, cette terre classique de l'érudition, voit naître chaque jour quelque travail qui place un nom nouveau à côté des noms justement célèbres des Bopp, des Schlegel et des Lassen. A Saint-Pétersbourg, M. de Adelung a donné, sous le titre de *Literatur der Sanskrit-Sprache*, une bibliographie indienne étendue. A Berlin, M. Benary a publié la traduction latine d'un petit poème, le *Nalodaya*, dont le texte avait déjà paru dans l'Inde. M. Franck a fait paraître le second et le troisième cahier de son recueil intitulé *Vyâsa*, publication que recommandent des recherches intéressantes sur divers points de la philosophie indienne. L'antique législation des Brahmanes recevra du même auteur les éclaircissemens dont elle a encore besoin, si, comme il nous le fait espérer, il publie bientôt une édition vraiment critique du plus ancien code de l'Inde, les *Lois de Manou*, et si à l'explication du texte il ajoute un commentaire consciencieux sur les institutions religieuses et civiles de ce pays, commentaire sans lequel

les reproductions des éditions antérieures n'auront jamais qu'une utilité restreinte. Le besoin d'une extrême correction, si vivement senti dans un pays où la critique verbale a fait tant de progrès, a engagé M. Bopp à commencer une édition nouvelle du bel épisode de *Nala*, qu'on recherchera toujours comme le premier texte sanscrit publié en Europe, à une époque où on manquait encore de l'inappréciable secours du dictionnaire sanscrit de Wilson. La moitié du texte avec la traduction latine a déjà paru, et l'on a droit de compter sur la prochaine publication de la seconde partie et des notes. A Bonn, l'édition des fables de l'*Hitopadesha*, si savamment élaborée par MM. de Schlegel et Lassen, s'enrichira bientôt de la taduction latine et des notes, dans lesquelles les amateurs de la littérature indienne trouveront, avec une interprétation complète du texte, les détails indispensables sur les mœurs et les usages de l'Inde, qui seuls peuvent garantir aux travaux de la philologie une utilité et un avenir durables. Ces diverses réimpressions de textes s'appuient sur une analyse savante de la langue; c'est ainsi que la grammaire, si remarquable, de M. Bopp, est devenue, de la part de M. Lassen, l'objet d'un examen sérieux et d'observations étendues, qui font pour la première fois connaître les travaux des grammairiens indiens sur l'état primitif de leur langue. Le même genre d'utilité assure au *Specimen du Rigveda* de M. Rosen, une valeur plus grande que celle qu'on serait tenté d'attacher à ce court fragment. C'est moins parce qu'il donne les premières poésies ori-

ginales qu'on ait encore extraites de cet antique recueil de la théologie et de la philosophie indiennes ; c'est plutôt sous un point de vue plus restreint en apparence mais non moins fécond, sous le rapport philologique, que le *Specimen du Rigveda*, mérite toute l'attention du public savant. On y reconnaît la plupart des formes grammaticales dont M. Lassen avait, grâces à la plus ingénieuse divination, ravi le secret aux grammaires originales des Brahmanes; et, ce qui n'est pas moins frappant, on y retrouve les principaux traits qui caractérisent l'idiome zend des livres de Zoroastre, idiome qui est déjà devenu en France l'objet de recherches spéciales. Ainsi il est maintenant possible de remonter, dans l'histoire de la littérature de l'Inde, à une époque bien ancienne, sans doute, où les deux langues les plus savantes peut-être de l'Asie, le sanscrit du Gange et le zend de la Bactriane, se confondaient presque complètement en un seul et même idiome, résultat d'une grande portée historique, et qui acquiert une nouvelle importance, quand on pense aux rapports intimes qui rattachent le sanscrit et le zend aux langues primitives de l'Europe.

Pendant que la philologie prépare à l'histoire orientale d'aussi précieux secours, et assure à ses recherches futures l'appui solide des faits, des savans plus hardis essaient de réaliser le plan du vaste édifice dont les efforts laborieux de l'érudition amassent de toutes parts les matériaux. Bien des faits relatifs à l'Inde ont été livrés à la curiosité publique. Les travaux de la Société

de Calcutta et la traduction de plusieurs textes ont éclairci un grand nombre de questions de détail. Mais on manquait jusqu'ici d'un livre qui exposât d'une manière suivie le resultat général des recherches entreprises depuis vingt ans, et sans vouloir déprécier outre mesure le travail de Ward sur les Hindous, il est permis de dire que l'inexactitude bien constatée de ses traductions, et sa partialité trop peu déguisée contre le peuple dont il retrace les mœurs et les usages, diminuent beaucoup le mérite d'une compilation quelquefois utile à consulter. Avec plus d'impartialité et des lectures plus variées et plus judicieuses, M. de Bohlen a voulu présenter le tableau complet de la civilisation indienne, et l'on peut dire que c'est le premier travail consciencieux dont les recherches récentes aient fourni les matériaux. Sans parler de la comparaison des institutions de l'Inde avec ce que l'antiquité classique nous apprend de l'Egypte, le livre de M. de Bohlen se distingue par des parties spéciales traitées avec beaucoup de soin. Les sciences exactes y occupent une place considérable, et les résultats auxquels est parvenu l'auteur, paraissent devoir assurer aux Brahmanes la priorité dans les grandes découvertes qui appartiennent à l'astronomie ancienne. Enfin, et c'est là ce qui recommande surtout cette estimable publication, l'auteur y fait preuve d'une connaissance étendue de la langue et de la littérature sanscrite, à laquelle il emprunte ses autorités. C'est, dans ce genre de travaux, une nouveauté trop remarquable pour que nous omettions de la signaler à l'estime

des personnes, chaque jour plus nombreuses, qui pensent que le temps est venu de substituer enfin l'étude des faits à de vaines hypothèses, et de puiser l'histoire de l'Orient à ses véritables sources.

Sur le continent, le rapide essor qu'a pris l'étude de la langue sanscrite; en Angleterre, les intérêts d'une puissance colossale ouvrent chaque jour à la science un immense champ de recherches que des siècles n'épuiseront pas. Les débats qui ont naguère appelé l'attention du Parlement sur la question du privilége de la Compagnie des Indes, ont donné naissance à une foule de publications relatives aux usages, à l'état social et à la population des nations diverses soumises à la Compagnie. La commission du Parlement anglais vient de publier quatorze rapports, résultat d'une enquête approfondie, et qui renferment les explications des hommes les plus éminens sur tous les points qui touchent aux intérêts politiques de cet empire gigantesque. Certes c'est un curieux spectacle de voir des hommes comme Elphinstone, Jenkins, Robinson et tant d'autres, dévoiler les ressorts des gouvernemens auxquels a succédé la Compagnie, et indiquer les prudentes mesures qui ont été adoptées pour remplacer au profit de la puissance anglaise les pouvoirs nationaux, en respectant des préjugés d'autant plus chers aux vaincus, que c'est presque la seule chose que leur aient laissée les vainqueurs. Beaucoup d'ouvrages ont paru sur ce sujet si digne des méditations de l'historien et du publiciste.

Mais aucun, peut-être, n'égale en étendue et en importance l'excellent livre de M. Briggs sur l'*Impot territorial aux Indes,* que nous ne balançons pas de signaler comme un traité complet de l'économie politique chez les peuples orientaux.

En même temps que l'état social de l'Inde paraît au grand jour de la publicité moderne, des travaux destinés à un moins vaste théâtre, doivent compléter les notions déjà rassemblées par les Anglais sur les religions et les idiomes anciens de ce pays. A Calcutta, le célèbre Wilson promet une traduction du *Yadjourveda,* et en même temps prépare une seconde édition de son dictionnaire sanscrit, qui est déjà très-avancée. A Londres, M. Haughton a commencé l'impression d'un grand dictionnaire sanscrit, bengali et anglais, qui paraîtra sous le patronage de la Compagnie des Indes. Cet ouvrage, fruit des longs travaux de l'un des savans les plus consciencieux dont l'Angleterre s'honore, doit servir à éclairer l'un par l'autre les deux idiomes les plus riches qui aient fleuri dans l'Inde depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Enfin un dialecte du sud de l'Inde, jusqu'ici peu étudié, le singhalais, attire en ce moment l'attention des missionnaires anglais, et le Rév. Clough publie en deux volumes un dictionnaire de cette langue qui vient s'ajouter aux secours de tout genre rassemblés dans ces derniers temps, comme pour éclairer à la fois d'une lumière inattendue une des religions jusqu'ici les moins connues de l'Asie, celle de Bouddha.

Au nombre de ces secours vous avez déjà compté les volumineuses collections du *Kandjour* du *Tandjour*, que la Société asiatique de Calcutta doit aux efforts heureux de M. Hogdson. L'acquisition de ces archives religieuses du bouddhisme, qui ne peuvent manquer de trouver quelque jour de laborieux explorateurs, suffirait déjà à la renommée de M. Hogdson. Ce voyageur célèbre a fait plus encore ; il a voulu que l'Europe profitât des lumières que son séjour au Nepâl et ses longs entretiens avec des prêtres intelligens lui avaient permis de rassembler. Les mémoires qu'il a insérés dans les collections de Calcutta et de Londres, et que nous vous signalions tout-à-l'heure, contiennent les résultats d'observations et de questions judicieusement dirigées sur les points les plus élevés de la doctrine samanéenne. Jusqu'ici les renseignemens qu'on possédait sur cette religion laissaient subsister quelque incertitude quant au principe philosophique qui en fait la base. On n'avait pas saisi complètement le rapport de Bouddha avec l'univers, ce phénomène sans réalité et jusqu'alors sans cause. L'existence d'une triade toute philosophique qui se résout dans une intelligence supérieure, donne une solution définitive à ces grands problèmes, et permet d'apprécier la relation du bouddhisme avec le brahmanisme au sein duquel il est né. C'est le mérite de M. Hogdson d'avoir le premier assigné à ces doctrines obscures leur véritable caractère, d'avoir distingué nettement le fonds philosophique de la forme symbolique, et ce mérite, il faut d'autant moins hésiter à lui en faire honneur, que le plus neuf de tous ces résultats

vient de recevoir en France une entière confirmation. M. Abel-Rémusat, dont les recherche sont déjà tant fait pour l'histoire du culte de *Shàkya*, en soumettant à un examen nouveau quelques opinions hasardées du célèbre de Guignes, a démontré que la croyance à la trinité bouddhique était un dogme fondamental, admis également par les plus savans samanéens de la Chine, et dissipé ainsi les doutes que la ressemblance de ce dogme avec ceux du brahmanisme et sa présence au Népâl pouvaient faire naître sur son authenticité. Dans ce mémoire, qu'il a communiqué au conseil et inséré dans le Journal asiatique, M. Abel-Rémusat a résolu d'autres questions non moins importantes relatives aux opinions religieuses et philosophiques des sectateurs de Bouddha. Mais de tous les travaux qu'il vient de consacrer à cet inépuisable sujet, celui dont la publication est le plus vivement attendue, parce que les résultats en sont le plus frappans, c'est le voyage de *Fa-hien* dans l'Inde vers l'an 399 de J.-C. Un religieux chinois qui au IV[e] siècle traverse la Tartarie et les monts Himàlaya, pénètre dans le nord de l'Hindoustan, visite les lieux où vécut le dieu qu'il révère, consacre quinze années à cette course pieuse, profitant de son séjour dans l'Inde pour apprendre le sanscrit, et rassembler les livres de la loi: c'est là un de ces phénomènes curieux qu'on ne s'attend pas à trouver au fond de l'Asie à une époque aussi reculée. Mais la singularité d'un tel livre n'en est que le moindre mérite. *Fa-hien* a observé les usages des pays qu'il a traversés avec une exactitude qui ferait honneur à un Européen. Sa relation est une

histoire complète de l'état du bouddhisme dans l'Inde à l'époque où il l'a visitée. Enfin ce qui donne une grande valeur historique à son voyage, c'est qu'il fournit le moyen de fixer d'une manière rigoureuse les lieux où naquit et mourut le fondateur de ce culte célèbre. M. Abel-Rémusat, qui a fait précéder le récit de *Fa-hien* des éclaircissemens qu'il a puisés dans une immense lecture, va bientôt en publier une traduction complète, et nous avons lieu d'espérer qu'il la fera suivre de plusieurs relations du même genre, qui pour être plus récentes, n'en contiennent pas moins des détails aussi exacts sur la géographie ancienne de l'Hindoustan, encore si peu connue. Ainsi, grâces à de savans rapprochemens et à des comparaisons rigoureusement établies, les livres chinois sont appelés à éclaircir des questions pour la solution desquelles l'Inde seule semblait ne devoir offrir aucun secours.

Toutefois, nous devons nous hâter de le dire, de même que les religieux chinois venaient, dans les premiers siècles de notre ère, visiter les lieux où leur religion prit naissance, c'est aussi à l'Inde que nous devons revenir, c'est à sa langue et à ses systèmes philosophiques qu'il faut se reporter, si on veut comprendre d'une manière complète les principes du bouddhisme, et le sens intime de sa terminologie purement indienne. Le culte de *Shâkya* est un produit de l'Inde; long-temps le sanscrit fut l'idiome sacré de ses livres et de ses prêtres: il l'est même encore chez les Barmans et les Singhalais, puisque le pâli n'est qu'un dialecte légè-

rement altéré de la langue des Brahmanes. Les Chinois, dont on retrouve partout l'exactitude et la critique, ont donné l'exemple de ce retour vers l'Inde, qui peut désormais rendre si fécondes les études relatives à la religion de Bouddha. Le célèbre vocabulaire pentaglotte imprimé à Pékin en est un curieux exemple : ce vaste répertoire des termes du bouddhisme, transcrits dans les cinq langues principales de l'Asie, contient l'expression sanscrite de chacun de ces termes en caractères tibétains. Les travaux de M. Abel-Rémusat suffisent pour faire juger combien un tel ouvrage, entre des mains habiles, peut servir à débrouiller les points les plus obscurs de la morale et de la métaphysique de Bouddha. La publication de ce vocabulaire, avec tous les éclaircissemens que chaque article et chaque mot, pour ainsi dire, appellent indispensablement, sera donc une sorte d'exposition des dogmes principaux et des notions fondamentales de cette religion, dont la doctrine ésotérique a été jusqu'ici peu étudiée. Pour entreprendre ce travail il fallait réunir la connaissance des cinq idiomes savans de l'Asie orientale, et pouvoir soumettre toutes les parties du vocabulaire à un contrôle suivi. M. Abel-Rémusat a déjà rassemblé des matériaux considérables pour cette publication, et il a bien voulu charger de la partie sanscrite un des membres de votre Conseil qui s'est voué depuis plusieurs années à la comparaison des dialectes savans de l'Inde avec le sanscrit.

L'étude de l'un de ces dialectes, le pâli, reçoit en ce moment du zèle de plusieurs voyageurs des secours qui, nous l'espérons, tourneront au profit des recherches dont le culte de Bouddha devient l'objet. Vous connaissez déjà la belle collection de manuscrits pâlis et barmans rassemblée dans l'Inde par M. Bélanger, botaniste du jardin de Pondichery. Vous apprendrez sans doute avec une vive satisfaction que le ministre de l'Intérieur vient de faire déposer à la Bibliothèque du Roi ces manuscrits curieux. C'est M. Bélanger qui a offert au gouvernement cette collection unique sur le continent, en retour des encouragemens qui lui ont été accordés pour la publication de ses voyages en Asie. Ainsi, grâces au dévoûment de ce voyageur, la Bibliothèque du Roi s'enrichit d'une collection qui surpasse en importance celle du savant missionnaire Tolfrey, dont le Cabinet des manuscrits doit la possession au zèle de son conservateur, M. Abel-Rémusat. La Bibliothèque a en outre récemment acquis un ouvrage considérable en pâli, sur les rites et les cérémonies religieuses dans le royaume d'Ava, lequel a été apporté d'Angleterre par M. Leake. Au milieu de ces acquisitions importantes, un témoignage éclatant de la faveur royale est venu ajouter encore à nos richesses. Deux officiers distingués de la marine française, M. de Panis et récemment M. Poutier avaient fait hommage au Roi de quatre manuscrits pâlis, ornés avec tout le luxe de l'Orient. Le Roi, en ordonnant que ces beaux ouvrages seraient déposés au Cabinet des manuscrits, a voulu donner une récompense publique au zèle éclairé de

MM. de Panis et Poutier, et en même temps témoigner sa constante sollicitude pour le dépôt précieux dont les trésors sont, aux yeux des étrangers, une des gloires de la France.

Les accroissemens que la Bibliothèque du Roi vient de recevoir dans ces derniers temps ne seront que le prélude d'acquisitions plus étendues et plus varieés, si un gouvernement ami des lumières et des études graves continue d'assurer aux travaux des voyageurs d'honorables encouragemens. Partout le gout de la science, si répandu de nos jours, éveille les tentatives individuelles. Aucun des objets qui peuvent intéresser l'histoire de l'homme, ne reste maintenant étranger à la curiosité des nombreux explorateurs de l'Asie. C'est ainsi qu'un naturaliste français, M. Lamare-Picot, tout en donnant l'attention la plus soutenue à la branche des connaissances humaines qu'il cultive spécialement, a trouvé le moyen d'ajouter à ses riches collections d'histoire naturelle une collection certainement plus nouvelle et non moins précieuse. Frappé du spectacle imposant des cérémonies indiennes, de la singularité des usages et surtout de la variété de traits et de couleurs qui distinguent les diverses castes du Bengale, M. Lamare-Picot s'est attaché à recueillir des images de divinités, des ustensiles employés dans les cérémonies religieuses, des meubles et armes, et particulièrement de petites statues, qui représentent les Hindous dans les diverses conditions de leur vie sociale. Cette collection contient plusieurs spécimens de ces représen-

tations grossières des divinités indiennes qui figurent dans les fêtes sacrées, pour être détruites après avoir reçu l'hommage de la superstition populaire. Des figurines en cuivre variées et nombreuses offrent des images plus respectées des principaux objets du culte. Des vases, des lampes et autres instrumens peuvent servir à expliquer quelques particularités des cérémonies que la religion impose aux Brahmanes. Mais ce qui parmi tant d'objets dignes d'attention excite au plus haut degré l'intérêt, ce sont les statuettes de travail Hindou dont quelques-unes sont exécutées avec une grande perfection. Elles forment une galerie à peu près complète des castes du Bengale, depuis le Brahmane jusqu'au dernier des artisans; et, chose remarquable, elles se distinguent l'un de l'autre par des nuances très-sensibles dans la teinte de la peau, quelquefois même par des différences plus profondes dans les traits du visage. Ainsi, outre les notions positives qu'elle donne sur la vie civile et religieuse des Hindous, cette collection fournit encore des matériaux intéressans pour ces belles recherches de l'éthnographie, qui sont quelque-fois la seule histoire des peuples. Enfin on y compte plus de vingt statues de Bouddha, que l'invasion des Anglais chez les Barmans a mis M. Lamare-Picot à même de rassembler. Ces statues, dont plusieurs sont très-grandes, d'autres remarquables par la beauté de la matière, complètent dignement une collection qui comprend ainsi les divinités de deux religions originaires de l'Inde, celles qui comptent en Asie le plus de sectateurs, le brahmanisme et le bouddhisme.

Les circonstances qui favorisèrent l'introduction de ce dernier culte dans l'Asie orientale, et l'empressement avec lequel il fut accueilli par des nations encore barbares, ont influé d'une manière notable sur les traditions primitives de ces peuples, et sur les récits que leurs écrivains, convertis au bouddhisme, nous en ont conservés. La belle et grande publication de M. Schmidt de S.t-Pétersbourg, *l'Histoire des Mongols orientaux,* est une nouvelle preuve de l'action que ne peut manquer d'exercer sur un peuple encore peu civilisé, l'ascendant irrésistible des croyances religieuses. Il s'est passé chez les Mongols un phénomène à peu près semblable à celui que présentent les premiers monumens de la littérature romanesque et historique chez les modernes, lorsque la préoccupation des études classiques effaçait les traditions nationales, pour y substituer les souvenirs de l'histoire grecque, et que les annalistes allaient chercher à Rome l'origine des héros Bretons. Jusqu'à Tchinghis-Khân, l'histoire des Mongols n'est, à vrai dire, que celle du culte de Bouddha. Mais ce défaut est bien racheté par l'importance des détails relatifs à la mythologie bouddhique qui occupent la première partie de l'histoire de Ssanang-Setzen. Le récit d'ailleurs devient entièrement historique depuis l'expulsion des Mongols de la Chine. Ces divers mérites ne sont pas les seuls qui distinguent le travail de M. Schmidt. L'histoire de Ssanang-Setzen est jusqu'ici le premier ouvrage historique publié textuellement en langue mongole, avec un commentaire et des éclaircissemens considérables qui jettent beaucoup de

jour sur l'histoire du Tibet; et de même que Ssanang-Setzen est le premier mongol connu en Europe qui ait donné sur sa nation des détails qui peuvent passer presque partout pour authentiques, M. Schmidt est le premier européen, après Jœrig, qui ait possédé la langue de ce peuple d'une manière assez complète pour traduire avec succès des textes aussi étendus.

L'histoire des Mongols est également l'objet de deux ouvrages du P. Hyacinthe Bytchourinsky intitulés l'un : *Notes sur la Mongolie*, l'autre, *Histoire des quatre premiers khans de la maison de Tchinghis*, avec une carte de leurs campagnes dans le sud-est de l'Asie. Cet ouvrage qui comprend l'histoire de la puissance mongole depuis la naissance de son fondateur en 1161 jusqu'à la mort de Mongoukhan en 1250, a fourni à notre savant confrère, M. Klaproth, l'occasion d'une critique approfondie, où discutant les bases historiques des originaux chinois traduits par le P. Bytchourinsky, il rétablit les faits altérés par les opinions systématiques de quelques lettrés mongols. Un séjour de quatorze années à Pékin, et la facilité accordée aux employés du Collége russe de parcourir librement cette ville, ont donné au P. Hyacinthe l'idée de composer une description de la capitale de l'empire chinois : il s'est en même temps utilement servi d'une description originale beaucoup plus étendue, que MM. Klaproth et Eyriès nous ont fait connaître dans leur revue savante des divers plans de Pékin, publiés jusqu'à ce jour. Outre ces ouvrages, le P. Bytchourinsky vient de

faire paraître le texte chinois du *San-tse-king* avec une traduction en russe, accompagnée des notes qui se trouvent dans l'original. Ce livre, composé dans le XIIIe siècle en vers de trois syllabes, est une espèce d'encyclopédie destinée aux enfans, et à ce titre il donne une idée exacte des notions qui forment la base de l'éducation chez les Chinois. Le texte lithographié par les soins de M. le baron Schilling de Canstadt est très-bien exécuté, et la traduction a une supériorité incontestable sur l'ancienne version russe de Leontiew et sur la traduction anglaise que M. Morrisson donna en 1812 dans ses *Horæ Sinicæ*.

La littérature chinoise s'est enrichie cette année d'autres productions encore plus importantes. M. Collies, ancien principal du collége anglo-chinois à Malacca, a donné une fort bonne traduction de ces quatre livres, dits de Confucius, déjà si souvent traduits, mais pour lesquels le nouvel interprète ne semble s'être aidé d'aucun des travaux de ses devanciers. Quelque peu intéressans que puissent paraitre désormais ces livres de morale, ils seront long-temps encore un sujet d'étude pour les Européens, parce que le fond s'en retrouve dans tous les livres de la Chine, et que les principes en ont servi de base à la civilisation de ce pays. L'un des monumens les plus curieux de cette civilisation est le *Chi-king*, dont M. Mohl vient de publier une traduction faite autrefois par un missionnaire français, le P. Lacharme. Ce recueil d'anciennes poésies, si intéressantes à étudier sous le point de vue littéraire, est d'ailleurs le

produit d'une idée qui semble appartenir exclusivement à nos temps de critique. Les pièces de *Chi-king*, cachant sous les formes les plus variées un fonds de pensées politiques, avaient été recueillies par les anciens Chinois comme l'expression naïve et fidèle des opinions populaires. Ce motif, qui les avait recommandées à Confucius, les fera lire en Europe avec curiosité, malgré l'excessive simplicité de quelques-unes et la bizarrerie des images qui abondent dans les autres. Vous savez que nous devrons bientôt aux soins de M. Mohl un autre ouvrage d'une plus haute importance, le mystérieux *Livre des trigrammes*, livre singulier et presqu'inintelligible, qui se compose non pas de mots et de phrases, mais de lignes et d'emblêmes, sous lesquels des philosophes inconnus semblent avoir pris à tâche de voiler tout le système physique, moral et politique, et, si l'on peut parler ainsi l'encyclopédie tout entière des nations primitives de l'Asie orientale. Les manuscrits de la traduction latine de ce livre avaient besoin d'être revus par un homme à la fois versé dans la connaissance de la langue chinoise et des systèmes de philosophie des orientaux. M. Mohl s'est acquitté comme on devait s'y attendre d'une tâche pénible et fastidieuse; et, grâces à ces deux publications qui se sont ajoutées au *Chou-king* de Gaubil, on possède maintenant trois des cinq ouvrages si célébrés à la Chine et en Europe sous le nom de *King*. Le *Tcheun-sieou* de Confucius, dont on conserve à la bibliothèque du Roi une traduction manuscrite par Deshauterayes, est devenu l'objet d'un travail nouveau

de la part de M. Huttmann ; de sorte que le *Livre des Rites*, ce recueil si curieux de lois, de coutumes et d'anciens usages, sera bientôt le seul *King* dont il n'existera pas de traduction.

Des rapports ont été aperçus dans ces derniers temps entre les idées philosophiques des anciens Hindous et celles des Chinois, et l'on a surtout cherché à s'assurer que ces rapports ne tenaient pas uniquement à l'introduction du bouddhisme à la Chine, dans le premier siècle de notre ère. M. Pauthier, par une ingénieuse comparaison de la doctrine de *Lao-tseu* avec celle qui est contenue dans les Oupanichads des Védas, a voulu mettre dans un jour nouveau quelques-unes des questions que fait naître l'étude de ces monumens antiques ; et sa dissertation sur l'origine et la propagation de la philosophie des *Tao-sse*, riche d'emprunts faits aux livres chinois et sanscrits, contient en outre une réimpression du texte sanscrit de deux Oupanichads très-remarquable, avec la traduction persane extraite des Oupnekhats persans de la bibliothèque du Roi. Enfin M. Jacquet se propose de donner une traduction du *Livre des Prédestinations secrètes*, accompagnée d'un commentaire très-étendu. Ce petit traité, qui appartient à la morale des *Tao-sse*, est extrait d'une collection chinoise fort intéressante intitulée *Tan-kouei-tsi*.

La philosophie et l'histoire ne profitent pas seules des progrès qu'a faits de nos jours l'étude

des langues orientales. Les sciences naturelles, dont on regarde l'étude comme complètement étrangère à l'Asie, ont fixé l'attention de M. Abel-Rémusat, qui depuis vingt années s'occupe de rassembler tous les matériaux relatifs à la botanique, à la zoologie, à la minéralogie et aux sciences médicales économiques et industrielles des Chinois, des Japonais et des Tartares. Jusqu'ici on ne connaissait que très-imparfaitement les productions de ces vastes contrées. Les missionnaires français, qui avaient acquis une si grande habitude de la langue chinoise, n'avaient pas étudiés pécialement les sciences naturelles, et, d'un autre côté, les naturalistes européens, d'ailleurs en petit nombre, qui étaient parvenus à pénétrer à la Chine et au Japon, peu familiarisés avec les langues de l'Orient, étaient restés privés des secours inappréciables qu'on trouve dans les descriptions et dans les dessins rassemblés par les naturalistes chinois et japonais. Les ouvrages de ce genre, nombreux chez ces deux peuples, ont servi de base au grand travail de M. Abel-Rémusat, qui doit contenir en deux volumes *in-4.°* l'histoire naturelle des contrées orientales de l'Asie, ou le tableau complet des espèces des trois règnes décrites par les naturalistes chinois, japonais et tartares, dont les traités originaux paraîtront traduits pour la première fois. Enfin une synonymie établie avec soin entre les dénominations nationales et les nomenclatures scientifiques de l'Europe, suivie de l'indication de tous les usages médicinaux et alimentaires auxquels les Orientaux emploient chaque espèce, assure à cet immense travail un rang

élevé parmi les productions les plus remarquables de notre temps, et promet à l'auteur des *Recherches sur les langues tartares*, une gloire nouvelle.

Nous venons de vous exposer, Messieurs, le résumé des travaux relatifs à l'Orient qui ont été exécutés depuis l'année dernière en Europe et en Asie. Si la part que la France y a prise, n'est pas aussi considérable que celle des deux autres nations savantes de l'Europe, vous vous rappellerez que la France ne possède pas l'Inde, comme l'Angleterre, et qu'elle ne voit pas, comme l'Allemagne, s'élever sur tous les points de son territoire ces brillantes universités qui ouvrent à l'érudition un asile paisible sans lui fermer la route de la fortune et des honneurs. Chez nous, les succès que promet au talent l'exercice des professions libérales et des fonctions publiques appelle ailleurs l'activité des intelligences, et les détourne de se livrer à des travaux longs et difficiles, dont l'estime d'un petit nombre d'hommes savans est l'unique récompense. Aussi, nous n'hésitons pas à le dire, au milieu de graves intérêts qui préoccupent si vivement les esprits, il faut quelque courage pour persévérer dans cette route obscure de l'érudition; il faut avoir goûté les jouissances pures que l'étude fait éprouver à ceux qui s'y dévouent; il faut surtout compter sur l'avenir que réservent à la science les sociétés modernes. Quant à vous, Messieurs, la conscience d'avoir été utiles et l'espoir de l'être encore soutiendront votre zèle; et réunie dans le plus noble

des intérêts, la recherche de la vérité, la Société asiatique redoublera d'efforts pour soulever le voile qui dérobe encore l'Orient à nos regards, sûre qu'en Europe l'estime des hommes studieux, et en France, la protection d'un prince ami de tout ce qui élève et agrandit l'intelligence, ne manqueront jamais à ses travaux.

Eugène BURNOUF.

LISTE

DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE I.er

PROTECTEUR.

MM. Agoub, professeur de langue arabe au collége royal de Louis-le-Grand.

Ampère fils.

Ansaldo (Roch), avocat, interprète de S. M. le roi de Sardaigne, près la Porte ottomane.

Audiffret, attaché au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

Barchou.

Bazin, avocat.

Bérard, maître des requêtes.

MM. BERGER DE XIVREY.

BERGHAUSS, professeur à Berlin.

BERR (Michel), homme de lettres.

BIANCHI, secrétaire-interprète, pour les langues orientales, au ministère des affaires étrangères.

Le duc DE BLACAS D'AULPS, pair de France.

DE BLAINVILLE, membre de l'Institut.

Le docteur BŒKEL.

BOILLY (Jules).

BONAR (Henri).

DE BRIÈRE, homme de lettres.

Le colonel BRIGGS.

BROCKHOUSE.

Le duc DE BROGLIE, pair de France.

BROSSET, homme de lettres.

BRUÉ, géographe.

BRUGUIÈRE, intendant militaire à Saumur.

BUCKINGHAM.

BURNOUF père, professeur au Collége royal de France.

Eugène BURNOUF fils.

BUSSIÈRE (le baron Théodore Renouard DE).

Le duc DE CADORE, pair de France.

Le rév. CALDWEL, à Versailles.

CALTHROP (Henri), du collége *Corpus-Christi*, à Cambridge.

Le baron DE CANITZ, premier aide-de-camp de S. A. R. le prince Guillaume de Prusse,

pro tempore, plénipotentiaire de Prusse près la Porte ottomane.

MM. Le baron VAN DEN CAPELLEN, ancien gouverneur des Indes orientales hollandaises, président honoraire de la Société des sciences de Batavia.

CASTAGNE, premier député du Commerce à Constantinople.

CAUSSIN DE PERCEVAL fils, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

CHARMOY, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

La comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.

Le vicomte DE CHATEAUBRIANT, pair de France.

Le marquis DE CHATEAUGIRON.

CHÉZY, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France, et de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

L'abbé CHIARINI, professeur de langues et d'antiquités orientales, à Varsovie.

Le comte DE CLARAC, conservateur du Musée.

Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE, colonel d'état-major.

COLLOT, directeur de la Monnaie.

COOK, ministre du S. Évangile, à Paris.

COOMBS, lieutenant-colonel à Madras.

Eugène COQUEBERT DE MONTBRET fils, attaché au ministère des affaires étrangères.

MM. CROGGON, ministre du culte anglais, à Corfou.

CUMMIN (William), du Collége de la Trinité, à Dublin.

Le baron CUVIER, conseiller d'état, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences.

DAHLER, professeur de théologie à la Faculté de Strasbourg.

Le baron DE DAMAS, pair de France.

D'AVEZAC, sous-chef de bureau au ministère de la marine.

Le baron DEGÉRANDO, conseiller d'état, membre de l'Institut.

DELACROIX, ancien notaire, propriétaire à Ivry.

Le baron Benj. DELESSERT, membre de la chambre des députés.

DELORT, sous-chef de division au ministère de l'intérieur.

DEMANNE, l'un des conservateurs-administrateurs de la bibliothèque du Roi.

DÉSAUGIERS aîné, ancien consul de France.

Le vicomte Eugène DESBASSYNS DE RICHEMOND.

DESGRANGES, secrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales.

J. DESRAY.

DIETZ, D. M.

DONDEY-DUPRÉ, imprimeur-libraire.

MM. DOROW, conseiller de cour de S. M. le Roi de Prusse.

Lady DRUMMOND, à Naples.

DRUMMOND, à Rio-Janeiro.

DUBEUX (J. L.), employé à la bibliothèque du Roi.

L'abbé DUBOIS, ancien missionnaire au Maysoure.

DUBOIS DE BEAUCHÊNE (Arthur).

DUCLER, commissaire de la marine, administrateur à Karikal.

DUMORET, élève de l'École des LL. OO.

DUPIN E ALMEIDA (Miguel-Calmao), ministre secrétaire d'état des finances de l'empire du Brésil, à Rio-Janeiro.

DUPLEIX DE MÉZY, conseiller d'état.

DUPLESSIS.

DUPRÉ (Louis), peintre d'histoire.

DUREAU DE LAMALLE, membre de l'Institut.

DURSCH, docteur en philosophie, à Tubingen.

Le baron D'ECKSTEIN.

EICHHOFF, docteur ès lettres.

ELPHINSTONE (J.-J.), à Londres.

ERDMANN, professeur à l'Université de Casan.

VAN ESSE (Léonard), docteur en théologie, à Darmstadt.

EWALD, professeur à Gœttingue.

EYRIÈS, géographe.

Le comte FABRE DE L'AUDE, pair de France.

MM. FALCONNER (Forbes).

FEUILLET, bibliothécaire de l'Institut.

Le colonel FITZ-CLARENCE, à Londres.

FLEISCHER.

FLUGEL (le docteur).

Le marquis DE FORTIA D'URBAN.

FOUINET (Ernest).

GADY, juge au tribunal civil de Versailles.

GALLOIS, conseiller maître à la cour des comptes.

Le chevalier DE GAMBA, consul de France à Téflis.

GARCIN DE TASSY, professeur d'hindoustani à l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes.

GAUTIER, ancien administrateur général des subsistances.

GESTAT (Théodore).

L'abbé GLAIRE, professeur d'hébreu.

GRANGERET DE LAGRANGE, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.

VINCENT DE GROPALLO, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. Sarde près la Porte ottomane.

GROS, professeur au collége royal de Saint-Louis.

GUERRIER DE DUMAST, ancien sous-intendant militaire à Nancy.

GUIGNIAUT, directeur de l'École Normale.

GUILLEMINOT (le comte), maréchal de France, ambassadeur de France à Constantinople.

MM. DE GUIZARD (Louis).

GUYS (C.-E.), vice-consul de France à Lattaquié.

DE HAMMER, conseiller actuel et aulique, professeur à Vienne.

HASE, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

HASSLER (Conrad-Thierry), à Ulm.

HELMSDORFER, de Francfort.

HENRY, professeur de langues, à Londres.

DE HIERONYMI.

HOFMANN, professeur à Stuttgard.

HOLMBOE, secrétaire de la bibliothèque de Christiania.

HUMBERT, professeur d'arabe à Genève.

Le baron DE HUMBOLDT (Alexandre), membre de l'Institut.

DE HUSZLAR, conseiller actuel à la Chancellerie de Cour et d'État de S. M. impériale apostolique.

Le chevalier Albert D'IHRE, chargé d'affaires de Suède près la Porte ottomane.

JACQUET.

JAKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique à Maroc, membre de l'académie, à Caen.

JAUBERT (A.), membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

MM. JOHANSEN (le docteur).

JOMARD, membre de l'Institut, commissaire du gouvernement près la commission d'Égypte.

JOUANNIN, premier secrétaire interprète du Roi.

JULIEN (Stanislas), sous-bibliothécaire à l'Institut.

KALTHOF (le docteur).

KIRCKOFF.

KAPFF, D. M.

KIEFFER, professeur de turc au Collége royal de France.

KLAPROTH (Jules).

KOUCHELEV-BESBORODKO, chambellan de S. M. l'empereur de toutes les Russies.

KUNKEL (Pierre-Antoine).

KUPFER, secrétaire de la légation prussienne, à Constantinople.

KURZ (Henri), docteur en philosophie.

Le prince LABANOFF DE ROSTOFF.

Le comte Alex. DE LABORDE, député, membre de l'Institut.

DE LABORDE fils.

L'abbé DE LABOUDERIE, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.

LAJARD (F.), membre de l'Institut.

L'abbé LANCI, professeur d'arabe au collége de la Sapience, à Rome.

LANDRESSE (E. A. X. Clerc).

MM. LANGLOIS, professeur au collége royal de Saint-Louis.

Le comte LANJUINAIS, pair de France.

Le comte DE LASTEYRIE.

Le comte DE LAVAL, conseiller d'état de S. M. l'empereur de Russie.

LE BAS, maître de conférences d'histoire ancienne à l'École normale.

Le comte DE LENNOX, capitaine instructeur de cavalerie, à Saumur.

LENORMAND (Charles).

LETRONNE, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Université et des écoles militaires.

LEVASSEUR, ingénieur-géomètre du cadastre.

LEWCHINE, conseiller de cour de S. M. l'empereur de Russie.

LERMINIER (Eug.), professeur au Collége de France.

LITTRÉ fils.

LOBSTEIN.

LOISELEUR DES LONGCHAMPS (Auguste).

MABLIN, maître de conférences à l'École normale.

MAC-GUCKIN, de Dublin.

MULDOON, de Dublin.

MAHARG (John), à Dublin.

MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie royale.

Le vicomte DE MARCELLUS.

MARCESCHEAU, vice-consul de France à Tunis.

MARION, professeur émérite.

MM. MARLY (P.).
MARSDEN (William), à Londres.
Le baron MASSIAS.
MENGE, de Lubeck.
MICHAUD, membre de l'Académie française.
MILON, sénateur, à Nice.
MOHAMMED-ISMAEL-KHAN, de Chiraz.
MOHL (Jules).
MOHN.
DE MONMEYAN, secrétaire de l'académie d'Aix.
MOREAU (C.), consul de France à Trébizonde.
MORIS, homme de lettres.
Le docteur MUNCH.

La duchesse DE NARBONNE.
Le baron DE NERCIAT.
DE NOVILLE (Alexandre), à Marseille.

ORR.
Le baron D'OTTENFELS, internonce autrichien à Constantinople.
OUTREY (Georges), vice-consul de France à Rhodes.
OUSELEY (Sir Gore), Vice-Président de la Société royale asiatique de Londres.

DE LA PALUN, chancelier du consulat de France à Messine.
DE PARAVEY.
Le docteur PARTHEY.

MM. Le baron PASQUIER, Président de la Chambre des Pairs.

Le comte DE PASTORET (Amédée), membre de l'Institut.

PAUTHIER.

PELLASSY DE L'OUSLE, chef d'institution.

PHARAON, professeur.

PICKFORD (J.-H.).

PONCELET, professeur à la Faculté de droit.

PONS-DEJEAN, répétiteur pour les langues orientales au collége Louis-le-Grand.

Le baron PORTAL, pair de France.

Le comte PORTALIS, pair de France, président de la cour de cassation.

Le comte POTOCKI.

POUGENS, membre de l'Institut.

POUQUEVILLE, membre de l'Institut.

Le général comte POZZO DI BORGO, ambassadeur de Russie à la cour de France.

PUSICH, ancien interprète dans le Levant.

QUARANTA (B.), professeur d'archéologie à l'Université royale, membre de l'Académie royale, à Naples.

QUATREMÈRE (Étienne), membre de l'Institut, professeur d'hébreu, de chaldaïque et de syriaque au Collége royal de France.

RABANIS, professeur au Collége royal de Lyon.

DE RAINEVAL.

MM. Le duc DE RAUZAN.

REGNIER, professeur au Collége de St-Louis.

REINAUD, employé au cabinet des manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi.

ABEL-RÉMUSAT, membre de l'Institut et de l'Académie royale de médecine, professeur des langues chinoise et tartare au Collége de France, l'un des conservateurs-administrateurs de la bibliothèque du Roi.

RICHE (Asslan).

Le D.r RICHY.

RIFAUD, voyageur en Égypte.

RITTER, professeur à Berlin.

RAOUL-ROCHETTE, membre de l'Institut, professeur d'archéologie, l'un des conservateurs administrateurs de la bibliothèque du Roi.

RŒDIGER, professeur de l'université de Halle.

Le baron ROGER, ancien Gouverneur du Sénégal.

ROSEN, docteur en philosophie.

SCHLEMMER, docteur en droit.

Le baron SILVESTRE DE SACY, membre de l'Institut, professeur de persan au Collége royal de France, et d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

SAINT-MARTIN, membre de l'Institut.

SANDFORD-ARNOD, professeur de langues orientales.

SAULNIER fils.

MM. SELME fils.
SEMELET.
L. DE SINNER, homme de lettres.
SIDNEY SMITH, amiral anglais.
Le vicomte SIMÉON, maître des requêtes.
SOLVET, secrétaire général de la préfecture de l'Oise, à Beauvais.
SPENCER SMITH, membre de plusieurs sociétés savantes, à Caen.
STAHL.
STAINES (William), professeur.
Sir GEO. TH. STAUNTON, membre du Parlement anglais.
STEMPKOUSKI, colonel russe.
STENZLER, docteur en philosophie.
STICKEL, docteur en philosophie.
Le comte DE STIRLING, à Londres.
STRUBBERG, élève de l'École des LL. OO.

TAILLEFER, inspecteur de l'Académie de Paris.
TATTAM (Henry), à Londres.
THAYER (Édouard), élève de l'École polytechnique.
Le colonel TOD.
Le colonel TOLSTOÏ (Jacques).
TOULOUZAN, homme de lettres, à Marseille.
TRÉBUTIEN, à Caen.
Le capitaine TROYER.
Le baron DE TURCKHEIM, ancien député, à Strasbourg.

MM. VAUCELLE (Louis).

VILLEMAIN, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'académie de Paris.

VINCENT, secrétaire interprète de l'expédition d'Alger.

VULLERS (Jean), de Bonn.

WARDEN, ancien consul général des États-Unis.

WATSON, à Naples.

WETZER (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Freiburg.

WHITESIDE (Joseph-W.), membre du collége de la Trinité, à Dublin.

WÜRTZ, négociant.

WYNCH, attaché au service civil de la compagnie anglaise des Indes.

S. Ém. le cardinal ZURLA, à Rome.

Le baron DE ZUYLEN DE NYEVELT, ambassadeur de S. M. le Roi des Pays-Bas, près la Porte ottomane.

LISTE

DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. De Hammer (Joseph), conseiller actuel aulique, et interprète de S. M. l'Empereur, à Vienne.

Ideler, membre de l'Académie de Berlin.

Ch. Wilkins, à Londres.

D.r Lee, à Cambridge.

D.r Macbride, professeur d'arabe, à Oxford.

Wilson (H. H.), secrétaire de la Société asiatique du Bengale, à Calcutta.

Marshmann (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

Fræhn (le docteur Ch.-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Ouwaroff, conseiller d'état actuel de l'empire de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

Tychsen (Thomas-Christian), professeur à l'Université, membre de l'Académie, à Goettingue.

MM. VAUCELLE (Louis).

VILLEMAIN, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'académie de Paris.

VINCENT, secrétaire interprète de l'expédition d'Alger.

VULLERS (Jean), de Bonn.

WARDEN, ancien consul général des États-Unis.

WATSON, à Naples.

WETZER (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Freiburg.

WHITESIDE (Joseph-W.), membre du collége de la Trinité, à Dublin.

WÜRTZ, négociant.

WYNCH, attaché au service civil de la compagnie anglaise des Indes.

S. Ém. le cardinal ZURLA, à Rome.

Le baron DE ZUYLEN DE NYEVELT, ambassadeur de S. M. le Roi des Pays-Bas, près la Porte ottomane.

LISTE

DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. DE HAMMER (Joseph), conseiller actuel aulique, et interprète de S. M. l'Empereur, à Vienne.

IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

CH. WILKINS, à Londres.

D.r LEE, à Cambridge.

D.r MACBRIDE, professeur d'arabe, à Oxford.

WILSON (H. H.), secrétaire de la Société asiatique du Bengale, à Calcutta.

MARSHMANN (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

FRÆHN (le docteur Ch.-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

OUWAROFF, conseiller d'état actuel de l'empire de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

TYCHSEN (Thomas-Christian), professeur à l'Université, membre de l'Académie, à Goettingue.

MM. SHAKESPEAR, à Londres.

CAREY (W.), professeur de langues sanscrite, bengali et mahratte, à Sirampour.

GILCHRIST (John Borthwick) à Londres.

OTHMAR FRANK, docteur en philosophie, professeur de langues orientales à l'Université de Munich.

RAM-MOHUN-ROY, à Calcutta.

Le baron DE HUMBOLDT (Guillaume), à Berlin.

LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Pétersbourg.

ÉLOUT, secrétaire de la haute régence des Indes, membre de la Société des arts et des sciences, à Batavia.

WARREN, conseiller à la cour royale de Pondichéry.

DE ADELUNG (F), directeur de l'Institut oriental de Saint-Pétersbourg.

Le colonel BRIGGS, à Hyderabad.

GRANT-DUFF, ancien résident à la cour de Satara.

RÉGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

§ I.er

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

LA Société est instituée pour encourager l'étude des langues de l'Asie.

Celles de ces langues dont elle se propose plus spécialement, mais non exclusivement, d'encourager l'étude, sont :

1.° Les diverses branches (tant en Asie qu'en Afrique) des langues sémitiques ;

2.° L'arménien et le géorgien ;

3.° Le grec moderne ;

4.° Le persan et les anciens idiomes morts de la Perse ;

5.° Le sanscrit et les dialectes vivans dérivés de cette langue ;

6.° Le malais et les langues de la presqu'île ultérieure et citérieure de l'Archipel oriental ;

7.° Les langues tartares et le tibétain ;

8.° Le chinois.

Art. II.

Elle se procure les manuscrits asiatiques ; elle les répand par la voie de l'impression ; elle en fait faire des extraits ou des traductions. Elle encourage en outre la publication des grammaires, des dictionnaires et autres ouvrages utiles à la connaissance de ces diverses langues.

Art. III.

Elle entretient des relations et une correspondance avec les sociétés qui s'occupent des mêmes objets, et avec les savans asiatiques ou européens qui se livrent à l'étude des langues asiatiques et qui en cultivent la littérature. Elle nomme, à cet effet, des associés correspondans.

§ II.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

Article premier.

Le nombre des membres de la Société est indéterminé. On en fait partie après avoir été présenté par deux membres et avoir été reçu à la pluralité des voix, soit par le conseil, soit par l'assemblée générale.

Art. II.

Indépendamment des dons qui pourront être offerts à la Société, chaque membre paie une souscription annuelle de trente francs.

ART. III.

Les membres de la Société nomment un conseil, et sont convoqués, au moins une fois l'an, pour entendre un rapport sur les travaux, sur l'emploi des fonds, et pour nommer les membres du conseil.

§ III.

ORGANISATION DU CONSEIL.

ARTICLE PREMIER.

Le conseil se compose

D'un ou de plusieurs présidens honoraires,
Un président,
Deux vice-présidens,
Un secrétaire,
Un secrétaire-adjoint et bibliothécaire,
Un trésorier,
Trois commissaires pour les fonds,
Vingt-quatre membres ordinaires.

ART. II.

Les présidens honoraires sont nommés à vie par l'assemblée générale, et ont voix délibérative dans le Conseil. Le secrétaire est nommé pour cinq ans par la même assemblée. Le président, les vice-présidens, le secrétaire-adjoint, le trésorier et les commissaires des fonds, sont nommés chaque année, et tous ces

membres sont rééligibles. Les vingt-quatre autres membres sortent par tiers, et à tour de rôle, chaque année. Ils peuvent être réélus. Le sort désignera, les deux premières années, ceux qui devront sortir.

ART. III.

L'élection des membres du conseil aura lieu à la majorité relative des suffrages.

ART. IV.

L'assemblée générale nomme, chaque année, parmi les membres restans du conseil, deux censeurs chargés d'examiner les comptes de l'année précédente, et de lui en faire un rapport à la plus prochaine assemblée générale.

ART. V.

Le conseil est chargé de diriger les travaux littéraires qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que du recouvrement et de l'emploi des fonds; il ordonne l'impression des ouvrages qu'il reconnaît utiles; il en fait faire des traductions ou des extraits; il examine les ouvrages relatifs au but de la Société; il donne des encouragemens; il nomme les associés correspondans; il fait l'acquisition des manuscrits et des ouvrages asiatiques, lorsqu'il le croit convenable.

ART. VI.

Le secrétaire de la Société fait un rapport annuel des travaux du conseil et de l'emploi des fonds. Ce

rapport sera imprimé avec la liste des souscripteurs, le montant des dons pécuniaires ou des offrandes en livres, manuscrits, objets d'arts, &c., faits à la Société, avec les noms des donateurs.

ART. VII.

Le conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois. Tous les membres souscripteurs de la Société sont admis à ses séances, et peuvent y faire les communications qui leur paraissent utiles.

ART. VIII.

Le conseil s'occupera le plus tôt possible des moyens de rédiger, sous le titre de *Journal asiatique*, un recueil littéraire qui paraîtra à des époques plus ou moins rapprochées, et qui sera donné *gratis* aux souscripteurs de la Société.

ART. IX.

Les membres de la Société pourront acquérir chacun un exemplaire des ouvrages qu'elle publiera, au prix coûtant.

§ IV.

COMPTABILITÉ.

ARTICLE PREMIER.

La commission des fonds présente au conseil d'administration, dans le premier mois de l'année, l'aperçu des recettes et dépenses pour l'année qui commence.

Le conseil d'administration détermine en conséquence, pour l'année entière, les dépenses ordinaires et fixes, et assigne, pour l'année aussi, un *maximum* pour les dépenses de bureau, les autres menus frais journaliers et variables.

ART. II.

Les dépenses extraordinaires, proposées pendant le cours de l'année, sont arrêtées par le conseil d'administration, après avoir pris préalablement l'avis de la commission des fonds.

ART. III.

Les délibérations du conseil d'administration, portant autorisation d'une dépense, sont immédiatement transmises à la commission des fonds par un extrait signé du président et du secrétaire de la Société.

ART. IV.

La commission des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

ART. V.

Dans le cas où une dépense serait arrêtée par la Société seulement en principe et sur une évaluation approximative, cette dépense sera portée pour son *maximum* au registre prescrit par l'article précédent.

Dès que le projet de dépense donne lieu à un enga-

gement de la Société, on assigne les fonds nécessaires pour l'acquitter à l'échéance, de manière que le paiement ne puisse, en aucun cas, éprouver ni incertitude, ni retard.

Art. VI.

Toute somme allouée pour une dépense extraordinaire ordonnée par le conseil, reste affectée d'une manière spéciale pour l'objet désigné : elle ne peut être détournée de sa destination et appliquée à un autre service que sur une nouvelle décision du conseil, prise selon la forme indiquée dans l'art. 2.

Art. VII.

Il pourra cependant admettre en principe la proposition de faire imprimer de nouveaux ouvrages au fur et à mesure que les facultés pécuniaires de la Société le permettront, mais sans que cela lie la Société et l'empêche de donner la préférence à tous autres ouvrages qui lui seraient présentés postérieurement, et dont elle jugerait la publication plus opportune ou plus utile.

Art. VIII.

La commission des fonds tient un registre dans lequel sont contenus tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Lesdits arrêtés doivent être signés au moins de la majorité des membres de la commission.

Art. IX.

Les dépenses sont acquittées par le trésorier, sur un mandat de la commission des fonds, accompagné des pièces de dépense visées par elle; ces mandats rappellent les délibérations du conseil d'administration par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le conseil d'administration et ordonnancée par la commission des fonds.

Art. X.

Le trésorier et les membres de la commission des fonds se réunissent en séance particulière une fois chaque mois; dans cette séance sont traitées toutes les affaires sur lesquelles la commission est appelée à délibérer. On y dresse l'état mensuel de situation des fonds, pour le présenter au conseil d'administration.

Cet état est transcrit sur le registre de la commission, ainsi que le procès-verbal de chaque séance particulière.

Art. XI.

Tous les six mois, en septembre et en mars, la commission des fonds fait d'office connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée, soit pour les dépenses fixes et variables, soit pour les dépenses extraordinaires, de façon que le conseil d'administration puisse toujours savoir quelle est la quotité exacte des valeurs disponibles.

ART. XII.

A la fin de l'année, le trésorier présente son compte à la commission des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale, pour être arrêté et approuvé par elle. La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

ARTICLES ADDITIONNELS

RELATIFS À LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ORDONNÉS POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ;

Adoptés par le Conseil, dans sa Séance du 3 juillet 1827.

Le conseil de la Société asiatique, considérant :

1.° Que, par le réglement du 4 juillet 1825, il a été suffisamment pourvu à la surveillance qui doit être exercée sur l'exécution des ouvrages ordonnés par le conseil, pour le compte de la Société, et aux mesures convenables pour que le conseil soit toujours instruit des progrès desdits travaux;

2.° Que, par les divers articles du réglement du 3 juillet 1826, il a été statué sur les formes à observer, soit par le conseil, soit par la commission des fonds, toutes les fois qu'il s'agit d'ordonner un travail qui doit donner lieu à une dépense, et d'ouvrir un crédit spécial pour son exécution ;

3.° Que néanmoins il pourrait arriver qu'un travail ordonné et pour lequel il a été ouvert un crédit spécial, entraînât la Société dans une dépense plus forte que celle qui avait été prévue, soit parce que l'évaluation primitive aurait été faite d'après des bases peu exactes, soit parce que, dans le cours même de l'exécution, le desir d'améliorer un ouvrage et de le rendre plus utile, aurait engagé l'auteur à lui donner plus

d'étendue qu'il ne l'avait d'abord pensé, ou à y joindre des accessoires qui n'auraient pas été compris dans l'évaluation primitive;

4.° Que, par suite de cela, la balance des recettes et des dépenses établie par le budget annuel se trouverait dérangée, et la Société engagée à son insu dans des dépenses plus fortes que les crédits ouverts; et voulant prévenir ces inconvéniens,

A arrêté ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

Outre le compte verbal qui, aux termes de l'art. 2 du réglement du 4 juillet 1825, doit être rendu, à chaque séance du conseil, des progrès des divers ouvrages ordonnés, par les personnes chargées d'en suivre respectivement l'exécution, il sera, dans la première séance des mois de juin et de décembre de chaque année, rendu un compte général de la situation de tous les travaux ordonnés, de quelque nature qu'ils puissent être, et pour lesquels il aurait été ouvert des crédits; de la dépense à laquelle ils auront donné lieu pendant les six mois précédens, et de celle que nécessitera leur entier achèvement.

ART. II.

A cet effet, le conseil nommera, chaque année, dans la séance qui suivra la séance générale de la Société, une commission de trois de ses membres. Cette commission portera le titre de *commission de*

surveillance des travaux entrepris pour le compte de la Société.

ART. III.

Les membres du conseil, auteurs ou éditeurs des travaux ordonnés et non encore terminés, et les membres de la commission des fonds, ne pourront point être membres de la commission dont la formation est prescrite par l'art. 2. Les membres de ladite commission pourront être réélus immédiatement.

ART. IV.

La commission devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où elle doit faire son rapport, soit par les commissaires spéciaux chargés de veiller à l'exécution de chacun des travaux ordonnés, soit par les imprimeurs, graveurs, traducteurs ou autres personnes employées auxdits travaux, tous les renseignemens qui devront servir de base à son rapport et en garantir l'exactitude.

ART. V.

S'il résulte du rapport de la commission que le crédit ouvert pour un travail ordonné ne sera point dépassé, et qu'il n'excède point notablement la dépense à laquelle ce travail doit donner lieu, il n'y aura point ouverture à une délibération.

ART. VI.

Dans le cas où le crédit ouvert excéderait notablement la dépense à laquelle il s'applique, le conseil

pourra réduire le crédit primitif et appliquer le *boni* résultant de cette réduction à un autre objet.

ART. VII.

Si, au contraire, il est reconnu que le crédit ouvert est insuffisant, pour quelque motif que ce soit, le conseil devra en délibérer, à l'effet, soit de prendre les mesures convenables pour que la dépense n'excède pas le crédit primitif, soit d'ouvrir un crédit supplémentaire. Dans ce dernier cas, la commission des fonds devra être consultée, et il ne sera ouvert un nouveau crédit, s'il y a lieu, que d'après son rapport.

ART. VIII.

Il n'est, au surplus, aucunement dérogé, par le présent réglement, à ceux des 4 juillet 1825 et 3 juillet 1826.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS ET ENCOURAGÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Choix de Fables arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume *in-8.°* grand raisin vélin fort, collé et satiné; 3 fr. 50, et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Élémens de la Grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais sur le manuscrit de la bibliothèque du Roi, et soigneusement collationnés avec la grammaire publiée par le même auteur, à Nagasaki, en 1604, par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825 : 1 vol. *in-8.°*; 7 fr. 50 c., et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément à la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. *In-8.°*, br. 2 fr., et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le pali, ou langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange, avec six planches lithographiées, et la Notice des manuscrits palis de la bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen, membres de la Société asiatique. Un vol. *in-8.°*, papier grand-raisin, orné de six planches; 12 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-Tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit littéralement en latin, et revu avec soin sur la version tartare-mandchoue, avec des notes perpétuelles tirées des meilleurs com-

mentaires; par M. Stan. Julien. Quatre livraisons; 2 vol. *in-8.°* (texte chinois lithographié et traduction), chaque livraison 9 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

YADJNADATTABADHA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poème épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres; et suivi, par forme d'appendice, d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf, un de ses anciens auditeurs, aujourd'hui son collègue au Collége royal de France. 1 vol. *in-4.°*, orné de 15 planches; 15 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

VOCABULAIRE GÉORGIEN, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. *in-8.°*; 5 fr. pour les membres de la Société.

POÈME SUR LA PRISE D'ÉDESSE, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. *in-8.°*; 2 fr. pour les membres de la Société.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et prâkrit de Câlidâsa, publié pour la première fois, en original, sur un manuscrit unique de la bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. 1 fort vol. *in-4.°* avec une planche; 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset jeune, membre de la Société asiatique de France, ouvrage publié par la même Société. Impr. roy. 1 v. gr. *in-8.°*

HAMASÆ CARMINA, cum Tebrizii scholiis integris, indicibus perfectis, versione latinâ et commentario perpetuo, primùm edidit G. W. Freytag. 4 liv. *in-4.°*

TARAFÆ MOALLACA, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. *in-4.°* 6 fr.

TCHOUNG-YOUNG, autographié par M. Levasseur. 1 vol. *in-18*; 2 fr.

LOIS DE MANOU, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Aug. Loiseleur-Deslongchamps. I-III livraisons, 1 vol. *in-8.°*

VENDIDAD-SADÉ, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la bibliothèque du Roi, par M. Eugène Burnouf, en 10 livraisons *in-fol.* de 56 pages. livraisons I-VI.

KITAB TEQUOUYM AL-BOULDÂN, ou Géographie d'Abou'l-féda, édition autographiée par H. Jouy, et revue et corrigée par M. Reinaud. 1.re livr. *in-4.°* 4 fr. L'ouvrage aura 4 livr.

YU-KIAO-LI, roman chinois traduit par M. Abel-Rémusat, texte autographié par M. Levasseur. Édition dans laquelle on donne la forme régulière des caractères vulgaires et des variantes, 1.re livr. *in-8.°* L'ouvrage aura 10 livr. à 2 fr. 50 c.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition, à l'agence de la Société, rue Taranne, n.° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre, et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré en vertu du réglement.

LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS À LA SOCIÉTÉ DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 1830

ET LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1831.

Par M. Marcel. Paléographie arabe ou recueil de Mémoires. Paris, 1828, in-fol. 1.re partie.

Grammaire de l'arabe vulgaire, du dialecte d'Égypte. Kaire, 1799, in-4.°

Vocabulaire français et algérien. Paris, 1830, in-8.° oblong.

M. Vincent. Vocabulaire français-arabe, suivi de dialogues. Paris, 1830, in-8.° oblong.

M. Jomard. Recherches et remarques géographiques sur le voyage de M. Caillé dans l'Afrique centrale. Paris, 1830, in-8.° avec carte.

M. S. de Sacy. Observations sur la critique faite par M. Lee du compte rendu dans le Journal des Savans, de sa Grammaire hébraïque. Paris, in-8.° broch.

M. Kurz. Lettre à M. Ewald sur quelques faits en littérature chinoise. In-8.° broch. en allemand.

M. le général Minutoli. Catalogue des mots de la langue de Siwah. Berlin, in-4.° en allemand.

M. de Humboldt. Sur la parenté des adverbes de lieu avec les pronoms. Berlin, 1830, in-4.° allem.

M. F. Bopp. Sur les racines des pronoms démonstratifs Berlin; 1830, in-4.° en allemand.

Nalus Mahabharati episodium. Berlin, 1830, in-4.°

M. F. BENARY. Nalodaya, latina interpretatione et notis instruxit. Berlin, 1830, in-4.°

M. A. RŒDIGER. De origine arabicæ versionis librorum vet. testam. historicorum, &c. In-4.° 1829.

M. KLAPROTH. Dernier mot sur le Dictionnaire chinois de M. Morrison. Paris, 1830, lithographié.

M. LAZAREFF. Institut des langues orientales fondé à Moscou par MM. Lazareff (prospectus arménien). In-4.°

M. F. DE ADELUNG. Versuch einer Litteratur der Sanscrit Sprache. Pétersbourg, 1830, in-8.°

M. E. F. DE LÉCLUSE. Antar, roman bédouin; extrait de la Revue française. Paris, 1830, in-8.°

M. le comte de HOGENDORP. Coup-d'œil sur l'île de Java. Bruxelles, 1830, in-8.°

M. BOWRING. Specimens of the Polish poëts. Londres, 1827, in-12.

Specimens of the Russian poëts. Londres, 1821, in-12.

Servian popular poetry. Londres, 1827, in-12.

Poetry of the Magyars. Londres, 1830, in-12.

Batavian anthology. Londres, 1824, in-12.

M. JACQUET. L'Égypte de Murtadi, fils du Gaphiphe. un vol. in-12.

M. l'abbé GLAIRE. Dictionnaire hébreu-latin. Paris, 1830, in-8.°

M. ROSEN. Rigvedæ specimen. Londres, 1830, in-4.°

M. MORIS. La géographie des enfans. Paris, 1830, in-8.° oblong.

M. E. DE MONTBRET. Catéchisme, recueil de prières et d'hymnes en malais, à l'usage des missions étrangères. In-12, un vol.

M. WILSON. Mritchtchakati, drame sanscrit et pracrit de Sudraka Râdja. Calcutta, 1829, in-8.°

M. A. DE HUMBOLDT. Anthologie arménienne. Moscou, un vol. in-8.°

LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS À LA SOCIÉTÉ DANS LE COURANT

DE L'ANNÉE 1830

ET LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1831.

Par M. MARCEL. Paléographie arabe ou recueil de Mémoires. Paris, 1828, in-fol. 1.re partie.

Grammaire de l'arabe vulgaire, du dialecte d'Égypte. Kaire, 1799, in-4.°

Vocabulaire français et algérien. Paris, 1830, in-18.° oblong.

M. VINCENT. Vocabulaire français-arabe, suivi de dialogues. Paris, 1830, in-8.° oblong.

M. JOMARD. Recherches et remarques géographiques sur le voyage de M. Caillé dans l'Afrique centrale. Paris, 1830, in-8.° avec carte.

M. S. de SACY. Observations sur la critique faite par M. Lee du compte rendu dans le Journal des Savans, de sa Grammaire hébraïque. Paris, in-8.° broch.

M. KURZ. Lettre à M. Ewald sur quelques faits en littérature chinoise. In-8.° broch. en allemand.

M. le général MINUTOLI. Catalogue des mots de la langue de Siwah. Berlin, in-4.° en allemand.

M. DE HUMBOLDT. Sur la parenté des adverbes de lieu avec les pronoms. Berlin, 1830, in-4.° allem.

M. F. BOPP. Sur les racines des pronoms démonstratifs Berlin, 1830, in-4.° en allemand.

Nalus Mahabharati episodium. Berlin, 1830, in-4.°

M. F. Benary. Nalodaya, latina interpretatione et notis instruxit. Berlin, 1830, in-4.°

M. A. Rœdiger. De origine arabicæ versionis librorum vet. testam. historicorum, &c. In-4.° 1829.

M. Klaproth. Dernier mot sur le Dictionnaire chinois de M. Morrison. Paris, 1830, lithographié.

M. Lazareff. Institut des langues orientales fondé à Moscou par MM. Lazareff (prospectus arménien). In-4.°

M. F. de Adelung. Versuch einer Litteratur der Sanscrit Sprache. Pétersbourg, 1830, in-8.°

M. E. F. de Lécluse. Antar, roman bédouin; extrait de la Revue française. Paris, 1830, in-8.°

M. le comte de Hogendorp. Coup-d'œil sur l'île de Java. Bruxelles, 1830, in-8.°

M. Bowring. Specimens of the Polish poëts. Londres, 1827, in-12.

Specimens of the Russian poëts. Londres, 1821, in-12.

Servian popular poetry. Londres, 1827, in-12.

Poetry of the Magyars. Londres, 1830, in-12.

Batavian anthology. Londres, 1824, in-12.

M. Jacquet. L'Égypte de Murtadi, fils du Gaphiphe. un vol. in-12.

M. l'abbé Glaire. Dictionnaire hébreu-latin. Paris, 1830, in-8.°

M. Rosen. Rigvedæ specimen. Londres, 1830, in-4.°

M. Moris. La géographie des enfans. Paris, 1830, in-8.° oblong.

M. E. de Montbret. Catéchisme, recueil de prières et d'hymnes en malais, à l'usage des missions étrangères. In-12, un vol.

M. Wilson. Mritchtchakati, drame sanscrit et pracrit de Sudraka Râdja. Calcutta, 1829, in-8.°

M. A. de Humboldt. Anthologie arménienne. Moscou, un vol. in-8.°

M. Jomard. Traités grammaticaux, en arabe, avec gloses Boulâq, l'an 1241 de l'hégire.

Mines de guerre, en Turc. Boulâq, 1249 de l'hégire.

M. Richy. Almanach astrologique en chinois, pour 1828. In-8.°

M. Pauthier. Mémoire sur la doctrine du Tao, fondée par Lao-tseu. Paris, 1831, in-8.°

M. Apudy. Anthologie d'Amarou, Paris, 1831, in-8.°

Le Ministère des affaires étrangères de Russie, Code des lois du tribunal des affaires étrangères à Pékin, traduit en russe. Pétersbourg, 1830, in-4.°

M. Loiseleur-des-Longchamps. Lois de Manou, publiées en sanscrit avec des notes. III.e livrais. in-8.° 1830.

M. de Hammer. Wien's turkische Belagerung, von Jahre 1529. Vienne, 1830, in-8.°

M. E. Burnouf. Vendidad sadé. Livr. V et VI.

La Société de Géographie. Son bulletin mensuel, pour l'année, 12 cahiers in-8.°

Un feuillet d'airs chinois envoyés par M. l'abbé Pellegrin.

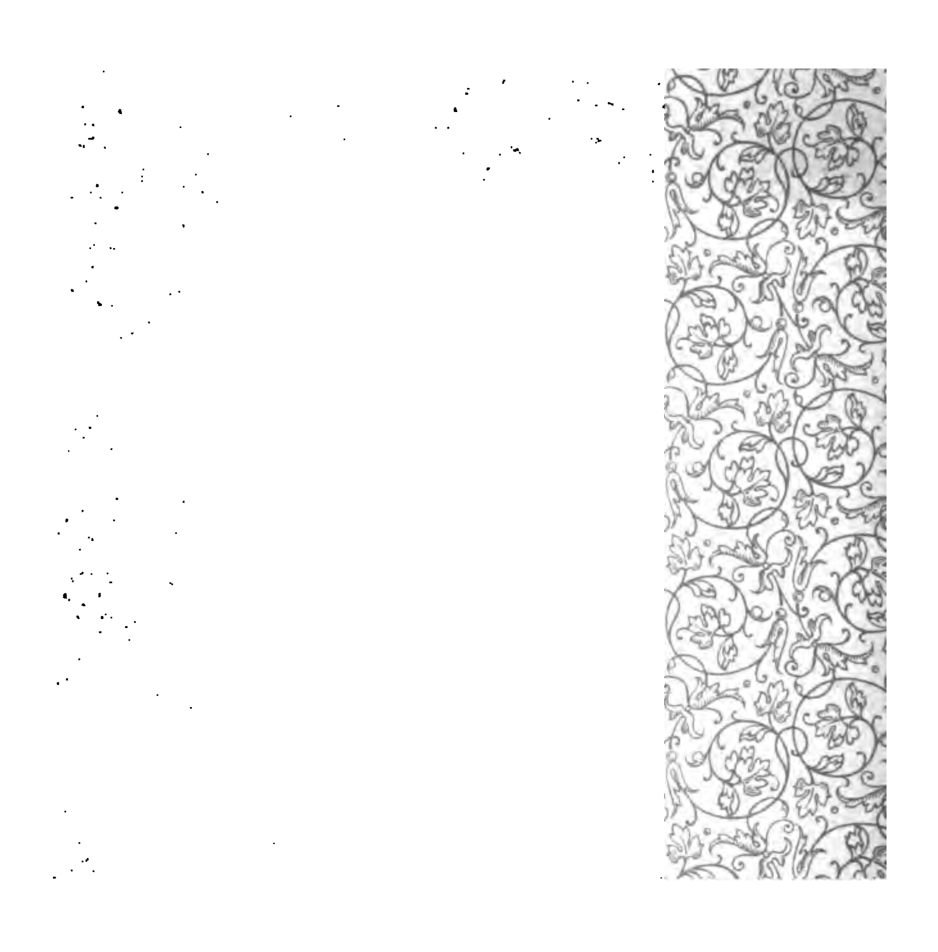
M. de Férussac. Bulletin des sciences historiques, antiquités et philologie. 12 cahiers in-8.°

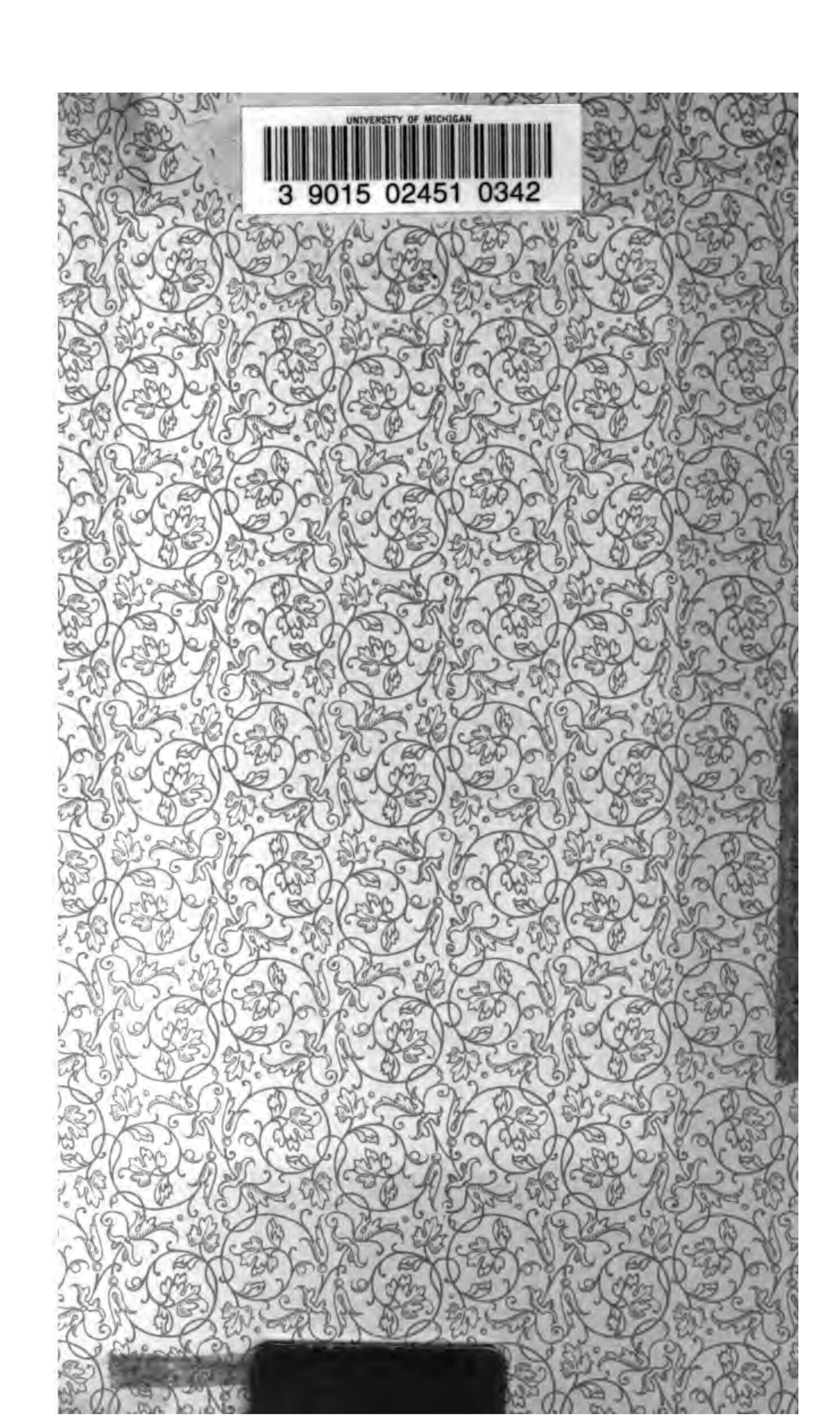
M. le Garde des Sceaux. Journal des Savants. 12 cahiers in-4.°

La Société. Transactions of the agricultural and horticural Society of India. Serampoure, 1829, in-8.°

La Société. Transactions of the royal asiatic Society of Great-Britain and Ireland. Tom. II, II.e part. Londres, 1830, in-4.°

TABLE.





UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02451 0342

